Le Livre

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

Le
Livre

REVUE MENSUELLE

BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

PREMIER VOLUME



PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1880

LE BARON TAYLOR

ET SA BIBLIOTHÈQUE DRAMATIQUE

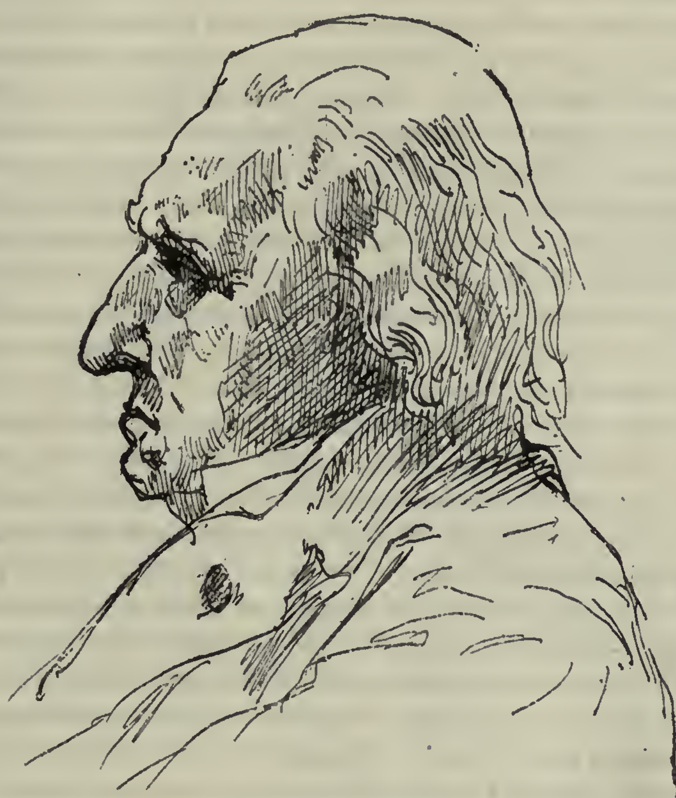
Il y aurait à faire un curieux livre d'histoire bibliographique. Ce serait celle des bibliothèques célèbres, qui n'ont, pour ainsi dire, laissé aucune trace après elles, ni catalogue, ni souvenir écrit, et dont le sort est resté absolument ignoré des contemporains. L'existence de ces bibliothèques semble avoir cessé avec celle de leurs créateurs : elles disparaissent tout à coup en même temps qu'eux, et de ce moment on ne sait plus ce qu'elles ont pu devenir. Telles furent les destinées de la nombreuse collection de manuscrits et de livres historiques de Jardel, à Braine (Aisne), de l'admirable collection de manuscrits du comte de Cambis, à Avignon; de la bibliothèque poétique et dramatique de M. de Bombarde, à Paris; de la collection révolutionnaire de P.-A. Antonelle, le terrible marquis révolutionnaire, à Arles; telle paraît aussi devoir être la destinée de la bibliothèque de théâtre du baron Taylor.

Cette bibliothèque, la plus complète peut-être, sinon la plus riche et la plus précieuse, qui ait été formée en France, n'existe plus, du moins dans son ensemble; elle a été certainement morcelée en trois ou quatre parties : une partie, la plus importante, la plus rare, la plus recherchée, celle de l'ancien théâtre français depuis son origine jusqu'à la Révolution de 1789, est entrée presque tout entière, croyons-nous, chez un amateur millionnaire, qui possède un des plus

beaux châteaux de France, pour y loger, pour y enfouir, pour y cacher des livres et des objets d'art; la seconde partie de la bibliothèque dramatique du baron Taylor, comprenant beaucoup d'exemplaires de choix et de belles éditions modernes, qu'on pourrait retrouver aisément dans les ventes publiques et dans le commerce de la vieille librairie, a figuré dans la première et la deuxième partie du *Catalogue de livres anciens et modernes, rares et curieux, sur les beaux-arts, la littérature, les voyages, et principalement l'art dramatique, provenant de la bibliothèque de M. le baron T***, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur*, etc. (Paris, Léon Techener, 1876, 2 broch. in-8°). La plupart des livres décrits dans ce Catalogue provenaient, en effet, de la bibliothèque du baron Taylor, et la vente qui eut lieu aux mois d'avril et de mai 1876 ne produisit pas moins de 98,000 francs. Cette vente amena la dispersion d'une foule de beaux livres appartenant à la série dramatique, reliés en veau fauve par Bauzonnet pour M. de Soleinne et même reliés auparavant par Thouvenin, par Bozerian, par Thompson, par Bradel, ainsi que des recueils incomparables de gravures et de dessins relatifs aux décorations, aux machines, aux costumes et aux portraits de théâtre; mais ce n'était pas là, à vrai dire, la bibliothèque dramatique du baron Taylor; ce n'en étaient que des fragments ou des débris, ainsi que l'énorme amas de livres et de brochures que M. Léon Techener conserve encore dans sa librairie et qui pourraient former sans doute un catalogue très intéressant, mais trop volumineux pour faire une vente lucrative. Enfin la troisième et dernière partie de cette immense et incomparable bibliothèque dramatique est encore intacte, Dieu merci! et l'on a tout lieu d'espérer que l'intelligente sympathie du sous-secrétaire d'État des beaux-arts, M. Turquet, pour les études et les œuvres dramatiques, sauvera cette unique et immense agglomération de répertoires et de recueils de théâtre, en leur donnant asile dans la bibliothèque de l'Opéra, que M. Nuitter développe et enrichit tous les jours avec tant de zèle et de dévouement.

On ne compte, en réalité, que quatre grandes bibliothèques dramatiques, au XVIIIe et au XIXe siècle, toutes les quatre, hélas! à présent détruites et à peu près disparues : les bibliothèques de Pont de Vesle et du duc de La Vallière, avant 1789; les bibliothèques de Soleinne et du baron Taylor, de nos jours. Ces quatre bibliothèques, il serait impossible de les refaire maintenant, même en y dépensant des millions et, qui plus est, vingt à trente ans de

recherches et d'efforts. Une partie de la bibliothèque dramatique du duc de La Vallière est venue, par bonheur, se réfugier à la bibliothèque de l'Arsenal, où les conservateurs ont toujours cherché à augmenter et à compléter ce fonds magnifique; mais il faut remarquer



LE BARON TAYLOR.

Croquis de W.-A. Bouguereau.

que le duc de La Vallière ne possédait qu'un petit nombre de répertoires, notamment ceux du Théâtre-Français, de l'Académie royale de musique et du Théâtre-Italien. Depuis la Révolution, les répertoires s'étant multipliés à l'infini, comme les théâtres, ces répertoires si longs, si difficiles à rassembler à grand'peine et à grands frais, ne se trouvaient presque au complet que chez M. de Soleinne et chez le baron Taylor. Nous le répétons, ces répertoires, qui ne comprennent pas moins de 35 à 40,000 pièces de théâtre imprimées ou manuscrites, ne pourront jamais être réunis tels qu'ils existent aujourd'hui dans ce qui reste de la prodigieuse bibliothèque du baron Taylor.

Le baron Taylor, dès l'époque où il était commissaire royal auprès du Théâtre-Français, il y a cinquante-cinq ans, avait compris que l'histoire entière du théâtre moderne en France depuis 1789 devait avoir pour archives les répertoires des nombreux théâtres qui s'étaient succédé les uns aux autres pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration. Paris avait encore, à cette époque, chez quelques libraires, comme Barba, Pollet, Brunet, etc., d'immenses magasins de pièces de théâtre, dans lesquels venaient puiser sans cesse les innombrables troupes dramatiques qui parcouraient les départements et qui s'arrêtaient dans les plus petites localités pour y donner des représentations. Le baron Taylor fit faire, dans ces librairies spéciales, une sorte de razzia de toutes les pièces de théâtre qui pouvaient lui servir à composer des répertoires et des recueils d'œuvres: de là une collection aussi considérable et aussi complète au moins que celle qui se trouvait chez M. de Soleinne et qui, livrée aux enchères, s'est éparpillée aux quatre vents des hasards de l'encan. Cette collection est désormais la seule qui subsiste et qui puisse survivre à son illustre collecteur. Nous n'avons plus de magasins de pièces de théâtre, excepté la librairie hospitalière de Mme Tresse, dans laquelle on ne se procurerait pas la centième partie de ce qu'il faut pour faire le répertoire du Vaudeville ou de la Porte-Saint-Martin; quant aux pièces révolutionnaires, si étranges, si folles, si monstrueuses, si caractéristiques, on ne les rencontre que de loin en loin et on les paye assez cher pour ne pas hésiter à leur donner des reliures d'amateur. Or il ne faut pas oublier que les pièces vraiment révolutionnaires, représentées à Paris et dans les grandes villes de province durant la Révolution, de 1789 à 1804, sont au nombre de plus de deux mille, et parmi elles beaucoup sont introuvables.

Ainsi donc le baron Taylor possédait au grand complet tous les répertoires des théâtres de Paris et des départements, avant d'avoir commencé la formation de sa bibliothèque dramatique, depuis les mystères du xve siècle jusqu'à la Révolution. La vente de la bibliothèque Soleinne en 1843 et 1844 vint lui offrir une occasion inespérée de réunir, à des conditions excellentes, cette bibliothèque dramatique qui lui manquait encore. Il acheta, dans cette vente mémorable, pour 38,000 fr. de livres concernant le théâtre, et l'on aura une idée de ce que furent alors ses acquisitions, en sachant que Goizet, l'infatigable et l'insatiable théatrophile, était chargé de les diriger et de les surveiller, avec ordre d'acheter tout article dont la mise sur table à 1 franc n'éveillerait pas un acquéreur. Bien plus, la

bibliothèque de Soleinne renfermait un si grand nombre d'exemplaires doubles et triples, qu'il fallut les écouler à la vente, en les faisant vendre, au fur et à mesure, après les exemplaires catalogués. Ainsi l'exemplaire décrit, plus beau et mieux relié sans doute que celui qui n'avait pas été catalogué, entraînait à sa suite ce second exemplaire, délaissé souvent à un prix infime, lorsque l'exemplaire catalogué s'était vendu d'abord à un prix respectable et même très élevé, les commissions de la librairie ne se portant que sur cet exemplaire. En conséquence, la bibliothèque Soleinne une fois vendue, la bibliothèque dramatique de Taylor était faite. Ce n'est pas tout : quatre ans plus tard, l'ancienne bibliothèque de Pont de Vesle, que M. de Soleinne avait acquise en totalité et que Goizet avait été chargé, en dernier lieu, de compléter, d'après le plan de la bibliothèque Soleinne ou plutôt d'après le Catalogue imprimé de cette bibliothèque en vue de son acquisition par la Comédie-Française, cette superbe bibliothèque Pont de Vesle, en quelque sorte revue, corrigée et augmentée, fut vendue à son tour aux enchères, en décembre 1847, et si mal vendue, que le baron Taylor put acquérir, pour huit mille francs, tout ce qu'il n'avait pas eu à la vente de la bibliothèque Soleinne.

La bibliothèque dramatique du baron Taylor était dès lors aussi complète, sinon aussi belle, que celle de M. de Soleinne; elle devint bientôt plus complète et plus nombreuse, par suite d'une foule d'acquisitions nouvelles, à la vente de la bibliothèque de M. Favart et dans d'autres ventes où Goizet allait chercher ce qui pouvait accroître cette merveilleuse bibliothèque dramatique, qui avait survécu à celles de Soleinne et de Pont de Vesle, comme pour les remplacer toutes deux à la fois. Taylor tenait tellement à sa bibliothèque dramatique, pour laquelle il avait fait tant de sacrifices, qu'après les événements politiques de février 1848, quand il se vit tout à coup dépouillé de ses places et de ses pensions, forcé de se créer des ressources au jour le jour dans l'intérêt de sa famille, gravement atteint par ce grand désastre de la fortune publique, il consentit à se séparer de sa splendide collection de livres d'art, qui fut vendue en Angleterre, mais il refusa absolument de laisser enlever un seul volume de sa bibliothèque dramatique. « Arrachez-moi tout ce que j'ai pu acquérir des bibliothèques fameuses de Charles Nodier et de Guilbert de Pixérécourt, disait-il, je supporterai en gémissant cet appauvrissement et je me rappellerai que Pixérécourt et Nodier ont vu vendre aussi sous leurs yeux les livres qu'ils avaient payés du produit de leur travail littéraire; mais ma bibliothèque dramatique est un dépôt sacré que je

garde pour l'avenir et dont je me suis fait le conservateur honoraire. » Ce n'est que plus tard, dans une heure de sérieux embarras pécuniaires, que le baron Taylor se résigna, comme contraint et forcé, à céder, au prix de 25,000 francs, sa collection unique d'éditions originales de la *Célestine,* que lui enviaient tous les bibliophiles espagnols et que le banquier Salamanca eut la chance de rapporter en Espagne, où le créateur de la Galerie espagnole du Louvre était parvenu à la recueillir, volume à volume, en s'enrichissant aussi des précieuses trouvailles de M. de Soleinne.

On se demandera sans doute comment le baron Taylor, sans nécessité apparente, sans cas de force majeure, a vendu, un jour, à l'amiable, en quelque sorte sous le manteau, la plus grande partie de sa bibliothèque dramatique, en ne se réservant que les répertoires, les recueils, les manuscrits et les journaux de théâtre. Oh! c'est une triste histoire, qui n'est pas encore très connue, qui ne le sera peut-être jamais. Cette bibliothèque dramatique valait cent mille francs et bien davantage : il y avait deux ou trois acquéreurs désignés, qui l'eussent payée à ce prix-là sans marchander. Et pourtant le baron Taylor, qui avait besoin de 40,000 fr. à l'heure dite, vendit, pour cette somme reçue comptant, non pas toute sa bibliothèque dramatique, mais la plus grande partie, celle qui comprenait les ouvrages les plus rares et les plus précieux, en un mot la suite chronologique de toutes les pièces de théâtre imprimées depuis les premières années du XVI[e] siècle jusqu'au début de la Révolution française. Il vendit, en outre, par ce même marché déplorable, tout ce qui lui restait de beaux et bons livres sur les arts, la littérature, les voyages et l'histoire. L'acheteur fut impitoyable : il enveloppa, dans la vente, quantité de portefeuilles de gravures et de dessins, qui n'y avaient que faire, ainsi qu'une série d'ouvrages donnés par les auteurs et portant des dédicaces au digne, à l'excellent baron Taylor. Enfin il fallait 40,000 fr. à cet homme de bien, à cet homme d'honneur, qui sacrifia en silence ce qu'il avait de plus cher parmi ses chers livres : il combla ainsi, dit-on, un déficit qu'une catastrophe de banque avait fait dans la chétive fortune de ses enfants. Il se consola ainsi d'avoir, aux dépens de ses joies de bibliophile, accompli un devoir pénible de chef de famille. Ceci se passait au mois de juillet 1875, pendant que M[me] la baronne Taylor relevait à peine d'une maladie qui avait failli l'emporter. Mais, au commencement de l'année suivante, il se fit une triste révélation : le baron Taylor croyait avoir vendu sa bibliothèque dramatique à un riche amateur, qui s'engageait à la conser-

ver dans son château, en attachant à chacun des volumes qui la composaient l'*ex libris* du dernier possesseur; il apprit que ce riche amateur avait refusé de prendre livraison de cet effrayant amas de volumes, de brochures et de portefeuilles, comme trop encombrants, comme trop pauvres d'aspect en général, et que le libraire intermédiaire s'était vu alors obligé de garder pour lui, du moins en partie, le marché qu'il avait fait pour un autre.

Ce libraire voulait retrouver le plus vite possible les 40,000 fr. qu'il avait retirés de ses affaires pour les employer à l'achat de la bibliothèque dramatique du baron Taylor; ce libraire était un homme aimé et estimé, que nous ne pouvions pas laisser écrasé sous le poids d'une opération malheureuse. Le baron Taylor s'inclina devant le fait accompli et consentit, malgré lui, à une vente publique, laquelle semblait inévitable, ayant pour objet de rembourser une somme dont le libraire s'était dessaisi à ses risques et périls, dans l'intention de vendre à l'amiable, en totalité, cette bibliothèque, qui avait coûté plus de 60,000 fr. à son fondateur et qui en valait plus de 100,000. Enfin le premier Catalogue fut publié avec l'initiale du nom de Taylor, et dans la préface de ce Catalogue, adressée à mon vieil ami, j'annonçais ainsi la vente prochaine de la bibliothèque dramatique : «Je regrette surtout de n'avoir pu donner mes soins au Catalogue de votre collection théâtrale que vous aviez réunie avec tant de patience et tant de bonheur, de manière à refaire une bibliothèque dramatique, non pas aussi précieuse, mais plus complète et plus usuelle que celle de Soleinne. » J'ajoutais ensuite dans cette préface : « S'il y a quatre ou cinq Catalogues, il y aura cinq notices signées de moi et à vous dédiées, mon noble ami, comme je vous dédiais un de mes premiers ouvrages il y a quarante-cinq ans. Une seule de ces notices sera bien réellement attribuée à votre bibliothèque théâtrale, qui devait nous consoler de la perte des collections formées par Soleinne, Pont de Vesle et Favart. »

Il n'y eut que trois Catalogues, trois ventes, et deux notices seulement, car je m'impatientais de ne pas voir paraître le Catalogue de la bibliothèque dramatique. Il ne parut pas, il ne devait pas paraître, puisque l'élite de cette bibliothèque avait passé, dit-on, dans les mains du véritable acquéreur anonyme. Les deux premières ventes produisirent, comme je l'ai dit plus haut, la somme de 98,000 fr., pour compenser la somme de 40,000 fr. que le libraire avait déboursés dans l'espoir d'une combinaison plus conforme aux désirs du baron Taylor. C'en est fait : il n'y aura pas de Catalogue de la

bibliothèque dramatique du baron Taylor, et nous ne savons pas même si l'*ex libris* de mon vieil ami est maintenant apposé sur les volumes de cette bibliothèque. Nous faisons des vœux sincères pour qu'elle ne sorte plus du château où elle a pris domicile, et si elle en sort jamais, nous souhaitons que ce soit pour revenir à la bibliothèque de l'Opéra, où elle retrouverait sans doute les répertoires, les recueils de pièces, les manuscrits, les partitions et les théâtres étrangers, que la volonté formelle du baron Taylor en avait détachés, pour les conserver au moins à un dépôt public de la littérature théâtrale, destiné à réunir dans un vaste ensemble tous les documents manuscrits et imprimés de l'histoire universelle du Théâtre.

P.-L. Jacob, bibliophile.

LA BIBLIOGRAPHIE EN ANGLETERRE

ÉTUDE SUR DEUX OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

A LONDRES

I

MALGRÉ les immenses travaux publiés en Europe depuis le commencement du siècle, et notamment depuis une trentaine d'années, la *Bibliographie* est loin d'avoir atteint son dernier degré de perfection : cette vaste province de l'histoire littéraire, explorée avec tant d'ardeur et de succès par les Peignot, les Dibdin, les Barbier, les Brunet, les Melzi, les Quérard, les Graësse et bien d'autres, semble être encore aujourd'hui comme un monde tout nouveau ; les grandes voies qu'y ont tracées ces illustres chercheurs permettent bien de s'orienter plus facilement dans ce grand pays, mais non de se diriger avec certitude dans les contrées plus écartées qu'ils n'ont point été reconnaître ou qu'ils n'ont pu décrire que d'une manière superficielle. Les lacunes qu'ils ont laissées dans la science des livres deviennent heureusement de moins en moins considérables, grâce aux nombreuses monographies que l'on publie de nos jours. Le *Réper-*

toire du bon Peignot, par exemple, est maintenant bien dépassé par d'excellents travaux, qu'effaceront peut-être à leur tour de nouvelles bibliographies spéciales plus exactes et plus complètes.

Parmi les monographies bibliographiques les plus récentes, il en est deux que nous nous proposons de faire connaître au public français; ce sont deux remarquables études intitulées, l'une : *Index Librorum prohibitorum,* l'autre : *Centuria Librorum absconditorum,* publiées à Londres, en 1877 et 1879, par un des bibliophiles les plus distingués de l'Angleterre, qui se cache modestement sous le pseudonyme de *Pisanus Fraxi.* Pour nous conformer strictement aux désirs de l'auteur, nous ne dévoilerons pas son nom véritable, bien connu du reste de maints amateurs parisiens; nous respecterons scrupuleusement l'incognito qu'il tient à garder et qui a du moins cet avantage de nous mettre plus à l'aise pour dire tout le bien que nous pensons de son œuvre.

Le lecteur trouvera peut-être beaucoup trop développé le compte rendu qui va suivre; nous le prions instamment de nous faire grâce sur ce point : il nous a paru utile, en effet, de nous étendre un peu plus qu'il n'est d'usage en pareil cas sur ces deux livres très spéciaux, écrits en langue étrangère, tirés à un nombre assez restreint d'exemplaires, d'un prix fort élevé, dont l'entrée et la libre circulation en France ne seraient que difficilement tolérées et qui, pour ces divers motifs, ne se trouveront pas aisément à la portée de tous les amateurs.

Le premier des ouvrages qui nous occupe a déjà été sommairement analysé dans le *Bulletin du Bibliophile* (nº d'août-septembre 1877); en voici exactement le titre et la description :

« INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM : Being Notes Bio-biblio-iconographical and critical, on curious and uncommon Books. By *Pisanus Fraxi.* « .... quis enim non vicus abundat Tristibus obscœnis? » Juv., sat. 2. — London, Privately printed : MDCCCLXXVII. »

Ce très beau volume in-4º de LXXVI-545 pages, tiré à 250 exemplaires, tous sur le même papier de luxe, est magnifiquement imprimé en caractères rouges et noirs; il est orné d'un charmant et spirituel frontispice sur chine, gravé à l'eau-forte par J.-A. Chauvet, imprimé à Paris chez Delattre, et de 3 planches spéciales dont il sera parlé plus loin. — Une bonne demi-reliure genre Roxburgh, sobre et solide, mais non sans élégance, en maroquin grenat avec plats en toile, protège le livre, ébarbé seulement et doré en tête. — Après l'Introduction de LXXVI pages, vient l'*Index,* qui occupe les

pages 1 à 410, et qui forme le corps de l'ouvrage; il est suivi de 26 pages d' « additions and corrections » et est complété : 1° par une liste fort intéressante des auteurs et ouvrages consultés (pages 439 à 476), et 2° par une table générale alphabétique et analytique remplissant les feuilles 479 à 535; sept pages d'errata enfin terminent le volume.

Ne pouvant, on le comprend, rendre compte en détail des cent dix-neuf ouvrages français, anglais, allemands, latins et italiens étudiés par *Pisanus Fraxi,* nous nous dédommagerons en analysant la remarquable *Introduction* dans laquelle il a condensé avec un soin exceptionnel le fruit de ses immenses recherches et de ses judicieuses observations.

Le début de cette belle préface est un hommage des plus flatteurs rendu à l'école bibliographique française, car, tout en constatant l'excellence et la richesse de la littérature anglaise, ainsi que les efforts faits, non sans quelque succès, par plusieurs de ses compatriotes, pour en dresser le catalogue, Pisanus Fraxi s'empresse de reconnaître que l'Angleterre ne possède point encore de *bibliographes* « qui oseraient se mesurer à des *géants* tels que Quérard, Barbier, Brunet, ni se rapprocher des Peignot, des Nodier et des P. Lacroix. » Les bibliographes anglais, même les Dibdin, Lowndes, Allibone et autres, sont insuffisants pour la plupart, surtout au point de vue de l'exactitude. Mais c'est principalement en matière de bibliographies spéciales que les Anglais laissent à désirer; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, ils n'ont point encore un *bon* dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes : « Quant aux auteurs condamnés pour publication d'ouvrages séditieux, antireligieux ou immoraux; quant aux livres détruits par le bourreau ou anéantis par les éléments, on n'en saurait trouver trace que dans les notes ensevelies au *Record-Office* (archives), ou dans quelques petits recueils bien oubliés. » Encore est-ce un étranger, M. O. Delepierre, qui a donné quelque impulsion à ces utiles recherches, par ses intéressantes études sur la « Bibliographie » et sur les « livres condamnés en Angleterre », études publiées par la Société du *Philobiblon.* C'est assurément à son initiative que l'on doit la tentative faite pour combler cette lacune par M. W. H. Hart, qui publie actuellement un *Index Expurgatorius Anglicanus.*

Après avoir noté que les Français eux-mêmes, *ces bibliographes par excellence,* n'ont point encore, malgré la *Bibliographie Gay, un vrai catalogue raisonné* de leur littérature érotique, si exceptionnel-

lement riche cependant, *Pisanus Fraxi* nous fait connaître les causes qui ont privé du même avantage la littérature érotique de son pays : « D'abord et avant tout, dit-il, la nation anglaise est douée d'une *hyperpruderie ultra-délicate* (an ultra-squeamishness and hyper-prudery) qui lui est particulière et qui seule suffit à détourner tout auteur de réputation et de mérite d'aborder un sujet si *fangeux* (tabooed); en second lieu, les ouvrages anglais de cette catégorie sont écrits avec si peu de talent, d'art et de délicatesse, qu'en dehors des difficultés matérielles que présenterait un tel travail, ils seraient indubitablement considérés par la plupart des bibliographes comme indignes d'être répertoriés. » Et, en effet, tandis qu'en France, en Italie et même en Allemagne, les écrivains les plus délicats et les artistes les plus habiles n'ont pas craint de mettre leur plume et leur burin au service de la littérature licencieuse, en Angleterre, à part de très rares exceptions, ce ne sont guère que « des faquins de lettres ou des graveurs de dernier ordre » qui ont travaillé à la publication d'ouvrages érotiques. — « Néanmoins, continue notre auteur, je prétends que l'étude de cette partie de la bibliographie n'est pas moins utile, si même elle ne l'est davantage, à l'historien et au philosophe que celle de toute autre branche de la littérature. Notre connaissance des mœurs et des usages des Romains sous les empereurs serait bien limitée, si les œuvres de leurs poètes satiriques n'étaient venues jusqu'à nous. Dans le même ordre d'idées, où pourrait-on trouver un tableau plus vrai, plus saisissant de la dépravation et de la corruption de la noblesse française, qui hâtèrent certainement et peut-être produisirent la Révolution, ailleurs que dans les Mémoires du temps, ou dans les romans de Mirabeau, du marquis de Sade, d'Andréa de Nerciat, de Choderlos de Laclos et de bien d'autres ? — Quelle histoire enfin peut nous faire comprendre les vices, les folies, la vénalité qui déshonorèrent la cour de notre roi George, mieux que les couplets satiriques, les biographies pleines de scandales ou les journaux mordants et railleurs qui abondèrent à cette époque ? De tels écrivains reflétèrent incontestablement la société du temps où ils vécurent, si même, comme le prétendent certains historiens, ils n'en furent pas les compléments nécessaires. »

Partant du principe qu'il vient de développer, *Pisanus Fraxi* soutient qu'il n'est point de production de l'esprit humain, si mince ou vile soit-elle, que le véritable chercheur puisse négliger entièrement, et il conclut avec le bibliophile français Bérard, auteur d'un

célèbre catalogue érotique, que « de la plus mauvaise lecture on peut obtenir un bon résultat ». Je ne prétends point, toutefois, que les mauvais livres puissent être mis dans toutes les mains; ils ne sont sans danger « que pour un petit nombre de savants réellement consciencieux et ne doivent dans aucun cas tomber sous les yeux de la jeunesse ».

D'un autre côté, et c'est en partie ce qui rend si difficile à faire une bonne bibliographie de la littérature érotique, les livres licencieux deviennent de plus en plus rares. En Angleterre, depuis le décès du libraire J. Camden Hotten, peu de catalogues d'ouvrages de cette nature ont vu le jour. En France, ce commerce a aussi beaucoup décliné, les lois sur la matière étant devenues fort sévères. Pendant la période de la grande Révolution, les livres les plus immoraux, ornés des gravures les plus libertines, étaient publiquement mis en vente aux étalages des libraires du Palais-Royal; mais cet état de choses s'est bien modifié depuis cette époque.

En Allemagne, il y a quelques années à peine, maints libraires de Stuttgart, de Berlin et de Hambourg éditaient force livres érotiques aussi bien en allemand qu'en français; ce genre d'affaires a bien baissé depuis la guerre franco-allemande et l'on ne publie plus, en ce pays, que de détestables productions, horriblement imprimées sur du papier fort commun. L'Autriche, la Hollande, l'Espagne et le Portugal ne donnent plus que de rares contrefaçons ou des traductions sans valeur. Quant à l'Italie, jadis si féconde en productions érotiques souvent très remarquables, elle n'offre plus aujourd'hui que quelques publications généralement fort médiocres.

Jusqu'en 1846, l'Amérique ne possédait point de littérature érotique qui lui fût propre et elle se contentait des livres de ce genre importés sur son territoire. A cette époque seulement, un Irlandais, W. Haines, entreprit d'éditer exclusivement des livres licencieux et fit, grâce à ce commerce, une rapide fortune. De 1847 à 1871, il ne publia pas moins de 320 ouvrages érotiques, et l'on assure que la consommation faite, en ce genre, par la seule ville de New-York, ne s'élevait pas annuellement à moins de cent mille volumes. Heureusement pour la morale, des particuliers entreprirent de détruire d'immenses quantités de ces mauvais livres, et, les lois américaines ayant édicté des mesures et des peines plus graves au sujet de ce triste commerce, il est bien moins facile aujourd'hui de se procurer de tels ouvrages au delà de l'Océan. Actuellement, le trafic des mauvais livres semble s'être concentré à Bruxelles, et, bien que la

loi soit, en principe, presque aussi sévère en Belgique qu'en France, l'autorité s'y montre plus tolérante en cette matière.

Après ce rapide et intéressant aperçu de l'état actuel du commerce des livres érotiques dans les divers pays, *Pisanus Fraxi* aborde un sujet extrêmement scabreux; il étudie les *goûts* dominants de chaque nation de l'Europe au point de vue érotique. Cette étude, qui remplit les pages XXXIII à XLVII de l'Introduction, a pour but de faire comprendre au lecteur quelle a pu être l'influence de chaque *passion* sur la littérature de chaque peuple; elle est faite, il faut se hâter de le reconnaître, le plus consciencieusement et le plus sérieusement du monde, mais elle contient, disons le mot, de telles *crudités* d'expression et un luxe de détails si techniques, que nous ne saurions en donner ici la plus succincte analyse. Disons seulement que l'auteur constate que la *flagellation* est l'élément de plaisir le plus apprécié des Anglais, et il fournit, avec une planche spéciale à l'appui, les explications les plus développées sur ce point. A Dieu ne plaise que nous nous permettions de blâmer l'érudit auteur de l'*Index* que nous étudions! nous ne pouvons nous empêcher de dire cependant qu'il a donné une bien grande étendue, dans sa préface, à ce sujet qui figurerait, à notre sens, avec plus d'opportunité dans un manuel d'ethnographie ou de médecine légale.

La fin de l'Introduction est consacrée à l'exposé des procédés biobibliographiques employés par notre auteur : comme ils sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux qu'il a adoptés pour sa *Centuria Librorum absconditorum,* nous en renverrons l'examen au prochain article que nous consacrerons à ce deuxième ouvrage.

En terminant cette première partie de notre étude, nous ferons remarquer, d'accord avec le savant rédacteur du *Bulletin du Bibliophile,* cité plus haut, «que le livre de *Pisanus Fraxi* n'est pas un *Index* tel que celui publié par la cour de Rome; ce n'est pas non plus un dictionnaire général de livres condamnés, dans le genre de celui qui parut à Paris, il y a deux ans, c'est un catalogue raisonné d'ouvrages déjà frappés par la justice, ou bien dignes à coup sûr d'encourir ses rigueurs ».

Nous ne pouvons, à notre grand regret, citer, même très en abrégé, les titres des 119 ouvrages, tous rares ou fort peu connus, décrits, *de visu,* avec une rigoureuse exactitude, par *Pisanus Fraxi;* en voici toutefois quelques-uns que nous croyons devoir signaler à l'attention des bibliophiles, en raison de leur importance et des curieux renseignements que notre auteur a rassemblés à leur sujet :

An Account of the Remains of the Worship of Priapus, etc., by *R. P. Knight.* London, 1786, in-4°. (L'article consacré à cet ouvrage n'a pas moins de dix pages fort intéressantes.)

The Adventures of a speculist, etc., by *George Alexander Stevens.* London, 1782, 2 vol. in-8°. (Notice curieuse sur le livre et sur son auteur.)

Alcibiade enfant à l'école; traduit pour la première fois de l'italien, de *F. Pallavicini.* Amsterdam, chez l'ancien Pierre Marteau (Gay), 1866, pet. in-8°.

(Dans ses notes érudites sur cet infâme ouvrage, l'auteur parle incidemment de *certaines assemblées* qui avaient lieu jadis, à Paris, pendant le carnaval. « Un de mes amis, ajoute-t-il, m'a affirmé que ces immondes réunions étaient tolérées et même *encouragées* par la police, afin d'y connaître les individus voués à un vice odieux et de découvrir les nouvelles recrues qu'ils faisaient chaque année. » Nous ne saurions accueillir une telle assertion, que réfute assez le triste retentissement de certaines affaires sous le deuxième Empire. Actuellement, la simple lecture des rôles de la police correctionnelle suffit à démontrer avec quelle rigueur l'autorité poursuit, quand elle peut les découvrir et les atteindre, les misérables adonnés à d'infâmes pratiques.)

Aline et Valcour, ou le Roman philosophique, etc., etc. Paris, 1793. in-18.

(Article de dix pages, orné de trois fac-similés; extrêmement intéressant au point de vue du livre et de son auteur, le marquis de Sade.)

Atrocious Acts of Catholic Priest, etc. London, in-8°. (Curieux pamphlet dont nous avons eu l'équivalent en français.)

The Blowen's Cabinet of Choice Songs, etc. London, in-8°. (Précieux renseignements sur les chansons contenues dans ce rare recueil et sur leurs auteurs.)

Bruxelles la nuit, etc., par *M. Aris.* 1868, 2 vol. in-8°. (Article utile à consulter et contenant une liste des plus complètes des autres publications du même genre éditées en Belgique.)

Le Chassepot. Londres, Jeffs, 1865, in-8°. (Curieux détails sur ce libelle, qui fut jadis sévèrement prohibé en France.)

Aphrodisiacs and Anti-Aphrodisiacs, by *J. Davenport.* London, 1869, in-4°.

Curiositates Eroticæ physiologicæ; or Tabooed Subjects freely treated, etc., by *J. Davenport.* London, 1875. (Ces deux articles sont fort intéressants.)

An Essay on Woman, by *Pego Borewell.* (Petit in-8° de

30 pages seulement. L'article de 38 pages, consacré à cette parodie de l'*Essay on Man,* de Pope, contient les renseignements les plus curieux et constitue à lui seul un travail bibliographique de la plus grande valeur.)

Nous citerons encore l'*Exhibition of female flagellants*. London, 1872; la *Geneanthropeia,* de *Sinibaldi; l'History of the sect of Maharajas;* le *Kama-Shastra, or the Hindoo art of Love,* qui méritent, à tous égards, l'attention des bibliophiles et des curieux. Bien peu d'élus, par malheur, pourront se procurer le précieux *Index* de *Pisanus Fraxi,* dont quelques exemplaires seulement ont été importés en France.

FERNAND DRUJON.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

NOUVEL ARMORIAL DU BIBLIOPHILE

Le bouquin se prise par la forme, assure Spencer en ses *Voyages bibliographiques :* le fond n'y fait rien. Sans prendre au mot l'humoriste écrivain d'outre-Manche, nul ne saurait nier l'influence sur l'âme des modalités sensibles. Un ouvrage vêtu de maroquin *La Vallière,* doré sur tranches, doublé de tabis rose, le dos et les plats rehaussés de compartiments à petits fers, nous invite sinon à le lire, du moins à l'examiner. L'homme à tout âge tient de l'enfant : le hochet seul diffère.

L'habillement du livre a sa place dans le domaine de l'art : il manifeste un côté du beau ; et c'est sous ce rapport qu'il faut l'envisager. « Que de choses dans un menuet ! » s'écriait gravement l'honnête Marcel ! Que de choses, dirons-nous, dans ces compositions sorties des mains d'un Roffet, d'un Clovis Ève, d'un Ruette ou d'un Le Gascon ! que de richesses dans ces filets aériens, dans ces arabesques vertigineuses, dans ces dentelles issues de la fantaisie ailée !

Les ornements dont se servirent les amateurs d'élite, les Grolier, les Maioli, les Wateruliett, par exemple, nous montrent jusqu'où la bibliomanie peut aller. Du reste, cette passion, aussi vive qu'elle est utile à la diffusion du progrès, n'est pas un fruit spontané des temps

modernes : avant le déluge, infère hardiment Angelino Rocca dans sa description de la bibliothèque Vaticane, on colligeait déjà les écrits des Sages! D'après le *Deutéronome,* chap. XXXI, versets 24-26, Moïse aurait dressé une bibliothèque renfermant les livres de la Loi et des Prophètes. Osymandias, roi d'Égypte, rapporte Diodore, fit élever un palais de porphyre pour contenir la sienne, avec cette légende en lettres d'or sur le fronton : *Officine médicale de l'âme.* Suivant Ammien Marcellin, Ptolémée réunit 700,000 volumes, et si l'on en croit Plutarque et Zonare, Eumène, fils d'Attale, en avait 200,000; l'empereur Constantin, 120,000; Sammonicus, précepteur de Gordien le Jeune, 62,000; un simple grammairien du nom d'Épaphrodite en collectionna près de 30,000, et Cicéron enviait ceux d'Atticus. Sénèque critiquait amèrement le luxe exagéré de l'ornementation des livres à son époque; au moyen âge, on les couvrait d'or et de diamants.

La *gent bouquinière* se révèle donc dès la plus haute antiquité, c'est-à-dire depuis le moment où la pensée revêt une enveloppe tangible. Écrire la vie des bibliophiles, ce serait faire l'histoire complète de l'esprit humain. Mais les sectes pullulent. L'un traversera les mers pour un princeps, l'autre pour un incunable; celui-ci n'admet dans son sanctuaire que des Colard Mansion, celui-là s'épanouit à la vue d'un Wolfgang; il y en a dont le cerveau strumeux ne se réveille qu'en présence des pornographies sadiques.

Toutefois ce qui les groupe sous un drapeau commun, c'est l'amour égoïste, absolu du livre. Au milieu de ses bouquins, le bibliomane verrait sans frémir les mondes s'abîmer : *Si fractus illabatur orbis...* Horace ne visait-il point un outrancier bibliognoste? Les plus ardents frappèrent leurs volumes d'emblèmes individuels comme pour en étendre la possession jusque par delà le tombeau.

Ces enfiévrés, que la mort même ne put séparer de leurs « trésors livresques », ont été l'objet spécial de nos recherches : ils nous intéressaient plus que les autres, ils piquaient notre curiosité par les symboles cabalistiques dont ils scellaient leurs collections. Nous avons voulu pieusement ramener à la lumière ces colligeurs enthousiastes, la plupart oubliés et sur lesquels il ne reste guère qu'un signe plus ou moins indéchiffrable. Aussi avons-nous fouillé bien des bibliothèques publiques et privées en vue de découvrir ces « exemplaires aux armes » tant poursuivis des habitués de l'hôtel Bullion.

Des érudits de Paris et de la province, voire de l'étranger, connaissant notre goût, notre manie si l'on veut, nous ont de bonne

grâce abandonné ce qu'ils avaient amassé sur cette matière, et nous confessons, avec humilité, devoir moins à nos propres forces qu'à leur confraternité : puissent-ils agréer ici l'expression de notre gratitude !

Le Livre nous ayant ouvert ses portes, et encouragé par l'accueil fait à notre première publication, nous mettons au jour, sous la rubrique de : *la Reliure illustrée,* une nouvelle série de marques bibliographiques : chiffres, monogrammes, écussons, armoiries, types de reliure etc., faisant suite à l'*Armorial du bibliophile.* Plus tard, si le temps et les circonstances le permettent, nous y joindrons les emblèmes des bibliothèques appartenant aux établissements civils et religieux : après les individus, les institutions.

Nous disposerons ces marques par ordre alphabétique en les accompagnant d'une courte notice sur chaque possesseur. En outre, le plus possible, nous ferons suivre nos documents de références pour que notre travail, à défaut d'autre mérite, possède au moins celui de la sincérité.

Agut (Pierre d'), membre du Parlement de Provence, reçu le 18 janvier 1650.



D'azur, à trois dards d'or, deux en sautoir, et le troisième en pal, se coupant tous en un même point.

Empreinte prise sur : *Dan. Heinsii rerum ad Sylvam Ducis historia.* — In-f°, 1631. Coll. de M. H. de Cessolles. On trouve aussi plusieurs ouvrages à cette marque dans la bibliothèque publique de la ville de Marseille.

Albert de Luynes (le cardinal Paul), né à Versailles le 5 février 1703, mor le 21 janvier 1788.



Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, a quatre chaînes d'argent en sautoir, aboutissantes en cœur à un anneau; aux 2 et 3, d'or, au lion de gueules, armé, couronné et lampassé de même.

Ce savant amateur était membre de l'Académie française. Il fonda l'Académie des belles-lettres de Caen et la bibliothèque de l'université de cette ville.

ALBERT DE LUYNES, duc de Chevreuse (Marie-Charles-Louis d'), pair de France, chevalier du Saint-Esprit, prince de Neufchâtel et de Wallengin, gouverneur de Paris. Il naquit le 28 août 1717, et mourut le 8 octobre 1771.



Écartelé d'Albert de Luynes et de Levis.

ALSACE-HENNIN-LIÉTARD (Antoine d'), baron de Dieuville, mort grand bailli de la Morée, vers la fin du XVIe siècle.



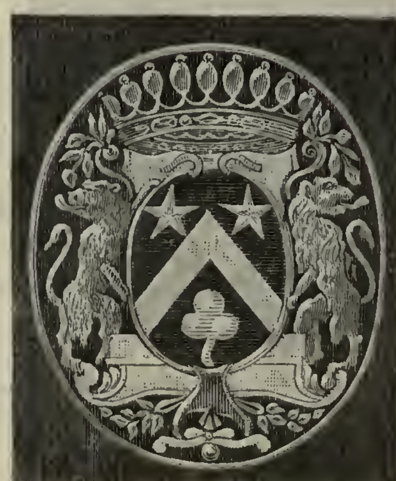
De gueules, à la barre d'or.

ALLEMAND DE MONTMARTIN (Ennemond), évêque de Grenoble. Voy. l'*Armorial du bibliophile,* 1re p^{e}, p. 56, col. 2; marque différente quant aux attributs extérieurs.



De gueules, semé de fleur de lys d'or à la bande d'argent brochante.

ALTERMATT (le chevalier d'), famille suisse.



D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un trèfle du même.



RICHE RELIURE DE LA FIN DU XVIe SIÈCLE ATTRIBUÉE A CLOVIS EVE
RELIEUR DE LA REINE MARGUERITE DE VALOIS

Cette reliure recouvre un beau manuscrit du XVe siècle écrit en gothique sur vélin

(De la Librairie Auguste Fontaine)

A. Quantin Éditeur Paris — Imp. Lemercier & Cie Paris

Angennes de Rambouillet (Louise-Isabelle d'), abbesse des chanoinesses de Saint-Étienne de Reims. 1666.



De sable, au sautoir d'argent.

Angennes (Gabr.-Ch.-Fr., marquis d'), né à la Martinique. Il épousa, le 20 mars 1712, Marie-Françoise de Mailly.



D'Angennes accolé de Mailly.

V. le n° 1228 du Cat. de la bibl. de M. E. de Rozière. *Paris, Champion,* 1879, in-8°.

Angiviller (Charles-Claude Flahaut de La Billarderie, marquis d'), directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi, membre de l'Académie des sciences, chevalier de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Mort en 1810.



D'azur, à trois merlettes d'argent; l'écu surmonté de la croix de l'ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel.

(A suivre.)

Angran de Fonspertuis. V. l'*Armorial du bibliophile,* 1re p., p. 61, col. 2 autre marque de ce collectionneur.



D'azur à trois chevrons d'or, accompagné de trois étoiles à cinq raies, du même, deux en chef, une en pointe.

Joannis Guigard.

OCTAVE DELEPIERRE

NOTICE SUR SA VIE ET SES ŒUVRES

La science des livres, l'histoire littéraire, viennent de perdre un des écrivains auxquels elles ont le plus d'obligations, un érudit judicieux qui avait voué à l'étude tous les instants dont il avait pu disposer pendant une longue carrière. Une notice, bien imparfaite sans doute, mais du moins exacte, sur sa vie, sur ses écrits, ne sera point déplacée ici; nous en avons l'espoir.

Octave Delepierre était un enfant de la Flandre; il vit le jour à Bruges, le 12 mars 1802; son père, qui remplit longtemps les fonctions importantes de receveur général, partageait l'admiration, alors presque universelle, qu'inspiraient les principes de Jean-Jacques Rousseau; il voulut que l'enfance de son fils fût exempte de toute intervention de la part du pédagogue. A douze ans, Octave ne savait ni lire ni écrire, mais sa santé était excellente, son corps vigoureux. Dès que son instruction fut commencée, il montra une intelligence active, un goût bien rare pour le travail; il entra à l'université de Gand, afin d'y faire ses études de droit.

Il obtint le titre de docteur, revint dans sa ville natale, et fut nommé conservateur des archives de la Flandre occidentale. Ce dépôt était depuis longtemps presque abandonné; les troubles de la Révolution avaient achevé d'y porter le désordre à son comble. Le jeune Delepierre se mit avec ardeur à débrouiller ce chaos et il y réussit. Son goût pour l'étude de l'histoire, pour celle du moyen âge surtout, trouva un élément

des plus actifs dans ces amas de vieux documents, de chartes, de lettres que l'on avait jusqu'ici fort peu regardés; il y puisa les matériaux d'abord d'articles qu'il inséra dans divers recueils périodiques, ensuite de livres consacrés à l'histoire de la Flandre et qui, remplis de faits nouveaux, exposés avec une intelligente netteté, contrôlés au moyen d'une critique sûre, placent leur auteur au premier rang des savants qui se sont consacrés à l'histoire de la Belgique. Mentionnons rapidement les *Annales de Bruges*, l'*Album pittoresque de Bruges*, la *Galerie des artistes brugeois*, *la Châsse de Sainte-Ursule*, un ample travail sur le *Dépôt des archives de la Flandre, à Bruges*, etc.

Delepierre était encore à Bruges, livré à ses travaux historiques, lorsqu'il forma une liaison qui devait exercer une influence décisive sur le reste de sa vie. Un homme d'État belge, un diplomate consommé, qui a joué un grand rôle dans la création du nouveau royaume, M. Sylvain Van de Weyer, fit la connaissance d'Octave et l'apprécia aussitôt; leur estime réciproque devint une vive et mutuelle affection. Van de Weyer exerçait à Londres les fonctions parfois délicates de ministre plénipotentiaire de Belgique; il décida Delepierre à quitter le paisible mais modeste emploi qu'il occupait à Bruges, il l'introduisit sur un théâtre bien plus brillant, il le fit, en 1844, nommer secrétaire de légation, et, le consul général de Belgique à Londres étant mort, il lui procura cette place honorable.

Sans jamais négliger ses devoirs professionnels, Delepierre trouva, grâce à son activité infatigable, le temps de se livrer à ses études chéries. Il lisait beaucoup et toujours la plume à la main, notant les choses et les mots; tout l'intéressait, mais les excentricités de l'esprit humain, les singularités historiques avaient surtout le privilège d'attirer ses regards.

On se tromperait d'ailleurs de la façon la plus complète, si l'on se figurait Delepierre sous les traits d'un érudit uniquement enfoncé dans ses livres, vivant avec les morts, étranger au monde qui l'entoure. Loin de là, c'était un homme du meilleur monde, doué d'une amabilité charmante, cordial, bienveillant, toujours prêt à obliger. Fort répandu dans la haute société, il y était accueilli avec empressement; sa belle personne, sa tournure des plus distinguées le faisaient remarquer, non moins que l'originalité piquante de sa conversation toujours spirituelle et instructive. Ses réceptions du dimanche soir n'étaient pas sans quelque retentissement dans la société polie et intellectuelle de Londres; les artistes, les littérateurs, les diplomates y venaient avec empressement, on briguait l'honneur d'être admis dans ces réunions, où chacun apportait son tribut d'amabilités et d'informations.

Quelques années avant sa mort, Delepierre avait donné sa démission de consul général : il eut la douleur de survivre à l'ami auquel l'unissaient les sympathies les plus vives, à Van de Weyer; mais il rendit à sa mémoire un témoignage d'affection, en publiant un recueil d'*Opuscules*

échappés de cette plume trop parcimonieuse; on distingue, parmi ces morceaux ingénieux et piquants, un *Essai sur les écrivains étrangers qui ont écrit en français*, un supplément aux bibliographies relatives aux ana.

Delepierre parvint à un âge auquel il est donné à peu d'entre nous d'arriver; il n'était pas loin d'être octogénaire lorsque la mort vint le frapper le 22 août dernier, entouré d'une famille pour laquelle il était l'objet du respect le plus légitime et de l'attachement le plus sincère. Il conserva jusqu'au dernier moment la lucidité de ses idées, la sérénité de son esprit, l'aménité de ses manières. Sa perte a provoqué des regrets unanimes, dont tous les journaux de Londres nous ont apporté l'expression; son souvenir ne s'éteindra pas. Pendant sa longue carrière, Delepierre a beaucoup écrit; nous ne prétendons nullement donner la liste complète de ses ouvrages, mais nous croyons opportun de signaler rapidement les principaux d'entre eux, fort peu connus en France. Leur auteur ne s'adressait nullement au gros du public; il avait surtout en vue sa propre satisfaction et le désir d'obtenir le suffrage d'un cercle fort restreint de lecteurs d'élite.

En 1848, le musée Britannique fit l'acquisition d'un recueil fort précieux, qu'avait découvert un libraire de Berlin, et qui contenait plus de soixante *farces*, compositions dramatiques parfois plus que bouffonnes imprimées en France, pendant la première moitié du XVIe siècle, et dont, toute trace s'en étant perdue, nul bibliographe n'avait eu connaissance. Cette découverte fit quelque bruit dans le monde des bibliophiles. Delepierre s'empressa de faire connaître à quelques curieux le contenu de ce recueil précieux, que tout le monde n'avait pas le temps ou les moyens de venir feuilleter à Londres; il publia en 1849, à 106 exemplaires, un volume de VIII et 170 pages, auquel il se plut à donner un titre bizarre: *Description bibliographique et analyse d'un livre unique! qui se trouve au musée Britannique, par Tridace-Nafé Théobrome, gentilhomme breton. Au Meschacebé, chez El Eriarbil.* Destiné seulement à une *private circulation*, ce volume est devenu introuvable. Ajoutons d'ailleurs qu'une reproduction complète des *farces* qu'il analyse forme les trois premiers volumes de l'*Ancien Théâtre français*, publié par l'intelligent P. Jannet et faisant partie de cette *Bibliothèque elzévirienne* si justement appréciée. En 1852, Delepierre s'associa à un bibliophile français avec lequel il n'a jamais cessé de correspondre, et les deux amis firent paraître ce qu'ils nommèrent, en réunissant les initiales de leurs noms et prénoms, la *Bibliothèque-bibliophilo-facétieuse* des frères G. B. O. D.; trois petits volumes parurent; ils furent, comme de raison, tirés à petit nombre; ils étaient consacrés à la reproduction ou à l'analyse d'anciens écrits singuliers et fort rares. D'autres volumes devaient suivre, ils étaient même en préparation; mais, distraits par d'autres travaux, rarement maîtres d'un temps que réclamaient des fonctions fort étrangères à la science des livres, les frères

G. B. O. D. ne donnèrent pas suite à leur entreprise. C'était de préférence vers les portions restées inexplorées de l'histoire littéraire que se dirigeaient les investigations de l'infatigable chercheur; rien ne le rebutait lorsqu'il s'agissait de découvrir quelque fait resté ignoré, de mettre en lumière quelque vieil auteur descendu dans l'oubli le plus complet.

La littérature macaronique fut un des objets auxquels il se consacra avec ardeur; cette langue factice et originale, formée d'un latin grotesquement corrompu superposé à des idiomes modernes, offre des ressources dont des écrivains habiles ont su tirer parti; Molière n'a pas dédaigné d'en faire usage.

Quelques notions fort incomplètes et souvent inexactes se trouvaient éparses dans des dictionnaires lorsque, en 1831, un bibliographe allemand, F.-W. Genthe, lui consacra un petit volume, qui n'était pas sans mérite, mais qui laissait encore beaucoup à désirer. Un littérateur illustre rendit compte de cet essai; le *Journal des Savants* inséra, en novembre 1831, un article de M. Raynouard, l'auteur de la belle tragédie des *Templiers*, le restaurateur de la langue et des œuvres des troubadours. En 1836, un ingénieux académicien, conteur charmant, bibliophile fervent, inséra quelques pages dans un journal alors au berceau et qui, après quarante-cinq ans d'une existence honorable, est encore plein de vie.

Nous voulons parler du *Bulletin du Bibliophile*, fondé en 1834 par M. Joseph Techener, et continué sous la direction de son fils, le librairie bien connu de la rue de l'Arbre-Sec.

En 1853, Delepierre publia un volume intitulé : *Macaroneana, Mélanges de littérature macaronique des différents peuples de l'Europe*. Ce fut pour les bibliophiles et les amis de l'histoire littéraire une véritable révélation; de nombreux poètes ou prosateurs macaroniques (ces derniers en petit nombre), appartenant à toutes les nations de l'Europe, étaient mis en lumière; de longues citations faisaient connaître leurs écrits depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours, écrits parfois de la plus grande rareté (à peine en subsiste-t-il encore deux ou trois exemplaires), presque toujours très difficiles à se procurer.

Delepierre n'avait pas du premier coup épuisé le sujet qu'il avait abordé. Son ami M. Van de Weyer collectionnait avec passion tous les ouvrages se rattachant à la littérature macaronique; la vente faite à Londres des raretés réunies par un bibliophile trop connu et trop ardent (auteur d'une excellente *Histoire des sciences mathématiques en Italie*) lui fournit l'occasion de placer sur ses tablettes quelques volumes jusqu'alors ignorés : le *Cittadinus macaronice metrificatus* de Zanclaius, le *Nobile Vigonie opus*, imprimé à Venise en 1502, et d'autres volumes du même genre, se révélèrent alors. Grâce à ces découvertes, Delepierre put à deux reprises différentes compléter son premier travail; il fit paraître, en 1862, un volume élégamment imprimé: *Macaroneana Andra*, et déjà,

en 1855, il avait fait tirer à 50 exemplaires une plaquette: *De la Littérature macaronique,* et quelques raretés bibliographiques de ce genre : l'histoire de la littérature macaronique, depuis son origine jusqu'à nos jours, se trouve ainsi faite et parfaite; il n'y a plus à y revenir.

Quelques Anglais, fervents bibliophiles, conçurent en 1853 l'idée de fonder un nouveau club littéraire, émule de ceux qui fonctionnent avec ardeur dans la Grande-Bretagne (le *Roxburghe Club* de la *Cambden Society* et bien d'autres). Le duc d'Aumale, alors habitant de la terre de l'exil, M. Van de Weyer, lord Houghton, lord Dufferin, furent les promoteurs de cette association; le nombre des membres, fixé d'abord à 36, fut ensuite porté à 40.

Delepierre fut élu secrétaire de la *Philobiblon Society;* il était impossible de faire un meilleur choix : c'était bien *the right man in the right place.* Dans l'espace de neuf années, la Société a publié six volumes que forment les communications de ses membres au sujet de diverses questions d'histoire ou de littérature. On trouvera l'énumération de ces travaux (parmi lesquels il en est d'un vif intérêt pour la France) dans le tome XI ou *Appendix* du *Bibliographer's Manual* de Lowndes.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que Delepierre prit très au sérieux les fonctions que lui avait conférées l'acclamation unanime de ses collègues; il ne se borna point à enrichir les *Mélanges* (*Miscellanies*) dont il dirigeait la publication (tirée à fort petit nombre) de divers travaux intéressants où se retrouve l'attachement qu'il portait à son pays natal[1]; il fit paraître, sous le titre d'*Analyse des travaux de la Société des Philobiblon* de Londres, un volume fort curieux signalant ce qu'il y a de plus substantiel dans ces essais qui, même en Angleterre, ne passent sous les yeux que d'un bien petit nombre de lecteurs.

Personne n'ignore à quel point abondent, chez les écrivains anciens et même chez les modernes, les fables, les *farfalloni* (comme disent les Italiens), les récits controuvés, les assertions mensongères (un grand journal a affirmé que l'Inquisition avait fait brûler Galilée). Lancelloti avait abordé quelques coins de cet immense domaine, dans un ouvrage dont il a paru en 1772 une traduction française, *les Impostures de l'histoire* (2 vol. in-12); il y avait là de quoi tenter la curiosité de Delepierre et son esprit de critique, mais il n'a publié qu'une faible partie de ses investigations à cet égard; les *Historical Doubts* contiennent des observations sur les récits relatifs à la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, à Richard III, à Jeanne d'Arc.

Un des principaux ouvrages de Delepierre porte le titre de *Tableau de la littérature du centon chez les anciens et chez les modernes* (Londres,

1. Nous citerons: *l'Abbaye de Melrose et les Ouvriers flamands; les Belges restaurateurs de l'art musical en Europe; les Plus anciens imprimeurs de la Belgique et de l'Angleterre.*

1875, 2 vol. in-4°). Là encore se retrouve l'étendue des recherches les plus persévérantes, mises en œuvre avec un goût judicieux. A toutes les époques et dans tous les rangs, des écrivains souvent d'un rang distingué s'étaient amusés à écrire des *centons*, c'est-à-dire des pièces de vers ou de prose composées de phrases rapportées et disposées de manière à donner à ces lambeaux réunis un tout autre sens que celui qu'elles avaient primitivement.

Ce n'était d'ailleurs qu'un amusement, un de ces *lusus poetici* dont la liste serait longue, mais il y a parfois dans ces compositions de l'originalité, des rapprochements inattendus et piquants; elles sont éparses dans des volumes rarement feuilletés, où l'on ne songe pas à aller les chercher, ou bien, imprimées séparément, elles forment des opuscules sur lesquels il est difficile de mettre la main. En les passant en revue, en les faisant connaître par des reproductions fidèles ou par des extraits judicieux, Delepierre a rendu à la science des livres un service dont il est juste de lui savoir le meilleur gré.

Parmi les portions les plus curieuses de la bibliographie, on peut, sans contredit, ranger celle qui embrasse les ouvrages composés par des aliénés; les visionnaires, les utopistes, les faux prophètes, les régénérateurs du genre humain se sont montrés à toutes les époques. Notre siècle en a fourni de nombreux exemples; les uns pâlissent sur l'Apocalypse, les autres veulent fonder des religions nouvelles; l'émancipation de la femme, son rôle providentiel dans la société nouvelle ont fait tourner bien des têtes depuis Guillaume Postel en 1536. Nodier avait effleuré ce sujet dans un piquant article dont s'était enrichi le *Bulletin du Bibliophile;* Delepierre l'aborda avec empressement. Son *Essai sur l'histoire des fous*, auquel il ajouta plus tard un *Dementiana* (in-4°, 44 pages), présente une foule de détails égarés, de citations fort curieuses; mais la matière est loin d'être épuisée, bien des fous n'ont pas été connus du rédacteur de cet *Essai,* et il n'a pas osé ranger parmi les aliénés des écrivains célèbres qui montrent cependant dans leurs œuvres les symptômes les mieux caractérisés d'une monomanie incurable[1].

Une des préoccupations les plus vives, les plus générales de l'homme, c'est de pénétrer les mystères du monde invisible; bien avant que Dante eût écrit son immortelle *Comédie,* des visionnaires, des hagiographes, des légendes, avaient retracé le tableau des joies réservées aux élus, des peines infligées aux méchants. Fouillant dans ces naïfs témoignages de la pieuse crédulité de nos ancêtres, Delepierre y puisa les matériaux d'un livre des plus curieux, *le Paradis et l'Enfer décrits par ceux qui les ont vus.*

Nous devons nous restreindre : aussi n'accorderons-nous qu'une

1. On annonce comme prochaine la publication à Bruxelles d'un travail sur *les Fous littéraires,* destiné à rendre bien plus complet l'*Essai* de Delepierre.

mention rapide à deux volumes, chacun d'une étendue considérable, et qui abordent deux sujets forts curieux : *la Parodie*, qui s'est toujours attachée aux grandes productions littéraires afin de leur donner un côté ridicule, et *les Supercheries* employées par de nombreux auteurs désireux de se déguiser. L'infatigable Quérard avait déjà, de son côté, enlevé bien des masques, mais, adoptant un autre plan, le bibliographe belge est parvenu à ajouter bien des choses au vaste travail de son devancier.

Nous ne nous arrêterons pas à d'assez nombreux opuscules que Delepierre livra à l'impression, en se bornant à un tirage fort restreint et non destiné au commerce. Il s'occupa ainsi tour à tour des rébus du bouffon italien Gonella, des livres mangés par leurs auteurs, de divers points curieux d'histoire ou de littérature; il n'attachait point d'importance à ces brochures, qui toutefois méritent fort d'être recherchées; s'il les faisait imprimer pour les communiquer à quelques amis, c'était dans le but de conserver des notes qu'il avait prises dans le cours de ses vastes lectures et qui, restant enfouies dans un de ses cartons, étaient exposées au risque de périr.

Indépendamment de ses ouvrages imprimés, Delepierre laisse de nombreux manuscrits, travaux entrepris, qu'il n'eut pas le temps d'achever, notes dont il se réservait de faire usage. Nous savons qu'il s'occupait depuis longtemps de recherches sur les auteurs de facéties latines (Bebelius, Brissonius, Barlandus, Melander, etc.), portion piquante et jusqu'ici inexplorée de la science des livres : nous croyons que l'on a trouvé dans ses cartons une suite aux *Historical Doubts.*

Nous ne doutons pas que le gendre de Delepierre, M. N. Trübner, un des libraires les plus actifs et les plus intelligents de Londres, ne se fasse un pieux devoir de livrer à la publicité tout ce qui sera en état de voir le jour.

Terminons par un détail biographique.

Delepierre s'était allié à des familles d'un rang élevé en Angleterre; il épousa en premières noces miss Emily Napier, sœur de lord Napier de Magdala, le chef heureux et habile de l'expédition en Abyssinie; il en eut deux filles; l'une mourut en bas âge, l'autre a épousé M. Trübner. Devenu veuf, Delepierre épousa une veuve dont le mari, officier distingué de l'armée du Bengale, avait été tué à l'ennemi, dans une bataille livrée sur les bords de l'Indus; elle lui survit.

Bordeaux, 25 décembre 1879.

GUSTAVE BRUNET.

DES RELIURES

AVEC LE CIMIER DU DAUPHIN

JAMAIS créature humaine ne débuta dans la vie sous de plus heureux, sous de plus brillants auspices que le prince dont je vais dire quelques mots à propos de livres portant ses armes.

Seul fils légitime de Louis XIV, il porta, pendant près de cinquante ans, le titre de grand dauphin, depuis sa naissance jusqu'à sa mort (de 1661 à 1711).

Il eut Montausier pour gouverneur, Bossuet et Huet pour précepteurs, c'est-à-dire les trois hommes de France que recommandaient le plus la vertu, l'éloquence, l'érudition.

Ce fut pour lui, *ad usum Delphini,* que ses maîtres firent rédiger ces savants commentaires des principaux auteurs latins, en soixante-quatre volumes, dont Louis XIV paya l'impression plus de 200,000 francs.

Que devint l'élève de si grands maîtres? Écoutez les réponses de Mme de Maintenon et de Saint-Simon : « Feu monseigneur, dit la première dans une de ses lettres, savait à cinq ou six ans mille mots latins et *pas un* quand il fut maître de lui. » Voici comment s'exprime le second, et je ne cite que les traits les plus indulgents : « Monseigneur était sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir... Sans conver-

sation, sans amusement, je dirais volontiers sans sentiment et sans pensée. »

Le pauvre prince dont la marquise et le duc donnaient une si triste idée était-il donc seul coupable de tant d'ignorance? lui avait-on, comme on le devait, présenté le savoir sous un jour aimable et séduisant? Mme de Montausier, sa première gouvernante, cette digne fille de la *précieuse* duchesse de Rambouillet, le duc son mari, gouverneur austère et peu capable de se dérider jamais, Bossuet lui-même, précepteur d'un roi futur plutôt que d'un enfant inappliqué, n'ont-ils pas, en lui parlant du haut de leur vertu et de leur génie, effarouché sa jeune et timide intelligence, que l'âme tendre et caressante d'un Fénelon aurait sans doute éveillée et alléchée, en ne lui montrant d'abord de la science que les sourires et les merveilles?

Quoi qu'il en soit, le prince, pour qui le grand roi faisait imprimer une précieuse collection de livres, devait avoir une bibliothèque. J'ai cherché dans l'*État de France* pour l'an 1708, trois ans avant sa mort, le nom de son bibliothécaire; dans plus de vingt pages consacrées à la *maison de Monseigneur le Dauphin,* j'ai pu trouver par exemple le nom de celui qui, *pour avoir soin des Cravattes de Monseigneur, recevait cent louis d'or d'appointements,* j'y ai appris aussi que, depuis 1682, « Monseigneur le dauphin aimant la chasse du loup entretenait une meute de cent chiens et soixante chevaux de selle pour six lieutenants ordinaires, quatre piqueurs et autres »; mais quant à un bibliothécaire, si Monseigneur en avait un, il ne figure pas dans la longue énumération des fonctionnaires de sa maison.

J'ai été plus heureux chez les bouquinistes : de temps en temps j'y ai rencontré, et c'était sans les chercher, bon nombre de volumes dont je vais dresser la liste. Ils sont tous reliés en veau brun, d'un style plutôt solide qu'élégant. Au bas du dos j'y ai remarqué,



imprimé en or, le cimier dont voici la reproduction : ce sont les armes du dauphin, qui sont, comme on sait, d'or au dauphin d'azur, crêté, oreillé et barbeté de gueules.

On verra, en parcourant la liste qui suit, que quatre seulement de ces volumes ont été imprimés après 1711, date de la mort du dauphin. Le plus grand nombre l'ont été de 1678 à 1706, c'est-à-dire de sa dix-septième à sa quarante-cinquième année.

Si l'on réfléchit que c'est le hasard qui a jeté, à de longs intervalles, ces volumes entre mes mains, on en devra conclure que la bibliothèque dont elles sont les épaves devait être assez nombreuse et que les bibliophiles qui prendront la légère peine de jeter un coup d'œil au bas du dos des vieux livres ne manqueront guère d'augmenter considérablement cette liste et peut-être même de rencontrer de désirables renseignements manuscrits sur la bibliothèque du grand dauphin.

Voici la liste en question. Les chiffres à gauche indiquent le nombre de volumes.

1. Imagines... imperatorum... apud Raphelengium, 1599.
1. Les Religions du monde; traduit de l'anglais, 1666.
1. Histoire romaine... traduite par Cousin, 1678.
1. De la fréquente communion..., 1683.
1. Vie de saint Chrysostome, 1683.
7. Abrégé de la philosophie de Gassendi en 7 tomes, 1684.
10. Horace, de Dacier, 1684.
3. Les Travaux de Mars, 1684 et 1685.
2. Œuvres meslées de M. de S. Evremont, 1690 et 1692.
1. Liber psalmorum, 1691.
1. Conquête du Mexique, 1691.
1. Traduction des Bucoliques, 1691.
1. École des arpenteurs, 1692.
4. Le Nouveau Testament du père Quesnel, 1693.
1. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, 1693.
1. Lettres de saint Basile, 1693.
1. Vie de Cassiodore, 1694.
1. Le Monde condamné, 1695.
1. Discours sur l'histoire universelle à Monseigneur le dauphin. La date est 1691 sur le titre; sur le privilège, 1695.
2. Les Éléments de l'Histoire, par de Vallemont, 1696.
2. La vie de J.-C., par de Montreul, 1696.
1. Histoire des aventures de Kémiski, 1697.
2. Lettres du cardinal d'Ossat, 1698.
2. Conférences... ecclésiastiques, 1698.
1. Modèles de conversations, par l'abbé de Bellegarde, 1698.
1. Mœurs des Israélites, 1700.
1. L'Apocalypse traduite en françois, 1702.
2. Vie de Rancé, 1702.
2. Conquête du Pérou, 1706.
1. De l'existence de Dieu, par Fénelon, 1721.
4. Révolutions d'Angleterre du père Daniel, 1724.

1. Des Instruments de mathématiques, par Bion, 1725.
1. Le Grand Trictrac, 1738.

Il faut joindre à cette liste de 63 volumes ceux fort nombreux de l'*Histoire des ouvrages des savans* de Basnage et de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* d'Ellies Dupin.

Au sujet de ce dernier, j'ai constaté que l'exemplaire de son *Histoire des controverses* porte sur le titre d'un volume la note manuscrite suivante :

« Ex libris monasterii Sancti Theoderici prope Remos, congregationis S. Mauri. Catalogo inscriptus 1698. »

Or le volume porte la date imprimée de 1697 ; on en peut conclure que les ouvrages d'Ellies Dupin ne faisaient que passer par la bibliothèque du prince qui en faisait don à l'abbaye bénédictine de Saint-Thierry-lez-Reims.

De tous ces livres, quatre seulement ont été imprimés après 1711, année de la mort du dauphin. On doit comprendre que le relieur ait pu se servir après cette époque de fers qui après tout trouvaient peut-être leur emploi pour les livres du nouveau dauphin. Ainsi l'attribution des livres de la liste précédente à la bibliothèque du grand dauphin se trouve justifiée par la date de leur impression, qui est pour la plupart contemporaine du prince.

Dans ce nombre total de volumes qui n'est pas inférieur à cent, on remarquera qu'il ne se trouve que deux ouvrages latins, *Imagines Imperatorum* et *Liber psalmorum*. Cette énorme prédominance des livres français sur les livres latins ne surprendra pas le lecteur qui sait la singulière consolation que donnait le jeune prince à une dame affligée qui lui racontait ses malheurs : « Eh ! madame, lui répliqua-t-il, que diriez-vous donc si vous faisiez des thèmes ? »

J'ai atteint le but que je me suis proposé dans cette communication, si elle engage quelques bibliophiles à jeter un rapide et facile coup d'œil au bas du dos de leurs vieux livres et de ceux qu'ils pourront rencontrer. Ils y reconnaîtront plus d'une fois, il n'en faut pas douter, le cimier du dauphin et contribueront à établir le catalogue d'une bibliothèque intéressante, puisqu'elle contenait sans doute les ouvrages que donnaient à un prince les écrivains des cinquante dernières années d'un grand règne.

J.-P.-A. Madden.



Heliog. Dujardin — Imp. A. Quantin

TRAUTZ-BAUZONNET
RELIEUR

TRAUTZ-BAUZONNET

RELIEUR

DANS l'esprit de quiconque n'est pas bibliophile, le nom de l'artiste qui fait l'objet de cette petite étude est bien probablement inconnu, et on le chercherait vainement, du reste, dans tous les recueils biographiques actuels. En revanche, ce nom est très familier à tous les amateurs de livres et de belles reliures, et c'est à eux que s'adressent les quelques lignes qui suivent.

Georges Trautz, dit Trautz-Bauzonnet, parce que, comme cela se fait dans le commerce ou dans l'industrie, il avait accolé à son nom celui de son prédécesseur, est le relieur de notre époque, et peut-être de toutes les époques, dont les travaux ont été le plus recherchés de ses contemporains.

Dans les dernières années, la vogue de ses reliures était arrivée à la manie, à l'exagération, presque à la folie. Un volume relié par lui acquérait de suite aux enchères ou chez les libraires une plus-value égale à deux ou trois fois le prix de la reliure, et quelquefois même il était coté bien davantage.

Quoique Trautz-Bauzonnet fît payer très cher ses travaux, on se les disputait avec acharnement, et certains amateurs auraient fait des bassesses pour en obtenir. Cependant il faut être bien enthousiaste de l'art « d'habiller un livre » pour se résigner à payer la reliure la plus simple du moindre petit volume une centaine de francs, et la reliure avec mosaïque d'un volume tout aussi exigu, environ 2,000 ou même

3,000 francs. C'est ce qui arrivait fréquemment. Et, de même que les amateurs de peinture sont tout joyeux et tout fiers de posséder, même en l'achetant au poids de l'or, une toile d'un maître recherché, de même les bibliophiles s'estiment heureux d'avoir à montrer à leurs amis une reliure signée de Trautz-Bauzonnet.

C'est que cet artiste, véritablement épris de son art, avait conservé, ou plutôt avait fait renaître les bonnes traditions des plus fameux relieurs des siècles précédents, tout en donnant à ses œuvres un cachet si personnel qu'un amateur un peu exercé les reconnaît au premier coup d'œil. C'est que Trautz avait su prendre à chacun des maîtres anciens ce qu'ils avaient de meilleur, en évitant les défauts de tous. On voyait qu'il avait étudié la manière dont les fameux artistes du XVIe siècle, surtout la famille des Nicolas Ève et Clovis Ève, relieurs des rois de France Henri II, Henri III, Henri IV, de Marguerite de Valois (la reine Margot), décoraient les splendides reliures qu'ils étaient chargés d'exécuter. Il avait appris avec Le Gascon, cet artiste charmant, ce doreur d'une si grande habileté, qui vivait à l'époque de Louis XIII, à appliquer sur de bonnes reliures ces charmants petits fers, si admirablement gravés que les artistes modernes ont grand'peine à les imiter. Il savait donner à son travail cette fermeté, cette solidité que nul n'a poussée à un plus haut degré de perfection que le fameux Du Seuil, le premier relieur du siècle de Louis XIV. Il était arrivé presque à acquérir la perfection du corps de travail et de l'élégance dans l'ensemble dont Boyet, qui reliait à la fin du XVIIe siècle et dans les premières années du XVIIIe, nous a laissé des types pour ainsi dire inimitables, Enfin il avait su tirer parti, en les étudiant, des gracieux types de reliure créés en grand nombre par Padeloup, le relieur du Régent et de tous les grands bibliophiles de la première moitié du XVIIIe siècle.

Je ne parlerai pas des Derome, des Anguerran, des Mouillié, des Bradel, qui ont produit certainement de fort jolies reliures, mais n'en étaient pas moins des relieurs de la décadence, et dont les travaux sont en général entachés d'une certaine négligence, assez en rapport du reste avec les mœurs efféminées de leur époque. Peut-être malgré cela a-t-il puisé chez Derome le goût de quelques-unes de ses belles mosaïques.

Lorsqu'une renaissance arrive, elle se fait remarquer en toutes choses. Les belles-lettres, les arts, les sciences, l'industrie, tout s'en ressent et marche de pair et en même temps vers le progrès, vers la perfection. Sans remonter aux temps anciens, ni même à ces belles époques du XVIe et du XVIIe siècle où l'esprit et l'art humain ont pris un si grand développement, est-ce que nous ne retrouvons pas la confirmation de cette vérité dans l'épanouissement intellectuel, artistique et scientifique qui a marqué l'intéressante période de 1830 à nos jours? — Je ne dis rien du présent, qui est discutable, ni de l'avenir, dans lequel il faut avoir confiance, mais dont on ne peut répondre.

Étant donc admis les progrès indéniables de la littérature en particulier, ce qui conduit naturellement aux progrès de la bibliographie et de la bibliophilie, l'art de la reliure devait nécessairement suivre aussi la même marche ascendante. Vers 1830 à 1840, les Purgold, les Thouvenin, les Bauzonnet, laissant de côté les traditions médiocres, sinon mauvaises, du Directoire, de l'Empire et de la Restauration, commencèrent à donner aux amateurs ces belles et solides reliures qui, en trois générations d'artistes, devaient acquérir l'élégance et la richesse de celles de Trautz-Bauzonnet.

Né en 1808, à Pforzheim, petite ville du duché de Bade, G. Trautz commença dès l'âge de quatorze ans à apprendre le métier de relieur, à Heidelberg, où il resta de 1822 à 1825. Devenu ouvrier à dix-sept ans, il travailla successivement dans différentes villes d'Allemagne, à Munich, à Nordlingen, à Stuttgart, à Wurtemberg. Enfin, en 1830, il vint à Paris, où il débuta dans l'atelier d'un petit relieur nommé Kleinhans, chez lequel il resta trois ans. Ce fut en 1833 qu'il entra, comme doreur, chez Bauzonnet, qui avait succédé à Purgold, en épousant sa veuve. Dès les premières années, Trautz fit remarquer les reliures de son maître pour le goût et la richesse de leur ornementation, et il acquit en peu de temps une sûreté de main qui ne lui a presque jamais fait défaut, même dans les derniers temps de sa vie. Car, deux ou trois ans avant de mourir, il a encore exécuté, pour de grands amateurs, quelques reliures ornées de riches mosaïques, qui peuvent compter parmi ses œuvres les plus remarquables.

En 1840, il épousa Mlle Purgold, belle-fille de Bauzonnet, dont il devint dès lors l'associé. Il resta avec son beau-père pendant plusieurs années, jusqu'à ce que celui-ci lui eût abandonné son atelier, en 1851. Pendant cette période de onze ans, les reliures furent signées Bauzonnet-Trautz. Quoique à cette époque les travaux des deux associés fussent déjà excellents, les amateurs ne commencèrent à les rechercher beaucoup et à leur attribuer un grand prix que lorsque Trautz eut définitivement pris la direction de l'atelier. Depuis lors, cette belle passion des bibliophiles pour les reliures signées Trautz-Bauzonnet n'a fait que s'accroître, et maintenant que le maître est mort, on peut se demander où s'arrêteront les folies qu'on n'a cessé de faire pour en obtenir.

M. G. Trautz était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1869. Il est le premier relieur qui ait obtenu cette distinction.

Cet artiste est mort à Paris, le 6 novembre 1879, âgé de soixante et onze ans[1]. Il n'a laissé de fait aucun successeur, son fils ne s'étant jamais occupé de reliure; et il ne voulait, paraît-il, enseigner son secret de doreur à personne. Mais il avait chez lui, depuis très longtemps, un excellent

1. Une chose curieuse à constater, c'est que son beau-père, M. Bauzonnet, lui a survécu, quoiqu'il soit âgé aujourd'hui de près de quatre-vingt-dix ans.

ouvrier, M. Motte, chargé de ce qu'on appelle dans le métier *le corps de travail,* qui continuera d'exécuter les nombreuses reliures que les bibliophiles avaient confiées à Trautz-Bauzonnet et que celui-ci n'a pas eu le temps de terminer. — Mais qui sera chargé de la dorure, de l'ornementation ? M. Motte s'en est-il jamais occupé ? C'est ce que nous ignorons. Peut-être que les amateurs exclusifs qui n'admettent pas d'autres doreurs que Trautz en seront maintenant réduits à se contenter des reliures sévères auxquelles les jansénistes ont donné leur nom. S'il ne tombe pas un jour ou l'autre du ciel, sous la forme d'un ange ou d'un séraphin, un doreur au visage transfiguré, aux ailes et aux pinceaux étincelants, pour fasciner les amateurs difficiles, nous sommes peut-être condamnés, malgré les gracieuses compositions de deux ou trois artistes nouveaux, qui marchaient presque de pair avec Trautz, à voir revivre le jansénisme, sinon au sein de « notre mère l'Église », au moins dans l'art de la reliure du XIX[e] siècle.

JULES LE PETIT.

LES GRANDES BIBLIOTHÈQUES

AUX ENCHÈRES

LA VENTE FIRMIN-DIDOT

CERTES le temps des grandes bibliothèques particulières est passé. A notre époque fiévreuse et agitée, où chacun s'empresse de vivre et de jouir au plus vite, s'inquiétant déjà s'il vivra et surtout s'il jouira demain; où le bien-être matériel est à son comble et a remplacé presque exclusivement les satisfactions morales et intellectuelles; où l'argent, cette divinité métallique qui préside maintenant aux destinées humaines, a pris la première place dans le culte des générations nouvelles, avec ses dignes acolytes, l'intérêt et l'ambition; où la jeunesse ne prend même plus le temps d'étudier, de lire et de s'instruire, tant elle a hâte de dévorer elle-même sa part de la vie actuelle; où rien n'est plus apprécié pour son mérite propre, ni pour la somme de joie intellectuelle qu'on en retire, mais bien pour la valeur qu'on lui attribue en espèces sonnantes, un homme qui aurait la malencontreuse idée de former une importante bibliothèque d'étude, de travail, aussi bien que de lecture et d'amusement, serait considéré au moins comme un naïf et serait en butte aux railleries des bibliomanes et aux quolibets des spéculateurs.

Aussi ne faut-il pas songer à voir un seul de nos contemporains, si indépendant d'esprit et de caractère qu'il soit, déroger entièrement aux idées nouvelles et composer une collection de livres dans le genre de celles d'Aug. de Thou, de Colbert, du duc de La Vallière, du duc d'Aumale, d'Ambroise Firmin-Didot.

On s'attache surtout maintenant à former de tout petits musées, dans lesquels on fait entrer quelques raretés bibliographiques, un certain nombre de volumes provenant de personnages célèbres, des reliures anciennes ou modernes,

signées d'artistes habiles des différents siècles, un petit nombre d'éditions rares des classiques, des volumes illustrés (presque exclusivement ceux du XVIIIe siècle), et c'est tout ou à peu près. Lorsqu'un amateur possède un millier de volumes au plus dans ces différents genres, on le considère comme un être extraordinaire, comme un accapareur, lorsqu'on ne va pas jusqu'à dire que dans sa bibliothèque volumineuse « il doit y avoir beaucoup de livres médiocres ».

Il faut dire aussi que les livres se vendent si cher! Tout le monde voulant posséder les mêmes ouvrages, les privilégiés de la fortune seuls peuvent se les procurer, car la rivalité des amateurs pour un petit nombre de livres en a fait nécessairement augmenter le prix dans des proportions considérables. Si le goût des bibliophiles n'était pas aussi exclusif et s'ils n'avaient pas autant de tendance à ressembler au troupeau de Panurge; en un mot, s'ils ne voulaient pas tous posséder des raretés, rien que des raretés et des curiosités, il se trouverait bien assez de livres intéressants pour les contenter tous, et il ne serait pas utile d'être un disciple ou un héritier de Crésus pour réunir une bonne bibliothèque.

Celle d'Ambroise Firmin-Didot, sur laquelle j'apporte ici quelques notes rétrospectives, était une des dernières collections particulières auxquelles on peut donner le nom de « bibliothèques ». M. Didot, qui n'était pas seulement un bibliophile ardent, mais encore un savant et un travailleur, avait groupé, autour de deux à trois mille ouvrages précieux et rares, un grand nombre d'autres livres, de manuscrits, de documents de toute sorte, pouvant lui servir dans ses recherches et dans les travaux qu'il a publiés. Il est bon d'ajouter aussi que sa fortune lui permettait de se livrer sans réserve à sa passion pour les bons et beaux livres. Aussi a-t-il laissé une réunion presque incomparable de manuscrits de tous les siècles, quelques-uns même antérieurs à l'époque de Charlemagne, et un nombre considérable de volumes imprimés, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours.

Des intérêts de famille ayant forcé les héritiers de M. Didot à vendre, malgré leur grande fortune, cette admirable bibliothèque, le catalogue en fut dressé par M. Pawlowski, son bibliothécaire, et c'est d'après ce catalogue, dont les deux premières parties ont déjà paru, précédant chacune une grande vente, que je vais citer ici quelques-uns des principaux ouvrages, en indiquant les prix auxquels ils ont été adjugés.

La première vente fut faite au mois de juin 1878. Elle contenait 715 ouvrages, dont 70 manuscrits et 645 imprimés, tous pris dans les séries des Belles-Lettres et de l'Histoire. On y voyait entre autres: dans la série des Belles-Lettres, deux copies du *Roman de la Rose* (nos 33 et 34), toutes deux du XIVe siècle; — un poème de Marguerite de Valois, intitulé *la Coche* (no 40), superbe manuscrit du XVIe siècle, orné de charmantes miniatures et revêtu d'une très riche reliure de Bauzonnet-Trautz, qui a été vendu 20,100 fr.; — deux manuscrits (nos 66 et 67) sur la mort et les funérailles de la reine Anne de Bretagne, qui ont atteint les prix de 13,100 fr. et de 10,100 fr.; — les *Chroniques de Normandie*, splendide et très important manuscrit du XVe siècle, enrichi d'un grand nombre de miniatures de premier ordre (no 64), qui s'est vendu 51,000 fr., etc.

Dans les imprimés, aussi bien il faudrait citer presque tout, si l'on voulait faire ressortir suffisamment le mérite et l'intérêt de cette curieuse réunion. Je me bornerai ici, à cause de l'exiguïté de la place qui m'est réservée, à donner les titres de quelques ouvrages des plus curieux.

On y voyait, par exemple, un volume précieux dont on attribue l'impression à Gutenberg, le *Catholicon, de Joh. de Janua*, daté de 1460, de format in-folio, qui a été vendu 7,900 fr.; — les différentes *Oraisons funèbres* de *Bossuet*, en éditions originales, dont deux seulement, celles de Henriette de France et de

Henriette d'Angleterre (nº 85), réunies en un volume relié en maroquin ancien, ont été vendues 5,000 fr.; et celle du prince de Condé (nº 88), avec deux autographes, l'un de Bossuet et l'autre de Condé, vendue seule 3,100 fr.; — la traduction des *Idylles de Bion et Moschus* par Longepierre (nº 102), exemplaire de l'auteur, relié en maroquin ancien doublé de maroquin avec les insignes de la Toison-d'Or, vendu 10,900 fr.; — *les Œuvres de Sannazar*, en latin (nº 124), édition de Venise, 1535, in-8º, exemplaire orné d'une riche reliure, ayant appartenu à Grolier, avec sa devise, vendu 5,800 fr.; — pas moins de onze éditions du *Roman de la Rose*, dont la première (nº 125), in-folio, reliée en maroquin doublé par Trautz-Bauzonnet, a été vendue 5,500 fr., et l'édition de Vérard (nº 127), petit in-folio, reliée par Lortic, 8,000 fr.; — nº 150, un volume imprimé à Bruges, par Colard-Mansion, en 1477, *Lestrif de fortune*, in-folio, relié par Duru, vendu 21,500 fr.; — un grand nombre de poètes français du xvᵉ siècle et du xviᵉ, les Gringore, les Bouchet, *le Chevalier aux Dames* (nº 216), contre-partie du *Roman de la Rose*, vendu 11,100 fr.; — dix-huit éditions des Œuvres de Clément Marot, les *Marguerites* de la reine Marguerite de Navarre, les Œuvres de Du Bellay, de Maurice Sceve, de Belleau, de Jamyn, de Ronsard, de Baïf, de Vauquelin de La Fresnaye, etc.; — la plupart des poètes du xviiᵉ siècle, Régnier, Malherbe, Racan, Boileau, tous en premières et rares éditions; — plusieurs éditions des *Fables de La Fontaine*, dont celle de 1755-59, en 4 volumes in-folio, ornés de figures d'Oudry, reliés en maroquin ancien, vendue 3,550 fr.; — la plupart des Œuvres des auteurs dramatiques anciens, Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Plaute, Térence, Sénèque; — le vieux théâtre français du xvᵉ siècle, plusieurs mystères, entre autres le *Mystère des Actes des Apôtres*, imprimé en 1537, vendu 4,000 fr.; — un grand nombre d'éditions collectives ou séparées des pièces de Corneille, de Molière et de Racine, entre autres l'édition des *Œuvres de Corneille*, de 1644-1648-1652, 3 volumes in-12 (nº 450), vendus 5,050 fr., et l'édition de 1664-1666, des mêmes Œuvres, en 4 volumes (nº 454), exemplaire extraordinaire, avec figures au quatrième volume, reliure ancienne en maroquin, 14,400 fr.; — un bon nombre de romans de chevalerie, environ soixante-cinq, dont celui du *Saint-Graal* (nº 565), le premier livre de la Table-Ronde, imprimé en 1523, exemplaire de Louis XIV, relié en maroquin ancien, vendu 7,600 fr.; — *le Livre de Cleriadus et Meliadice* (nº 578), daté de 1495, exemplaire unique sur vélin, relié par Trautz-Bauzonnet, vendu 19,100 fr., et *Olivier de Castille* (nº 582), imprimé vers 1492, exemplaire unique, relié en maroquin doublé, par Trautz, 20,000 fr.; — plusieurs éditions précieuses de Rabelais, des éditions des *Cent Nouvelles nouvelles*, etc.

Dans l'Histoire, on remarquait les *Chroniques de France*, dites *de Saint-Denis*, la *Chronique Martiniane des papes*; — l'*Histoire ecclésiastique de Nicéphore* (nº 669), exemplaire de Charles IX, vendu 1,200 francs; — le nº 671, *Pauli Jovii..., De Vita Leonis decimi*, exemplaire de Grolier, orné d'une riche reliure, vendu 3,850 francs; — les œuvres de Xénophon en grec, *Xenophontis... quæ extant opera* (nº 679), édition de 1581, exemplaire revêtu d'une reliure dorée à petits fers d'une grande richesse, et ayant appartenu à Jacques Iᵉʳ, roi d'Angleterre, fils de Marie Stuart, beau volume vendu 6,000 francs; — le nº 687, *Procopius, De Bello persico*, 1509, volume in-4º, vendu 6,000 francs à cause de sa riche reliure, exécutée pour Maioli; — la fameuse *Chronique de Froissart* (nº 695), édition de Vérard, 4 tomes en 3 volumes in-folio, vendue 5,500 francs; — et le numéro suivant (696), celle de *Enguerran de Monstrellet*, qui y fait suite, édition de Vérard, 3 tomes en 2 volumes in-folio, exemplaire imprimé sur peau de vélin, orné d'une très riche reliure éblouissante de dorures sur des mosaïques, de Lortic, vendu 30,500 francs; — et un grand nombre d'autres ouvrages précieux.

Mais c'est surtout dans la seconde vente, faite au mois de mai 1879, et renfermant les trois grandes séries de la Théologie, la Jurisprudence, les Sciences et Arts, que se sont trouvés les plus beaux spécimens de manuscrits anciens, et il y en avait de vraiment merveilleux. Je voudrais pouvoir en citer beaucoup, car je n'aurai certainement de longtemps l'occasion d'en voir et d'en apprécier d'aussi beaux en aussi grand nombre. Mais je suis obligé d'abréger et je me bornerai à en désigner quelques-uns.

Le plus important de la collection était, sans contredit, le célèbre *Missel de Charles VI*, porté sous le n° 17, cet admirable manuscrit que l'on considère comme ayant été exécuté au commencement du xve siècle, pour le roi de France Charles VI, et qui a appartenu ensuite à sa fille Catherine, femme de Henri V, roi d'Angleterre, et à plusieurs rois leurs descendants. Ce livre superbe, écrit sur beau vélin, est orné de 107 grandes miniatures et 428 petites, plus deux frontispices, le tout illustré par des artistes de l'école de Bourgogne. Il a atteint le prix de 76,000 francs et a été acquis par M. Auguste Fontaine, libraire à Paris, contre les libraires anglais, qui l'auraient fait entrer sans doute au British Museum.

Parmi les plus beaux et les plus chers après celui-là, je citerai le n° 30, *Officium beatæ Mariæ Virginis*, qui était un joli manuscrit assurément, mais dont le plus grand mérite consistait dans sa provenance, puisqu'il avait appartenu à Anne d'Autriche, qu'il était revêtu de ses armes, et dans une charmante et riche reliure en maroquin rouge doublé de maroquin rouge, ornée à l'intérieur et à l'extérieur des plus gracieuses dorures qu'ait exécutées Le Gascon. Aussi ce ravissant petit livre a-t-il été vendu 27,000 francs.

Un autre genre de mérite, peut-être plus sérieux encore, plus réel et surtout plus artistique, recommandait le n° 26 à l'attention des amateurs délicats. C'était un petit livre d'heures de format in-16, enrichi de 56 grandes et petites miniatures de l'école flamande, les plus fines et les plus belles qu'on puisse rêver. On attribue ces miniatures ou au moins les plus importantes au célèbre artiste flamand Jean Memling. C'est assez dire, et il n'est pas besoin d'ajouter qu'il a été chaudement disputé et que l'acquéreur l'a payé un bon prix, 20,800 francs.

A côté de ces trésors, il y avait différents beaux manuscrits de la Bible, des Psautiers en latin, des Évangéliaires, l'*Apocalypse, commentée par S. Beatus* (en latin), très précieux manuscrit du xiie siècle, avec de nombreuses et curieuses figures peintes, n° 11, qui s'est vendu 30,500 francs; — une autre histoire de l'Apocalypse, n° 12, manuscrit du xive siècle, avec 96 miniatures, vendu 15,300 francs; — des *Graduale*, différents autres missels, entre autres le *Missale Ecclesiæ Turonensis* (n° 27), splendide manuscrit sur vélin du commencement du xvie siècle, orné de miniatures d'un dessin et d'un coloris admirables, exécutées par des artistes de l'école de Touraine, vendu 20,000 francs; — un délicieux petit bijou de manuscrit, *Abrégé de l'instruction du chrétien*, etc... (n° 37), écrit par le fameux calligraphe Jarry, et revêtu d'une riche reliure de Le Gascon, ornée à petits fers et au pointillé, vendu 8,000 francs; — plusieurs livres d'heures superbes et de provenances illustres; divers ouvrages de droit, de philosophie, de sciences.

Enfin, et je le mets à part, le dernier, à cause de son caractère tout différent de celui des autres, — le curieux petit recueil porté sous le n° 45, et nommé facétieusement le *Livre d'heures de Bussy-Rabutin.* Livre d'heures!... De quelles heures entend-on parler? C'est un petit album contenant huit portraits admirablement peints, par ordre du spirituel et facétieux comte de Bussy, et qui représentaient, ainsi qu'on le savait dans le temps, quelques personnages de la cour, dont les femmes avaient... fait des faux pas. Il est probable que ce mauvais sujet de Bussy avait de bonnes raisons pour être sûr de son fait. On se servait,

paraît-il, à cette époque, d'un mot assez *euphémique* pour les désigner, et c'est à ce propos que Boileau aurait écrit ces vers assez significatifs :

> Moi, j'irais épouser une femme coquette?
> J'irais, par ma constance, aux affronts endurci,
> Me mettre au rang des *saints* qu'a célébrés Bussy?

Cette charmante galerie des *saints*, renfermée dans une jolie reliure du temps, a atteint le prix de 25,000 francs. M. Didot l'avait payée 20,000 francs. Il eut un joli mot lorsqu'on lui apporta ce bijou : « C'est bien peu de... saints pour autant d'argent, » dit-il. En effet, Bussy ne désespérait pas d'introduire d'autres... bienheureux dans son reliquaire, car il y restait encore huit feuillets blancs.

Qui sait le nombre de ceux que nous y verrions aujourd'hui, si une lettre de cachet et un emprisonnement à la Bastille, pour d'autres satires, n'étaient venus arrêter le galant comte de Bussy dans ses... canonisations?

Je passe maintenant aux livres imprimés, et je constate que dans cette seconde partie les ouvrages précieux étaient encore en grand nombre.

En première ligne, on voyait quelques ouvrages de la plus haute importance et de la plus grande curiosité, des spécimens d'impression de gravures sur bois et de caractères gravés, comme cela se faisait avant l'invention des lettres mobiles par Gutenberg, des xylographes en un mot. D'abord le n° 46, *Ars moriendi*, précieux recueil xylographique de format petit in-folio, orné de curieuses figures, et dont l'exécution est attribuée à Laurent Coster, imprimeur hollandais; ce volume a été vendu 18,000 francs; — le n° 47, l'*Apocalypse*, première édition xylographique, que l'on croit avoir été exécutée en Allemagne, contenant les figures les plus bizarres et les plus primitives, vendu 14,500 francs; — le n° 48, autre édition xylographique de l'*Apocalypse*, aussi d'origine allemande, et contenant des figures du même genre que celles de la précédente, vendu 5,900 francs.

Parmi les imprimés plus récents, on rencontrait, dans la Théologie, le *Nouveau Testament* (n° 67), imprimé à Lyon vers 1474, que l'on regarde comme l'un des premiers livres français imprimés en France, petit in-folio, vendu 3,550 francs; — le n° 70, *Rationale divinum officiorum*, imprimé à Mayence, en 1459, sur vélin, orné d'une riche reliure du xve siècle, vendu 6,000 francs

On remarquait, dans la Liturgie, environ soixante-dix livres d'heures, imprimés en France ou à l'étranger, dont l'un des plus beaux, le n° 103, *Heures à l'usage de Rouen*, imprimé par Vérard en 1488, orné d'une riche reliure à mosaïque par Capé, a été vendu 6,900 francs; et plusieurs autres, publiés par Geoffroy Tory ou Simon de Colines, qui ont atteint aussi des prix élevés. — On voyait, dans la série des divers théologiens, le n° 167 entre autres, l'*Orloge de Sapience*, imprimé en 1493, sur vélin, petit in-folio, richement relié par Trautz-Bauzonnet, vendu 9,500 francs.

La Jurisprudence n'était représentée que par un petit nombre de livres, mais ils étaient presque tous précieux. Je n'en citerai que deux, le *Coustumier du pays de Poictou*, n° 178, imprimé en 1514, seul exemplaire connu, ayant appartenu à François Ier, dont il porte les armes sur la reliure, vendu 5,500 francs; — et le n° 179, *Coustumes... de Bourbonnoys*, volume in-8°, imprimé vers 1521, seul exemplaire connu, sur vélin, relié par Trautz-Bauzonnet, vendu 5,000 francs.

Je passe rapidement, dans les Sciences et Arts, sur les différentes éditions de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Xénophon, etc., pour arriver à un ouvrage italien intéressant et fort rare, sur le duel, n° 238, *G. B. Susio. I tre libri... della Inguistitia del duello*, 1555, exemplaire curieux,

revêtu d'une riche reliure aux armes du connétable Anne de Montmorency, vendu 5,000 francs. Je vois ensuite le n° 258, Ambroise Paré, *la Manière de traiter les plaies faictes tant par hacquebutes que par flèches... et par la pouldre à canon*, imprimé en 1552, exemplaire unique sur vélin, dédié à Henri II, et revêtu d'une riche reliure du temps, vendu 6,000 francs.

Il faudrait pouvoir citer tous les volumes sur les Beaux-Arts, les ouvrages ornés de figures sur bois ou sur cuivre qu'avait réunis cet amateur éminent et érudit, qui a écrit de si excellentes choses sur ces différents sujets. Les livres d'emblèmes, les recueils de danses macabres, qui ont atteint de si grands prix, les volumes contenant des relations et des représentations en gravures de fêtes publiques, etc., formaient une partie importante du catalogue. Mais j'ai déjà donné à cette notice une assez grande extension et je suis obligé de m'arrêter. Je terminerai en citant le fameux recueil de *Quarante-quatre dessins originaux de Holbein*, pour le célèbre ouvrage *les Simulacres de la mort*, auquel M. Didot a consacré une curieuse notice dans son *Essai sur la gravure sur bois*. Ce précieux recueil a atteint le prix de 20,000 francs.

Les résultats de ces deux ventes et de la vente d'estampes, dans laquelle se trouvaient les gravures les plus rares, depuis celles des maîtres anciens jusqu'aux œuvres des artistes du XVIIIe siècle, ont été superbes, et le total dépasse déjà 2 millions. La première vente de livres avait produit à peu près 850,000 francs; la seconde, 905,000 francs environ, et la vente des gravures, plus de 500,000 francs.

Et, si ce sont là les parties les plus précieuses et les plus importantes de la fameuse collection dont il s'agit, il reste encore un bien plus grand nombre de volumes intéressants, mais de moindre valeur, qui seront, paraît-il, mis aux enchères à leur tour dans plusieurs autres ventes.

Si je me suis arrêté un peu longuement sur ces détails, qu'on me le pardonne; j'ai des circonstances atténuantes, car on se complaît dans la description comme dans l'admiration de tant de trésors. Et la critique que l'on aurait pu faire ici, au sujet d'un certain nombre d'exemplaires qui laissaient un peu à désirer, tombe d'elle-même devant un ensemble de raretés et de curiosités de premier ordre, que l'on aurait cherchées vainement ailleurs.

J. de Beauchamps.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Une collection de documents officiels, portraits et autographes de l'empereur Napoléon Ier, formant un recueil de trois gros volumes in-4°, vient d'être vendue à Londres pour la somme de 451 liv. 10 sh. (11,287 fr. 50).

— Jean de Paris, du *Figaro*, donne cette intéressante recette pour trois questions qui lui furent adressées : 1° *D'où proviennent les taches de rousseur des livres? 2° Comment les empêcher de se produire?* 3° *Comment les faire disparaître?*

Les taches de rousseur proviennent de la mauvaise qualité du papier ; elles sont produites soit par la présence de quantités infiniment petites de fer, qui s'oxydent à la longue, soit par une transformation partielle, sous l'influence de l'humidité, de la cellulose qui forme la base du papier. Cela dit nous dispense de répondre à la deuxième question et nous permet d'aborder la troisième.

Pour enlever les taches de rousseur sur le papier, il faut les humecter avec du chlore liquide, puis, quand elles ont disparu, laver avec soin à l'eau pure d'abord, et ensuite à l'eau additionnée d'un peu d'hyposulfite de soude, qui a la propriété d'atténuer les effets destructifs du chlore. Si ce moyen ne suffisait pas, remplacer le chlore par quelques gouttes soit d'acide oxalique, soit d'acide chlorhydrique ou d'acide nitrique, étendus d'eau.

— On annonce de Londres que la veuve de M. Henry Huth est décidée à ne pas mettre en vente la riche bibliothèque de livres rares et curieux formée à si grands frais par son mari. Cette bibliothèque, qui a fait l'admiration de tous les bibliophiles admis à la visiter, sera donc conservée intacte. Son catalogue, déjà fort avancé, formera cinq volumes.

— *Quel a été le créateur des caractères elzéviriens?* — La réponse à cette question se trouve dans un document récemment découvert par M. Pieters, l'auteur des *Annales des Elzévirs*. Il a trouvé une lettre datée du 3 janvier 1681, adressée par la veuve de Daniel Elzévir à la veuve de Moretus, à Amsterdam, dans laquelle la première propose la vente de sa fonderie de caractères; elle appelle en même temps l'attention sur le fait que la vente doit comprendre une grande quantité des matrices gravées par Christophe Van Dyck, « le meilleur maître de l'époque, » comme elle le nomme elle-même.

— MM. Sampson Low et Cie, de Londres, publient *the Life and Letters of Madame Bonaparte, par Eugène-L. Didier.* Il s'agit ici de Mme Bonaparte-

Patterson, qui épousa Jérôme Bonaparte, le plus jeune des frères de Napoléon Ier, à Baltimore, en 1803, et mourut, il y a quelques années, dans un âge avancé. Napoléon ne voulut jamais reconnaître ce mariage et força son frère d'épouser une princesse de Wurtemberg. Longtemps après, Jérôme, détrôné, se promenant avec l'ex-reine de Westphalie, dans une galerie de Florence, rencontra Mme Bonaparte-Patterson : « Voilà ma femme américaine, » dit-il, et il passa son chemin.

— La commission directrice du musée Plantin se propose d'ouvrir au public, à l'occasion de la fête communale d'Anvers, six nouvelles salles qui compléteront le merveilleux ensemble de richesses qui fait de ce musée l'une des curiosités les plus admirables qui soient au monde.

Une visite récente faite à cette demeure incomparable nous a permis de constater avec grande joie les soins religieux apportés par la ville d'Anvers au classement intelligent de tant de trésors.

L'aménagement des diverses salles a été fait avec un goût digne des plus sincères éloges, et, tout en appropriant certaines parties de la maison à la destination qui lui était réservée, MM. Rosseels, administrateur, et Max Rooses, bibliothécaire, ont tenu à laisser à la demeure du grand imprimeur anversois sa véritable physionomie.

Les salons du rez-de-chaussée, contenant les tableaux, dessins et les admirables manuscrits que l'art des enlumineurs a transformés en chefs-d'œuvre, composent une galerie véritablement unique.

Et dans cette enfilade des chambres du premier étage donnant sur la cour, sous ces pupitres vitrés, dans ces cadres multiples, la gravure flamande revit entière dans ses manifestations les plus pures et les plus éclatantes.

Parmi les nouvelles salles figurera sans doute la grande bibliothèque. Mais la surprise véritable pour les bibliophiles, les artistes et les amateurs sera le rétablissement de la *boutique des livres* de Plantin, première pierre du monument glorieux qu'il a élevé par son *travail* et sa *persévérance* et que ses descendants nous ont précieusement conservé.

Il est question sérieusement de faire une grande place, aux fêtes de 1880, aux industries d'art anciennes. Que cette Exposition soit internationale ou purement nationale, le musée Plantin tiendra le premier rang dans la section réservée aux manuscrits, livres et gravures; nous ne parlons pas des autres sections dans lesquelles les collections plantiniennes pourront rivaliser avec les richesses artistiques si nombreuses en ce pays.

— La *Société des Bibliophiles bretons* s'est réunie à Nantes le 30 octobre dernier. — M. de La Borderie entretient la réunion de l'histoire de l'imprimerie à Nantes dans la première moitié du XVIe siècle. Il insiste sur la rareté des impressions de cette époque et demande à tous les bibliophiles de s'appliquer à en trouver de nouvelles; il les prie aussi de vouloir bien lui donner connaissance de toutes les impressions bretonnes des XVIe et XVIIe siècles qui seraient en leur possession, afin de préparer la continuation de l'*Histoire de l'Imprimerie en Bretagne*, dont la première partie (XVe siècle) a été publiée l'année dernière par la Société des Bibliophiles bretons. — *Exhibitions.* — Inventaire du Trésor des Chartres de Bretagne, manuscrit du XVIIe siècle. — Œuvres poétiques inédites de Bonnet de La Verdière, né à Nantes en 1727. — *Les Regrets d'Ollenix du Mont-Sacré* (Nicolas de Montreux), volume rarissime imprimé à Nantes en 1591, in-4°. — Un traité de logique intitulé *Introductiones in terminos*, Rennes, XVIe siècle, in-4° gothique, avec une curieuse marque typographique. — *Demo-*

sterion de Roch Le Ballif, Rennes, 1578 (volume très rare). — Médaille en argent, grand module, avec toutes les armoiries des ducs de Lorraine. — Médaille en bronze, grand module, frappée à l'effigie de La Moricière, et lettre autographe de La Moricière.

— *Un Poème français de Richard Cœur-de-Lion.* — On vient de découvrir dans la bibliothèque de la ville de Trèves (Prusse rhénane) un intéressant manuscrit. C'est un fragment d'un vieux poème français dont l'auteur, d'après les notes qui se trouvent au bas du texte, est Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre. Jeté par une tempête sur les côtes de Dalmatie, à son retour de Terre Sainte, Richard Cœur-de-Lion avait été retenu prisonnier par l'empereur Henri VI à Mayence, à Worms, puis au château de Trifels, où le retrouva son favori le poète Blondel. C'est pendant sa captivité en Allemagne qu'il aurait composé ce poème, qui a pour titre : *Sainte Nonna et son fils saint Devy.*

— *La Valeur du vieux papier.* — La Hollande compte parmi ses nombreuses institutions de charité une « Société du vieux papier ». Les catholiques romains des Pays-Bas (au nombre de 1,200,000) envoient annuellement au pape le produit de la vente des vieux magazines, journaux, pamphlets et livres. L'année dernière, cette Société a reçu 412,000 livres de vieux papier, qu'elle a vendues 10,000 florins, et le montant en a été expédié à Rome.

— Le *Printing Times and Lithographer* rend compte d'un singulier procès intenté par les éditeurs de *Bow Bells* contre MM. Benjamin Brooks et fils, marchands d'estampes à Londres, pour avoir, en décembre 1877, publié une circulaire dans laquelle ils faisaient défense, sous peine de poursuites en dommages-intérêts, de mettre en vente, exposer ou distribuer aucune copie du *Huguenot*, gravure d'après Millais, qui ne porterait pas l'estampille de MM. Brooks. Les défendeurs, de leur côté, intentaient une action reconventionnelle en contrefaçon contre les propriétaires de *Bow Bells* pour avoir illégalement copié le dessin du *Huguenot*. Le fait est que ces derniers l'avaient trouvé dans une publication allemande et l'avaient reproduit en couleur, comme modèle de tapisserie. Le tribunal a donné raison à MM. Brooks et condamné les propriétaires de *Bow Bells* à leur payer 5 shillings par exemplaire du dessin, moitié au profit de la couronne et moitié au profit des défendeurs. Or, comme il y a, dit-on, plus de 25,000 exemplaires de vendus, c'est au moins 150,000 francs à payer, sans compter les frais du double procès.

— La revue italienne *Il Buonarotti* relate ce renseignement curieux : « Un des lecteurs les plus infatigables dont l'histoire fasse mention est Antonio Magliabechi. Dès son enfance, il avait abandonné, pour lire, la profession d'orfèvre, et semble n'avoir jamais connu d'autre plaisir que celui de lire avec rage, sans rien penser de lui-même, mais en retenant tout ce qu'il lisait; si bien que les savants de son temps avaient recours à lui comme à une bibliothèque vivante. On connaît l'anagramme que fit de son nom le P. Angelo Finardi : *Is unus bibliotheca magna.*

Or, si l'on réduit à des chiffres approximatifs ses longues lectures, il résulte qu'il n'a pas pu lire plus de 25,986 volumes in-8°, en supposant que, depuis l'âge de dix ans jusqu'au jour de sa mort (il mourut à quatre-vingt-un ans), il en fût arrivé à dévorer par jour un volume de ce format, ce qui, du reste, est matériellement impossible, même à un Magliabechi. »

— *Das Buch der Schrifft, enthaltend die Schrifften und Alphabete aller*

Zeiten und aller Volker des gesammten Erdkreises. (Le Livre de l'Écriture, contenant les caractères et alphabets de tous les temps et de tous les peuples de la terre, arrangés et élucidés par Carl Faulmann.) *Vienne*, Imprimerie impériale, 1878, in-4°, pp. xii-272.

Voici un livre d'une utilité incontestable et le plus complet en son genre qui ait encore paru. Les efforts antérieurs de Auer et Ballhom, non seulement étaient plus circonscrits, mais leurs données relativement à l'écriture hiéroglyphique et cunéiforme étaient erronées. L'Amérique figure ici pour huit dialectes différents; l'Afrique pour quatorze, y compris le cophte, l'éthiopien et le punique. Le caractère chinois est divisé en dix-sept classes, suivant le nombre des traits nécessaires pour former chaque mot séparé. Viennent ensuite les langues basées sur l'usage des alphabets : le samaritain, l'hébreu, le moabite, le phénicien, etc. Chacun des alphabets, au nombre de plusieurs centaines, est accompagné d'un texte explicatif. Il y a aussi une liste des abréviations hébraïques, latines, allemandes, italiennes, françaises et anglaises; et même les caractères de la sténographie n'ont pas été omis. L'auteur chargé de ce travail par le docteur Von Beck, conseiller aulique, directeur de l'Imprimerie impériale de Vienne, paraît s'être acquitté de sa tâche avec un zèle au-dessus de tout éloge.

— *Une imprimerie japonaise.* — Les avantages de l'écriture alphabétique ne sont nulle part plus appréciables que dans une grande imprimerie. Le compositeur a sous la main tous les caractères dont il peut avoir besoin, et un enfant peut apprendre sa casse en quelques heures. C'est une tout autre affaire lorsque chaque mot nécessite l'emploi d'un caractère distinct, comme en Chine et au Japon. Un correspondant, décrivant les ateliers d'impression d'un journal japonais, dit qu'une fonte complète de caractères comprend 50,000 types, dont 3,000 sont d'un usage courant. Les caractères sont disposés sur des rayons dans l'atelier de composition, comme des livres dans une salle de lecture, et les compositeurs se promènent à travers le bâtiment, faisant leur choix des types, et prenant en même temps un salutaire exercice. Avec une pareille abondance de caractères, il n'est pas étonnant que les lettrés japonais soient forcés d'être des hommes d'une grande intelligence et d'une haute instruction.

— On sait qu'il y a un projet de loi tendant à isoler totalement la Bibliothèque nationale et à garantir ainsi contre tout accident les bâtiments qui contiennent tant de collections d'une valeur inappréciable.

Or cet établissement comprend, d'après *la Liberté* :

1° Un département des imprimés, composé de *cinquante kilomètres* de rayons, sur lesquels reposent 2,200,000 volumes, dont une grande partie est formée de livres rares et précieux. Le développement de ces rayons a lieu sur cinq étages de planchers en fer, à jour, éclairés seulement par le haut. Jamais on n'y allume de lumière, et le chauffage ne s'y fait qu'au moyen d'appareils à air chaud;

2° Un département des manuscrits, riche de 100,000 volumes;

3° Une exposition de l'histoire de l'écriture et de l'imprimerie, installée dans la galerie Mazarine, décorée par Romanelli, et dont le complément de décoration vient de faire l'objet du concours des Gobelins;

4° Une salle de lecture qui possède 20,000 volumes;

5° Une section très riche de cartes et plans;

6° Un département des estampes, qui compte plus de 2,500,000 pièces conservées dans 15,000 volumes et 4,000 portefeuilles;

7° Une exposition des sciences géographiques;

8° Des archives;

9° La salle où se trouvent les fameux globes de Coronelli et des appareils de cosmographie et d'astronomie de la plus grande valeur;

10° Un département des médailles et antiques, doté de plus de 150,000 médailles, monnaies, etc;

Le nombre des lecteurs a été, l'année dernière, de 58,961. En 1867, il n'était que de 34,472.

Un de nos correspondants d'Allemagne *nous adresse les précieux renseignements qui suivent :*

La célèbre collection de livres et gravures ayant rapport à l'ornementation, qui a appartenu à l'architecte M. Dessailleur, vient d'être acquise (par le détour de l'Angleterre, à ce qu'il paraît) par le gouvernement prussien. Elle fera partie ou du Cabinet royal d'estampes ou du musée des Arts industriels *(Deutsches Gewerbe Museum)*. On est en train d'en dresser le catalogue, qui sera probablement imprimé.

— *Molière und seine Bühne. Molière-Museum. Samuelwerk zur Forderung des Studiums des Dichters*, etc. *Molière et sa scène. Musée Molière. Recueil pour propager l'étude du poète en Allemagne*, publié avec la collaboration de plusieurs savants par le docteur Henri Schweitzer. Tel est le titre d'une nouvelle publication spéciale consacrée au grand poète. Le premier cahier (matériaux biographiques relatifs à Molière) comprend cv et 52 pages, plus la reproduction d'une ancienne gravure allemande, *Sixte V et Molière au pays des morts.* Prix : 5 fr. 60 cent. [1].

— On fait dans ce moment la vente des estampes et des livres relatifs aux beaux-arts ayant appartenu à feu M. Druguelin, marchand d'estampes. Le nom de M. Druguelin est très connu, même en France. La collection, qui à présent est vendue aux enchères, comprend environ 3,000 numéros, anciennes gravures, eaux-fortes, gravures sur bois et livres relatifs aux beaux-arts. Le catalogue est orné du fac-similé d'un grand nielle de l'ancienne école florentine, *la Vie et le Couronnement de la Vierge* (épreuve unique).

Nous donnerons prochainement la liste des principaux articles avec les prix qu'ils ont atteint.

— L'administration des musées royaux d'Allemagne vient d'inaugurer une nouvelle publication de haute importance sous le titre de *Jahrbuch der koniglich preussischen Kunstsammlungen* (*Annales des collections d'art appartenant à l'État*). Berlin, 1880. Ces annales, publiées avec un grand luxe typographique, seront composées de quatre cahiers trimestriels, de cinq à six feuilles chacun, de format petit in-folio, et imprimées sur très beau papier de Hollande. Chaque cahier contiendra plusieurs gravures soit à l'eau-forte, soit sur bois, des fac-similés, etc. [2]. Le prix est 25 francs par an. Le premier cahier, qui est devant

1. L'éditeur, quoique âgé de soixante et onze ans, est un « homo novus » comme écrivain, et son ouvrage s'en ressent. Le style en est lourd et confus; mais comme il donne beaucoup de dates et de faits, il est à supposer que même les érudits français trouveront quelque chose de nouveau et d'intéressant à glaner.

2. Le rédacteur est le Dr R. Dohme, bibliothécaire particulier de l'empereur et attaché à la direction de la Galerie nationale royale.

nous, contient : 1° Partie officielle : compte rendu des acquisitions et du mouvement général des collections d'art de l'État pendant la période du 1er avril au 1er octobre 1879. 2° Études d'arts : les médailles italiennes du xve siècle, par le docteur Giulius Friedlaender, directeur du cabinet numismatique royal; — nouvelles acquisitions du Cabinet d'estampes. Ancienne gravure italienne, portrait de femme, profil à gauche, par le docteur Fr. Lippmann, directeur du cabinet royal d'estampes. *Avec le fac-similé de cette gravure en photogravure;* — les sarcophages de la sacristie de San Lorenzo, par le docteur H. Grimm, professeur à l'université de Berlin; — lettre d'Albert Dürer à Kress, autographe appartenant au Cabinet royal d'estampes, par le docteur Fr. Lippmann. *Avec fac-similé;* — peintures murales au couvent des Prémontrés de Brandebourg; — histoire de l'origine du crucifix, etc.

— L'ouvrage de Schnaase, *Geschichte der bildenden Künste* (*Histoire des beaux-arts*), vient d'être terminé. Commencé en 1843, il se compose de huit volumes grand in-8°, avec un très grand nombre de figures sur bois. Le prix est de 132 francs.

O. U.



J. P. Le Bas inv. et Sculp.

LES GRANDES COLLECTIONS

DU XVIIIe SIÈCLE

LE CABINET DES FÉES.

I



Nous entreprenons aujourd'hui un long travail, une espèce de *Revue rétrospective* de certaines grandes collections du XVIIIe siècle, *Voyages, Contes, Romans, Histoire, Littérature* proprement dite, dont nous tâcherons de dégager, chemin faisant, les traits charmants, naïfs ou profonds qui s'y trouvent, suivant le sage précepte du bonhomme que dans les ouvrages d'esprit *on ne doit prendre que la fleur*.

Combien de perles, combien de diamants enfouis dans cette poussière, sous cet amas confus d'in-folio! perles et diamants qui ne verront jamais le jour, à moins — comme cela est souvent arrivé — que quelque romancier à la mode, ou un auteur dramatique dans l'embarras, c'est-à-dire en quête de sujets, ne les en tire furtivement et ne fasse miroiter ensuite à nos yeux leurs mille facettes, en les enchâssant dans une action, dans une intrigue toute faite, toute trouvée, qu'ils nous donnent comme le fruit brillant et spon-

tané de leur cerveau. Les plagiaires sont plus nombreux à notre époque qu'on ne le suppose généralement. Ils passent au milieu de nous le front haut et avec impunité, grâce à l'attention distraite du public pour tout ce qui a trait à la littérature, et grâce aussi — il faut bien le dire — à notre ignorance des écrivains qui nous ont précédés et procréés. Déjà nous avons surpris un des auteurs les plus en renom, Alfred de Musset, en flagrant délit d'*emprunt anonyme,* en démontrant, pièces en main, que le proverbe publié sous son nom et ayant pour titre : *On ne saurait penser à tout,* est la reproduction à peu près mot à mot, et presque scène par scène, d'un autre proverbe compris dans le tome XI, pages 216 à 248, du *Recueil général des proverbes dramatiques* en vers et en prose; Londres-Paris, 1785, 16 volumes in-12[1].

Nous allons commencer nos investigations, si vous le voulez bien, par les charmantes et poétiques fictions du *Cabinet des Fées,* par cette vaste collection de 37 volumes in-8°, publiée à grands frais en 1785-1786, sous la rubrique d'Amsterdam et de Paris, et que décorent coquettement de délicieux dessins de Marillier.

L'éditeur, M. Mayer, s'est proposé de réunir dans ce recueil tous les récits fantastiques et imaginaires répandus alors, non seulement en France, mais encore dans les pays étrangers. Contes *arabes,* contes *persans,* contes *tartares* et *mogols,* contes *orientaux,* contes *indiens,* tout s'y trouve à côté des *Soirées bretonnes* et des contes *français,* ou plutôt *gaulois,* à proprement parler.

Pour le moment, nous nous en tiendrons à ces dernières compositions exclusivement nationales, qui défrayeront et au delà le présent article.

Ces vieux contes, qu'a bégayés notre chère France à son berceau, étaient originairement des espèces de légendes populaires, des récits de bonne femme et de *nourrice,* qui circulaient et se répétaient de proche en proche, sans avoir jamais été écrits jusqu'au jour où Charles Perrault les rassembla comme en une gerbe variée et fleurie à laquelle son nom est resté attaché : car, ainsi que l'a démontré M. Walckenaër, Perrault n'a pas inventé le sujet de ses contes; il n'a fait que les recueillir et les rajeunir, en les fixant parmi nous sous une forme heureuse et pittoresque, d'où il suit qu'il peut être regardé comme le père, comme l'initiateur de ce que nous appellerons la *moderne féerie.*

1. Voir *Correspondance inédite de Collé.* Paris, Plon, 1864, in-8°, page 387.

Quoi qu'il en soit, on l'eût fort étonné, ainsi que le fait observer avec raison M. Victor Fournel, si on lui avait dit que, de tous les ouvrages laborieusement dus à sa plume, un tout petit livre de contes (auquel il attachait si peu d'importance qu'il l'avait publié tout d'abord sous le nom de son fils encore enfant) serait à peu près le seul qui transmettrait son nom à la postérité.

Si *Peau-d'Ane* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême[1].

C'est par ces deux vers naïfs et devenus légendaires que le bon La Fontaine a exprimé ses sympathies pour le genre de littérature auquel nous nous proposons de consacrer une série d'articles dont le nombre, quel qu'il soit, sera loin d'épuiser la matière.

Qui peut se flatter, en effet, de dire le dernier mot sur ce monde ondoyant et sans cesse nouveau du conte et du roman? Le champ est vaste, sans limites, comme l'imagination qui le crée, comme la fantaisie qui le pare et le vivifie.

Il faudrait remonter à l'enfance du monde pour déterminer l'origine du merveilleux. On s'est attaché, à grand renfort de dissertations savantes et quelquefois puériles, à établir cette origine. Les uns l'ont attribuée à la fois aux peuples du Nord et du Midi, d'autres à ceux de l'Orient, et surtout aux Indiens, dont le grand fabuliste Pilpay paraît être le premier qui ait fait parler les bêtes, ce qui était beaucoup plus fort que d'introduire sur la scène les fées et les enchanteurs, qui vinrent plus tard[2].

Bref, les débris et, si l'on peut dire, les émiettements de toutes ces fables, de tous ces contes, en un mot, de toutes ces inventions plus ou moins naïves ou ingénieuses, mais toujours gracieuses et pittoresques, servirent aux Grecs, dit-on, pour composer leur mythologie, qui fut adoptée en partie par les Romains; ensuite les Maures auraient reçu cet héritage des Orientaux, comme les Provençaux le recueillirent des Grecs et les Bretons des Danois.

Tout cela peut être vrai au point de vue de la tradition, et nous l'acceptons pour tel, bien que nous professions généralement quelque

1. M. Édouard Fournier a remarqué que ce n'est pas au conte de *Peau-d'Ane*, écrit par Perrault, que La Fontaine a fait allusion, mais au récit oral qui courait le monde, attendu que les deux vers précités parurent en 1678 et que le conte de Perrault ne fut publié qu'en 1694, c'est-à-dire seize ans après. (*L'Esprit des autres*, Dentu, page 135.)

2. Pilpay vivait, selon les uns, 2,000 ans avant J.-C., et 250 ans seulement, selon d'autres. Dans ce dernier cas, il serait postérieur à Esope, qui florissait 600 ans avant l'ère chrétienne. Laquelle de ces allégations est exacte? On l'ignore.

défiance à l'endroit de certaines découvertes se rattachant à l'antiquité, à cette nuit des temps où les plus habiles sont obligés de marcher à tâtons, à l'aventure, et d'avouer leur insuffisance, ou de bâtir des théories, des systèmes problématiques et ambitieux, fragiles monuments de leurs préjugés ou de leur orgueil[1].

Nous serons beaucoup plus modeste. Nous nous abstiendrons de nous livrer à ces doctes élucubrations, à ces vaines recherches sur l'origine du merveilleux et l'amour des fables. Nous pensons tout bonnement, sans y mettre tant de finesse, que l'homme a de tout temps voulu être amusé, et que, la réalité ne l'amusant pas beaucoup, il a cherché ailleurs des distractions.

Destinés d'abord à l'enfance, ces récits méritèrent d'être appelés par nos pères le *catéchisme moral de la bonne éducation;* puis l'âge mûr y prit goût, leur lecture s'étendit, se généralisa et devint familière à l'homme du monde, qui y étudia l'art de conter agréablement, de dire avec grâce, tandis que l'élégante oisive, la femme à la mode, y trouvait sans fatigue, et en jouant de l'éventail, des ornements pour sa mémoire, de doux enseignements pour son esprit et son cœur.

Aujourd'hui, quand on lit les contes des fées, au langage si simple, au style si familier, où l'invraisemblable se prend au sérieux de si bonne foi, où l'innocent mensonge se mêle souvent à la plus pure morale, la malice à la bonhomie, l'extravagance au bon sens, on est tout étonné de l'impression qu'on éprouve; l'esprit se repose, le cœur se dilate, s'épanouit, le sang se rafraîchit, selon le mot de Mme de Sévigné; enfin il se fait en nous comme une espèce de détente et de transformation. C'est que ces récits forment un contraste frappant avec la littérature actuelle; on y trouve une diversion fortifiante et salutaire à ces romans malsains, à ces aventures violentes et brutales dont certains écrivains de nos jours nous inondent depuis trop longtemps, et qui ne peuvent qu'ajouter aux éléments de dissolution dont la société est menacée.

1. Nous avons lu beaucoup de livres écrits sur la matière, entre autres ceux des frères Grimm, de Max Müller, de Welcker, Schwartz, Mannhardt, Wolf, et de quelques auteurs français, et nous déclarons avec humilité que la lumière est loin d'être faite à nos yeux. Nous voyons à peu près partout des conjectures plus ou moins ingénieuses, des théories, des arguties d'école, et pas une démonstration, pas une explication nette et concluante.

II

C'est donc, comme nous l'avons dit, dans la *moderne féerie* que nous allons faire nos premiers voyages, nos premières excursions. Nous avons expliqué que nous nommons ainsi la période qui commence à Perrault et qu'il a inaugurée. C'est à lui, nous le répétons, que nous devons la renaissance, la naturalisation parmi nous des contes des fées; et nous verrons qu'il a eu des disciples, des imitateurs dignes de lui, notamment parmi les femmes.

Rappelons d'abord que les contes publiés par Perrault sont au nombre de douze, savoir : *le Chaperon rouge, Barbe-Bleue, la Belle au Bois dormant, le Chat botté, Cendrillon, Riquet à la Houppe, le Petit Poucet, Peau-d'Ane, l'Adroite Princesse, Griselidis, les Fées, les Souhaits ridicules.*

La plupart de ces contes sont si connus que nous n'y insisterons pas. Il suffit de les entendre nommer pour se représenter la physionomie des personnages qu'ils évoquent, leurs faits et gestes, de même que les principaux incidents qui s'y rattachent.

Que de doux souvenirs, que de suaves images ils réveillent! Il n'est pas un lecteur peut-être, pas une lectrice à coup sûr, qui ait oublié ces scènes de l'enfance, ces bonnes soirées passées en cercle autour du foyer où chacun se pressait, s'interrogeait du regard et du geste, et écoutait dans un religieux silence l'histoire plaisante de *Riquet à la Houppe* racontée par une tendre mère, ou la sombre légende de *Barbe-Bleue*, dont le grand-papa s'improvisait volontiers le complaisant historien. Et cette émulation studieuse et attentive, cette communauté d'émotion entre tous les membres de la même famille avait pour effet d'entretenir la bonne harmonie parmi eux, de les rendre solidaires dans leur plaisir, et de lier plus étroitement les pères à leurs enfants, les enfants aux pères.

On a laborieusement cherché et cru reconnaître dans certaines fables de La Fontaine des allusions, des sous-entendus, des épigrammes plus ou moins directes à l'adresse de personnages illustres de son temps, et même leur mise en scène sous la peau de quelque animal rusé, ambitieux ou cruel.

Nous connaissons assez celui que, par un euphémisme complaisant voisin de l'antiphrase, on est convenu d'appeler le *bonhomme*, pour être sûr qu'il était capable de bien des malices. Mais si nous pensons ainsi à l'égard de La Fontaine, à plus forte raison devons-

nous croire que les contes et les légendes dont nous nous occupons contiennent des allusions, des malices analogues à celles du soi-disant *bonhomme,* attendu que ces contes et ces légendes sont sortis des entrailles mêmes du peuple, de ce peuple gaulois, frondeur par excellence, qui, durant des siècles, n'a eu à sa disposition que l'arme de la satire pour se défendre et se venger des vexations, des injustices des grands.

D'un autre côté, on sait que, de concert avec Lamotte-Houdard et Fontenelle, Perrault prit une large part à la *Querelle des anciens et des modernes,* et se déclara pour ces derniers dont il proclamait la supériorité sur Homère, Virgile, Platon, Aristote, auxquels il opposait, dans un petit poème en vers médiocres,

> Les Régnier, les Maynard, les Gombaud, les Malherbe,
> Les Godeau, les Racan...
> Les galant Sarrazin et les tendre Voiture,
> Les Molière naïf, les Rotrou, les Tristan,
> Et cent autres encor, délices de leur temps...

Or, c'est probablement pour cette raison que certains éditeurs de ces contes ont prétendu que *le Petit Poucet* présentait la parodie de quelques passages de *l'Odyssée* et de la mythologie. Ainsi le *Petit Poucet,* ramenant chez son père, au moyen des cailloux blancs qu'il avait semés sur la route, ses frères abandonnés au fond d'une forêt, ferait allusion à Ariane aidant Thésée à sortir du labyrinthe, à la faveur d'un brin de fil. Le *Petit Poucet* chez l'ogre ne serait autre qu'Ulysse dans l'antre de Polyphème; et la manière dont il délivra ses frères, ajoute-t-on, est peut-être aussi adroite que celle dont Ulysse s'y prit pour délivrer ses compagnons[1].

Tout cela nous semble bien subtil et tiré de loin. Pourquoi ne verrait-on pas plutôt dans ces contes des personnages contemporains symbolisant l'orgueil, l'adresse, l'ambition, la cruauté, le ridicule? Il nous semble que l'inexpérience crédule est personnifiée dans *le Chaperon rouge,* de même que le dévouement, la modestie, la grâce, la vertu cachée le sont peut-être dans *le Chat botté, la Belle au Bois dormant, Cendrillon,* etc.

C'est là une hypothèse que nous hasardons et que pourront approfondir ceux qui ont signalé dans *Barbe-Bleue* cet affreux Gilles de Laval, maréchal de Rays, l'égorgeur breton du moyen âge[2].

1. *Cabinet des Fées,* tome I, page 11.
2. *Curiosités de l'Histoire de France,* par le bibliophile Jacob. Deshayes, 1858, in-8°, page 58.

Nous ferons ici notre première halte. La connaissance qu'on a généralement des contes publiés par Perrault nous dispense de plus longs développements. Dans notre prochain article, nous aborderons d'autres contes un peu moins connus, mais qui font aussi partie du *Cabinet des Fées* et dont les récits ont également bercé notre enfance. Il suffira de citer leurs titres pour exciter la curiosité et réveiller des sympathies qui sommeillent au fond de nos souvenirs. Pour le moment, nous nous bornerons à dire que ces contes, dont la plupart sont signés par des femmes d'un vrai talent, ne le cèdent guère à ceux de Perrault, soit pour la grâce de la narration, soit pour le choix et la poésie du sujet.

HONORÉ BONHOMME.



NOTE

SUR UN MANUSCRIT DU XVI[e] SIÈCLE

AYANT APPARTENU A MARGUERITE DE VALOIS

REINE DE NAVARRE

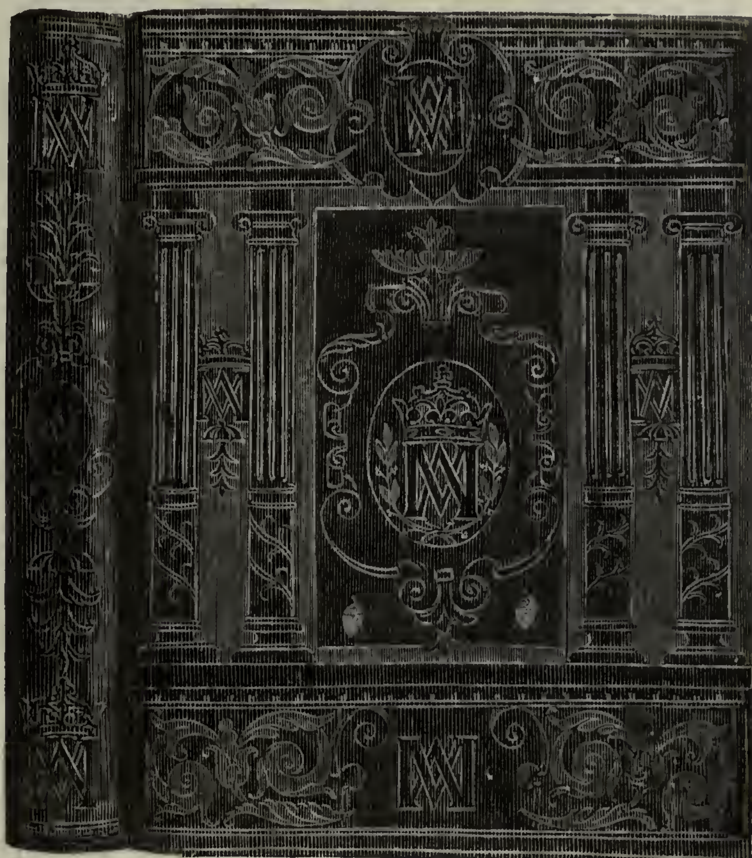
Un excellent bibliophile normand, M. le marquis de Blosseville, m'a communiqué avec une rare complaisance un fort beau manuscrit du XVI[e] siècle dont il est l'heureux possesseur.

Ce volume contient 358 feuillets dont 329 sont écrits. Le papier vergé très fort offre dans son filigrane une couronne fermée surmontant un écusson où l'on voit un B et au-dessous, dans une banderole, ce nom, Nicolas Lebé, qui est sans doute celui du papetier[1]. Le livre est doré sur tranches et de format in-4°. Il mesure 29 centimètres de hauteur sur 21 de largeur. — Sa reliure, bien qu'un peu détériorée, est fort belle et des plus précieuses. Elle est à compartiments en peau de diverses nuances. Sur un fond noir se détache un portique de couleur fauve à quatre colonnes d'ordre ionique. La frise et le stylobate sont ornés de rinceaux noir et or au milieu desquels un écusson en maroquin porte les lettres M V entrelacées. Ces mêmes lettres, que surmonte la couronne royale, figurent aussi dans les entrecolonnements. Enfin au milieu du portique elles se détachent, couronnées de même et entourées de lauriers, au centre d'un écusson plus grand et très orné.

1. C'est aussi le nom d'une famille de libraires parisiens des XVI[e] et XVII[e] siècles.

Cinq fois elles se répètent sur chaque plat du livre et trois fois sur les rinceaux dorés dont le dos est enrichi.

Or ces chiffres ainsi couronnés ne peuvent appartenir qu'à Marguerite de Valois, femme de Henri de Bourbon, roi de Navarre, et



RELIURE DU MANUSCRIT ICI DÉCRIT.

il y a tout lieu de penser que cette reliure a été faite pour elle par quelque habile ouvrier du temps, peut-être le fameux Clovis Ève, ou Nicolas son fils, qui était relieur du roi en 1578[1].

Les gardes sont de satin couleur bouton d'or.

Une des premières pages porte cette devise espagnole :

Por lo mas i no por mas.

1. Le *Traité des mésadventures des personnages signalez*, traduit de Boccace par Witard (Paris, 1578, in-8°) se vendait *chez Nicolas Ève, relieur du roy, demeurant au Cloz Bruneau, rue Chartière, à l'enseigne d'Adam et Ève.*

Aunque aya en todos los males.
Rdencion.
Non se espera en mi pacion.

Muy maior fuera no ueros.
Que sufros por perderos.

El trabaio es quien descubre.
La congoxa que se encubre.

A qui attribuer cette devise et ces vers? à Marguerite elle-même, ou à l'un de ses nombreux amants? C'est ce que la vérification de l'écriture pourrait décider. Étant de la main royale, ce serait un curieux et rare autographe.

Quant à l'intérêt littéraire du livre, il est tout entier dans les pages qui renferment les pièces ci-dessous désignées :

1° Discours de Ronsard commençant ainsi : *Encores, sire, que je ne me sois jamais exercé,* etc.

Il a été imprimé dans mon édition, mais sur une copie moins correcte.

2° Discours anonyme, dont les premiers mots sont : *Sire, j'ay tout besoin de me couvrir du même pavoy d'excuse qu'a mis devant luy M. de Ronsard.*

Je crois, à cause du début qui annonce un poète, et du : *Sire, j'ay dit,* formule qui termine les deux discours de Baïf mentionnés plus loin, devoir l'attribuer à celui-ci.

3° Discours de Desportes : *Je laisseray la définition de vertu, sa division,* etc. — Je suis porté à croire que les lignes ajoutées en marge de la dernière page et le nom P. Desportes, au-dessous, sont autographes.

4° Discours anonyme : *L'âme ha deux parties : l'une qui est le fondement et la racine de la raison,* etc.

Ce morceau est d'Amadis Jamyn. Il se voit dans le deuxième volume de ses œuvres (Paris, Le Mangnier, 1584, in-12), fol. 155.

5° Discours anonyme : *Sire, Alexandre le Grand estant encore jeune...*

Toutes ces compositions roulent sur la comparaison des vertus

morales avec les vertus intellectuelles et sont adressées au roi Henri III.

Suivent 5 feuillets blancs, après lesquels recommence une nouvelle série de discours également prononcés devant Henri III et rangés sous ce titre général : *Des passions humaines, de la joye et de la tristesse et laquelle est la plus véhémente.*

1° Discours de Baïf : *Sire, le très grand Dieu, tout bon et tout puissant, éternellement accomply de luy mesme,* etc.

2° De Desportes : *Sire, ayant à discourir devant vostre Majesté des perturbations de l'âme...*

3° D'Amadis Jamyn : *Pourceque nous discourons, sire,* etc. — Imprimé avec quelques variantes au deuxième volume de ses œuvres, fol. 157 et suivants.

4° De Ronsard : *Sire, ceste docte compagnie...* Non imprimé.

Après 4 feuillets blancs viennent quatre discours : *De l'Ire et comme il la faut modérer.*

1° Desportes : *Sire, la passion dont nous avons à discourir...*

2° Am. Jamyn : *Scavoir beaucoup de belles choses n'est pas si honorable,* etc. — Imprimé fol. 161 et suivant du deuxième volume de ses œuvres, avec quelques variantes et sans les deux premiers alinéas.

3° Ronsard : *Il me semble, sire, que les auteurs,* etc. — Inédit.

4° Baïf : *Sire, venant à parler après tant de sçavants,* etc.

La première série de ces discours est de la même main.

La deuxième et la troisième sont d'une autre écriture plus ferme et plus régulière, sauf le discours de Baïf, qui est d'un troisième copiste. Il y aurait lieu de vérifier si ce n'est pas un autographe.

Après 3 feuillets blancs commencent des *Définitions et axiomes de la physicque,* en 61 pages, puis des *Définitions de la métaphysique,* en 123 pages. — Je ne sais de qui sont ces deux ouvrages. Quant aux treize discours, ils ont été prononcés en 1576 dans cette assemblée que Henri III, selon d'Aubigné en son *Histoire universelle,* tenait deux fois la semaine en son cabinet. Connue sous le nom d'« Académie du palais », elle fut le type et la première origine de l'Académie française.

Le roi, qui se piquait d'éloquence et qui avait en réalité un certain talent pour la parole, présidait tout naturellement les séances de cette assemblée, qu'il avait fondée sous l'inspiration de Pibrac. Le premier qu'il y appela après celui-ci fut Ronsard. Il leur adjoignit Claude Dorron, Parisien, maître des requêtes, auteur de la rela-

tion de l'entrée du roi à Venise (Lyon, Rigaud, 1574), Pontus de Tyard, évêque de Châlons, Antoine de Baïf, Desportes, abbé de Tyron, dont la renommée poétique commençait, Du Perron, qui aspirait au cardinalat tout en composant des vers amoureux, et enfin quelques dames qui avaient étudié.

Le manuscrit de M. de Blosseville est donc une copie authentique du registre original, faite pour Marguerite de Valois, une de *ces dames qui avaient étudié,* et qui assistait évidemment, en qualité de membre, aux premières séances de cette Académie. Les pages blanches semblent avoir été réservées soit pour l'insertion des procès-verbaux, soit pour les discussions soulevées et les conclusions prises par le roi, à la suite des discours prononcés par les orateurs en titre. La vie agitée de la trop galante épouse du Béarnais n'aura sans doute pas permis que le travail fût poussé plus loin. Car il est constant que les séances se sont prolongées, d'autres dissertations analogues ayant été conservées, soit dans les œuvres d'Amadis Jamyn, soit dans celles de Ronsard, où j'ai inséré un discours sur l'Envie ayant la même origine, morceaux qui ne se trouvent point dans le curieux manuscrit dont je viens de faire la description.

PROSPER BLANCHEMAIN.

Château de Longefont, 15 novembre 1879.

Cet article est accompagné de deux Eaux-fortes de Jules Adeline *qui sont réservées spécialement aux abonnés du* LIVRE.



LES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE ROUEN



Il fut un temps où bibliothèque et musée de province étaient synonymes de solitude; et, en cherchant bien, on trouverait certainement encore quelques-unes de ces collections de médiocre importance, ouvertes au public — qui n'y vient pas — deux fois au plus par semaine.

Leur personnel se compose d'un modeste conservateur et d'un garçon de salle, qui, toujours seuls dans leur éternel tête-à-tête, n'ont d'autre distraction que la vue de la poussière qui s'accumule chaque jour davantage sur le « crocodile empaillé » et « l'autruche déplumée » qui tiennent la place d'honneur dans ces modernes nécropoles.

La bibliothèque de Rouen ne doit pas être classée dans ces infiniment petits qui ont excité la verve de plus d'un romancier contemporain. Bientôt même elle abandonnera un assez vaste local qu'elle occupe depuis le commencement de ce siècle à peu près, mais dans lequel elle est à l'étroit depuis longtemps déjà.

Nous allons dans ce rapide coup d'œil envisager la bibliothèque telle qu'elle est en ce moment, et la description sommaire de ses grandes salles et des richesses qu'elles contiennent ne sera pas sans intérêt, croyons-nous, puisque dans quatre ou cinq ans elle pourrait faire un nouveau chapitre du *Rouen disparu*.

La bibliothèque de Rouen, installée au deuxième étage de l'ancienne abbaye de Saint-Ouen, transformée en hôtel de ville, peut avec raison passer pour une des premières bibliothèques de province et ne renferme pas moins de 120,000 volumes et près de 2,500 manuscrits.

Ouverte au public le 4 juillet 1809[1], elle se composait d'abord : des 12,000 volumes de la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale, puis de ceux provenant : de la bibliothèque de l'Académie, — créée par de Cideville en 1776; — de la bibliothèque des avocats au parlement de Normandie, et de la bibliothèque de l'Échevinage, qui datait du xve siècle et que le chancelier Séguier visita en 1640.

Disons en passant que cette dernière collection était fort riche en manuscrits. Rouen en a conservé quelques-uns, mais en 1682 treize d'entre eux furent offerts à Colbert et figurent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Hélas! si ces derniers volumes ne sont pas perdus, — s'ils sont même fort honorablement placés, nous n'en devons pas moins regretter ce trop superbe cadeau. La Bibliothèque nationale ne nous a rien rendu et il est bien fâcheux — c'est un Rouennais qui parle — que l'arrêté du 13 septembre 1791 autorisant « les citoyens Gourdin, ancien religieux bénédictin, et Le Carpentier, peintre, à se transporter dans toutes les maisons religieuses aux fins d'en enlever et *faire transporter* à *Rouen tous les livres*, tableaux, médailles et morceaux d'histoire naturelle qui pourraient s'y trouver », ne leur ait point prescrit de sortir du département.

A ce premier fonds, fruit d'une perquisition qui eut d'excellents résultats, — bien que l'on ait à regretter nombre de raretés disparues ou inintelligemment détruites, — vinrent s'ajouter des dons et des acquisitions et enfin les collections Le Ber, de Montbret, Desbois et Froudières, — dont la première surtout forme à elle seule une bibliothèque curieuse et importante.

Le premier bibliothécaire de la ville fut dom Gourdin. C'était l'ancien bibliothécaire du monastère de Saint-Ouen et ce fut lui qui

1. Voir Édouard Frère, préface du catalogue des manuscrits normands.

dressa en 6 volumes in-folio le premier catalogue manuscrit de la collection confiée à ses soins.

Après lui vint Th. Licquet, puis l'érudit André Pottier, le poète Louis Bouilhet, le bibliographe Édouard Frère, et un ancien professeur de l'Université, M. Th. Bachelet, auquel ses cours d'histoire auraient valu une célébrité européenne s'ils avaient été professés en Sorbonne et non dans un amphithéâtre provincial.

Le conservateur actuel est M. Eugène Noël, un littérateur dont les études sur Voltaire, Molière, Michelet sont fort recherchées des lettrés et dont le *Rabelais de poche* vient d'être réédité avec luxe par l'imprimeur Jouaust. — Le bibliothécaire-adjoint est M. N. Beaurain.

Les deux premières salles de la bibliothèque de Rouen servent, l'une, de salle de lecture, l'autre, de salle de travail. Elles n'offrent rien de particulier si ce n'est pour l'une un tableau réunissant les noms des principaux donateurs et pour l'autre une horloge à équations dont la caisse vitrée est entourée des respectables in-folio de la théologie.

Dans la grande salle qui vient ensuite, — sorte de longue galerie bien éclairée, — on a disposé différentes curiosités, et des gravures — premier fonds d'un futur *Cabinet des Estampes* toujours à créer — données par un collectionneur rouennais dont le nom est célèbre dans le monde entier : M. E. Dutuit.

Nos deux dessins qui accompagnent cette description — et qui ont été gravés par M. G. Charpentier — reproduisent deux aspects différents de cette grande salle.

Dans une de ces vues, le premier plan est formé par un lit de mandarin chinois offert par l'amiral Cécille, à demi enveloppé d'un splendide paravent en laque et près duquel sont habituellement placés un gong et un brûle-parfums en bronze dus au même donateur; au fond, une statue de Voltaire découpe sa silhouette bien caractéristique.

Cette statue est à la fois une curiosité et une œuvre d'art. Cette figure, modelée par Houdon, exécutée en carton-pâte, en toile et en bois, recouverte d'une sorte de peinture singulièrement jaunie, est celle qui figura en 1791 à la cérémonie de la translation des restes de Voltaire au Panthéon.

C'est en effet cette statue que les graveurs de l'époque nous montrent portée sur les épaules de figurants costumés à l'antique, marchant en avant du char funèbre traîné par « douze coursiers ». Conservée

par l'auteur jusqu'à sa mort, cette vivante esquisse fut donnée en 1847 à la ville de Rouen par le peintre P. Carpentier.

Après cette rareté, nous ne pouvons que donner peu d'attention à une réduction de l'église Saint-Ouen *en carton* avec la façade que l'on aurait dû faire, — sorte de passe-temps à l'usage des badauds comme il s'en trouve dans chaque ville; — et, perdus dans un lointain trop vague, les autres meubles de cette salle, placés à l'arrière-plan, deviennent à peine visibles.

Il en est un pourtant dont nous voulons au moins dire quelques mots puisqu'il ne figure pas sur nos croquis. C'est un grand meuble formant à la fois table et vitrine, — vitrine pour recevoir de superbes in-folio, table pour feuilleter des atlas gigantesques comme on n'en publiera jamais. Le dessus de ce meuble est en effet formé d'une planche d'un *seul* morceau mesurant près de 1m50 de *large* sur 3 mètres de long.

On appelle, dit-on, *nara* l'arbre phénoménal[1] qui fournit de semblables planches, et on dit même que le supérieur des dominicains de Manille, sachant que l'amiral Cécille désirait rapporter à sa ville natale un *bel* échantillon, lui offrit une planche de *nara* de plus de *2 mètres de largeur*. Mais on dut renoncer à aller chercher à 40 lieues de l'endroit où l'on se trouvait, à travers des forêts impénétrables, cette planche gigantesque, et l'amiral dut se contenter de l'échantillon que nous possédons aujourd'hui, accompagné de superbes morceaux d'ébène veiné de l'île de Luçon et de bois violet, dit bois d'Andromède, de Madagascar, à l'aide desquels il fit exécuter par un habile ébéniste du nom de J. Bannier le splendide meuble dont il voulait doter la bibliothèque.

La seconde vue de la grande salle reproduit dans l'embrasure de la fenêtre une cloche chinoise et les trois dessins — qu'on eut le tort de ne point consulter lors de cet achèvement de Saint-Ouen qui n'a produit qu'un édifice tronqué, au lieu d'une église superbement dominée par trois robustes tours.

Les grands vases de Chine couverts d'une multitude de personnages aux costumes superbes sont encore des dons de l'amiral Cécille. Quant au vase du milieu, on le connaît sous le nom de vase de l'Alhambra.

Les vases *originaux* de l'Alhambra sont légendaires dans le monde entier. On prétend qu'un jour un gouverneur, Montilla,

1. Voir André Pottier, *Revue de Rouen*.

amateur peu éclairé, il faut l'avouer, fit des débris de l'un d'eux un vulgaire pot à fleurs et qu'une dame française — d'aucuns disent anglaise — arracha des mains de ce barbare les précieux fragments d'une de ces raretés. Théophile Gautier a, de son côté, vertement tancé l'incurie des Grenadins abandonnant sans vergogne dans un recoin ignoble cette merveille de l'art céramique.

La *Jarra hispano-moresque* est donc une rareté rarissime, il est presque puéril de le constater, et ce vase *apode*, sorte de toupie gigantesque, a été copié maintes fois.

Il en existe une curieuse reproduction due au célèbre Deck; mais, hélas! la répétition de la *faïence* hispano-moresque que nous possédons sort de la manufacture de *porcelaine* de Sèvres. De plus ce vase exécuté deux fois, en deux grandeurs différentes, — l'un pour l'hôtel de la présidence de l'Assemblée nationale (1848), l'autre qui est celui de la bibliothèque de Rouen, — offre chaque fois des colorations dissemblables, mais ne rappelant en aucune façon les vibrants reflets métalliques de l'original.

Ces copies sont donc de simples variations sur un thème donné; on ne doit pas y attacher, selon nous, autrement d'importance.

Quand nous aurons ajouté qu'elle fut exécutée par Diéterle sous la direction de Brongniart et à l'aide des *croquis* de Dauzats, nous aurons, croyons-nous, suffisamment édifié le lecteur sur cette copie fantaisiste, qui cependant est estimée huit mille francs. On sait que les productions de nos manufactures nationales sont discutables, mais comme prix cependant elles ne seront jamais à la portée du premier venu. C'est peut-être là leur plus grand mérite.

Lorsque nous exécutâmes notre dessin sur les tablettes inclinées, à la place d'une gravure de J. Callot, nous avions fait poser — pour quelques instants seulement — le fameux manuscrit de Daniel d'Eaubonne. Ce manuscrit du XVII[e] siècle est une merveille, mais sa réputation dépasse celle des chefs-d'œuvre de la calligraphie du moyen âge et, la renommée aidant, c'est le seul que les touristes réclament.

Les Bénédictionnaires du XI[e] siècle et les autres raretés dont nous parlerons tout à l'heure ne sont demandés que par les érudits, ce qui n'est pas un mal pour leur conservation.

Ce *Graduel* est gigantesque, on peut en juger sur le dessin, et ne mesure pas moins de 80 centimètres de haut sur 56 de large. Les plats du volume sont en cuivre repoussé aux armes de l'abbaye de Saint-Ouen et garnis de deux fermoirs à clef, et l'énorme masse ne

pèse pas moins de 74 livres!... Livrons ces chiffres sans commentaires à l'admiration du public débonnaire.

Pour les curieux, néanmoins, le volume est digne d'intérêt, digne d'admiration même. Son illustration comporte 26 têtes de page de près de 40 centimètres de haut, pareil nombre à peu près de culs-de-lampe et de grandes initiales et non moins de 120 capitales de 8 centimètres de hauteur.

La plupart des vignettes sont en camaïeu; quelques-unes cependant, gouachées avec une extrême finesse, sont de petites merveilles : *le Concile de Nicée*, *le Jugement dernier*, *l'Allégorie de la Mort*, qui sont de véritables compositions; et des fonds d'or bruni d'un relief et d'un éclat admirables servent de brillant encadrement à ces miniatures exquises. Le texte et le plain-chant sont exécutés à l'encre de Chine à l'aide de vignettes dont le découpage habilement combiné a permis de dissimuler les tenons, ce qui a pu longtemps faire croire que les lettres étaient tracées au pinceau[1].

Une légende affirme que Daniel d'Eaubonne mit trente ans à parachever son œuvre. Trente années, c'est bien long et on a fait remarquer avec d'autant plus de raison que le même auteur avait déjà fait un travail à peu près semblable (*Antiphonaire* [1678], aujourd'hui privé de ses miniatures).

Pendant l'espace d'une demi-douzaine d'années, il ne devait pas être difficile à un artiste doublé d'un bénédictin de produire une somme de travail considérable, et pour n'avoir pas coûté à son auteur presque la durée d'une demi-existence humaine le manuscrit n'en est pas moins admirable.

Telle est donc la pièce principale de la bibliothèque — pour la masse du public. — Nous nous y sommes arrêté longuement, — trop longuement peut-être, trouvera-t-on avec juste raison, car nous allons être forcé de donner maintenant dans une aride nomenclature une idée rapide des autres manuscrits précieux, qui seront certainement exposés dans les salles spéciales du nouveau musée-bibliothèque.

Un critique d'art fort érudit — M. Alfred Darcel — et un recueil d'une haute valeur — la *Gazette des Beaux-Arts* — ont d'ailleurs enregistré les richesses que la bibliothèque de Rouen envoya à l'Exposition rétrospective du Trocadéro. Entourée des envois de la bibliothèque de Troyes et des collections Didot et Gréau, la biblio-

1. Voir André Pottier, note sur le manuscrit. (*Bibliographe normand* d'Édouard Frère.)

thèque de Rouen tenait une des premières places : avec ses deux manuscrits anglo-saxons écrits à Winchester (*Missel* et *Bénédictionnaire*, xe et xie siècles), avec les *Éthiques* d'Aristote (xve siècle), le *Missel* du chanoine Richard Peschard et le *Manuel* de Robert de Croix-Mare (xve siècle), avec le petit *Livre d'Heures* dont les miniatures, exécutées « par quelque disciple de Memling[1], sont d'admirables tableaux d'une couleur très puissante » ; enfin avec l'*Office de la Vierge* du cardinal de La Rovère, qui devint Jules II, et cette célèbre *Entrée de Henri II en 1550* dont les dix miniatures oblongues sont autant de tableaux animés d'une multitude de figurines aux costumes splendidement variés, toujours chamarrés d'or et d'une richesse inouïe.

Il ne faut pas croire cependant que Rouen eût envoyé toutes ses richesses à cette exhibition un peu confuse peut-être, encombrée d'une foule plus bruyante que désireuse d'admirer, et dont la badauderie turbulente produisait un effet discordant dans un milieu qu'on aurait souhaité plus calme et plus recueilli.

A l'extrémité de la grande salle dont nous avons essayé de donner une vue d'ensemble s'ouvre une porte donnant accès à une collection spéciale d'un immense intérêt, d'une valeur indiscutable : nous voulons parler de la collection Le Ber.

La collection Le Ber est à elle seule une curiosité, et un bibliothécaire spécial, l'excellent M. Th. Le Breton — auquel on doit une intéressante biographie rouennaise — a pour mission de veiller sur cette réunion de 10,000 volumes, de 8,000 pièces historiques, de 300 manuscrits et de 4,500 pièces gravées que la ville eut l'heureuse idée d'acquérir, pour la somme relativement peu élevée de 60,000 fr., en 1838, c'est-à-dire à une époque où il était encore possible de collectionner à de raisonnables conditions.

Dans cette petite salle, discrètement éclairée, les vitrines offrent à l'œil du visiteur cet aspect cher aux bibliophiles. Petits volumes, plaquettes élégantes, larges dos aux nerfs soutenus de filets dorés, plats recouverts d'armoiries aux riches lambrequins, alternent avec ces reliures de parchemin d'un ton légèrement jaunâtre, doux et moelleux au regard et sur lesquelles les fers délicatement entrelacés et les rinceaux habilement agencés brillent comme de fines paillettes d'or capricieusement semées.

Au premier rang des vitrines — *sur la cymaise* — se présentent

1. *Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, p. 1003.

tout d'abord les manuscrits. Tous, sauf le *Codex eburneus* — curieux livre d'ivoire (XIe et XIIe siècles), dont nous reproduisons en initiale les lames de cuivre doré et l'une des plaques ornée d'une figure de haut style — et l'exemplaire de l'*Imitation,* enrichi de la signature autographe de Pierre Corneille, — tous appartiennent à cette collection spéciale dont le catalogue est à lui seul une curiosité. Faut-il en citer les principales richesses, les chartes signées et scellées depuis 1201 ? les lettres autographes des princes de la maison de Valois, du duc d'Albe, de Blasco de Loyola et de tant d'autres? puis encore un Rituel du XIe siècle, un Recueil d'évangiles du XIIe, un Psautier du XIIIe, une Bible latine du XIIe, chef-d'œuvre de calligraphie, des Heures du XIIIe siècle, et des Dyptiques d'ivoire du XIVe siècle, etc. ?

Les Heures latines de Charles V (XIVe siècle), sur papier de coton *noir,* en lettres d'or et d'argent, et le Livre de prières de Henri III (1578), dont toutes les lettres sont découpées *à jour* et alignées entre des filets d'or, sont deux raretés près desquelles on peut grouper les Offices de la Vierge du XVe siècle, un Recueil de prières de la même époque, manuscrit italien avec des scènes des Trois Morts et des Trois Vifs, le Boèce de Jehan de Meung et les Heures de Simon Vostre sur parchemin.

A des époques plus rapprochées de nous, nous pouvons encore citer le manuscrit aux armes de Rochechouart et de Montespan, exécuté pour la célèbre maîtresse de Louis XIV, l'Exercice du chrétien (1662), par Damoiselet, collaborateur de Jarry, l'Évangéliaire pastoral, présent du prince de Condé, à l'archevêque de Sens; le Recueil de prières, modeste volume relié en maroquin noir, dont le seul ornement est un crucifix d'or massif orné de turquoises, qui appartint, dit-on, à Madame Louise, carmélite, fille de Louis XV, et par-dessus tout ce bijou inestimable : *État de la marine sous Colbert,* dont la calligraphie irréprochable est encore rehaussée des gouaches de Martin, élève de Van der Meulen.

Avant de clore cette énumération rapide, — dans laquelle nous omettons bien des choses, — il faut citer cependant le *Traité de la patience* de Georges Hoefnagle (1565), — curieux manuscrit orné de sanguines, auquel nous nous proposons de consacrer, dans cette revue, un travail spécial; puis des peintures chinoises, japonaises, persanes, indiennes, et enfin le firman du sultan Achmet III.

Les danses macabres, les cartes à jouer et les tarots sont abondamment représentés dans cette bibliothèque, qui possède en outre

4,500 pièces gravées des xve et xvie siècles formant une collection d'estampes relatives à l'histoire de France. La série des costumes est plus riche encore, et renferme la collection de costumes de Talma avec notes autographes; un curieux album de l'ancienne Maison du roi, des aquarelles et eaux-fortes gouachées attribuées à Parrocel (?) et enfin les 1,600 dessins *originaux* du *Journal des modes,* depuis son origine en l'an VII jusqu'à la Restauration, classés par ordre des dessinateurs, formant, sous le titre de *Collection de la Mésangère,* 16 volumes in-4°.

Telle est cette collection, formée par M. Le Ber, chef de bureau du contentieux des communes au ministère de l'intérieur, et cette réunion de raretés due à un bibliophile remarquable forme maintenant la plus précieuse annexe de la bibliothèque de Rouen.

Jules Janin, dans *la Normandie*[1], avait déjà décrit élogieusement cette « merveilleuse et étonnante bibliothèque, le plus utile, le plus vrai, le plus légitime orgueil d'une grande cité, » et, sans rien vouloir citer, il avait mentionné cependant ces curieuses pièces du droit ecclésiastique : *Factum pour les religieuses de Sainte-Catherine contre les Pères Cordeliers; la Sainte Agomachie,* et ces éloges bizarres depuis *l'Éloge de l'Ane* jusqu'à *l'Éloge de la Peur,* et cette bibliothèque immense des plaidoyers pour et contre les femmes, et la grande armée des critiques et satiriques, et le Recueil des gens d'esprit, et les facéties, et les mille et une plaquettes rares créées pour *l'esbattement des bibliophiles et non aultres.* Une longue citation de l'auteur de *l'Amour des livres,* c'est un brevet de notoriété pour la collection Le Ber.

Nous ne pouvons, on le comprend, donner dans ce travail une idée du catalogue des imprimés qui font partie de l'ancien fonds, ni entre autres des éditions rouennaises, de Martin Morin (1491), ni des deux in-folio de Grolier qui font partie de l'ancien fonds (*Commentationes J. Picis Mirandulæ* et *Disputationes J. Picis Mirandulæ*).

Une autre collection léguée à Rouen, sa ville adoptive, par l'orientaliste Coquébert de Monbret, aura bientôt un catalogue que le défaut d'emplacement n'a pas permis jusqu'ici de mener à bonne fin.

A ses 60,000 volumes et ses 500 manuscrits, ce généreux donateur joignit une somme de 300,000 francs, et plus tard de nouveaux donateurs, MM. de Martainville, le docteur Desbois et Froudière,

1. P. 545 et suiv., 3e édit. 1862.

firent de nouveaux legs à la bibliothèque de Rouen. C'est ainsi que le premier d'entre eux a légué 400 manuscrits, le second un millier de volumes, principalement sur les sciences occultes et le magnétisme animal, et le troisième 1,500 volumes environ.

La musique est également représentée dans cette bibliothèque. Près de ces petits albums oblongs en parchemin avec titre doré, tels que les peintres flamands nous en montrent dans leurs scènes familières, et de l'ancien répertoire du Théâtre des Arts, se sont groupés depuis peu de temps quantité d'opéras, de fragments de partitions — imprimés ou manuscrits — donnés par M. Th. Bachelet et formant ainsi un digne et nombreux entourage à cette partition des *Deux Nuits* que rendent doublement précieuse une lettre d'envoi et la dédicace autographe de Boïeldieu.

Deux collections d'autographes complètent la bibliothèque de Rouen : l'une, léguée par M. Duputel en 1827, contient environ un millier de pièces; l'autre est due au marquis de Blosseville, qui, après une heureuse trouvaille, ajoute de temps à autre une nouvelle pièce à son édifice, prenant ainsi plaisir à compléter son œuvre.

Nous ne citerons aucun nom de célébrité dans ce coup d'œil d'ensemble; car pour la bibliothèque de Rouen le plus précieux autographe est cette signature de Corneille figurant sur un exemplaire de l'*Imitation*.

Une seule ligne du grand tragique, c'est trop peu assurément. On peut y joindre cependant la *page* entière conservée aux Archives départementales et extraite des comptes de la fabrique de Saint-Sauveur, dont il fut marguillier. Mais il nous souvient qu'un jour un bibliophile — qui n'était pas de nos concitoyens — tança vertement les Rouennais de ce qu'ils ne possédaient pas les éditions originales de l'illustre poète. « Votre bronze de David d'Angers n'est que de la *ferblanterie,* disait-il, avec une véhémence rappelant un peu les colères de M. Prudhomme, puisque vous ne possédez pas dans votre bibliothèque ces éditions précieuses. » On aurait pu répondre longuement à ce reproche; mais les budgets des établissements publics ne permettent plus aux prix actuels de s'offrir de semblables raretés. Dans ces circonstances une bibliothèque n'a, selon nous, qu'une seule chose à faire : attendre un bibliophile généreux qui veuille bien lui léguer *son* Corneille. Elle l'acceptera avec reconnaissance, que la reliure soit luxueuse ou modeste, et, quel que soit le mobile du donateur de ce somptueux cadeau, son nom ne devra jamais être oublié.

Tel est le simple aperçu que nous pouvons donner dans cette revue d'une bibliothèque importante qui a déjà eu ses historiens.

En 1821, le Révérend Frogn. Dibdin consacra dans son *Voyage en Normandie* un ou deux chapitres à la bibliothèque de Rouen. Malheureusement son style facétieux n'eut pas le bonheur de plaire à tout le monde. On lui reprocha vertement d'avoir remarqué au musée — alors voisin de la bibliothèque — que « deux dames et un major de la garde nationale, ce dernier en bottes à la russe avec de longs éperons et fourni d'une paire de moustaches analogues, s'occupaient à retracer sur une large toile des tableaux sans beauté comme sans expression ».

On ne lui pardonna pas davantage d'avoir pris en grippe « le vieux portier de soixante-dix ans, impitoyable créature mouillant son large pouce pour l'appliquer sur les feuillets — au même endroit et d'une façon hérétique et abominable — de cette curiosité graphique que tous les Anglais visitent comme le premier objet digne de leur attention ».

Dibdin employait à tort le mot *Missel*, et M. Licquet, épiloguant sur ce voyage pittoresque, lui répondit que si les feuillets de ce *Graduel* et non de ce *Missel* étaient défraîchis, « c'était parce qu'on avait eu la complaisance de faire voir dans ses détails ce manuscrit aux étrangers ». Ces reproches aigres-doux fourmillent à chaque page de cette traduction du bibliothécaire, qui, dans l'*Annuaire de la Seine-Inférieure* de 1823, publiait sur la bibliothèque de Rouen un article qu'un de ses successeurs devait blâmer à son tour, le trouvant exact, mais trop succinct.

Les dissertations de John Gage Rokewood (*Archæologia*, 1832-1835) et l'Essai sur la calligraphie de E.-H. Langlois, ce précurseur des archéologues (1841), sont plutôt des études de détail que des travaux d'ensemble.

Les recherches de l'abbé Langlois sur les bibliothèques de l'Archevêché et du Chapitre (1855) et les nombreuses notes de M. André Pottier publiées en 1842 dans la *Revue de Rouen* sous le titre de *Revue rétrospective normande* doivent être également mentionnées.

Mais c'est surtout à l'étude de M. Éd. Frère, lue à l'Institut des provinces en 1872, et aux notices de M. Pottier, que nous avons emprunté les principaux éléments de ce travail. Dans les quelques pages qui précèdent le catalogue des manuscrits concernant la Normandie, — et qui fut sa dernière œuvre, — M. Édouard Frère avait

réuni dans une sorte de préface un historique complet de la bibliothèque de Rouen.

Notre étude — forcément incomplète — réunit aux renseignements bibliophiliques puisés dans ces travaux quelques documents concernant les objets de curiosité qui sont placés dans la grande salle de la bibliothèque de Rouen. Nous n'avions pour but que de conserver dans cette revue un aspect qui doit disparaître et nous compléterons de temps à autre par quelques études de détail ce premier travail, en attendant que *le Livre* puisse décrire et dessiner la bibliothèque de Rouen dans le nouveau local plus digne d'elle qu'elle occupera un jour.

Jules Adeline.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

II

Dans cet Armorial d'illustres amateurs d'autrefois, nous adoptons l'ordre alphabétique. Heureux les bibliophiles dont les noms commencent par un A ! ils passeront les premiers. Ici, pas de privilège : à côté de « haults et puissants seigneurs » se verront d'humbles bourgeois; de simples membres du parlement coudoieront les nobles fils des croisés; princes ou artisans, hommes de guerre, hommes de lettres, tous amis, tous égaux en leur amour de la bibliophilie, viendront, sans se heurter, prendre place à tour de rôle dans notre nomenclature, chacun avec ses attributs particuliers.

Donc, procédons par méthode[1].

Fig. 1. — Agut (*Jean-Baptiste d'*), consul d'Aix, procureur du pays en 1740. Il épousa, en 1716, *Marie-Marguerite* de Grimaldi du Beuil. La marque de cet amateur est de celles que l'on nomme parlantes, à cause de la relation qui existe entre le nom et les symboles. Nous l'avons trouvée sur *D. Heinsii rerum ad Sylvam Ducis,* in-folio, 1631, faisant

1. Les exigences de la mise en pages nous ayant forcé de scinder l'article de M. Joannis Guigard, nous rétablissons dans ce numéro un ordre méthodique qu'il nous sera

partie de la collection H. de Cessolle. Quoique très rare, cet écusson orne un bon nombre de volumes de la bibliothèque publique d'Aix.

Fig. 2. — ALBERT DE LUYNES (le cardinal *Paul d'*), né à Versailles, le 5 février 1703, mort le 31 janvier 1788. Il était membre de l'Académie française, et il avait été l'un des bienfaiteurs de la bibliothèque universitaire de la ville de Caen. Son esprit et son savoir le placent au premier rang des amis du livre.

Fig. 3. — ALBERT DE LUYNES (*Marie-Charles-Louis d'*), duc de Chevreuse, pair de France, chevalier du Saint-Esprit, prince de Neufchâtel et de Wallengein, colonel général de dragons, gouverneur de Paris, fils du duc de Luynes, auteur de curieux *Mémoires sur la cour de Louis XV*. Il naquit le 28 août 1717 et mourut le 8 octobre 1771. Empreinte prise sur un Almanach royal de 1770.

Fig. 4. — ALLEMAN DE MONTMARTIN (*Ennemond*), évêque de Grenoble. Il fut élevé à l'épiscopat en 1707 : mort à Fontainebleau, le 28 octobre 1719. Nouveau fer de cet amateur. Voy. l'*Armorial du bibliophile*, première partie, page 56, colonne 2.

Fig. 5. — ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD (*Antoine d'*), baron de Dieuville, mort grand bailli de la Morée vers la fin du XVIe siècle. Les lettres A. H. D. représentent ses initiales. Le millésime 1565 est bien certainement la date de la reliure. Du reste, marque des plus rares.

Fig. 6. — ALTERMATT (le chevalier *Jean d'*), grand juge de la Compagnie générale des gardes suisses, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, mort à Paris, le 11 août 1753, à l'âge de soixante et onze ans. On rencontre assez souvent, dans les bibliothèques publiques ou privées du nord de la France, des volumes avec ces armes. Communiqué par M. Tausin de Saint-Quentin.

Fig. 7. — ANGENNES DE RAMBOUILLET (*Louise-Isabelle d'*), abbesse des chanoinesses régulières de Saint-Étienne de Reims, morte en janvier 1707, âgée de près de quatre-vingt-dix ans. Empreinte prise sur un volume conservé à la Bibliothèque nationale.

Fig. 8. — ANGENNES (*Françoise de Mailly*, marquise d'). Elle avait épousé, le 30 mars 1712, Gabriel-Charles, comte d'Angennes, mort le 9 novembre 1752, fils de Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, gouverneur de l'île de Marie-Galande, à la Guadeloupe, lequel vendit la terre de Maintenon à Françoise d'Aubigné, si connue sous le nom de Mme de Maintenon. Cette marque est frappée sur un volume portant le n° 1228 du catalogue de M. Ernest de Rozière. *Paris*, 1879, in-8°.

plus facile de suivre à l'avenir. La partie biographique des bibliophiles cités s'appliquera donc pour cette fois, non seulement aux figures armoriées que nous donnons ci-après, mais encore à celles déjà parues. Rectifions également la description de la figure 3 de la dernière livraison du *Livre*. Il faut blasonner ainsi : ALBERT DE LUYNES, duc de Chevreuse : *écartelé : au 1 et 4, écartelé* D'ALBERT *ancien et* D'ALBERT *moderne ; 2 et 3, écartelé de* MONTMORENCI-LAVAL et de BOURBON-SOISSONS ; *en cœur,* de NEUFCHATEL *sur chacune des écartelures.*

Fig. 9. — ANGIVILLER (*Charles-Claude* FLAHAUT DE LA BILLANDERIE, marquis d'), directeur et ordonnateur général des bâtiments du roi, membre de l'Académie des sciences, chevalier de l'ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Le marquis d'Angiviller fut certes un des bibliophiles les plus passionnés que nous ayons connus. Il absorba en livres, en tableaux et en bimbeloteries archéologiques un patrimoine considérable et de plus quelque vingt millions de l'État. C'est incontestablement une charmante disposition de l'esprit que d'aimer le beau; mais, comme dit le poète,

> Est modus in rebus; sunt certi denique fines
> Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Aussi, accusé d'avoir gaspillé les deniers du gouvernement, sur un rapport de Camus, du 15 juin 1791, tout ce qui avait pu lui rester par suite de ses folles dépenses fut confisqué. Il émigra alors en Russie, puis revint en Allemagne, où il mourut dans un couvent de moines près d'Augsbourg, en 1810. Toutefois nous ne devons pas oublier qu'en 1780 il avait fait don de son riche cabinet au Muséum d'histoire naturelle. Empreinte prise sur un volume de la bibliothèque du Conservatoire de musique à Paris.

Fig. 10. — ANGRAN DE FONSPERTUIS. Nous avons déjà mentionné, dans l'*Armorial du bibliophile*, première partie, page 61, colonne 2, un fer de cet amateur. Celui que nous donnons en est un peu différent quant aux ornements extérieurs; de plus, il possède un cachet artistique dont l'autre est complètement dénué.

Fig. 11. — ANTOINE.



D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois flammes du même, deux en chef, une en pointe.

Fig. 12. — ARBALESTE.



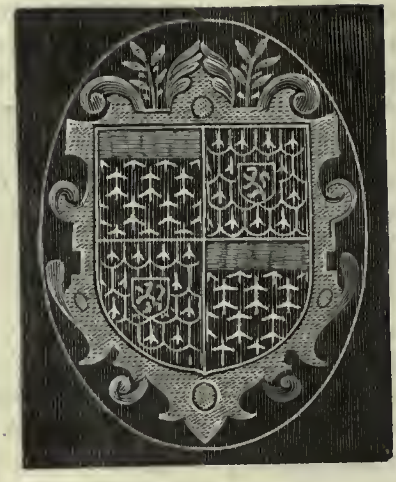
D'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de quatre arbalestes de gueules.

Fig. 13. — Arenberg.



Écartelé: aux 1 et 4 de gueules à 3 fasces d'argent, qui est de Croy; aux 2 et 3 contre-écartelé d'Albret ancien et d'Albret moderne, portant en cœur de Bretagne, et sur le tout d'Arenberg. L'écu entouré du collier de l'ordre de la Toison-d'Or, et surmonté de la couronne ducale.

Fig. 14. — Arquinvillé.



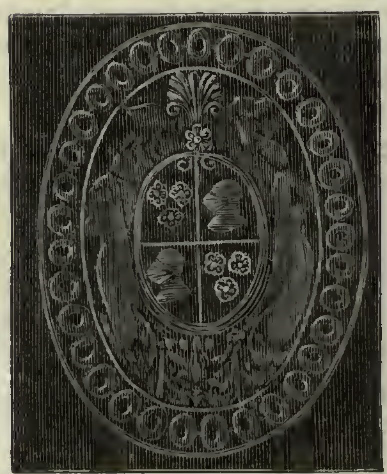
Écartelé : aux 1 et 4 d'hermine au chef de gueules, qui est de Goussencourt; aux 2 et 3 d'hermines papelonné de gueules, sur le tout de Flandres, qui est d'Arquinvillié.

Fig. 15. — Aubery.



De gueules à un croissant d'or, accompagné de trois trèfles d'argent, deux en chef, un en pointe.

Fig. 16. — Aubespine.



De gueules à trois fleurs d'aubifoin d'argent, écartelé de Berruyer, qui est d'azur au heaume d'argent.

Fig. 11. — Antoine (*François-Alexis d'*), seigneur de Pierrousse en Provence, reçu secrétaire en la chancellerie de la cour du parlement d'Aix, le 25 mars 1731. Famille originaire de Florence, d'où elle passa

Fig. 17. — Aubespine.



Comme le précédent.

Fig. 18. — Aubin.



De gueules, à la fasce d'or, accompagnées de trois croisettes, patées, deux en chef, une en pointe.

Fig. 19. — Audenet.



Deux A entrelacés accompagnés de trois étoiles, deux en chef, une en pointe.

Fig. 20. — Auffay.



Deux A surmontés d'une couronne de comte.

à Marseille en 1530. La bibliothèque de cet amateur, quoique peu connue, était riche, si l'on en juge par les spécimens conservés à la bibliothèque de la ville d'Aix.

Fig. 12. — Arbaleste (*Guy*), comte de Melun, mort à la bataille de Marienthal, en 1645. Cette marque, des plus rares, figure sur un volume de la Bibliothèque nationale.

Fig. 13. — Arenberg (*Auguste-Marie-Raymond*, prince d'). Nouveau

fer de ce célèbre amateur. Voy. l'*Armorial du bibliophile,* première partie, col. 2, page 62. Recherches bibliographiques sur quelques incunables de la bibliothèque du duc d'Arenberg, par C. de B. (Charles de Brou). *Bruxelles,* 1849, in-8°.

Fig. 14. — Arqunvillié (*Anne d'*). Elle avait épousé, le 1er juillet 1571, Robert de Goussencourt, seigneur de Misery, conseiller au parlement de Paris, mort le 18 novembre 1596.

Fig. 15. — Aubery (*Louis*), seigneur de Maurier, fils de Benjamin, ambassadeur de France en Hollande. C'est l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande,* qui eurent un si grand succès. Mort en 1687. Marque prise sur un volume conservé à la Bibliothèque nationale, coté : 4° Z 2062.

Fig. 16. — Aubespine (de l'), baron de Châteauneuf. Ce fut le premier qui porta le titre de secrétaire d'État, au lieu de celui de ministre des finances. Il servit sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX, et mourut le 11 novembre 1567.

Fig. 17. — Aubespine (*Charles de l'*), marquis de Châteauneuf, abbé de Préaux, né en 1580, mort en 1653, chargé d'ans et d'intrigues, comme dit Mme de Motteville.

Fig. 18. — Aubin, seigneur de Gaineru, en Bretagne, membre du parlement de Paris, élu le 28 mai 1723, mort vers 1775.

Notice des principaux articles de la bibliothèque de feu M. Aubin, conseiller honoraire de grand'chambre. *Paris, Méquignon,* 1776, in-8°, 8 pages.

Fig. 19. — Audenet (*Adolphe*), ancien banquier, chevalier de la Légion d'honneur, ancien juge au tribunal de commerce, administrateur de la Compagnie des *Quatre-Canaux* et de la Compagnie de *l'Urbaine.* Il naquit en 1800 et mourut le 23 octobre 1872. Guidé par les conseils et le goût si sûr de M. Techener père, libraire, dont tous les bibliophiles regrettent encore la perte, M. Audenet s'était formé une des plus intéressantes bibliothèques de son temps. Cette bibliothèque fut vendue en 1841, deux années après la rédaction du catalogue; mais qui a collectionné collectionnera. Aussi l'amateur veuf de ses livres ne tarda pas à se reformer une autre collection. Celle-ci, il est vrai, ne présentait plus le même intérêt. Pourtant elle se recommandait par un choix de bons ouvrages de littérature et d'histoire, et surtout par l'habillement. Les livres que lui-même avait fait relier étaient frappés d'un chiffre affectant une tournure héraldique : *Deux A entrelacés, accompagnés de trois étoiles, deux en chef et une en pointe. L'écu surmonté d'un casque grillé, taré de face et entouré de lambrequins.* Il n'est pas besoin d'ajouter que ces deux A représentent les initiales de ses nom et prénom.

Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et rares. *Paris, Techener*, 1839, in-18.

Catalogue des livres anciens et modernes composant la bibliothèque de feu M. Adolphe Audenet. *Paris, Léon Techener,* 1874, in-8°.

Fig. 20. — Auffay (le comte *Alfred d'*), né à Rouen le 26 décembre 1809, mort vers 1860, en son château de Lepoulletier d'Auffay (Seine-Inférieure). Il avait été page de la duchesse de Berry jusqu'à la Révolution de Juillet. Fidèle à ses convictions, il n'accepta aucun emploi du nouveau gouvernement. C'est alors qu'il se consacra tout entier aux lettres et à la bibliophilie. La *Revue de Rouen* inséra de lui plusieurs articles de 1835 à 1838. Sa bibliothèque, quoique peu nombreuse, était des plus riches en raretés normandes. On y trouvait, entre autres choses curieuses : *le Coustumier de Normandie,* 1510; *les Menus Propos de Pierre Gringoire*, 1521; *la Première Leçon du grand abbé des Conardz,* 1537; *la Response de l'abbé des Cognards de Rouen,* 1537; *les Triomphes de l'abbaye des Conards,* 1587, etc. Mais la pièce la plus importante, au point de vue de la rareté et de la singularité, était *la Friquassée crotestyllonnée,* 1604, qui contient, comme tous les amateurs normands le savent, les dictons, les proverbes, les refrains, les plaisanteries et les grivoiseries de la population rouennaise « mis et remis en beau désordre par une grande herchelée des plus mémoriaulx et ingénieux cerveaux » contemporains du colligeur anonyme. Cette joyeuseté fut vendue 366 francs à la bibliothèque de la ville de Rouen. M. d'Auffay l'avait acquise de M. Morel de Vindé, qui la tenait de M. de Méon. Une réimpression à cinquante exemplaires en a été faite à Rouen pour la Société des bibliophiles normands, en 1864. Trois ans après, *la Friquassée* fut rééditée par les soins d'Épiphane Sidredoulx (Prosper Blanchemain); enfin le même la fit reparaître en 1878, avec un commentaire nouveau et une préface bibliographique remarquable.

Les livres de M. d'Auffay se distinguaient par leur bonne condition et la plupart sortaient des mains des meilleurs artistes La reliure du *Novum Testamentum*, 1649, n° 2 du catalogue, passait pour une merveille de Le Gascon. Les volumes habillés pour lui portaient sur les plats deux A surmontés d'une couronne de comte, initiales de ses nom et prénom.

Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le comte d'Auffay. *Paris, L. Pottier,* 1863, in-8°.

Joannis Guigard.

PROSPER BLANCHEMAIN

> Donnez à la douleur ce que la reconnaissance et l'amitié veulent que vous leur donniez, mais faites en sorte que la raison règle ce que la reconnaissance et l'amitié doivent vouloir.
>
> SAINT-ÉVREMONT.

Un homme qui meurt sans reproches, dit Sénèque, mérite qu'on donne des éloges à sa vie plutôt que des larmes à sa mort, et le bibliophile intègre auquel nous venons consacrer ces quelques lignes, comme un pieux témoignage de notre affectueuse estime et de notre inaltérable amitié, doit encore, après sa mort, prétendre à de plus glorieux hommages dans le cœur de ceux qui l'ont intimement connu que dans l'esprit des érudits qui ont pu apprécier sa rare sincérité de bibliographe et de poète.

Prosper Blanchemain, à cette époque où le scepticisme de l'art raille la quiétude heureuse des talents bourgeois, fut le *vir bonus*, l'honnête homme, aimable, doux, bon, loyal et franc dans toute la beauté du caractère, et à ce titre tout d'abord nous nous découvrons devant sa tombe. Son exquise et cordiale bonhomie lui fit toujours régler son esprit d'après son cœur et son jugement d'après sa conscience; indulgent pour chacun, modeste à l'extrême, il sut borner son horizon à ses joies délicates de lettré ainsi qu'au bonheur des siens, et, dans le calme de sa demeure champêtre, au milieu de ses chers poètes favoris, de ses livres, amis fidèles, il apprit l'art adorable d'être grand-père et eut l'heur de se sentir, dans cette retraite aimable et capitonnée de bien-être, à l'abri des vanités mondaines et des ambitions décevantes, enveloppé par la tendresse et le respect de ceux qui l'approchaient.

Saint François de Sales écrivit cette superbe pensée qu'il n'est rien

de mortel pour un cœur immortel; nous ne ferons donc pas ici une oraison funèbre à larges périphrases; la douleur sincère est le plus sobre de nos sentiments et ne doit point se manifester par l'emphase; nous tairons nos regrets, mais il nous sera permis de retracer par très petites étapes l'existence de celui qui, dès aujourd'hui, appartient au mémorial de la science bibliographique et de la poésie française.

Les hommes d'études heureux n'ont pas d'histoire; la recherche du bonheur produit seule les incidents de la vie. Jean-Baptiste-Prosper Blanchemain, décédé en son château de Longefont (Indre), le 25 décembre dernier, était né à Rouen, le 16 juillet 1816. Sa mère était une femme remarquable aussi bien par l'esprit que par le cœur, et souvent depuis il nous a parlé avec attendrissement de l'influence directe et occulte des *douces mamans* sur la vie entière d'un homme. Il fit ses études au collège Henri IV et eut pour condisciples les princes d'Orléans; externe, il avait pour foyer la maison d'une grand'tante maternelle, Mme Victoire Babois, une amie des muses [1], à laquelle Ducis accordait son estime et son affection, si nous en croyons ces vers à elle adressés vers 1805, qui nous reviennent en mémoire :

> Tu m'offres un beau laurier-rose :
> Le laurier est pour Apollon,
> La rose pour Anacréon.
> Ce présent est trop riche, il m'en faut peu de chose.
> Seulement j'ose y prendre une feuille, une fleur :
> Victoire, un don si cher, je le mets sur mon cœur;
> C'est tout près de toi qu'il repose.

Dans cet asile ouvert à la poésie, Prosper Blanchemain rima d'abord quelque peu à l'image de Ducis; puis, entraîné par l'enthousiasme d'une école nouvelle, il fut l'un des plus ardents admirateurs et disciples de Lamartine qui voulut bien encourager ses heureux débuts. — Il suivait cependant les cours de droit et fut reçu avocat, mais son naturel modeste ne le portait point vers les succès oratoires et les luttes du Barreau. Il préféra une simple place de rédacteur au ministère de l'intérieur. En 1842, il épousa la fille de M. Boissel, député de la Seine, et fut nommé trois ans plus tard le bibliothécaire du ministère, à cette même place où siégea honorairement Musset et qu'ont occupée également tant de célébrités littéraires.

En 1845, notre jeune bibliothécaire avait déjà publié chez un éditeur des galeries de l'Odéon son premier recueil poétique, qui obtint un succès d'estime, parmi un public restreint. Cependant, loin de butiner uniquement au pied du Parnasse, Prosper Blanchemain, déjà très nourri des rythmes du XVIe siècle, allait, flânant sur les quais, possédé d'une ardeur

1. Les *Élégies et Poésies diverses* de Mme Victoire Babois furent publiées en 1 vol. in-8° en 1810, chez Le Normand, et plus tard, en 1828, chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas.

véritable pour les charmants poètes de la pléiade, si négligés alors. Avec une sagacité extrême, il savait fureter avec flair et acheter avec sûreté tous ces grands satiriques à l'allure si vigoureuse et si noble. Ainsi, peu à peu il se fit une collection de travailleur éclairé qu'il ne cessa depuis d'enrichir, et il se révéla tout à coup dans le monde des bibliophiles par des publications savantes et des études très judicieuses sur les œuvres poétiques et les hommes du XVIe siècle.

Comme poète, l'*Académie des jeux floraux* l'avait couronné plusieurs fois; il eut les lis du sonnet à la Vierge; deux soucis d'or pour deux élégies; enfin, le 8 mai 1853, son ode intitulée *les Deux Mondes* lui valut d'être nommé *maître ès jeux floraux*. La vie de Paris, avec ses besoins de lutte, son bruit, ses amitiés artificielles, ses découragements, ne convenait point au lauréat; il rêvait d'une existence plus douce, moins traîtresse, plus large et moins accablante; en 1856, la découverte d'une charmante oasis sur les bords de la Creuse le tenta; Longefont était une ancienne abbaye que son imagination se plut à transformer en une paisible gentilhommière. Ce fut là qu'il vécut modestement, en amoureux bibliophile, et plus tard en père de famille vénéré de tous, loin des tumultes de la ville et des discordes politiques.

La bibliographie de son œuvre sera son plus grand panégyrique; aussi avons-nous relevé ses nombreuses publications qui méritent d'être indiquées dans la première partie de cette revue.

Poésies. Paris, Masgana, 1845, 1 vol. in-18; 2e édition, 1853. Réimprimée en 5 vol. in-16, chez Aubry, 1866, et chez Ed. Rouveyre, 1879 (2 vol. avec eaux-fortes).— *Œuvres poétiques de Vauquelin des Yveteaux*, 1854, in-8°. — *Œuvres inédites de Ronsard*. Aubry, 1855, in-8°. — *Œuvres de Pierre de Ronsard* (Bibliothèque elzévirienne). P. Jannet, 1857-1868, 8 vol. in-16. — *Œuvres poétiques de François Maynard*. Gay, 3 vol. in-18, 1864-1867[1]. — *Poésies de Jacques Tahureau, du Mans*. Gay (Genève), 1868-1869[2]. — *Élégies de Jean Doublet*, publiées par la *Société des Bibliophiles normands*, Rouen, 1869. — *Le Plaisir des champs*, poème de Gauchet; Daffis, 1869 (Bibl. elz.). — *Amours, gayetés et souspirs d'Olivier de Magny*. Pet. in-4°; Gay (Turin), 1869 .— *Les Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelay*, 3 vol. in-16 (Bibl. elz.); Daffis, 1873. — *Rondeaulx et vers d'amour de J. Marion*, in-8°; Willem, 1873. — *La Vie de R. Angot de l'Espéronnière, ses bouquets poétiques et son chef-d'œuvre poétique*, publiés par la *Société rouennaise des Bibliophiles*, 3 vol. in-4°; Rouen, 1872-1873. — *Les Œuvres de Louise Labé;* Jouaust, 1875, in-16.

1. Prosper Blanchemain a également recueilli dans les manuscrits de l'Arsenal les *Priapées de Maynard*, publiées en 1 vol. in-12 à *Freetown, imprimerie de la Bibliomaniac Society*, 1864 (Paris, Gay).

2. Réimprimées dans le *Cabinet du Bibliophile*. Jouaust, 1870., 2 vol. in-16:

C'est à cette époque qu'il réunit en deux volumes, *Poètes et Amoureuses*, les profils littéraires du XVI[e] siècle, qu'il avait tracés çà et là. (Paris, Willem, 1877, in-8°, 2 volumes ornés de portraits.) — Les *Œuvres poétiques de Malherbe*, avec une notice et des notes; Jouaust, 1877, in-16. — Les *Satires de Courval Sonnet;* Jouaust 1876-77, 3 volumes in-16. — *Nouveaux satires et exercices de ce temps*, par *R. Angot de l'Esperonnière;* Lemerre, 1877, in-16 elzévirien. — *Poésies d'Antoine Corneille*, frère aîné de Pierre et Thomas Corneille, publiées avec notes et notices pour la *Société rouennaise des Bibliophiles;* 1 volume petit in-4°, 1877.

Dans ces deux dernières années, Prosper Blanchemain avait encore publié à la *librairie des Bibliophiles :* les *Œuvres poétiques de Marie de Romieu*, in-16, 1878, et les *Madrigaux de la Sablière*, in-16, 1879, de même qu'il a donné chez Willem les *Œuvres de Guy de Tours*, les *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, et chez Liseux, la *Pancharis de Jean Bonnefons*. Il laisse inachevées les œuvres poétiques de *Bertaut*, de *Dalibray*, de *Passerat*, les *Satires de Du Lorens*, les *Mimes de Baïf* et un travail sur *les Dames galantes de Brantôme* pour l'édition de Jouaust.

Notre rôle de bibliographe nous permettrait peut-être de laisser voir dans cet érudit aimable et laborieux l'esprit rabelaisien et gaillard qu'il dissimula sous le pseudonyme d'*Épiphane Sidredoulx*, président de l'Académie de Sottenville-lès-Rouen; nous pourrions cataloguer quelques plaquettes par lui publiées et signées P. B. et lui retirer la dangereuse paternité de poésies et chansons légères publiées en Belgique; mais le temps est un grand justicier et les catalogographes de l'avenir sauront discerner le bon grain de l'ivraie. Il ne nous appartient pas aujourd'hui d'argumenter à ce sujet sur une tombe à peine fermée.

Prosper Blanchemain était membre de l'*Athénée des arts de Paris* depuis 1838, — membre de l'*Académie de Rouen* depuis 1846, — de la *Société philotechnique* depuis 1847, — de la *Société des Bibliophiles français* depuis 1856, — de la *Société des Bibliophiles normands* et de la *Société rouennaise des Bibliophiles* depuis leur fondation (il était resté très Rouennais), — de la *Société des Bibliophiles de Guyenne* et autres Académies.

Depuis près d'un an, des amis dévoués étaient en instances auprès du ministère de l'instruction publique pour le faire nommer chevalier de la Légion d'honneur. — Hélas! la mort marche plus vite que l'administration française. — « *Vanitas vanitatum!* nous écrivait-il dernièrement. *Je mourrai indécoré.* » — Prosper Blanchemain meurt estimé de tous, ce qui vaut mieux encore.

O. U.

CHRONIQUE DU LIVRE

Nous prions MM. les secrétaires des principales Sociétés de Bibliophiles de France et de l'étranger de vouloir bien nous adresser les procès-verbaux de leurs séances et l'état des publications de leur Société. Il nous sera très agréable, dans l'intérêt du public lettré, de grouper sous cette rubrique, dans un ensemble curieux, le résultat des travaux bibliographiques en province et d'établir ainsi une source de documents pour les chercheurs et les bibliophiles militants.

— *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, tome IX, 1er fascicule. Septembre 1879, in-8°, 280 p. — Séance publique. — Rapport du secrétaire. — Daniel Huet et les échevins de Caen, par M. Armand Gasté. — Sépulture de Ch. de Bourgueville, sieur de Bras, par MM. l'abbé Lecointe et E. Chatel. — L'habitation de ville de Ch. de Bourgueville, par M. Ch. Hettier. — Fouilles pratiquées sur l'emplacement de la bataille du Val des Dunes, par MM. A. Charme et Noel. — Quatre miracles inédits de saint Nicolas. (Extraits d'un manuscrit de la la bibliothèque publique d'Alençon), par M. A. Joly. — De quelques antiquités récemment signalées en Normandie, par M. E. de Beaurepaire. — Bibliographie et nouvelles diverses. — Bibliographie normande, par M. E. de Beaurepaire. — Nouvelles diverses.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.* — Études de législation comparée. Les codes français en matière criminelle comparés aux nouveaux codes de Genève, de Belgique et d'Allemagne, par M. Lanfranc de Panthou. — Recherches relatives à l'émigration et à l'immigration pour le Calvados, de 1851 à 1876, par M. Ch. Girault. — Recherches sur la constante diélectrique, par M. Neyreneuf. — Chronologie des âges ou soleils d'après la mythologie mexicaine, par M. de Charencey. — De quelques oraisons funèbres avant Bossuet et de Bossuet lui-même, par M. A. Joly. — Galien. Ce que les anciens ont pensé de la gymnastique, par M. E. Chauvet. — Note sur l'attraction des ellipsoïdes, par M. de Saint-Germain. — Deux lettres inédites de la princesse palatine, mère du Régent, par M. Armand Gasté. — Un bibliophile au xve siècle. Étude sur les lettres de Philelphe, par M. Ch. Fierville. — Apologie de l'hellénisme, ou état dans lequel nous est arrivé cet écrit de Julien, par M. Denis. — La Normandie aux États généraux de 1484, par M. Dupont. — Un opéra biblique au xviiie siècle, par M. J. Carley. — Les mœurs publiques au xviiie siècle, par M. Desdevises du Désert. — Sicules et Sicanes, par M. de Charencey. — Les disputations dans les Écoles de droit aux xiiie et xive siècles, par M. E. Caillemer. — L'Institut et les Académies de province, par M. J. Travers. — Biographie de M. Théry, par M. A. Joly. — Poésies, par MM. Paul Blier et Julien Travers.

— M. G. Gaucia, un libraire amateur bien connu des bibliophiles de la vieille école, vient de publier le catalogue à prix marqués des livres rares et précieux, beaux manuscrits avec miniatures, ouvrages imprimés sur peau de vélin, qui composent sa bibliothèque. — Il y a là des anciennes reliures et des reliures modernes de Bauzonnet, de Niédrée, Daru, Thibaron, Gruel, etc. — Les collectionneurs qui désireraient se rendre compte des pièces intéressantes de ce catalogue spécial peuvent adresser leurs demandes à M. G. Gaucia, 93, corso Venezia, Milan.

— M. G. Gounouilhou, l'habile imprimeur bordelais, prépare une luxueuse édition d'une étude de M. Charles Marionneau : *Victor Louis, architecte du théâtre de Bordeaux, sa vie, ses travaux et sa correspondance* (1731-1800), en un beau volume in-8° de 450 pages, avec portrait et reproduction de dessins inédits du maître.

Il est aisé de comprendre tout ce que pourra contenir de faits curieux un travail de cette nature. Le livre de M. Marionneau nous présentera simultanément deux tableaux : dans l'un, nous trouverons la biographie d'un artiste célèbre, et dans l'autre nous verrons apparaître toute une galerie de figures historiques bien connues dans la politique, les lettres et les arts : le marquis de Marigny, Natoire, Cochin, Favart, l'abbé de Voisenon, Mme Geoffrin, Stanislas-Auguste Poniatowski, Mme de Genlis, Soufflot, Joseph II, le marquis de Saint-Marc, Beaumarchais, de Calonne, le duc de Chartres, l'abbé Baudeau, qui rédigea le premier Journal des économistes, etc.

Cet exposé nous semble suffire pour faire comprendre tout l'intérêt d'un travail dont l'apparition doit coïncider avec le centenaire de l'inauguration du Grand-Théâtre de Bordeaux, le 7 avril prochain.

La *Librairie des Bibliophiles*, dans son *Courrier trimestriel*, annonce ainsi ses publications en cours d'impression :

Le *Sottisier de Voltaire*. — L'annonce de cette publication a vivement piqué la curiosité des bibliophiles, qui se montrent impatients de la voir paraître. Nous avions pensé la donner dans le courant de janvier, mais les soins urgents réclamés par nos travaux de fin d'année nous ont forcé à la laisser de côté pendant quelque temps. Aujourd'hui nous nous sommes remis à l'œuvre, et le volume paraîtra probablement vers la fin de février.

Le *Sottisier de Voltaire* sera tiré à 300 exemplaires sur papier de Hollande, 20 sur papier de Chine, et 20 sur papier Whatman. Un assez grand nombre de souscriptions nous étant déjà parvenues, nous engageons les retardataires à ne pas attendre trop longtemps pour nous adresser la leur.

Le *Cabinet de Vénerie*. — Chasseur et bibliophile sont deux qualités qui ne s'excluent nullement, et il n'est pas rare que les mêmes mains, habituées au rude exercice de la chasse, sachent manier un livre élégant et précieux avec la délicatesse à laquelle on reconnaît le véritable amateur de livres. L'amour des belles publications augmentant de jour en jour, et le goût de la chasse ayant aujourd'hui une grande tendance à se propager, il sera de plus en plus fréquent de rencontrer des bibliophiles chasseurs et des chasseurs bibliophiles; et pour les personnes animées de ces deux passions, celle des livres sera certainement la plus facile à satisfaire, car, pendant que le gibier va, nous dit-on, diminuant chaque année, les ouvrages d'amateurs se font, au contraire, plus nombreux. Ainsi avons-nous à signaler aujourd'hui la prochaine publication d'une collection nouvelle qui, sous le nom de *Cabinet de vénerie*, réunira les ouvrages les plus rares, déjà imprimés ou inédits, relatifs à la chasse. Cette collection, entreprise

sous les auspices de MM. Ernest Jullien et Alfred Werlé, bibliophiles aussi distingués que chasseurs émérites, sera tirée à un petit nombre d'exemplaires, qui seront rapidement souscrits par le public d'élite auquel elle est destinée.

Le *Cabinet de vénerie* sera imprimé dans le même format que le *Cabinet du Bibliophile*, ce qui permettra aux souscripteurs de ces deux collections de les placer côte à côte sur les rayons de leur bibliothèque. Un prospectus, qui est actuellement sous presse et qui sera envoyé à toute personne qui en aura fait la demande, indiquera les conditions de la publication ainsi que les ouvrages qu'on se propose de faire paraître.

Le libraire Saturnin Léobard, à Clermont-l'Hérault, entreprend une *Collection du Bibliophile du Bas-Languedoc* qui comprendra des pièces rares ou inédites : poésies patoises, lettres, mélanges, documents historiques ou littéraires intéressants cette partie du Languedoc. — La collection se composera de 20 volumes environ, imprimés sur beau papier, dans un format élégant, tirés à 200 exemplaires seulement.

Le même éditeur annonce également une *Bibliographie historique et biographique du Bas-Languedoc* (Ardèche, Aude, Gard, Haute-Loire, Hérault, Lozère).

Cet ouvrage donnera la bibliographie de tout ce qui a été écrit sur l'histoire de chacun de ces six départements; la liste des personnages remarquables avec bibliographie de leurs écrits et de ce qui a été publié sur eux; la bibliographie des patois, et le catalogue des manuscrits historiques et littéraires existant dans les dépôts publics ou ayant figuré dans les ventes, ainsi que celui des cartes, vues, plans, portraits, etc. Le tout formera 9 volumes répartis ainsi qu'il suit : 1 pour la bibliographie historique et biographique de chacun des 6 départements, 1 pour la bibliographie des patois, 1 pour le catalogue des manuscrits, cartes et portraits, et enfin le 9e volume sera consacré tout entier à l'université de Montpellier.

Le premier volume sera bientôt mis sous presse, l'ouvrage étant presque entièrement terminé.

Nous voudrions voir ainsi résumer la monographie bibliographique des anciennes provinces de France, par série de départements.

Le Manuscrit d'Épinal du viie siècle, le plus ancien monument anglo-saxon qui existe, va être photolithographié par M. Griggs, sous la direction de M. Henri Sweet pour la Société philologique et *la Early english jext Society* Le Manuscrit d'Épinal, qui a été envoyé en Angleterre, avec la permission du gouvernement français, pour aider M. Sweet dans la préparation de son édition de tous les textes d'avant Alfred, est un des plus précieux qui existent. C'est évidemment le plus ancien monument de la langue anglaise, et quand même il existerait des fragments aussi anciens, aucun ne peut être comparé quant à l'importance avec ce manuscrit de vingt-huit pages in-folio, écrit sur trois colonnes. C'est en même temps un morceau du plus haut intérêt paléographique; car il offre un magnifique spécimen de la plus ancienne écriture celto-anglaise. Réellement, comme exemple de la plus ancienne demi-cursive opposée à l'écriture onciale, il est presque unique, et montre beaucoup de traits qu'on chercherait vainement ailleurs. Quant à ce qui regarde son sujet, ce manuscrit est un glossaire alphabétique dans lequel les mots latins et quelquefois grecs sont expliqués tantôt en latin, tantôt en anglais. La rareté de beaucoup de mots latins et leurs corruptions qui ne sont qu'apparentes parce qu'elles proviennent de la réflexion du langage populaire, donne une grande valeur à ces mots pour les étudiants de la basse latinité.

Papyrus du Fayum. — Les papyrus grecs, pelhevi et arabes que le professeur H. Brugsch-Bey avait reçus il y a peu de temps du Fayum ont été malheureusement détruits dans un incendie qui a eu lieu chez un relieur du Caire. M. E.-J. Rogers a obtenu, au mois d'août dernier, du même district, d'autres papyrus en caractères grecs et cufiques, en pelhevi, en hébreu et en samaritain.

Incunables. — Le professeur Gustave Scherer a sous presse, par ordre du conseil d'administration de Saint-Gall, un catalogue des incunables de la bibliothèque du monastère de Saint-Gall, qui comprend environ 1,650 articles.

25,000 exemplaires du nouveau roman égyptien de M. George Ehers, intitulé : *Die Schwestern* ont été placés dans le public.

Numismatique. — Le quatrième volume du catalogue de monnaies orientales du British Museum, par M. S. Lawe Poole, contient les monnaies des trois grandes dynasties égyptiennes des khalifes fatimites, de la maison de Saladin et des sultans mamelucks.

L'union des gœthéïstes viennois (*Wiener Gœthe Verein*) a décidé la publication d'un compte rendu annuel bibliographique et critique sur les ouvrages ayant trait à Gœthe. Le secrétaire général de ladite union, M. *Auton Edlinger*, a été chargé de la rédaction de ce travail, et il invite les amateurs de l'œuvre de Gœthe qui désirent contribuer à ce compte rendu de vouloir adresser leur correspondance à Vienne, au *Gœthe Verein*, wissenschaflicher Club, 1. Bezirk Eschenbachgasse, n° 9.

Le cabinet de gravures du Musée germanique de Nuremberg, *Germanisches Museum*, vient d'être enrichi par une très importante collection de portraits, délaissée par feu M. *Erhardt*, ancien conseiller aulique; presque à la même époque, ledit musée a eu la chance de recevoir de M. le sénateur *Romer*, de Hildesheim, une semblable collection de plus de 5,600 numéros; de sorte que le département des gravures, lequel, à son dernier classement, montrait déjà 15,000 numéros, se trouve maintenant considérablement augmenté.

Nouvelle-Galles du Sud. — Vers la fin du siècle dernier, pendant les premiers temps de la République française, on a publié, à Paris, la traduction du *Voyage de White dans la Nouvelle-Galles du Sud*, par Charles Pougens. Le livre est peu connu, mais ne doit pas être considéré comme une simple traduction. M. Pougens l'a accompagné d'une introduction historique, à la fin de laquelle il dit : « J'ai placé à la suite du texte un assez grand nombre de Notes ou plutôt de Mémoires très variés ». Ces notes forment un appendice de 260 pages, s'appliquant surtout à l'histoire naturelle, aux mœurs et coutumes, etc. Un autre livre de la même époque, *Histoire de la tyrannie du gouvernement anglais exercée envers le célèbre Thomas Muir, Écossais,* dont la sentence capitale pour trahison fut commuée en celle de la transportation à Botany-Bay, d'où il s'échappa pour se rendre à Bordeaux, se termine par une *Notice sur le continent appelé pays de Galles méridionale.* On y mentionne le journal supprimé du capitaine Carpenter, qui a donné son nom au cap Carpentaria. Dans ces deux ouvrages, on mentionne La Pérouse, qui, avec ses deux navires, la *Boussole* et l'*Astrolabe,* jeta l'ancre à Botany-Bay, au moment de la fondation de la Nouvelle-Galles du Sud par le capitaine Phillip, en 1788.

LES LIVRES AUX ENCHÈRES

Ventes passées — Ventes futures.

La presse quotidienne a fait grand bruit autour de la bibliothèque de feu M. F.-V. Raspail, dont la vente devait avoir lieu, par les soins du libraire A. Labitte, le 19 janvier dernier, à la salle Silvestre. Par suite d'un arrangement de famille ou d'entente à l'amiable, nous avons été privés de curieuses enchères. Le catalogue en préparation comptait 2,217 numéros; toutes les sciences humaines y étaient représentées; mais c'est principalement par une rare collection de documents et d'ouvrages sur la Révolution que ce catalogue eût offert un intérêt indiscutable. Tous les livres de la bibliothèque du grand démocrate, déjà précieux par eux-mêmes, étaient couverts pour la plupart de notes marginales qui ajoutaient, à la valeur intrinsèque des ouvrages, de piquantes réflexions autographes. Ces notes, dictées avec méthode par un esprit systématique et écrites avec précision, n'eussent pas été une des moindres causes du succès de cette vente, que nous devons regretter en tant que bibliophile et anecdotier des enchères.

Depuis la collection d'impressions elzéviriennes du comte de Lagondie, le marché des livres ne nous a présenté aucune vente qui mérite sérieusement d'être examinée. Les catalogues dont l'hôtel des commissaires-priseurs et la maison Silvestre ont vu les enchères, depuis décembre dernier, ne sont que de maigres recueils de livres modernes où il nous serait malaisé de classer la moindre curiosité. La librairie Jules Martin a dirigé, le lundi 12 janvier et jours suivants, les quatre vacations du *Catalogue composant la bibliothèque particulière du libraire-éditeur Paul Daffis;* parmi les publications illustrées de Didot, Lemerre, Jouaust, etc., nous ne relevons aucun ouvrage, ni aucun fait, qui sorte du petit courant ordinaire des ventes médiocres : *Cela s'est mal vendu,* comme on dit dans le monde des bibliopoles. La faveur reste toujours aux livres anciens; les ouvrages modernes plus tard auront leur tour. Nous ne nous étendrons donc pas sur les catalogues minuscules à nous présentés par MM. Porquet, Féchoz et Clément. Là où il n'y a rien, le bibliophile perd ses droits à la curiosité, comme nous perdrions les nôtres à leur estime en discourant ici, hors de propos, sur la pointe d'une aiguille. Dans notre prochaine livraison, nous serons assurément moins à court en abordant les deux catalogues respectables des *bibliothèques de MM. R*** et M*** et de M. Ch**** (Chédeau). Cette dernière vente aura huit vacations, du jeudi 12 au samedi 28 février, rue des Bons-Enfants, 28. C'est M. Adolphe Labitte qui distribue le catalogue.

Les Incunables

De la Bibliothèque de l'Arsenal.

La connaissance des Incunables est une science peu répandue; en dehors du monde des bibliophiles, il ne manque pas de gens qui ignorent complètement ce que c'est qu'un Incunable et à quels signes le précieux volume se reconnaît. Il faut dire que ces signes sont en effet multiples, et qu'ils sont indiqués d'une manière vague dans les Manuels à l'usage des hommes du monde. Ainsi je connais une Encyclopédie qui prétend que la plupart des Incunables reproduisent « l'entrée du roi Charles VIII à Naples » ou « l'image d'un grand chevalier »; je crois que cette affirmation pourrait se discuter, et que l' « entrée du roi Charles VIII » ne fait rien à l'affaire.

On évalue au chiffre de seize mille environ les ouvrages présentant le caractère de l' « in-

cunabilité », c'est-à-dire publiés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en l'an 1500. C'est déjà un joli nombre, seize mille! Mais l'armée des Incunables s'augmente tous les jours de quelque traînard qu'on recueille en route. Bien des livres étaient cachés dans l'obscurité des bibliothèques; les savants modernes sont sans pitié : ils troublent le repos des bouquins les plus vénérables; ils ouvrent les fenêtres de l'érudition; ils versent des torrents de lumière sur des œuvres qui dormaient la grasse matinée et qui se croyaient ensevelies dans la torpeur d'un canonicat éternel.

J'ai eu l'occasion de dresser une partie du catalogue des Incunables que renferme la vaste et intéressante bibliothèque de l'Arsenal. Il y a là des trésors peu connus du vulgaire et destinés probablement à ne pas mener une existence très agitée. Malheureusement pour les lettrés, l'Arsenal se cache (bien malgré lui) près de la Bastille, entre une caserne de gendarmerie municipale et une autre caserne de sapeurs-pompiers; allez donc chercher des livres au milieu de cet appareil imposant de forces militaires!

Les livres abondent pourtant dans cette enceinte peuplée des souvenirs du marquis de Paulmy et de la riche défroque littéraire de quatre ou cinq couvents; les Incunables y foisonnent à ce point que je demanderai la permission de ne m'occuper aujourd'hui que des Incunables théologiques; si je parlais de leurs frères en histoire et en jurisprudence, les douze livraisons annuelles de ce Recueil ne me suffiraient pas.

Parmi les Incunables théologiques, nous rencontrons d'abord la collection des Bibles.

Elles sont là, rangées dans une salle spéciale; elles se présentent sous l'aspect d'une phalange aussi redoutable que celle dont les rois de Macédoine tiraient vanité jadis. Certaines de ces Bibles sont plus méchantes qu'elles n'en ont l'air; armées de couvertures à pointes de fer ou d'acier, elles ne supportent pas de voisinage gênant; on a été contraint de les isoler et de leur infliger une séquestration qui n'a rien d'arbitraire.

Voici d'abord deux volumes in-folio, attribués à Bernard Richel, de Bâle : *Incipit epistola sancti iheronimi ad paulinum prespiterum* (sic) *de omnibus divine historie libris*. L'exemplaire est incomplet; il devrait avoir 468 feuillets, il n'en compte que 449. Cette Bible a ceci de particulier qu'elle ne se distingue guère de beaucoup d'autres Bibles imprimées à la même époque que par la faute d'orthographe signalée plus haut. Il est très facile de confondre l'œuvre putative de Bernard Richel avec d'autres éditions qui certainement ne sont pas de lui. Hain, dans son *Repertorium bibliographicum*, — ce bréviaire de l'amateur d'Incunables, — a décrit la Bible de Richel sous le n° 3041, tome I, p. 393.

Nous passons aux Bibles de Mayence (1462), sorties des presses de Fust et de Scheffer de Gernsheim. L'art de l'imprimerie était encore dans l'enfance, et pourtant nous sommes forcé ici de consigner une remarque

importante, c'est que, contrairement aux autres arts, qui ont (presque toujours) progressé lentement, l'imprimerie a atteint tout de suite son apogée. Nos ouvriers, si habiles qu'ils soient, ne se montrent pas supérieurs à leurs ancêtres de la seconde moitié du xve siècle. Les Bibles de Fust et Scheffer sont des modèles de supercherie; elles veulent imiter les manuscrits, et elles déploient dans le mensonge une perfection rare. Je ne crois pas que nous ayions poussé plus loin la tromperie du fac-similé.

Il paraîtrait d'ailleurs que Fust et Scheffer subirent quelques tracasseries de la part de leurs confrères. Ceux-ci les obligèrent à déclarer qu'ils n'étaient point sorciers. Fust et Scheffer assurèrent que le diable n'avait rien à voir dans leurs travaux; on ne se contenta pas de cette affirmation, on voulut la rendre publique : « Jurez-nous que vous n'entretenez point de commerce illicite avec Belzébuth, Astaroth et autres démons. »

Les imprimeurs durent s'exécuter.

Nous lisons, à la fin du second volume de la *Biblia sacra latina,* publiée à Mayence en 1462, la mention suivante :

Presens hoc opusculum Artificiosa adinventione
imprimendi seu caracterizandi. absque calami
exaracione. in civitate Maguntina sic effigiatum
et ad eusebiam dei industria per johannem fust civem
et Petrum schoiffer de gernsheym clericum di-
ocesio ejusdem est consummatum anno domini M.
CCCC. LXIJ. *In vigilia assumpcionis virginis Marie.*

Vous entendez : il est question là-dedans d'une « invention artificieuse » sans le « labourage de la plume. » On ne saurait être à la fois plus précis et plus imagé.

Saluons, en passant, la Bible nurembergeoise d'Antoine Koberger (1475); l'Arsenal a hérité d'un exemplaire qui appartenait au couvent des Augustins de Paris. Voici deux Bibles italiennes : la première, de Nicolas Jenson (Venise, 1476); la seconde, de Mathias Moravus, à Naples, même année.

Quand je dis italiennes, je m'avance un peu. Nicolas Jenson, en effet, était Français et directeur de la Monnaie de Tours. Le roi Louis XI l'envoya à Mayence pour « s'informer secrètement de la taille des poinçons et caractères au moyen desquels se pouvaient multiplier par impression les plus rares manuscrits et pour en enlever subtilement l'invention. » Quand le roi Louis XI ne s'amusait pas à verser le sang de ses grands vassaux, il avait parfois de bonnes idées.

Nicolas Jenson, au lieu de revenir à Paris, alla s'établir à Venise. Ce que voyant Jean Heynlin de Stein et Guillaume Fichet, l'un prieur de Sorbonne, l'autre docteur, mandèrent trois artistes d'outre-Rhin, Ulric Géring, Martin Crantz et Michel Friburger.

L'Arsenal possède la première Bible imprimée par ces habiles ouvriers. La date de la publication de l'ouvrage est implicitement désignée dans les lignes suivantes :

> *Jam tribus undecimus lustris francos Ludovicus*
> *Rexerat : ulricus, martinus itemque michael*
> *Orti teutonia, hanc mihi compusuere* (sic) *figuram.*
> *Parisij arte sua, me correctam vigilanter,*
> *Venalem in vico iacobi sol aureus offert.*

D'après ces vers, assez barbares d'ailleurs, le livre aurait été terminé dans la quinzième année du règne de Louis XI, c'est-à-dire en 1476. Maittaire, égaré par une falsification du texte : Jam *semi* undecimus *lustrum*..., qui changeait notablement le sens de la phrase, s'était imaginé que la Bible de Géring datait de 1464; mais cette erreur d'interprétation a été reconnue depuis. En 1464, l'imprimerie n'existait pas en France; en 1476, au contraire, Géring et ses compagnons avaient déjà abandonné le local de la Sorbonne, où ils s'étaient installés à leur arrivée d'Allemagne. Ils avaient transporté leurs ateliers rue Saint-Jacques et leur renommée s'étendait au loin. La Bible de l'Arsenal est, dit-on, la première Bible qui ait été publiée à Paris; mais ce n'est pas le premier ouvrage sorti des presses de Géring, de Friburger et de Crantz. Ils avaient déjà lancé quelques ouvrages de par le monde, entre autres les *Epistolæ Gasparini Pergamensis,* et le *Speculum vitæ humanæ.*

Tandis que la capitale s'initiait aux mystères de l'art nouveau, les villes de province s'efforçaient de ne pas rester en arrière. Je m'imaginais que Chablis n'était célèbre que par son vin blanc; quelle erreur! Chablis, — si j'en crois M. Ludovic Lalanne (et pourquoi ne le croirsai-je pas, après tout?) — marche à la tête du progrès typographique. Là où l'on n'aurait soupçonné que des vignes, il y avait des lettres moulées et des composteurs. Chablis imprimait et Loudéac aussi, et Lautenac, et je ne sais combien d'autres cités moins célèbres que Lautenac, Loudéac et Chablis.

Par exemple, Lyon se distinguait.

L'Arsenal conserve une Bible lyonnaise (1479) du fameux Perrin, originaire de Lorraine. Bel in-folio, imprimé en caractères gothiques sur deux colonnes de quarante-sept lignes chaque; initiales peintes à la main; signatures; sans chiffres ni réclames. L'auteur des *Annales typographiques,* Panzer, met en doute l'authenticité de la Bible de Perrin; il donne toutes sortes de bonnes raisons pour nier l'existence de ce livre. « Il en a entendu parler par des personnes dignes de foi; mais des conversations, des bavardages entre savants ne sont pas des preuves. Où se cache-t-elle, cette fameuse Bible lyonnaise? Qui l'a vue, qui l'a touchée? Personne. »

Et Panzer, dans une attitude superbe, le poing sur la hanche, jette ses interrogations comme autant de défis aux compilateurs de l'avenir. Le scepticisme de Panzer à l'endroit de la Bible lyonnaise est fils du scepticisme de Bayle et de la négation de Kant. Malheureusement, cette solide argumentation pèche par la base. Personne n'a vu la Bible de Perrin, mais elle existe pourtant; — elle existe, puisque la voilà.

Que de Bibles dans la ville des doges et que d'imprimeurs vénitiens: Octavianus Scotus modectiensis, François de Heilbrun, Herbert de Selgenstat, Simon Bevilaqua, Vendelin de Spire! Ici les lettres rondes commencent à apparaître. Dieu soit loué! la lettre gothique ne manque pas de charmes, mais la lettre ronde, employée surtout en Italie, rappelle Florence, Rome, les pays aimés du soleil!

Le n° 81 du Catalogue de la bibliothèque désigne un livre de naissance douteuse et aventureuse; un vrai roman. Ce n° 81 est une Bible qui a vu le jour à Strasbourg, à moins qu'elle ne soit née à Groningue, à moins qu'elle n'ait été conçue et enfantée dans le Wurtemberg. Père et mère inconnus. Il y a des gens, malgré tout, qui lui donnent un père, et il est certain, comme dit Brid'oison, que les Bibles elles-mêmes sont toujours les filles de quelqu'un.

Donc le père supposé du n° 81 se nomme Jean Reynard, surnommé Grüninger, ou de Grenigen, ou encore le Wurtembergeois. On se fonde, pour soutenir cette opinion, sur la ressemblance des caractères de ladite Bible avec ceux que Jean Reynard employait habituellement. Quoi qu'il en soit, l'in-folio en question célèbre ses propres mérites avec une jactance qui constitue, à mon sens, une marque originelle :

Biblia sum presens superos ego testor et astra
Est impressa; nec in orbe mihi similis.
Singula queque loca cum concordantibus extant
Orthographia simul quam bene pressa manet.
M. CCCC. LXXXIII.

« Rien n'est semblable à moi dans l'univers... »; vraiment, il n'y a que les Allemands pour oser se glorifier ainsi.

Les livres français témoignent généralement de plus de modestie; tout ce qui avoisine le sol germanique semble piqué d'une tarentule de vanité; ainsi Nicolas Kesler, de Bâle *(Biblia sacra latina, 1489)*, ne peut s'empêcher d'annoncer aux amateurs que son édition a été faite avec un soin singulier, avec une sollicitude exceptionnelle, *singulari cura;* Herbert de Selgenstat, transplanté au milieu des lagunes, élève la voix et se présente, en latin de cuisine, aux peuples de l'Italie septentrionale: il ne s'est servi que de caractères irréprochables, *integerrimis caracteribus;* il se donne le titre de « maître » et de « grand ». Quant à la péroraison, il faut la citer :

...... Magistri Jo
hannis dicti magni : Herbert de selgenstat
alemani : qui salva omnium pace ausum (sic) *illud*
affirmare : ceteros facile omnes hac tempe
state supereminet. Olympiadibus domini
cis. Anno vero. M. CCCC. LXXXIIII. *pri*
die kalendas Maij.

Voyez-vous ce Selgenstat qui se déclare supérieur au reste de l'humanité?... Les Incunables offrent souvent des exemples de naïve outrecuidance; mais, par une bizarrerie assez curieuse, le Midi, contrairement à sa réputation, est moins vantard que le Nord. Les imprimeurs italiens et français se montrent plus sobres de promesses que les imprimeurs tudesques. On « fait moins l'article » à Perpignan et à Naples qu'à Nuremberg ou à Reutlingen.

Plusieurs Bibles de l'Arsenal ne portent aucune indication de lieu, aucune signature typographique. Nous mentionnerons, parmi ces Incunables anonymes, le nº 83[D], décrit par Hain (*Repert. bibliogr.*, t. I, p. 410, nº 3098), les nºs 84 bis, 84 ter, etc., etc. C'est à tort qu'une Bible française, de Barthélemy Vérard, a été désignée sur d'anciens catalogues comme remontant à la plus haute antiquité. Barthélemy Vérard ne succéda à Antoine Vérard qu'à la mort de celui-ci, arrivée en 1513; par conséquent, la Bible de Barthélemy Vérard n'est pas antérieure aux treize premières années du XVIᵉ siècle.

La salle des Bibles contient encore une Bible en italien et des Psautiers hébreux. Ceux-ci doivent-ils être considérés comme Incunables? Je ne me juge pas assez familier avec la langue de Moïse pour trancher la question.

Maintenant il me resterait à parler des livres d'Heures, des Commentaires de l'Écriture sainte, des Sommes théologiques, des Sermons de saint Bernard, des Questions de Pierre d'Ailly, des Traités de Savonarole, des Dialogues de saint Bonaventure.... Je reviendrai peut-être un de ces jours sur ces différents sujets. Que le lecteur me pardonne! je me suis attardé dans la compagnie des vieilles Bibles poudreuses, déchiquetées, ratatinées, mais belles encore sous leurs toilettes d'antan. Après tout, ces douairières sont, pour les bibliophiles, d'un aspect souverainement aimable, et il me semble que l'on peut fréquenter plus mauvaise société.

DANIEL BERNARD.

READING ROOM

(SALLE DE LECTURE DU BRITISH MUSEUM)

Du sommet des collines qui dominent Londres, de Primrose Hill, de Hampstead et de High-Gate, la vue s'arrête sur un dôme imposant qui s'élève au-dessus des plus hauts édifices du West-End. Plus massif, parce qu'il est plus large que celui de Saint-Paul, cathédrale de la Cité, ce dôme couvre la salle de lecture du British Museum. Le *Reading Room* du British Museum n'est pas public; mais pour en obtenir l'entrée il suffit d'adresser par écrit au directeur une lettre apostillée par une personne connue, ou dont le nom se trouve dans l'Almanach du commerce. La carte d'admission est délivrée pour six mois à l'entrée même de la salle. Le dôme qui recouvre cette salle a les dimensions à peu de chose près et la forme de celui du Panthéon de Rome.

Les tables de travail convergent comme les branches d'un éventail vers le centre du dôme, où se tient le directeur. Un couloir formé par des glaces sans tain met ce centre en communication avec l'intérieur de la bibliothèque. Entre les tables de travail et le centre sont deux rangées circulaires de pupitres à hauteur d'appui renfermant 1,200 volumes de catalogues manuscrits, qui sont à la disposition du public. Ces catalogues contiennent par noms d'auteurs, suivant l'ordre alphabétique, les titres, la date, le format de tous

les livres qui sont au Musée. Lorsque les ouvrages sont anonymes, leurs titres seulement sont donnés. Le catalogue est constamment à jour, des blancs étant laissés après chaque nom d'auteur pour y introduire la bande de papier portant le titre des nouveaux ouvrages, et des feuilles intercalaires au besoin, pour les nouveaux auteurs et les acquisitions.

Autour de la salle sont rangés 20,000 volumes de référence, également à la disposition des travailleurs. Un catalogue spécial imprimé, par ordre alphabétique de noms d'auteurs et par ordre de sujets, indique la place du livre qu'on cherche. Un plan de la salle, suspendu à toutes les tables, montre dans quelles travées se trouvent la Théologie, les Sciences et les Arts, la Biographie, la Littérature, la Bibliographie, la Géographie, l'Histoire, les Encyclopédies, les Dictionnaires, etc. Les travées sont numérotées de 2000 à 2121. Chaque rayon porte une lettre alphabétique *a, b, c,* etc., et chaque volume a son numéro d'ordre sur le rayon. Tous les matins un garçon de salle vérifie si tous les livres sont à leur place et les y remet s'ils ont été dérangés par les lecteurs.

Chaque table de travail est double, marquée d'une lettre alphabétique et numérotée de 1 à 14 ou 16 suivant le nombre des places. Au milieu est une séparation haute d'environ un mètre qui renferme un pupitre et une tablette pour poser les livres. On y trouve un encrier et un ratelier portant des plumes d'oie ou métalliques au choix.

Le visiteur veut-il consulter un ouvrage qui ne se trouve pas dans la salle de lecture, il détache un bulletin accroché sur le pupitre des catalogues, y inscrit le titre de l'ouvrage, sa date, son format, la marque du catalogue, signe, date et indique le numéro de sa place. Il dépose ce bulletin dans une corbeille au centre, et une demi-heure après l'ouvrage demandé est apporté sur la table. Le British Museum ne prêtant pas de livres au dehors, on est presque toujours sûr de ne pas être désappointé. Le bulletin est rendu quand on rapporte le volume à la fin de son travail. Cette remise des bulletins permet au lecteur d'en faire collection et de n'avoir pas même à recourir au catalogue, s'il a besoin de revoir plus tard les mêmes ouvrages. Si le travail est de longue haleine, on lui garde dans la salle même, avec une étiquette à son nom, les volumes dont il se sert; de sorte que le lendemain et les jours suivants il n'y a pas de temps perdu en recherches par les employés. Le bulletin, qu'on a rendu au lecteur et qu'il représente le lendemain

et les jours suivants, est frappé d'une estampille indiquant la date du jour.

Le livre à consulter est-il très rare, le lecteur est invité à passer dans l'intérieur de la bibliothèque, où l'ouvrage lui est communiqué. Si le livre est exposé au public dans les vitrines, on ne peut en avoir communication que les jours non publics, c'est-à-dire le mardi, le jeudi et le samedi. La salle de lecture elle-même est ouverte tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, en novembre, décembre, janvier et février; de 9 heures à 5 heures en septembre, octobre, mars et avril; de 9 heures à 6 heures en mai, juin, juillet et août. Il y a huit jours de vacances pour le nettoyage, en février, mai et septembre. Avec une permission du conservateur des livres, qui n'est jamais refusée, on peut calquer au crayon dans la salle de lecture, à l'encre de Chine dans l'intérieur, n'importe quelle page de livre ou gravure et même des livres entiers. Pour le procédé relativement nouveau de l'héliogravure, il y a un atelier spécial de photographie, où l'on est admis à employer son propre photographe si l'on ne veut pas se servir de celui du musée.

En échange de tant d'avantages, les lecteurs ne se montrent-ils jamais ingrats? Tant de livres de tous les formats, mis à leur disposition dans le *Reading Room,* ne sont-ils jamais lacérés, maculés, ou volés? Hélas! ce serait être un peu trop optimiste que de le supposer. On a pris un lecteur emportant dans sa poche un des serre-papiers en plomb disposés à chaque place. Les morceaux de savon du lavoir disparaissent quelquefois avant d'avoir fait leur temps. Enfin l'an dernier le directeur du musée était au désespoir. Des feuillets entiers de certains livres de référence de la salle de lecture avaient disparu, des gravures avaient été détachées avec un canif et enlevées dans des volumes de luxe moderne, sans qu'il fût possible de mettre la main sur les coupables. Aussi pendant des mois on a pu voir les volumes mutilés exposés à l'entrée de la salle, avec un écriteau appelant avec indignation la honte sur les déprédateurs inconnus. On crut que les auteurs de ces méfaits pouvaient être des étrangers à la masse des lecteurs autorisés; et on eut recours, bien vainement, à une mesure quasi-vexatoire: celle de forcer rigoureusement les lecteurs quels qu'ils fussent, à exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle. Des évêques, des lords, des littérateurs éminents et bien connus, des habitués fréquentant chaque jour le musée depuis un quart de siècle, se virent refuser

l'entrée faute de carte. Leurs protestations indignées ne servirent à rien. Le portier était inflexible. Sortiez-vous un moment pour rentrer aussitôt, il fallait exhiber la carte. L'aviez-vous oubliée chez vous, ou négligé de la transférer d'une poche dans l'autre, en changeant d'habit, votre course était perdue; il fallait renoncer au travail ce jour-là. Le nouveau directeur du musée, M. Bond, a enfin aboli cette mesure vexatoire; le portier ne refuse plus l'entrée sans la carte qu'à ceux dont la figure lui est inconnue.

La salle de lecture actuelle, qui fut ouverte le 20 mai 1857, contient plus de trois cents places, généralement toutes occupées dans l'après-midi. Deux tables séparées sont réservées pour les dames, qui ont cependant la faculté de s'asseoir où bon leur semble dans la salle. Londres abonde en jolies femmes; mais c'est une plaisanterie commune de dire que celles-là ne se donnent jamais rendez-vous au British Museum.

Quant aux hommes, l'assemblage est bigarré. Tous les rangs s'y coudoient. Toutes les nations du globe s'y rencontrent. Un fils de roi *in partibus* y est assis à côté d'un réfugié de la Commune. Un Japonais travaille près d'un *pundit* hindou. Un pauvre *curate*, chargé de famille, avec un revenu de 40 livres sterling par an, et revêtu d'une redingote noire usée jusqu'à la corde, s'y assied près d'un évêque millionnaire. Un lord consulte les débats parlementaires à côté d'un *solicitor* à la recherche d'un argument de chicane dans quelque loi surannée.

Ici un alderman apoplectique digère un déjeuner trop copieux. Il s'est endormi sur sa chaise devant une collection du *Times*. Là un pauvre diable grignotte une croûte sèche qui lui servira à tromper sa faim jusqu'à l'heure de son maigre dîner dans quelque *chop-house* du voisinage. Tout est contraste et tout est harmonie, sous ce dôme immense qui verse à flots le triste jour de Londres.

Les manuscrits qui sont communiqués dans la salle de lecture, aussi bien que les livres imprimés, les cartes géographiques et la musique, ont leurs catalogues spéciaux. Le bulletin sur lequel on en fait la demande est sur papier vert. On peut aussi aller travailler directement dans la salle des manuscrits, qui est entre la salle Grenville et celle de la bibliothèque du roi. Mais il faut une carte spéciale pour être admis au département des estampes, où il n'est pas permis de calquer les gravures.

J.-Ph. Berjeau.

NOTE SUR L'EDITION ORIGINALE

DE

L'ESPRIT DES LOIS

Il y a trois espèces de libraires : ceux qui ne connaissent pas les livres, ceux qui les connaissent et ceux qui font semblant de les connaître.

Tous mettent, dans leurs catalogues, sous le nom d'édition originale de *l'Esprit des lois,* deux volumes in-4°, sans date, qui ne se ressemblent en rien par la justification, la pagination et les culs-de-lampe. Un de ces deux textes doit être une contrefaçon.

Des amateurs me demandent de leur indiquer comment on peut distinguer ces deux ouvrages. Comme je les possède l'un et l'autre, pour toute réponse je vais en rendre compte avec la plus rigoureuse exactitude.

Voici la description de la première édition.

Le titre des deux volumes in-4° est : De l'esprit || des lois || *ou du rapport que les Lois doivent avoir avec la Constitution de chaque gouvernement, les Mœurs,* || *le Climat, la Religion, le Commerce, etc.* || *A quoi l'auteur a ajouté* || *Des recherches nouvelles sur les Lois Romaines touchant les* || *successions, sur les Lois Françoises, et sur les Lois Féodales. A Genève* || *chez Barillot et fils.*

Le fleuron représente une colonne sur son fût au milieu d'ornements genre rocaille, avec une banderole sur laquelle est inscrite la devise *Ex recto decus.* Le premier volume a 4 feuillets non chiffrés contenant titre, faux-titre, et le commencement de la préface, 12 feuillets chiffrés de I à XXIV, contenant la fin de la préface et la table, et 522 pages de texte.

Le deuxième volume a 2 feuillets non chiffrés pour le titre et le faux-titre, 8 feuillets chiffrés de 1 à XVI pour la table et 564 pages de texte. Il y a des cartons aux pages 23, 27, 29, 37, 45, 85, 87, 185, 227 et 261 du premier volume; 267, 273, 425 et 427 du second volume.

Dans mon exemplaire, les feuillets supprimés dans les exemplaires ordinaires remplacent les cartons absents, et dans celui de M. Lessore les feuillets remplacés par des cartons sont reportés à la fin de chaque volume. Tels sont les signes caractéristiques de la première édition.

La contrefaçon est également in-4° et en deux volumes, sans date. C'est la copie page pour page de l'édition originale. Mais 1° la justification est beaucoup plus grande; 2° elle n'a pas de carton; 3° elle possède, à la fin du premier volume, un feuillet contenant les *fautes à corriger* des deux volumes; 4° les fleurons ne sont pas les mêmes que dans l'édition originale : ainsi le fleuron qui se trouve à la suite de la table du premier volume est de forme carrée dans l'édition originale, tandis que dans la contrefaçon ce fleuron est de forme triangulaire. Toutefois ce fleuron sur les titres de la contrefaçon est une copie assez bien réussie de celui de la première édition; en comparant les deux têtes, il est aisé d'apercevoir les différences. Cette dernière remarque prouve que ces deux éditions ne sortent pas de la même imprimerie.

Enfin la petite édition en trois volumes in-12, sans date, Genève, Barillot et fils, contient des fleurons semblables à la contrefaçon : donc elle sort des mêmes presses. Une lettre de Montesquieu nous apprend que ces trois volumes ont été faits sous ses yeux chez Prault, à Paris. La contrefaçon a donc aussi été faite à Paris par l'auteur qui a pu corriger la première édition qui avait été faite à Genève chez Barillot.

Je me permets de donner ces explications parce que je les crois exactes. Si je me suis trompé, je supplie qu'un plus capable me réfute, car la devise des vrais bibliophiles doit être : Aidons-nous les uns les autres.

LOUIS VIAN.

LA QUESTION

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PARMI les plus graves questions à l'ordre du jour, celle-là intéresse au premier chef nos lecteurs... ou plutôt tous les lecteurs. Elle s'est singulièrement compliquée par l'avènement de deux nouveaux projets foncièrement révolutionnaires.

Il ne s'agit plus seulement de savoir si, moyennant cinq ou six millions, l'État fera l'acquisition des maisons mitoyennes. Cet agrandissement sur place est une idée simplement, naïvement conservatrice, dédaignée par les progressistes à outrance, qui cherchent midi par delà quatorze heures. Ceux-là ne parlent de rien moins que du déménagementcomplet de la Bibliothèque et de son installation dans de nouveaux édifices à construire. Une bagatelle, comme on voit! — Suivant un de ces projets, produit sous le patronage d'un nom célèbre dans les fastes de l'édilité parisienne, la nouvelle Bibliothèque serait érigée sur l'emplacement occupé par l'ancien Conseil d'État incendié (souvenir rassurant!) et par la caserne voisine. D'autre part, un député, M. Nadaud, a proposé la translation de la Bibliothèque aux Tuileries, c'est-à-dire dans des bâtiments qui les remplaceraient.

L'un ou l'autre projet entraînerait des dépenses incalculables. Ces mesures radicales offrent un autre inconvénient plus grave encore, s'il est possible : la difficulté d'un tel déménagement. M. Nadaud, après avoir mis en avant son projet de translation aux Tuileries, eut un jour l'idée judicieuse, bien qu'un peu tardive, d'aller voir la Bibliothèque. Jusque-là, il ne s'était fait, paraît-il, qu'une idée fort imparfaite de l'importance des dépôts qu'il faisait voyager si lestement; lui-même eut la franchise d'en convenir. Ce qui donna lieu de dire « qu'une promenade d'un quart d'heure dans les magasins à cinq étages à jour du département des imprimés, ou un simple coup d'œil sur l'enfilade interminable des nou-

veaux combles de la rue Richelieu, en apprendraient plus aux députés que de longs discours ».

Dans l'état actuel, le département des imprimés comprend à lui seul 56 à 60 kilomètres de tablettes, à peu près la distance de Paris à Fontainebleau. Une statistique dressée en 1874 permet d'évaluer à 2,250,000 volumes le total actuel des livres, et il en arrive environ 50,000 tous les ans... Il suffit d'avoir déménagé une fois dans sa vie pour comprendre ce que seraient le déplacement, le transport, le rangement à nouveau d'une pareille masse. En 1868, lors de la prise de possession des bâtiments neufs, il fallut trois ou quatre mois pour transférer, des anciennes galeries à une distance très courte, une partie des collections. Le travail, prolongé pendant des années de la garnison de Paris n'y suffirait pas, n'eût-elle rien autre chose à faire. Et ce ne serait là qu'une partie de la tâche. Il faudrait tenir compte encore des manuscrits, dont beaucoup exigeraient des précautions spéciales; — des médailles et antiques; — et des 2,500,000 pièces renfermées dans les 15,500 volumes et les 4,500 portefeuilles du cabinet des estampes, plus les adjonctions annuelles; — et encore des cartes et plans, des globes, des appareils de météorologie et de cosmographie, etc., etc.

Le meilleur, ou plutôt le seul parti à prendre, c'est de s'en tenir au projet d'achat des immeubles mitoyens. Ils seraient remplacés par des constructions reliées à celles qui existent présentement, et organisées de même. Le seul argument spécieux qui ait été produit contre ce système, l'éventualité prochaine d'une nouvelle insuffisance d'espace, a été victorieusement réfuté. Des calculs irréfragables ont démontré que ce supplément de bâtiments nouveaux permettrait d'installer plus convenablement plusieurs services sacrifiés dans l'état actuel, et offrirait aux accroissements futurs un espace suffisant pour une centaine d'années au moins; — résultat dont nos législateurs peuvent se contenter provisoirement.

Bon ERNOUF.

Notice

SUR DEUX VOLUMES

DE JEAN GROLIER

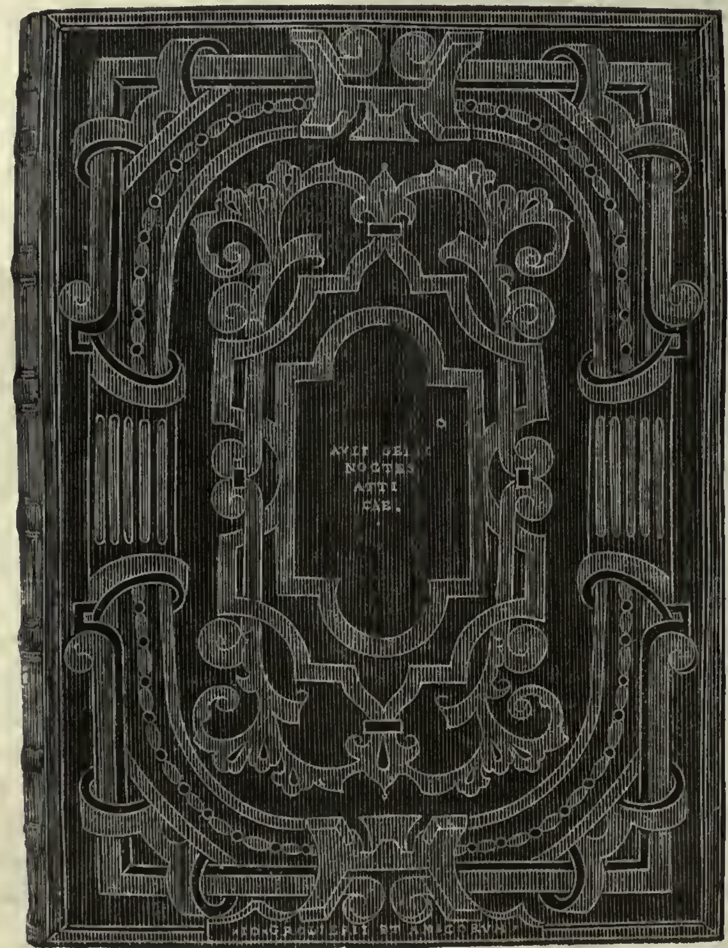
Dans ses curieuses *Recherches sur Jean Grolier et sa bibliothèque* [1], M. Le Roux de Lincy a donné la liste des dépôts de province où se trouvent des volumes ayant appartenu à Grolier. Ce sont ceux de Lyon, Marseille, Rouen, Caen et Orléans. La bibliothèque de Versailles ne figure pas dans le nombre, bien qu'elle possède deux volumes de Grolier. Ces volumes, tout le monde peut les voir exposés dans la vitrine de la seconde salle de ce charmant établissement. Comment ont-ils échappé aux recherches si persévérantes, si minutieuses de M. Le Roux de Lincy? Par l'excellente raison que l'on va chercher bien loin ce que l'on a sous la main. Versailles était trop près de Paris, et M. Le Roux de Lincy n'a pas songé à sa bibliothèque.

En 1871, M. Taschereau, alors administrateur de la Bibliothèque nationale, signala ces deux volumes à l'attention publique. Ils l'ont été une seconde fois, et d'une façon plus explicite, par MM. Guiffrey et Delerot dans l'*Inventaire des richesses d'art de la France* (Province, tome Ier). Malheureusement le cadre de leur travail ne comportait pas une longue description de ces deux volumes. C'est d'autant plus regrettable que, mieux que personne, MM. Guif-

1. Un vol. Paris, Potier, 1866.

frey et Delerot étaient à même d'en faire connaître la valeur littéraire et bibliographique. A leur défaut, je vais tenter de le faire pour les lecteurs du *Livre.*

Aulu-Gelle, *Avli Gelii Noctes Atticæ.* Grand in-4° de 158 feuil-



lets non paginés. Le recto et le verso du premier feuillet sont occupés par une lettre en latin de l'éditeur Filipo Beroaldi, de Bologne, adressée à son collègue Sigismond de Hohenlohe; puis vient la table des chapitres, occupant treize feuillets, recto et verso. A la fin, cette désignation : *Impressum Bononiæ per Benedictvm Hectoris calcographvm accvratissimvm anno salvtis MDIII die primo febuarii* (sic); puis la marque de Benedetto Hectoris : une circon-

férence dans laquelle est inscrit un triangle contenant la lettre B. La circonférence est surmontée d'une croix à deux croisillons

Veau fauve orné d'entrelacs à compartiments noir et or. Au centre du plat antérieur, dans un encadrement d'arabesques, le titre : *Avli Gelii Noctes Atticæ.* Au bas, entre deux filets, la célèbre devise : *Io Grolierii et amicorvm.* Au centre du plat postérieur, l'autre devise : *Portio mea, Domine, sit in terra viventivm.* Les bords verticaux des plats portent la trace de deux attaches de soie qui ont disparu.

Très bel exemplaire d'une excellente conservation, bien que le dos ait été refait dans la première moitié du XVIIe siècle. Au moins, les fers qui le décorent ressemblent-ils à ceux employés par Le Gascon. Le titre inscrit au milieu de ces ornements prouve qu'à ce moment le volume fut placé de champ sur les tablettes d'une bibliothèque, au lieu de l'être à plat, comme on faisait encore au XVIe siècle.

A l'intérieur, la beauté de ce volume est exceptionnelle; les pages sont à toutes marges. Les blancs sont chargés de notules manuscrites en grec et en latin, tracées d'une fort belle écriture du milieu du XVIe siècle. A en juger par le fac-similé donné par M. Le Roux de Lincy, cette écriture serait celle de Grolier même. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si larges que soient les marges, quelques mots manuscrits ont été atteints par le couteau du relieur, preuve manifeste que le volume n'a été confié au relieur qu'après avoir été annoté. Par qui l'aurait-il été, sinon par Grolier ?

En tête de la première page, l'inscription suivante, écrite à la main : *Ex libris congregationis missionis domûs Versalliensis,* vers 1750. Je n'ai pu remonter plus haut dans la généalogie de ce volume.

Aristote et Théophraste. *Aristotelis et Theophrasti Historias.* In-4° de 349 pages numérotées : 19 pages pour l'index, 320 pages de texte, 10 pages pour le vocabulaire latin et grec. Sur le titre, une vignette sur bois représentant la Fortune debout sur le globe du monde, tenant un rasoir de la main droite et étendant la main gauche. Au bas : *Basilæ,* 1534, sans nom d'imprimeur. Je ne connais pas cette marque et ne vois à cette époque, à Bâle, qu'André Cratander à qui l'on puisse l'appliquer; mais je n'en suis nullement certain. La préface est celle dont Théodore de Gazza accompagna la traduction latine de la *Physique* d'Aristote, qu'il offrit en 1452 au pape Nicolas V.

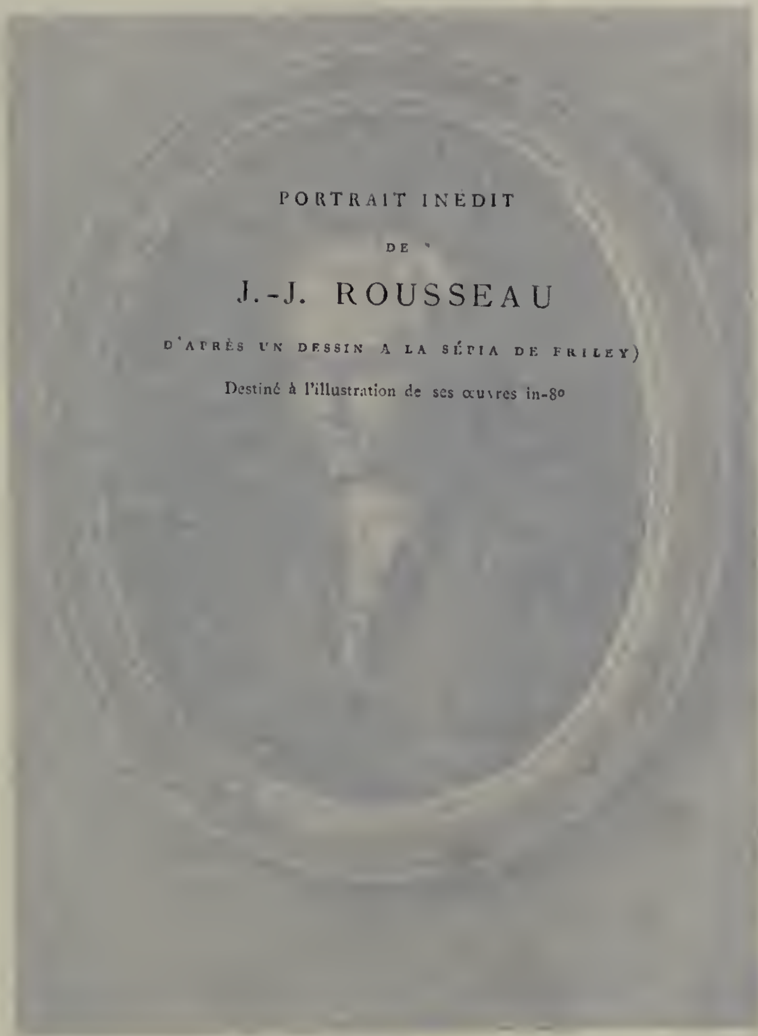
Maroquin brun à compartiment et à entrelacs dorés et coloriés. Au centre du plat antérieur, le titre : *Aristotelis Stagiritæ animalium Historia.* Au bas, la devise : *Io Grolierii et amicorvm.* Au centre du plat postérieur, l'autre devise : *Portio mea, Domine, sit in terra viventivm.*

Bel exemplaire, moins beau toutefois que l'*Aulu-Gelle.* Un goût moins pur, une invention moins heureuse ont présidé à la composition des arabesques qui décorent les plats. En outre, comme dans l'*Aulu-Gelle,* le dos a été refait dans la première moitié du XVII[e] siècle.

J'ignore la provenance de ce second volume. Aucune marque, aucun *ex libris*, aucun indice ne peut en indiquer la trace. La première page porte l'estampille du cachet de la bibliothèque de Versailles du premier Empire.

Je signalerai, pour terminer, un magnifique exemplaire des *Œuvres de Cicéron,* publiées à Venise par les fils d'Alde, de 1540 à 1541, neuf volumes in-12. C'est, on le sait, la première édition complète des œuvres de ce polygraphe. L'exemplaire est réglé et relié en veau fauve, à compartiments d'arabesques de couleur; reliure semblable à celles dont Grolier faisait habiller ses livres. Rien ne prouve que cet exemplaire lui ait appartenu; mais il était digne de figurer au premier rang sur les rayons de sa bibliothèque.

L. Clément de Ris.



PORTRAIT INÉDIT

DE

J.-J. ROUSSEAU

(D'APRÈS UN DESSIN A LA SÉPIA DE FRILEY)

Destiné à l'illustration de ses œuvres in-8°



Fraley Exc

J.J. ROUSSEAU

Cabinet de M Heron

Imp A Quant

LA BIBLIOGRAPHIE EN ANGLETERRE

ÉTUDE SUR DEUX OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

A LONDRES

II

Comme l'*Index Librorum prohibitorum*, le deuxième ouvrage de Pisanus Fraxi a fait l'objet d'une courte notice dans le *Bulletin du Bibliophile* (numéro de septembre-octobre 1879); ce compte rendu très abrégé ne pouvant suffire à le bien faire connaître, nous ne croyons pas devoir nous dispenser d'examiner la nouvelle œuvre aussi minutieusement que la première, et nous en donnons tout d'abord l'entière et exacte description :

Centuria Librorum absconditorum : Being Notes Bio-biblio-icono-graphical and critical on curious and uncommon Books. By *Pisanus Fraxi*.

« Pardonez-moy, lecteur, si ie parle si gras, estant contrainct de m'accommoder au propos que ie traite. » — Henri Estienne.

« Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas. » — Cicero.

London, Privately printed : MDCCCLXXIX.

Ce volume in-4°, entièrement semblable, quant à la condition et à l'exécution matérielle, à l'*Index Librorum prohibitorum*, se compose de LX-593 pages, réparties comme il suit : Titre et Épigraphes (il y en a seize), pages I à X; Remarques préliminaires, pages X à LX; *Centuria Librorum absconditorum*, pages 1 à 403;

Additions, pages 404 à 476; Table des auteurs et ouvrages consultés, pages 477 à 518; Index général alphabétique et analytique, pages 519 à 588; Errata, pages 589 à 593; plus un faux-titre et une petite table d'une page indiquant les divisions du livre et le classement des gravures et illustrations. Disons de suite, pour n'avoir plus à y revenir, quelques mots de ces dernières; ce sont : 1° le frontispice, eau-forte assez légère de Brany, imprimée, à Paris, chez A. Delattre; 2° page XVI, le fac-similé d'une gravure de H.-G. Gravelot, représentant une scène de fustigation; 3° page 7, un fac-similé de la page 227 de la *Gynæcologia* du docteur Schurig; 4° page 214, cinq fac-similés des titres de diverses éditions d'*Historie van B. Cornelis;* 5° page 316, un fac-similé des pages 97 à 100 du poème *The Toast;* 6° page 326, une feuille supplémentaire reproduisant le titre original du poème de *Sodom;* 7° enfin, le fac-similé d'une fort jolie gravure anglaise intitulée : *Lady Termagant Flaybum* fustigeant son jeune fils. Comme le précédent ouvrage, ce livre n'a été tiré qu'à 250 exemplaires; l'impression en a été terminée le 21 avril 1879.

Pisanus Fraxi a employé les mêmes procédés bibliographiques dans son *Index* et dans sa *Centuria;* dans ce dernier ouvrage, toutefois, il les a modifiés sur deux points. La première modification, excellente à notre avis, consiste dans le changement du titre courant, toujours le même dans l'*Index Librorum prohibitorum,* et remplacé, dans la *Centuria,* en tête de chaque page, par l'indication, en quelques mots, des sujets traités.

Ainsi le lecteur peut trouver aisément, grâce à ces points de repère, l'objet qui l'intéresse sans avoir besoin de recourir continuellement à la table. La seconde modification est plus grave; renonçant absolument à l'ordre alphabétique rigoureux qu'il avait adopté pour son *Index,* Pisanus Fraxi s'est décidé à grouper, par espèces et par natures de sujets, les livres qu'il étudie dans son nouvel ouvrage; en conséquence, tous les ouvrages médicaux de Schurig, tous ceux relatifs au clergé, tous les livres traitant de sujets libertins ont été réunis à la suite les uns des autres, et les articles qui leur sont consacrés forment ainsi comme des sections ou des chapitres distincts dans le volume, bien qu'aucune division formelle ne les sépare. L'éminent bibliographe a eu doublement raison, dans cet ouvrage, de recourir à cette classification rationnelle; d'abord il ne s'est occupé que de cent productions faciles à retrouver, rien qu'en feuilletant le *Livre,* à l'aide du titre courant; puis, grâce à l'*Index* si complet qui termine la *Centuria,* il n'est pas possible de ne pas découvrir

en un instant l'article dont on a besoin. Toutefois ce système de groupement, excellent, nous le répétons, dans une bibliographie spéciale limitée, ne nous paraîtrait pas sans inconvénient s'il s'agissait d'un travail purement bibliographique de grande étendue, contenant des milliers d'articles, et tel, notamment, que le *Dictionnaire des anonymes et pseudonymes.* Dans ces sortes de dictionnaires, en effet, ce que veut le travailleur, c'est de trouver immédiatement l'article qu'il désire consulter et qu'il ne connaît bien souvent que par son titre; or une table générale des noms et des sujets, quelque complète et bien faite qu'elle pût être, obligerait toujours à faire une double recherche. En résumé, dans tout travail d'histoire littéraire ou de bibliographie spéciale limitée, le système du groupement des livres par sujets pourra souvent offrir des avantages; mais pour un travail considérable, comme le serait par exemple le *Dictionnaire général des écrits condamnés, depuis l'invention de l'imprimerie,* travail que nous espérons pouvoir publier un jour, l'ordre alphabétique rigoureux nous semblera toujours le plus commode pour le lecteur et le plus propre à prévenir les erreurs d'omission et de répétition.

Ceci dit, passons rapidement en revue les divers groupes de livres si consciencieusement étudiés par notre auteur dans la *Centuria Librorum absconditorum,* nous ajouterions volontiers : *et abscondendorum*, on comprendra bientôt pourquoi.

C'est d'abord l'œuvre, bien peu lue aujourd'hui, d'un médecin du XVIIIe siècle que Pisanus Fraxi nous fait connaître. « De tous les savants médecins ou chirurgiens qui ont écrit sur l'*union physique des sexes,* aucun, nous dit-il, n'a traité le sujet si complètement que le docteur Martin Schurig, de Dresde. » Après Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, qui publia, au XIIIe siècle, son livre *De secretis mulierum,* rempli de détails indécents sur le sexe féminin; après Arnauld de Villeneuve qui, dans son *Regimen sanitatis,* au chapitre *De ornatu mulierum,* donne une recette *ut dulcedo* (*coïtus*) *augeatur,* ce qui ne l'empêche pas, du reste, d'appeler les femmes *animalia venenosa;* après Jean XXII, pape, qui publia un *Traité d'embryologie;* après Jean Astruc, qui s'appliqua particulièrement *morbis venereis,* le docteur Schurig, reprenant, avec plus de science véritable, les travaux de ses prédécesseurs, publia divers petits traités dont voici les titres : *Spermatologia* (1720); *Muliebria* (1729); *Parthenologia* (1729); *Gynæcologia* (1730); *Syllepsilogia* (1731); *Embryologia* (1732). Ces écrits, ainsi que quelques autres

moins scabreux, sont rapidement examinés par Pisanus Fraxi, qui les sauve ainsi de l'oubli; ils sont remplis de faits inouïs, d'observations extraordinaires, rapportés par Schurig dans un style fort libre; on ne peut bien les connaître toutefois qu'en les lisant d'un bout à l'autre, et ils seraient, paraît-il, de nature à offrir un grand intérêt même aux bibliophiles qui ne s'occupent point de médecine.

Abordant un autre ordre d'idées, Pisanus Fraxi nous dit : « Il peut sembler étrange à la plupart des lecteurs, et paraître impossible à quiconque n'a pas étudié la question, que des livres condamnables, immoraux ou obscènes puissent avoir rapport aux institutions religieuses, dont le premier et principal objet est, ou semble devoir être, la pratique de la pureté et l'enseignement de la morale. L'examen le plus superficiel suffit cependant à démontrer qu'en dépit des enseignements de son ou de ses fondateurs, tout système théologique a, tôt ou tard, été altéré par le mélange de doctrines immorales et l'intrusion de rites impurs ou de pratiques obscènes. Or il n'est pas, que je sache, de doctrine qui ait été plus étrangement pervertie et dégradée que celle du législateur du Sinaï, modifiée plus tard par le fils du charpentier de Bethléem. Il n'est point de religion autour de laquelle aient surgi pour ainsi dire, en plus grand nombre, des livres plus répréhensibles. Il ne saurait en être autrement tant que l'humanité continuera à être ce qu'elle est. Les lumières de l'instruction sont notre meilleure sauvegarde contre le vice et l'erreur; aussi n'est-il pas difficile de comprendre combien de pratiques dissolues et d'enseignements immoraux ont pu se glisser parmi les hommes, pendant ces temps de ténèbres, où la plus absolue puissance était aux mains d'un clergé superstitieux, intolérant et plein d'ignorance. » A l'appui de cette thèse, notre auteur ne voit pas d'argument plus topique à présenter que les ouvrages mêmes écrits sur le christianisme ou simplement sur le catholicisme; mais une telle bibliographie serait un travail gigantesque; ce serait déjà un immense fardeau que d'entreprendre la bibliographie des ouvrages écrits contre le clergé. Aussi ne s'est-il proposé ni l'une ni l'autre tâche; il a voulu seulement réunir, à titre de spécimens, quelques ouvrages concernant l'Église de Rome, et qu'il a classés dans l'ordre suivant; la rapidité de ce compte rendu ne nous permet malheureusement que de citer ces catégories en y joignant les titres des livres qui y sont analysés :

1° Livres écrits par des prêtres ou membres de l'Église romaine (pages 62 à 86) :

Joannis Caspari Sœttler, In sextum Decalogi præceptum, in conjugum obligationes et quædam matrimonium spectantia. 1840.

Mœchialogie, ou Traité des péchés contre les sixième et neuvième commandements du Décalogue, et de toutes les questions matrimoniales qui s'y rattachent directement ou indirectement, suivi d'un *Abrégé pratique d'embryologie sacrée,* par *P.-J.-C. Debreyne.* 1853.

Clave de oro, etc., *Clef d'or,* ou *Série d'exhortations destinées à ouvrir le cœur fermé des pauvres pécheurs, offerte aux nouveaux confesseurs,* par *D.-A.-M. Claret,* archevêque de Cuba. 1860.

Les Mystères du confessionnal, par *Mgr Bouvier,* évêque du Mans, etc. 1876, Bruxelles.

De la Démonialité, et des animaux incubes et succubes, etc., par *Sinistrari.* 1875.

Illustrations on the Incarnation and Immaculate Conception of the Virgin Mary, by *Dr Ed. Skiers.* 1854.

2° Livres compilés et tirés des ouvrages des auteurs catholiques romains (pages 87 à 111) :

Compendium : Code des Jésuites, d'après plus de 300 ouvrages des casuistes jésuites, par *Edm. Albert.* Paris, 1846.

Frammento inedito di Pietro Giordani (*il peccato impossibile*). 1862.

The Confessionnal unmasked, or the curiosities of romish devotion. 1871.

3° Livres écrits par des apostats de la foi catholique (pages 112 à 144) :

A Master Key to Popery (contenant cinq opuscules), by *Antonio Gavin,* 1724.

The Frauds of romish monks and priests. London, 1725 (plusieurs fois traduit en français, notamment par *Gabriel d'Émiliane.* Leipzig, 1845).

Auricular Confession and Nunneries, by *W. Hogan.* London. *A Succinct and Accurate Account of the system of discipline, education and theology, adopted and pursued in the popish college of Maynooth*, by *E. F. O'Beirne.* Dublin. 1840.

The Priest, the Woman and the Confessionnal, by *Père Chiniquy.* London, 1874. (Traduit en français; Montréal, 1875.)

4° Livres écrits par des victimes des persécutions religieuses pages 145 à 156) :

The Authentic Memoirs and Suffering of Dr William Stahl, a german physician. London, 1792.

Awful Disclosures, by *Maria Monk, of the Hotel-Dieu nunnery of Montréal.* New-York, 1837.

5° Livres écrits par des protestants ou par des adversaires de la religion romaine (pages 157 à 212) :

Apologie pour Hérodote, par *Henri Estienne.* La Haye, 1735.

Le Cabinet du roy de France, dans lequel il y a trois perles précieuses d'inestimable valeur, etc. 1681.

Vie de Scipion de Ricci, réformateur du catholicisme en Toscane, etc., par *de Potter.* 1825.

Factum pour les religieuses de Sainte-Catherine-les-Provins, contre les Pères cordeliers. 1679.

Les Immoralités des prêtres catholiques, par *Émile Alexis.* Paris, 1868.

Reasons humbly offer'd for a law to enact the castration of popish ecclesiastics, etc. London, 1700.

6° Livres contenant des récits authentiques de scandales causés par des prêtres (pages 213 à 259) :

*Historie van B. Cornelis Adriaenssen vâ Dordrecht,*etc., etc. 1569. (Cet important article de 12 pages contient des détails peu connus en France sur les turpitudes de ce moine, qui avait l'habitude de fustiger lui-même ses pénitentes *in naturalibus.*)

Recueil général des pièces contenues au procès du P. Jean-Baptiste Girard, etc., *et de demoiselle Catherine Cadière* (notice fort intéressante sur cette horrible affaire, dont il est parlé déjà dans l'*Index*).

Tribunal correctionnel de Brest : Une Extravagance judiciaire. Procès du R. P. D... et Mme la vicomtesse de V... Bruxelles, 1872.

7° Livres, dont quelques-uns ont été écrits par des prêtres, composés de récits tirés d'histoires plus ou moins apocryphes, dans le but de discréditer l'Église romaine, fictions et romans tendant à ridiculiser les dogmes et les rites de cette Église en la conduite de ses ministres (pages 260 à 291) :

The Cloisters laidopen, or Adventures of the priests and nuns, etc., etc., London.

*Le B*** Monacal, ou Vie voluptueuse des capucins et des nonnes, tirée de la confession d'un Père de cet ordre,* etc. Cologne, 1755.

Le Parc-aux-Cerfs épiscopal, histoire édifiante et curieuse du séminaire de Vénus, etc., etc.

Amours, Galanteries, Intrigues, Ruses et Crimes des capucins et des religieuses, etc., par *un R. P.* Amsterdam et Paris, 1788.

Exercices de dévotion de M. Henri Roch avec M[me] *la duchesse de Condor,* etc., etc. Vaucluse, 1786.

Les Dévotions de M[me] *de Betzhamooth et les Pieuses Facéties de M. de Saint-Ognon.* 1789.

La Retraite, les Tentations et les Confessions de M[me] *la marquise de Montcornillon,* etc., etc., par *feu M. de Saint-Leu.* 1790.

Pfaffenthumwesen, Monchsscandale und Nonnenspuk. Leipzig, Schulze.

Les Supercheries de Satan dévoilées, ou la Confession des incrédules, par *une Éminence rouge.* Rome (Bruxelles), 1867.

Der heilige Antonius von Padua, von *Wilhelm Busch.* 1870.

Telle est l'exacte énumération des livres ayant trait à l'Église catholique romaine, analysés par Pisanus Fraxi. En sa qualité de membre de l'Église anglicane, il n'est pas tendre, dans ses appréciations, sur tout ce qui touche aux scandales du *papisme.* Mais ce serait méconnaître le caractère élevé de notre auteur que de le croire capable de partialité au préjudice d'une communion à laquelle il est étranger; il ne s'est pas montré moins consciencieux dans l'étude de quelques volumes dirigés contre les ministres de la religion anglicane, et dont voici les titres :

The first Century of scandalous, malignant priest, by *John White.* 1643.

The Crimes of the clergy, or the Pillars of Priest-Craft Shaken, etc. W. Benbow, 1823.

Ravillac (sic) *redivivus, being a narrative of the late tryal of M*[r] *James Mitchel, a conventicle preacher,* etc. *With an account of the tryal of that most wicked Pharisee, major Thomas Weir,* etc. London, 1678.

The Priest in absolution : a manual for such as are called unto the higher ministeries in the English Church. London, 1869.

Après avoir mis sous les yeux de ses lecteurs les infamies contenues dans tous les livres précités, Pisanus Fraxi peut à bon droit leur dire : « Un simple coup d'œil sur une série quelconque de ces ouvrages suffira, j'en ai la confiance, pour prouver l'exactitude de ce que j'ai avancé, à savoir que des livres immoraux, condamnables, et même grossièrement obscènes, se rattachent très étroitement aux dogmes et aux rites de la religion chrétienne, et particulièrement à ceux de l'Église de Rome; j'ajouterai que plusieurs

de ces livres, écrits par des ecclésiastiques, furent formellement permis et approuvés par les papes. Toutefois mes lecteurs pourraient croire que j'ai fait, de parti pris ou de mauvaise foi, un choix spécial d'ouvrages de cette nature; je me contenterai de les prier de prendre un écrit quelconque d'un des auteurs catholiques les plus estimés, d'un casuiste ou d'un jésuite renommé (il en cite près de quatre-vingts), et de vouloir bien en juger par eux-mêmes. Tout esprit réfléchi se demandera alors comment il se peut faire qu'aujourd'hui, en plein XIXe siècle, un système de doctrines religieuses si faux, si altéré, si souillé, puisse encore avoir des adeptes prêts à donner leur vie pour le soutenir, et recruter même des prosélytes parmi des hommes instruits, pleins d'expérience et de lumières; aussi est-ce l'existence même de ce système qui peut être considérée comme le vrai miracle. »

Nous citons, très en abrégé, les réflexions de notre auteur sur ces graves matières, d'abord parce qu'elles sortent du domaine de la bibliographie, puis parce qu'elles constituent contre les religions en général, particulièrement contre le christianisme et surtout contre le catholicisme, un réquisitoire que nous n'avons ni à réfuter ni à soutenir. Aussi libéral, aussi partisan que quiconque de l'absolue liberté de conscience et de l'entière liberté de penser, nous nous sommes toujours abstenu et nous nous abstiendrons toujours de tout ce qui ressemble à une polémique, surtout en matière de religion.

La *Centuria Librorum absconditorum* se termine par des notices fort intéressantes sur :

1° *The Toast, an epic poem in four books; written in latin* by *Frederick Scheffer; done into english* by *Peregrine O'Donald.* Dublin, 1732.

Ce petit poème satirique, dont l'auteur véritable est le docteur William King, est analysé avec grand soin par Pisanus Fraxi, qui en donne la clef complète.

2° *Sodom a play,* by *the E. of R.* Antwerp., 1684.

On comprend, au seul titre, ce que doit être cette pièce, attribuée au comte de Rochester. L'analyse et les citations qu'en donne notre auteur ne laissent rien à désirer.

3° *Pretty little games for young ladies and gentlemen. With pictures of good old english sport and pastimes,* by *T. Rowlandson.* 1845, petit in-4° de 62 pages.

Le but de cette petite publication est de reproduire dix planches

érotiques de Thomas Rowlandson, publiées séparément au commencement du siècle et à chacune desquelles est joint un dizain explicatif du sujet. A la suite de l'article qu'il a consacré à ce petit recueil, Pisanus Fraxi donne une notice très complète sur Thomas Rowlandson, le seul artiste anglais qui ait abordé les sujets érotiques avec talent, sans pouvoir être comparé toutefois aux graveurs français du siècle dernier. Plein de facilité et d'*humour,* Rowlandson travaillait avec une très grande rapidité; aussi a-t-il laissé une œuvre considérable. Pisanus Fraxi, mettant de côté les compositions sérieuses de cet artiste, déjà étudiées par d'autres écrivains, a pris la peine de cataloguer et de décrire cent douze de ses productions légères ou érotiques.

Enfin, après les œuvres de Rowlandson viennent des notices sur divers recueils de gravures licencieuses, intitulés : *The Pretty Girls of London,* by *J. R. Adam* (London, 12 planches); *Mes Loisirs,* dédiés à mes amis. Petit recueil pour exciter la ferveur des fidèles aux matines de Cythère, par *un amateur de l'office.* 1764 (65 gravures); *Scènes de la vie privée*, par *Gavarni* (12 sujets); *Amusements de l'innocence,* tableaux tirés de la mythologie (10 gravures); *les Extases de l'amour* (10 sujets); *Costumbres sociales intimas, cuadros al natural* (10 lithographies); et *Mesa revuelta* (album espagnol contenant 32 lithographies).

Les *additions* du livre qui nous occupe contiennent, outre quelques indications complémentaires sur des livres déjà cités, de longs extraits de divers ouvrages sur deux sujets dont il a déjà été longuement question dans l'*Index,* la sod.... et la flagellation; ce dernier article se termine par une intéressante analyse d'un petit poème de G. Coleman : *The Rodiad* (la Fouettade).

Avant de mettre fin à cette étude, un peu longue déjà, qu'il nous soit permis de dire tout le bien que nous pensons des procédés bibliographiques de M. Pisanus Fraxi. Il est impossible d'être plus minutieux et plus consciencieux que lui dans la description des ouvrages qu'il se propose de faire connaître; il a tout d'abord pour principe de ne parler que des volumes qu'il a *vus* et *tenus;* aussi ses descriptions de titres, de dates, de formats, de gravures, de pagination défient-elles toute critique; d'ailleurs, quand il n'a pas sous les yeux toutes les éditions de l'ouvrage qu'il scrute, il prend toujours soin de citer le bibliographe dont il emprunte les indications : mais ce n'est là, à proprement parler, que la partie *mécanique* de son travail. A l'exemple du marquis du Roure, qui nous a

laissé deux volumes si estimés d'*Analecta-Biblion,* il ne craint pas de faire de longues citations des passages les plus marquants des livres qu'il étudie; quand il cite, c'est toujours dans la langue même de son auteur, ne voulant pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir mal rendu une pensée ou mal interprété une opinion; mais où Pisanus Fraxi devient un merveilleux bibliographe, c'est dans les innombrables notes qui courent tout le long de son livre, notes pleines de faits à l'appui de ce qu'il avance, remplies de renseignements curieux tirés de maints recueils, livres, journaux, catalogues, qui montrent avec quel soin et quelle passion il doit se consacrer à la lecture. Certes ce n'est pas lui qu'on pourrait appeler *homo unius libri!* Aussi les ouvrages de M. Pisanus Fraxi sont-ils de véritables petites encyclopédies littéraires que malheureusement bien peu de bibliophiles français pourront se procurer, mais qui feront l'honneur des rares bibliothèques qui les posséderont. Nous ajouterons encore une remarque : Pisanus Fraxi, dont la modestie égale le mérite, prétend qu'il n'est point nécessaire qu'un bon bibliographe soit un bon écrivain; qu'il nous permette de lui dire qu'il fait exception à sa propre règle, et que d'ailleurs nous ne partageons pas entièrement son avis sur ce point. S'il est vrai, en effet, que l'absolue correction du style n'est pas indispensable à l'humble catalogographe qui enregistre, par exemple, avec plus ou moins de méthode des livres défendus ou condamnés, il n'en saurait être de même pour un bibliographe vraiment digne de ce nom; celui-là sait se rendre utile par la fidélité de ses indications, intéresser par le piquant de ses trouvailles ou l'ingénieux de ses aperçus, et attacher toujours par le charme d'un style correct, clair et concis. Ces bibliographes-là ne sont pas rares aujourd'hui, et, sans vouloir les citer tous, on reconnaîtra la vérité de ce qui vient d'être dit si l'on nomme seulement les Paul Lacroix, les Gustave Brunet, les Uzanne et les Pisanus Fraxi.

FERNAND DRUJON.

LIBER

BIBLIATRIQUE

SIMPLES CONSEILS SUR LE LAVAGE DES LIVRES

Le livre est sujet à des accidents nombreux et d'autant plus ennuyeux que certaines éditions ne sont pas toujours faciles à remplacer. La lampe qui le soir aide à la lecture, l'encrier du bureau sur lequel on travaille, viennent souvent plonger le bibliophile dans la désolation. Certains vieux ouvrages d'une réelle valeur attendent en vain, sur les quais, l'acheteur qu'éloignent trop souvent les taches et les notes plus ou moins insignifiantes dont ils sont ornés.

Il est pourtant assez facile de faire disparaître ces inconvénients et de rendre à un ouvrage une propreté suffisante. Ce n'est la plupart du temps qu'une question de soins et de patience.

S'il s'agit, par exemple, d'enlever des taches d'huile ou de graisse, on fait tremper les feuillets décousus dans une dissolution de potasse caustique qui s'empare de la matière grasse. Cette opération amincit le papier, le rend savonneux et lui laisse quelquefois une couleur assez désagréable. Un bain d'eau de Javel mêlée d'un quart d'eau ordinaire le débarrassera de cette vilaine trace. On enlève ensuite le chlore introduit par l'eau de Javel à l'aide d'une dissolution de sulfite de soude. Ces opérations successives doivent être faites feuillet à feuillet et le bain renouvelé au fur et à mesure de son affaiblissement. Malheureusement la colle du papier est souvent enlevée en même temps que l'huile ou la graisse et il devient nécessaire, avant de livrer le livre au relieur, de lui rendre sa fermeté par un dernier bain destiné à l'encoller. Voici com-

ment peut se pratiquer cet encollage. On fait dissoudre des plaquettes de gélatine dans de l'eau bouillante (une plaquette par litre d'eau) et on y ajoute un peu d'alun. Lorsque le mélange est devenu tiède, on y trempe un à un tous les feuillets, puis on les suspend à des cordes tendues. Il sera nécessaire de veiller à ce que le séchage se fasse d'une façon bien égale, afin que le papier conserve une teinte uniforme; aussi est-il prudent d'étendre d'abord chaque feuillet sur des linges et de ne les suspendre qu'ensuite.

Le même moyen permet de débarrasser les livres des traces d'humidité.

Si un volume est maculé d'encre, s'il porte des notes insignifiantes en marge, on emploie l'acide oxalique, l'acide chlorhydrique ou l'eau de Javel, selon la ténacité de l'encre et la gravité des taches. Lorsque le premier peut être suffisant, ce dont il est facile de s'assurer par un essai préalable, il convient de l'employer de préférence, car il est le moins dangereux. Dans ce cas-là, si les taches ou les notes ne sont qu'en petite quantité, il n'est même pas besoin de dérelier le livre. On passe sur chacune des pages à nettoyer un pinceau imbibé de la dissolution tiède d'acide oxalique et on enlève à l'eau ordinaire la trace laissée par le pinceau. On sépare ensuite chaque feuillet par des feuilles de papier buvard pour en faciliter le séchage.

Il faut employer l'acide oxalique et non le sel d'oseille du commerce, dont l'effet, beaucoup plus faible, n'amène pas toujours un résultat satisfaisant.

Si le papier n'est pas ferme et solide, il sera nécessaire de dérelier le livre et de découdre le volume cahier par cahier.

Si l'encre est tenace, si les pages ont le masque brun ou si elles sont fortement mouchetées, il faut, après avoir préalablement dérelié le volume, recourir à l'eau de Javel, légèrement étendue d'eau.

Voici un exemple de ce cas, cité par M. Antony Méray :

« J'avais acheté, dit-il, au coin du pont des Arts, un Machiavel en quatre volumes petit in-12, à la Sphère, à la date de 1680, sans désignation de ville et sans nom d'éditeur. Ces quatre volumes, bien complets, attendaient piteusement l'acheteur dans la boîte à cinq sous; on eût difficilement rencontré, il est vrai, un livre en plus méchante condition; ses pages étaient d'un aspect noirâtre, et semblaient barbouillées de bitume. Je dus faire baigner, les uns après les autres, chacun des interminables feuillets de mes quatre tomes dans de l'eau de Javel presque pure, où je les laissais tremper une ou deux minutes. La teinte brune céda assez vite, plus vite même que je n'osais l'espérer; mais il fallait à chaque instant renouveler le bain d'eau de Javel (à chaque lavage de trois cahiers à peu près), le chlore perdant rapidement son efficacité. J'étais aussi obligé de surveiller avec soin mon travail, de peur qu'une minute

de retard ne permît à l'active dissolution d'attaquer l'encre d'imprimerie. Au sortir de ce premier bain, je trempai mes feuillets dans une autre cuvette où j'avais fait dissoudre un fragment de sulfite de soude, de la grosseur d'une noix, destiné à détruire les traces de chlore. Puis l'encollage à la gélatine teintée de caramel brûlé; puis l'essuyage sur des linges étendus; enfin le séchage sur des cordes, feuillet à feuillet. »

Il sera toujours prudent de n'employer l'eau de Javel qu'avec beaucoup de circonspection, car elle arrive très vite à attaquer l'encre d'imprimerie, si l'on n'y prend garde ; il y a même certaines encres sur lesquelles l'effet se produit instantanément. Il vaut mieux, lorsqu'il s'agit d'ouvrages précieux, employer l'acide chlorhydrique étendu d'eau, qui attaque l'encre d'écriture en épargnant celle du texte et la teinte paille du vieux papier.

On lave ensuite les feuillets à grande eau, puis on enlève les traces de l'acide au moyen d'une dissolution de bicarbonate de soude avant de procéder à l'encollage.

Lorsqu'il s'agit de vieux livres, simplement jaunis par la poussière ou possédant de légères traces d'humidité, il suffit, pour les restaurer, d'employer un bain prolongé d'eau tiède mêlée d'un peu d'alun.

Toutes ces opérations demandent un travail minutieux; mais avec un peu de patience, beaucoup de soins et de prudence, on obtient des résultats qui dédommagent largement de la peine qu'on a prise et du temps qu'on a passé.

A. LAGARDE.

PETITES ARCHIVES DU LIVRE

UN GRAND BIBLIOGRAPHE

L'AUTEUR du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres,* Jacques-Charles Brunet, naquit à Paris le 2 novembre 1780. Il était fils d'un libraire très modeste, dont le nom ne serait certes pas arrivé jusqu'à nous, si celui dont nous nous occupons aujourd'hui n'avait pris soin de l'immortaliser.

A peine le jeune Brunet avait-il terminé de bonnes études primaires, qu'il se vit forcé par les événements de prendre un emploi dans la maison de son père, tant pour soutenir celui-ci que pour essayer de se créer à lui même une position. Heureusement, dès son enfance il avait aimé les livres. La satisfaction qu'il éprouvait de se trouver au milieu de ces objets préférés, la joie de pouvoir les étudier souvent, les commenter, les décrire même, l'aidèrent à supporter les ennuis du commerce, pour lequel il n'eut jamais aucun goût.

L'étude de la bibliographie, au contraire, avait pour lui un attrait tout particulier, et son plus grand bonheur, avant d'avoir publié ses premiers ouvrages, était de rédiger des catalogues. A vingt ans, il avait déjà préparé de nombreuses notes, qu'il espérait pouvoir utiliser plus tard; et en 1802 il publiait un supplément au *Dictionnaire bibliographique des livres rares,* de Cailleau. Ce fut là son premier essai; on pouvait déjà prévoir, en lisant ces quelques notes, si peu importantes qu'elles fussent, que l'auteur avait au moins la finesse et l'intelligence d'un bibliographe de race, s'il n'en avait pas encore l'autorité et l'érudition.

En 1810, alors qu'il était toujours commis chez son père, Jacques-Charles Brunet publia la première édition de son *Manuel du libraire,* qui obtint de suite un très grand succès. Le plan de cet ouvrage et la classifi-

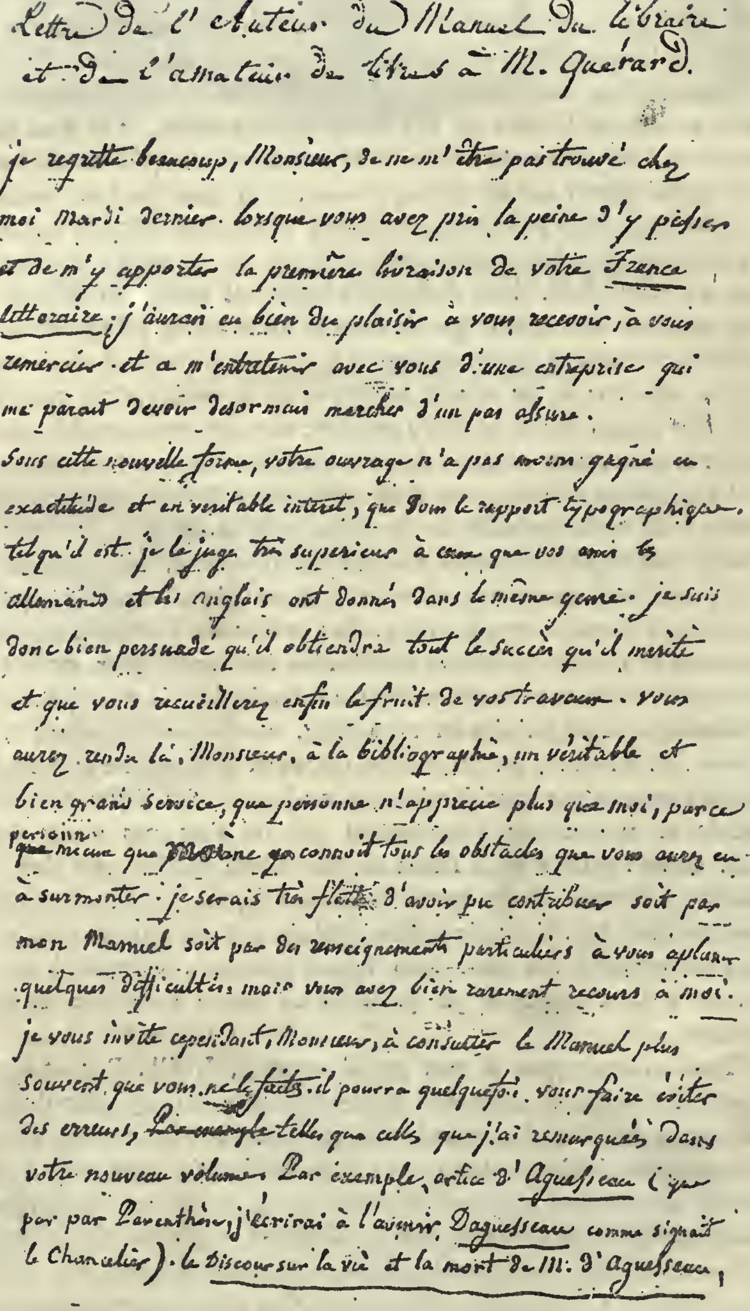
cation des livres qui s'y trouvaient décrits, étaient entièrement différents de ce qui avait paru jusqu'alors sur le même sujet; son système a d'ailleurs été adopté depuis par tous les bibliographes modernes.

Cet excellent ouvrage, auquel J.-Ch. Brunet consacra presque toute sa vie, est devenu le code de la bibliographie actuelle, et il n'est pas un amateur qui n'éprouve le besoin de le consulter, lorsqu'il désire des renseignements exacts sur un livre précieux. Son consciencieux auteur n'a cessé, du reste, de le perfectionner, depuis la seconde édition, publiée par lui quatre ans après la première, c'est-à-dire en 1814, jusqu'à la cinquième, parue en 1860-1865. Cette dernière édition, de beaucoup la plus complète, suffit au bibliophile qui ne cherche autre chose qu'un dictionnaire de renseignements et de documents indispensables; mais il serait curieux pour un amateur de les réunir toutes, et de se rendre ainsi compte des différentes phases par lesquelles a passé cet ouvrage remarquable, avant de devenir le monument colossal de patience et d'étude que l'on connaît.

La première édition avait donc paru, chez Brunet père, en 1810, et formait trois volumes in-8°. La seconde, publiée en 1814, chez le même libraire, était augmentée d'un volume. La troisième, imprimée par Crapelet, parut aussi en quatre volumes in-8°, en 1820. Avant de publier la quatrième, l'auteur donna en 1834, chez le libraire Silvestre, un supplément sous le titre de *Nouvelles Recherches bibliogaphiques,* etc., en trois volumes in-8°. Ce supplément se trouva refondu dans la quatrième édition du *Manuel,* qui fut publiée en 1842-1844, encore chez Silvestre, en cinq volumes. Enfin en 1860-1865, à l'époque où la bibliophilie traversait une période de variations considérables, et où le prix des livres commençait à subir le mouvement ascensionnel qui ne s'est pas arrêté depuis, J.-Ch. Brunet publia chez Didot sa cinquième édition, qui devait être définitive, l'auteur étant mort deux ans après l'avoir terminée, le 14 novembre 1867. Cette cinquième édition, qui est épuisée depuis longtemps et se vend très cher (200 francs environ), comprend six gros volumes à deux colonnes qui parurent en douze fascicules de format in-octavo.

Tout en s'occupant de son grand ouvrage, J.-Ch. Brunet trouvait encore le temps de préparer et de mettre au jour d'autres publications intéressantes, savoir. En 1834, une *Notice sur deux anciens romans intitulés: les Chroniques de Gargantua ;* — en 1836, les *Poésies françaises d'Alione (d'Asti), avec notice, par J.-C. Brunet;* enfin, en 1852, des *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais,* suivies du texte original des *Grandes et inestimables Chroniques de Gargantua.* Ces différents volumes, tirés en général à petit nombre, sont rares et recherchés aujourd'hui.

Si J.-Ch. Brunet a été l'un des plus éminents bibliographes, sinon le plus grand de tous, il fut aussi l'un de nos plus célèbres bibliophiles.


Lettre de l'Auteur du Manuel du libraire et de l'amateur de livres à M. Quérard.

je regrette beaucoup, Monsieur, de ne m'être pas trouvé chez moi mardi dernier lorsque vous avez pris la peine d'y passer et de m'y apporter la première livraison de votre France littéraire; j'aurais eu bien du plaisir à vous recevoir, à vous remercier et à m'entretenir avec vous d'une entreprise qui me paraît devoir désormais marcher d'un pas assuré.
Sous cette nouvelle forme, votre ouvrage n'a pas moins gagné en exactitude et en véritable intérêt, que sous le rapport typographique. tel qu'il est je le juge très supérieur à ceux que vos amis les allemands et les anglais ont donnés dans le même genre. je suis donc bien persuadé qu'il obtiendra tout le succès qu'il mérite et que vous recueillerez enfin le fruit de vos travaux. vous aurez rendu là, Monsieur, à la bibliographie, un véritable et bien grand service, que personne n'apprécie plus que moi, parce que mieux que personne je connois tous les obstacles que vous aurez eu à surmonter. je serais très flatté d'avoir pu contribuer soit par mon Manuel soit par des renseignements particuliers à vous aplanir quelques difficultés, mais vous avez bien rarement recours à moi. je vous invite cependant, Monsieur, à consulter le Manuel plus souvent que vous ne le faites. il pourra quelquefois vous faire éviter des erreurs, ~~par exemple~~ telles que celles que j'ai remarquées dans votre nouveau volume. Par exemple, article d'Aguesseau (que par parenthèse, j'écrirai à l'avenir Daguesseau comme signait le Chancelier). le Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau,

Joignant à ses profondes et immenses connaissances bibliographiques un goût sûr et parfait et une grande sévérité dans le choix des exemplaires, il est parvenu à former une bibliothèque remarquable, qui s'est trouvée

est bien du Chancelier et non pas de son fils comme vous le dites. L'édit. de 1778, est in-8, et pas in-12.

article Batteux, ce qui concerne les Élémens de littérature est entièrement à refaire, car vous y confondez deux ouvrages en un seul, et ce que vous dites des éditions est inexact. Il faudra aussi corriger ce que vous dites de l'Histoire des causes premières, qui ne doit s'entendre que du second vol. de cet ouvrage.

article S. Bernard, l'édit. de Paris, 1640, n'est ni la première de ses œuvres ni même une édition donnée par Mabillon. La première édition que ce savant ait donnée des Œuvres de S. Bernard, est de Paris, 1667, 9 vol. in-8. Elle a été effacée par la seconde de 1690, en 2 vol. in-fol. qui est celle qu'on préfère. je sais que le Manuel ne donne pas en entier ces renseignements, mais au moins celui qu'il donne est-il exact, quoique incomplet.

quand vous avez des doutes sur ce que je dis dans mon ouvrage venez les éclaircir auprès de moi. on me trouve ordinairement tous les jours excepté le mardi, avant une heure, et de quatre à cinq. et si à d'autres heures, vous me donniez rendez vous, vous seriez certain de m'y trouver, car je regarde comme un devoir de vous rendre autant qu'il est en moi, les services que j'ai naguère reçus de quelques personnes obligeantes, dont je conserve le souvenir avec reconnaissance.

je vous souhaite santé et courage, il faut l'un et l'autre pour terminer ce que vous avez si bien commencé.

Recevez tous mes remerciemens et mes salutations amicales

C. Brunet

Ce 19 octobre 1827.

malheureusement dispersée aux enchères après sa mort. Très estimé et très écouté des amateurs contemporains, auxquels il n'a jamais refusé ses conseils, il n'a pas peu contribué à développer chez eux ce goût des livres

parfaits et des belles reliures, que les bibliophiles de nos jours ont poussé jusqu'au raffinement.

Dans sa collection se trouvaient de splendides et purs spécimens de reliures anciennes, depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe, renfermant toujours des ouvrages d'une vraie valeur intrinsèque, souvent des volumes très précieux comme mérite ou comme rareté. Malgré cette prédilection qu'il avait pour les reliures anciennes, il ne négligeait pas pour cela les volumes ornés par les bons et habiles relieurs de nos jours, et l'art moderne se trouvait largement représenté dans sa bibliothèque. Aussi les amateurs se sont-ils disputé, avec acharnement, les petits trésors qu'elle renfermait; aussi la vente de la première partie seulement, qui contenait les plus beaux livres et dont le catalogue avait été dressé par M. L. Potier, a-t-elle eu un immense succès. Cette vente de sept cents ouvrages environ a produit, au mois d'avril 1868, une somme totale de 290,875 francs, non compris les frais d'adjudication. La seconde vente, composée d'ouvrages moins importants mais plus nombreux, a encore produit 25,000 francs environ.

Il nous reste à dire quelques mots du caractère de J.-Ch. Brunet, et nous le ferons aussi brièvement que nous avons dû traiter toutes les parties de cette courte notice. Ce bibliographe patient et sérieux, ce bibliophile délicat et passionné, était souvent d'un abord très difficile, surtout pour ceux qui lui paraissaient être des importuns. D'un tempérament nerveux et positif, il rebutait vite celui qui, en s'adressant à lui, ne s'exprimait pas avec franchise et netteté. D'une grande droiture de caractère, il n'admettait pas de détours chez les autres, et il voulait qu'on allât droit au but. Mais quand il avait une fois apprécié favorablement les gens, il devenait pour eux plein de bienveillance, et il prodiguait avec une remarquable simplicité les conseils qu'on ne se faisait pas faute de lui demander. Quant à ses relations bibliographiques et à ses correspondances, on verra par sa lettre à Quérard, dont le fac-similé est ci-joint, que, s'il traitait ses collègues avec bienveillance, il conservait néanmoins avec eux toute son indépendance de caractère et toute sa franchise.

Critique très mordant et appréciateur judicieux, il a laissé dans ses notes bibliographiques et dans ses opuscules de nombreux traits qui indiquent un esprit plus solide que brillant et un caractère plus sérieux qu'aimable.

A l'exemple de La Rochefoucauld et de quelques autres écrivains, il n'a pas résisté à la tentation de tracer son propre portrait. M. Le Roux de Lincy a publié de lui une note autographe intitulée : MOI, dans laquelle il pose modestement devant la postérité, en déclarant qu'il était d'un tempérament apathique et paresseux. On ne s'en serait jamais douté!

Il est mort à quatre-vingt-six ans, dans toute la plénitude de ses

facultés, après avoir surveillé pendant cinq ans l'impression de la cinquième édition de son *Manuel,* et en avoir revu toutes les épreuves.

Avant de mourir, J.-Ch. Brunet a pensé aux pauvres diables de bibliographes qui n'ont pas eu ou n'auront pas comme lui l'heureuse chance d'arriver à la richesse. Bien persuadé que dame Fortune et messire Plutus vivent en assez mauvaise intelligence avec le dieu de la bibliographie et ne favorisent guère ses disciples, il a eu l'excellente et généreuse idée, lui qui faisait exception à la règle, de venir en aide au moins à quelques-uns en les encourageant tous. Il a légué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un titre de rente annuelle de 1,000 francs, pour la fondation d'un prix triennal de 3,000 francs, destiné à récompenser l'auteur du meilleur ouvrage de bibliographie composé pendant chaque période de trois années.

J.-Ch. Brunet a bien mérité de la bibliographie et de la bibliophilie, et il est étonnant que l'État ou les amateurs, qui ont si souvent l'occasion d'avoir recours à son immortel ouvrage, ne lui aient pas encore élevé une statue dans une de nos grandes bibliothèques publiques.

JULES LE PETIT.

CHRONIQUE DU LIVRE

La *Société rouennaise des Bibliophiles*, fondée en 1870, compte aujourd'hui près de 80 membres; cette académie normande a pour but de publier des documents inédits ou de remettre au jour des pièces rares et curieuses d'un intérêt littéraire ou historique incontestable.

Ses publications sont réservées à ses seuls membres et aux bibliothèques publiques de la Normandie. Un article du règlement permet cependant, à titre exceptionnel, de mettre dans le commerce quelques exemplaires d'ouvrages présentant un intérêt plus général; les dernières publications de la Société sont :

1° *Histoire de la Réformation*, 2 vol. in-8° (240 exemplaires de cet ouvrage ont été mis dans le commerce au prix de 30 fr.);

2° *Histoire prodigieuse d'une invasion d'oiseaux ravageurs en Normandie et pays du Maine* en 1618. 1 vol. in-8° jésus;

3° *Relation des funérailles de l'amiral de Villars, faites à Rouen le 5 septembre 1795.* 1 vol. in-8° jésus.

Dans le courant de mai prochain seront publiées les *Œuvres d'Henri et Roger d'Andely*, trouvères normands du XIIIe siècle.

— La *Société des Bibliophiles bretons*, dont le siège est à Nantes, vient de mettre au jour un magnifique ouvrage in-4°, *le Roman d'Aquin ou la Conqueste de la Bretaigne par le roy Charlemaigne.* Cette curieuse chanson de geste du XIIe siècle est publiée par M. F. Joüon de Longrais, ancien élève de l'École des chartes.

L'impression de ce volume fait le plus grand honneur à la *Société des Bibliophiles bretons* et à MM. Vincent Forest et *Émile Grimaud*, deux maîtres-imprimeurs nantais. — 200 exemplaires de cet ouvrage ont été tirés dans le format in-8° pour être mis dans le commerce.

— La *Librairie académique* Didier annonce, comme devant paraître prochainement, une importante étude sur Conrart, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, par MM. René Kerviler et Édouard de Barthélemy.

Ces écrivains ont eu la bonne fortune de trouver aux archives d'État de la Haye deux volumes manuscrits qui renferment la correspondance de Conrart avec le pasteur protestant Rivet, alors réfugié en Hollande. Cette correspondance sera publiée in-extenso à la suite de leur étude, et doit, dit-on, ménager plus d'une surprise. Il suffira de dire que Conrart était à Paris l'intermédiaire des Elzéviers pour leurs impressions.

— *Topographie de la Gaule.* — Par arrêté en date du 20 janvier, M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a institué une commission dite « de géographie historique de l'ancienne France ».

Sont nommés membres de cette commission :

MM. Henri Martin, président; Léon Renier, vice-président; Anatole de Barthélemy, secrétaire; Alexandre Bertrand, secrétaire; Alfred Maury, F. de Saulcy, Ch. Robert, E. Desjardins, A. Longnon, A. Héron de Villefosse, le docteur Hamy, G. de La Noë, chef de bataillon du génie.

Cette commission a pour objet d'achever les travaux commencés par la commission de la topographie des Gaules; cartes de la Gaule indépendante, de la Gaule sous la domination romaine, franque et féodale; les cartes spéciales des monuments mégalithiques, les monnaies gauloises, les bornes militaires, etc.; elle terminera le catalogue des monnaies gauloises, etc.

Enfin avec le concours des correspondants du comité, des archivistes et des instituteurs, elle dressera un relevé de tous les *lieuxdits* qui figurent au plan cadastral, un inventaire de tous les *pouillés* de France, et recueillera tout ce qui touche à l'histoire et à la topographie historique de la France.

— Le bibliothécaire Bodemann, dit *le Bund*, a découvert dans la bibliothèque de Göttingen la fameuse « machine à compter » de Leibnitz. Ce merveilleux instrument, qui a autrefois formé l'étonnement et l'admiration de toute l'Europe, fut inventé par le philosophe pendant un long séjour qu'il fit à Paris en 1672. La machine peut non seulement faire des additions et des soustractions, mais encore des multiplications et des divisions. Herr Bodemann a récupéré ce trésor unique pour le Hanovre, où il est bibliothécaire.

— On vient de publier à Berlin : *Stammbuch der National Galerie* (Album de la Galerie nationale, publié par son directeur, le Dr M. Jordan). Ce volume dont on a l'intention de faire paraître une suite tous les ans, format de la *Gazette des Beaux-Arts*, et imprimé sur beau papier de Hollande, se compose de 25 eaux-fortes (c'est-à-dire 1 frontispice, 12 portraits d'artistes et 12 reproductions de tableaux, ou sculptures, un de chaque artiste, faisant partie de la galerie nationale), accompagnées de notices biographiques et artistiques. Le prix est 50 mark, et, avec les épreuves sur véritable chine (50 exemplaires numérotés), 100 mark.

— La séance d'ouverture du *Club Rabelais* a eu lieu dernièrement. Les membres fondateurs se composent de lord Houghton, sir F. Pollock, sir P. Colquhoun, M. Edmond About, MM. Walter Besant, Comyns Carr, John Collier, Duffield, Du Maurier, Thomas Hardy, Bret. Harte, Henry Irving, Henry James, Junr Joseph Knight, C.-G. Leland, prof. E.-H. Palmer, James Payn, F. Pollock, Saintsbury, G.-A. Sala, Louis Stevenson, Gordon Wigan, et un membre de l'ambassade chinoise. Les élections futures prendront la forme d'une invitation et il n'y aura aucune espèce de candidature. Entre autres objets, le club encouragera l'étude de Rabelais, formera une bibliothèque rabelaisienne, et publiera des ouvrages *pantagruelistes et non aultres.* On se propose de former des clubs correspondants en France et aux États-Unis.

VENTES PASSÉES — VENTES FUTURES

La vente des bibliothèques de MM. R*** et M***, faite par M. Ad. Labitte, et qui a eu quatre vacations, a été chaudement suivie jusqu'au 29 janvier dernier.

Voici les prix auxquels ont été adjugés quelques-uns des articles les plus précieux du catalogue :

N° 191 : *Ornements inventés par J. Berain*, in-fol., veau antique, 505 fr. — N° 195, *Cours d'architecture*, par C.-A. d'Aviler, in-4°, maroquin rouge, 580 fr. — N° 241, *la Caricature*, journal fondé par Ch. Philippon, 5 vol. in-4°, demi-reliure, 415 fr. — N° 264, *Publii Virgilii Maronis*, *Bucolica*, *Georgica et Æneis*, 2 vol. in-fol., mar. r., figures, 455 fr.— N° 275, *les Métamorphoses d'Ovide*, traduction de l'abbé Bannier, 4 vol. in-4°, veau fauve, figures, 560 fr. — N° 332, *Fables choisies*, par J. de La Fontaine, 4 vol. in-fol., figures d'Oudry, mar. r., 970 fr.— N° 340, *Contes et Nouvelles en vers*, par M. de La Fontaine (1762), 2 vol. in-8°, fig., mar. bl., 495 fr. — N° 346, *la Henriade* de Voltaire (Didot, 1790), in-4°, fig., mar. rouge, 999 fr. — N° 599, *les Baisers* (par Dorat), in-8°, veau, 599 fr. — N° 393, la *Gerusalemme liberata di Torquato Tasso*, in-8°, figures, mar. r., 599 fr.— N° 404, le *Théâtre de P. Corneille* (1689-1692), 9 vol. in-12, mar. r., 445 fr.— N° 415, *Esther* et les intermèdes d'*Esther*, *Athalie*, éditions originales, 400 fr. — N° 421, *Œuvres de Molière*, avec des remarques par Bret (1773), 6 vol. in-8°, fig. de Moreau, mar. r., 1,000 fr.— N° 442, les *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, traduites par Amyot (Didot, 1800), in-4°, figures mar. b., 500 fr. — N° 457, *Heptaméron français* (Berne, 1780-81), 3 vol. in-8°, fig. de Freudenberg, mar. b., 490 fr. — N° 499, *le Temple de Gnide*, par Montesquieu (1772), in-8°, fig. de Le Mire, veau marbré, 400 fr.— N° 513, *Zélomir*, par Morel (Didot, 1801), in-18, gravures de Lefebvre, cuir de Russie, 600 fr. — N° 688, *le Musée royal*, publié par H. Laurent (1816), 2 vol. in-fol. demi-rel., 1,21 fr. — N° 387, Choix de chansons, mises en musique par M. de La Borde, ornées d'estampes par J.-M. Moreau (1773), 4 tomes en 2 vol. in-8°, mar. v., reliure moderne, 2,200 fr.

— Le petit catalogue des livres qui formaient le reliquat de la bibliothèque du baron Taylor ne présente aucun intérêt de vente. La plupart des ouvrages modernes en nombre ont été adjugés à des prix médiocres. Il n'y avait là du reste rien à glaner pour les bibliophiles. Dans les autres petites enchères du 2, du 10 et du 16 février, livres sans importance.

— Les vacations et la vente de la bibliothèque de M. Chédeau se poursuivent encore au moment où nous mettons sous presse; — nous en parlerons dans livraison de mars.

— L'horizon des grosses enchères est assez chargé de surprises. La vente capitale de cet hiver sera assurément celle des beaux ouvrages du comte Octave de Béhague, membre de la *Société des Bibliophiles français;* elle commencera le 8 mars à l'hôtel Drouot et aura treize vacations. — La deuxième partie de ce merveilleux catalogue paraîtra prochainement, pour être livrée aux ambitions des amateurs le 19 avril prochain et jours suivants.

BIBLIOGRAPHIE ET CRITIQUE
COMPARÉES

LES ŒUVRES DE BOSSUET

La naissance de la critique est un fait nouveau dans la littérature moderne. Il y avait auparavant la philologie, qui est dans les lettres ce que *Baralipton* est en logique. La philologie subsiste, elle est cantonnée dans les langues anciennes; la langue française lui est étrangère; elle serait morte si la science allemande ne lui servait de passeport en France. L'imitation servile des méthodes et des procédés germaniques conserve à la philologie une sorte de crédit qui, du reste, ne sort pas des écoles. Elle s'occupe de la constitution des textes classiques : ces textes étaient à peu près constitués dès le XVIe siècle; il est vrai qu'on continue de les remanier avec acharnement. Quand on a fait un texte, on le défait pour le refaire encore, c'est la toile de Pénélope; le métier est puéril autant qu'inoffensif, mais il suffit à défrayer l'ambition de quelques dizaines de gens en *us,* habitués à humer leur gloire entre eux sans que le public y prenne garde. Il est heureux que Molière ne soit plus là; il ressusciterait Vadius à leur usage. Il y a des vers d'Homère et de Virgile sur chacun desquels ils ont écrit de quoi emplir une bibliothèque. La philologie a mis plus de temps à restituer le texte des écrivains de l'antiquité que les

littératures de l'antiquité n'en ont mis à se former; si ces textes ne sont pas maintenant constitués d'une manière définitive, il n'y a pas de raison pour qu'ils le soient dans un millier d'années.

Il y a des textes qu'il serait plus urgent d'établir aujourd'hui : ce sont les textes de nos grands écrivains nationaux. Avant le commencement de ce siècle, on n'avait guère songé qu'à les défigurer, sous prétexte de les rajeunir et de les mettre au courant des progrès de la langue. Un incident notable est venu modifier cet état de choses. On s'est engoué de nos vieux écrivains du moyen âge, ce qui était le fruit d'un mouvement de réaction contre la philologie, les gens en *us* et les habitudes de l'école. On a entrepris avec succès de les défricher. Du moment qu'on restituait à la *Chanson de Roland* et à Joinville leur texte légitime, pourquoi s'arrêter en chemin, négliger les auteurs du XVI[e] siècle et en particulier ceux du XVII[e], qui sont nos classiques à nous? Quelques essais timides ont été accueillis avec faveur; on a continué. La critique a fait ressortir l'importance de l'entreprise. Au fait, la philologie, puisque philologie il y a, n'est qu'une branche inférieure de la critique, mais elle lui est nécessaire. Le projet méritait d'être encouragé. Une grande maison de librairie, la maison Hachette, s'est chargée de fournir un texte authentique de nos auteurs classiques, l'affaire est déjà fort avancée; dans tous les cas, l'exemple aura des suites. M. Adolphe Régnier a eu et conservera l'honneur d'avoir présidé à l'inauguration d'une ère dans notre histoire littéraire.

C'est ici qu'intervient la bibliographie. Le texte des auteurs grecs et romains était relativement aisé à reproduire dans son intégrité. Les manuscrits sont rares; il n'y en a guère que quelques-uns à confronter. Il n'en est pas ainsi des auteurs français, surtout des auteurs classiques. La plupart ont eu, dès l'origine, des éditions nombreuses. D'autre part, il n'y avait pas de raison d'altérer les auteurs anciens, tandis qu'il y en avait souvent d'altérer le texte des auteurs modernes. Leurs œuvres étaient souvent des œuvres de polémique, exécutées au contact des passions, dans l'intérêt d'une cause ou d'une autre, ou même nées dans des circonstances qui empêchaient provisoirement ceux qui les avaient écrites d'exprimer leur pensée comme ils l'auraient voulu. De là les différences sans nombre qu'on remarque d'une édition à la suivante, d'une édition indigène à une édition exécutée à l'étranger. Enfin au XVIII[e] siècle, et même à une époque plus voisine de nous, on en a voulu rajeunir le style, on a changé l'orthographe, interpolé par ci, supprimé par là sous l'empire des motifs les plus divers. On n'y regardait pas de si près, et puis les talents étaient moins consacrés, n'inspiraient pas le même respect qu'aujourd'hui. La correspondance de M[me] de Sévigné est un bel échantillon de ce que les intérêts, les convenances, d'autres mobiles encore peuvent faire d'un texte. On n'eut d'abord (1725) que les lambeaux défigurés de quelques

lettres sans suite. Le chevalier de Perrin, chargé par la famille de Mme de Sévigné (1734) de remédier à cet inconvénient, préjudiciable à la mémoire de l'auteur, rendit bien au public le service de lui communiquer une foule de lettres jusque-là inédites, mais il lui présenta une Mme de Sévigné faite à sa propre image ou telle que les parents de Mme de Sévigné consentaient à la laisser voir. Il avait corrigé, atténué, rogné surtout, mis son héroïne au diapason des opinions régnantes en matière de style épistolaire. Il avait aussi les vivants à ménager, car un grand nombre des personnages de la correspondance de Mme de Sévigné vivaient encore ou avaient une famille jalouse du souvenir de ses ancêtres immédiats. Il a fallu plus d'un siècle pour que M. de Montmerqué, au scandale de certains connaisseurs et admirateurs de Mme de Sévigné, pût lui rendre sa physionomie réelle. Encore M. Capmas s'est-il empressé, à l'aide d'un manuscrit meilleur, d'ajouter deux volumes de rectifications au travail de M. de Montmerqué.

Ce fut en essayant de rendre au texte de nos grands écrivains leur pureté primitive qu'on s'aperçut de l'importance des éditions originales ou simplement des éditions du temps. On a compris qu'il n'y avait pas de texte définitif à espérer sans une bibliographie complète des auteurs, manuscrits, éditions originales, éditions suivantes, sans en oublier une. On observe scrupuleusement cette règle pour les écrivains qui font partie de la collection des grands écrivains de la France, publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. Adolphe Régnier. La maison Garnier a imité le procédé, quoique le commentaire et le travail d'éditeur qui accompagnent les ouvrages publiés par elle soient très inférieurs à ce qu'ils sont dans la collection Hachette. Dans plusieurs collections en cours de la maison Quantin, une bibliographie détaillée est également jointe aux œuvres publiées. Celles-ci offraient un avantage particulier. Elles appartiennent d'une façon à peu près exclusive à la littérature du XVIIIe siècle. Or, en ce qui concerne la littérature du XVIIIe siècle, les documents bibliographiques abondent. Il y a ceux qu'a réunis Quérard et qui défient toute comparaison; il y a ceux de Barbier sur les anonymes et les pseudonymes; il y a enfin des travaux partiels, des monographies, quelques-unes d'une valeur incontestable et qui ont exigé de longues et pénibles recherches.

Pendant longtemps la bibliographie avait été considérée comme une besogne infime, abandonnée aux libraires et aux compilateurs. En réalité, elle n'avait pas été autre chose. Il n'était arrivé à personne, sauf peut-être à l'abbé Lenglet-Dufrénoy, qui fut un des bons esprits de son temps, de soupçonner qu'elle pût avoir beaucoup d'importance. Néanmoins Lacroix du Maine avait montré les ressources qu'on en peut tirer au point de vue de l'histoire littéraire; mais leur exemple n'avait pas exercé d'influence. La bibliographie n'est, si l'on veut, qu'une branche secondaire

de l'histoire littéraire; cependant elle en est une condition indispensable. Il est maintenant évident que la philologie et la critique ne sauraient s'en passer.

La philologie et la critique sont nouvelles comme elle. Elles sont nées au XVIII[e] siècle. On sait ce qu'elles étaient alors, même dans les mains d'hommes comme Voltaire, l'abbé Desfontaines et Fréron. Les liens qui unissent d'une manière étroite la bibliographie et la critique ont été mis en lumière de nos jours par des écrivains de premier ordre. Il suffira de citer M. de Sacy et Sainte-Beuve. Elle a quelquefois joué des tours à M. de Sacy, si profondément versé dans la connaissance de la littérature du XVII[e] siècle, mais l'ayant apprise un peu à l'aventure dans les éditions défectueuses du XVIII[e] siècle. L'amant posthume de M[me] de Sévigné n'a jamais pu se résigner à l'édition Montmerqué des lettres de sa déesse. Il les avait apprises par cœur dans la version du chevalier de Perrin. Il ne sortait pas de là. Quant à Sainte-Beuve, la bibliographie lui a fourni une moisson inépuisable. On sait qu'il aimait à entrer durant une quinzaine dans la conscience d'un écrivain ou d'un personnage ayant laissé des Mémoires. Il tournait et retournait son homme avec une attention minutieuse. L'infiniment petit lui plaisait. Il tirait d'un mot ou d'une variante les observations les plus ingénieuses, quelquefois une doctrine qui changeait de fond en comble la physionomie de son héros. La bibliographie lui servait à reconstituer un livre. Il confrontait les éditions, cherchait les raisons de chaque différence qu'elles offraient, et souvent il en trouvait qui avaient une valeur historique considérable.

Dans l'état de nos mœurs lettrées, la bibliographie est en train de devenir, sinon une institution, au moins un auxiliaire précieux de notre éducation intellectuelle et un élément de la formation du goût. Les lettres tiennent chaque jour plus de place dans le monde, et ceux qui se sont illustrés par elles, un rang qu'on ne leur accordait pas auparavant, qu'on réservait aux princes et aux gens de guerre. Il y a des moliéristes, il y a des cornéliens et des raciniens. Il ne s'agit pas d'opinion à défendre ou à combattre, comme lorsqu'on parle de Voltaire ou du chef de l'école romantique. Il s'agit de goût, d'érudition spéciale; il s'agit surtout des amateurs. Il en existe une armée. On possède une collection de livres précieux comme on possède une galerie de tableaux ou un musée d'objets d'art. Les livres anciens, les livres rares, les éditions originales sont devenus l'objet d'une sorte de culte, un luxe qu'on ne confond point avec le luxe banal dont le premier venu peut s'entourer. Il faut avoir acquis une éducation *sui generis,* des connaissances qui ne sont pas communes pour le goûter, et ceux qui savent se le procurer jouissent à ce titre d'une considération qu'on n'accorde pas à tout le monde.

Dans ce milieu, on prête volontiers aux auteurs illustres, particulièrement à nos écrivains nationaux, dans leur costume contemporain, une

importance croissante. Des légendes se forment autour de leur nom et de leurs œuvres comme jadis autour de la mémoire des saints. Ils ont d'ailleurs un autre mérite : ils représentent l'histoire des mœurs et l'histoire des idées. Ce sont des témoins irrécusables de l'époque où ils ont vécu dont ils reproduisent exactement le tempérament moral. Aussi les premières éditions de leurs écrits sont-elles considérées comme des reliques et atteignent-elles des prix comparables à celui d'un tableau de maître. Il n'y a pas jusqu'aux écrivains de second ou de troisième ordre qui ne participent à cette fortune. Ils sont sortis rapidement de la circulation ; on ne les a pas réédités. Ce sont les *petits* dont on a fait récemment la découverte. On les avait négligés; on s'est avisé de remarquer qu'ils valaient autant que les grands. Pourquoi ? Parce qu'ils fournissent les contours moyens des mœurs dont les grands ne présentent que les sommets. C'est donc aussi en qualité d'historiens qu'on les apprécie.

L'essor récent pris par la bibliographie des temps classiques de notre littérature ne lui a pas encore permis de se former. Elle est presque entièrement à faire. Tant qu'on ne remonte pas au delà de la mort de Louis XIV, il est relativement aisé de s'orienter. Dès le début du XVIIIe siècle, les documents ne font pas défaut. Il y a le *Mercure*, le *Journal des Savants*, les *Nouvelles de la république des lettres*, dix ou douze autres recueils où on peut glaner. Bientôt la bibliographie fut constituée. A l'heure qu'il est, on ne publie pas une brochure sans que dix annotateurs se chargent d'en avertir la postérité. La bibliographie du XVIIe siècle n'est pas dans le même cas; on n'en possède que des lambeaux. Les éditeurs de la collection Hachette ont fait la bibliographie des ouvrages qu'ils ont édités ; M. Picot a fait celle de Corneille; on prépare celles de Racine et de Molière. Quelques spécialistes se sont occupés de cultiver un coin de ce champ immense. Le fonds est en friche. Brunet indique les éditions d'un haut prix qui ont paru dans les ventes ; ses continuateurs, MM. Deschamps et Gustave Brunet, se contentent d'ajouter quelques prix supplémentaires à ces indications sommaires. Le plus grand nombre des écrivains du XVIIe siècle n'ont pas de bibliographie ou n'ont qu'une bibliographie fort incomplète.

Prenons Bossuet, qu'on n'a pas encore abordé de front, car non seulement la bibliographie de ses œuvres reste à faire, mais on ne possède même pas de celles-ci une édition dans laquelle on puisse avoir confiance. Bossuet est un classique; il est un père de la langue comme il est un père de l'Église, ainsi que le nomme La Bruyère de son vivant. Il est destiné à durer dans les écoles comme dans l'Église ; quelle que doive être la fortune des idées qu'il a défendues, son génie, son caractère et la hauteur de son esprit le protégeront contre l'oubli. Amis et ennemis de Bossuet le reconnaissent de concert. Plusieurs de ses ouvrages ont donc acquis une valeur vénale exorbitante; tous en ont une, en édition origi-

nale, non qu'on les lise beaucoup, mais parce qu'ils font l'orgueil des bibliothèques d'élite, honneur qu'ils ne doivent pas uniquement à eux-mêmes, mais à ce fait que l'imprimeur ordinaire de Bossuet était Cramoisy, qui fut au XVIIe siècle ce que les Didot ont été plus tard, une illustration de l'art typographique.

Les éditions contemporaines des œuvres de Bossuet ont été souvent remaniées par lui quand elles sont publiées de son aveu; quand elles ne le sont pas, ses adversaires les éditent de façon à se procurer des armes contre lui. C'est le cas de la plupart des ouvrages de Bossuet qui ont vu le jour en Hollande. Lorsqu'il prononça, en 1663, l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre, dont Bossuet avait reçu les leçons, il avait évité de la livrer à la publicité. « Un neveu du grand maître, lit-on dans les mémoires de l'abbé Le Dieu[1], la fit imprimer en Hollande, il y a dix ou douze ans; l'auteur ne s'y est pas du tout reconnu. Il ne croyait pas alors devoir encore rien imprimer. » Cette dernière assertion du secrétaire de Bossuet est inexacte. La réfutation du catéchisme de Paul Ferry est de 1655 et éditée de l'aveu de Bossuet. Il en fut de même de l'*Exposition de la foi catholique* (1671). Avant qu'elle parût, il y en eut à Toulouse une édition clandestine qui fit croire aux protestants que l'auteur avait profondément modifié l'ouvrage, lorsqu'il parut avec sa signature. De la première édition donnée par Bossuet on ne tira d'abord que douze exemplaires, que l'auteur voulait soumettre à la critique de quelques amis. Celui de ces douze exemplaires auquel Bossuet avait mis des notes et fait des corrections a péri en 1871, dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre. On n'en connaît pas d'autre, et ceux qui voudront juger des différences de texte introduites par Bossuet en seront réduits à s'arrêter aux deux éditions communes de 1671, qui diffèrent elles-mêmes l'une de l'autre en deux endroits signalés par Sainte-Beuve sur la garde de l'exemplaire qu'il possédait de la première, ce qui n'était pas une découverte, du reste, car le fait avait été remarqué par le cardinal de Beausset dans son *Histoire de Bossuet*.

Dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre a également péri un exemplaire des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, par Mlle de La Vallière, sur les marges duquel Bossuet avait fait de sa propre main un grand nombre de corrections. On a contesté que ces corrections fussent de Bossuet; mais M. Barbier, conservateur de la bibliothèque du Louvre, a fait voir l'exemplaire à M. l'abbé Guettée, à qui l'écriture de Bossuet était familière et qui l'a reconnue pour authentique. Les jansénistes et les protestants ont apporté du zèle à défigurer un grand nombre d'autres écrits de Bossuet imprimés à l'étranger ou dans les imprimeries clandestines qu'ils avaient à l'intérieur.

1. *Mémoires et Journal* de l'abbé Le Dieu, secrétaire de Bossuet, publiés par l'abbé Guettée; 4. vol. in-8°. Paris, 1856, f° Ier, p. 91.

Quand il fut mort, ce fut une autre affaire. Ses manuscrits et plusieurs exemplaires annotés ou revus par lui des ouvrages publiés sous ses yeux tombèrent en la possession de son neveu, Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, qui se chargea de les éditer, de les annoter et quelquefois de les traduire. On lit dans une dédicace à Mgr l'évêque de Quimper, due à M. Louis Vivès, le plus récent des éditeurs de Bossuet[1] : « Les manuscrits de Bossuet devinrent, après sa mort, la propriété d'un neveu dont le caractère sacré, en retenant sous ma plume toute expression flétrissante — il était inutile que M. Louis Vivès se gênât — ne saurait pourtant m'empêcher de signaler l'incroyable audace. C'est sa main qui donna à l'Europe, contre des vœux qui devaient être sacrés pour lui, la fameuse *Defensio cleri gallicani*. Depuis 1743 — date de la mort de l'évêque de Troyes — jusqu'à la Révolution, la secte de Port-Royal, survivant comme à ses propres ruines, édita seule une portion considérable des manuscrits du grand homme. Alors disparurent pour jamais des cahiers écrits en entier de la main de Bossuet; un janséniste ardent, Lequeux, abbé de Saint-Yves, les livra aux flammes en ajoutant à ce crime l'impudence de s'en vanter. Une *Lettre aux religieuses de Port-Royal*, échappée par miracle à ce vandalisme de sectaire, et que j'ai le bonheur de publier dans le volume des œuvres inédites de Bossuet[2], permettra enfin de venger sa mémoire d'un reproche trop accrédité jusqu'ici, celui d'avoir secrètement favorisé le jansénisme. » Elle ne permettra rien du tout. On sait de reste que Bossuet, sans être janséniste, faisait un grand cas du mérite personnel et de la vertu des solitaires de Port-Royal, qu'il fut l'ami de Rancé, de La Bruyère, de Boileau, qui aimaient Port-Royal. On sait aussi qu'il n'aimait pas la casuistique des jésuites, leur ingérance dans les affaires d'État, leur animosité contre Port-Royal, qui fut détruit à leur instigation. Les jansénistes, au dire de M. Louis Vivès, auraient d'autre part interpolé les lettres de Bossuet, supprimé la partie intime de ces lettres. Enfin un petit-neveu de Bossuet aurait confié le manuscrit des *Sermons* aux bénédictins des Blancs-Manteaux dom Deforis et autres), qui n'auraient pas hésité à les travestir à leur convenance. Ce sont là des assertions gratuites ou exagérées; on le verra tout à l'heure.

Toujours est-il que les premières éditions collectives des œuvres de Bossuet, celle de Venise (1736), incomplète; celle de l'abbé Pérau, (1745, 20 vol. in-4°), incomplète, continuée par Le Roy; celle de l'abbé Lequeux et dom Deforis (1766), ne sont ni sûres ni correctes. Il n'y en a qu'une qui soit exécutée avec quelque soin : c'est celle de Versailles (48 vol. in-8°, y compris les 4 vol. de l'*Histoire de Bossuet* par le cardinal de Beausset), surveillée par l'abbé Caron, ami de Lamennais, qui était alors un disciple

1. *Œuvres de Bossuet*, 31 vol. in-8°. Paris, 1875 (Louis Vivès).
2. On a publié l'année dernière (1 volume in-8°, Hachette, 1879) une correspondance inédite de Bossuet, Fénelon, etc., avec Huet, évêque d'Avranches.

de Bossuet et le copia cinq fois en entier, afin de s'en approprier le style et le ton oratoire.

Eh bien, il y a un moyen de contrôle efficace pour au moins les trois quarts des œuvres de Bossuet, moyen de contrôle qui réduit à peu près à rien les griefs énoncés plus haut par M. Louis Vivès : ce sont les manuscrits de Bossuet, que possède la Bibliothèque nationale, manuscrits qui sont ceux ayant appartenu jadis à l'évêque de Troyes, et plus tard confiés aux bénédictins des Blancs-Manteaux. Ils forment un recueil — Supplément français, nº 5133 — de trente-quatre portefeuilles contenant, soit en autographes de Bossuet, soit en copies faites sous ses yeux, revues et annotées par lui, soit en volumes imprimés, mais enrichis de notes de la main de Bossuet, le gros de ses ouvrages. On en peut citer *les Élévations,* en deux cahiers autographes. Plusieurs morceaux du premier, contestés à Bossuet par le *Journal de Trévoux,* rédigé par les jésuites (t. IV du Recueil de la Bibliothèque nationale), s'y trouvent écrits de la main de Bossuet. M. Louis Vivès peut vérifier le fait.

Plusieurs autographes, soi-disant livrés aux flammes par le terrible abbé de Saint-Yves (Lequeux) y sont aussi conservés, en compagnie des cinq volumes de *Sermons* (t. XI à XVI du Recueil de la Bibliothèque nationale) que don Deforis et les bénédictins des Blancs-Manteaux auraient travestis à plaisir. On y remarque en outre, écrit de la main de Bossuet, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même,* avec des notes autographes (t. XVIII); celui de *la Logique,* publié seulement en 1828 avec des notes autographes, ainsi qu'une copie accompagnée de notes autographes du *Discours sur l'histoire universelle,* et trois volumes de copies de lettres provenant de différentes maisons religieuses qui n'avaient sans doute pas intérêt à en falsifier le texte, puisqu'il n'était pas destiné à être communiqué au public.

L'abbé Guettée, éditeur des *Mémoires* et du *Journal* de l'abbé Le Dieu, a placé à la fin du premier volume de l'abbé Le Dieu une description très ample du contenu des trente-quatre portefeuilles de la Bibliothèque nationale. Les *Mémoires* et le *Journal* de l'abbé Le Dieu sont remplis, du reste, de renseignements bibliographiques sur les ouvrages de l'évêque de Meaux. Si jusqu'ici on ne les en a pas extraits, si les trente-quatre portefeuilles de la Bibliothèque nationale n'ont été consultés que partiellement et à bâtons rompus par quelques historiens et critiques, ce trésor n'en subsiste pas moins. Il est à la disposition de quiconque entreprendra une édition définitive des œuvres de Bossuet. Il sera même d'un secours efficace à celui qui voudra en dresser une bibliographie d'ensemble.

Nous ne disons pas d'une manière absolue que ces renseignements soient complets et qu'il ne reste qu'à en faire le dépouillement. Les éditions de Bossuet publiées à l'étranger ne sont mentionnées que rarement

et souvent pas du tout par l'abbé Le Dieu. La confrontation des éditions publiées en France du vivant de Bossuet ou après sa mort, notamment par l'évêque de Troyes, son neveu, et l'éditeur de ses œuvres posthumes, montrerait que le texte de Bossuet est à établir; qu'il a varié, qu'il a besoin d'être revu de près. Divers opuscules, mémoires, écrits polémiques offrent de telles divergences qu'il sera difficile de savoir au juste à quoi s'en tenir. Tout cela démontre que la besogne est fort compliquée, qu'elle requiert du temps, du savoir, une compétence infinie; mais tout cela démontre aussi combien le texte et la bibliographie de nos grands écrivains du XVII[e] siècle laissent à désirer. Si l'on avait employé à cette tâche éminemment utile la millième partie des efforts ingrats consacrés à l'élucidation d'un fragment d'Homère ou de Virgile, sur lequel on ne pourra jamais arriver qu'à des hypothèses, l'histoire de notre littérature aurait vu combler des lacunes qui font une pénible impression sur ceux que le sujet intéresse, et ils sont nombreux parmi les lettrés comme parmi les amateurs.

L. Derôme.

DU MOYEN

DE DRESSER UNE BIBLIOTHÈQUE

D'UNE CENTAINE DE LIVRES SEULEMENT

PAR FR. DE LA MOTHE LE VAYER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les bibliophiles ne possèdent pas tous, les trente volumes de l'œuvre complète de François de La Mothe Le Vayer, précepteur du duc d'Orléans et membre de l'Académie française en 1639, avant que le nombre fatidique de quarante eût, pour la seconde fois, résonné aux oreilles des candidats. Parmi ceux qui possèdent ces œuvres, bien peu sans doute ont eu la patience de lire les innombrables dissertations hérissées de grec et de latin que ce trop fécond rhéteur a composées *de omni re scibili et quibusdam aliis.* Nous avons eu cette patience en préparant sur ce docte personnage une étude biographique et littéraire, publiée récemment dans la *Revue historique du Maine,* et, chemin faisant, nous avons remarqué une lettre fort curieuse adressée par Le Vayer à un Révérend Père de ses amis, sur le moyen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement, *à l'usage d'un esprit modéré et bien fait, sans*

avoir égard aux passions ni aux déréglements des autres. Cette lettre marque une époque intéressante dans l'histoire de la bibliographie, car Le Vayer, avec sa précision ordinaire, indique quels sont les auteurs anciens ou contemporains qu'il juge dignes de participer à ce privilège tout spécial d'entrer dans sa bibliothèque de cent ouvrages. Il nous a semblé utile de jeter ce regard en arrière à deux cent vingt-cinq ans de distance, afin de mieux apprécier le chemin parcouru depuis cette époque; et nous reproduisons ici la lettre de Le Vayer avec quelques notes que rend indispensables l'obscurité dans laquelle sont tombés depuis le XVII[e] siècle un grand nombre des auteurs alors célèbres ou consultés :

« Mon très Révérend Père,

« Je ne suis pas en si mauvaise humeur que devoit estre Sénèque quand il écrivoit au IX[e] chapitre du I[er] livre de la tranquillité de cette vie une si notable invective contre les trop curieuses et trop nombreuses bibliothèques de son temps. J'ai toujours, au contraire, fomenté les inclinations de ceux de mes amis que je me suis apperceu estre portez à faire de ces loüables amas de livres dont le plaisir et l'utilité sont d'autant plus grands, qu'outre leur usage et la propre satisfaction de ceux qui les possèdent, celle de beaucoup d'autres, qu'ils veulent obliger lorsqu'ils y ont recours, s'y trouve avec la leur, *bonum quo communius, eo melius.* Et véritablement si nous loüons la charité de quelques bonnes personnes qui font provision et distribuent par les villes des remèdes à beaucoup d'infirmitez corporelles, quelle estime ne devons-nous point faire de ceux qui ont de si belles boutiques, et si bien garnies de seurs et véritables remèdes contre toutes les maladies de l'esprit? Ce qui me fait souvenir de la belle inscription que ce grand roi d'Égypte Osmaduas posa sur la porte de sa sacrée bibliothèque, Ψυχῆς ἰατρεῖον, *animæ medicatorium,* au rapport de Diodore Sicilien. Ce n'est pas pourtant que la répréhension de Sénèque ne soit fort sensée, à l'égard de ceux qu'on voit dans la vaine parade, et dans l'ignorante ostentation d'une librairie qui leur est souvent plus connüe que les païs où ils ne furent jamais, *quibus libri non studiorum instrumenta,* comme il dit, *sed cœnationum ornamenta sunt.* Ils furent depuis comparez par le roy Alphonse aux bossus, qui ne sont jamais sans leur bosse, et qui ne la voient jamais. Mais bien qu'il soit plus de ces φιλοβίβλοι que de φιλόσοφοι, pour user des termes de Strabon, quand il parle du bibliothécaire Apellicon, si est-ce que considérant la chose nüement en soi, je serai toujours prest à faire estat de ceux qui se plaisent à thésauriser ainsi nombre de volumes qu'à pointiller sur le peu de profit que quelques-uns en retirent.

« Voilà, mon Révérend Père, ce que j'ai bien voulu vous mettre ici sur le sujet dont nous parlions cette après dinée, avant que de venir à la

demande que vous me faites touchant l'achat de quelques livres. Pour y satisfaire, je vous dirai que comme je sçai bien qu'il n'est pas permis à un chacun de se donner autant de ce beau meuble comme il pourroit en avoit de besoin; aussi ai-je toujours creû qu'un honneste homme dans une grande ville et pleine de gens sçavans, comme celle-ci, aiant recours en certaines occurrences et nécessitez studieuses aux librairies de ses amis et beaucoup de bibliothèques dont l'entrée est toujours assez libre, pouvoit avec fort peu de dépense, et par *l'achapt d'environ une centaine de volumes,* se dresser une étude assez fournie pour faire toute sorte de lecture. Car je considère les livres comme estant ou d'une étude suivie et continuée, tels que sont tous ceux qui traitent des arts et des sciences, ou d'un usage et service passager et à temps, ainsi que sont les onomastiques, glossaires, nomenclateurs, vocabulaires, dictionnaires et lexicons.

« Quant à ces derniers, je tiens avec des personnes de grande littérature qu'on n'en sçauroit trop avoir; et c'est une chose évidente qu'il les faut posséder en pleine propriété, parce qu'ils sont d'un journalier et perpétuel usage, soit que vous soiez attaché à la lecture et intelligence de quelques auteurs, soit que vous vacquiez à la méditation ou composition de quelque ouvrage. Je voudrois donc, pour commencer par ceux-ci, qu'il fist provision d'un dictionnaire français-latin comme celuy de *Nicot* [1] ou de *Monet* [2], et d'un autre latin-français comme sont ceux des *Estiennes* [3]; et qu'il eust de même un lexicon grec et latin de *Scapula* [4], avec un autre latin et grec tel qu'est celuy de *Morel* [5]; que si les langues hébraïque, allemande, espagnole ou italienne luy plaisent, il faut qu'il se donne les meilleurs onomastiques de chacune, comme le *Pagninus* [6] pour l'hébreu, le dictionnaire de la *Crusca* [7] ou du moins son Compendium pour l'italien, et le vocabulaire espagnol-latin de *Covarruvias* [8] ou de *Lebricencis* [9] pour ce qui touche la langue espagnole. Il a

1. Jean Nicot de Nîmes, (1530-1600), l'introducteur du tabac, fut aussi un philologue distingué. Son *Trésor de la langue française,* aujourd'hui oublié, a été pillé par ses successeurs.

2. Philibert Monet, jésuite savoisien (1566-1643), a beaucoup écrit sur la langue latine. Il fut pendant vingt-deux ans préfet des études au collège de la Trinité à Lyon. Le Vayer veut sans doute parler de son *Inventaire des deux langues latine et françoise,* 1636, in-folio.

3. Les Étiennes sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

4. Jan Scapula, lexicographe allemand du XVIe siècle. Son *Lexicon græco-latinum,* Bâle, 1579, in-folio, a été souvent réimprimé. On en cite même deux éditions anglaises en 1816 et en 1820.

5. Guillaume Morel, savant imprimeur (1505-1563), fut directeur de l'Imprimerie royale en 1555. Il a publié des traductions des Pères.

6. Sante Pagnino, moine italien de l'ordre de Saint-Dominique (1470-1541), fut l'un des professeurs de l'école fondée à Rome par Léon X pour l'étude des langues orientales. La ville de Lyon qu'il habita longtemps lui décerna le titre de citoyen. Son *Thesaurus linguæ sanctæ,* Lyon, 1529, in-folio, est encore utile.

7. Il s'agit de la célèbre académie florentine.

8. Pedro de Cobarrubias, de l'Ordre des Frères prêcheurs, célèbre humaniste espagnol du commencement du XVIe siècle.

9. Antoine de Lebrixa (1444-1522), professeur aux universités de Salamanque

besoin encore des dictionnaires de plusieurs langues réunies, tels que sont le *Calepino*[1], le Nomenclateur de *Junius*[2] et le lexicon récent de *Martinius*[3]. Ceux qui regardent en particulier les arts et les sciences luy sont aussi nécessaires, comme le dictionnaire poëtique de *Robert Estienne*, le géographique d'*Ortelius*[4], celui des villes de *Stephanus*, le philosophique de *Goclenius*[7], le chimique de *Rulandus*[6], le mathématique de *Dasypodius*[7] et l'étymologique de *Fungerus*. Je mets au mesme rang les antiquaires de *Laurembergius*[8] et de *Lubinus*[9]; les définitions des *Gorris*[10] père et fils, avec l'Économie d'Hippocrate de *Foësius*[11] pour ce qui regarde la médecine, et le lexicon de *Brisson*[12] en ce qui touche la jurisprudence. Quand on a le grec en singulière recommandation, il faut joindre aux

et d'Alcala, fut l'un des collaborateurs de la fameuse Bible polyglotte entreprise sous les auspices du cardinal Ximenès. Son *Lexicon latino-hispanicum*, Salamanque, 1592, 2 volumes in-folio, eut un très grand succès.

1. Ambroise Calepino, des comtes Calepino de Bergame (1435-1511), moine augustin. Son dictionnaire, auquel il consacra toute sa vie, est devenu proverbial. La première édition est de Reggio, 1502, in-folio. Celle de Padoue, 1772, 2 vol. en 7 langues.

2. Adrien de Jonghe, savant hollandais (1512-1575), médecin et recteur des écoles de Harlem. Son *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis linguis explicata indicans* est d'Augsbourg, 1655, in-8°; on l'a souvent réimprimé jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Il contient, *par ordre de matières*, l'indication des termes particuliers à chaque profession.

3. Mathias Martini, théologien et philologue allemand (1572-1630), recteur de l'école de Brême et député au synode de Dordrecht en 1618. Son *Lexicon philologicum, præcipue etymologicum*, est de Brême, 1623, in-folio.

4. Abraham Ortell ou Œrtel, né à Anvers, (1527-1598), fut géographe de Philippe II d'Espagne. Son *Theatrum orbis terrarum*, Anvers, 1570, in-folio, a été la base de tous les travaux géographiques entrepris depuis.

5. Rodophe Goclenius, docteur allemand (1547-1628), qu'il ne faut pas confondre avec son fils, nommé aussi Rodolphe (1572-1621). — Son *Lexicon philosophicum* est de Francfort, 1613, in-4°. Il n'y a rien à en dire.

6. Nous avouons ignorer absolument les mérites de ce Rulandus et ceux de son dictionnaire de chimie.

7. Conrad Dasypodius, professeur en mathématiques à Strasbourg à la fin du XVIe siècle, était fils du professeur suisse Pierre Rauchfuss, qui latinisa son onm allemand. Son *Heron mathematicus* est de Strasbourg, 1580, in-4°. C'est sur ses dessins que fut exécutée cette même année la fameuse horloge de Strasbourg.

8. Jean Laurenberg (1590-1658), né à Rostock, d'une famille de savants, se fit recevoir docteur à Reims en 1616 et publia en 1622, à Lyon, *Antiquarius, in quo propter antiqua et obsoleta verba, ac voces minus usitatas, exponuntur plurimi ritus populi romani ac græci peculiares.*

9. Eilhard Lubin (1565-1621), savant philologue du comté d'Oldenbourg et professeur à l'académie de Rostock, a publié en 1594, à Amsterdam, *Antiquarius sive priscorum et minus usitatorum vocabulorum brevis et dilucida interpretatio ordine alphabetico digesta;* réimprimé à Francfort en 1601, in-8°.

10. Pierre de Gorris, de Bourges, et Jean de Gorris, son fils, Parisien (1505-1577), furent deux des médecins célèbres du XVIe siècle. Le second fut doyen de la Faculté de Paris en 1548. Leurs *Definitionum medicorum libri XXIV*, Paris, 1564 et 1622, in-folio, sont encore indispensables pour ceux qui veulent approfondir la doctrine des médecins de l'antiquité.

11. Anuce Foès, médecin et helléniste messin (1528-1593). Son *Œconomia Hippocratis*, Francfort, 1588, in-folio devint rapidement classique et mérite encore aujourd'hui son ancien succès. Son éloge par Percy a été inséré dans le *Magasin encyclopédique* en 1812.

12. Barnabé Brisson, le célèbre premier président du parlement de Paris, sous la Ligue, a publié en 1557 un bon dictionnaire de jurisprudence réimprimé en 1743.

précédents le *Glossarium vetus*, le *Suidas*[1], l'*Etymologicum magnum*, le *Phavorinus Camertes*[2], le lexicon d'*Harpocration*[3], l'Onomastique d'*Erotian* par *Eustatius*[4] et quelques autres semblables. Ensuite de ces dictionnaires je mets volontiers, pour estre quasi aussi nécessaires, les livres qui portent titre de Bibliothèques, comme sont celles de *Photius*[5], de *Gessner*[6], de *Possevin*[7]; et les autres particulières telles que les historiens françois en quelque matière déterminée. Je ne voudrois pas mesme négliger le thrésor critique de *Gruter*[8], ni de certains ouvrages de pareille farine, parce qu'il se trouve des occasions où ils peuvent beaucoup servir. Voilà donc comme, avec vingt-cinq ou trente volumes, je voudrois satisfaire à l'un des nombres de ma division, qui regarde les livres de reprise, et qui ne sont utiles qu'en de certaines circonstances.

« Quant aux autres qui ont pour objet l'immensité des sciences, plus le nombre en est grand, voire infini, plus je voudrois me restraindre à de certains auteurs principaux, et qui semblent uniques ou en fort petit nombre en chaque art ou science. Car de mesme que nous nous pouvons accommoder de la plupart des livres de nos amis et de ceux qui se trouvent en ces grandes et renommées bibliothèques, aussi y en a-t-il qu'il faut tellement se rendre propres par des lectures et des notes particulières, sur lesquelles nostre mémoire s'attache et se repose, qu'à moins de renoncer

1. Suidas est un lexicographe grec dont on ignore la vie. Les uns le font naître sous Auguste, les autres au xe siècle, les autres au xive siècle. Son lexique a eu de nombreuses éditions depuis celle de Milan en 1499.

2. Varinus ou mieux Guarino, de Favera près de Camerino en Ombrie, bibliothécaire des Medicis à Florence et l'un des précepteurs du pape Léon X, devint évêque de Nocera et publia en 1525, à Rome : *Magnum ac perutile Dictionnarium quodquidem Varinus Phavorinus Camers Nucerinus episcopus ex multis variisque auctoribus in ordinem alphabeti collegit.* On le réimprimait encore à Venise en 1712, in-folio.

3. Valerius Harpocration était un rhéteur d'Alexandrie qui a laissé un lexique grec des mots, employés particulièrement par les dix grands orateurs d'Athènes, première édition par Alde en 1503.

4. Erotianus était un médecin grec du temps de Néron, qui a laissé un bon glossaire d'Hippocrate en grec, par ordre alphabétique, imprimé à Paris en 1564 par les soins d'Henri Étienne, en tête de son *Dictionarium medicum.* Ce dictionnaire a été ensuite imprimé à Venise par Junte en 1566, in-4° avec les notes d'Eustachi et non Eustatius (médecin de saint Charles Borromée, né à San-Severino, mort en 1574), sous ce titre *Vocum quæ apud Hippocratem sunt collectio.* L'ouvrage cité plus haut de Foës a complètement éclipsé celui-ci. On a cependant encore une édition d'Érotien à Leipsick en 1780.

5. Le célèbre patriarche schismatique de Constantinople a laissé un *Myriobiblon sive bibliotheca librorum quos legit et censuit Photius,* monument précieux de la littérature ancienne, publié par Hœschel à Augsbourg en 1601. On en a une édition de Berlin en 1824.

6. Conrad Gesner, savant suisse, surnommé le Pline de l'Allemagne (1516-1565), a commencé en 1545 à Zurich la publication de sa *Bibliothèque universelle,* premier grand ouvrage bibliographique qu'aient produit les modernes.

7. Antoine Possevin, jésuite mantouan (1534-1611), aussi célèbre par ses négociations que par ses travaux littéraires, fut recteur du collège de Lyon et ambassadeur du pape en Russie. Sa *Bibliotheca selecta de ratione studiorum,* etc., est de Rome, 1593, 2 volumes in-folio.

8. Jean Gruter, fils d'un ourgmestre d'Anvers (1560-1627), fut professeur à Rostock et à Heidelberg et garde d. la bibliothèque palatine. Son *Corpus inscriptionum* Heidelberg, 1601 in-fol., suffirait à la gloire d'un érudit.

au mestier des muses, l'on ne sçauroit se dispenser de les acquérir. C'est ainsi que nous voions les artisans posséder chacun de particuliers instruments dont ils se servent mieux que de tous autres.

« Or, puisque la théologie est la plus noble de toutes les connoissances, remarquons d'abord qu'une seule Bible vous donnera avec le fondement de toutes la positive, la plus ancienne et la plus autorisée de toutes les histoires, comme celle qui commence par la création du monde. La *Somme* de saint Thomas vous fera voir ensuite toutes les questions de la scholastique, et vous tiendra lieu encore d'un bon commentaire chrétien sur Aristote.

« A l'égard de la philosophie, où nous ne sommes aujourd'huy instituez que sur les principes du Péripatétisme, il faut de nécessité avoir *Aristote,* que j'accompagnerois toujours du divin *Platon* et du riche trésor de *Diogenes Laërtius*, pour y voir les autres systèmes philosophiques, et toutes ces belles pensées qu'il a ramassées des plus grands personnages de l'antiquité. Achetez après cela tous les novateurs récents qui ont fait bande à part et qui se sont rendus chefs de parti, comme *Telesius*[1] et son disciple *Campanella*[2], *Remond Lulle*[3], *Jordanus Brunus*[4], *Patrice*[5] qui a fait les traittez *Novæ philosophiæ et disquisitionum peripateticorum, Ramus*[6], *Carpentarius*[7], *Severinus Danus*[8], *Gorlœus*[9], *Gomesius*[10] et le grand chan-

1. Bernardin Telesio (1509-1588) fut l'un des adversaires de l'aristotélisme. Son livre *De rerum natura,* Rome, 1665, in-4°, fut mis à l'index. Bacon le combattit et Campanella prit sa défense. Il basait son système sur le concours de la raison et de l'expérience.

2. Baillet a donné une place à Campanella (1568-1639) dans ses *Enfants célèbres.* Élève de Télésius, ce philosophe publia en 1591, à Naples, sa *Philosophia sensibus demonstrata,* qui excita contre lui tous les partisans d'Aristote. On connaît ses malheurs politiques.

3. Raymond Lulle, né à Majorque en 1253, est célèbre par sa méthode dite *Ars Lulliana,* enseignée en Europe pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles. Son *Ars magna* a été publié à Valence en 1515; il nous faudrait plusieurs pages pour en tenter l'appréciation.

4. Giordano Bruno, célèbre dominicain de Bâle, qui se fit calviniste à Genève vers 1580, et fut brûlé à Rome en 1600. Ses ouvrages sont très nombreux. Son *Spaccio de la bestia triomphante,* Londres, 1584, in-8°, fut le plus retentissant. Il soutenait Raymond Lulle.

5. François Patrizi, savant italien (1529-1597), fut géomètre, historien, militaire, orateur, poète et philosophe platonicien acharné contre Aristote. Ses *Discussionum peripateticorum tomi IV,* Bâle, 1581, in-folio, forment son ouvrage principal. Il trouve dans Platon la prédiction de la naissance de Jésus-Christ!

6. Pierre de La Ramée (1502-1572), philosophe calviniste et professeur au Collège de France, fut massacré pendant la Saint-Barthélemy. Ses nombreux ouvrages sont assez connus pour qu'il soit utile d'insister ici à leur sujet. Le Vayer veut signaler sans doute ses *Animadversiones in dialecticam Aristotelis.*

7. Il est difficile de se reconnaître au milieu de tous les Carpentiers et Charpentiers du XVIe siècle ; mais nous pensons qu'il faut lire Jacques Charpentier (1524-1574), doyen du Conseil d'État en 1568 et l'un des principaux adversaires de Ramus : il a publié contre lui plusieurs ouvrages.

8. Il s'agit sans doute du médecin italien Marc Aurèle Severino, qui abandonna la doctrine d'Aristote pour suivre Telesio et Campanella. Il était professeur à l'université de Naples. Ses ouvrages sont nombreux surtout en anatomie.

9. Abraham Gorlœus, philosophe hollandais du commencement du XVIIe siècle et grand adversaire d'Aristote, a laissé un ouvrage posthume : *Exercitationes philosophicæ, quibus plurima peripateticorum dogmata evertuntur.* Leyde, 1620, in-8°.

10. Nous ne savons de quel Gomez La Mothe veut parler.

celier Anglois *Verulamius*[1]. N'oublions pas nos intimes amis *Baranzanus*[2] et *Gassendus*[3], non plus que *Sébastien Basson*[4], *Gilbert*[5] avec sa philosophie magnétique ou aimantée, le jésuite *Cabœus* et *Kirker*[6] son coadjuteur.

« Pour ce qui concerne la médecine un *Hippocrate* pour l'ancienne, et un *Fernel*[7] pour la moderne, doivent estre pris par ceux-mesme qui ne sont pas de cette profession; avec un anatomiste, soit *Du Laurent*[8], soit autre, et un herboriste, tel que *Mathiol*[9] sur Dioscoride. Voire mesme parce que la santé du corps est si importante et si jointe à l'esprit, je ne voudrois pas que vous manquassiez d'un traité fait exprès pour elle, comme est celuy de l'échole de Salerne ou quelque autre semblable.

« Aiez pour les mathématiques les œuvres de *Ptolémée* et d'*Euclide;* et particulièrement pour l'astrologie les systèmes nouveaux de *Tichon, Copernic, Képler* et *Galilée.* Les chartes géographiques tant anciennes que modernes ne sont pas seulement d'ornement, mais de nécessité; surtout le supplément d'*Ortellius* [10] pour l'intelligence des histoires anciennes, et le dernier travail de *Bertius* [11] sur ce sujet, quoique assez imparfait. On se doit pourvoir sur les autres parties de ces disciplines selon l'envie que chacun a de s'y attacher précisément.

« Il faut du moins avoir un auteur de chronologie sur les tables duquel la mémoire se puisse tenir ferme.

« Vous sçavez ce qu'elle est à l'histoire dont je ne vous dirai autre chose, sinon que sur les neuf muses d'*Hérodote,* et les cinq premiers livres de *Diodore sicilien,* qu'on peut nommer les Bibles du gentilisme,

1. Roger Bacon de Verulam.

2. Le Vayer parle souvent du jésuite Baranzano dans ses lettres et dans ses ouvrages. Voir notre étude sur Le Vayer dans la *Revue du Maine.* Il y en a un tirage à part, Paris, Rouveyre, 1879, in-8°, portrait.

3. Gassendi n'a pas besoin d'être présenté par nous au lecteur.

4. Notre bibliothèque ne nous a rien appris sur Sébastien Basson. Voilà le danger d'écrire loin de Paris.

5. Guillaume Gilbert, docteur anglais (1540-1603), médecin de la reine Élisabeth, a été l'un des premiers à observer sérieusement les propriétés de l'aimant. Il a consigné ses recherches dans un ouvrage in-folio. *De magnete,* etc., Londres, 1600, et Sedan, 1633.

6. Nous ne connaissons que le père Athanase Kircher, jésuite allemand (1602-1680), qui a publié une foule d'ouvrages sur toutes sortes de sujets scientifiques, en particulier sur l'aimant : *Ars magnetica,* Wurtzbourg, 1631, in-4°; — *De arte magnetica,* Rome, 1641, in-4°; — *Magneticum naturæ regnum,* 1667, in-4°, etc., etc.

7. Jean Fernel (1497-1588), premier médecin du roi Henri II après la mort de Louis de Bourges, a publié une foule d'ouvrages de médecine et de mathématiques, en particulier sa *Medicina,* Paris, 1554, in-folio. Cabanis a dit de lui qu'il avait « un génie capable de systématiser les connaissances les plus vastes, et de les présenter dans un style tout à la fois très philosophique et très brillant ».

8. André du Laurens, premier médecin de Henri IV, donna en 1595 à Francfort, puis en 1600 à Paris, son *Historia anatomica corporis humani,* qui eut un prodigieux succès.

9. André Mattioli, médecinb et otaniste italien (1500-1577), a publié à Venise d'abord, en italien en 1544, puis en latin en 1554, de curieux commentaires sur Dioscoride.

10. Voir plus haut la note sur Abraham Ortell.

11. Pierre Berthius, cosmographe flamand (1565-1629) et historiographe du roi Louis XIII, a publié, entre autres ouvrages, *Theatrum geographiæ veteris;* Elzévir, 2 vol. in-fol.; 1618 et 1619.

la lecture de tous les autres se peut faire en les empruntant. Si ce n'est que vous aiez épousé quelque historien d'une affection singulière, je ne vous parle point du *Bérose*[1] ni des autres auteurs supposez par *Annius de Viterbe*[2], dont l'imposture ne peut plus tromper personne. Faites le mesme jugement de l'itinéraire d'Alexandre *Geraldin*[3], et des antiquités étrusques d'*Inghiramius*[4], vous contentant d'en sçavoir la fausseté.

« Les corps du droict civil et canon suffisent à ceux qui ne sont portez que d'un simple respect vers Justinien et la cour de Rome.

« Vous aurez des préceptes de Rhétorique et des exemples d'orateurs en *Cicéron* et *Quintilien* suffisamment. Mais je vous donne la philosophie du premier qui fait le quart de ses œuvres, avec *Sénèque* et le petit *Épictète,* pour des pièces de cabinet que vous ne sçauriez trop aimer si vous estes ami de la morale, c'est-à-dire de vous mesme. Peu de personnes s'exercent en l'éloquence grecque : de sorte qu'il semble que les auteurs des sciences qui en ont écrit en cette langue suffisent pour ce regard.

« Quant aux poëtes, un seul volume vous donnera tous les Grecs, un autre les Latins, et trois ou quatre moindres suffiront pour les langues vulgaires.

« Je ne vous dis rien des livres de chymie ni de ceux de magie, parce que nous considérons ici l'étude d'un esprit modéré et bien fait, sans avoir égard aux passions, ni aux déréglements des autres. Si faut-il en avoir quelques-uns pour sçavoir ce qu'il y a d'utile dans la chymie, qui ne se promet rien d'extravagant, dont le *Tirocinium* de *Béguin*[5] vous donnera quelque connoissance : et pour reconnoistre ce qui se trouve véritable dans la magie qui ne sort point des bornes de la nature, ce que le curieux *Baptista Porta*[6] vous fera juger par sa magie naturelle.

« Mais il ne faut pas oublier ceux qui nous ont particulièrement décrit de certains mestiers, comme *Vegèce* celuy de la guerre, *Vitruve*[7]

1. Bérose était un astronome chaldéen à qui les Athéniens avaient élevé une statue dont la langue était dorée, en reconnaissance de ses belles prédictions. On a de lui des fragments dans la *Bibliotheca græca* de Fabricius.

2. Jean Nanni, moine dominicain (1432-1502), a été très discuté à propos de son recueil intitulé : *Antiquitatum variarum volumina;* 1 vol., Rome (1498), in-folio.

3. Alexandre Geraldini, premier évêque de Saint-Dominique (1455-1525). On a imprimé en 1631 à Rome une relation de son voyage aux Antilles : *Itinerarium ad regiones,* etc., dans laquelle il y a beaucoup à prendre et beaucoup à laisser.

4. Curzio Inghirami, antiquaire italien (1614-1655), publia en 1637, à Francfort, ses prétendus *Etruscarum antiquitatum fragmenta.*

5. Jean Beguin, chimiste français, et aumônier de Louis XIII, a publié en 1614 *Tyrocinium chymicum, e naturæ fonte et manuali experientia depromptum,* ouvrage traduit en français et revu par Leroy sous le titre d'*Éléments de chimie de Jean Beguin.* Paris, 1615.

6. Jean Baptiste Porta, savant napolitain (1550-1615), ami de Fra Paolo et inventeur de la chambre obscure et du télescope, a donné à Naples, en 1589, *Magiæ naturalis Libri* XX, traduits plus tard en plusieurs langues, et dans lesquels les observations neuves et sérieuses côtoient de véritables puérilités.

7. Végèce et Vitruve sont assez connus pour n'avoir pas besoin d'être présentés à nos lecteurs.

celuy de l'architecture; *Marc Varron, Columella* et *Caton*[1], qu'on trouve reliez en un volume, celui de l'agriculture; *Rodolphus Agricola*[2] celuy des métaux, et quelques autres encore de qui l'on peut prendre des lettres de maîtrise en ce que chacun d'eux a fait profession d'enseigner.

« Il me reste un livre à vous nommer, que je n'ai réduit expressément sous aucun médicament, ni mis jusques icy dans pas une classe, parce qu'il est transcendant et qu'il va partout. C'est l'histoire naturelle de *Pline,* qui est de si grand usage dans une étude, qu'en cette seule pièce vous posséderez en quelque façon une bibliothèque entière.

« Ce sera par elle, mon Révérend Père, que je finirai ce petit diagramme, ou cette brève délinéation que vous m'avez demandée. Je pense vous y avoir désigné les livres les plus nécessaires, soit pour estre d'un usage et service quotidien, tels que sont les premiers; soit pour estre de ceux dont parle l'orateur romain, *in quibus immorari oportet et senescere.* Vous voiez que j'ai fait un catalogue fort succinct de ceux-ci, tant à cause de mon premier dessein, que pour ce que je défère beaucoup au conseil que nous a donné Sénèque en ces mots : *Multo satius est paucis te authoribus tradere, quam errare per multos.* Quintilien nous l'a depuis répété en ces autres termes : *Optimis assuescendum est, et multa magis, quam multorum lectione firmanda mens et ducendus est color.* Or vous sçavez quelle est la couleur des hommes studieux, et ce que répondit l'oracle à Zénon le stoïcien, quand il luy demanda par quel moien il pouvoit vivre heureux. Si vous n'en avez mémoire, je vous en ferai d'autant plus librement souvenir, que les premiers Pères de l'Église se sont souvent servis de ces mesmes oracles pour autoriser les plus hauts mystères de nostre foy. Sa réponse fut donc, au rapport de Diogène Laërtius, qu'il obtiendroit facilement cette félicité, lorsqu'il auroit acquis la couleur des trépassez; ce qui le porta à la lecture des livres et à l'étude sérieuse des bons auteurs, qui luy acquirent enfin, avec la pasle couleur des morts dont parloit l'oracle, les sentiments qui seuls peuvent donner, moralement parlant, *la vraie félicité aux vivans.* »

Je ne conseillerai pas aux lecteurs du *Livre* de suivre le précepte de l'oracle et de pâlir sur leur bibliothèque jusqu'au point d'acquérir la couleur des trépassés; mais je leur jetterai volontiers le dernier cri de La Mothe. Ce sceptique a bien droit au titre de bibliophile, puisqu'il ne trouvait que dans les livres la *vraie félicité des vivants.*

René Kerviler.

1. Ces trois célèbres agronomes de l'antiquité se trouvent en effet réunis dans *Rei rusticæ authores varii Cato, Varro, Columella, Palladius Rutilius,* Venise, 1472 et 1482, et Bologne, 1494, in-folio, puis Paris, Robert Estienne, 1543, in-8°.

2. Rodolphe Agricola (1443-1485), professeur de philosophie à Heidelberg a écrit sur les sciences et sur les lettres. On a publié en 1589 à Cologne : *R. Agricolæ Lucubrationes,* 2 vol. in-4°.

LES GRANDES COLLECTIONS

DU XVIIIe SIÈCLE

LE CABINET DES FÉES

Madame d'Aulnoy[1].

III

Nous ne sommes plus ici en présence de traditions, de légendes impliquant des croyances primitives et comme enracinées dans l'esprit des populations.

Maintenant nous avons devant nous des jeux d'esprit, des contes dus à l'imagination pure, au caprice du narrateur, mais où les fées continuent d'avoir le principal rôle; et ce sont deux femmes aimables et spirituelles, Mmes d'Aulnoy et Murat, qui vont être nos guides et nous rouvrir à deux battants les portes dorées de ce beau pays des songes. L'une et l'autre vivaient du temps de Perrault, dont elles ont continué la forme littéraire. La première, Mme d'Aulnoy, a laissé des *Notices historiques,* des *Mémoires* bien connus sur la cour d'Espagne et qui viennent d'être réimprimés, une *Histoire de Jean de Bourgogne,* et autres ouvrages sérieux; mais où elle excelle c'est dans le roman (on lui doit l'*His-*

1. Voir la seconde livraison du LIVRE.

toire d'Hippolyte, comte de Douglas) et principalement dans les contes de fées. Ses qualités maîtresses étaient l'imagination, la grâce, la sensibilité. La Harpe a dit qu'elle « savait mettre de l'art et du goût jusque dans les frivolités, et conserver la vraisemblance dans le merveilleux ». Née vers le milieu du XVII[e] siècle, elle mourut en 1705[1].

Beaucoup d'enfants, devenus grands aujourd'hui, ont lu avec un intérêt palpitant, — c'est le mot, — et se rappellent encore avec un vif plaisir les *Contes de fées* de M[me] d'Aulnoy, sans savoir qu'elle en est l'auteur; car, en général, on attribue mentalement les écrits analogues à Perrault, de même qu'à une époque plus rapprochée Scribe était regardé par beaucoup d'étrangers comme étant l'auteur de tous les vaudevilles qu'on jouait sur la scène française.

Il convient de restituer à M[me] d'Aulnoy les contes qui lui appartiennent réellement; et, pour lui concilier les sympathies du lecteur et renouer connaissance avec elle, nous n'avons qu'à citer *Gracieuse et Percinet, la Belle aux cheveux d'or, l'Oiseau bleu, le Prince Lutin,* etc., toutes compositions qui nous ramènent vers un passé qui semble d'autant plus riant, plus poétique à nos yeux, qu'il s'éloigne chaque jour davantage. On est tenté de s'écrier avec la princesse Florine, une des créations charmantes de M[me] d'Aulnoy :

> Oiseau bleu, couleur du temps,
> Vole à moi promptement.

Mais, moins fidèle que l'oiseau bleu, le passé s'enfuit à tire-d'aile, en nous laissant cette fraîche image d'aurore et de printemps qu'il nous a un moment retracée. Car *l'Oiseau bleu* n'est autre chose qu'une allégorie, un symbole : c'est le matin de la vie, c'est la jeunesse avec son doux cortège d'illusions et de croyances naïves. Du reste, les contes de M[me] d'Aulnoy, comme la plupart des écrits de l'espèce, renferment toujours un enseignement, une idée morale, conforme à celle que les enfants se font généralement de la vie, où ils se représentent volontiers les bons récompensés et les méchants punis. Convenons que cette morale vaut bien celle que les partisans d'une nouvelle école y voudraient substituer.

Au surplus, le sens moral qui se dégage des écrits de M[me] d'Aulnoy n'en constitue pas uniquement le mérite. Sa manière de raconter est aussi dramatique que naturelle, et son style ne manque ni d'élégance

1. Marie-Catherine-Jumelle de Berneville, mariée à François de La Mothe, comte d'Aulnoy, qui, accusé du crime de lèse-majesté, fut enfermé et menacé de perdre la tête, quand un de ses accusateurs se rétracta et le rendit ainsi à la liberté.

ni de fraîcheur. Elle a surtout cet accent de conviction et de familiarité qui force la confiance et la sympathie. Elle pose bien ses personnages, et soutient leur caractère jusqu'à la fin. On les voit; ils vont, ils viennent, on les suit, on est avec eux, on prend part à leurs aventures, à leurs plaisirs, à leurs traverses.

On s'identifie surtout avec ces ravissantes princesses, avec ces jeunes filles merveilleusement douées qu'elle met en scène et pour qui elle épuise les plus brillantes couleurs de son pinceau. Par exemple, elle dira de l'une d'elles qu'elle « passait pour la huitième merveille du monde; on la nommait *Florine* parce qu'elle ressemblait à Flore, tant elle était fraîche, jeune et belle ». Une autre avait une bonté, une douceur, un esprit, une amabilité qui étaient incomparables, et qui la firent nommer *Gracieuse*. « La troisième avait reçu le nom de *Printanière,* « parce qu'elle avait un teint de lys et de roses, plus frais et plus fleuri que le printemps, etc. »

Et la toilette de ces belles jeunes filles! Est-il rien de plus éblouissant, de plus merveilleux? Ce ne sont que robes de soie et d'or toutes ruisselantes de pierreries; des parures de toutes les couleurs, des chaussures roses et vertes, rehaussées de broderies; des perles, des diamants, des guirlandes de roses et de jasmins dont les feuilles sont des émeraudes, des saphirs, des rubis, etc.; enfin tout un écrin royal, une boutique de lapidaire, où le travail surpassait la matière, comme dit le poète latin.

Les jeunes princes ou les simples chevaliers amoureux de ces adorables héroïnes ne sont pas moins beaux, moins splendidement vêtus qu'elles-mêmes. Ce sont des modèles de galanterie, d'esprit et de magnificence. Par contre, il n'est pas de traits grotesques dont Mme d'Aulnoy ne gratifie les rivales et les persécuteurs de nos amants. C'est ainsi que la marâtre de *Gracieuse,* la duchesse Grognon, avait « les cheveux d'un roux couleur de feu, le visage épouvantablement gros et couvert de boutons; de deux yeux qu'elle avait eus autrefois, il ne lui en restait qu'un chassieux; sa bouche était si grande qu'on eût dit qu'elle voulait manger tout le monde; mais comme elle n'avait point de dents, on ne la craignait pas ».

Quant à la rivale de *Florine,* « on l'appelait *Truitonne,* parce que son visage avait autant de rousseurs qu'une truite; ses cheveux noirs étaient si gras et si crasseux, que l'on ne pouvait y toucher, et sa peau jaune distillait de l'huile ».

Il faut avouer qu'avec de telles rivales le triomphe n'était pas difficile; mais ces créatures disgraciées avaient presque toujours à

leur service des fées et des enchanteurs qui les rendaient redoutables et souvent victorieuses.

IV

Une des plus jolies compositions de Mme d'Aulnoy, un de ses contes les plus ingénieux est, sans contredit, celui de *la Princesse Rosette*. C'est un type, un petit chef-d'œuvre, le genre admis. On nous permettra d'en esquisser quelques traits, comme pour faire diversion à la littérature courante.

Après avoir eu deux garçons beaux comme le jour, un roi et une reine eurent une petite fille si jolie qu'on ne pouvait la voir sans l'aimer, et qui reçut le nom de *Rosette*. Malheureusement les fées qui assistèrent à sa naissance dirent à la reine qu'il était à craindre que la jeune princesse ne causât un jour le malheur et peut-être la mort de ses deux frères; sur quoi la pauvre mère devint « si triste, si triste, que le roi le connut à sa mine, et lui demanda ce qu'elle avait. Elle répondit qu'elle s'était approchée trop près du feu, et qu'elle avait brûlé tout le lin qui était à sa quenouille.

« — N'est-ce que cela ? » dit le roi. Il monta dans son grenier, et lui apporta plus de lin qu'elle n'en pouvait filer en cent ans.

« La reine continua d'être triste. Le roi lui demanda ce qu'elle avait. Elle répondit qu'étant au bord de la rivière, elle y avait laissé tomber sa pantoufle de satin vert.

« — N'est-ce que cela ? » dit le roi. Il envoya quérir tous les cordonniers de son royaume, et lui apporta dix mille pantoufles de satin vert.

« Elle continua d'être triste. Il lui demanda ce qu'elle avait. Elle lui dit qu'en mangeant de trop bon appétit, elle avait avalé sa bague de noce, qui était à son doigt. Le roi connut qu'elle était menteuse, car il avait serré cette bague; et il lui dit : « Ma chère « femme, vous mentez; voilà votre bague que j'avais serrée dans « ma bourse. » Dame ! elle fut bien attrapée d'être prise à mentir (car c'est la chose la plus laide du monde), et elle vit que le roi la boudait. C'est pourquoi elle lui dit ce que les fées avaient prédit de la petite Rosette. »

Ce début n'est-il pas charmant de grâce coquette et de mièvrerie?

Poursuivons. Le roi n'eut rien de plus pressé que de faire bâtir une grosse tour et d'y mettre sa fille, que la reine et ses frères allaient voir tous les jours; car elle continuait d'être passionnément

aimée par sa famille. Le roi et la reine vinrent à mourir, et les deux frères, qui ignoraient la prédiction des fées, firent sortir leur sœur de la vilaine tour et songèrent à la marier. Elle déclara alors ne vouloir pour époux que le roi des paons ; et les frères partirent pour aller à la recherche de ce prince inconnu, après avoir confié la régence du royaume à leur sœur, qui promit de bien gouverner pendant leur absence. Les voilà courant par monts et par vaux et de ville en ville, demandant à tout le monde : « Ne connaissez-vous point le roi des paons ? » Chacun disait non. Et ils allaient plus loin.

Enfin ils découvrirent la demeure de ce prince qui, charmé d'être demandé en mariage par la princesse Rosette, consentit à l'épouser, à la condition que sa beauté égalerait son portrait, sinon il ferait mourir ses frères comme imposteurs. En attendant, il s'assura de leur personne et les fit mettre en prison, ce à quoi ils se prêtèrent de la meilleure grâce du monde, tant ils étaient sûrs de la beauté incomparable de leur sœur.

Celle-ci, prévenue par ses frères de son mariage prochain, pensa en mourir de joie, et partit aussitôt, n'emmenant avec elle que sa nourrice, sa sœur de lait et son petit chien *Frétillon*.

Elles montèrent dans un bateau, emportant avec elles « un boisseau d'écus d'or », et se dirigèrent vers le pays du roi des paons. Mais, pendant la traversée, la nourrice eut la barbare pensée de faire périr la princesse et de lui substituer sa propre fille, afin de la faire épouser par le roi des paons. La nourrice et le batelier, son complice, s'emparèrent donc de la princesse pendant son sommeil, et, avec son lit de plume et son matelas, ils la jetèrent à la mer, sur laquelle elle surnagea, comme Moïse dans sa corbeille : « car son lit était fait avec des plumes de phénix, qui sont fort rares et qui ont cette propriété qu'elles ne vont jamais au fond de l'eau ».

Elle aborda ainsi, au bout de deux jours, au rivage, où un bon vieillard l'accueillit dans sa cabane ; elle s'y reposa quelques jours, afin de pouvoir reprendre son voyage.

Mais, dans l'intervalle, la perfide nourrice avait pris grand soin de parer sa fille ; « elle lui mit les diamants de Rosette à la tête et partout, et sa plus belle robe. Mais elle était, avec ses ajustements, plus laide qu'une guenon ; ses cheveux, d'un noir gras, les yeux de travers, les jambes tortues, une grosse bosse au milieu du dos, de méchante humeur et maussade, qui grognait toujours. »

Peindre la surprise, le désappointement du roi des paons à

l'aspect de ce magot, qui lui était arrivé à la place de la belle princesse Rosette, n'est pas chose facile. Nous dirons, pour abréger, qu'étant entré dans une violente colère, il allait faire mourir les deux frères lorsque la véritable Rosette parut, accompagnée du vieillard et de son petit chien Frétillon, lequel, dans cette partie du dénouement, joua un rôle plaisant qu'il serait trop long de raconter. Alors tout fut découvert et arrangé au gré de tout le monde. Le roi des paons épousa Rosette; le vieillard et le petit chien furent récompensés, et la nourrice, ainsi que sa fille et le batelier, obtinrent leur pardon. Tout est bien qui finit bien.

Nous n'avons fait que donner le calque, le squelette, si l'on peut dire, de cette charmante petite histoire, qui renferme des détails délicats, merveilleux, mirifiques, des descriptions dignes des *Mille et une Nuits*. L'auteur a répandu dans tous ses contes le même intérêt, la même science des nuances et des couleurs; et, dans ce genre de littérature, son bagage n'est pas sans importance. Indépendamment de *l'Oiseau bleu,* de *la Princesse Rosette,* du *Prince Lutin,* de *Gracieuse et Percinet,* on lui doit les contes suivants, que nous choisissons parmi un plus grand nombre : *la Belle aux cheveux d'or, la Princesse Printanière, le Rameau d'or, l'Oranger et l'Abeille, la Petite Souris, le Conte des Fées, Ponce de Léon, le Mouton, Finette Cendron, Fortuné, le Nain jaune, la Biche au bois, la Chatte blanche, le Prince Marcassin,* etc., autant de petits tableaux frais, gracieux, où respirent à la fois la bonhomie, la finesse, la morale attrayante et facile.

Honoré Bonhomme.



JACOB VAN LIESVELT

IMPRIMEUR A ANVERS AU XVIe SIÈCLE

LA RELIURE ILLUSTRÉE

Fig. 21. — Bachelier (*Louis*), conseiller du roi en la Cour des aides, où il avait été reçu le 5 décembre 1700, mort à Paris le 14 novembre 1743 dans la soixante-dixième année de son âge. Il était fils de François Bachelier, mort doyen des conseillers du Châtelet, et de Geneviève-Marguerite Marin, et avait épousé Marie-Madeleine-Angélique Le Roux, qui mourut trois semaines après lui. La bibliophilie semble avoir été héréditaire dans cette famille champenoise. Dès le xviie siècle, nous voyons Henri Bachelier, sieur du Moncel, trésorier de France, amasser une collection d'ouvrages fort estimée. En 1700, Louis-Jean-Baptiste Bachelier réunit à son tour un grand nombre de volumes. C'était un érudit distingué et qui collabora au Dictionnaire des livres rares de Bayle. Ensuite Claude Bachelier des Marets commença cette bibliothèque fameuse, qui fut possédée successivement par trois membres de la même famille. Claude Bachelier en mourant la céda à son frère, Nicolas Bachelier, chanoine de l'église de Reims et docteur de Sorbonne, qui la laissa à son neveu, Nicolas Bachelier, également chanoine et doyen de l'église de Reims. Cette bibliothèque se composait de 12,000 articles renfermant chacun plusieurs ouvrages, ce qui suppose environ trente à trente-cinq mille volumes. On y trouvait beaucoup de manuscrits precieux provenant des richesses bibliographiques de Denis de Salle, sieur d'Hédouville, le fondateur du *Journal des savants*. Enfin Louis Bachelier dont nous venons de parler. — Renseignements communiqués par M. A. Barthélemy.

Catalogus librorum bibliothecæ D. Nicolai Bachelier Ecclesiæ Rhemensis decani. — Parisiis, Ve Ant. Urbani Coustelier, 1725, in-4° de 542 pages.

Fig. 22. — Barillon de Morangis (*Jean-Jacques*), maître des requêtes de l'Hôtel du roi. Il avait été d'abord avocat au Châtelet de Paris, puis

conseiller au parlement de la même ville, et enfin maître des requêtes. Il mourut le 29 mai 1741, âgé de soixante-trois ans.

Fig. 23. — Baron (*Hyacinthe-Théodore*), fils d'Hyacinthe-Théodore Baron, doyen de la Faculté de médecine de Paris, et de Marie Pellemoine, dont le père exerçait la chirurgie à Arpajon, naquit à Paris le 12 août 1707. L'auteur de nombreux travaux sur l'art de guérir, le savant professeur, l'habile praticien est connu ; nous ne répéterons donc pas ici ce qui se trouve dans toutes les biographies à son égard : le bibliophile seul doit nous occuper. Disons-le de suite, Baron fut un amateur de livres ardent et éclairé ; et, d'après son catalogue, on peut inférer que son savoir bibliographique égalait ses connaissances médicales. D'abord, par goût et par état, il avait réuni la majeure partie des publications, tant anciennes que modernes, françaises et étrangères, concernant sa profession. En correspondance avec les principaux libraires de l'Europe, il grossissait chaque jour son fonds d'ouvrages sur la littérature, la philosophie, les beaux-arts et les autres parties de la science. L'incomparable bibliographe, abbé de Saint-Léger, son ami, l'aidait dans ses recherches et dans le choix des sujets. C'est dire que sa collection fut l'une des plus riches et des plus curieuses de son temps.

Les extrêmes se touchent, clame la Sagesse des nations. Jamais adage ne fut plus vrai qu'à propos de la médecine. A la méthode froide, calme, raisonnée, succèdent les plus monstrueuses divagations. L'homme, avant tout, tient à l'existence, — je partage cette faiblesse, —

D'une étreinte invincible il s'attache à la vie.

L'heure inéluctable l'épouvante, et, pour en éloigner le plus possible la dure nécessité, il accueillera avec transport les doctrines les plus fantastiques, les recettes les plus étranges, les panacées les plus bizarres que puisse enfanter un cerveau tordu. Il y croira d'autant mieux qu'elles seront plus incroyables : *Credo quia absurdum.*

Sur ce point, Baron connaissait profondément le cœur humain ; nul ne sonda aussi avant les arcanes de ce certain je ne sais quoi qui nous agite et nous mène. Et, en considérant la quantité prodigieuse d'élucubrations issues de l'empirisme et du charlatanisme qu'il avait rassemblées, on se demande s'il n'eut pas le dessein d'écrire l'histoire des bigarrures de l'esprit. En effet, peu de bibliothèques, avant et après la sienne, offrirent un tel amas de pièces, plaquettes ou opuscules sur les moyens, toujours infaillibles, de ramener la santé au corps et même à l'âme par des pratiques occultes ou avérées. A cette suite, bien digne d'un philosophe, il avait ajouté une série innombrable d'histoires de démons, de sorciers, enchanteurs, loups-garous, énergumènes, possédés, fantômes, spectres et revenants, avec les traités les plus hétéroclites sur la création du monde,

sur l'existence des êtres et leur génération; sur les phénomènes, les monstres et les écarts tératologiques de la nature. Les écrits des disciples d'Hermès, de Paracelse, de Van Helmont, de Raymond Lulle, Swedenborg, Sanchez, Molina, cabalistes, rose-croix, magnétiseurs et francs-maçons, accompagnés des voyages extraordinaires dans la lune, au soleil, dans le centre de la terre, au fond de l'Océan, partout où l'homme ne peut aller qu'en idée, avaient pris place sur ses rayons. De plus, figuraient des œuvres en style burlesque ou macaronique, des facéties rutilantes, des diatribes acerbes, des prédications saugrenues; l'explication des songes et tous les genres de divination par les mains, par le front, par le vol des oiseaux, par les signes de la température, par les entrailles des animaux, par la baguette de coudrier, etc., etc., sans compter l'alchimie, la pierre philosophale, l'astrologie, l'amour, les femmes, le mariage, ana, dictons, maximes, événements singuliers; en un mot, toutes les rêveries de l'imagination en délire semblaient s'être donné rendez-vous dans son cabinet.

Les verrues morales, les faiblesses de l'humanité n'empêchèrent pas notre bibliophile de cultiver le beau; il recherchait aussi avec ardeur les objets d'art et de curiosité. Son salon était plein de tableaux, de sculptures, de dessins, d'estampes et de portraits.

Une maladie, suite de longues veilles, le priva de ses yeux : chez lui, la nuit précéda la mort. Il vécut encore douze années avec cette infirmité. Rien n'altéra la sérénité de son âme. Ne pouvant plus voir, il parcourait par la pensée et le souvenir ses trésors artistiques et littéraires. Quant aux productions nouvelles, il se les faisait lire : l'ouïe suppléait à la vue. C'est ainsi qu'il atteignit les limites de la vie. Il expira le 27 mars 1787, âgé de quatre-vingts ans.

Par une disposition testamentaire, il légua à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris tous ceux de ses ouvrages qui manquaient à cet établissement.

Ayant été pendant longtemps le médecin des chanoines de Saint-Louis de la Couture, dont la maison était établie rue Saint-Antoine, ces religieux demandèrent à ce qu'il fût inhumé au milieu d'eux, et, comme témoignage de leur reconnaissance, ils lui érigèrent dans leur chapelle l'épitaphe suivante :

HIC JACET
HYACINTHUS-THEODORUS BARON,
CASTRORUM REGIS, ET EXERCITUUM IN GERMANIA ET IN ITALIA
PROTO-MEDICUS,
ANTIQUUS FACULTATIS MEDICINÆ PARISIENSIS
DECANUS.
HUJUS CŒNOBII MEDICUS PER XXX ET AMPLIUS ANNOS,
NATUS, DIE XII MENSIS AUGUSTI ANNI M.DCC.VII,
OBIIT ORBUS ET CÆLEBS.
DIE XXVII MENSIS MARTII ANNI M.DCC.LXXXVII.
REQUIESCAT IN PACE.

Fig. 21. — Bachelier.



D'azur à la croix engrêlée d'or, cantonnée de quatre paons rouants d'argent; en cœur, d'azur, à l'étoile d'argent.

Fig. 22. — Barillon de Morangis.



D'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef, et d'une rose en pointe, le tout d'or; à la bordure engrêlée de gueules.

Fig. 23. — Baron.



D'azur, à la dextrochère d'or, tenant une poignée de simples de même, accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant renversé, le tout d'or.

Fig. 24. — Baschi d'Aubaïs.



Écartelé : au 1 et 4, d'or à un ours en pied de sable, armé et lampassé de gueules, et éclairé d'argent, qui est de Bernon-d'Anduze; *au 2 et 3, d'azur à deux jumelles d'or, accompagnées de six besants d'argent, trois en chef et trois en pointe,* qui est de du Faur. *Sur le tout, d'argent, à la fasce de sable surmontée d'une couronne de comte cousue d'or,* qui est de Baschi.

Son portrait a été gravé d'après le dessin de Littret de Montigny.

Catalogue de la bibliothèque de feu M. Baron, premier médecin du roi. — Paris, Née de la Rochelle, 1788, in-8° de 500 pages.

Fig. 25. — BASTARD DE LA FITTE.



D'azur, à deux aigles essorantes de profil et affrontées d'or, soutenant une tonne d'or cerclée de sable, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent, qui est de Fauvilles.

Fig. 26. — BASTARD DE LA FITTE (Marie de).



Comme le précédent.

Fig. 27. — BAZIN DE BEZONS.



D'azur à trois couronnes ducales d'or.

Fig. 28. — BEAUCHESNE.



Tiercé en fasce d'azur, de sable et de gueules, l'azur chargé des trois étoiles d'argent, et le gueules chargé d'un chêne ensanglanté d'or.

Catalogue de différents objets de curiosité qui composaient le cabinet de feu M. Baron, médecin. — Paris, Basan, 1788, in-8° de 12 pages.

Fig. 24. — BASCHI D'AUBAÏS (*Charles* DE), historien et géographe, né à Beauvoisin, près de Nîmes, le 20 mars 1636, mort en son château d'Aubaïs, le 5 mars 1777. C'est l'auteur du précieux recueil intitulé :

Fig. 29. — Beauharnais.



D'argent, à la fasce de sable surmontée de trois merlettes du même.

Fig. 30. — Beauharnais (comtesse de).



Comme le précédent.

Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France, en collaboration avec Léon Ménard, l'érudit auteur de *la France littéraire*. Collectionneur ardent autant que délicat, Charles de Baschi se composa une bibliothèque dans laquelle figurait un nombre considérable de mémoires imprimés ou manuscrits concernant son pays, et où puisa si largement dom Vaissette, l'historien du Languedoc. Là se trouvaient encore tous les manuscrits ayant appartenu à François de Rignac, conseiller en la cour de Montpellier, et qui passèrent depuis chez Joubert, amateur distingué, syndic général de cette province, pour venir ensuite enrichir les bibliothèques publiques d'Aix et de Marseille. Quelques-uns sont entrés à la Bibliothèque nationale. De plus il aimait passionnément les arts et s'était acquis une certaine réputation comme protecteur des gens de lettres.

Notice des principaux livres faisant partie de la bibliothèque de feu M. le marquis d'Aubaïs. — Paris, Saugrain, 1777, in-8°.

Fig. 25. — Bastard (*Dominique* de), seigneur de la Fitte, né le 18 janvier 1683, mort au mois de novembre 1774. Il fut nommé en 1762 premier président au parlement de Toulouse, puis conseiller d'État vers 1774.

Fig. 26. — Bastard de la Fitte (*Marie* de), fille du précédent, abbesse du monastère royal de Fabas, au diocèse des Comminges (1722.)

Fig. 27. — Bazin de Bezons *(Armand)*, fils de Jacques de Bezons, maréchal de France, évêque de Carcassonne. Il naquit à Paris, le 30 mars 1701, et mourut en 1777. Il avait été député de la province de Rouen à l'Assemblée générale du clergé. Sa collection était nombreuse et bien choisie, et la plupart des volumes habilement reliés. — Empreinte prise sur : *Voyage littéraire de deux Bénédictins*. 1724.

Fig. 28. — Beauchesne (le vicomte *Hyacinthe-Alcide* Du Bois de), littérateur, né à Lorient, le 31 mars 1804, d'une ancienne famille de Bretagne, mort à Paris en 1873. Il avait été gentilhomme de la Chambre du roi sous la Restauration, de 1825 à 1830, puis chef de cabinet au département des Beaux-Arts; ensuite, chef de section aux archives sous l'Empire. Il était membre de la *Société des Bibliophiles français*, chevalier de la Légion d'honneur et de plusieurs ordres étrangers. M. de Beauchesne a beaucoup produit, mais son principal ouvrage est le livre ou plutôt le roman bien connu sous le titre de *Louis XVII, sa vie, son agonie et sa mort*, 1852-1854. Sa bibliothèque, chose singulière chez un fils des croisés, breton bretonnant, se composait en majeure partie d'ouvrages sur la Révolution. Du reste, nous avons un autre exemple de cette singularité en la personne de M. le comte Huchet de La Bédoyère, dont nous parlerons plus tard, qui avait réuni presque toutes les productions sur ce point important de nos annales nationales. M. de Beauchesne avait annoté la plupart de ses volumes sur la Révolution, mais ces notes laissent trop percer ses préférences pour qu'on puisse être assuré de son impartialité.

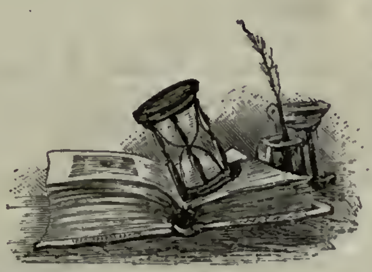
Catalogue de la bibliothèque de feu M. le vicomte H.-A. Du Bois de Beauchesne. — Paris, Bachelin-Deflorenne, 1874, in-8°.

Fig. 29. — Beauharnais (*François* de), chevalier, marquis de la Ferté-Beauharnais, aïeul du prince Eugène de Beauharnais, né à la Rochelle le 8 février 1714. Il fut successivement l'un des gentilshommes gardes de la marine, enseigne, lieutenant de vaisseau, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe; enfin chef d'escadre des armées navales en 1764, époque à laquelle il mourut.

Marque prise sur un exemplaire du *P. Anselme*, appartenant à M. Georges Guiffrey, avocat à Paris.

Fig. 30. — Beauharnais (*Auguste-Eugénie-Françoise*, comtesse de), dame chanoinesse du chapitre royal de Bavière, décédée à Paris en 1831.

(A suivre.) Joannis Guigard.







LES LIVRES AUX ENCHÈRES

LA VENTE DU COMTE DE BEHAGUE

et Ventes diverses.

Le Catalogue des livres rares et précieux du comte Octave de Behague, membre de la *Société des Bibliophiles français,* avait éveillé bien des convoitises, car la bibliothèque de cet amateur délicat et lettré, commencée il y a vingt-cinq ans environ dans des conditions très favorables, était unique en son genre. Elle s'était formée petit à petit des épaves de ces superbes collections de MM. de Bure, Armand Bertin, Charles Giraud, et surtout par de nombreuses acquisitions faites à la célèbre vente de Solar. M. de Behague, avec une ardeur extrême, suivait assidûment depuis quinze ans les enchères des bibliothèques du prince Radziwill, de Brunet, d'Yéméniz, du baron J. Pichon, de Lucien Double, de Lebeuf de Montgermont; il était à l'affût des raretés insignes chez les libraires à la mode, et cette activité, mise au profit d'un goût toujours sûr et d'une érudition sérieuse, lui permit de réunir l'une des plus remarquables collections du XIXe siècle.

La première partie seule du Catalogue a été livrée aux enchères, du 8 au 22 mars dernier, par les soins de Charles Porquet, le libraire-expert du quai Voltaire, et de maître Maurice Delestre, à l'hôtel des commissaires-priseurs de

la rue Drouot. Ce premier catalogue in-8° de XXIII et 350 pages peut uniquement donner une idée des richesses qui viennent d'être dispersées, et la première partie de cette Revue ne nous suffirait pas, si nous prétendions mettre en relief les merveilleuses éditions enrichies de reliures signées Derome, Padeloup et Trautz Bauzonnet. — Les treize jours de vente ont été suivis avec opiniâtreté et passion par la haute librairie de luxe et l'élite des riches bibliophiles. Chacun était à son poste. Nous citerons à la suite les prix auxquels ont atteint les pièces les plus recherchées.

L'*Iliade* d'Homère, traduite en français par Mme Dacier, a été adjugée 865 fr. Les *Métamorphoses* d'Ovide, avec gravures en taille-douce de Picart, 899 fr. Une autre édition des *Métamorphoses,* traduites par l'abbé Banier, avec gravures de Boucher et Moreau, a été enlevée au prix de 2,855 fr. Les œuvres de M. de Santeuil, 570 fr.; les œuvres de M. de Fontenelle, 1,985 fr.; celles de Voltaire, avec notes par Condorcet, 1,100 fr.; les œuvres de M. de Voiture, aux armes du comte d'Hoym, provenant de la bibliothèque de M. Brunet, ont atteint le chiffre de 4,000 fr.; les *Fables* de La Fontaine, figure d'Oudry, 4,600 francs; l'édition originale des *Fables* de La Fontaine, un petit volume in-4°, 2,700 fr.; les *Idylles* de Berquin, 1 volume in-12, 2,000 fr.; les *Baisers* de Dorat, 1 volume 1,460 fr.; les *Plaisirs de l'île enchantée* (1613), 1 vol. in-folio, 485 fr.; les *Historiettes,* de Tallemant des Réaux, édition Techener, 9 vol. in-8° (1854), 500 fr.; *les Amours de Psyché et de Cupidon,* par La Fontaine, 1 vol. in-8° (1669), 650 fr.; *les Aventures de d'Assoucy*, 5 vol. in-12 (1677), 1,250 fr.; *la Princesse de Clèves* (1678), 2 vol. in-12, 570 fr.; *le Lion d'Angély* (1678), 1 vol. petit in-12, 500 fr.; *l'Amant maltraité de sa mye,* 1 vol. in-8° (1539), 480 fr.; *Robinson Crusoé,* 3 vol. in-12 (1720), 350 fr.; *Clarisse Harlowe,* 10 vol. in-8° (1785), 520 fr.; *Werther,* 1 vol. in-8° Didot (1809), 645 fr.; *les Mille et une Nuits,* 12 vol. in-12 (1704), 560 fr.; les *Mémoires du cardinal de Retz*, 7 vol. in-12 (1738), 300 fr.; *les Amours d'Anne d'Autriche avec le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV* (1738), petit in-12, 200 fr.; l'*Histoire ancienne de la Gaule,* petit in-12, 295 fr.; *Lupani,* par Corneille Blessebois (1668), petit in-12, 335 fr.; *Ollivier,* par Cazotte (1798), 2 vol. in-18, 100 fr.; *le Compère Mathieu* (1795), 3 vol. in-8°, 569 fr.; *le Paysan et la Paysanne pervertis* (1776 et 1784), 8 vol. in-12, 655 fr.; *Zelomyr* (1801), in-18, 450 fr.; les *Métamorphoses d'Ovide* (1806), 4 vol. in-4°, 450 fr.; *les Malheurs de l'inconstance,* par Dorat (1772), 2 vol. in-8°, 295 fr.; *les Liaisons dangereuses* (1796), 2 vol. in-8°, 970 fr.; *Faublas* (1798), 4 vol. in-8°, 1,405 fr.; *le Roman de la Rose,* in-4°, 460 fr.; *Idem* (1526), petit in-8°, 1,860 fr.; *Idem,* in-folio, 920 fr.; *les Œuvres de Villon* (1532), in-16, 895 fr.; *le Blason des Barbes de maintenant* (1551), petit in-8, 740 fr.; *le Sermon facétieux* (1580), petit in-8°, 505 fr.; *Recueil de cosmopolites* (1735), in-4°, 700 fr.; le *Virgile travesti,* de Scarron (1655), in-4°, 505 fr.; les *Odes d'Horace,* en vers burlesques (1653), in-12, 580 fr.; les *Œuvres d'Alain Chartier,* (1529), petit in-8°, 780 fr.; *le Doctrinal des Filles,* in-4°, 550 fr.; les *Œuvres de Grécourt* (1796), 4 vol. in-8°, 376 fr.; *Almanach de la toilette des dames* (1777), petit in-12, 280 fr.; *Cabinet et Magasin de modes* (1785-1789), 4 vol. in-8°, 570 fr.; *Description de la ville de Paris* en vers burlesques (1654), petit in-12, 880 fr.; *Abrégé de l'histoire de France,* de Mézeray, (1673), 7 volumes in-12, 900 fr.; *les Lunettes du prince* (1528), in-8°, 2,100 fr.; le *Cabinet satyrique* (1666), 2 vol. in-12, 1,600 fr.; *Parnasse satyrique* de Théophile, (1660), in-12, 1,010 fr.; *Topographie française,* de Chastillon, (1655), in-folio, 2,000 fr.; *Recueil de vues de villes et châteaux de France et d'Italie,* in-4°, 1,000 fr.; *Espiègleries, Joyeusetés* (1789), 3 vol, in-18, 920 fr.; les *Métamorphoses de Melpomène et de Thalie,* in-4°, 1,100 fr.; *le Bon Genre* (1822), petit

in-folio, 1,150 fr.; *Recueil de 14 planches*, in-folio de Trouvain et Saint-Jean, 2,800 fr.; *Galerie des modes et costumes français* (1778), deux volumes in-folio, 6,200 fr.; Freudeberg, suite de douze estampes (1774) in-folio, 6,520 fr.; idem, *les Mœurs du temps*, gouache, 4,000 fr.; *Recueil de portraits de plusieurs souverains* (1676), 8 vol. in-folio, 10,700 fr.; 2e et 3e suites d'estampes de Moreau (1776), 24 gravures, 17,100 fr.; *les Illustres Français*, par Pons (1790-1816), 1 volume in-folio, 12,100 fr.; la *Vénerie de Jacques de Fouilloux* (1567), in-4°, 4,000 fr.; la *Fauconnerie de François de Saint-Aulaire* (1619), in-4°, 3,000 fr.; le *Livre des trois fils de rois* (1508), petit in-folio gothique, 1,120 fr.; *Histoire du petit Jehan de Saintré* (1791), Didot, in-18, 1,000 fr.; *Histoire de Gérard de Nevers* (1792), Didot, in-18, 999 fr.; *Chansons de Piès*, in-12 (1785), 985 fr.; la *Fleur des plus belles chansons* (1600), in-24, 1,220 fr.; *Recueil des plus beaux airs* (1615), petit in-12, 1,570 fr.; *Bréviaire de table* (1770), in-4°, 2,800 fr.; *Choix de chansons de de Laborde* (1773), 4 vol. in-8°, 5,600 fr.; *Œuvres de Marot* (1700), 2 vol. petit in-12, 3,120 fr.; *le Tuteur d'amour* (1553), in-16, 1,820 fr.; *Ronsard* (*Œuvres de*) (1623), 2 vol. in-folio, 1,000 fr.; *Œuvres de Baïf* (1573), 4 vol. in-8°, 1,605 fr. Enfin le dernier livre vendu a été le n° 771 du catalogue, *l'Escole de Salerne*, en vers burlesques, par L. Martin, docteur en médecine, et *Duo Poemata macaronica, de bello huguenotico, auctore* Remy Belleau, Elzevier 1651, petit in-12, relié en maroquin citron, fil mosaïque de maroquin bleu et rouge, à compartiments et petits fers, doublé de maroquin bleu, par Trautz-Bauzonnet. — Ce livre non rogné, qui provenait de la bibliothèque de Solar (n° 1447 du catalogue) et le plus rare des elzeviers, a été adjugé pour la somme exacte de *seize mille cent francs*.

Le total des treize vacations de la première partie de la bibliothèque du comte Octave de Behague est monté à 634,809 francs; un assez joli denier.

On nous écrit de Londres :

— La vente de la première partie de la bibliothèque de feu D. Laing (directeur de la bibliothèque des avocats d'Édimbourg) a eu lieu en décembre dernier, à Londres, dans la salle légendaire de MM. Sotheby, Wilkinson et Hodge (Wellington-Street, Strand). Cette bibliothèque était surtout riche en livres relatifs à l'histoire et à la littérature ancienne de l'Écosse et de l'Angleterre; en œuvres de théologie polémique du xvie siècle qui ont atteint des prix fabuleux; en vieux livres français, la plupart dans leur reliure primitive; en ouvrages à figures, etc.

Les deux perles de cette vente étaient l'exemplaire du livre de P.-J. Dalrymple : *Institutions of the law of Scotland* (1681), ayant appartenu au roi Charles II et couvert d'une splendide reliure à ses armes; de la *Confessione de fede* (1560), exemplaire d'une traduction italienne du livre de Th. de Bèze, sur la couverture duquel on lit, imprimé en lettres d'or : MARIA R(egina) SCOTORŨ. Marie Stuart), avec la signature autographe de son fidèle serviteur Robert Melville, qui, suivant le rédacteur du catalogue Laing, aurait offert ce volume à sa maîtresse infortunée. Nous croyons plutôt qu'il aura été donné ou légué à Melville par Marie, qui avait dû accepter bien à contre-cœur l'offrande de ce traité hérétique. Il y avait un raffinement d'ironie vraiment atroce à lui imposer un livre de ce genre, dans cette suave langue italienne qu'elle avait parlée avec Rizzio. Après une lutte digne de lui, ce précieux volume a été adjugé à M. Richardson pour 149 livres sterl. Quant à celui de Dalrymple, non moins chaudement disputé, il est resté au comte de Stairs, l'un des descendants de l'auteur du livre, pour 295 livres sterl. Les anciens livres français en belle condition ont été également prisés. Ainsi un exemplaire de l'édition originale des *Fables* de La Fontaine avec les figures de Chauveau, en belles épreuves, est montée

à 101 livres sterl. (plus de 2,525 fr.); un exemplaire en papier fort des *Contes de Perrault*, édition de 1781, a atteint le prix de 1,200 fr., etc. Les onze vacations de cette première partie de la bibliothèque Laing ont rapporté en tout 13,288 livres sterling, soit 332,200 francs.

— Dans la *vente de lettres autographes* faite par Eugène Charavay le 1er mars dernier, nous relevons une *lettre signée de saint Vincent de Paul* et datée de décembre 1644, vendue 66 fr.; — une *lettre de Joseph Vernet*, relative à son tableau du *Port de Cette*, 120 fr.; — une *lettre de la duchesse de Vendôme*, 75 fr. — une autre de Walter Scott, 50 fr. — une superbe et précieuse missive *de Mme de Sévigné à Ménage*, du 13 janvier 1652, acquise pour 600 fr.; — une *lettre de François Ier à Charles-Quint*, 182 fr.; et enfin une très intéressante épître de *Jacques Amyot* à Pontus de Thiard, datée d'Auxerre (1577), vendue 550 fr.

— Le 4 mars suivant, M. Étienne Charavay mettait en adjudication la nombreuse collection d'autographes de M. Joseph-François Mahérault, né à Paris en 1795, mot le 5 juin dernier. — Une *lettre de Sophie Arnould* à Mahérault s'est vendue 40 fr.; — une *lettre de Félix Arvers*, l'auteur du fameux sonnet, 26 fr.; — un *billet de la duchesse de Berry*, 31 fr.; — une longue épître de Bossuet, 116 fr.; — des autographes de *Bonaparte, Camille Desmoulins, Duplessis, Bertaux, Gavarni, Dumas père*, etc., ont été adjugés de 5 à 20 fr.

— Nous devons signaler plusieurs ventes intéressantes qui ont eu lieu du 1er au 10 du présent mois, entre autres, la bibliothèque de M. *Vuillet*, professeur de littérature française à l'académie de Lausanne, dont M. Charles Mehl, l'érudit bibliographe alsacien, a dressé le catalogue, et dont la vente est faite par M. J. Baure. Il s'y trouve une charmante collection de livres à figures et à vignettes du XVIIIe siècle, et nous comptons en parler avec plaisir dans notre prochaine livraison d'avril.

SPECTATOR.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Les journaux allemands annoncent qu'une intéressante découverte vient d'être faite dans la bibliothèque publique de bamberg. Il s'agit de la copie d'un journal tenu par Albert Dürer, lors de son voyage dans les Pays-Bas. Cette copie aurait été dressée, paraît-il, en 1620, par un peintre nurembergeois, nommé Jean Hauer, d'après l'original considéré, depuis longtemps déjà, comme perdu. On va, dit-on, à l'aide de ce document retrouvé, donner une édition exacte de cette remarquable relation de voyage.

— Le pape vient de faire acquérir pour les archives du Vatican un grand nombre de documents précieux. Dans le nombre se trouvent des lettres originales des cardinaux Farnèse, Sfondrati, Polo, Charles Borromée, du pape Pie V, de plusieurs Pères du concile de Trente et autres personnages considérables.

Ces pièces, en grand nombre, sont, paraît-il, importantes pour l'histoire ecclésiastique du temps et viennent combler les lacunes qui existaient dans les archives vaticanes.

— La *Société de l'Histoire de France* vient de confier à M. Chatelain le soin d'éditer les œuvres de Sidoine Apollinaire.

— Le conseil de la *Société des anciens textes français* a décidé l'impression du poème provençal de *Daurel et de Béton*. Ce poème est écrit dans la forme des chansons de geste; l'action est supposée se passer au temps de Charlemagne.

Il sera publié, sous la direction de M. P. Meyer, d'après le manuscrit unique appartenant à M. Didot.

— Le livre le plus petit qui ait été publié. — A l'Exposition universelle, les visiteurs n'auront sans doute pas remarqué un produit de la librairie étrangère qui est quelque chose d'unique. Et s'ils ne l'ont pas remarqué, c'est précisément à cause de ce qui en fait le mérite, à cause de son infime petitesse.

C'est, en effet, le livre le plus petit qui ait encore été imprimé : son format est un in-128. On a attendu la fin de l'Exposition pour mettre l'édition en vente; il n'en sera d'ailleurs livré à la circulation qu'un millier d'exemplaires, et les caractères qui ont servi à l'imprimer ont été détruits aussitôt après l'impression.

Ce livre est *la Divine Comédie* du Dante, texte italien, imprimé à Padoue, en 1878, volume de 500 pages, mesurant 5 centimètres de hauteur et 3 et demi de largeur.

Il existe environ quatre cents éditions de *la Divine Comédie* de tous formats. La plus grande a paru en Italie, à Milan, en 1809, 3 volumes in-folio. L'Italie aura ainsi publié l'édition la plus grande et la plus petite. A Londres, il parut, en 1822-23, une édition de deux volumes, d'un total de 374 pages, dont les caractères peuvent se lire sans lunettes, avantage qui n'existera pas pour la nouvelle édition de Padoue, pour laquelle il faut le secours d'une loupe, et même d'une loupe assez puissante. La fatigue de cette lecture est telle que l'on ne peut lire, d'un seul trait, qu'une page environ.

Les caractères employés en cette occasion ont leur histoire.

C'est la typographie Firmin Didot, à Paris, qui fit exécuter, vers 1830, les caractères d'imprimerie les plus petits qu'on eût encore employés. Les Anglais essayèrent de les imiter, mais sans succès.

En 1834, un Italien, Antonio Farina, produisit des échantillons de caractères en acier beaucoup plus petits et plus fins que ceux de Didot. Il les appela « œil de mouche » (*occhio di mosca).*

La même année, un Milanais, C. Wilmant, présenta encore un type plus menu, le *milanine,* mais qui ne fut pas mis à l'épreuve.

Cependant, les caractères fabriqués par Farina avaient été acquis par un libraire milanais, Giacomo Gnocchi, qui, en 1850, en fit fondre de nouveaux, de manière à pouvoir imprimer à la fois cinq à six feuilles d'impression, dans le but de publier une édition de *la Divine Comédie* au moyen de ces caractères.

Un compositeur s'y mit, puis un second, un troisième, et ainsi de suite : tous durent y renoncer. La correction fut encore plus difficile que la composition.

Les correcteurs et typographes qui s'attelèrent à cette besogne y perdirent la vue, ou du moins y gagnèrent de sérieuses ophtalmies. L'ouvrage ne put être achevé, et le libraire dont il s'agit parut renoncer à son projet, à cause des difficultés presque insurmontables de cette entreprise; il semblait donc que cette curiosité typographique ne verrait jamais le jour.

Cependant, le libraire Gnocchi étant mort, son fils lui succéda et reprit avec ardeur le projet paternel. Le 1er mars 1873, il conclut avec la typographie des frères Salmin, à Padoue, un traité pour l'impression du poète dantesque en caractères microscopiques. On se mit sur-le-champ à l'œuvre, et l'impression n'a pu être terminée que pour le moment de l'Exposition.

Ainsi elle a duré cinq ans, bien entendu avec des interruptions dans le travail; mais, dans le temps même où le travail a été poussé avec le plus d'entrain, on n'a pu imprimer plus de vingt-quatre ou trente pages par mois.

On juge de ce qu'a dû être la correction d'un pareil volume; c'est un nommé Luigi Busato qui s'en est chargé. Son nom a été imprimé sur le titre, ce qui n'est que justice, ainsi que celui du compositeur, Giuseppe Geche, qui y a gagné une affection des yeux.

Telle est l'histoire du livre le plus petit qui ait encore été imprimé, histoire qui se rattache à celle de l'Exposition universelle de 1878 elle-même.

— Encore une bonne nouvelle pour les bibliophiles.

Le tzar va faire imprimer, en caractères spéciaux qui conserveront les particularités de l'écriture du réformateur de la Russie, la correspondance de Pierre le Grand.

L'ouvrage comprend 115 feuilles. Cette édition, qui, nous l'espérons, ne sera pas la seule, sera tirée à un très petit nombre d'exemplaires : 200 volumes, sur papier de luxe, seraient destinés aux têtes couronnées de l'Europe, et 1,500 autres seraient imprimés sur papier ordinaire.

M. Fustel de Coulanges, nommé directeur de l'École normale supérieure, a choisi pour suppléant à la Sorbonne, avec l'assentiment unanime de la Faculté des lettres, M. Ernest Lavisse, maître de conférences à l'École normale, que ses travaux distingués et son enseignement mettaient au premier rang pour la chaire d'histoire du moyen âge. M. Lavisse sera lui-même, nous dit-on, suppléé à l'École par M. Gabriel Monod, le savant directeur de la *Revue historique* et de la *Revue critique*.

— Un correspondant écrit de Genève à l'*Athenæum* de Londres : « M. Albert Pictet, qui est mort il y a quelques mois, a laissé à la bibliothèque publique de cette ville entre autres volumes un magnifique exemplaire du *Compendium super Francorum* de Robert Gaguin, imprimé à Paris par Jean Petit, en 1511. Cet exemplaire a une valeur exceptionnelle par le fait qu'il contient sur la feuille de garde de la fin un portrait à la plume de Jean Calvin, reconnaissable au premier coup d'œil par sa ressemblance avec les portraits contemporains. Il y a au-dessous du portrait les initiales J. C. et les mots « Burgoinus inventor ». Suivant l'opinion de M. Herminjard, ce livre a autrefois appartenu à Pierre Viret, et le nom de Bourgoin est porté sur le « livre du recteur » de 1564 (année de la mort de Calvin) comme étudiant à Genève. Il fit probablement cette esquisse pendant une leçon ou un cours du collège. M. Albert Pictet mit comme condition de son legs que les objets qui le composent resteraient en la possession de son cousin M. Louis Micheli, sa vie durant; mais M. Micheli n'a pas cru devoir profiter de ce privilège, et la peinture et les livres ont été remis à la garde de M. Rogt, le bibliothécaire en chef. »

— M. Cousin, bibliothécaire de l'hôtel Carnavalet, vient de faire don à cette bibliothèque d'un livre d'une très grande rareté, qui remonte aux premiers temps de l'imprimerie.

Cet incunable, intitulé *Commentaires de Guillaume de Paris sur les Épîtres et Évangiles de l'année*, et qui date de 1465, est l'œuvre d'un moine allemand qui avait évidemment « fait ses classes » à Paris.

Il a été trouvé à Niort, et il est le seul de son espèce qu'on possède à Paris.

Ce qui le rend, en effet, particulièrement remarquable, c'est que, relié en bois, avec une couverture en peau de truie, il porte attachée à une plaque de fer une chaîne longue d'environ 60 centimètres formée de dix maillons en fer allongé, qui permettait de le fixer à la muraille. C'est une précaution qu'on prenait aux premiers temps de l'imprimerie pour s'assurer contre le vol des livres, dont la valeur était naturellement très grande à cette époque.

— Un bibliophile, ayant demandé à *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux* s'il existait une bibliographie des ouvrages relatifs à la ville de Lyon, a reçu la réponse suivante, signée Anast. Cophose : « *Le nouveau Spon*, cité par Noël Mellico, n'est pas complet et ne renferme que les ouvrages rares et recherchés par les amateurs, imprimés à Lyon. L'auteur a donné, dans l'un des volumes de son *Histoire de Lyon*, une autre liste fort incomplète des livres concernant cette ville. Bien avant les publications de cet intrépide compilateur, qui a touché à tout, M. Ant. Péricaud avait donné sa *Bibliographie lyonnaise* du XVe siècle, puis il a intercalé dans ses *Notes et Documents*, rangés par ordre chronologique, une quantité de titres de livres imprimés à Lyon, depuis l'origine de l'imprimerie lyonnaise jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

« En résumé, il n'y a pas de bibliographie lyonnaise complète jusqu'à nos jours, tant pour les ouvrages concernant Lyon que pour les publications imprimées

dans cette ville. Les travaux susmentionnés devraient être refondus et continués. »

— La maison Henninger, de Heilbronn, a réimprimé une amusante plaquette du XVIIe siècle, *OPiZii Jocoserii Dissertatio juridica de eo quod justum est circa Spiritus familiares fœminarum, hoc est, pulices. Marburg,* 1683. C'est une de ces facéties élaborées que les légistes ont toujours été charmés de se permettre, et son humour consiste à appliquer les principes du droit civil et du droit canon aux droits de la classe spéciale de vermine que mentionne le titre. On y discute solennellement les limites de la chasse et de la peine à infliger, et on y déploie beaucoup d'érudition pour résoudre des questions telles que « Omnes vestes meas tibi legavi, an et pulices in eis legasse videor? » L'auteur de ce livre était Otto Philipp Zaunschiffer (de là son titre *OPiZii*); et son éditeur, le Dr Sabelliens, rend dans sa préface un compte intéressant de sa bibliographie. Le fait le plus étrange est qu'en 1823 on a tenté d'attribuer la paternité de ce traité à Gœthe, et de le représenter comme un jeu d'esprit écrit pour amuser Frederika!

Il paraît qu'en ce moment, à Berlin, la grande question du moment, celle dont tout le monde s'occupe du haut en bas de l'échelle sociale, c'est la question israélite, la *Judenfrage.* — C'est bien de Berlin que je parle, et non de Bucharest. — J'ai là sur ma table une montagne de brochures, pour et contre, sur cette unique question. L'Allemagne a toujours été le pays des gros bouquins et des petits fascicules. Cette grêle de libelles et leur retentissement dans le public lettré et non lettré est un phénomène moral, national et bibliographique des plus extraordinaires. Depuis un an ou deux, depuis que les journaux réactionnaires et le pasteur excentrique Stoecker ont posé la question au point de vue économique, — la religion, au fond, ne joue encore dans le mouvement qu'un rôle secondaire et même à peu près nul, — il ne se passe pas de semaine qu'un nouveau pamphlet antisémitique ne vienne augmenter la kyrielle déjà innombrable des anciens et battre en brèche la conjuration du silence, généreusement mais bien inutilement organisée par la presse libérale contre cette dangereuse agitation.

La plupart de ces brochures atteignent en peu de temps cinq, six et jusqu'à dix éditions et cependant elles ne font guère que se répéter les unes les autres, ainsi que leurs titres l'indiquent suffisamment : *le Judaïsme moderne, le Judaïsme vainqueur du germanisme, le Judaïsme et l'État allemand, les Juifs dans la vie allemande, le Juif du Talmud, les Doctrines du Talmud et l'influence dissolvante du judaïsme dans l'empire allemand, la Nouvelle Palestine ou l'Allemagne enjudaïsée, le Libéralisme national et la Domination du judaïsme, le Judaïsme et la Presse quotidienne, Lessing et la Ligue antisémitique, l'Étranger à notre foyer*, etc. Il nous faudrait deux pages pour vous donner le catalogue de ces élucubrations hébréophobes. La liste des apologies ne serait pas moins longue : *Rischuss ou l'Idiosyncrasie judaïque, l'Anti-Stoecker, la Situation sociale des Juifs, les Juifs et le Mariage civil, les Principes du judaïsme comparés à ceux du christianisme, les Doctrines du néo-germanisme antijudaïque, contre Henri de Treischke pour les Juifs*, etc., etc.

La littérature japonaise. — Le correspondant de la *Pall Mall Gazette* à Copenhague lui écrit :

« Le professeur Nordenskiold a profité de sa visite au Japon pour faire acquisition d'un choix de livres de littérature japonaise. Dans une lettre adressée au consul Dickson, le professeur dit qu'il a chargé un gentleman japonais instruit, M. Olinchi, qui parle très couramment le français, d'acheter pour lui des ou-

vrages choisis de littérature japonaise dans les nombreuses librairies où l'on vend de vieux livres, à Yokohama, Tohio et même Kioto.

« Le professeur Nordenskiold ajoute que le moment actuel est le plus favorable pour préserver de la destruction les livres japonais et une foule d'autres produits de l'industrie du Japon qui, si l'on n'avise très promptement, auront bientôt disparu, parce que, grâce à la tendance d'européanisation du Japon qu'ont provoquée les révolutions qui ont donné au mikado un pouvoir absolu, tout ce qui a rapport à l'antiquité est tombé en discrédit, si bien que les bibliothèques de famille sont vendues comme vieux papier, tandis que les armures anciennes s'en vont dans les boutiques des brocanteurs.

« Le professeur Nordenskiold croit que d'ici à quelques années la bibliothèque dont il a fait l'acquisition aura acquis une très grande valeur. Le nombre d'ouvrages dont elle se compose s'élève à 1,036; mais, comme chaque volume ne contient en moyenne qu'une centaine de pages, il y a plus de 6,000 volumes, dont 176 pour l'histoire. 161 sont des traités sur le bouddhisme et l'éducation; 38 sur la religion sinto-sectaire; 1 sur le christianisme (imprimé en 1715); 33 sur les mœurs et coutumes; 13 sur le jeu; 24 pamphlets politiques, la plupart récents et imprimés clandestinement, comme faisant de l'opposition au gouvernement et au nouvel état de choses au Japon; 137 de poésie; 27 traitant d'héraldique, d'archéologie et de civilité; 41 sur l'état de la guerre et de la défense; 1 sur les échecs; 4 de numismatique; 18 dictionnaires et grammaires; 76 cartes géographiques; 68 ouvrages d'histoire naturelle; 13 de médecine; 39 d'algèbre, astronomie et astrologie; 43 traitant de matières de commerce et d'agriculture; 73 volumes de plans et dessins; 16 d'horticulture; 9 de bibliographie et 20 de mélanges divers. La plupart de ces livres sont illustrés d'innombrables dessins, dont quelques-uns sont de véritables chefs-d'œuvre. Les 73 volumes de plans et dessins seront un jour d'un prix inestimable, non seulement pour l'histoire de l'art, mais aussi pour les diverses branches de l'industrie.

« Quelques-uns des poèmes, les pièces de théâtre et les livres d'anciennes traditions sont, sans aucun doute, d'une très grande valeur pour celui qui étudie ce que l'on veut déjà appeler le passé du Japon. »

A. B. C.

L'Ancienne Bibliothèque
et les Anciennes Archives
DE LA VILLE DE PARIS.

L'ANCIENNE Bibliothèque de la ville de Paris et les archives qui ont été détruites dans le terrible incendie de la nuit du 23 mai, où le feu a anéanti en quelques heures tant d'œuvres précieuses, n'ont guère préoccupé jusqu'ici les chroniqueurs et les historiens; et cependant leur destruction a été une perte immense au point de vue littéraire et historique. En faisant des recherches pour écrire notre ouvrage sur *l'Art français pendant la guerre de 1870-1871 et la Commune,* dont l'Hôtel de Ville, hélas! formera le chapitre le plus complet, nous avons été amené à nous intéresser particulièrement à cette question, et nous avons recueilli un certain nombre de renseignements que nous nous empressons de communiquer aux lecteurs de cette publication.

I·5·3·6·

1. ENCADREMENT DES *Heures* DE SIMON VOSTRE.

La bibliothèque de l'Hôtel de Ville, installée dans les combles de l'édifice municipal, dans la partie des constructions nouvelles élevées sur l'emplacement de la vieille église de Saint-Jean en Grève et de l'hôpital du Saint-Esprit, a été complètement incendiée; pas un seul volume n'a pu en être sauvé. Sa création remontait à l'an XIII. Le 8 pluviôse an XI (29 janvier 1803), un arrêté du gouvernement consulaire ordonnait que les bibliothèques des écoles centrales seraient mises à la disposition des municipalités. Le dépôt de la troisième école centrale de Paris confié aux soins d'un grand érudit, Nicoleau, l'ancien président du Directoire exécutif du département, était le plus important. Avec le désintéressement qui caractérisait un grand nombre des hommes de cette grande époque, Nicoleau avait consacré toutes ses ressources à l'accroissement de cette bibliothèque. On ajouta à ses collections les ouvrages appartenant aux dépôts des deux autres écoles centrales, et la municipalité parisienne entra en possession de cette bibliothèque.

Un arrêté du premier préfet de la Seine, Frochot, en date du 7 vendémiaire an XIII, consacra la nouvelle création. Comme ce document est l'acte de naissance de la Bibliothèque de la ville de Paris, nous devons le reproduire *in extenso :*

Le Conseiller d'État, Préfet du département de la Seine,
Vu l'arrêté du Gouvernement en date du 8 pluviôse an XI, qui met à la disposition et sous la surveillance des municipalités les bibliothèques des écoles centrales supprimées;

ART. PREMIER.

La bibliothèque faisant partie de l'école centrale de la rue Saint-Antoine, qui a été supprimée par l'arrêté du 23 fructidor an XI, portera à l'avenir le titre de Bibliothèque de la ville de Paris.

ART. 2.

La conservation en sera confiée à un bibliothécaire nommé par le Préfet.

ART. 3.

Il y aura, en outre, pour le service de l'établissement, un garçon de bibliothèque qui sera présenté par le bibliothécaire et nommé par le Préfet.

ART. 4.

Il sera fait un règlement particulier pour l'ordre intérieur de la bibliothèque.

Fait à Paris, le 4 germinal an XII.

Signé : FROCHOT.

Pour ampliation :
Le Secrétaire général,
ET. MÉJEAN.

Un autre arrêté nomma conservateur de la Bibliothèque de la Ville, Nicoleau.

De la maison de Saint-Louis-la-Culture où elle était installée, la

nouvelle bibliothèque fut transférée à l'ancien hôtel des Viviers, rue Saint-Antoine, 287. Dans les premières années de la Restauration, le comte de Chabrol l'installa dans les bâtiments dépendant de l'ancienne église Saint-Jean; transportée provisoirement dans une maison privée du quai d'Austerlitz pendant les travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville, elle fut définitivement installée dans les combles du nouveau monument où l'incendie l'a détruite.

Jusqu'en 1817, la Bibliothèque avait peu progressé. Ce n'est qu'à partir de cette époque que M. le comte de Chabrol lui alloua une somme de 7,000 francs. En 1841, le Conseil municipal vota des crédits spéciaux pour l'acquisition d'anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la Ville; mais ce ne fut qu'après les événements de 1848 qu'elle prit une extension considérable et devint une bibliothèque digne de la municipalité parisienne.

Au moment de son incendie, la Bibliothèque comprenait environ 80,000 volumes dont plusieurs milliers de manuscrits et 15 à 20,000 monographies de Paris. Depuis la première plaquette de Gilles Corrozet, publiée en 1532, jusqu'à la dernière brochure parue la veille même du 24 mai, toutes les éditions même des plus rares des ouvrages sur la capitale s'y trouvaient représentées.

Tous les catalogues de la Bibliothèque de la ville de Paris ayant été brûlés dans l'incendie de l'Hôtel, il est difficile de donner des renseignements bien détaillés et complets sur sa composition. Toutefois nous pouvons faire une énumération exacte des grandes collections qui s'y trouvaient :

Le fonds de Saint-Louis-de-la-Culture, le noyau de la Bibliothèque, comprenait :

Des collections très importantes d'ouvrages théologiques et classiques d'un très grand prix, travaux inappréciables de haute érudition, des Martène, des Montfaucon, des d'Achery, des Mabillon, des Bénédictins, des Bollandistes;

Une collection rarissime de monographies des villes et provinces de France;

Une suite complète et absolument introuvable aujourd'hui des Almanachs royaux depuis 1700;

Une série d'ouvrages héraldiques et généalogiques ;

Le fonds Bonamy dont le catalogue se trouve aux Archives nationales (série 4), et dans lequel nous remarquons plusieurs Elzévirs, le *Novum Testamentum græcum* (1658), plusieurs Plantin, des Robert Étienne et une collection nombreuse des Pères de l'Église;

Le fonds Tauxier;

La collection Wattemare, renfermant 10,000 volumes environ consacrés exclusivement au Nouveau-Monde et particulièrement aux États-Unis ;

Une collection complète d'anciens plans de Paris, entre autres le célèbre plan monumental, maison par maison, qu'on avait mis soixante ans à établir; le plan dit de la Tapisserie, exécuté vers 1540 et divisé en neuf parties; le plan attribué à Ducerceau (1560), acheté pour la Ville 2,350 francs et dont il n'existe qu'un autre exemplaire provenant de la célèbre bibliothèque de Saint-Victor, aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal; le plan de Paris et de ses environs, par Jouvin de Rochefort, trésorier de France sous Louis XIV;

Une série d'albums grand format des plus précieux, comprenant des monographies de monuments et édifices religieux, les albums des places, des travaux de construction, de quatre-ving-dix églises : Saint-Eustache, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Nicolas-du-Chardonneret, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Roch, Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Vincent-de-Paul, Saint Jean de Belleville, Saint-Leu, Saint-Étienne-du-Mont; plans signés : Duban, Lassus, Viollet-le-Duc, Baltard, Percier et Fontaine, Hitorff, Lebas, etc.;

Une collection de monographies de l'église métropolitaine de Paris, collection des plus rares, composée de 218 pièces sur ce monument, dessins, estampes, processions, confréries, armoiries nationales et religieuses, achetées à la vente Gilbert 2,200 francs;

L'album de Ducerceau, acquis à la vente de l'architecte Callet, 32,000 francs;

Tous les procès-verbaux de la Commission historique et les ouvrages manuscrits contemporains sur l'histoire de la Ville, prêts, actes publics.

Le joyau de la Bibliothèque de la ville de Paris, l'ouvrage dont la destruction seule équivaut à un désastre irréparable pour l'art français et l'histoire de Paris, était le *Missel* de Juvénal des Ursins, chef-d'œuvre de miniatures cédé à la ville de Paris, le 3 mai 1861, par M. Ambroise Firmin-Didot. Ce missel « à l'usage de Poitiers » avait été exécuté de 1446 à 1457 pour Jacques Juvénal (ou Jouvenel) des Ursins, septième fils du célèbre prévôt des marchands Jean Juvénal des Ursins, mort en 1431 à Poitiers. Il appartint ensuite à Raoul V du Faou ou du Fou, évêque d'Évreux et qui paraît en avoir fait don à son chapitre ou à quelque abbaye de la ville. Devenu la propriété de M. Masson de Saint-Amand, préfet du département de l'Eure en l'an VIII, il fut vendu par sa famille à M. de Bruges qui le céda en 1849 au prince Soltikoff pour 10,000 francs. A la vente de la collection de celui-ci, il fut acheté au prix de 36,000 francs par M. Ambroise Firmin-Didot qui le céda à la ville pour 35,962 francs, assurant ainsi à Paris la possession de ce monument unique de l'art français.

Ce missel, qui renfermait 227 feuillets, était décoré de deux grandes miniatures à pleine page et de cent trente-huit autres, toutes encadrées dans de grandes lettres initiales richement peintes. Les lettres histo-

riées, en couleurs sur fond d'or enrichi de rinceaux, de fleurs et d'armoiries, étaient au nombre de 3,222; vingt-six avaient de 16 à 18 centimètres de dimension, soixante et onze de 10 à 11, et cent quarante et une de 6 à 8. Les marges étaient couvertes de rinceaux dont les ramifications figuraient un feuillage pittoresque, émaillé de fleurs, de fruits, de personnages, d'animaux et de figures capricieuses. Les armoiries des Ursins, répandues à profusion dans les ornementations de chaque page, où figuraient des ours, rappelant l'hôtel *des Ursins* donné par la ville à son prévôt des marchands, en récompense de ses patriotiques services, avaient été recouvertes par celles de l'évêque Raoul du Fou. Néanmoins elles étaient très visibles en certaines parties. Plusieurs miniatures offraient le portrait de Jacques Juvénal, notamment l'une des plus belles qui représentait la procession de l'Hôtel de Ville, reproduite fréquemment dans les ouvrages concernant l'histoire de Paris.

« Ce manuscrit grand in-folio, dont la splendeur nous étonne et qui est un des plus beaux monuments que l'on connaisse de l'art français au milieu du xve siècle, écrivait M. Ambroise Firmin-Didot, peut être considéré comme une encyclopédie des monuments, des costumes, des meubles, des armes et des instruments de toute espèce de son époque. On y voit figurer la société dans ses diverses conditions, avec les costumes et les armes de l'époque. Les châteaux, les forteresses, les édifices avec leurs tuiles vernissées, l'intérieur des habitations, les meubles, les ustensiles de la vie privée y sont reproduits fidèlement. Les fonds présentent une ordonnance variée, remarquable surtout par l'élégance et la profondeur de la perspective; les détails et les ornements de l'architecture sont traités avec une délicatesse infinie, et reproduisent probablement en totalité ou en partie quelques monuments de l'époque...

« Le *Missel* de Juvénal des Ursins révèle l'histoire intime d'une époque tout entière. A lui seul, il est un véritable musée, où chaque tableau est encadré d'ornements qui le rattachent artistiquement aux marges du livre, et l'habile emploi de l'or, dont l'éclat rayonne au milieu d'une pluie de fleurs, offre un aspect plus séduisant que la bordure monotone des tableaux de nos musées. »

Parmi les plus belles miniatures de ce missel qui ne contenait presque que des merveilles, on citait particulièrement *l'Ascension de la Vierge,* qu'Eugène Delacroix, dit M. Didot, jugeait digne de Raphaël; la *Pentecôte*, « un tableau de maître qui devance son époque et qui réunit toutes les conditions de l'art [1] »; *la Procession de la sainte Hostie sur la place de Grève; le Chœur de la Sainte-Chapelle,* qui a servi de guide précieux à Lassus dans ses travaux de restauration de la Sainte-Chapelle;

1. *Missel de Juvénal des Ursins,* par Ambroise Firmin-Didot. Imprimerie A. Firmin-Didot (1861).

la Fête de tous les saints; la *Décollation de saint Jean-Baptiste,* une page digne des plus grands artistes. Par qui avaient été faites ces miniatures? On l'ignore, et toutes les recherches pour découvrir les noms des peintres de génie qui les avaient exécutées sont restées infructueuses. De tous ces chefs-d'œuvre, il ne reste plus aujourd'hui qu'un douloureux souvenir.

Une nouvelle bibliothèque de la ville de Paris est aujourd'hui en voie de création. Grâce à l'appui éclairé du conseil municipal, aux libéralités de quelques éditeurs parisiens et de nombreux érudits, mais surtout grâce à la générosité patriotique de son savant conservateur, M. Jules Cousin, qui a donné, comme premier noyau des collections, une précieuse bibliothèque consacrée particulièrement à l'histoire de Paris et composée de plus de 8,000 volumes, cette bibliothèque a déjà acquis une très grande importance, et l'on peut espérer qu'avant peu d'années elle atteindra le chiffre de la bibliothèque détruite en 1871. Malheureusement, il est de nombreux ouvrages que l'on ne pourra remplacer et dont la perte est irréparable. Personne ne pourra jamais nous restituer le *Missel* de Juvénal des Ursins.

Tous les érudits qui s'occupent de l'histoire de Paris ont gravi, de 1860 à 1871, cet escalier noir et infect, tourné en colimaçon, qui de l'avenue Victoria conduisait au sixième étage de l'annexe nord de l'Hôtel de Ville. Sous les combles de cet édifice, construit à l'époque où l'on se flattait de faire grand, on avait eu l'idée malencontreuse de transporter, pour la plus grande incommodité du public, les archives de la ville de Paris, comprenant l'inappréciable série des actes de l'état civil depuis le xve siècle jusques en 1860. L'installation de ces collections au sommet d'un édifice peuplé d'une quantité de bureaux pourvus d'une multitude d'appareils de chauffage et d'éclairage, et contigu à plusieurs habitations particulières, faisait naître chaque jour des craintes d'incendie, et, dans le cas d'un sinistre général comme celui du 24 mai 1871, rendait le sauvetage impossible. Si les événements n'ont que trop, hélas! justifié ces prévisions, nous devons féliciter les administrateurs d'aujourd'hui de s'être montrés plus vigilants conservateurs du dépôt confié à leur garde, en installant les archives nouvelles dans un hôtel isolé, construit et aménagé en vue de cette destination spéciale. Nous devons faire connaître l'importance de ces anciennes archives, dont la ruine fut une véritable catastrophe, non seulement au point de vue social, puisque tous les liens de la grande famille parisienne ont été brutalement brisés, mais encore au point de vue historique, puisque l'incendie criminel de 1871 a stupidement détruit une masse de documents inédits du plus grand intérêt.

Indépendamment de plusieurs centaines de cartons bondés de pièces concernant les corps de métiers, il existait dans l'ombre la plus épaisse de l'ancien dépôt 691 registres des délibérations de toutes les corporations de l'ancien Paris, dont un entre autres, celui des *Délibérations et Ordonnances*

des marchands merciers de Paris (1596-1696), a fourni la matière d'un volume entièrement intéressant avec préface et notes, appendice par M. Saint-Joanny, archiviste de la Seine (Paris, 1878, Léon Willem, éditeur). Le fait est certifié dans un rapport adressé le 4 août 1810 par l'archiviste, M. de Propiac, au secrétaire général de la préfecture. « Il y a aux archives du département, disait M. de Propiac, six cent quatre-vingt-onze registres provenant des ci-devant arts et métiers. La plus grande partie de ces registres est décidément inutile, et il ne serait vraiment essentiel de conserver que ceux qui renferment les délibérations des divers corps et les livres de réception de la maîtrise. Cependant il y a une observation à faire relativement à tous ces registres : si l'on rétablissait un jour les maîtrises, chaque corps de communauté serait bien aise de trouver de quoi se former des archives. Le plaisir qu'ont eu MM. de l'École de droit à retrouver de vieux registres, mangés par les vers et les rats, me fait faire cette observation à laquelle je n'attache néanmoins pas plus d'importance qu'elle n'en mérite. »

Les supérieurs hiérarchiques de M. de Propiac ne partagèrent heureusement pas cette pitié indifférente. L'un d'eux apostilla même ce singulier rapport de la sorte : *On n'a déjà que trop détruit;* et c'est ainsi que ces documents, préservés au commencement du siècle d'une ruine qui n'a été, hélas! que prématurée, restèrent, comme une foule d'autres, enfouis dans la poussière d'archives que l'on avait intérêt à tenir sous le boisseau. Comment cela? Pour mettre un terme aux SPOLIATIONS *diverses effectuées par plusieurs administrateurs et particulièrement par les Archives du royaume.*

Le mot est un peu vif, mais il est consigné formellement dans un rapport adressé par le préfet de la Seine en 1819, et ne fait que caractériser une situation que le premier fonctionnaire du département, dès le 19 janvier 1809, révélait au ministre de l'intérieur dans les termes suivants :

« Votre Excellence s'étonnera sans doute de ces prétendues archives ne renfermant aucunes parties intéressantes *sur* le rapport historique. Votre étonnement cessera, monseigneur, lorsque vous saurez qu'à différentes époques, antérieures à l'établissement de la préfecture, des commissaires des Archives nationales vinrent enlever sans formalités, sans inventaire, sans donner de récépissé, tout ce qui leur parut intéressant, et notamment beaucoup de pièces et de titres relatifs aux anciens édifices et établissements de Paris, à l'histoire de cette ville, aux fêtes et cérémonies célébrées à l'Hôtel de Ville et honorées de la présence des souverains. Beaucoup de pièces utiles à l'administration lui ont été enlevées à cette époque. Il n'est resté que ce dont personne n'a voulu. »

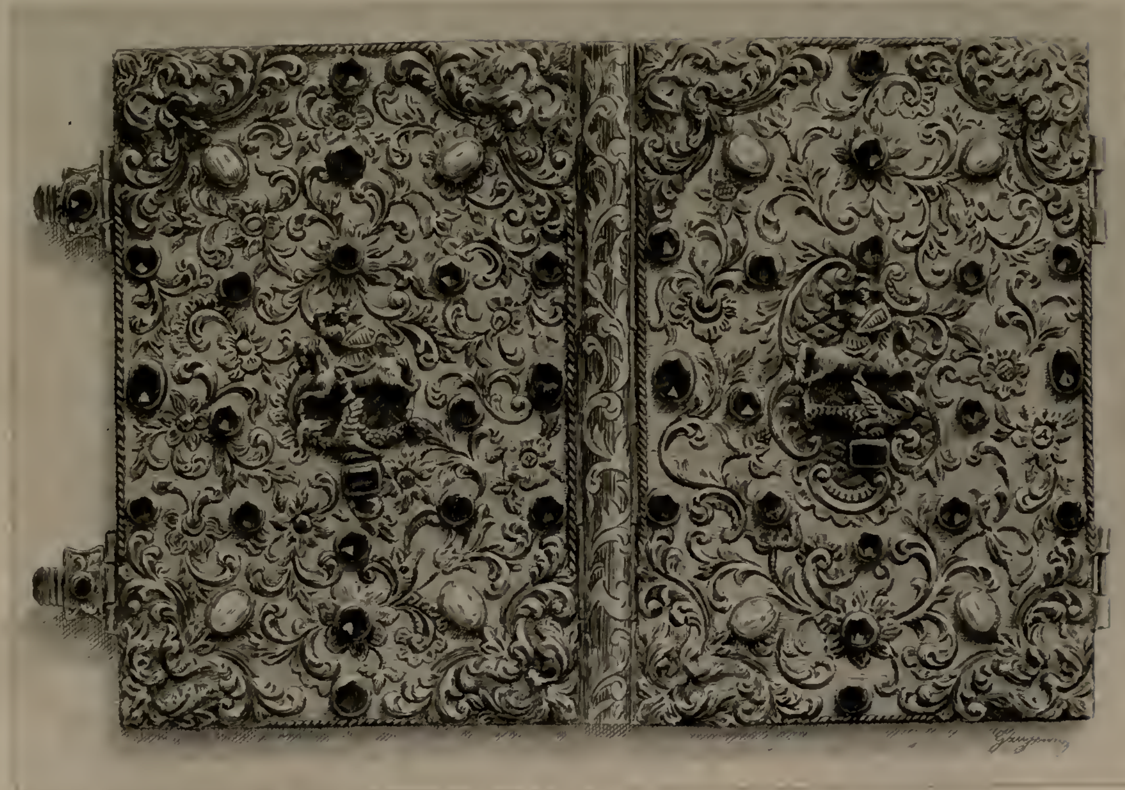
Si l'on rapproche de ce document d'autres rapports adressés par l'archiviste, cette même année 1809, et constatant le dépouillement de 5,000 *cartons*, 3,000 *liasses et* 6,000 *registres,* on est amené à conclure que le préfet de la Seine voulait simplement prévenir une nouvelle dis-

persion des archives en cachant la vérité au ministre. Cette déclaration fut si bien prise pour argent comptant, qu'on l'inséra officiellement dans les *Annuaires de l'Archiviste* en ces termes : *Il n'existe aux archives de la Seine aucun document antérieur à 1789;* en sorte que nul historien, nul chercheur ne songeait à s'aventurer de ce côté-là. Les amoncellements de papiers modernes versés par une administration telle que celle de la Seine et la centralisation, en 1860, des documents trouvés dans les mairies suburbaines annexées et dans celles de Paris remaniées, eurent pour résultat d'enfouir plus profondément encore cet ancien dépôt, dont l'existence même ne fut révélée qu'en 1868, par M. Saint-Joanny.

A cette époque, l'administration municipale avait entrepris la publication de l'*Histoire générale de Paris, collections de documents.* Un service spécial, composé d'érudits et de chercheurs ayant fait leurs preuves, et dans lequel l'archiviste actuel occupait l'une des premières places, était chargé de compulser dans tous les dépôts publics ou privés les matériaux utilisables pour cette œuvre. M. Saint-Joanny fut ainsi appelé officiellement à procéder à l'exhumation des richesses historiques dont la garde venait de lui être confiée, et les premiers volumes publiés par la Ville gardent la trace du concours que les anciennes archives de la Seine pouvaient apporter à l'œuvre municipale. Dans le cours de cette année 1868, le secrétaire général annonçait au conseil général du département que ce dépouillement, commencé depuis six mois, avait produit déjà 3,000 fiches analytiques de documents concernant exclusivement la corporation des merciers de Paris. Tandis que ses employés analysaient, l'archiviste, qui joint à l'obstination d'un chercheur heureux la patience d'un copiste infatigable, occupait ses veilles à copier textuellement les registres des délibérations; travail immense, auquel nous devrons bientôt, indépendamment du livre curieux que nous avons mentionné plus haut, une série importante de restitutions historiques du plus grand intérêt.

Les registres de la corporation des merciers étaient de véritables merveilles. La reliure, en maroquin avec de superbes fers, les armoiries de la corporation, et garnie de gardes en argent ciselé, pouvait passer à juste titre pour un chef-d'œuvre de reliure. Plusieurs pages étaient ornées de miniatures de la plus remarquable exécution, représentant des épisodes de la vie de saint Louis, le patron de la corporation : son départ de Paris pour la croisade; son embarquement à Aigues-Mortes : son débarquement en Égypte, et sa mort. La finesse du dessin et l'éclat des tons faisaient de ces miniatures de véritables merveilles.

Le registre de la corporation des apothicaires était également orné à la première page d'une fort belle miniature, représentant la passion du Christ, et sur laquelle les apothicaires, à leur réception à la maîtrise, juraient de conserver fidèlement et de défendre, au péril de leur vie, les privilèges et les droits de la corporation. La fraîcheur de la minia-



A. …ureau sculp. Imp. A. Quantin

RELIURE EN VERMEIL REPOUSSÉ ET CISELÉ, ORNÉ DE PIERRERIES

(Travail Français de la 1ère m. du XVIIIe S.) Fait pour un chevalier de Saint-Georges de Bourgogne

(Bibliothèque A. Firmin Didot)

ture s'était ressentie des opérations fréquentes de la prestation de serment.

Un autre registre fort précieux était celui qui contenait les marques et scels des membres de la corporation des marchands drapiers; à son entrée dans la maîtrise, chaque marchand était tenu d'apposer sur ce registre sa signature sociale et sa marque de fabrication. Le plus grand nombre étaient en miniatures, dont quelques-unes fort délicatement exécutées; les autres consistaient en scels à la cire, de diverses dimensions. C'était un véritable armorial de la corporation des drapiers.

Les procès-verbaux des assemblées électorales d'où sortirent les députés parisiens et de l'Ile-de-France à la Constituante, à la Législative, les comptes rendus des séances des districts et des sections, les actes de la Commune et du Directoire qui leur succédèrent, étaient là en minutes originales, avec des documents nombreux sur l'organisation de l'Église constitutionnelle et les listes d'émargement du clergé parisien assermenté. Les terribles journées de 93, les massacres de septembre en particulier, étaient également représentées dans les archives par des reçus, des bons, des réquisitoires de diverses natures en faveur de ceux qui avaient *travaillé* dans les prisons. Tous les registres d'enrôlement au tambour sur les places publiques au jour de l'invasion étrangère s'y trouvaient, et l'on pouvait écrire l'histoire des guerres de la Révolution au moyen des rapports adressés par les chefs et les soldats des légions parisiennes aux sections de la capitale.

Puis venaient les actes administratfs de la préfecture de la Seine créée en l'an VIII, les papiers de Frochot, la correspondance de la Ville avec le premier consul pour la reprise des grands travaux. Le rétablissement de l'octroi, la création des abattoirs, la formation des budgets, les percements édilitaires, tels que la rue de Rivoli, les quais Napoléon et de Montébello, avaient également laissé des traces écrites, ainsi que les fêtes et cérémonies publiques, depuis la fédération du Champ de Mars jusqu'au mariage de Napoléon Ier.

La Restauration, le gouvernement de Juillet, la République de 1848 et le second Empire avaient légué de nombreux actes administratifs à ce dépôt; les plus importants avaient fort heureusement été imprimés; ce qui a contribué à atténuer la perte et en a permis la restitution. On a recherché ces imprimés; on a glané partout les copies et les expéditions diverses des actes détruits, et l'on a réussi à reconstituer ainsi la majeure partie des pièces incendiées. Mais les archives contenaient un trésor unique, inappréciable, que l'on ne peut remplacer et dont la perte constitue pour l'histoire de Paris un véritable désastre : c'était la collection des registres de l'état civil des paroisses de Paris, formant une série de plusieurs milliers de volumes, dont les plus anciens remontaient aux XIIIe et XIVe siècles. Toute la population parisienne était là, enregistrée dans les trois actes importants de la vie civile et religieuse de ce temps : baptême, mariage, inhumation. Des généalogies, des signatures, des renseignements intimes

qu'on aurait vainement cherchés ailleurs abondaient dans cette collection.

Toutes les illustrations parisiennes dans tous les genres avaient là leur état civil. Ces registres précieux pouvaient fournir la matière de plusieurs millions de biographies. Les historiens, les chroniqueurs y avaient puisé abondamment; mais quelles découvertes curieuses n'y avait-il point encore à y faire! Tant de points obscurs de notre histoire littéraire, industrielle, militaire et religieuse avaient là sans doute leur solution à la disposition des chercheurs patients. C'est véritablement en détruisant ces documents que la Commune a brûlé le berceau de Paris. Le vieil hôtel municipal sera réédifié d'ici peu dans son état presque primitif; mais on ne pourra jamais reconstituer l'état civil des Parisiens. Fort heureusement, des érudits avaient fouillé patiemment ces registres. L'un d'eux particulièrement, que la mort a enlevé récemment aux belles-lettres et à la science, un chercheur infatigable et toujours heureux, Jal, y avait fait de précieuses découvertes. Dans la seconde édition de son *Dictionnaire biographique,* il nous fournit à ce sujet les renseignements suivants :

« Je suis heureux que mon travail biographique se soit enrichi d'extraits innombrables des registres si indignement et si inutilement détruits; ces extraits ne sont pas empruntés aux actes les plus intéressants peut-être, mais ils ont une importance qu'ont bien voulu reconnaître toutes les personnes qui s'occupent des arts, du théâtre, des lettres et de l'histoire à certains points de vue. Ils ne sont pas tout ce qui reste des archives incendiées, ce serait trop dire; ils en sont certainement au moins le reste le plus considérable. Un éditeur de Mme de Sévigné a recueilli beaucoup d'actes; M. de Manne en a réuni un certain nombre qui intéressent les gens de théâtre; M. Ravenel en avait une petite collection. »

M. le comte de Laborde, directeur des Archives de l'Empire, avait fait relever vers 1862, sur les registres de l'état civil, tous les actes relatifs aux peintres, tailleurs d'images, architectes, brodeurs, imprimeurs-libraires, relieurs, etc., du XVIe et de la première moitié du XVIIe siècle. En 1862, M. Harduin, qui collaborait pour la partie concernant les artistes à la *Nouvelle Biographie générale* du Dr Hoëfer, a transcrit ou analysé un très grand nombre d'actes ou de documents. Quatre cent cinquante-six ont été imprimés dans le *Cabinet de l'amateur;* le reste, soit 2,600 documents, a fourni la matière d'une publication fort intéressante, éditée par M. Herluison à Orléans, sous le titre : ACTES D'ÉTAT CIVIL D'ARTISTES FRANÇAIS, PEINTRES, GRAVEURS ET ARCHITECTES, *extraits des registres de l'Hôtel de Ville de Paris détruits dans l'incendie du 24 mai 1871.*

MARIUS VACHON.

LETTRES PÉDANTES

OU

MÉLANGES DE BIBLIOGRAPHIE ANCIENNE

PAR LE D[r] CHRYSOSTOME II MATHANASIUS

président-fondateur et membre unique de la Société des bibliophiles de Saint-Mathurin

---

I

AU DIRECTEUR DU *LIVRE*

SINGULARITÉS

En offrant aux bibliophiles et bibliomanes votre intéressante Revue, vous venez de faire œuvre pie, mon cher directeur. Il me paraît impossible de former un recueil plus complet et mieux rempli. La première partie, pour ne parler ici que de celle-là, promet aux amis du bouquin de vrais régals, surtout si vous vous attachez fermement à votre titre, et si vous vous renfermez dans la bibliographie ancienne.

Que de choses on recueille dans les vieux livres si l'on veut bien se contenter de ce qu'on y trouve, faute d'y trouver ce qu'on y cherche! Je prétends qu'il n'est pas un ouvrage, si mauvais qu'il soit, où l'on ne puisse, sinon faire une riche moisson, du moins ramasser des glanes qui ne sont point à dédaigner : le livre, c'est l'homme même, et il n'est si grand coupable qui ne soit susceptible d'un bon sentiment.

Mais

> La nature aux mortels n'accorde rien sans peine;

ce n'est pas sans courir que le chasseur atteint le gibier, et il se donne d'autant plus de fatigue qu'il en rencontre moins; de même, dans la chasse où je veux

vous entraîner, ce n'est pas toujours sans une longue et persévérante poursuite que l'on parvient à garnir son carnier. Il y a cependant cette différence entre le chasseur et l'érudit que le premier revient parfois bredouille et que le second fait toujours et à coup sûr quelque heureuse trouvaille.

Les savants commentaires de mon aïeul, l'illustre Dr Chrysostome I Mathanasius, premier du nom, sur la chanson d'un inconnu, vous auraient appris, si vous ne l'aviez su, que tout est dans tout, et que le soleil peut se voir tout entier dans une goutte d'eau. Dans les lettres que je me propose de vous écrire, je vous donnerai de nouvelles preuves de cette grande vérité.

Peut-être aurais-je dû attendre, pour commencer ma correspondance, à me retrouver au milieu de ma bibliothèque, parmi des livres connus et souvent feuilletés. Il m'a semblé que ma démonstration serait plus convaincante si je le faisais avec ce que j'ai sous la main.

Sachez donc que je suis dans une ville de province, ville de fêtes et de plaisirs, qui renvoie toujours au lendemain les affaires sérieuses; les érudits n'y viennent guère et les bibliophiles y perdraient leur latin; ses cinquante mille habitants y consacrent-ils cinquante heures par jour à la lecture? J'en doute, et encore ceux qui lisent se bornent-ils aux journaux, aux romans ou à quelques publications bruyantes prônées par la réclame.

Ce n'est donc point ici qu'il faut s'attendre à trouver beaucoup de bouquins ou de bouquinistes. Il en est un cependant à qui, par hasard, les circonstances procurent de temps à autre quelque aubaine. C'est chez lui que j'ai acheté, sans avoir à faire de grandes folies, les quelques ouvrages dont je veux vous parler sans autre préambule.

Avec l'un d'eux, je remonterai jusqu'au péché originel. C'est un in-4° réunissant cinq ouvrages de Jérôme Cardan, le médecin astrologue de Milan. Il a été imprimé en 1547, avec privilège, à Nuremberg. Sa reliure est en bois, recouvert de parchemin estampé; sur le plat, formant cadre autour d'un ornement central, figurent plusieurs scènes bibliques : *Peccatum*, *Fides*, *Justificatio*, *Satisfactio*. — *Satisfactio*, c'est le Christ en croix, assisté de deux personnages en prières; *Fides*, c'est le sacrifice d'Isaac par Abraham, heureusement arrêté par un ange; *Peccatum*, c'est.... nous y arrivons... c'est le point où j'en voulais venir, c'est le péché originel.

Je ne suis point un grand clerc en iconographie religieuse. Cependant les images représentant ce premier acte important de l'histoire humaine ne sont pas rares, et j'en ai vu un grand nombre, peintes, gravées ou sculptées; mais je n'en ai jamais rencontré, donnant à la légende biblique l'interprétation aussi naïve que profane qui tout d'abord appelle ici l'attention. Adam et Ève sont debout dans le costume traditionnel; ils sont séparés par l'arbre fatal où se hisse le serpent, qui baise au front une Ève aux longs cheveux. Adam, le visage tout guilleret, la tient par le cou, d'une main, et lui tend l'autre; Ève n'est pas inactive : elle prend à pleine main ce que j'appellerai le péché originel d'Adam, et le conduit, sous la forme d'un long rameau (*virga*) chargé de fruits (*poma*), jusqu'à ce que j'appellerai son péché originel à elle; c'est la conjonction de ces deux péchés qui a perdu le genre humain, par cela seul qu'il lui a donné la vie, cette maladie dont on meurt.

N'est-ce pas une vraie curiosité que cette traduction matérielle, au XVIe siècle, d'une idée toute morale, — ou immorale ?

Je n'ai jusqu'ici parlé que de la reliure. Mais ouvrons le livre : l'imprévu s'y rencontre à chaque pas. Qui s'attendrait, par exemple, en voyant le titre du cinquième opuscule, *De exemplis centum geniturarum*, à trouver là l'horoscope de Pétrarque, de Cicéron, de Charles-Quint, de François Ier, de Luther,

d'Érasme, de Côme de Médicis, de Savonarole, de Pic de La Mirandole, du cardinal Bembo, d'André Vésale, d'Ange Politien, de l'empereur Maximilien, d'Albert Durer, et enfin, pour ne parler que des plus célèbres personnages, de l'auteur lui-même? Rien n'est curieux comme l'explication donnée des caractères, des mœurs, des événements, par l'influence des astres, lorsqu'on a saisi la clef du langage scientifique et un peu apocalyptique de Jérôme Cardan ; tout a sa raison d'être, tout arrive selon l'heure du jour, le jour du mois, le mois de l'année où est né le personnage dont on tire l'horoscope, parce que cette heure, ce jour, ce mois, cette année étant connus, il est facile de reconstituer l'état du ciel au moment de la naissance : si celui-ci trahit son souverain, si cet autre est trompé par sa femme, si un troisième est borgne ou aveugle, ou meurt frappé de la foudre, c'est que son étoile le voulait ainsi; si François Ier est mort de maladie et non sous les coups de l'ennemi, prenez-vous-en à Jupiter et à sa position dans le ciel le 12 septembre 1494, à neuf heures quarante minutes après midi.

Je n'étonnerai personne en disant que l'auteur ne s'est pas oublié. Son horoscope n'occupe pas moins de treize pages, où on lit, outre la description astrologique la plus minutieuse, des détails sur les phases successives de sa vie comparées avec les phases successives du zodiaque, sur ses parents, sur ses frères, sur sa fortune, sur son art, sur sa réputation et son crédit, sur ses mœurs, sa conformation, sa mort, et même sur son mariage qu'il a conclu sans y penser : *Direxi ad Lunam dominam ascendentis oppositum Veneris, et pervenit ad eam in 31 annis et similiter trinus Lunæ in duodecima parte Cancri ad Martem dominum septimæ, et pervenit ad eam in annis 30, mensibus 9, diebus 24, et comet die uxorem duxi, cum tamen nihil unquam de hoc cogitassem.*

A côté de Jérôme Cardan qui explique l'homme par le zodiaque, je rencontre un auteur qui prétend le connaître par les lignes de la main : c'est un poète, que je ne soupçonnais pas d'être un prosateur ou un chiromancien, c'est ce Rampalle dont le nom a fourni deux syllabes à Despréaux pour compléter un vers : on ne lit guère plus, dit-il, La Morlière

Que Corbin, du Souhait, Rampalle ou Ménardière.

Donc Rampalle est prosateur pour son compte, et chiromancien pour le compte d'autrui, car il s'est borné à donner une traduction de la *Chyromantie naturelle* de Ronphile, chez Christofle Fourny, à Lyon, 1666 (in-8° de 78 pages.)

Cette plaquette intéressante était de nature à inquiéter l'autorité ecclésiastique. Les docteurs furent donc consultés; ils donnèrent la curieuse approbation qui suit :

« Cette traduction françoise de la *Chyromantie naturelle* de Ronphile, par le sieur Rampalle, est agréable; c'est un net miroir où chacun se peut connoistre, et, *sans scrupule (avec discretion toutefois), on la peut lire*, ne contenant rien qui choque ny la foy, ny les bonnes mœurs. Ainsi, nous soussignez, docteurs en theologie, l'attestons. Fait à Lyon, ce 6 fevrier 1653, Fr. MOLIN, carme; Fr. MICART, mineur. »

Dès la veille, 5 février, le vicaire général du diocèse de Lyon a déclaré que, vu l'attestation qui précède (comment la connaissait-il déjà?), il n'empêche pas que cette traduction « sorte au jour »; de son côté, Vidaud, « pour le roy », permit l'impression (qui est Vidaud?), — et Seve, prévôt des marchands, si j'ai bonne mémoire, joignit à cette permission son consentement.

Que de formalités dans cet heureux temps, où tout ce qui n'était pas

expressément permis était défendu! mais aussi quelle sécurité pour nous de savoir que nous pouvons lire ce livre sans scrupule (avec discrétion toutefois)! — Ouvrons-le donc.

L'ouvrage, dédié à M[lle] Brunetière, une femme parfaite, à en juger par l'énumération des qualités qu'on lui prête sans souci de sa modestie, est précédé d'une préface où l'on assure que « les personnes qui adjoutent un sçavoir eminent à une haute sagesse... reverent la chyromantie comme une science tres noble et tres utile : noble, en ce qu'elle ressent en quelque façon sa prophetie; utile en ce qu'elle fait voir presque tout l'homme depeint en abregé dans un tres petit espace ».

Des deux parties qui composent le livre, la première compte vingt-huit, la seconde quarante-deux articles.

Dans la première, l'auteur traite « de la nature et des causes des lignes de la main ». Après avoir fait connaître les divisions de la main, le nom des principales lignes et des lignes « moins principales », les figures que forment les lignes, l'auteur étudie « les montagnes et leurs planètes »; il nous rejette en pleine astrologie; chaque montagne porte le nom de la planète à laquelle elle est sujette ; c'est ainsi que nous avons les monts de Vénus, de Jupiter, de Saturne, de Mercure, de Mars; la montagne qui est sous la première racine du doigt de l'anneau est celle du soleil, et c'est sur elle que ce bel astre exerce son empire.

Avec une indépendance d'esprit qu'on ne s'attend guère à trouver dans un esprit systématique, Rampalle, plus réservé que ne l'est Cardan, avoue que l'on ne peut avoir, par la chiromancie, la connaissance certaine ou même probable des événements futurs et contingents; et cependant il attribue aux planètes, qui ne trompent pas, au dire de Cardan, une influence décisive sur les diverses parties de la main. Voici, par exemple, ce qu'il dit à propos de l'indice (de l'index) ou second doigt; par là on jugera de sa manière de procéder :

« Tous les autheurs tombent bien d'accord que l'indice (l'index), qui est le second doigt, est sujet à l'empire de Jupiter, mais ils n'en apportent point de raison... En voici donc une congruente. Les astrologues nous apprennent que Jupiter est appelé la Fortune majeure; c'est pourquoy il preside à l'esprit. Or il n'y a point de doigt si spirituel que l'indice, lequel montre et, pour ainsi dire, discerne ingenieusement toutes choses... » Suivent d'autres raisons non moins « congruentes »; mais celle-ci suffit bien, n'est-il pas vrai? pour nous inspirer toute confiance dans notre maître ès chiromancie.

La seconde partie traite « de la divination et des jugements qu'on tire des lignes de la main ». Là est une étude, plus approfondie encore que dans la première partie, des rapports existant entre les planètes et les différentes parties de la main, en d'autres termes entre l'astrologie et la chiromancie. On ne connaît pas bien l'une de ces sciences sans posséder l'autre.

Il paraît que, dans la main, sont parfois figurées des lettres; étudiez-les; elles vous feront d'utiles révélations. Voyez-vous, par exemple, cet A placé au lieu de Vénus ? il « descouvre un homme infidelle et amateur des pauvres femmes »; et ce C « au siege du soleil? il manifeste un homme d'humeur à battre ses parents et ses proches ». — La « lettre D, au mont de Mercure, marque un homme astrologue, négromancien, et amateur des filles de petite taille ». — Que ne découvre-t-on pas à l'aide de cette merveilleuse science, la chiromancie! La lettre E, surtout, est d'une indiscrétion fort compromettante :

« Cette lettre, dans l'empire de Jupiter, promet des biens par les femmes et la haine des parents; — dans l'empire de Mars, elle est un signe d'un homme inquiet et amoureux des pauvres femmes; — dans l'empire du Soleil, elle signifie un homme fortuné, et aymé honnestement des hommes et desonnestement des

femmes; — dans l'empire de Venus, elle menace de confusion à cause des femmes; — dans l'empire de Mercure, elle promet des biens par le moyen de la luxure, et descouvre des intrigues et des negociations veneriennes; — dans l'empire de la Lune, elle declare un homme inconstant et changeant en ses amours illicites. »

Tout cela cependant n'est pas parole d'Évangile; l'auteur déclare qu'il désavoue et révoque solennellement tout ce qu'il a pu écrire de contraire aux décrets de l'Église; s'il avait également désavoué et révoqué tout ce qui lui a échappé de contraire aux règles du bon sens, il aurait pu se dispenser d'écrire son livre tout entier, — à moins qu'il n'ait voulu nous égayer.

Notre siècle est devenu sceptique; il n'a plus cette foi robuste qui faisait accepter de nos ancêtres, sans trop les discuter, les merveilles les plus surprenantes, les doctrines les plus invraisemblables; la naïveté du lecteur n'avait d'égale que la naïveté de l'auteur, et leur crédulité à tous deux sera toujours pour leur postérité, dont nous sommes, un sujet d'admiration.

J'ai sous les yeux les *Curiositez inouïes* de Jacques Gaffarelli, traduites en latin par Grégoire Michel; Hambourg, chez Schultzen, 1676. Rien au monde ne serait plus curieux que ces curiosités, si Grégoire Michel n'y avait joint un commentaire beaucoup plus volumineux que l'ouvrage lui-même, et plus riche encore en singularités.

C'est dans ce volume qu'on voit en quel lieu et à quelle date furent pris des poissons portant sur leurs flancs des inscriptions; on y apprend qu'il y a des hommes dans la mer comme sur la terre : un de ces habitants de la mer fut pris en Hollande; on le garda deux ans, et il commençait à parler lorsque, pour le guérir d'une maladie, on fut obligé de le rendre à la mer, où il rentra tout joyeux; nombre de personnes l'ont vu (p. 43); quant aux Sirènes et aux Tritons, dont les corps finissent en queues de poisson, tout le monde sait qu'ils existent, et l'auteur en donne plusieurs portraits d'après nature. Il n'affirme pas avec moins de certitude que des ânes, des chiens, des serpents, des arbres ont parlé, soit dans une langue de l'Inde, soit en grec : il en a lu des exemples dans des auteurs qui ne sauraient ni se tromper ni tromper (p. 124); il sait qu'au mois de février 1677, on a entendu dans l'air, en Alsace, près de Colmar, un bruit d'armes et le son des trompettes; qu'en 1646 on a vu, toujours dans l'air, dans la Basse-Pannonie, un bœuf noir qui mangeait du feu; qu'en 1547 les Suisses ont vu dans le ciel deux armées précédées de deux lions qui se battaient et dont l'un arracha la tête de l'autre avec ses dents; le 10 avril 1665, le 7 septembre 1667, à Ostende, on vit des flottes entières dans les airs.

Le ciel, où l'on voit tant de signes surnaturels, envoie parfois sur la terre de la grêle affectant les formes les plus étranges : au mois de juillet 1676, il en tomba à Flensbourg une grande quantité et les grêlons avaient la forme d'yeux; l'année précédente, au même mois, les grêlons étaient carrés et portaient l'image d'hommes nus jusqu'à la ceinture, sans bras et tachetés sur la poitrine de gouttes de sang.

Nous ne voyons plus de miracles de ce genre; par quelles hallucinations nos ancêtres, dont on ne peut suspecter la bonne foi, les voyaient-ils? Ce n'est point à l'historien, c'est au philosophe de répondre, et peut-être au médecin : je parle du médecin de nos jours, qui, moins touché des effets que de leurs causes, trouve pour tout phénomène moral une interprétation indépendante de la volonté du sujet, et qui voit plutôt dans le génie une névrose qu'une forme particulière des manifestations de l'âme humaine; celui-là peut se tromper souvent, mais il n'admet rien à la légère, et c'est à sa critique que nous voudrions voir soumis tous ces miracles et toutes ces croyances du temps passé.

Quant aux médecins anciens, le hasard, qui me sert si bien, m'a fait rencontrer une revue médicale mensuelle du XVIIe siècle, où ils se montrent imbus des mêmes préjugés que le vulgaire ; j'en possède deux années, la seconde et la troisième (1680 et 1681), et je ne sais si la publication se continua. Elle est intitulée : *Zodiacus medico gallicus, sive miscellaneorum medico physicorum gallicorum, titulo recens in re medica et naturali exploratorum, unoquoque mense Parisiis gallica prodeuntinm annus secundus, scilicet MDCLXXX, authore Nicolao de Blegny.—Genevæ, sumptibus Leonardi Chouet et soc.*, 1682. 1 vol. in-4o. En tête est un frontispice, représentant un immense Apollon au centre du zodiaque, et le tout dominant une charmante vue du vieux Paris; plusieurs planches sont répandues dans le texte.

Il s'agit, comme on le voit, d'une traduction latine, faite par Théophile Bonet, de Genève, d'un texte français dont l'auteur ou plutôt le compilateur est ce Nicolas de Blégny si connu à la fin du XVIIe siècle par ses remèdes secrets, par sa maison de santé, et par le *Livre commode des adresses de la ville de Paris*. A défaut du texte français, nous suivrons la traduction latine, et nous y ferons, je l'espère, plus d'une découverte.

Nous l'avons dit : les médecins de ce temps étaient en proie aux plus absurdes préjugés, et nous en citerons des exemples; mais quelques esprits novateurs, à l'aide d'une initiative hardie, avaient déjà, sur plusieurs points, frayé la route aux savants nos contemporains. Ainsi l'emploi de l'eau-de-vie contre la fièvre ne paraîtra plus une nouveauté à qui aura lu (II, p. 23) que l'usage en était fréquent alors en Hollande, qu'il réussissait souvent aux matelots et aux hommes robustes, et que ceux-ci ne craignaient pas d'en boire des bouteilles entières.

Un autre remède, moins connu, est celui dont se servit Henri IV pour guérir un gentilhomme malade dans une place qu'il avait prise; l'anecdote elle-même est peu connue aussi. — Le gentilhomme en question était dans le paroxysme d'une fièvre quarte Le roi prit un visage courroucé et dit qu'il se chargeait de la cure; il demanda une feuille de papier et y écrivit les quatre vers suivants, — qui devront s'ajouter à ses œuvres complètes :

Fièvre quarte, je te conjure
Par la barbe de Mercure,
Que hors de ce corps tu déloges
Comme d'ici l'a fait Desloges.

Le malade eut une telle peur que sa fièvre disparut, tant il est vrai que la frayeur peut être un remède contre la fièvre, remède dangereux toutefois et dont il ne faut pas abuser.

Tous les mémoires ne sont pas également utiles ou curieux; par exemple, une *Disceptatio de usibus partium genitalium in utroque sexu* ne paraît pas devoir apprendre grand'chose à ceux qui seront d'âge à la lire. Mais quel est l'érudit qui n'apprendra avec grand intérêt que, parmi les mémoires du mois d'avril 1680, aux pages 90 et 95, se rencontrent les documents qui suivent, concernant l'auteur des *Maximes :*

1° Lettre de M. l'abbé Bourdelot, premier médecin de la reine de Suède, du sérénissime prince frère du roi, etc., à M. Fagon, conseiller et premier médecin de la reine, sur la mort et l'autopsie du duc de La Rochefoucauld ;

2° Réponse de Fagon à l'abbé Bourdelot;

3° Seconde lettre de l'abbé Bourdelot à Fagon, sur le même sujet.

Le Recueil, fort heureusement, ne s'occupe pas des seuls personnages illustres; il présente des observations sur les cas les plus variés, et, s'il s'occupe

des grands, il ne dédaigne pas les humbles. Si par exemple il préconise un sudorifique à l'usage des riches, il en produit un autre à l'usage des pauvres; il a de même des potions cordiales différentes, selon la fortune des clients, égaux devant la maladie, non devant le pharmacien.

Mais j'ai dit que, dans le *Zodiaque médical*, sont constatés un grand nombre de prodiges qui témoignent surtout de la crédulité des observateurs. Parlerai-je de cet enfant de six mois qui avait la conformation, la barbe, le corps, la voix, les passions amoureuses d'un homme de trente ans? Rappellerai-je cette femme à qui il poussa des cornes, — comme à Moïse, pour ne citer qu'un personnage célèbre? — Décrirai-je cet œuf dans l'intérieur duquel on trouva une figure humaine? — Je préfère m'arrêter ici et laisser au lecteur le plaisir d'aller lui-même à la découverte en feuilletant le recueil de Nic. de Blégny. C'est déjà quelque chose de l'avoir dépisté et de le signaler.

Les divers ouvrages dont nous avons parlé jusqu'ici nous ont vieilli de trois siècles, tant ils nous ont mêlé aux croyances, aux superstitions, à la vie de nos bons aïeux des XVI[e] et XVII[e] siècles; à peine avons-nous saisi quelques timides essais d'initiative, quelques rares élans pour sortir d'un convenu étroit et mesquin. Mais voici un livre de tendances toutes différentes; l'auteur, un jésuite de Brescia, regarde résolument l'avenir, et, hardi pionnier, s'écrie : « En avant! » Si nous cherchons quelques idées nouvelles, si nous ne craignons pas trop d'être brûlés pour fait de sorcellerie, — et pourquoi craindrions-nous en si bonne compagnie? — suivons ce guide vraiment audacieux pour son époque.

L'ouvrage auquel nous faisons allusion est du P. Francesco Lana, de Brescia; c'est un petit in-folio de 252 pages de texte et 18 pages de planches admirablement dessinées et gravées. Il a pour titre : *Prodromo, ovvero saggio di alcune inventioni nuove, premesso all'Arte maestra, opera che prepara il P. Francesco Lana, della compagnia di Giesù... In Brescia, M.DC.LXX.*

Ce livre est d'un novateur. Ce que l'auteur dit, dans sa préface, des erreurs des savants de son siècle, de leurs causes et du but qu'il poursuit, témoigne à la fois d'une grande sûreté de jugement, d'une parfaite indépendance d'esprit et d'une ingénieuse hardiesse. Le mot de magie naturelle ne l'effraye pas, et nous le verrons lui-même s'appliquer à cette science, fort estimable si on la débarrasse du fatras qu'y a mêlé une sotte crédulité. C'est à cette magie naturelle qui, aidée de la connaissance des causes les plus secrètes et les plus cachées, produit des effets extraordinaires et merveilleux, que le P. Lana demandera l'art de construire un navire qui chemine dans l'air, le moyen pour les hommes de voler comme les oiseaux, l'éclairage perpétuel, etc.

L'ouvrage est divisé en trois parties comprenant vingt-trois, cinq et huit chapitres : de ces trente-six chapitres, les vingt et un derniers sont consacrés à l'*Arte maestra;* les premiers servent, en quelque sorte, à ceux-ci de préambule.

Nous ne pouvons donner ici le long sommaire des questions traitées par l'auteur : voici du moins un aperçu de quelques-unes.

Une des premières pensées du bon Père a été pour les aveugles et pour les sourds-muets : il dit comment on peut apprendre aux premiers à lire et à écrire, aux seconds à parler et à comprendre, avec les yeux, les paroles d'autrui; comment échanger ses idées, malgré la distance, avec des tiers, sans lettres ni messagers; comment construire un navire qui marche soutenu par l'air, avec des rames et des voiles.

Le procédé du P. Lana pour permettre aux aveugles de lire et d'écrire est beaucoup plus simple que celui de Cardan, encore en usage aujourd'hui, et qui consiste, pour l'écriture, à leur fournir des lettres en relief qu'ils assemblent;

pour la lecture, à imprimer à leur usage des livres, avec les caractères fort saillants; l'auteur emploie des points conformément au tableau suivant :

A O	G P	B T V
F I	M N	E S P
C L	H R	D Q Z

D'après ce système, son nom, Lana, s'écrirait ainsi :



et ceci nous dispense de toute autre explication.

Pour les muets, Lana rapporte l'exemple d'un jeune frère du connétable de Castille et d'un cousin germain du duc de Savoie alors régnant, qui, l'un et l'autre, par une longue pratique, avaient appris à proférer et comprendre les paroles prononcées devant eux. Quel moyen avait-on employé pour faire leur éducation? Comme les sons se produisent par le mouvement des lèvres, de la langue et des dents, il suffit, pour instruire un sourd-muet, de lui apprendre à distinguer et à reproduire lui-même ces mouvements suivant les lettres, les syllabes, les mots prononcés.

J'arrive à la question des ballons. M. Louis Figuier n'a pas connu l'ouvrage du P. Lana; mais il l'a trouvé cité et critiqué par Dreux du Radier et s'en rapporte à lui pour le citer et le critiquer à son tour. Nous sommes d'autant moins disposé à nous associer à cette sévérité par ricochet, que nous savons beaucoup de gré au P. Lana de son idée et du principe sur lequel il s'appuie : ce principe, avancé comme une hypothèse de facile vérification du reste, n'est autre que celui d'Archimède appliqué à l'air, et en vertu duquel un corps placé dans l'eau — ou dans l'air — perd un poids égal à celui de la quantité d'eau — ou d'air — qu'il déplace. Là est le point de départ de la science aérostatique, comme de la science nautique. Qu'on n'objecte pas le mauvais choix de la matière du ballon, l'imperfection des procédés de fabrication du gaz dont on se servira pour le gonfler, la naïveté des moyens employés pour fournir à l'homme le véhicule confié à la puissance de l'air : tout cela importe peu, puisque l'idée est trouvée et le principe sûrement posé.

Je n'insisterai pas sur le mérite de l'invention du jésuite de Brescia; je ne parlerai ni de ses recherches pour inventer des moteurs perpétuels, c'est-à-dire marchant et renouvelant par eux-mêmes leur action sans le secours de l'homme, ni des moyens qu'il propose pour distiller l'air et le changer en eau, ni des chapitres qu'il consacre à l'agriculture, à la chimie, à la médecine, à l'arithmétique, à la peinture, aux instruments d'optique; mais je veux prévenir l'objection qu'on pourrait lui faire et devant laquelle tomberaient tous ses raisonnements et tous ses procédés. — Vous croyez avoir trouvé la navigation aérienne, pourrait-on lui dire : que n'avez-vous fait vous-même l'expérience de votre système? — A cela, le bon Père répond avec une candeur touchante :

« Pendant que j'expose ces idées, dit-il, je ris en moi-même; il me semble que c'est un rêve, aussi incroyable pour le moins que les folles imaginations sorties de la spirituelle cervelle de Lucien. Et pourtant, d'un autre côté, je

reconnais que je n'ai pu me tromper, d'après l'avis même de personnes instruites et compétentes, qui n'ont pu surprendre aucune erreur dans mes raisonnements: elles auraient seulement eu le désir de voir l'expérience d'un ballon (*una palla*) s'élevant en l'air de lui-même. Je l'aurais faite bien volontiers avant de publier ma découverte, si la pauvreté religieuse que je professe m'avait permis de dépenser une centaine de ducats, nécessaires pour donner satisfaction à cette légitime curiosité. Je prie donc ceux de mes lecteurs qui auraient la pensée de tenter cette expérience de m'en faire connaître le résultat; s'ils ne réussissent pas complètement, peut-être pourrai-je corriger quelque erreur et assurer le succès. »

Arrêtons-nous sur ces bonnes paroles, qui nous font quitter la science pour nous mettre en présence de l'homme même. J'aime à terminer ainsi cette première lettre, et je serai heureux si, après y avoir vu la preuve qu'en furetant au hasard dans les premiers livres qui tombent sous la main on peut toujours y trouver quelque chose d'intéressant, — exercice facile même en voyage, — vous me permettez de continuer avec vous et vos lecteurs cette simple causerie sur nos chers bouquins du vieux temps.

Dr CHRYSOSTOME II MATHANASIUS.

DEUX NOUVELLES ÉPAVES

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GROLIER

Tout bibliophile qui a la passion des beaux livres et surtout des reliures élégantes et vraiment artistiques ne saurait parler sans plaisir et sans émotion de celui qu'on a appelé, à si juste titre, le *prince des bibliophiles français.* Nul ne l'a surpassé à cet égard, nul ne l'a même égalé. Peut-on citer, en effet, une seconde bibliothèque pareille à celle de Grolier, qui était composée, selon La Caille, de près de 3,000 volumes choisis dans le goût classique du temps, bien entendu, parmi les plus beaux livres antérieurs à 1565, et qui, presque tous, furent revêtus de ces reliures si riches et si variées dans leur ornementation, dont la majeure partie a été exécutée, sous l'inspiration de cet amateur fin et éclairé, par les meilleurs artistes du XVIe siècle ? L'admiration qu'elles excitent ne date pas d'hier. On en trouve de fréquents exemples dans les écrits des contemporains de Grolier, qui vivaient tous dans une atmosphère d'art et de bon goût; on la rencontre encore à la fin du XVIIe siècle sous la plume d'un chartreux instruit, dom Bonaventure d'Argonne, qui a assisté à Paris en 1676 à la dispersion de cette merveilleuse collection. Voici en quels termes enthousiastes ce religieux s'exprime au sujet de ces beaux livres, dans ses *Mélanges d'histoire et de littérature*, publiés sous le nom de Vigneul de Marville (1699) : « Il semble, à les voir, que les Muses qui ont contribué à la composition du dedans se soient aussi appliquées à les approprier au dehors, tant il paroît d'art et d'esprit dans leurs ornemens; ils sont tous dorez avec une délicatesse inconnue aux doreurs d'aujourd'hui. Les compartiments sont peints de diverses couleurs, parfaitement bien dessinez et tous de différentes figures... »

Jetons un voile sur un certain abaissement du goût de nos bibliophiles du siècle dernier, au temps desquels de beaux volumes de Grolier se vendaient depuis 2 livres 10 sous, ce qui prouve incontestablement qu'on les recherchait peu et que la concurrence était insignifiante. Il a fallu l'intervention des amateurs anglais, au commencement même de ce siècle-ci, pour attirer l'attention des

nôtres sur ces admirables spécimens de l'art de la Renaissance, et il a appartenu à notre époque, qui a fait revivre tant de gloires du passé, de les remettre en plein honneur, de sorte que la prédiction d'Érasme, qui écrivit à Grolier en 1518 ces lignes : « Vous ne devez rien aux livres, mais les livres vous donneront dans l'avenir une gloire éternelle, » est maintenant accomplie.

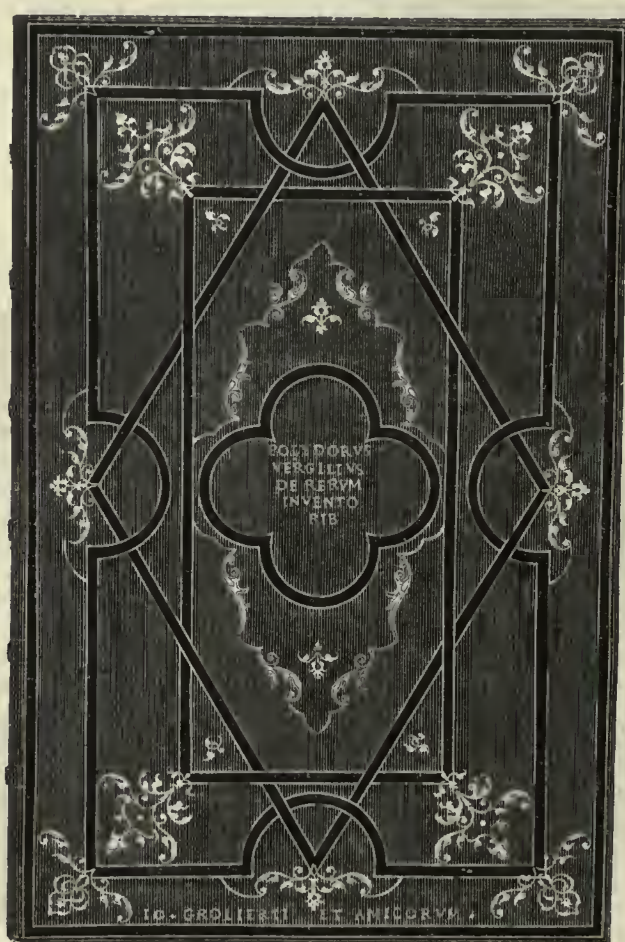
Le Roux de Lincy, le savant historiographe de Grolier, n'est parvenu à constater l'existence actuelle que de trois cent cinquante et quelques volumes provenant de cette bibliothèque célèbre, ce qui n'est qu'un huitième de la totalité. Tout en admettant que, depuis leur vente aux enchères, un certain nombre ont pu être anéantis dans toutes sortes de conjonctures malheureuses, il est évident que tout ce qui nous manque de cette collection (c'est-à-dire environ 2,600 volumes) n'a pas entièrement péri dans l'espace de deux siècles. En effet, depuis la publication du beau travail de Le Roux de Lincy (1866), on a revu un certain nombre de volumes de Grolier qui avaient échappé à ses recherches, et, il y a à peine deux mois, M. Clément de Ris en a décrit ici même deux magnifiques conservés à la bibliothèque de Versailles. Deux autres volumes, ignorés jusqu'à ce moment, faisaient partie d'une bibliothèque considérable formée à Aix en Provence par un membre de la vieille famille de Sinéty, bibliothèque dont la partie la plus intéressante va, prochainement, affronter le feu des enchères sous la direction du grand bibliopole du jour, M. Labitte.

Le premier, très remarquable par sa reliure, dont nous donnons ici une reproduction réduite du plat de dessus, est aussi fort intéressant en lui-même, et notamment au point de vue typographique. C'est une édition de l'ouvrage assez curieux d'un archéologue italien de la fin du xve siècle, Polydore Vergilio, traitant des origines de toutes sortes de choses (*De rerum inventoribus*), édition exécutée dans l'établissement du célèbre imprimeur bâlois Jean Froben (*Basileæ ex ædibus Joan. Frobenii, mense julio, anno MDXXV*). Le titre est entouré d'un superbe encadrement historié, gravé sur bois d'après le dessin du grand Holbein. La bordure du haut est divisée en deux compartiments, dont l'un représente *Apollon recevant la lyre des mains de Mercure*, et l'autre la *Poursuite de Daphné*, qui est métamorphosée en laurier. La bordure inférieure renferme une composition allégorique, dont le sujet est la *Vie de cour* (IMAGO VITÆ AULICÆ). Dans l'ornementation des deux montants qui relient ces bordures sont enchâssées quatre figures en pied, dont deux (*Cupido* et *Venus*) se rapportent aux scènes mythologiques ci-dessus, tandis que les deux autres *(Adulatio* et *Fortuna)* se rattachent à l'idée exprimée dans le tableau allégorique placé au bas.

Le grand alphabet historié qui orne ce volume et qui représente des jeux d'enfants a également été gravé d'après Holbein. Le livre est de format petit in-folio, et compte 6 feuillets préliminaires et 255 pages chiffrées; la marque de l'imprimeur occupe la dernière. Brunet n'a pas cru devoir mentionner cette édition qui ne méritait nullement ce dédain, ne fût-ce qu'en raison de la participation du grand artiste suisse à son illustration; elle est d'ailleurs fort bien imprimée, sur beau papier, avec marges superbes et par un typographe à qui, en dehors de son mérite professionnel, une protection dévouée accordée à trois hommes illustres, Érasme, Œcolampade et Holbein, a valu une juste célébrité. Grolier a dû avoir une bonne opinion de ce livre, puisque, à notre connaissance, il en avait deux exemplaires, dont l'un a figuré en dernier lieu à la vente Yemeniz. Celui que nous avons sous les yeux est dans un état de conservation irréprochable. Il n'a été rogné que juste ce qu'il fallait pour dorer les tranches, et il a de nombreux *témoins* dans le bas. Il n'a ni taches ni piqûres, et c'est à peine si quelques feuillets ont reçu une légère atteinte de l'humidité dans la marge inférieure, sur une étendue de quelques millimètres. Le papier a presque

conservé sa pureté originelle. Les marges extérieures portent un certain nombre d'annotations à l'encre, *de la main même de Grolier.*

La reliure est en veau brun, avec compartiments repoussés à froid, teints en noir et bordés de filets en or. Les fleurons sont dorés. Le plat de dessous porte au milieu la devise connue : *Portio mea Domine sit in* || *terra vi* || *venti* || *vm*. Le



dos est primitif, mais au xviie ou au xviiie siècle on l'a chargé, bien à tort, d'un semis de fleurs de lis, sous lesquelles on aperçoit aisément les petits fleurons originaux. Les gardes sont en vélin ; la dernière porte à l'encre, en haut : *Zr. 96*, qui est une marque d'inventaire ; au bas, cette signature : *J. B. V. Châtenaye*, qui permettra peut-être un jour de reconstituer en partie l'odyssée de ce volume depuis qu'il a quitté la bibliothèque de Grolier.

La reproduction que nous donnons de cette reliure, quoique très réduite, nous dispense de décrire la composition du dessin. Nous n'insisterons même pas sur sa beauté, sur la simplicité de goût, la sobriété des motifs de décoration et la pureté du style. C'est chose connue que si les successeurs des grands relieurs

ornemanistes du xvie siècle les ont surpassés dans l'exécution matérielle de leurs œuvres, en revanche, ils sont en général restés au-dessous sous le rapport de l'art. L'ouvrier s'est infiniment perfectionné, mais le goût et l'imagination lui ont souvent fait défaut, au point que même les plus habiles n'ont rien trouvé de mieux en dehors de l'imitation plus ou moins variée de ces délicieux modèles du siècle de la Renaissance.

Dans la même collection se trouve un second volume à la reliure de Grolier. C'est la première édition de Salluste donnée par Alde, en 1509, et imprimée avec ce charmant caractère italique que le grand imprimeur vénitien fut le premier à imaginer sur le modèle de l'écriture de Pétrarque. La reliure de ce petit volume in-8° est également en veau brun et sa décoration consiste en un cadre de plusieurs filets dorés ou à froid, renfermant un fort gracieux cartouche en filets fleuronnés. Sur le plat de dessus, ce titre : *C. Crispvs* || *Sallvs* || *tivs;* sur l'autre : *Grolierii* || *et amicorvm.* Au bas de la dernière page du texte, le grand bibliophile a apposé sa signature : *Io. Grolierii Lugduneñ, et amicorvm,* qu'il a encore répétée au dernier feuillet de garde au-dessous de sa devise habituelle, écrite en lettres capitales. Ce volume offre une particularité curieuse. Tandis que ce Salluste d'Alde complet finit à la page 279, le présent exemplaire s'arrête à la page 147, avec le *Bellum Jugurthinum,* de sorte que tous les autres morceaux mentionnés au titre ne s'y trouvent pas. Quelle en est la raison ? Nous allons émettre à cet égard une hypothèse qui est pour nous presque une certitude. Le Salluste est la dernière production de l'année 1509 des presses aldines, qui durent chômer les deux années suivantes par suite de la Ligue de Cambrai contre Venise, et il faut même croire que ce volume n'avait pas été terminé avant la guerre. Dans cette conjoncture, Alde, que des liens d'amitié et de reconnaissance unissaient à Grolier, a pu juger opportun d'adresser à son protecteur, qui se trouvait sans doute en Italie à cette époque, venant de remplacer son père comme trésorier général du roi de France dans le duché de Milan, tout ce qui était alors tiré de son petit Salluste. Nous ajouterons que très probablement Alde avait même fait relier cet exemplaire provisoire dans l'atelier qui était établi chez lui; il a, en effet, le style de ses reliures connues et l'apparence d'un exemplaire de présent, toutes les initiales des chapitres étant peintes en or. Grolier possédait plusieurs exemplaires de cette édition, et l'un d'eux, bien complet, est maintenant à la Bibliothèque nationale.

S'il est regrettable que nous ignorions les noms des relieurs des mains desquels sont sortis tous ces beaux volumes exécutés pour Grolier, il est inconcevable que nous ne possédions rien qui reproduise, sous une forme quelconque, les traits du grand bibliophile, de celui qui fut en rapport avec une foule d'artistes de son temps, qui occupa une haute situation politique et que le savant Musurus appelle « la gloire et l'ornement de la couronne de France ».

La bibliothèque de Sinéty, qui nous a fourni le sujet de cet article, renferme un bon nombre de curiosités bibliophiliques, entre autres l'édition originale des *Provinciales* de Pascal à la reliure de Longepierre, et une série de pièces politiques et satiriques, en vers et en prose, du xvie et du xviie siècle, en général insuffisamment connues et fort intéressantes pour l'histoire des mœurs. On y remarque surtout un manuscrit contenant une œuvre littéraire du duc du Maine complètement inconnue (*Maximes et Réflexions tirées de saint Augustin*); c'est l'exemplaire même de l'auteur, *corrigé et parafé de sa main*, et revêtu d'une riche reliure à ses armes. Comme il offre beaucoup d'intérêt, nous en reparlerons plus tard et plus longuement.

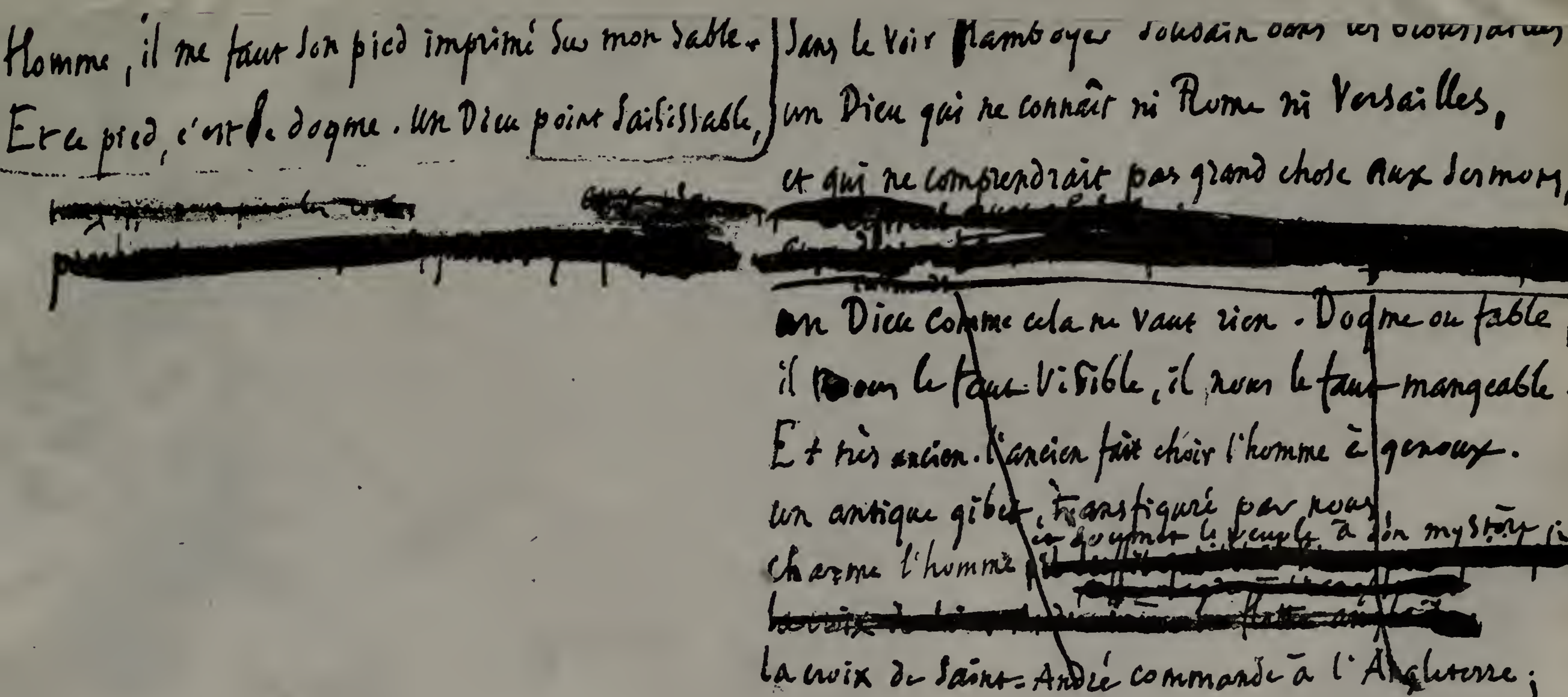
GUSTAVE PAWLOWSKI.

LES LIVRES AUX ENCHÈRES

*Ventes de MM. A. Vulliet; H. Walferdin; Élie Angély, à la Haye; du comte de S***, à Bruxelles, etc.*

Le catalogue de M. A. Vulliet, dont nous avons fait mention dans notre dernière livraison, groupait, dans une série de plus de mille numéros, des ouvrages de même famille, et constituait un ensemble assez rare de livres à figures et à vignettes du XVIIIe siècle. On pouvait donc s'attendre que les vacations qui eurent lieu du 30 mars au 4 avril seraient très suivies; bien des amateurs de Restif de La Bretonne, de pamphlets célèbres ou de plaquettes introuvables étaient à l'affût. Les grands collectionneurs de Padeloup, de Derôme ou de Trautz-Bauzonnet pouvaient y faire buisson creux; les exemplaires les plus rares, modestement vêtus, mais non rognés, étaient en majorité. Les enchères cependant n'ont pas été très chaudes. Nous donnerons quelques chiffres :

Une *Collection de 120 estampes*, gravées d'après les tableaux et dessins qui composaient le cabinet de M. Poullain, et exécutées sous la direction du Sr Basan, graveur, Paris, 1781, in-4°, a été adjugée 355 fr. — *Le Mariage de Figaro*, avec les figures de Saint-Quentin, 1785, in-8°, vendu 149 fr. — *Le Bijou de société ou l'Amusement des Grâces, Paphos, l'An des Plaisirs*, 2 vol. in-16, vendus 105 fr. — *Les Après-Soupers de la Société, à Sybaris et à Paris*, 1783, 16 livraisons brochées, vendues 335 fr. — *Le Cabinet de Lampsaque, Paphos*, 1784, 2 vol. in-12, vendus 110 fr. — *Le Canevas de la Paris ou Mémoires pour servir à l'histoire du Roulle, à la Porte de Chaillot* (1750), vendu au prix minime de 34 fr. — *Théâtre de Pierre Corneille*, avec figures de Gravelot, *s. l.*, 1764, 12 vol. (exemplaire de Yemeniz), vendu 180 fr. — *Le Compère Mathieu*, par Du Laurens, 1796, 3 vol. in-8°, vendus 165 fr. — *Les Liaisons dangereuses*, 1796, 2 vol. in-8°, vendus 129 fr. — *Les Cent Nouvelles*



Homme, il ne faut son pied imprimé sur mon sable.
Et ce pied, c'est le dogme. Un Dieu point saisissable,

Sans le voir flamboyer soudain dans ses [illegible],
un Dieu qui ne connaît ni Rome ni Versailles,
et qui ne comprendrait pas grand chose aux sermons,
un Dieu comme cela ne vaut rien. Dogme ou fable,
il nous le faut visible, il nous le faut mangeable.
Et très ancien. L'ancien fait choir l'homme à genoux.
un antique gibet, transfiguré par nous,
charme l'homme [illegible]
la croix de Saint-André commande à l'Angleterre;

ilé du feuillet 3 du manuscrit de Victor Hugo : *Religions et Religion*.

nouvelles, avec figures de Romain de Hooge, Paris, 1701, bel exemplaire relié par Bauzonnet, vendu 148 fr. — *L'Heptaméron*, avec figures de Freudenberg; 2 livraisons in-8° en 1 volume, vendu 43 fr. Cet ouvrage, qui ne se composait que de deux livraisons publiées en 1778, renfermait un prospectus de cette publication qui n'est pas mentionné dans l'édition nouvelle de M. A. de Montaiglon. Beaucoup d'excellents ouvrages ont été acquis à cette vente pour des prix dérisoires; la librairie ancienne a fait là des emplettes miraculeuses.

Le catalogue de la bibliothèque de feu Walferdin, mise en adjudication le lundi 5 avril et jours suivants, par M. Pairault, ne nous offre rien de saillant. Nous mentionnerons en échange dans la vente des estampes de ce grand collectionneur la suite de quarante-huit compositions différentes, dessins originaux de Fragonard pour servir à l'illustration des *Contes* de La Fontaine, qui a été acquise, au prix de 10,500 francs, par l'expert, M. Haro. Un dessin de Boucher, représentant *Molière dans le rôle de M. de Pourceaugnac*, a été adjugé 460 fr.

A la dernière séance de cette vente, 136 compositions à la pierre noire et lavées au bistre, composant le lot 228 du catalogue (illustration de *Roland furieux*), ont été vendues 4,000 fr.; le lot suivant (7 dessins à la pierre noire pour l'illustration de *Don Quichotte*), 1,025 fr.

Quelques gravures se sont fort bien vendues, notamment celles des *Contes* de La Fontaine. Ce lot comprenait 23 pièces à l'état d'eaux-fortes pures; il a atteint 6,850 fr.; 22 autres pièces pour les mêmes *Contes* ont été adjugées à 1,205 fr.

Le 5 avril dernier a eu lieu à la Haye une vente remarquable de livres, estampes, tableaux, autographes, monnaies et médailles, sous la direction du libraire-bibliophile Martinus Nijhoff.

Cette bibliothèque, formée au XVIII[e] siècle par M. Élie Angély, riche négociant à Amsterdam, descendant de réfugiés français, mort en 1797, contenait les plus beaux spécimens de la typographie française de ce siècle justement renommé pour les beaux livres qu'il vit produire.

Ce qui surtout rendait cette collection précieuse, c'est que la plupart des livres avaient été acquis à l'époque de la publication et n'étaient plus sortis de leurs rayons.

La présence dans cette bibliothèque de la correspondance étendue de Jean-Jacques Rousseau avec le célèbre libraire-éditeur Marc-Michel Rey s'explique par le fait que M. Élie Angély était l'un des exécuteurs testamentaires de l'éditeur ami de Rousseau.

Ces lettres, au nombre de 158, ont été achetées au prix de 1,675 florins pour le compte du prince d'Orange.

Ajoutons ici que cette correspondance de Rousseau a été publiée par feu M. J. Boscha, sous le titre : *Lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc-Michel Rey*. Amsterdam et Paris, in-8°, 1858.

Parmi les ouvrages qui ont atteint des prix élevés, citons *la Sainte Bible*, par de Sacy, édition Defer de Maisonneuve, 1789-1804, 12 vol. gr. in-4° non rognés, cartonnés, avec 300 gravures d'après Marillier, 126 florins.

J.-J. Rousseau, Œuvres complètes, Londres (Bruxelles), 1774-83, 12 vol. gr. in-4°, dos maroquin vert, avec portrait par de Saint-Aubin et 37 gravures d'après Moreau et Le Barbier, presque toutes avant la lettre, 145 florins.

Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde, dessins de B. Picart, 11 vol. grand in-folio, veau écaille, exemp. sur gr. papier, 1723-43, 112 florins.

Suite de gravures pour l'ouvrage ci-dessus, 1739, 2 vol. gr. in-folio, dos maroquin brun. Cette suite comprend 267 gravures de Picart. On y avait ajouté

14 dessins originaux signés B. Picart, 3 dessins au trait pour la gravure et 2 gravures en état d'eau-forte inachevée. Vendu 110 florins.

Métamorphoses d'Ovide, Paris, Prault, 1767-71, 4 tomes reliés en 2 vol. in-4°, dos mar. bleu, plats veau écaille, doré sur tranche, gravures de Eisen, Boucher, Gravelot, 300 florins.

La Grande Galerie de Versailles, Paris, 1752, Imprimerie royale. 52 pièces gravées et 2 portraits.

Le tout renfermé dans un portefeuille en guise de reliure. Le dos orné, les plats en maroquin vert et rouge à compartiments ; au centre, les armes de France avec la légende : *Imprimerie royale.* Le volume entouré d'un cadre en mosaïque, orné des chiffres royaux entrelacés et couronnés, et de fleurs de lis; doublé de parchemin vert. Le dos monté en cuivre poli, ainsi que les plats, qui sont entourés de cuivre. Largeur, 1 mètre; haut., 1^{m},20.

Provenant probablement de la bibliothèque du roi Louis XV; acheté 2,000 florins.

Les 15, 16 et 17 avril dernier, le libraire Fr.-J. Olivier, de Bruxelles, a procédé dans cette ville à la vente d'une bibliothèque peu considérable (345 numéros), mais composée en presque totalité de livres d'élite. Le comte de S..., membre de la Société des Bibliophiles de Belgique, était un raffiné, très difficile sur le choix de ses livres, si nous en jugeons d'après son catalogue. Les prix d'adjudication attestent avec quelle ardeur la lutte a été soutenue. Il n'est pas douteux d'ailleurs que la plupart de ces joyaux ne soient entrés dans des cabinets parisiens : une Exposition particulière qui a duré dix jours avait été faite chez MM. Morgand et Fatout qui ont dû recueillir les commissions de bien des amateurs français. Les reliures de Trautz-Bauzonnet étaient en majorité; on y voyait aussi de très beaux spécimens des œuvres de Padeloup et de Derôme. Nous indiquerons quelques-uns des ouvrages qui ont dépassé le prix de 1,000 fr., en y ajoutant parfois de très succinctes indications bibliographiques que nous devons à l'obligeance de M. Gustave Brunet, de Bordeaux

N° 5. *Chr. Marcelli Exercitationes in septem primis psalmis. Romæ*, 1523, petit in-4°, reliure originale en velours rouge, avec agrafes en vermeil. Exemplaires sur vélin (ni Van Praët ni Brunet ne citent d'exemplaires sur vélin). 1,500 fr.

N° 15. *Heures imprimées par Antoine Verard*, à Paris, s. d., in-4°, avec almanach de 1488 à 1508, exemplaire sur vélin, 11,150 fr.

N° 17. *Horæ beat. Virginis*, en grec, in-16, imprimé par Alde Manuce, à Venise, en 1497, 2,000 fr.

Le prix d'adjudication le plus élevé que cite *le Manuel du Libraire* est 900 fr. ; un exemplaire de ce très rare volume est chez Mgr le duc d'Aumale; un autre a été offert au prix de 1,200 thalers (4,560 fr.), sur un catalogue du libraire Calvary, de Berlin.

N° 95. *Tewrdannckh*, poëme en allemand, chevaleresque et allégorique, composé à l'occasion du mariage de l'empereur Maximilien avec la princesse Marie de Bourgogne, exempl. sur vélin, 12,100 fr.

Volume imprimé à Nuremberg, sans date, et que recommandent 118 belles gravures sur bois et des caractères extraordinaires formés de traits hardis entrelacés les uns avec les autres. On connaît une quarantaine d'exemplaires sur vélin, tirage bien supérieur à celui qui se pratique habituellement. Il y en a un chez Mgr le duc d'Aumale (payé 4,000 fr. vente Solar) ; nous en avons trouvé un autre inscrit au prix de 84 livres sterling sur un catalogue de Payne et Foss, de Londres; d'autres se sont payés 6,000 fr., vente J.-Ch. Brunet, et 5,800 fr , vente A.-F. Didot.

Nº 111. *Le Pastissier françois*, Amsterdam, L. et D. Elzevier, 1655, petit in-12, 4,100 fr.

En 1875, cet exemplaire fut payé à Paris 3,200 fr.; il a été depuis relié par Bauzonnet; on connaît l'extrême rareté des beaux exemplaires de ce petit volume. Le prix de 4,000 fr. n'est pas le plus élevé qu'il ait atteint. Il fut adjugé à 4,550 à la vente Lebeuf de Montgermon.

Nº 142. *Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine.* Paris, 1668, in-4º, édition originale, 3,050 fr.

Nº 143. *Fables* avec les figures de J.-B. Oudry, Paris, 1755-59, 4 vol. in-folio, exemplaire en très grand papier de Hollande, 2,950 fr.

Nº 186. *Psiché, tragédie-ballet, par Molière.* Paris, 1671, in-12, 3,800 fr. Prix exorbitant, amené par la concurrence de deux bibliophiles qui avaient besoin de ce volume pour compléter leur réunion des éditions originales des pièces de Molière. Un assez grand nombre de ces éditions devenues si rares en bons exemplaires, et recherchées surtout aujourd'hui avec passion, figuraient à la vente dont nous parlons; on a payé *le Médecin malgré lui* 2,465 fr.; *le Tartuffe,* 2,510 fr.; *les Femmes savantes,* 2,000 fr., ainsi que *les Fourberies de Scapin; Amphitryon,* 1,510 fr.; l'*Avare*, 1,210 fr.; quelques autres, de 1,000 à 1,200 fr.

Nº 226. *L'Hystoire du Sainct greaal*, Paris, 1523, in-folio. Très rare et l'un des plus curieux romans appartenant au cycle de la Table ronde. 4,000 fr.

Nº 233. *Zayde, par de Segrais* (Mme de La Fayette), Paris, 1670, 2 vol. petit in-8º, 1,325 fr.

Nº 234. *La Princesse de Clèves*, Paris, 1678, 4 tom. en 2 vol. in-12, 1,475 fr.

Quel que soit le mérite de ces jolis romans et quelque vif que soit l'attrait des éditions originales, il faut convenir que ces petits volumes ont été payés cher.

Il nous reste encore à signaler le catalogue de livres précieux, ornés de reliures anciennes avec armoiries, de livres à figures du XVIIIe siècle reliés en maroquin par Derôme, et dont M. A. Labitte, sans indiquer le nom du propriétaire, a fait la vente dans le courant d'avril. Nous remarquons parmi les ouvrages qui se sont élevés au-dessus de 1,000 francs :

Pontus de Tyard, Paris, Estienne, 1578, splendide exemplaire de dédicace aux armes de Henri III. Ce livre était précédé d'une pièce de vers sur l'éternité, d'une paraphrase en 192 vers et d'un *sonnet contre les huguenots* de la main même de Pontus de Tyard. Ce volume unique a été adjugé 4,000 fr.

Daphnis et Chloé, 17 pièces de Le Barbier avant la lettre, 1,605 fr.

Anacréon, Sapho, Bion et Moschus, Paris, 1773, in-8º, tiré in-4º, vignettes d'Eisen, grand papier, 2,500 fr.

Dante. Comento di Christophoro Landino Fiorentino sopra la Comedia di Dante Alighieri, 1747, in-folio. Superbe édition avec 66 planches sur bois de la grandeur des pages, 1,400 fr.

Orlando furioso, Birmingham, Baskerville, 1773, 4 vol. in-8º, reliure de Derôme, 4,000 fr.

La Secchia rapita di A. Tassoni, Paris, Prault, 1766, 2 vol. in-8º, avec figures de Gravelot et vignettes de Marillier en double tirage, dont l'un à part en rouge, 6,000 fr.

Molière. Œuvres, Elzevier, 1675 (7 vol. in-12 avec les *Œuvres posthumes* de 1684 et *le Festin de Pierre*, Elzevier de 1685, 2,450 fr.

Metastasio, *Opere*, Paris, 1780-82, 12 vol. in-4º, figures de Cipriani, Cochin, Delvau, Moreau; reliure de Derôme dite *aux oiseaux*, 13,100 fr.

Aventures (les) de Télémaque, Paris, 1785, 2 vol. in-4º, figures de Monnet avant la lettre, reliure de Derôme, 15,000 fr.

Olivier, poème, par Cazotte, 1798, 2 vol. in-12, 1,705 fr.

Histoire des plus illustres favoris, par Pierre Du Puy, 1677, 3 vol. in-12 aux armes de Mme de Chamillart, 1,950 fr.

Au total, cette belle vente a produit près de cent cinquante mille francs.

Il nous serait impossible d'inventorier la vente des livres orientaux de M. A. Pihan, et le catalogue des livres de M. Poujoulat, mort récemment; la première ne contenait que des livres médiocres; quant à la bibliothèque du savant collaborateur de Michaud, elle ne nous a causé qu'une pénible désillusion.

O. U.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Nous saluons avec empressement l'apparition d'une nouvelle revue mensuelle, éclose récemment sur la terre classique des bibliophiles, sous les auspices d'une société de professeurs et d'amateurs italiens. *Il Bibliofilo*, dont la direction a été confiée à un bibliographe estimé, M. Carlo Lozzi, s'occupera de questions relatives aux livres anciens, manuscrits ou imprimés, à leur illustration et à tous les arts qui s'y rattachent. Les deux premiers numéros (janvier et février) que nous avons sous les yeux font bien augurer de l'intérêt que cette revue offrira aux bibliophiles et aux iconophiles. Nous y apprenons la découverte faite par M. L. Arrigoni, de Milan, d'un livre de dentelles, imprimé à Plaisance en 1592, in-8° oblong, et inconnu jusqu'ici de tous les bibliographes. En voici le titre : *Nova scielta de'* ‖ *più belli lavori et* ‖ *ricami, ch'oggidi s'usano* ‖ *dove si veggono varie sorti di merli, grandi, et piccoli,* ‖ *mostre di punte tagliate, et punti in aria,* ‖ *et rosette diverse.* ‖ In Piacenza, appresso Giovanni Bazachi, 1594. L'épître dédicatoire porte cette suscription : *Della stampa il di primo ottobre 1592.* — L'article suivant est consacré à l'annonce de plusieurs découvertes bibliographiques faites à la bibliothèque communale de Fermo, dans la Marche d'Ancône, par le marquis F. Raffaelli, bibliothécaire. La plus précieuse est celle d'un exemplaire d'une édition rarissime de la traduction latine de Léandre de Cosco, de la première lettre de Christophe Colomb annonçant le résultat de sa glorieuse expédition, et adressée à Gabriel et non (Raphaël) Sanchez, édition sans lieu ni date, mais qu'on a reconnu avoir été imprimée à Rome, avec les caractères d'Étienne Planck, en 1493. Elle se compose de quatre feuillets in-4°, à 33 lignes par page pleine, ce qui la distingue d'une autre édition due au même imprimeur et à peu d'intervalle, laquelle compte 34 lignes par page. Il a été fait dans cette année 1493 au moins six éditions de cette lettre, et les bibliographes ne sont pas d'accord sur la question de savoir à laquelle d'entre elles appartient chronologiquement la première place. M. R.-H. Major, directeur du département des cartes géographiques du Musée britannique, paraît avoir établi, dès 1870 (*Select Letters of Chr. Columbus.* London; 2e édition), que ce droit de priorité appartient précisément à l'édition de Planck de 33 lignes, dont on ne connaît actuellement que sept exemplaires, y compris celui de Fermo. Dans le *Supplément au Manuel du libraire* de Brunet, il n'a pas été dit un mot de cette intéressante controverse bibliographique, à laquelle, après Brunet et Lenox,

ont pris part MM. Varnhagen, Major, Narducci, Harrisse, etc., et la chose en valait la peine. — On remarque encore dans le même numéro une curieuse notice sur les graveurs contemporains en Italie, par T. Aloysio-Juvara.

Dans le second numéro, on trouve, entre autres, une critique rétrospective de l'opuscule de Delbecq publié à Liége en 1878 sur une prétendue gravure de 1389, représentant *les Rois Mages*, et un bon article de M. C. Lozzi, sur deux livres de dentelles et de lingerie, dont celui de Domenico da Sera, imprimé à Venise en 1546, n'avait pas encore été signalé, article suivi de deux lettres importantes du marquis G. d'Adda, dont l'autorité est grande en cette matière. Nous rappellerons en passant que le même Dom. da Sera, qui a vécu depuis à la cour de Catherine de Médicis, a donné à Paris, chez Marnef, en 1584, et cette fois-ci en français (*le Livre de la lingerie*), une nouvelle édition de son livre, augmentée de *plusieurs excellents et divers patrons... de l'invention de* M. Jean Cousin, *peintre à Paris*, édition dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal.

Il Bibliofilo paraît à Florence, à l'imprimerie des successeurs de Le Monnier, par livraisons de 16 pages. Le prix de l'abonnement est de 8 fr. par an pour tous les pays de l'Union postale.

Format des livres. — Les libraires américains ont récemment adopté une nouvelle manière de désigner les formats des livres. Ils remplacent par des lettres les chiffres en usage dans le reste du monde. Cette réforme nous semble peu nécessaire; il suffisait, en effet, de déterminer en centimètres la dimension acceptée pour les in-folio, in-quarto, in-octavo, etc. On eût évité l'introduction d'un usage qui ne peut qu'augmenter la confusion tant qu'il ne sera pas universellement admis.

Voici le tableau des nouvelles désignations :

F.	In-folio,	au-dessous de	30	centimètres.
Q.	In-quarto,	au-dessus de	30	—
O.	In-octavo,	—	25	—
D.	In-12,	—	20	—
S.	In-16,	—	17 1/2	—
T.	In-24,	—	15	—
Tt.	In-32,	—	12 1/2	—
Fé.	In-48,	—	10	—

Pour les livres anciens, la règle est plus simple, et il ne peut y avoir de confusion, malgré la différence, souvent très grande, entre les ouvrages du même format.

Les livres anciens sont, à peu près sans exception, imprimés sur papier de forme vergé. Chaque feuille de papier, quelle que soit sa dimension, lorsqu'elle est pliée en deux, donne le format in-folio, avec les lignes de vergeure horizontales, et les pontuseaux verticaux; pliée en quatre, elle donne le format in-4°, avec les lignes de vergeure verticales et les pontuseaux horizontaux. Les formats in-8°, in-16, in-32, in-64 reproduisent les mêmes dispositions que le format in-folio; seulement les cahiers ont 8, 16 et 32 feuillets. Les dispositions de l'in-4° se trouvent de même reproduites dans les in-12, in-18, et ainsi de suite. Les signatures, lorsqu'il y en a, indiquent également la nature du format.

Le papier n'étant plus fait à la main, sur une forme qui ne pouvait dépasser une certaine dimension, il devient, en effet, nécessaire de fixer d'une autre manière la grandeur des divers formats. Mais en convenant, une fois pour

toutes, que tous les livres au-dessus de 30 centimètres seraient regardés comme des in-folio, ceux de 25 centimètres à 30 centimètres comme des in-quarto, et ainsi de suite, on n'avait pas besoin de remplacer par des capitales, que l'on pourrait prendre pour des abréviations inexplicables, les désignations si familières d'in-folio, in-4°, in-8°, etc., qui, nous l'espérons, seront conservées en Europe, malgré l'innovation américaine.

— Le mardi 6 avril dernier, à son dîner mensuel chez Durand, la *Société des amis des livres*, sous la présidence de M. Paillet, a mis en adjudication les dessins originaux de MM. Millius et Paul Avril, destinés à l'illustration de la magnifique édition de *Fortunio* que vient de publier cette société. M. Delbergue-Cormont, l'ex-commissaire-priseur, qui est l'un de nos plus passionnés bibliophiles, a conduit les enchères avec sa maestria d'autrefois.

Les compositions de l'aquafortiste Millius ont été vendues, par dessins séparés, 1,215 fr.; celles de M. Paul Avril ont atteint la somme de 1,205 fr.

— Une importante découverte vient d'être faite par M. Marsh, au Cabinet des archives, à Londres; c'est une pièce écrite de la main de Charles Ier, datée de 1631 et qui se trouve être identique avec la seconde pièce de l'*Eikon Basilikê*. Cet autographe est de la plus haute importance pour déterminer le véritable auteur de ce livre célèbre, surtout quand on rapproche la date du manuscrit de celle de la publication du livre. Un article de M. Marsh sur cette découverte, dit l'*Athenæum*, paraîtra dans le numéro de l'*Antiquary* du mois de mai prochain.

— On vient de découvrir à Fribourg, dans le grand-duché de Bade, un intéressant manuscrit du moyen âge. C'est un Psautier qui présente tous les caractères de la dernière période mérovingienne et de la première période carlovingienne, et qui paraît dater de la seconde moitié du VIIIe siècle. On suppose qu'il était la propriété de quelque monastère situé sur la rive gauche du Rhin.

— Un libraire à Leipzig, collectionneur de portraits de ses confrères de tous les temps et de tous les pays, est arrivé à en réunir environ cinq cents, tant gravés que lithographiés, car il n'admet pas les photographies. Désirant compléter, autant que faire se pourra, cette collection qui ne manque pas d'un certain intérêt, il s'adresse à ses confrères de France et serait heureux qu'ils voulussent bien répondre à son appel. Prière d'adresser les communications à M. Gustave Hœfler, à Leipzig, 32, Thalstrasse.

— S'il faut en croire le *Saboath*, journal des intérêts hébraïques, qui s'imprime à Constantinople, on aurait découvert récemment, dans des circonstances particulièrement curieuses, un manuscrit de l'apôtre Pierre.

Dans une sorte de caverne, où paraissait vivre dans l'indigence un vieillard nommé Core, mort l'an dernier, à Jérusalem, à l'âge de cent neuf ans, on découvrit, outre une grande quantité de pièces de monnaie, représentant 200,000 fr. environ, et un vieux châle de cachemire contenant divers papiers qui attestaient l'origine du pauvre Core, et par lesquels il a été constaté qu'il appartenait à une famille fort riche, établie à Stockholm, — on découvrit, disons-nous, un volumineux manuscrit sur papyrus, enveloppé dans un morceau de soie verte si bien mangé par le temps qu'il tomba en loques au premier attouchement.

Le papyrus porte écrit en beaux caractères hébreux — et en hébreu antique — les mots suivants :

« Pierre, pêcheur, sectateur (ou disciple) de Jésus, fils de Dieu, et continua-

teur de son œuvre, parle aux peuples de la terre qui écoutent la parole du Seigneur, selon l'amour et au nom du Dieu très saint. »

Le manuscrit est signé d'une manière élégante et bizarre :

« Moi, Pierre, pêcheur, au nom de Jésus, j'ai fini d'écrire la parole de l'amour, en l'an 50 de mon âge, à la troisième pâque après la mort de mon Seigneur et de mon Maître, Jésus-Christ, fils de Marie, et dans la maison de Belieri, scribe, près du temple du Seigneur. »

Les savants de Jérusalem ont conclu qu'il était impossible à un auteur moderne d'écrire l'ancien hébreu avec une telle aisance d'allures, avec autant de connaissance de la portée de certains mots, enfin avec cette forme archaïque offrant tous les caractères de l'hébreu des meilleurs âges.

Est-ce vraiment un manuscrit de l'apôtre Pierre ? La Société biblique de Londres, consultée sur cette question, a aussitôt envoyé une commission sur les lieux. Cette commission, après de longues recherches, s'est prononcée pour l'authenticité du manuscrit, qu'elle considère comme étant bien l'œuvre de l'apôtre.

La Société biblique tenait pour certain que saint Pierre savait écrire; mais, tandis que l'Évangile de saint Marc paraît le dire, un certain passage un peu obscur des Actes des apôtres donnait à soupçonner le contraire. Cela a excité le zèle de la Société biblique à étudier le manuscrit en question.

Entre la commission qui siège à Jérusalem et là Société biblique de Londres, il y a un vif échange de correspondances, de lettres et de télégrammes.

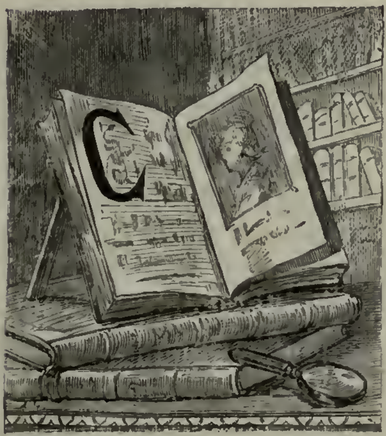
La Société biblique a offert à la famille K..., de Stockholm, qui recueille les biens du vieux Core, le prix de 20,000 l., soit 500,000 fr., pour l'acquisition du manuscrit; mais la famille K... ne veut pas le vendre. Toutefois elle est disposée à concéder à la Société le droit de reproduction et de traduction.

Les frères Abdullah, de Constantinople, offrent d'en faire une édition photographique.

— Un des collaborateurs de *l'Intermédiaire* lui fait connaître qu'il possède un volume intitulé : *Événements de Paris des 26, 27, 28 et 29 juillet 1830, par plusieurs témoins oculaires* (Paris, Audot, 1830, in-18 de 215 p.), dont le premier tiers est imprimé sur papier bleu, le deuxième sur papier blanc et le troisième sur papier rouge. Le correspondant de *l'Intermédiaire* demande s'il existe d'autres livres tricolores.



MES LIVRES



Ceux qui n'aiment pas (j'entends à la folie) un tableau, une statue, quelque débris de faïence ou de cristal ; ceux qui jamais ne se sont pris d'une belle passion pour un marbre mutilé, une fresque effacée à demi, un manuscrit aux trois quarts rongé, ceux-là ne me comprendront point. Ils ne s'imagineront jamais tout ce qu'il peut y avoir de joie profonde pour un pauvre homme dans une centaine de bouquins ramassés çà et là et mis côte à côte sur les rayons d'une bibliothèque. Mes pauvres livres, ces gens-là vous dédaigneraient, ou, tout au plus, vous feuilletant d'une main distraite, perdraient une heure à peine à vous regarder, pour tuer le temps. Moi, je passe ma vie avec vous.

J'en suis déjà, sans être vieux, à cet âge où l'on a plus d'amis sous terre que dessus. Quand je cherche autour de moi ceux qui furent jadis mes compagnons de la première heure, quand je fais l'appel de ce bataillon sacré que nous avions formé en entrant dans la vie, nous tenant par la main, j'ai beau hausser la voix, on ne répond guère. Des voix isolées disent seules : « — Je suis encore là ! » Et, d'année en année, les vieilles amitiés sont moins nombreuses, le vide est plus grand, et, pour

retrouver les souvenirs envolés, je m'enferme chez moi et je rouvre mes livres. Mes livres ! ce sont aussi des amis d'autrefois, mais des amis qui m'ont laissé vieillir et qui sont demeurés jeunes. Les chers égoïstes ne s'inquiètent guère que mes cheveux aient grisonné aux tempes. Je les retrouve aussi charmants, aussi joyeux, aussi alertes, aussi printaniers qu'autrefois, et, — quant à ceux qui me semblaient moroses et tristes, avec leurs paroles de mauvais augure, leur misanthropie apparente, l'amertume avec laquelle ils jugeaient la vie, je sais à présent qu'ils avaient raison de m'avertir et que j'étais bien fou de dédaigner leurs conseils.

Ils sont là, mes bienheureux volumes, rangés par ordre ; à chacun sa place : ici les philosophes et les poètes ; les uns droits et solides au poste, comme une rangée de soldats; les autres légèrement penchés, comme des gens qui se parleraient à l'oreille. Il en est de reliés et de brochés, de jaunes et de verts, de rouges et de bleus ; toutes les nuances fraternisent. L'Histoire de la Révolution et de l'Empire flamboie avec les couleurs tricolores de la cocarde et du drapeau. Un coin de curiosités d'un ordre singulier, — la collection des œuvres des meurtriers Lacenaire, Peytel, Mme Lafarge, le *Traité d'homœopathie* de La Pommerais, etc., — a pour reliure un uniforme noir, funèbre.

Mais on ne regarde pas au costume, et c'est là vraiment que l'habit ne fait pas le moine. C'est, comme chez Mme Tussaud, le *Musée des horreurs* de ma bibliothèque. J'ai des volumes rares, et je les aime, moins cependant que tel pauvre petit livre épais comme le doigt, ami du bon vieux temps ! J'aime les livres, mais non pas seulement en bibliophile, pour l'édition rare ou la reliure superbe; j'aime les livres pour les livres eux-mêmes, pour ce qu'ils contiennent de riant ou de mélancolique, pour ce qu'ils m'ont pris de ma vie et ce qu'ils m'ont donné. Apportez-moi un *Molière en six volumes elzévirs de 1675* ou *l'édition de Bourdeaux des Essais de Montaigne,* vous me verrez assurément éclater d'une belle joie. Je suis comme vous, et j'aime à lire un auteur dans une édition de son temps, comme si l'on retrouvait l'odeur du milieu ambiant dans le parfum du papier, comme si l'auteur avait laissé, sur ces feuillets jaunis, la trace de ses doigts. Mais ce ne sont pourtant pas ces livres-là, — livres grands seigneurs, — que je préfère... Les bibliophiles de profession ou de conviction me lapideraient pour cette hérésie. Les braves gens ne veulent d'un *Racine* que s'il est édité par Claude Barbin, et *Gil Blas,* pour leur plaire, doit être illustré par Smirke ! Je comprends bien leurs admirations, et je n'aurais pas la sottise de préférer une copie de Raphaël à un Raphaël authentique. Mais je ne répondrais point de n'aimer pas mieux encore que Raphaël lui-même tel méchant tableautin, signé d'un barbouilleur, toile sans valeur, mais qui évoquerait à mes yeux un visage évanoui que j'aurais aimé, un coin de terre oublié où j'aurais vécu heureux.

Ah! les bibliophiles ne transigent pas! Ces honnêtes gens, animés de la plus noble passion du monde, deviennent quelquefois terribles, lorsque leur goût intelligent des belles choses se transforme en passion violente. On m'a conté, — et ce n'est pas un conte, — l'histoire de ce libraire qui mettait en montre, chaque matin, une introuvable édition de *la Bible,* et qui la serrait précieusement, le soir, tout heureux de ne l'avoir point vendue. Un jour passe devant sa porte un amateur qui avise *la Bible* en question, entre aussitôt et marchande le précieux ouvrage. Le libraire pâlit. On allait lui enlever son trésor! Quelle idée ! Et, pensant désarmer l'acheteur, il demande une somme formidable. L'autre,— qui sait?— était peut-être millionnaire. « Soit! dit-il, j'accepte. » — Et déjà il étendait la main vers le livre. Que pensez-vous que fit le libraire ? On a déclaré plus tard, durant le procès, qu'il était fou; il était tout simplement bibliophile. Le libraire prit un couteau, et, comme l'acheteur persistait à acheter, il le lui planta dans la poitrine, simplement pour l'amour d'une édition rare.

Ne craignez rien. La passion des belles choses ne mène pas toujours aussi loin. Savez-vous comment se maria M. de M*** qui avait juré de mourir garçon? Il avait reçu une lettre d'invitation d'une jeune et jolie veuve dont je pourrais vous dire le nom. Au jour fixé, M. de M*** s'y rendit et, dans le salon de la dame, il aperçut un merveilleux Titien, un portrait de femme, un des plus magnifiques chefs-d'œuvre du maître. M. de M*** avait sous les yeux la veuve qui lui souriait et le portrait qui le contemplait, immobile. Il les regarda longtemps, et, quand il s'éveilla le lendemain, il avait oublié la femme pour ne se souvenir que de la peinture. Oh! ce Titien! Ah! ce tableau! Il eût donné sa vie pour lui, et de fait il la donna. La veuve de Mausole n'eût vendu son Titien pour rien au monde. Que fit donc M. de M*** ? Pour posséder le Titien, il épousa celle qui le possédait. S'il fut heureux? j'aime à le croire. Quand ils sont authentiques, les Titiens ne trompent jamais.

Pas plus que les livres, du reste! J'allais les oublier, ces amis de toujours, qui m'ont bien des fois consolé des amis d'un instant! Parmi ceux que j'ai là, sans cesse à portée de ma main, il en est qui arborent à la première page — comme un diamant sur le front — de cordiales dédicaces et des offres d'éternel dévouement, billets d'amitié qu'on a trop souvent laissé protester à l'échéance. Ceux qui les ont écrites, ces dédicaces, les ont oubliées. Eux, les pauvres livres, les conservent pieusement ou malignement, comme une consolation ou une ironie! Tout un temps parfois revit dans les quelques mots de ces dédicaces. J'ai un livre qui porte cette simple ligne : *Anacharsis à Sophie;* et soudain je revois cet Anacharsis Clootz, ce rêveur, le gentilhomme prussien devenu citoyen du monde, faisant sa cour à Sophie Arnould qui se moque de ses enthousiasmes et lui rend, en souriant, ses révérences. Sur un autre de mes

volumes, « les Discours de Cicéron », *M. Tullii Ciceronis Orationes, quæ in Universitate parisiensi vulgo explicantur* (Parisiis, apud J. Barbou, via Mathurinensium, M DCC LXIX), Camille Desmoulins a jeté, de son écriture de chat, maintes annotations curieuses, admirables, en latin, en français, et cet étincelant écrivain, qui n'était qu'un orateur bègue, a appris là l'art d'être avocat qu'il oublia bien vite ! Voici une édition de *la Morale en actions et en exemples,* imprimée à Lyon, en 1804. Elle porte sur sa couverture ces mots : *Ce livre appartient à Rillou-Honoré Balzac* et à presque toutes les pages cette signature : *Balzac, Balzac, Balzac, Balzac.* En 1810, Balzac, dont ce nom de *Rillou* était sans doute un surnom de collège, avait donné ce volume à son ami Aubert plus tard *cotonnadier* à Vendôme. *La Morale en actions,* ayant appartenu au bon Tourangeau des *Contes drolâtiques!* Voilà de mes livres préférés.

Parmi ces livres, les plus chéris, les plus choyés, ce sont les plus vieux, les plus maculés, les pauvres livres tout froissés, écornés aux angles, déchirés à demi. J'en ai de plus beaux. Tels et tels, rencontrés sur les quais ou emportés d'assaut à prix d'argent, sous le feu des enchères, étalent des reliures triomphantes et d'élégantes nervures ; mais leur maroquin rouge ou grenat ne vaut pas, à mes yeux, cette couverture de carton que j'ai tant de fois tournée et retournée. Ces beaux livres, après tout, ils ont eu déjà d'autres maîtres que moi. Ils ne sont pas, à dire le vrai, des enfants de la maison, mais plutôt des hôtes renommés à qui j'ai donné l'hospitalité avec joie, des enfants perdus, — encore habillés de neuf, — et que j'ai recueillis. A qui ont-ils appartenu ? Quels yeux les ont admirés ? Quelles mains les ont pressés ? Quelles émotions ou quelles joies ont-ils fait naître ? Quelles douleurs ont-ils consolées ? J'ai beau les interroger, je ne sais pas toute leur histoire. Les ingrats ! ils ont des secrets pour moi !

Mais ces pauvres vieux bouquins, que vous jetteriez au panier, ô dédaigneux, et qu'on vendrait au poids chez l'épicier voisin, ces misérables livres aussi vieux que moi, ce sont ceux que j'aime et que je feuillette avec le plus d'attendrissement. C'est qu'en eux gît toute ma vie, tout mon passé, et je n'ai qu'à les ouvrir pour évoquer les heures disparues. Celui-ci, c'est le vieil almanach, au dur papier jaune, tacheté de brins de paille, mal imprimé, presque illisible, et où pourtant l'on m'apprenait à lire... Ah ! *Messager boiteux*, *Almanachs liégeois, doubles* et *triples,* combien je vous dois de férules ! Cet autre, un volume dépareillé du *Baron de Fæneste* d'Agrippa d'Aubigné, je l'ai trouvé là-bas, en Périgord, à Ratevoul, dans la bibliothèque de mon grand-père paternel. Il fut une de mes premières lectures, et les gasconnades du baron m'amusaient autant que les coups d'épée d'un d'Artagnan. L'édition du *Fæneste* qu'a donnée Prosper Mérimée n'a point pour moi l'attrait de ce vieux bouquin qui ne vaut pas quatre sous. Et *le Magasin pittoresque* où, chez mon grand-père Gillet, je regardais les images !

O joies des longs dimanches de mon enfance! Ces *bois,* qui semblent aujourd'hui bien grossiers et sommaires, avaient plus de séductions pour moi qu'une promenade au Jardin des Plantes et une visite à mes amis les serpents, ces frileux!

Cet autre livre! cet autre a le secret de ma jeunesse. C'est une édition de *René,* un petit livre grand comme la main, qui ne me quittait pas et que je relisais sans cesse. Là-bas, contre les saules, étendu sur l'herbe, les pieds pendants au-dessus de la rivière qui coulait en chantant comme un refrain mélancolique, — ou le soir, dans ma chambre, bien avant dans la nuit, que de fois je l'ai relu, toujours ému et croyant naïvement que le rôle de l'homme est, dans la vie, de se désoler et de rêver... En cherchant bien, je trouverais là, j'en suis sûr, trace de mes larmes.

Et ceux-là? A mon âge encore, je ne les ouvre qu'avec de petits tremblements. Je leur ai confié, les priant de les conserver, les restes des amours défunts, chères épaves de mes naufrages! Parfois, en les rouvrant, entre deux feuillets, pressées, décolorées, séchées, près de tomber en poussière, je rencontre quelque rose jaunie, quelque petite fleur bleue qui dit aujourd'hui comme autrefois : *Ne m'oubliez pas.*

Ne m'oubliez pas!... Le livre seul a gardé trace de ce passé. Sans doute on m'eût bien étonné, si l'on m'eût dit qu'un jour viendrait où j'aurais besoin de songer beaucoup et de chercher pour me rappeler ce que je croyais éternel. Sentiments envolés, poussières de papillons emportées par le vent, noms oubliés, souvenirs éteints, c'est encore ce pauvre petit livre qui vous ranime et vous rappelle, lui qui vous conserve odorants encore, comme un billet prisonnier dans un sachet parfumé!

Et même, dans ces pauvres chers livres, il est une page préférée, la page émue, celle qu'on lisait autrefois avec fièvre. Elle est toujours là, jeune, ardente, passionnée. Et bien souvent j'aime à la relire! Mais alors je m'arrête, je réfléchis et j'écoute.

Que tout me semble vain et faux de ce qui m'a jadis enthousiasmé, de ce qui me laissait transformé, agrandi, meilleur! Comme, à présent, ces coups de clairon guerrier ou ces voix de harpes amoureuses sonnent faux à mes oreilles! Quoi! c'était là ce qui me mettait les larmes aux yeux et le sang au cœur? Cette page, aujourd'hui froide et décolorée, c'est la page éblouissante, la page enflammée de ma jeunesse! Je m'étais donc trompé? j'avais donc tort? — Mais non, j'avais raison, ou plutôt c'est la page, c'est le livre qui avait raison. — Ils n'ont pas changé, eux, ils n'ont pas vieilli. C'est le privilége de quelques rares œuvres humaines; la main qui les a tracées peut devenir immobile et froide, les yeux qui les ont parcourues peuvent se fermer, le temps a beau faire, elles gardent éternellement leur jeunesse immaculée et leur parfum...

Aussi, réfléchissant bientôt, me dis-je en hochant la tête : « Ne juge

pas les autres d'après toi, mon pauvre ami, et si ton rôle est fini, ne crois pas que la comédie soit jouée. Un personnage de moins, qu'importe? ». D'ailleurs, ne puis-je point repasser mon rôle dans ces livres qui, encore une fois, m'ont appris à le remplir ?

J'appelle mon petit Georges. Il arrive en trottinant. Lui aussi a ses livres : *La Fontaine,* qu'il ne comprend pas, mais qui l'amuse, avec ses bêtes qui parlent; *la Bibliothèque des merveilles,* où les ballons, cette bulle d'air qui est pour l'homme et pour l'enfant l'infini tangible, les poissons fantastiques, les poulpes et krakens, l'étonnent, l'attirent, le hantent comme un mystère. Avec l'enfant, dont les yeux bruns et profonds m'interrogent, je relis les fables éternelles, les contes qui nous survivront. Les voilà, les vrais livres, les livres immortels! Tout ambitieux écrivain qui voudrait se survivre n'aurait qu'à écrire des ouvrages pour les enfants. Les seuls lecteurs de bonne foi et les seuls grands critiques, ce sont les petits. Et nous lisons, et nous critiquons, mon Georges et moi. Le rôle de lecteur-papa, c'est le plus beau rôle!

Ah! que de choses, encore une fois, ces livres me rappellent! Et, tenez, un livre que j'ai relu ce matin m'a fait songer à mon vieil ami Jacques. J'avais un ami, — le pauvre homme, plus âgé que moi, est mort maintenant, — et mon ami Jacques adorait une femme, veuve comme la dame au Titien dont tout à l'heure je parlais. — Il l'adorait, mais tout bas, sans lui rien confier de son secret! — lorsqu'un jour il vint une idée à Jacques. Mme X... lui prêtait parfois quelques livres. *Le papier souffre tout*, disent les paysans, et plus d'un innocent traité philosophique a servi à cacher une lettre d'amour. Mon ami écrivit, mit le billet entre deux feuillets et rapporta le livre à Mme X... Puis il revint chez lui, très inquiet, attendant le lendemain. J'allai le voir justement ce jour-là. — « C'est ma vie que j'ai jouée, dit-il. » — Il était fou. Le lendemain il alla chez Mme X... Elle ne lui parla point du billet. Il y retourna. Elle demeura là-dessus tout aussi muette. Il crut même remarquer chez elle une nuance de mécontentement. Jacques avait ce défaut superbe qui s'appelle la fierté. Il s'éloigna, il quitta Paris, il alla je ne sais où, en Amérique, au Japon, au diable! et il y resta vingt ans, puis il revint plus que jamais lassé, écœuré de la vie. Un jour de ces vingt ans, Mme X... s'était remariée, et la pauvre femme n'avait pas été heureuse. A cinquante ans, elle se trouva de nouveau veuve, mais pauvre et très attristée. Le hasard — s'il y a un hasard — lui fit rencontrer mon vieil ami Jacques. Il la reconnut, et les voilà redevenus bons amis comme autrefois. Amitié de courte durée. Mme X... mourut. Mais, en mourant, elle légua à celui qui avait passé plus d'une nuit à son chevet, dans les dernières semaines de sa maladie, ce qu'elle possédait encore de précieux, sa bibliothèque. Jacques la rangea pieusement chez lui, cette bibliothèque, et je le vis un matin arriver chez moi, les yeux rouges. Il avait

soixante ans alors; mais, ce matin-là, il me parut plus vieux encore, tout cassé, le front très chauve.

Il tenait un livre à la main.

« Mon ami, me dit-il, ah ! mon ami, regardez à quoi tient le bonheur ! »

Il me tendait le livre qu'il avait rapporté, vingt ans auparavant, à Mme X... La lettre, — la pauvre lettre écrite jadis avec des battements de cœur, — elle était là, elle y était toujours. Mme X... ne l'avait pas décachetée ! Mme X... ne l'avait pas trouvée ! Elle ne l'avait pas vue !

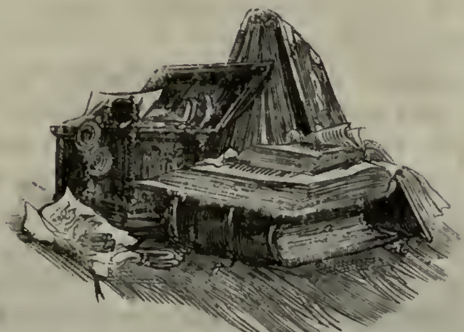
..... Et voilà ce que me disent tous ces livres, qui pour un autre seraient muets. Ils me parlent de ce qui n'est plus. C'est ce que j'aime. L'espérance des hommes qui n'ont plus trente ans est dans le passé, car ils vivent de souvenirs. Mais non, l'espérance des pères est dans ces petits êtres qui grandissent, — et le voilà, mon bibliophile de cinq ans, qui, de son long couché sur le tapis, feuillette et lit couramment *Monsieur le Vent et madame la Pluie,* ses livres de contes, son volume de *Fables.*

« Ah ! La Fontaine, mon meilleur ami, Homère naïf qui amuses les enfants, avertis les jeunes hommes et consoles les vieux, apprends à ton lecteur en cheveux blonds que le meilleur de la vie est dans la lecture, dans la pensée, dans une philosophie doucement résignée ; enseigne-lui à n'être ni méchant ni dupe, et sois béni, bonhomme qui as aimé les ruisseaux, les arbres, les agneaux, les chiens, les bébés, et qui nous apprends, avec tant d'autres vertus morales, ces grandes vertus littéraires : la simplicité du style, la vérité et l'amour de la nature. »

Ma bibliothèque, c'est ma galerie de tableaux, et mon esprit et mes yeux sont également réjouis et charmés par le vert printanier de La Fontaine, le bleu tendre de Lamartine, le rouge flamboyant de Michelet, le pourpre souverain de Victor Hugo.

« Tout est dans tout, » disait cet autre. Eh bien ! non, tout n'est pas dans tout, mais tout est dans *les livres.*

JULES CLARETIE.



LA RELIURE ILLUSTRÉE

Fig. 31. — Beauvau (*Charles-Just* de), fils de Marc de Beauvau-Craon et d'Anne-Marguerite de Ligneville, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, l'un des membres les plus illustres de cette illustre famille. Il naquit à Lunéville, le 10 novembre 1720, et mourut le 21 mai 1793. Ce fut un brave soldat et un homme de bien. Malgré le mouvement des armes, il s'occupait encore activement de littérature et de bibliophilie. L'Académie française, comme pour honorer en lui les lettres et les arts, l'appela à siéger en son sein. Ses armoiries ornaient les plats de : *Essai sur l'histoire de la maison d'Autriche,* par le comte de G*** (de Girecourt); *Paris, Moutard,* 1788. — Cabinet de M. de L'Isle.

Fig. 32. — Béchameil (*Louis*), marquis de Nointel, conseiller d'État ordinaire, ancien intendant des provinces de Touraine, de Champagne et de Bretagne, décédé le 31 décembre 1718, âgé de soixante-neuf ans. Cet amateur est déjà cité dans *l'Armorial du bibliophile,* 1re partie, page 82. Comme nous avons trouvé de lui un nouvel écusson, — frappé sur : *Œuvres diverses du sieur R...* (Rousseau), *Soleure,* 1712, in-12, — nous avons cru devoir le rappeler ici.

Fig. 33. — Béhague (le comte *Octave* de), né en 1828; mort le 1er mars 1879. Il avait été nommé membre adjoint de la *Société des bibliophiles français,* le 24 décembre 1861, et devint titulaire le 11 février 1862, en remplacement de Mme Gabriel Delessert, démissionnaire.

Le comte de Béhague fut véritablement enthousiaste des manifestations de l'esprit. Sans idée exclusive, il aimait le beau sous toutes ses formes. Le livre, par-dessus tout, exaltait ses plus généreuses convoitises. Aussi sa bibliothèque, par la diversité soutenue des sujets précieux, passait-elle à bon droit pour une des plus belles du siècle. Il employa

près de vingt-cinq années à la former. Suivant avec assiduité toutes les ventes, il enleva ce que renfermaient de plus recherché les célèbres collections de De Bure, de Renouard, d'Armand Bertin, de Charles Giraud et de Solar ; écréma les raretés du prince Sigismond Radziwill, du prince d'Essling, du baron Jérôme Pichon, de Brunet, Yéménis, Potier, Lebeuf de Montgermond et autres. Il parvint ainsi à réunir un nombre d'articles sans pair, tant au point de vue de la valeur intrinsèque que de la magnificence de la condition.

Malgré la généralité de ses goûts, les tendances intimes du bibliophile se décèlent toujours. M. de Béhague ne put échapper à cette loi. Quoique embrassant l'universalité des connaissances humaines et traitant ou paraissant traiter chaque partie avec un égal intérêt, toutefois, à son insu, il affecta certaines préférences. Le mouvement plastique des lignes, par exemple, le séduisait : l'ornemanisme, le costume, la danse, l'équitation, l'escrime, la chasse et tout ce qui constitue le pittoresque de la vie furent l'objet de ses plus constantes et, disons-le, de ses plus heureuses investigations. Tous ces maîtres qui, aux deux derniers siècles, élevèrent si haut l'art décoratif, tels que Du Cerceau, Blondel, Marot, Bérain, Meissonnier, Lalonde, Oppenord, Mariette, Cauvet, Forty, Boucher, Mathurin Jousse, avaient pris place dans sa bibliothèque. Le Costume comprenait, entres autres curiosités, ce recueil unique, en huit volumes in-folio, connu sous le titre de *Recueil Bonnard,* composé de quatorze cents pièces environ et de trois dessins originaux, dont l'un *à la plume* et les deux autres *au crayon rouge.* Il comprenait de plus *le Recueil Watteau, la Galerie des modes de Desrais,* et les estampes de *Moreau* et de *Freudeberg.* Il faudrait tout citer !

Dans la classe des Belles-Lettres, la suite des poètes pouvait rivaliser avec les suites Solar, Turquety, Chaponay et Lebeuf de Montgermond. Quant aux conteurs et aux romanciers des XVIIe et XVIIIe siècles si intéressants sous le rapport de la langue et des mœurs et de l'expression des sentiments, excepté le duc de La Vallière, nul n'en ramassa autant que notre bibliophile.

La vieille gaieté gauloise ne fut point oubliée : les pièces satiriques, les ouvrages rabelaisiens, les monuments plus ou moins risqués de la bonne humeur de nos pères ne constituaient pas une des moindres attractions de ce pandémonium bibliographique.

Ajoutons que toutes ces richesses se trouvaient encore rehaussées par la splendeur de l'habillement : Boyet, du Seuil, Padeloup, Derôme brillaient avec leurs reliures maroquin plein, varié de couleurs et agrémenté de filets d'or. Pour les reliures modernes, elles sortaient toutes des meilleurs ateliers, et particulièrement de ceux de Trautz-Bauzonnet.

Le Cabinet de M. de Béhague ne le cédait en rien à la Bibliothèque, soit par la beauté de l'ensemble, soit par le choix des motifs. Les artistes

et les hommes de lettres se ressouviennent sans doute de ces salles où l'opulente sobriété de la décoration et surtout la politesse exquise des châtelains vous ramenaient aux plus belles heures de l'ancienne société française.

Au milieu des bronzes de Gouttière, des meubles de Boule, de cristaux constellés, de marbres antiques et des tableaux de maîtres, se voyaient les chefs-d'œuvre de la gravure française, depuis les productions magistrales des maîtres du XVIIe siècle jusqu'aux exécutions gracieuses du XVIIIe.

Pour en donner une idée, nous mentionnerons seulement les pièces historiques sur les mœurs et les costumes dues au burin puissant d'Abraham Bosse, de Couvay et de David; les estampes d'Arnoult, de Saint-Jean et de Trouvain; puis les portraits gravés par Thomas de Leu, par Léonard Gaultier, Firens, Crispin de Passe, Goltzius, Wierix, Bolswert, Michel Lasne, Drevet, Edelinck, Nanteuil, etc.

On y remarquait une série d'almanachs de 1646 à 1839, tous en superbes épreuves. Après ce que renferme la Bibliothèque nationale, après ce qu'a rassemblé M. le baron Edmond Rothschild sur la même matière, la série Béhague présentait incontestablement une importance que n'eurent jamais celles qui la précédèrent.

Mais au-dessus de toute comparaison était la section relative à l'école française du XVIIIe siècle. Là, en effet, figurait la presque totalité des œuvres de Baudouin, Borel, Chardin, Debucourt, Fragonard, Freudeberg, Greuze, Janinet, Moreau, Lancret, Saint-Aubin, Watteau, interprétées par les pointes les plus habiles du moment, la plupart avant la lettre, en eau-forte ou en premier état.

Cette collection, livres et estampes, qu'il serait aujourd'hui bien difficile de reconstituer, cet ensemble merveilleux, élevé au prix de tant de soins, de peines et de sacrifices, a été dissipée au feu des enchères après la mort de son fondateur. ***Habent sua fata bibliothecæ!*** Le produit de la vente atteignit le chiffre de 930,000 fr.

Catalogue des estampes de l'école française du XVIIIe siècle... composant la collection de M. Octave de Béhague. — *Paris, Danlos fils et Delisle,* 1877, gr. in-8° de 352 pages, avec portrait.

Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de M. le comte Octave de Béhague. Première et deuxième parties. — *Paris, Ch. Porquet,* 1880, 2 vol. in-8°, de 358 pages pour l'un, et 263 pour l'autre.

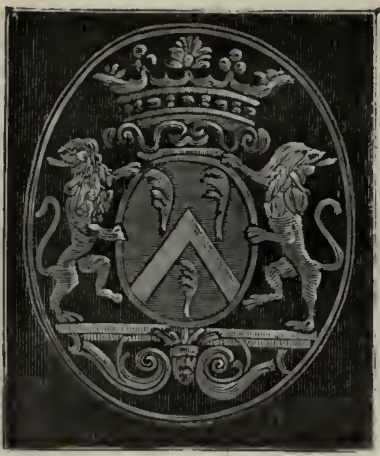
Fig. 34. — BELLOY (*Jean-Baptiste* DE), cardinal et archevêque de Paris, né à Morangles, près de Senlis, le 19 octobre 1709, mort le 10 juin 1808, presque centenaire. Après la Révolution, il se retira à Chambly, ville voisine du lieu de sa naissance, où il avait conservé quelques amis de sa prime jeunesse. C'est dans cette retraite qu'il commença à s'occuper de bibliophilie, qu'il n'abandonna qu'avec l'existence.

Fig. 31. — BEAUVAU.



D'argent à 4 lionceaux de gueules, couronnés, armés et lampassés d'or.

Fig. 32. — BÉCHAMEIL.



D'azur au chevron d'or accompagné de 3 palmes de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Fig. 33. — BÉHAGUE.



Parti : au 1, d'or à 3 épis de blé, de trois tiges chacun, de sinople; au 2, coupé : au 1, de sinople à trois têtes d'aigle arrachées d'argent; au 2, d'azur à la fleur de lys d'or, au chef d'argent chargé d'une rose de gueules.

Fig. 34. — BELLOY.



D'argent à 4 bandes de gueules.

Fig. 35. — BERNARD DE RIEUX (*Gabriel*), président de la seconde chambre des enquêtes, au parlement de Paris, mort le 13 décembre 1745. Il avait épousé, le 29 juin 1719, Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvilliers. Cet amateur eut deux fers : l'un, déjà cité dans *l'Armorial*

Fig. 35. — Bernard.



D'azur à l'ancre d'argent, sénestrée en chef d'une étoile de même rayonnée d'or; accolé Boulainvilliers, qui est fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

Fig. 36. — Bertin.



Écartelé : au 1, d'azur à une épée d'argent garnie d'or, la pointe en haut; aux 2 et 3, d'argent à une terrasse de sinople, accompagnée de trois roses de gueules plantées sur la terrasse, feuillées et tigées de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or; au 4, d'azur, au lion d'or.

Fig. 37. — Bertrand.



D'azur au cerf passant, la patte gauche levée d'or, au chef d'argent.

Fig. 38. — Béthizy.



D'azur fretté d'or de 6 pièces.

du Bibliophile, 1re partie, page 87, et l'autre, que nous donnons aujourd'hui, où son écu est accolé de celui de sa femme.

Fig. 36. — Bertin (*Charles-Jean*), évêque de Vannes, fils de Jean Bertin de Bourdeilles, maître des requêtes. Il fut élevé au siége épiscopal,

Fig. 39. — Biaudos.



Écartelé : aux 1 et 4, d'or au lion de gueules; aux 2 et 3, de sable à 3 merlettes d'or.

Fig. 40. — Bidal.



Écartelé : aux 1 et 4, de gueules à une palme d'or à la bande d'azur chargée de 3 couronnes d'or brochantes; aux 2 et 3, d'azur à un lion naissant d'argent couronné d'or, et sur le tout, d'or à 4 pals, de gueules, qui est d'Aragon, surmonté d'une couronne ducale d'or sommée d'un griffon, alias *chauve-souris, issant de même, qui est de Valence moderne.*

le 27 septembre 1746, et mourut le 23 septembre 1774. Ce prélat se fit remarquer par la violence de ses attaques contre les jansénistes, au point que les États de Bretagne, pour ce fait, le condamnèrent à une peine pécuniaire. Sa bibliothèque devait être bien choisie, si nous en jugeons par le spécimen sur lequel nous avons relevé sa marque. C'est un petit volume in-12, dont la reliure en maroquin vert plein, avec filets et tranches dorés, nous a paru de l'école de Derôme, sinon de ce maître. Il est intitulé : *Réflexions importantes sur la religion* (par l'abbé Fangouse), *Paris, De Bure, 1785, in-12*, et fait partie de la collection Didot. Après la mort de l'évêque de Vannes, la famille continua sa bibliothèque, ainsi que le montre la date de ce livre.

Fig. 37. — Bertrand (*Jean*), chancelier de France sous Henri II, issu d'une des familles les plus anciennes de Toulouse. Il fut d'abord nommé capitoul de cette ville, premier président au parlement de la province, ensuite garde des sceaux, puis archevêque de Sens, cardinal. Sa bibliothèque était riche en manuscrits. Les volumes reliés pour lui portaient ses armes peintes sur les plats, sans ornements extérieurs. L'ouvrage sur lequel nous en avons pris le dessin nous a été communiqué par M. le comte de Soultrait, l'auteur du *Nobiliaire du Bourbonnais*. Il a pour titre : *Bartholomæi Camerarii Beneventani*, *de ieivnio, oratione et*

eleemosyna dialogi quatuor. — *Lutetiæ, M. Vascosan,* 1556. C'est un in-4° dont la reliure affecte la forme usitée par le célèbre bibliophile Grolier.

Fig. 38. — Béthizy (*Eugène-Éleonor* de), appelé le marquis de Mézières, lieutenant général et gouverneur de Longwy, né le 25 mars 1709, mort au mois de juillet 1782, en son gouvernement. Il s'était signalé à Fontenoy et dans les guerres du Hanovre. Il aimait les lettres et publia plusieurs ouvrages sous le voile de l'anonyme, dont l'un, *Lettres de M...* — *Paris,* 1760, in-12, conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote Z 1038 (^{54}) Aa. (réserve), portait la marque de sa collection.

Fig. 39. — Biaudos (*Charles-Louis* de), comte de Casteja, famille originaire du Béarn. En 1699, il entre aux mousquetaires, assiste à l'affaire de Nimègue, combat à Malplaquet en qualité de mestre de camp de cavalerie et prend part aux siéges de Denain, de Douai et du Quesnoy; devient sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers d'Orléans, puis brigadier de cavalerie, enfin meurt maréchal de camp le 10 mars 1755, âgé de soixante-douze ans. Toujours l'épée au poing, ce guerrier eut encore le temps de se faire une bibliothèque. Les livres à sa marque sont très rares. Ceux que nous avons vus sont reliés en veau plein.

Fig. 40. — Bidal (*Claude-François*), marquis d'Asfeld, maréchal de France, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, gouverneur de la ville et de la citadelle de Strasbourg, directeur général des fortifications du royaume.

Son père, Pierre Bidal, simple bourgeois de Paris, par son talent et sa connaissance des affaires publiques, était devenu agent général de la reine Christine de Suède dans les cours de France, d'Italie et d'Espagne. En reconnaissance de ses services, cette princesse le fit baron de Willembruch dans le duché de Poméranie et seigneur d'Asfeld dans le duché de Bremen, par lettres patentes du 12 novembre 1653, avec la concession d'armes ainsi blasonnées : *D'argent, à une ancre d'azur en pal surmontée de deux flèches de même passées en sautoir les pointes en haut.* Les deux flèches ou *bidard* (double dard) font allusion au nom de Bidal.

Le fils se montra digne du père. Ce fut un des plus brillants officiers de cette époque. Il conquit, comme on dit, tous ses grades à la pointe de son épée. Nommé maréchal de France en remplacement de Berwick, emporté par un boulet de canon au siège de Philipsbourg, le marquis d'Asfeld eut la fortune de tenir tête à l'heureux prince Eugène. Son habileté le fit appeler par le roi d'Espagne pour pacifier l'île de Majorque révoltée. Il s'acquitta de cette difficile mission en homme de cœur et d'esprit : la clémence et la fermeté furent ses principales armes. Aussi les Majorquains ne tardèrent-ils pas à rentrer dans le giron de la mère patrie. Pour le récompenser, Philippe V le créa chevalier de la Toison d'or et marquis d'Asfeld, avec la faculté d'ajouter à ses armes

celles du royaume d'Aragon, qui sont : *d'or à quatre pals de gueules.* Le marquis d'Asfeld remplaça par celles-ci les armes paternelles, et y ajouta cette devise : *Bellicæ virtutis in Hispania præmium.*

Né le 2 juillet 1665, le marquis d'Asfeld termina sa glorieuse carrière le 5 mars 1743, âgé de soixante dix-huit ans. Il fût inhumé dans l'une des chapelles latérales de l'église Saint-Roch, où se trouve encore son médaillon en marbre blanc. Avant la Révolution, on lisait sur sa pierre tombale une longue et curieuse épitaphe en latin, composée par le poète Charles Coffin, et qui a été reproduite dans le tome II de Piganiol de La Force.

A ce propos, je prendrai la liberté de signaler quelques erreurs : il n'y a pas de petit sujet pour la vérité. D'abord, la *Gazette* fait mourir le maréchal à Strasbourg; et le *Mercure,* à Paris. Ensuite, ces deux ouvrages, puis la *Chronologie militaire de Pinard*, et la *Biographie Michaud,* et la *Biographie Hoëffer,* et le *Grand Dictionnaire du* XIXe *siècle,* avec une touchante unanimité disent tous : « Né en 1667, mort en 1743, âgé de soixante-dix-huit ans. » S'il est né en 1667, il ne pouvait avoir soixante-dix-huit ans en 1743; et s'il avait soixante-dix-huit ans en 1743, il ne pouvait être né en 1667. En outre, de part et d'autre, on lit : « Mort le 7 mars ». A Saint-Roch, l'inscription au-dessous de son médaillon porte : « Mort le 17 mars » ! Cependant l'épitaphe de Coffin se termine ainsi : *Obiit 5 Martii, anno Domini 1743, ætatis 78.*

Coffin nous paraît seul dans le vrai, lui ayant dû nécessairement puiser à des sources authentiques pour rédiger son épitaphe.

Que si nous nous trompons à notre tour, — ce qui pourrait fort bien arriver, — nous sommes prêt à le reconnaître.

Le marquis d'Asfeld, pour ses opérations dans le royaume de Valence, avait été aussi autorisé à mettre sur son écu les armes de ce pays. Afin de rappeler ses deux principaux titres de gloire, il se composa un blason où figuraient à la fois les *pals* d'Aragon et la *couronne sommée d'un griffon* ou *chauve-souris,* de la ville de Valence, tel que nous le blasonnons plus haut.

La bibliothèque du marquis fut pieusement conservée et continuée par la famille pendant de longues années. Sa marque orne les plats des *Mémoires de Bachaumont,* 1777, classés à la Bibliothèque nationale sous le numéro 8° Z 1244 c. Suivant le millésime, il y avait donc quarante-quatre ans que le marquis d'Asfeld n'était plus.

Par suite de la confiscation des biens des émigrés, beaucoup de livres de cette provenance entrèrent dans notre grand dépôt littéraire.

JOANNIS GUIGARD.

LES CONTES DE LA FONTAINE

ILLUSTRÉS PAR FRAGONARD

Dans l'ensemble des ouvrages d'autrefois, on rencontre peu de livres dont l'illustration ait tenté un aussi grand nombre d'artistes de talent que *les Contes de La Fontaine*. Et pourtant, chose digne de remarque, à l'époque où le poète les publia, de 1665 à 1685, aucune édition ne parut avec gravures, ainsi que paraissaient toutes les éditions des *Fables*, même la première, in-4°, datée de 1668. Rien ne prouve d'ailleurs que ces contes facétieux, si fins et si gais, aient eu un grand succès dans ce grand siècle sérieux et beau parleur, où la galanterie précieuse et raffinée laissait peu de place à la gauloiserie « bonne enfant », comme celle qui fourmille dans les œuvres légères du « bonhomme ».

Ce ne fut qu'en 1685, et à l'étranger encore, qu'un artiste hollandais, Romeyn de Hooghe, eut l'idée de les illustrer pour la première fois. Il le fit du reste avec un certain talent, avec beaucoup d'originalité surtout, et les eaux-fortes bizarres et expressives, quoique peu gracieuses, qu'il adapta à chaque conte, restent encore aujourd'hui parmi les meilleurs types du genre.

Mais c'est surtout au XVIIIe siècle que revient l'honneur d'avoir interprété avec le plus de charme et de grâce ces spirituels et joyeux récits. De nombreuses et belles compositions de différents maîtres, gravées par les meilleurs artistes du temps, parurent à plusieurs reprises, en tous les formats, pendant une cinquantaine d'années, soit en estampes séparées, soit en suites de vignettes destinées à orner des volumes. Lancret et Pater, dans de magistrales et voluptueuses gravures, destinées à être encadrées et à faire l'ornement des ruelles des petits-maîtres et des petites-maîtresses; Cochin, dans de gracieuses petites vignettes publiées en tête de tous les contes d'une édition en deux volumes petit in-8°, qui parut en 1745; Eisen, le maître des maîtres en ce genre, dans la splendide édition que donnèrent, en 1762, les fermiers généraux; le gracieux dessinateur Duplessis-Bertaux, en 1778, dans les vignettes qui ornent les deux premiers volumes du *Recueil des meilleurs contes en vers*, réussirent tour à tour,

avec succès, souvent même avec bonheur, à en retracer les principales scènes. Toutes leurs amusantes et gracieuses figures sont même recherchées passionnément et payées fort cher par les amateurs. Mais aucune de ces compositions ne surpassa, n'égala peut-être la suite des dessins de Fragonard et des gravures qui en furent faites à la fin du siècle dernier.

Il appartenait vraiment à ce peintre voluptueux et léger, gracieux et aimable, à cet artiste endiablé qui, dans des débauches de couleur, côtoya si souvent l'immoralité sans jamais passer outre, à ce charmant effronté qui nous retraça avec une délicatesse adorable les scènes « d'intimité à huis clos », comme Watteau nous avait initiés au joyeux laisser aller des scènes d'amouren plein air ; il appartenait à Fragonard enfin de rompre victorieusement la dernière lance dans le tournoi artistique qui durait depuis le commencement du siècle, pour l'illustration des *Contes* de La Fontaine.

MM. de Goncourt et le baron Roger Portalis, admirateurs passionnés et historiographes charmants des artistes du XVIIIe siècle, racontent que Fragonard composa ses dessins pendant un voyage qu'il fit en Italie, en 1774, avec le fameux financier Bergeret, l'un des fermiers généraux. Chaque sujet fut d'ailleurs recommencé plusieurs fois par lui, soit immédiatement, soit plus tard, et l'on connaît jusqu'à trois et même quatre répétitions de quelques-uns, toutes avec des différences, soit légères, soit importantes.

La première idée de ces compositions paraît avoir été exprimée par la série de croquis ou d'esquisses qui a figuré dernièrement à la vente de la collection de M. Walferdin, où les dessins de Fragonard ont eu un si grand succès, et sur laquelle M. le baron Roger Portalis nous a donné une si charmante étude dans la *Gazette des beaux-arts* du 1er avril.

Ces dessins, au nombre de quarante-huit, sont à peine ébauchés au crayon et à la pierre noire, avec une largeur et une allure remarquables. Les autres croquis du même genre, qui doivent certainement exister, sont probablement épars dans différentes collections, car ils ont dû être exécutés en nombre au moins égal à celui des esquisses déjà plus *faites* que nous allons citer.

On voit, dans la collection de M. Mahérault, dix-huit dessins, les uns à la mine de plomb, les autres à la sépia, que l'on peut considérer comme des calques faits par des graveurs ou par des amateurs, sur les dessins ci-dessus, ou peut-être plutôt des imitations d'anciennes gravures. Ces dessins ne nous ont pas semblé avoir aucun caractère original, et nous sommes persuadé que Fragonard n'y a pas mis la main, car on ne retrouve pas là le primesaut et la franche allure qui caractérisent toutes ses compositions.

Lorsque Fragonard eut jeté sur le papier, en quelques traits, ces premières idées, il recommença entièrement chaque sujet, avec plus de soin, à la plume et au bistre, en le modifiant quelquefois, et en l'exécutant toujours avec le même brio et la même verve gracieuse. Cinquante-sept de ces nouveaux dessins furent réunis, avec le texte manuscrit des *Contes*, en deux grands volumes reliés en maroquin pour le duc de Choiseul. Ils formèrent le recueil précieux que nous connaissons et qui, après avoir appartenu à M. Feuillet de Conches et au baron Roger Portalis, fait partie aujourd'hui de la splendide collection de M. Eugène Paillet.

Ces belles esquisses sont suffisamment terminées pour former autant de charmants petits tableaux, et l'on supposait jusqu'ici qu'elles avaient dû suffire aux artistes pour la gravure des belles planches qui parurent dans la grande édition de 1795. Malgré les différences parfois assez sensibles que l'on remarque entre les dessins et les gravures, cette opinion était très admissible, vu l'incomparable habileté avec laquelle les graveurs du XVIIIe siècle interprétaient,

en y mettant souvent un peu de leur imagination, les dessins et même les simples croquis des artistes contemporains.

Mais, il y a quelque temps, M. le baron R. Portalis, qui a bien voulu nous donner ce renseignement inédit, découvrit chez un amateur de Nantes, descendant de la famille de Benjamin de La Borde, onze dessins qui ont évidemment servi à exécuter les gravures correspondantes de 1795, dont ils ne diffèrent, du reste, aucunement. Après avoir examiné minutieusement ces dessins, dont la facture est très serrée et très poussée, M. le baron Portalis reconnut que c'étaient parfaitement des originaux terminés de Fragonard, et non des copies de graveurs, comme on aurait pu le supposer. Sont-ce les seuls qui aient été ainsi finis par l'artiste pour la gravure, ou en existe-t-il encore d'autres au fond de quelque collection inconnue ? Il est bien probable que Fragonard n'en a pas terminé d'autres; et c'est peut-être pour cette raison que les éditeurs des *Contes* de La Fontaine de 1795 préférèrent demander de nouvelles compositions à des artistes tels que Touzé, Mallet, Monnet, Le Barbier, etc.

Ne faut-il pas chercher là aussi une des causes de l'interruption de cette belle publication ? En effet, le goût des éditeurs devait déjà être sérieusement influencé à ce moment-là par la froideur correcte de l'école de David, et ils n'osèrent sans doute pas pousser plus loin la publication de gravures d'après Fragonard[1]. Et celui-ci, qui avait alors environ soixante-trois ans, n'était peut-être pas non plus disposé à refaire plus minutieusement toutes ses compositions. Tout cela reste dans le domaine des conjectures. Mais toujours est-il que dix-huit seulement de ces dessins furent gravés entièrement, que trois autres restèrent à l'état d'eau-forte ou gravure non terminée, et que le reste est encore complètement inédit aujourd'hui.

Ouvrons ici une parenthèse pour indiquer quelle devrait être la composition d'un recueil qui contiendrait tout ce qui a été gravé entièrement ou seulement commencé pour l'édition dont il s'agit :

EAUX-FORTES		GRAVURES TERMINÉES AVANT LETTRE	GRAVURES TERMINÉES AVEC LETTRE	TIRAGE MODERNE
D'après Fragonard.	22	18	16	1
— Touzé	3	2	2	»
— Mallet	1	1	1	»
— Monnet	2	2	1	»
— Lebarbier	1	1	»	»
— Anonymes	9	4	»	4
	38	28	20	5

Les graveurs employés à l'exécution de cette œuvre remarquable étaient C.-L. Lingée, J.-L. Delignon, J.-B. Tilliard, J. Dambrun, Ph. Trière, Jacques Alianet, J.-B. Patas, L. Halbou, Dupréel, J.-B. Simonet.

Quelques amateurs ont essayé de réunir toutes ces gravures dans les différents états de chacune, mais personne ne les possède entièrement. Deux ou trois collections sont presque complètes cependant. L'exemplaire qui a figuré à

1. C'était aussi vers l'époque où le fils de Fragonard, un élève médiocre de la nouvelle école, brûlait impitoyablement les compositions de son père, pour sacrifier au goût du jour. Le bon public lui-même subissait le contre-coup des doctrines nouvelles, en art comme en littérature ou en politique. Aussi une édition luxueuse et gracieuse des *Contes* de La Fontaine n'avait-elle guère chance de réussir à ce moment de transition. Elle ne réussit pas.

CONTES DE LA FONTAINE

ILLUSTRÉS PAR FRAGONARD

L'ORAISON DE SAINT JULIEN



Fragonard inv.   A. Martial sc.

la vente Sieurin, en 1879, est celui qui contient le plus grand nombre de compositions interprétées; il ne lui en manque qu'une. Mais ceux de M. Eugène Paillet et de M. Béraldi, dans lesquels on trouve une et deux compositions de moins, sont plus complets en gravures terminées. Ils en renferment chacun deux de plus. Ce sont là les exemplaires les plus importants, avec celui qui appartenait à M. de Labédoyère, et qui était imprimé sur peau de vélin.

Disons, en passant, que plusieurs de ces gravures, soit d'après Fragonard, soit d'après les autres artistes, surtout celles qui devaient faire partie du second volume de l'édition de 1795, sont de la plus grande rareté, et que le tirage a dû en être arrêté après un petit nombre d'exemplaires. On ne trouve dans les exemplaires ordinaires que les vingt gravures qui furent terminées pour le premier volume, et on les rencontre même assez souvent avant les numéros. Toutes ces gravures furent tirées sur deux papiers différents : d'abord sur beau papier vergé fort de Hollande, à quelques exemplaires seulement; ensuite, sur papier vélin fort, à environ 150 exemplaires, avant les numéros; enfin, à 400 exemplaires, sur le même papier, avec les numéros. Le texte n'existe que sur papier vélin fort et a été tiré à 550 exemplaires environ [1].

Mais occupons-nous ici surtout des dessins de Fragonard.

Comme on le voit, *vingt et une* des compositions de ce maître ont été interprétées et existent à l'état d'eaux-fortes (l'une, *le Cocu battu et content*, a été traitée deux fois, avec quelques différences dans la taille des personnages et dans leur costume; c'est ce qui explique le nombre de vingt-deux eaux-fortes).

Parmi ces gravures commencées, dix-huit sujets ont été terminés (le même que ci-dessus l'a été deux fois avec les différences déjà signalées), et forment dix-neuf gravures finies, tirées avant la pagination, c'est-à-dire dans l'état qu'on désigne ainsi : *avant les numéros*.

De ces dix-neuf gravures, seize ont reçu au coin droit supérieur du cadre les chiffres ou numéros de pagination et ont été tirées dans l'état qu'on nomme : *avec les numéros*. Cet état est le dernier, aucune légende n'existant au bas des gravures.

Il résulte de ce qui précède que les graveurs n'ayant terminé ou commencé que l'interprétation de 21 compositions sur 57 dessins du recueil que nous connaissons, il restait par conséquent 36 sujets inédits.

Or, le possesseur de ce précieux recueil a bien voulu autoriser la reproduction par la gravure, non seulement des dessins inédits, mais encore de ceux qui avaient déjà été gravés pour l'édition de Didot, 1795. Et de fait, la nouvelle gravure de ces derniers ne formera pas double emploi avec l'ancienne, puisqu'elle est la reproduction exacte des dessins, lesquels présentent souvent des différences avec les anciennes gravures.

L'artiste chargé de ce travail est un aquafortiste de mérite, M. A.-P. Martial, dont quelques œuvres ont été déjà très appréciées. On peut dès à présent constater, d'après ce qui a été publié, — dix-huit pièces environ, — que si ses eaux-fortes ne donnent pas les effets gracieux et adorablement maniérés des gravures du XVIIIe siècle, elles ont peut-être sur celles-là un réel avantage à un autre point de vue : l'effet en est plus vrai et plus énergique, et la pensée pre-

1. Pour la description minutieuse et plus détaillée de cette splendide édition des *Contes* de La Fontaine, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs à l'excellent ouvrage de M. Henry Cohen, *Guide de l'amateur de livres à vignettes du* XVIIIe *siècle*, dont la quatrième édition très soignée vient de paraître à la librairie Rouquette. L'article relatif au sujet qui nous occupe y est traité de main de maître, et nous nous sommes laissé dire qu'il émane d'un de nos plus éminents collectionneurs de livres du XVIIIe siècle.

mière de l'artiste y est rendue avec plus de vérité, de conscience, et avec tout le brio et la verve pétillante qui caractérisent les compositions originales. Il y a surtout un tirage au bistre de ces charmantes eaux-fortes qui rend l'effet du dessin original presque à s'y méprendre, à la distance rationnelle.

Nous avons la bonne fortune d'offrir ici aux lecteurs du *Livre* un charmant spécimen de ces nouvelles gravures. Quoi de plus gracieux, de plus voluptueux, en effet, que cette jolie composition faite pour *l'Oraison de saint Julien*, cette amoureuse scène que l'artiste a rendue au moment où la fameuse oraison obtient à Renaud d'Ast les premières faveurs de sa dame :

> Menu détail, baisers donnés et pris,
> La petite oie, enfin ce qu'on appelle
> En bon français les préludes d'amour.

Le premier état de ces gravures, c'est-à-dire le dessin au trait, avec peu d'ombre et sans l'indication du lavis, a été tiré à quelques exemplaires pour les iconophiles raffinés.

L'éditeur, M. Rouquette, et l'artiste ont pensé avec raison que ces amateurs, qui attachent un si grand prix aux premiers états, c'est-à-dire à la première morsure à l'eau-forte, des belles gravures du xviiie siècle, ne dédaigneraient pas d'acquérir à des prix beaucoup plus raisonnables les premiers états de jolies gravures modernes. Et le tirage de ces premiers états a été réglementé à un nombre déterminé, de sorte que ces premières gravures, au lieu d'être tirées comme il y a cent ans, pour les besoins des artistes seulement, existent à un certain nombre d'exemplaires complets, pour le plus grand « esbattement » des iconophiles *di primo cartello*.

La belle édition des *Contes* de La Fontaine, commencée en 1795, va donc se trouver ainsi, sinon terminée, du moins complète pour ce qui a été dessiné par Fragonard. Et les bibliophiles pourront joindre les eaux-fortes nouvelles à leur texte de Didot (1795) ou en faire un album à part, ce qui ne manquerait pas d'intérêt. A moins qu'à la suite de cette publication l'éditeur n'ait la bonne idée de faire imprimer un nouveau texte aussi digne de ces jolies eaux-fortes que le beau texte de Didot était digne des charmantes gravures exécutées à l'époque.

JULES LE PETIT.



LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ANTIQUITÉ

CHACUN a entendu parler de la soi-disant bibliothèque *princeps*, celle du roi d'Égypte Osymandias, à l'entrée de laquelle figurait l'inscription célèbre *Trésor (ou magasin) des remèdes* de l'âme. Ce récit n'a d'autre fondement qu'une tradition recueillie par Diodore, bien des siècles après la destruction du palais de Thèbes qui renfermait, dit-on, la fameuse bibliothèque. D'après les conjectures les moins invraisemblables cet Osymandias aurait été l'un des prédécesseurs de Ramsès le Grand, ou peut-être Ramsès lui-même, dans la seconde partie de la période thébaine (après l'expulsion des Pasteurs). Mais selon toute apparence, cette tradition résumait tous les souvenirs des nombreuses bibliothèques qui avaient existé en Égypte, à une époque encore plus reculée. Dans un des tombeaux de Giseh, un fonctionnaire de la sixième dynastie (période memphite), prenait déjà le titre de *Gouverneur des livres*. Il y avait donc, du temps de la construction des pyramides, une bibliothèque royale assez considérable pour avoir besoin d'un *conservateur*. Suivant M. Maspero, le fonds de la bibliothèque gouvernée par ce Taschereau archaïque « devait se composer d'ouvrages religieux, de chapitres du *Livre des Morts*, copiés d'après les textes authentiques conservés dans les temples ; de traités scientifiques sur la géométrie, la médecine et l'astronomie ; de livres historiques, de manuels de philosophie et de morale pratique... » De tout cela, il n'est venu jusqu'à nous que trois ouvrages qu'on suppose avoir été copiés, au moins en partie, et non immédiatement sans doute, sur les originaux de

cette époque. L'un d'eux, *le Papyrus* donné par M. Prisse à la Bibliothèque nationale de Paris et surnommé *le plus ancien livre du monde,* renferme les seuls fragments qui nous restent de la philosophie primitive des Égyptiens. Les deux autres, *le Papyrus de Berlin,* et un autre encore inédit, sont des ouvrages de médecine. Ils ont bien pu faire partie de la bibliothèque médicale du temple d'*Imhotep,* à Memphis, qui existait du temps de Galien. — Il est certain aussi que dans plusieurs édifices dont les archéologues ont retrouvé la destination, on a reconnu des salles de livres. On peut juger de l'âge de ces premières bibliothèques par la durée approximative de quatre mille ans que la science assigne aux trente dynasties de la monarchie égyptienne historique, de Ména (Ménès) à Nectanébo (345 avant J.-C.).

Si de l'Égypte nous passons à la Chaldée et à l'Assyrie, des papyrus aux terres cuites, nous trouvons encore des bibliothèques d'une antiquité fort respectable. Du temps des conquérants élamites, il existait déjà sur l'Euphrate, une *ville des livres,* Sippara. Sayroukin Ier, le grand conquérant chaldéen, paraît avoir été aussi un grand bibliophile. Il fonda à Ouroukh, aussi sur l'Euphrate, une bibliothèque semblable à celle de Sippara. « Pour la remplir, il fit rechercher les vieux livres du sacerdoce chaldéen, et composer des livres nouveaux en langue sémitique. Il y avait notamment un grand ouvrage d'astrologie et de magie; un de grammaire sémitique et touranienne; des traités de magie et de législation. Transcrits sur des tablettes de terre cuite, ils subsistaient encore plus de quinze siècles après, quand le fameux Assour-ben-Habul, roi d'Assyrie (667 ans av. J.-C.), en fit prendre des copies, dont les débris trouvés à Ninive forment une des richesses du *British Museum* (Maspéro, *Hist. anc. des peuples de l'Orient,* p. 196).

La plus ancienne blibliothèque grecque, ayant le caractère de dépôt public, fut celle fondée à Athènes par Pisistrate, enlevée et transportée en Perse par Xerxès, et restituée aux Athéniens par Séleucus. Celles de Polycrate de Samos, le tyran à l'anneau, d'Euripide, d'Aristote, de Théophraste et de quelques autres Grecs moins illustres cités par Athénée et Strabon, étaient des collections particulières. Aristote avait légué la sienne à Théophraste, et leurs bibliothèques réunies passèrent ensuite à Nélée, leur commun disciple. Celui-ci céda, dit-on, un certain nombre de volumes à Ptolémée-Philadelphe, mais en conserva encore bien davantage et des plus précieux. Ses héritiers ne s'occupèrent de ces livres que pour les enfouir, craignant de se les voir enlever sans indemnité par les rois de Pergame, leurs souverains, qui étaient grands amateurs de livres, mais se dispensaient volontiers de les payer. Dans la suite, ce trésor fut déterré et vendu à un riche amateur de Théos, qui habitait Athènes. Enfin, à l'époque de la guerre contre Mithridate, Sylla, s'étant emparé d'Athènes, confisqua sans façon, à son profit, la meilleure partie de cette

bibliothèque. Jusque-là, la seule bibliothèque particulière un peu considérable qui existât à Rome était celle de Paul-Émile, composée de livres qu'il avait rapportés de Macédoine après la défaite de Persée. Sylla joignait à d'autres passions moins honnêtes celle des livres et des objets d'art. Parmi les curiosités qu'il montrait avec le plus d'orgueil, et qui ne lui avaient coûté que la peine de les prendre, on cite une statuette d'Apollon en or, enlevée à Delphes par dévotion, et qu'il appelait son *Dieu de voyage;* celle d'Hercule par Lysippe, qui avait appartenu à Alexandre et à Annibal, et les mauscrits originaux d'Aristote, *recueillis* à Athènes.

La bibliothèque de Pergame avait une grande réputation. Nous savons par Plutarque qu'à l'époque où Marc-Antoine en fit cadeau à Cléopâtre, qui la réunit à celle d'Alexandre, elle renfermait 200,000 volumes *simples,* c'est-à-dire ne contenant chacun qu'un seul ouvrage par volume ou rouleau.

De toutes les bibliothèques de l'antiquité, aucune n'a égalé, pour l'importance et la célébrité, celle, ou plutôt celles d'Alexandrie, car il y en a eu deux, le Musée et le Sérapéum. La première fut fondée par Ptolémée-Soter, fort enrichie par Ptolémée-Philadelphe, qui faisait acheter des livres de toutes parts; encore plus par Ptolémée-Évergète, qui n'achetait pas de livres, mais s'en procurait par un moyen simple et grand. Il fit saisir tous ceux qui se trouvaient en Égypte, en fit faire des copies qu'il donna aux propriétaires et garda les originaux. Ce n'est pas sûrement ce procédé qui lui valut le surnom d'Évergète (bienfaisant). La bibliothèque du Musée eut pour conservateurs plusieurs hommes célèbres : Démétrius de Phalère, Aristarque, Apollonius de Rhodes et Callimaque : ce dernier en avait rédigé le catalogue en cent vingt tables (πίνακες). Cette bibliothèque, de 400,000 volumes suivant Tite-Live, périt dans l'incendie allumé pendant le combat de César contre la flotte égyptienne.

La bibliothèque du Sérapéum, déjà presque aussi considérable que l'autre et qui s'accrut encore dans la suite, eut certainement beaucoup à souffrir dans la guerre civile qui éclata, sous le règne de Théodose, entre les chrétiens et les défenseurs du temple de Sérapis, dans les dépendances duquel se trouvait la bibliothèque. On sait que la lutte se termina en 391, par la prise d'assaut et la destruction de ce temple. Suivant l'énergique expression de saint Jérôme, « Sérapis fut fait chrétien ». Beaucoup de livres durent disparaître dans cette bagarre; mais c'est aller bien loin que de soutenir, comme l'ont fait quelques modernes, que les chrétiens n'avaient pas laissé de livres à brûler aux soldats d'Omar. Le témoignage des écrivains musulmans ne permet de révoquer en doute ni la réalité ni l'importance de ce dernier incendie. Nous ne saurions admettre non plus, avec un historien allemand de la bibliothèque d'Alexandrie, que cette catastrophe ne nous ait privés d'aucune œuvre importante. Il est bien difficile de croire qu'un pareil dépôt ne renfermât pas encore une énorme

quantité de documents sur l'histoire ancienne de l'Égypte (papyrus), et au moins un exemplaire, sinon plusieurs, des œuvres complètes de Polybe, de Diodore, de Tite-Live, de Tacite, des Mémoires d'Auguste, d'Agrippa, etc.

Les noms illustres de Lucullus, de Cicéron, d'Atticus, de Varron, d'Asinius Pollion, figurent à la suite de ceux de Paul-Émile et de Sylla, parmi les bibliophiles de l'ancienne Rome La bibliothèque de Lucullus, dont il avait fait « l'hôtelière des Muses » (Amyot), fait un peu excuser sa salle à manger, dit le savant historien du luxe, M. Baudrillart. Dans les embellissements de sa villa de Tusculum, Cicéron mettait au-dessus de tout le luxe des bons et beaux livres. Pour former sa bibliothèque, il avait eu recours à l'aide plus ou moins désintéressée de son ami Atticus. Celui-ci n'était pas seulement bibliophile, mais libraire. Il avait chez lui un atelier d'esclaves écrivains, qui exécutaient sous sa direction des copies calligraphiées d'ouvrages anciens et modernes, dont la vente lui donnait de gros bénéfices.

Il n'èxistait pas de bibliothèque publique à Rome avant les empereurs. César avait songé à en établir une avec le concours de Varron. Ce projet fut repris sous Auguste qui en fonda une dans son propre palais, d'où lui vint le nom de *Palatine.* Une autre avait été installée par Pollion dans l'atrium du temple de la Liberté, sur le mont Aventin. Une troisième fut fondée par Octavie, et consacrée à la mémoire de son fils Marcellus. Celle du temple de la Paix fut due à Vespasien, la bibliothèque Ulpienne à Trajan. Au IVe siècle, on comptait à Rome vingt-neuf bibliothèques publiques; les plus considérables étaient la Palatine et l'Ulpienne... Mais les Goths et les Vandales n'étaient pas loin!

Une figure tirée d'un sarcophage romain représente un casier ou armoire basse à livres, sumontée d'un pupitre. Les volumes roulés y sont rangés les uns contre les autres sur les rayons. Dans une peinture byzantine qui remonte pour le moins au xe siècle, on voit une armoire-bibliothèque richement sculptée, dont deux battants ouverts laissent voir des livres reliés en bois ou en ivoire, avec fermoirs, posés à plat sur les tablettes (*Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette), vo *Bibliothèque.*)

Bon Ernouf.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Livres aux enchères. — La deuxième vente des livres rares et curieux composant la bibliothèque de M. le comte de Béhague s'est close le 1er mai par un chiffre total relativement peu élevé de 49,814 fr.

Quand on réfléchit que le catalogue ne comprenait pas moins de 2,150 numéros, on peut se faire une idée de ce qu'il a fallu de petites enchères pour arriver à cette somme. MM. les libraires ont donc pu acquérir, sans de trop grands sacrifices, beaucoup de bons livres dont quelques-uns ne sont pas sans valeur.

C'est surtout dans la remarquable collection des romans, contes et facéties du xvie au xixe siècle que nous allons puiser nos citations.

N° 1329. — *Requestes des courtisanes de Paris.* S. L., 1634, in-8° (Bauzonnet-Trautz). Cette pièce écrite en style rabelaisien a été adjugée au prix de 80 fr.

N° 1340. — *La Farce des quiolards*, tirée de cet ancien proverbe normand : *Y ressemble à la quiole, y fait dé gestes*, par P. D. S. J. L. A Rouen, chez la veuve de Jean Oursel, s. d., petit in-12, dans une reliure de Duru; vendu 27 fr., n° 1242. *Hypnérotomachie* ou *Discours du songe de Poliphile*, de F. Columna, en françois, par J. Martin. Paris, 1546. C'est, si je ne me trompe, l'édition originale. Elle est rare et fort recherchée, à cause des nombreuses figures attribuées à J. Cousin dont elle est ornée. Acquise à 91 fr.

N° 1251. — *Histoire de l'admirable don Quichotte de la Manche* (traduction de Filleau de Saint-Martin). Bruxelles, 1706, 2 vol. pet. in-8, front. et fig. Cette édition très recherchée pour ses figures gravées à l'eau-forte par Harewyn, a été adjugée au prix dérisoire de 50 fr., malgré sa reliure de Derome.

Le prix le plus élevé de la vente, 320 fr., a été obtenu par une série de réimpressions d'ouvrages anciens, rares et singuliers, poésies, romans et facéties, volumes divers publiés par M. Jules Gay, à Paris et à Bruxelles, de 1861 à 1870. 61 vol. pet. in-12.

Le lundi 19 avril et les jours suivants a eu lieu à la salle Sylvestre une vente des livres anciens et modernes, parmi lesquels nous mentionnerons : des figures de la Bible, par Bernard Picard; prix : 80 fr. — une Bible en latin, *Venetiis, Franciscus de Hailbrun*, 1470, in-4, goth., à 2 col., initiales en couleur. Exemplaire d'une assez belle conservation, acheté 23 fr.

Les beaux-arts sont dignement représentés par des ouvrages nombreux et variés, parmi lesquels se détache un *Dietferlin* superbe, de 1598, acheté 352 fr.

Citons encore un manuscrit du XVIe siècle : *Ceremoniale pro ordinatione*, et une suite d'*Imitation de Jésus-Christ*, parmi lesquelles se trouve l'édition polyglotte, publiée sous la direction de J.-B. Monfalcon, dans une reliure de Lortic.

Une édition originale de Bossuet, le *Traité de la communion sous les deux espèces*, a été adjugée à 5 fr.

Les mercredi 28 et jeudi 29, salle Sylvestre, vente de la belle collection des livres rares et curieux provenant de la bibliothèque de M. le comte de Fau.

Les amateurs se sentaient surtout alléchés par un magnifique volume, relié en maroquin rouge par Derome, et aussi par une série très intéressante d'éditions et de portraits de Rabelais, dont certains sont introuvables.

Je conçois qu'on soit fanatique pour les splendeurs d'une belle reliure, mais pas au point cependant de faire bon marché d'un exemplaire court de marges, comme celui du choix de chansons mises en musique par M. de Laborde, qui a été vendu 2,100 fr.

Un double, sur grand papier, a atteint le chiffre respectable de 3,100 fr.

Où nous voudrions pouvoir nous arrêter longuement, c'est sur ces diverses éditions des œuvres de Rabelais et sur ce rarissime portrait en médaillon par Sablon, et sur cette collection de trente-quatre portraits in-8 et in-fol. à l'eau-forte, lithographiés en couleurs, au bistre, etc., réunion qu'il serait bien difficile de faire en pareille quantité.

Mentionnons encore une suite d'ouvrages sur la bibliographie, par Gabriel Peignot, et un Rétif de La Bretonne, qui s'est élevé au prix raisonnable de 94 fr.

Il nous est impossible de passer sous silence la vente des livres composant la bibliothèque du château de Persan, riche surtout en reliures de maroquin par Simier, Thouvenin, Kœhler, Bauzonnet, et comprenant 1,432 numéros.

C'est le lundi 3 mai et les jours suivants qu'a eu lieu cette vente remarquable.

Le 7 et le 8 mai les amateurs se disputaient à l'hôtel Drouot la curieuse collection d'autographes composant le cabinet de feu M. Émile Michelot.

Le lundi 10 mai, la bibliothèque de feu M. J.-B. Franç. *Marie de Montherot* a passé également au feu des enchères.

On y distinguait surtout : des livres d'heures manuscrites avec miniatures ; *un Liber Psalmorum*, aux armes de Henri III, avec sa devise *Spes mea Deus*, ses armoiries, l'écusson et la tête de mort, acquis au prix de 660 fr. ; — Des incunables et une collection d'Elzeviers parmi lesquels l'*Aimable Mère de Dieu*, un des livres les plus rares des éditions elzéviriennes; acheté 300 fr. ; — Des ouvrages sur la Réformation; un La Bruyère, 1668; — Le *Roman de la Rose* et les *Œuvres d'Alain Chartier*, chez Gailliot-Dupré, 1329; les *Œuvres de Molière*, 1734, avec fig. de Boucher, 385 fr. ; les *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, 500 fr.; des livres aux armes du comte d'Hoym et de de Thou, des reliures de Padeloup et Derome, et enfin les *Voyages de Gulliver*, Paris, de l'imp. de Pierre Didot aîné, 1797, bel exemplaire sur grand papier vélin, acheté 1,000 fr.

La vente de la collection de cent sept dessins originaux de Moreau le Jeune, Le Barbier et Monsiau pour les *Métamorphoses d'Ovide* (traduction de Villenave) réunis aux ouvrages suivants : *les Roses*, par Redouté, *la Galerie de Florence et du palais Pitti, la Galerie du Palais-Royal* et *le Musée Français*, par Robillard-Péronville, ont produit ensemble un total de 13,945 fr.

— M. Sayce, professeur à Oxford, a donné dans des conférences qui ont été publiées en anglais et en allemand des détails sur l'organisation et la composition des bibliothèques publiques chez les Babyloniens et les Assyriens. La bibliothèque d'Erech, à Warrha, une des plus anciennes de la Chaldée, possédait des récits du déluge très semblables à celui de la Genèse; il en avait été fait plusieurs copies, dont l'une pour la bibliothèque de Ninive. Le même établissement conservait une épopée dont le héros était l'Hercule arcadien, appelé Izdubar.

Dans une autre collection, celle de Kutha, on a retrouvé une histoire de la création du monde et une histoire de la guerre des géants. Larzo et Senkereh ont fourni des tables mathématiques, Aganée un ouvrage d'astrologie et d'astronomie en 72 volumes.

Il reste de la bibliothèque de Sardanapale des fragments d'histoire, de géographie, de mythologie, d'astronomie, d'astrologie, d'ouvrages de droit, des poésies, des ordonnances royales, des contrats d'affaires, des grammaires et des dictionnaires. Le plus ancien fragment retrouvé est du XXIIe siècle avant Jésus-Christ.

L'organisation intérieure de ces bibliothèques était à peu près la même que chez nous. Les ouvrages étaient classés et rangés par matière, numérotés et inscrits sur un catalogue. Chaque livre demandé était marqué sur un registre. On fournissait aux travailleurs des grammaires et des dictionnaires. Quelques bibliothèques entretenaient un grand nombre de copistes.

Le *British Museum* a acheté tout récemment plus de mille tablettes provenant de Babylone. L'une d'elles porte un dessin représentant une des portes de la ville. Une autre a appris aux savants l'existence d'un monarque babylonien inconnu jusqu'ici.

— On sait que les archives du ministère des affaires étrangères, qui contiennent des trésors historiques, étaient en grande partie fermées au public.

Les historiens eux-mêmes n'avaient pas le droit de consulter les manuscrits postérieurs à Henri IV. Ils ont put un moment fouiller les manuscrits antérieurs au 14 septembre 1791. Malheureusement la porte n'a été qu'entr'ouverte.

Le premier effet de cette autorisation a été la découverte d'un manuscrit inconnu de Saint-Simon, intitulé *Henri IV, Louis XIII et Louis XIV*. Ce manuscrit fort curieux fera prochainement l'objet d'études intéressantes.

— Le libraire expert Labitte vient de vendre à l'hôtel Drouot deux manuscrits autographes de Lamartine.

L'un, le manuscrit de *Jocelyn*, daté de 1836, d'une grande et belle écriture, avec peu de corrections, a été vendu 2,805 fr. L'autre, celui des *Harmonies sacrées*, daté de 1826, et comprenant vingt pièces, classées dans un autre ordre que les éditions imprimées, avec des ratures et des corrections, a été adjugé pour 655 fr.

Ces deux manuscrits précieux portent des dédicaces de Lamartine. Ils sont de format in-quarto et reliés, le premier en velours, le second en chagrin.

— L'Académie des inscriptions vient de voter des remerciements à lord Ashburnham qui a bien voulu faire remettre à la Bibliothèque nationale un fragment du manuscrit célèbre que possède cette Bibliothèque d'une traduction en vieux latin du Pentateuque.

Ce fragment avait été coupé et vendu par M. Libri.

— Le catalogue ou « Recueil des éditions des imprimeurs célèbres de l'Italie, de la France et de Belgique conservées dans la bibliothèque de l'université impériale de Varsovie » a été imprimé en 1878 par les soins de M. Stanislas-Joseph Siennicki. C'est un volume de XII-242 pages, non compris les tables, imprimé avec luxe et orné de 41 planches. Ces planches reproduisent les diverses marques des imprimeurs, les *ex-libris* les plus remarquables et quelques notes manuscrites trouvées dans ces vénérables volumes. L'auteur dit au début de sa préface : « La collection des livres imprimés par les Alde, les Junte, les Estienne, les Plantin et ses héritiers... s'est formée dans cet établissement de 163 diverses sources officielles ou privées comme le prouvent les *ex-libris*, les armes, les marques, les cachets et les inscriptions autographes de leurs anciens possesseurs... » Les éditions des Alde sont au nombre d'environ 34, celles des Junte au nombre de 80, celles des Estienne au nombre de 50; celles de Christophe Plantin au nombre de 120, celles de ses héritiers au nombre de 150. Ce catalogue est rédigé avec le plus grand soin : le seul défaut qu'on puisse y relever c'est le manque presque absolu d'indications sur l'état des exemplaires catalogués. Par quel chemin certains volumes sont-ils venus de Paris à Varsovie? Il serait difficile de le dire. Toujours est-il qu'on relève dans les *ex-libris* les noms suivants : *Ex-libris Boullard, 1584. — Renatus Tiliardus, procurator Cæsaris Parisiensis, 1680. — Ex-libris Goulley. — L. Roux, 1585.* Et enfin, pour terminer, un homonyme du très cher bibliophile Jacob *ex-libris Pauli Lacroix. Pharmacop., 1600.*

C'est bien le cas de répéter une fois de plus : *Habent sua fata.....*

— A propos de la note, par nous insérée ici même, dans notre livraison d'avril, sur *le Livre le plus petit qui ait été publié*, un bibliophile rémois nous adresse les lignes suivantes :

« ..... J'ai dans ma modeste bibliothèque un livre dont le titre est : « *Kern der kerkelyke historie, enz eerste deelsje met Figuurtjes.* »

« Il a été publié, *te Dordrecht* chez A. Blusse en l'année 1755. Il a 244 pages, plus 14 de faux-titre, titre et préfaces. Le texte, de 16 lignes à la page, a $0^{m},035$ de hauteur et $0^{m},021$ de largeur.

« Il y a 1 frontispice et 24 gravures de $0^{m},04$ de hauteur; le frontispice, de la même main que les gravures, porte : C.-J. Walter fec. Hardewyk, sculp., et leur exécution n'est pas mauvaise.

« Le texte, en petits caractères, est cependant lisible sans loupe.

« Mon exemplaire est relié en veau avec fleurons et filets sur les plats. Le dos est orné, le tout forme un petit billot fort réjouissant pour l'œil de l'amateur.

« J'ajouterai, pour être juste, que le volume ne doit pas se terminer à la 244e page, et que, d'après le texte, l'éditeur Blusse de Dordrecht doit avoir publié 200 autres pages environ, que le collectionneur du siècle dernier a dû faire relier dans un second volume que j'ai eu le regret de ne pas trouver jusqu'à ce jour. »

Avis aux chercheurs qui voudraient nous aider dans une bibliographie de livres microscopiques.

— M. de Baurepaire, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie, vient d'adresser à tous les érudits normands la circulaire suivante :

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE, la Société des Antiquaires de Normandie a décidé qu'une *Exposition typographique* aurait lieu, par ses soins, à Caen, dans le courant du mois de juillet prochain, à l'occasion du quatrième Centenaire de l'introduction de l'Imprimerie dans notre province.

« Le but que la Société se propose est de placer sous les yeux du public les produits les plus anciens et les plus remarquables de l'art typographique normand et de réunir ainsi, classés dans un ordre méthodique, les éléments d'une histoire de l'imprimerie, appliquée à notre région.

« Dans sa dernière séance, la Société des Antiquaires, pour préparer cette intéressante exhibition, a constitué une commission d'organisation sous la présidence d'honneur de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, et elle vous a désigné pour en faire partie.

« Nous espérons, Monsieur et honoré Confrère, que votre concours éclairé ne nous fera pas défaut, et que vous voudrez bien nous désigner les volumes qui pourraient nous être remis et qui vous sembleraient dignes d'être exposés.

« Veuillez agréer, etc. »

— Parmi les manuscrits récemment acquis par le British Museum, la *Revue historique* signale les papiers de la famille de Nicholas, dont la plus grande partie consiste dans la correspondance et les papiers de sir Edward Nicholas, secrétaire d'État sous Charles Ier. A la même époque appartient un journal des séances de la Chambre des communes, tenu de 1642 à 1647 par Lawrence Whitaere, député d'Okehampton. Un collaborateur de la *Revue historique*, M. Gardine, a offert à ce même établissement des copies de documents appartenant aux archives de Simancas et à d'autres dépôts, relatifs au règne de Jacques Ier. Il faut encore mentionner un volume de documents provenant de l'Échiquier, des années 1570-1799, un autre de documents relatifs aux mémoires imprimés de 1599 à 1677, et quelques papiers relatifs à l'accusation de complicité dans la rébellion du Monmouth qui fut dirigée contre Francis Creswicke.

— *Une Amoureuse posthume du Masque de fer.* — Sous ce titre : M. Ch.-L. Livet, l'érudit éditeur de la *Muze historique*, a publié dernièrement, dans le *Phare du littoral*, la relation de la curieuse découverte que voici :

« Cejourd'hui je me suis rendu à la Bibliothèque municipale de Nice, — bibliothèque fort suivie et qui, m'a-t-on assuré, n'a pas reçu, dans le courant de l'année dernière, moins de quinze mille lecteurs.

« En arrivant, je demandai le volume de Molière contenant *le Tartufe.* — Voici, me dit-on, les huit volumes; je vous les apporte tous pour que vous cherchiez vous-même, parce que *le Tartufe* n'y est pas. — C'est impossible, répondis-je, et j'ouvris le 5e volume... Mais le voici, repris-je en montrant le titre courant. — Eh! non, monsieur, c'est l'*Imposteur!* »

« Je fis remarquer au jeune savant que *Tartufe* ou *l'Imposteur*, c'est la même pièce; préoccupé d'une autre idée, il avait oublié ce qu'il savait aussi bien que moi, et rit beaucoup de sa méprise.

« Heureuse méprise d'ailleurs! Si cet employé avait trouvé *le Tartufe*, il ne m'aurait pas apporté les huit volumes de l'édition de 1718; je n'aurais pas demandé le premier, où je n'avais à faire aucune vérification, et je n'aurais pas vu ce que je vais vous dire.

« Sur la garde du premier volume, une écriture un peu lâchée, un peu mollie, a tracé les mots suivants : « *Ce livre appartient a la princesse de Monaco.* »

« A la page 141, commence une pièce : c'est *l'Estourdy;* ne serait-ce point ce titre qui a suggéré les lignes que voici? On les trouve écrites, de la même main que la mention rappelée plus haut, au bas de la page, sans aucune ponctuation :

« *J'aime Monsieur de Louzoua, le Masque de fer. C'est le frère du grand Roy Lois quatorzième.*

« Luise de Gramont,

« *princesse de Monaco.* »

« Je dois reconnaître que la dernière lettre du nom Louzoua est mal formée, et que l'*a* final pourrait être pris pour un *n* ou pour un *u*, si peu que ces lettres paraissent ressembler à l'*a*. Si nous avons préféré l'*a* dans notre transcription, c'est que la forme *Louzoua* (peut-être *Louzona* ou *Lonzona*, mais j'en doute, les deux *u* étant fort bien formés), m'a paru moins étrange que *Louzoun*, qui rappellerait *Lauzun*, avec une orthographe impossible, inadmissible sous la plume de la princesse.

« *Première question.* — Quel est ce Louzoua? Aucun des écivains anciens ou modernes, et notamment ni M. Yung, ni M. Marius Topin, ni M. L. Sardou, qui se sont occupés du *Masque de fer*, n'ont donné un nom ayant le moindre rapport avec celui-ci.

« *Deuxième question.* — Quelle est cette princesse qui signe à la fois Gramont et Monaco? — D'une part, une seule des princesses de Monaco a appartenu à la famille de Gramont; mais elle portait les noms de Catherine-Charlotte, était femme de Louis de Grimaldi, duc de Valentinois, prince de Monaco, et était morte en 1678, à l'âge de 39 ans. — D'autre part, une seule princesse de Monaco porta le nom de Louise, Louise-Hippolyte; elle était née le 10 novembre 1797; mariée en novembre 1715 à François-Éléonore de Matignon-Thorigny, elle mourut le 29 décembre 1731, dix mois après son père, de qui elle hérita de la principauté de Monaco. Elle était donc Grimaldi et non Gramont.

« Une *troisième question* se présente. Comment expliquer qu'une princesse, Gramont ou Monaco, écrive une semblable note, — postérieurement à 1718, puisque l'édition en question est de 1718, — alors : 1° que le Masque de fer est mort en 1703; — 2° que la princesse Louise, née en 1697, avait au moins vingt-deux ans, c'est-à-dire ne pouvait se permettre un enfantillage admissible tout au plus chez une toute jeune fillette — de dix à douze ans, par exemple?

« De tout ce qui précède, nous ne retenons que les données fournies par la mention elle-même : 1° le Masque de fer se serait nommé Louzoua; — 2° il aurait été frère, aîné et illégitime (Buckingham et Anne d'Autriche), ou jumeau et légitime (Louis XIII et Anne d'Autriche), ou puîné et illégitime (Mazarin et Anne d'Autriche) de Louis XIV; — 3° enfin ces indications se produiraient sous l'autorité d'une princesse de Monaco.

« Nous n'avons recherché les princesses « Louise » qu'à l'époque la plus rapprochée, tout à la fois de la mort de l'Homme au masque de fer, et de la publication faite en 1718 des œuvres de Molière. Mais M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, gouverneur général de Monaco, qui est un érudit de premier ordre, aura peut-être à cœur de donner le mot de la triple énigme que nous avons posée; il viendra étudier l'écriture du volume de Molière que nous avons cité, et la comparera à celle des princesses de Monaco dont il reste des autographes dans les archives de la Principauté.

« Privé des ressources qui nous seraient nécessaires pour chercher à produire une réponse aux questions que nous avons posées, nous nous bornons à soumettre ces questions à l'examen des érudits et en particulier à M. le gouverneur général. »

Numismatique japonaise. — Un travail très important sur la numismatique japonaise est intitulé *Dai Nihou Kaneshi*, histoire numismatique du Japon, depuis le temps de l'empereur Jingô Koga (201-269, A. D.), à la huitième année du règne de l'empereur Meichi (1876), par Yosida. Ce bel ouvrage se compose de 32 vol. in-8° et a paru en 1877. Il contient une histoire non-seulement des monnaies frappées par ordre de l'empereur, mais aussi de celles introduites dans l'empire, et provenant de la Corée et d'autres pays. Les illustrations, qui sont nombreuses et bien exécutées en couleurs, représentent les diverses monnaies qui ont été frappées officiellement, et les procédés employés dans la monnaie indigène. Les six derniers volumes sont consacrés à la monnaie de papier de 1868 à 1876. On peut en voir un exemplaire à Londres, chez MM. Trübner et Cie, 47 et 59, Ludgate Hill.

Astor Library. — Cette bibliothèque, dit la *Tribune* (de New-York), a été rouverte aux visiteurs après les vacances annuelles. Ce qu'on a fait spécialement pendant les vacances a été d'arranger de nouveau et de classifier les divisions des beaux-arts, de l'architecture et de la philologie, qui sont maintenant mieux disposées qu'avant. Une amélioration importante dans l'administration de la bibliothèque dans le cours de l'année a été la publication trimestrielle d'un catalogue de toutes les nouvelles acquisitions jusqu'à la date de la publication Parmi les nouveaux livres est une série complète des publications de la communauté d'Onéida, offerte par Wayland Smith, un des chefs de la Société. La bibliothèque a aussi une grande quantité de livres mormons, et une collection unique de publications chinoises relatives à l'éducation et au gouvernement. On a aussi récemment appris aux bibliothécaires que le gouvernement local de Sidney (Australie) est sur le point d'offrir à la bibliothèque une série précieuse de livres sur la triangulation de l'Inde sous lord Salisbury. On donne une belle reliure à ces livres, à Londres, en ce moment. Une grande quantité de livres italiens ont été fournis récemment de Florence. La subvention pour le maintien de la bibliothèque s'élève maintenant à plus de £ 400,000 (2,160,000 francs), et plus de la moitié de ce revenu est appliquée à l'achat de nouveaux livres. Dans les achats de livres, la préférence est donnée aux ouvrages sur l'histoire américaine; et dernièrement, la division de littérature orientale, qui était restée quelque peu en arrière, a été remplie. Le journal *the Nation* dit de la bibliothèque : « La capacité de la salle de lecture semble avoir été mise à contribution jusqu'à sa dernière limite, et on doit espérer que les administrateurs profiteront, à la première occasion, du système de l'éclairage électrique, afin de doubler l'utilité de la bibliothèque en la tenant ouverte le soir.

— L'*Hortus deliciarum* (manuscrit brûlé de Strasbourg). — Ce manuscrit, dont la destruction pendant le siège de Strasbourg, en 1870, a été si profondément déplorée par les savants et admirateurs de l'art et de la littérature au XIIe siècle, ne sera pas entièrement perdu pour nous et pour la postérité. Fort heureusement, beaucoup d'artistes éminents, de passage à Strasbourg, ont copié chacun quelques-unes de ses illustrations, que M. A. Straub a pu réunir et qui seront reproduites en un volume in-folio de la grandeur de l'original, et accompagnées du texte tel qu'il a été publié en 1818 par M. C. M. Engelhardt, de Strasbourg. La première partie vient d'en être publiée, au prix de 12 s. 6 d., sous le titre : *Hortus deliciarum*, par l'abbesse Herrade de Landsperg. Reproduction héliographique d'une série de miniatures calquées sur l'original de ce manuscrit du XIIe siècle. Texte explicatif par le chanoine A. Straub, président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Al-

sace. L'ouvrage comprendra six parties semblables, au même prix, et contiendra ensemble 160 illustrations fac-similé de sainte Odile, comme on appelle Herrade de Landsperg dans les *Acta sanctorum*. Le manuscrit de ses poëmes était un des trésors les plus estimés de la bibliothèque de Strasbourg qui, comme on le sait, a été détruite par les obus allemands pendant le siège de 1870. Herrade de Landsperg était contemporaine de l'empereur Frédéric I[er], qui fut son ami et son protecteur dans la haute position qu'elle occupait. Les illustrations, reproduites en fac-similé exact quant à la dimension et aux contours, sont particulièrement précieuses comme représentant le costume du XII[e] siècle, quand celui des femmes, plus spécialement, prit le type qui, avec quelques changements, domine encore dans l'Ouest.

Nous félicitons la bibliothèque de l'université de Heidelberg d'avoir acquis l'excellent travail manuscrit relatif à la science et à l'histoire du droit public allemand, laissé par feu *M. Zoepfl*, ancien jurisconsulte et professeur de droit public à la Faculté d'Heidelberg (né le 6 avril 1807 à Bamberg, et mort à Heidelberg le 4 juillet 1877).

M. Zoepfl, doué d'une ardeur infatigable, a mis plus de trente ans à rassembler des notes, à corriger et à élargir son travail, le fruit de ses savantes recherches sur l'histoire du droit public allemand. Le manuscrit, tel qu'il l'a laissé, est un vrai trésor, abondant en renseignements et documents sur ladite matière. Classé soigneusement en 217 cartons, il se compose de trois parties que voici :

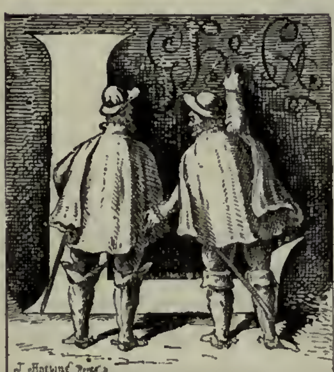
Glossarium germanicum;
Glossarium saxonicum; et
Glossarium latinum medii ævi.



PATIENTIA

UNE ŒUVRE INÉDITE

DE GEORGES HOEFNAGHEL



Le nom de Georges Hoefnaghel n'est point celui d'un inconnu. Les biographes de l'artiste ont été nombreux, et cependant le manuscrit appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Rouen (collection Le Ber) paraît avoir été jusqu'ici absolument ignoré.

Ce curieux manuscrit se compose de vingt-quatre dessins de 33 centimètres sur 29 environ, exécutés à la sanguine librement et sans aucune préparation, entourés de filets carrés et offrant à leur partie inférieure un espace rectangulaire occupé par le titre et par une courte pièce de vers.

Une traduction française, soigneusement calligraphiée, est placée en regard de chaque dessin et du titre général.

Le manuscrit est intitulé :

TRAITÉ DE LA PATIENCE PAR EMBLÈMES

INVENTÉES ET DESSINÉES

PAR GEORGES HOEFNAGHEL

A Londres, l'an 1569.

Six vers flamands accompagnent ce titre ; en voici la traduction :

« Si les peintres et les poètes ont la faculté de faire tout ce que le génie leur dicte, personne de quel pays, état ou condition qu'il soit, ne

doit donc se croire lésé, ni s'attribuer particulièrement ce que je ne vais écrire qu'en général, et sans exception, puisqu'en effet la patience convient à tout homme. »

Au milieu du titre le mot PATIENCE est calligraphié en majuscules et placé en regard du mot PATIENTIA dont nous donnons une réduction fac-similé en tête de cette étude. Sur la même page les mots : NE SUTOR VLTRA CREPIDÂ ont été traduits par ceux-ci : *Que le cordonnier ne passe point sa mesure.* En avant de ce titre, on a placé une épreuve du portrait de Georges Hoefnaghel et à la fin de l'ouvrage est une biographie sommaire de l'auteur.

Parlons d'abord du portrait.

Ce portrait a pour titre :

GEORGIVS HOVFNAGLIVS ANTVERP :
QVI PICTVRAM DELICATIOREM GENIO DVCE
AMPLEXVS, EO PROMOVIT SVMMIS VT PRINCIP :
PLACEAT ALBERTO ET GVILIELMO BOIARICIS
FERDINAND AVSTRIACO IPSI IMP
RVDOLPHO AVGVST.
Johann. Sadelerus Amicus Amico et Posteritati.

Ce portrait, paraît-il, est une des meilleures œuvres de Sadeler, — qui aimait les dédicaces ambitieuses, ainsi que l'a fait remarquer M. Ed. Fétis[1], et qui a reproduit d'un burin très souple les traits de son ami, — peintre anversois de naissance et cosmopolite par tempérament.

Dans le fond grisé de ce portrait nous avons cru lire *Ætat. 48. 1591*, ce qui ferait naître Georges Hoefnaghel en 1543, tandis que la biographie manuscrite que nous allons reproduire indique 1545 comme étant la date de naissance de l'auteur du *Traité de la Patience*. En tête du portrait, une enclume supportant un clou et un marteau est accompagnée de la devise : *Dum Extendar*. Or nous aurons occasion plus loin, à propos de l'un des dessins de notre manuscrit, de parler du *Théâtre des cités du monde* de Georges Bruin, de Cologne, auquel notre dessinateur a collaboré activement[2]; mais il est à remarquer qu'une des planches, intitulée la « *Sovlfrière* nommée *Forvm Vulcani* », représente au premier plan une gigantesque enclume sur laquelle on lit les mots : *Dum Extendar*. Sur l'enclume est posé un clou portant le nom de *Georgius*. Deux figures allégoriques frappent à coup de masse sur ce clou. Ce sont, d'un côté, une figure à tête d'âne; de l'autre, une vieille femme au torse nu, aux mamelles pendantes, dont la chevelure est remplacée par un fourmillement de reptiles. Des ronces et des chardons s'enroulent au bas des volutes de l'encadrement de la gravure et servent à relier ces étranges représentations

1. *Les Artistes belges à l'étranger.* (Acad. royale de Belgique, 1854, 2e p., p. 441.)
2. 6 vol. in-folio, 1572-1618.

de l'Ignorance et de l'Envie. *Hoefnaghel* veut dire en allemand *clou de maréchal,* a fait remarquer M. Fétis, auquel ces détails n'ont point échappé. Ces subtilités paraissent peut-être puériles à l'époque où nous sommes, ajoute-t-il, mais elles étaient tout à fait conformes à l'esprit du temps. Autre temps, autre goût, pourrions-nous ajouter à cette judicieuse remarque, car nous avons remplacé la manie emblématique par d'autres manies plus ou moins spirituelles, qui disparaîtront à leur tour, suivant la mode de l'époque.



PORTRAIT DE GEORGES HOEFNAGHEL
d'après l'eau-forte de Jean Sadeler.

Passons maintenant à la biographie manuscrite qui accompagne ce traité inédit.

Nous la reproduisons *in extenso,* mais nous croyons devoir l'accompagner de quelques notes principalement empruntées au très intéressant travail publié, il y a longtemps déjà, par M. Ed. Fétis [1].

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE GEORGES HOEFNAGHEL

EXTRAITE DE DIFFÉRENTS AUTEURS

Georges Hoefnaghel naquit à Anvers en 1545. Quoiqu'il fût un négociant fort riche [2], cependant, par une inclination naturelle, il s'appliqua dans les différents

1. *Les Artistes belges à l'étranger : GeorgesHoefnaghel.* (Académie royale de Belgique, 1854, 2e p., p. 978.)
2. D'après M. Ed. Fétis, le père de G. Hoefnaghel, qui était un riche marchand de diamants, ne se souciait pas de voir son fils dessiner; ce ne fut que sur les instances de l'ambassadeur de Savoie qu'il permit à son fils de voyager et lui en fournit les moyens.

voyages qu'il fit, tant en Espagne qu'ailleurs, à copier toutes sortes de curiosités telles que insectes et autres animaux qu'il peignit ensuite à la gouache : il reçut pourtant quelques leçons de Hans Bol[1], qui lui furent, dans la suite, d'une grande utilité; car, ayant perdu à Anvers toutes ses richesses qui furent pillées par les soldats dans les troubles des Pays-Bas[2], il voyagea avec Abraham Ortelius[3], n'ayant pour toutes richesses que l'amitié de cet homme et trois petites gouaches sur parchemin, dont l'une représentait un paysage orné d'insectes et d'animaux d'après nature, et les deux autres, son propre portrait et celui de sa première femme. A son arrivée à Munich[4], l'électeur voulut les lui acheter[5], mais Hoefnaghel ne lui céda que le petit paysage pour la somme de cent couronnes d'or, se réservant les deux petits portraits, pour avoir quelque chose de sa main à faire voir aux curieux pendant son voyage : il resta au service de cet électeur, qui lui donna deux cents couronnes d'or pour les frais du voyage de sa femme, qu'il fit venir des Pays-Bas à Munich, et qu'il y trouva à son retour d'Italie. Outre les gages qu'il eut du duc de Bavière, le duc Ferdinand d'Inspruck lui accorda quatre cents florins par an, pendant huit années consécutives, pour enluminer pendant cet intervalle un *Messel (sic)* en manuscrit, ce qu'il acheva, suivant sa convention, dans l'espace de huit ans; les ornements, lettres grises, vignettes, sujets historiques tirés du Nouveau Testament, analogues aux prières contenues dans ce livre, étaient si nombreux et si beaux qu'à peine était-il croyable qu'un homme eût pu finir tant d'ouvrages pendant ce temps : le duc lui paya encore, en outre de sa pension, pour ledit livre, deux mille couronnes d'or. Il fit encore pour l'empereur Rodolphe quatre livres, l'un contenant tous les quadrupèdes, l'autre les reptiles, le troisième les volatiles et le quatrième les aquatiques; il reçut pour cet ouvrage mille couronnes d'or de l'empereur, qui le prit aussi à son service, lui donnant pareillement une pension considérable, ce qui l'engagea à s'établir à Vienne[6], où il mourut en 1600, âgé de cinquante-cinq ans[7], laissant un fils nommé Jacques

1. M. Fétis indique ici *Jean Bol*, de Malines, peintre en détrempe justement renommé comme ayant été le maître de G. Hoefnaghel.

2. Le 3 novembre 1576, les Espagnols sortirent de la citadelle et se précipitèrent sur la cité d'Anvers : l'hôtel de ville fut incendié et les quartiers riches pillés par les soldats de Romero et de Navaresse.

3. Abraham Ortelius est l'auteur du *Thesaurus geographicus*, une de ces *cosmographies*, suivant l'expression usitée, qui réunissaient dans un seul volume des centaines d'eaux-fortes et de burins aux encadrements majestueux et aux premiers plans pittoresques, qui donnent une haute idée du talent et de l'activité des graveurs de cette époque.

4. A Augsbourg, où les deux voyageurs étaient passés précédemment, ils avaient été reçus par les Fugger, qui leur avaient donné une lettre de recommandation pour l'électeur de Bavière.

5. Hoefnaghel, suivant M. Fétis, voulut faire hommage de ses dessins, mais son ami Ortelius l'empêcha de céder à ce mouvement d'une générosité tout à fait inopportune, lui rappelant qu'il ne devait plus compter que sur ses pinceaux pour s'assurer à l'avenir des moyens d'existence.

6. Il est évidemment fort singulier que l'active collaboration de Georges Hoefnaghel au *Théâtre des cités du monde* soit généralement peu connue de ses biographes. M. Fétis fait remarquer, il est vrai, que les artistes sont rarement géographes et que les géographes sont encore plus rarement artistes, ce qui fait que naturellement les uns et les autres ont eu d'excellentes raisons pour ne pas remarquer les mentions : *Depingebat Georg. Hoefnaglius.— Effigiavit et communicavit* G. T. — *Observavit et delineavit* G. T. — *Effigiabat* G. T., etc., etc., qui reviennent presque à chaque page de ces volumineux recueils.

7. D'après M. Fétis, le *Théâtre des cités* contient des planches signées G. Hoefnaghel et datées de 1617, « et le dernier volume de l'ouvrage à la publication duquel il

Hoefnaghel qui était né en 1575[1] et qui, ayant profité des bonnes leçons de son père, devenu comme lui un excellent artiste, mit au jour à Francfort, en 1592, une suite de cinquante-deux estampes très bien gravées de sa main à l'eau-forte d'après les dessins de son père.

Quoiqu'aucun auteur ne fasse mention de son séjour à Londres[2], il paraît néanmoins, par l'épître dédicatoire en tête de cet ouvrage, qu'il y habitait en 1569, et qu'il y était particulièrement protégé de Jean Radermacker, amateur des beaux-arts, à qui il dédia et fit présent de ce rare volume qui traite de la patience par emblèmes analogues aux circonstances critiques où il se trouvait après la perte de sa fortune, ainsi qu'il est expliqué ci-devant. Les vers flamands, espagnols et français qu'il a composés et écrits sous les emblèmes, étant très bien inventés et composés pour son temps, prouvent qu'il était bon poète; il était aussi très savant dans les langues étrangères, et digne des éloges qu'en font tous les auteurs qui ont écrit quelque chose de sa vie, tels que J. Sandrart, C. Van Mander, etc.

Le *Traité de la Patience* est précédé d'un sonnet en vieux *flamand* et d'une dédicace en *latin* dont voici la traduction :

SONNET A JEAN RADERMAECKER

Mon esprit inquiété par les besoins corporels, consterné et abattu par les grandes appréhensions qu'il éprouvait, avec le secours de Dieu se trouve enfin dégagé, et je dois convenir que les plus vifs chagrins ne sont pas à l'épreuve du temps.

O vous dont l'amitié fut l'instrument par lequel l'Être suprême opéra ma consolation, venez me visiter et m'encourager dans l'exercice d'un art que je tiens de Dieu, et dont j'avais abandonné la pratique; mais à peine mon esprit livré à la tristesse fut-il capable d'attention que je crus devoir l'occuper.

Les circonstances de ces temps malheureux, qui ne produisent que désastres et n'enfantent que malheurs sur malheurs dans lesquels je ne me trouve que trop enveloppé, m'ont naturellement déterminé à choisir pour le sujet de mes exercices *la Patience.*

Allez donc, mon ouvrage, vers Radermaecker; quoique vous soyez médiocre et même imparfait, il vous sera indulgent, car il pense en ami; découvrez-lui mon cœur.

eut une si grande part ayant été imprimé en 1618 et ne contenant pas de dessins postérieurs aux siens, on ignore jusqu'à quelle époque il prolongea sa carrière ».

1. Ce serait *Jacob* Hoefnaghel, suivant M. Fétis, qui serait l'auteur du recueil mentionné par Brunet. Seulement il fait remarquer que l'auteur du *Manuel du bibliophile* (1862, t. III. p. 243) donne comme nom patronymique une simple indication de parenté et que d'ailleurs l'auteur de : *Diversæ insectarum,* etc., serait un autre fils du nom de Jacob.

2. Sur le séjour de Georges Hoefnaghel à Londres, M. Fétis n'a pu réunir qu'un petit nombre de renseignements : il est cependant positif, dit-il, qu'il *visita cette contrée en 1582. Il ne paraît pas qu'il y ait fait long séjour.* La date du manuscrit de la *Patience* (1569) ferait supposer que G. Hoefnaghel avait déjà fait un précédent voyage en Angleterre, et cependant des scènes comme *le Cornard patient* dont nous parlons plus loin et leur similitude avec le premier plan de la vue de Séville *(Théâtre des cités du monde)* feraient plutôt croire à des réminiscences ou à des souvenirs de voyage.

A Monsieur

Jean Radermaecker, protecteur unique de toutes les sciences et arts libéraux, son meilleur ami, en reconnaissance des bienfaits qu'il en a reçus, dédie et fait présent de ces jeux de son imagination, au moyen desquels il a dissipé les chagrins et les ennuis auxquels l'avait condamné la rigueur des temps malheureux causés par la guerre entre le roi d'Espagne et la reine d'Angleterre. A Londres, l'an mil cinq cent soixante-neuf, au commencement de may [1].

Georges Hoefnaghel,
Son très humble serviteur.

Les vingt-quatre sujets qui suivent sont accompagnés de vers flamands, espagnols et français ou même de strophes dans lesquelles deux langues sont employées alternativement. Le dernier vers formulait presque toujours une maxime ou un proverbe.

Nous accompagnons chacune de ces légendes d'une courte description des dessins inédits de Georges Hoefnaghel.

PATIENCE

Je suis la Patience, l'espérance me console dans toutes mes peines, et me réjouit dans la tristesse; elle élève mon cœur vers les cieux; je conviens aux personnes de tout âge, aux riches comme aux pauvres; pensez donc à moi, et placez toute votre espérance en Dieu : heureux celui qui n'espère qu'en lui.

Une femme, la gorge nue et les bras croisés, est assise près d'un arbre. Ses pieds sont emprisonnés dans une sorte de cangue fermée d'une clavette avec cadenas d'un rendu singulièrement méticuleux. Debout, près d'elle, un bras autour de son cou, la Patience lui montre le ciel. Le lointain est formé de collines sommairement indiquées.

LA NOBLESSE PATIENTE

Plus d'un gentilhomme, errant de pays en pays, est maintenant obligé de compter les arbres, ainsi que je l'éprouve par ma propre expérience, et que j'ai lieu d'en connaître la cause. Tout dans ce monde ressemble à des jeux d'enfant, les hautes montagnes s'écroulent, et souvent l'on voit les petits s'élever et les grands s'abaisser.

Toute la gloire de ce monde n'est que fumée.

Le gentilhomme, la tête coiffée d'une toque, les épaules recouvertes d'un manteau, est tourné vers la gauche. Il s'appuie d'une main sur son épée et de l'autre désigne un arbre. Le visage est jeune encore, orné d'une barbe en pointe avec longues moustaches.

1. *A Christo nato millesimo quinientesimo sexagesimo nono (calendis may).*

LE MARCHAND PATIENT

Nous, marchands, sommes très à plaindre; nous faisons fleurir et les princes et leur pays, notre dépense fait du bien partout; cependant, à peine nos marchandises arrivent qu'on les confisque, ou qu'on les rançonne jusqu'à nos personnes mêmes, et cela pour des motifs de guerre, de querelles ou autres difficultés; patience, le Seigneur un jour nous récompensera.

Ce que Dieu donne, il peut le reprendre; que sa volonté soit faite.

La scène comporte au premier plan deux personnages, un marchand et un estafier, la main sur la garde de son épée. Au second plan, deux personnages vêtus de longues robes, sorte de juges, semblent sceller une porte fermée au-dessus de laquelle est suspendue une lanterne. Au fond, deux femmes regardent avec curiosité, sur le seuil de leur porte, cette confiscation de marchandises.

LE PEUPLE PATIENT

Que ne doit pas souffrir le peuple quand il plaît aux princes de se faire la guerre, et qu'ils n'épargnent rien pour troubler l'univers; c'est ainsi qu'ils écrasent le pauvre peuple; et, tandis qu'ils triomphent, il ne lui reste que les impôts. Dieu veuille vous en délivrer!

Les affaires des princes souvent nous sont funestes.

Au premier plan d'un paysage accidenté avec vallée, près d'un troupeau de moutons, sont deux paysans. L'un, debout, lève les bras au ciel avec désespoir; il a la tête nue et les pieds posés sur un bissac vide; l'autre est assis mélancoliquement près d'une gigantesque *force* à tondre les moutons.

LE PERDEUR PATIENT

Le marchand est partout pillé outre mesure; si le seigneur exige son droit et qu'on veuille éviter de le payer sans y réussir, les commis jouent leur rôle et malheur alors, car on enlève le tout; il me reste le repentir, mais je dois me consoler et y mieux pourvoir à l'avenir.

On n'apprend qu'à ses dépens.

Sur un quai bordé de navires, au premier plan, un marchand à longue barbe essaye de dissimuler un léger ballot sous son manteau. Un commis lui enjoint de s'arrêter.

L'EXPATRIÉ PATIENT

Nous, pauvres gens, misérablement chassés des Pays-Bas par la guerre, nous sommes réfugiés ici, où nous sommes à peine arrivés que, Dieu! faut-il s'en

plaindre, nous avons trouvé pis, et notre courage est abattu, étant obligés de tout dépenser en patience.

Heureux celui qui n'espère qu'en Dieu !

Au milieu d'un carrefour, sur le pavé, entouré d'une femme accroupie, désolée, d'enfants pleurants et criants, pêle-mêle au milieu d'un piètre mobilier : matelas, baquet, ustensiles de cuisine, le pauvre homme se désole, tandis qu'au fond un magistrat, vêtu d'une longue robe, rédige un procès-verbal ; ce magistrat est accompagné d'un estafier, tête nue, qui lui tient l'écritoire.

L'AMOUREUX PATIENT

L'amoureux.— Charmante déesse, dont la beauté ravissante et la fraîcheur de rose serait digne des dieux, je vous baisse *(sic)* respectueusement les mains, vous avouant que les plus chers désirs de mon cœur ne tendent qu'à vous servir.

La dulcinée.— Ah ! seigneur espagnol, seigneur Veau de Liere, retirez-vous ; trêve de compliments, car je ne puis vous croire, et vous vous tourmenteriez en vain pour me persuader.

Le nègre. — O douleur, qui efface toutes les douleurs! qu'il est cruel d'aimer, de rechercher sans être payé de retour.

Un grand d'Espagne — les vers qu'il prononce sont en espagnol — s'incline devant une Flamande disparaissant sur le seuil d'une riche demeure, lui répondant en flamand et le repoussant du geste. Un nègre, les bras croisés, se désole en levant les yeux au ciel.

LES BATELIERS PATIENTS

Nous, bateliers, souffrons pitoyablement, mais qui pourrait l'éviter dans un pays où nous ignorions que la guerre était allumée ? En vain nous nous réjouissons et tâchons de nous garantir des vents et des brouillards, nous ne pensions guère venir dans les pays anglais ; mais surpris par l'ennemi, il s'est emparé de nous.

Communément l'on cause sa perte.

Les deux bateliers, vus l'un de dos, l'autre le buste enveloppé d'un manteau à collet de fourrure, sont placés au sommet d'une éminence de terrain. Au second plan, des figures, costumées à peu près de même, semblent faire des gestes désespérés. A l'horizon des tours, des forteresses s'élèvent au bord de la mer et à l'entrée d'un fleuve que remontent de grands navires.

LE CORNARD PATIENT

On me reproche d'être un cornard patient, parce que, voyant, je feignis de ne pas voir ; pendant qu'elle s'abandonnait à d'autres à mes dépens, j'y consen-

TRAITÉ DE LA PATIENCE DE G. HOEFNAGHEL



LE CORNARD PATIENT

G. Hoefnaghel del. *J. Adeline, f.-similé.*

Fac-similé réduit d'une sanguine faisant partie du recueil inédit appartenant à la bibliothèque de Rouen (collection Le Ber).

tais tenant la bouche close; mais quelle honte m'en est accrue, et quelle est ma confusion! je la voyais et sans la quitter je tournais le dos.

Qui se comporte ainsi mérite pareille récompense.

Le « Cornard » est monté sur un âne, il a les mains liées et autour de la tête des cornes agrémentées de feuillage, de petits oriflammes et de clochettes. A ses côtés, montée également sur un âne, est sa femme, la gorge, les épaules et les bras nus, tenant une houssine. Près d'eux marche à pied un héraut portant l'épée, sonnant de la trompette et armé d'une lanière.

Nous reproduisons cette scène en fac-similé et nous plaçons en regard un fragment de la vue de Séville de G. Hoefnaghel, reproduisant à peu près le même sujet sauf quelques légères différences et publié dans l'un des énormes in-folio bourrés de gravures intitulés *Civitates orbis terrarum*, etc...

M. Fétis avait été frappé de « cette double exécution judiciaire sans analogie avec les pénalités de notre code ». La première, dit-il, est désignée ainsi : *Execution de justicia de los cornados patientes*. Le patient est monté sur un âne et porte ajusté à son cou un bois de cerf auquel sont fixés des drapeaux et des sonnettes; détail d'*ornementation* que l'artiste n'a eu garde d'omettre dans sa nouvelle composition. Mais ce que M. Fétis désigne comme « une vieille femme le suivant armée d'une houssine » nous paraît au contraire une femme dont les cheveux, ramenés en avant, dissimulent presque entièrement le visage dont, en regardant avec attention, on distingue pourtant les yeux et le nez. Quant au héraut, il est à peu près le même dans les deux compositions; ajoutons cependant que, dans la vue de Séville, un majestueux alcade et deux estafiers placés en arrière — et non reproduits sur notre dessin — terminent ce singulier cortège. Quant à la scène qui est désignée par cette légende gravée : *Execution d'Alcahuettas publicas* et qui, d'après M. Fétis, forme la seconde scène de ce drame moitié sérieux moitié burlesque, il y a, croyons-nous, deux remarques importantes à faire. La première, c'est que le graveur, en estropiant l'orthographe du mot *Alcaguettas* qui doit s'écrire *Alcahuettas* a rendu l'interprétation de la scène impossible. La seconde, c'est que la femme montée sur un âne, le haut du corps nu et couvert de grosses mouches, attirées sans doute, dit M. Fétis, par quelque matière dont elle est enduite, ne peut être la femme du cornard. C'est, au contraire, l'entremetteuse (*alcahuetta*) que la coutume espagnole punit d'un semblable châtiment, et que Georges Hoefnaghel a voulu représenter dans cette gravure.

Dans le manuscrit de la bibliothèque de Rouen, Hoefnaghel a simplifié la scène, et la femme aux épaules nues figure seule dans cette cavalcade dont les détails paraissent puisés cependant dans l'observation de

cette bizarre coutume espagnole et de cette non moins singulière pénalité.

Nous avouons enfin que cette répétition d'un sujet aussi étrange nous avait alléché, et que ce n'est pas sans curiosité que nous avons feuilleté, depuis le commencement jusqu'à la fin, cette œuvre de « Georges Le Brun » dont il fut édité un certain nombre d'exemplaires avec les planches rehaussées de couleurs.

Nous avons fait partie des « lecteurs débonnaires » auxquels l'auteur adresse son salut, et nous avons consciencieusement étudié les nombreuses eaux-fortes enluminées et exécutées d'après Georges Hoefnaghel. Nous espérions découvrir dans les originales figures des premiers plans des scènes semblables à celles de notre manuscrit; mais nous devons avouer que nos recherches ont été vaines : deux vues de Rouen — l'une prise de Sainte-Catherine, — l'autre consistant en une sorte de plan-élévation dans le genre des œuvres de Taillepied et de Belleforest — ne nous ont que médiocrement consolé de notre déconvenue.



Fac-similé de l'*Execution de justicia de los cornados patientes,* d'après la vue de Séville du *Théâtre des cités du monde.*

C'est donc inutilement que nous avons affronté jusqu'au bout les ciels violets terminant des horizons chocolat, les teintes rouges, roses, bleues, etc, lourdement appliquées à l'aide d'un pinceau peu soucieux du respect des contours. Les cartouches roses dominant ces étranges panoramas ne nous ont pas offert plus d'analogie avec nos sonnets inédits que les personnages aux jupons écarlates et au justaucorps vert pomme ne nous ont rappelé les scènes du *Traité de la Patience,* et nous avons dû nous contenter pour seul résultat de nos recherches du rapprochement curieux du *Cornard patient* et de l'épisode de cette vue de Séville dont l'inscription en splendides majuscules, aux lettres enlacées, est ainsi conçue :

D. NICOLAO MALEPART AMICO VETERI ET CONGERRONI,
HISPALENSI LEPIDISSIMO GEORGIUS HOVFNAGLIVS AMICIĒTIE MONUMETŪ
DAV̄ CIC IC XC III. FRANCOF AD MŒNVM.

PATIENT EN ADVERSITÉ

(Copie.)

Fortune perverse, trompeus' et faulseresse,
Abusé m'as, par tes flatteries
Et fayet tomber en griefve detresse.
Plourer doibt-on, lorsque tu te ries.
Fier au monde, hélas! tant soyt-je beau,
Ou en ses biens, c'est grand abus et vice,
C'est s'appuier sur ung menu roseau.
Fortune n'est pas, à touts, toujours propice.

Le naufragé demi-nu commence à prendre pied sur le rivage, la mer déferle de nombreuses épaves, au fond un autre naufragé prêt à être englouti par les flots. Plus loin encore un navire à demi submergé, dont la mâture est rompue. — Le texte de ce sujet est en *français,* ce qui justifie le mot *copie* indiqué par la traduction et reproduit en tête de cette légende.

L'ESCLAVE PATIENT

Malheureuse fut l'heure de ma naissance, plus malheureux encore est le tems de tribulation où je suis chez une nation étrangère dans un pays barbare. Dieu tout-puissant, détournez votre colère; j'avois jadis tout ce qu'actuellement j'ai perdu, biens, argent, amis, parens, et je dois maintenant terminer ma vie bien malheureusement.

Combien peu l'homme est instruit de sa destinée!

Le malheureux captif, la tête rasée, les jambes entravées, est menacé du fouet par un Turc placé derrière lui. Dans le lointain, des galères s'éloignent de l'anse d'un petit golfe.

PATIENCE EN AMOUR



Le patient en amour.

Vous, amoureux garçons qui prétendez aimer jeunes fillettes, prenez exemple sur moi, pauvre amant que je suis; trompé par les femmes, mon cœur palpite, mon esprit m'abandonne, le feu qui me dévore est pis que la fièvre, ma chère se marie à tout autre que moi. Patience! car elle me délaisse entièrement.

A l'espérance succède la patience.

Le personnage est assis à une sorte de balcon au niveau de la rue. Dans le lointain, un cortège de femmes, le manteau sur la tête, accompagne la jeune fille. La figure de ce personnage du premier plan qui est habilement dessinée et le balcon d'une architecture fort singulière nous ont paru intéressants à reproduire.

PATIENT EN DIGESTE

(Copie.)

Josne je suis en fleur de mon aage,
Gaillart, dispost, de bon entendement,
Mays tout n'est riens si je n'ay de l'argent.
La bourse, hélas! trop me descourayge.
Triste visayge elle faict à merveylle,
Au cœur douleur; j'ay l'expérience
Prendre me fault en tout patience.
Faulte d'argent, c'est douleur non pareille.

De même que pour le Patient en adversité, le texte de cette scène est en français; elle représente un personnage étendu au pied d'un arbre montrant sa bourse vide. Dans le lointain, une sorte de mont Saint-Michel s'élève au bord de la mer.

L'EXCOMMUNIÉ PATIENT

Que tous ceux qui fréquentent les pays espagnols prennent exemple sur moi, en observant de quelle manière le saint-office s'empresse de décorer ceux dont la langue a peine à se contenir; c'est ainsi que l'Inquisition a intimidé et ruiné plus d'un honnête homme, et en vain l'on s'exhale en plaintes amères, il faut recevoir et porter le *San Benito*.

Bouche discrette, bourse secrete, telle est la devise de la prudence.

L'excommunié, les mains croisées, vêtu du *San Benito,* mais coiffé d'un chapeau, est placé au sommet d'une montagne. A l'entrée d'un chemin d'où l'on découvre un panorama assez étendu, un voyageur à cheval salue dévotement une croix entourée des instruments de la Passion.

LE PLAIDEUR PATIENT

Je dois rire, car en effet il est risible que je me sois décidé à plaider dans l'espoir de venger le tort que l'on m'a fait; mais combien, depuis plusieurs années, j'éprouve le peu de succès d'une pareille ressource! Il faut sans cesse avoir la main à la poche, et l'expérience me rappellera toujours que la première leçon de la chicane est de payer et de faire des présens, et que, tout bien considéré :

Un mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès.



Le plaideur patient.

Un marchand ou un bourgeois, la main à l'escarcelle, ayant près de lui un petit panier et un bâton, est sur une place publique au fond de laquelle s'élève une construction monumentale servant vraisemblablement de palais de justice. A ses côtés, un homme de loi, les sacs de procès pendus au bras, compte sur ses

doigts ce qui lui est dû pour ses honoraires. La figure du plaideur est fort comique d'expression et d'attitude et il nous a paru intéressant — ne pouvant tout reproduire — de l'extraire de cette scène, l'une des plus gaies du recueil et crayonnée avec verve.

LA SENTINELLE PATIENTE

Secourez-moi, Notre-Dame! car, partant pour les Flandres, si je brulois du désir d'y arriver et d'y combattre à pied, je vous jure par Dieu qui m'a créé qu'aujourd'hui j'y tremble de froid et m'y morfonds. Ah! Espagne, Espagne, engage qui tu voudras pour venir combattre dans ce pays, que je m'imaginais être tout d'or. Mais si je te revois un jour, je proteste de ne plus te quitter.

La malheureuse sentinelle, placée au sommet d'un rempart à l'angle d'un bastion, est appuyée sur son mousquet à mèche et grelotte de froid. A ses pieds, dans le fossé inondé et glacé, une foule de patineurs. Un soleil d'hiver se couche à l'horizon de cette composition fort heureusement présentée et qui n'est point sans offrir de contraste avec d'autres scènes du même recueil, non seulement moins heureusement traitées, mais encore plus naïvement dessinées.

LES SOLDATS PATIENTS

Demande de l'un. — Camarade, que nous reste-t-il à faire dans l'état où nous sommes, maltraités et estropiés? La peste soit de ceux qui nous ont engagés!

Réponse de l'autre. — Le mieux de tout, mon ami, est d'aller à l'hôpital; je t'assure que qui cherche guerre en pays étranger cherche malheur, mais avouons que c'est notre faute.

Les deux soldats sont dans le dénuement le plus complet; l'un porte le bras en écharpe, l'autre s'appuie sur deux béquilles. Ils traversent un site accidenté du haut duquel on découvre un immense panorama. Au second plan, deux petites figures vues à mi-corps regardent curieusement en l'air. Un petit chien aboie après les malheureux soldats, et le clocher d'une église se découpe sur l'horizon.

LE JOUEUR PATIENT

Le perdant. — Quelle patience! quelle souffrance! La singulière invention que le jeu de dez! Si je ne le savois pas, je me donnerois bien garde de l'apprendre. La peste soit des dez!

Le gagnant. — La tranquillité d'âme est une qualité très louable au jeu, qui est fait pour amuser les hommes; ménagez donc vos termes, camarade. Le jeu apprend à être patient.

La scène se passe dans un appartement. Près d'une cheminée richement décorée se chauffe l'un des joueurs, jeune homme négligem-



LA SENTINELLE PATIENTE

G. Hoefnaghel del. *J. Adeline, f.-similé.*

Fac-similé réduit d'une sanguine faisant partie du recueil inédit appartenant à la bibliothèque de Rouen (collection Le Ber).

ment assis sur un petit escabeau. De l'autre côté d'une table richement sculptée, recouverte d'un tapis, l'autre joueur, plus âgé, à demi enveloppé d'un manteau, se tient debout et marque les points sur le jeu. Au plafond est suspendue une petite cage hollandaise et contre la muraille est un tableau dont le sujet est un cavalier revêtu d'une armure, combattant un dragon.

LE MISÉRABLE PATIENT

La vieillesse est un mal, la pauvreté rend la vie de l'homme bien dure, et les maladies l'accablent de tourmens : l'une et l'autre de ces afflictions est également difficile à supporter, tel est cependant mon fardeau; dans cette extrême misère où je suis plongé, c'est avec raison que je puis me plaindre de trois fléaux redoutables.

Vivre ainsi, c'est mourir chaque jour.

Le mendiant, vieux et cassé, portant une longue barbe, s'appuie sur un bâton en tendant sa sébille. Il traverse un site boisé laissant apercevoir entre les interstices du feuillage une vallée accidentée. De tous les dessins du recueil, c'est peut-être le plus habilement fait, et dans le fond de feuillage la sanguine habilement écrasée est d'un effet très juste. Les reproductions *très réduites* que nous avons dû faire pour ce travail ne nous ont pas permis d'oser aborder le fac-similé de semblables dessins, et nous avons dû préférer à ceux-ci des scènes moins heureusement traitées peut-être, mais plus intéressantes cependant au point de vue des détails de costumes, de mœurs, etc., etc.

LE PÊCHEUR A LA LIGNE PATIENT

Cette ligne à pêcher exerce bien la patience, l'amour et le désir pour la noble invention, car autrement l'on pourroit perdre ses sens de passer la journée à ne presque rien prendre. C'est mon plaisir, chacun a le sien : tel aime les jolies femmes, celui-ci le vin, celui-là la pêche en mer, et enfin un autre la chasse.

Autant de têtes, autant de fantaisies.

Deux pêcheurs sont assis au bord des fossés pleins d'eau qui baignent les murailles de la ville. L'un est vu de dos, l'autre vu de profil, appuyé sur son coude; et les contreforts des tourelles de l'enceinte fortifiée sont interrompus par le pont-levis donnant accès à la ville.

LE MARI PATIENT

La peine la plus lourde et qui exige le plus de patience est sans contredit le mariage avec une méchante femme; je l'ai trouvée, c'est ici mon enfer, elle me causera la mort; par amour de la paix, je me tais et me cache comme une souris, car elle est aussi forte que rebelle à mes paroles.

Chaque ménage porte sa croix.

La vigoureuse commère, les poings sur les hanches, malmène le mal-

heureux mari qui, appuyé contre le mur, les bras croisés, lève les yeux au ciel. Un roquet joint ses cris aux aboiements de la femme. Dans le fond de la cuisine, où flambe un feu superbe, un enfant se réchauffe; des figures curieuses regardent la dispute et des ustensiles de cuisine tapissent les murailles de l'appartement où se passe cette scène d'intérieur, qui nous a paru intéressante à reproduire et dont la scène suivante offre une exacte contre-partie.

L'ÉPOUSE PATIENTE

Avec quel ennui, peine et souffrance ne dois-je point passer ici ma jeunesse! Pourrois-je jamais me divertir et me réjouïr avec un tel yvrogne qui jour et nuit ne pense qu'à la boisson; je dois cependant le souffrir, car il est trop tard pour pleurer ou se plaindre.

Puisque j'y suis, vogue la galère!

L'auteur nous montre dans son dessin une femme encore jeune soutenant à grand'peine son mari complètement ivre; au fond, une femme plus âgée pousse par les épaules son mari plus gai peut-être, mais non moins ivre. Toutes deux, en ménagères soigneuses, ont encore soin de rapporter au logis l'une un chapeau, l'autre un manteau que les malheureux avaient délaissés. La scène se passe dans une sorte de carrefour boisé, près de chaumières au toit arrondi et sur le pas de la porte de l'une d'elles quelques buveurs s'attardent encore.

LES NAVIGATEURS VERS L'ESPAGNE PATIENTS

Nous passagers volons tous à la chandelle; par les querelles guerrières de l'Angleterre tout reste ici, boutiques et marchandises. Nous ignorions ces débats, et nos désirs ne tendoient qu'à gagner, c'est pourquoi nous étions venus en diligence, et nous exposions à mille dangers.

Tel pêche en vain qui manque le poisson.

La scène se passe dans le grand vestibule d'une sorte de bourse. Appuyé à un pilier, un jeune homme semble attendre plus patiemment que deux de ses compagnons qui l'entourent et dont l'un vu de dos se gratte l'oreille. D'autres personnages se promènent deux par deux, d'autres encore sont assis sur les bancs de cette sorte de salle des pas-perdus qui, par les arcades du fond, laisse apercevoir des maisons et la perspective d'une rue.

LA PLUS AGRÉABLE DE TOUTES LES PATIENCES

L'HÔTE. — Chers amis, je vous prie de prendre patience avec ce que Dieu, notre Seigneur, nous a accordé; lorsque je vous ai réunis, mes intentions étaient bonnes puisqu'elles ne tendoient qu'à vous procurer de la joie.

TRAITÉ DE LA PATIENCE DE G. HOEFNAGHEL



LE MARI PATIENT

G. Hoefnaghel del. *J. Adeline, f.-similé.*

Fac-similé réduit d'une sanguine faisant partie du recueil inédit de la bibliothèque de Rouen (collection Le Ber).

Les conviés. — Il est à propos de prendre ainsi patience, notre cher hôte. quoique nous soyons au dessert.
Une telle patience est la plus agréable de toutes.

Pour terminer le recueil, ce dessin n'en est pas le meilleur; il est vrai que la légende est incontestablement la plus consolante de la série.

Les convives sont à table, nombreux, mangeant et buvant, — le dessin ne comporte pas moins de onze figures. — La table est chargée de mets. L'un des convives ôte son chapeau et se retourne à demi pour répondre au personnage debout qui, sa toque à la main, est accueilli avec de grandes démonstrations de joie par les autres convives, qui lèvent en l'air leurs coupes.

Dans le fond, un laquais remplit les verres et, au premier plan, deux flacons à larges panses sont posés à terre sur un plateau.

Ces vingt-quatre scènes, accompagnées de sonnets, sont terminées par une sorte de résumé, sorte de morale religieuse dont le ton sérieux n'est pas sans contraste avec quelques-unes des scènes bizarres de ce *Traité de la Patience*.

On ne sait parfois, en effet, si l'auteur a voulu peindre la souffrance longue et volontaire ou l'action de souffrir entièrement. L'*homme patient* peut bien être l'homme endurant, doué d'une certaine dose de patience; mais il peut bien être aussi celui qu'on livre à la torture; le patient entre les mains du bourreau ne ressemble pas au malheureux supportant, souffrant les misères de la vie privée auxquelles ne s'ajoutent que trop souvent les misères de la vie publique et politique. Le *Traité de la Patience* pourrait être intitulé le Traité de la Souffrance, bien que, selon la note manuscrite de M. C. Leber, il représente « les circonstances les plus remarquables où la patience de l'homme puisse être mise à l'épreuve ». Quoi qu'il en soit, le lecteur, après avoir lu les exhortations qui terminent ce recueil, reconnaîtra, croyons-nous, qu'il est impossible de prêcher la résignation avec plus de conviction que ne le fait Georges Hoefnaghel.

RÉCAPITULATION (REFEREYN)

Que quiconque est dans la peine m'écoute : Aimez Dieu et surtout ne vous confiez qu'en lui ; méprisez la fausse gloire de ce monde, car elle n'est que vanité.

Veillez prudemment sur vous, vous n'aurez pas sujet de vous en repentir; je parle sans exception à l'un comme à l'autre sexe, car Dieu, selon sa volonté, prive les hommes de la raison; ne vous mêlez point des affaires d'État, aimez le repos et la tranquillité; fût-ce même à votre

honte, apprenez à vous bien conduire et à ne mettre votre confiance qu'en Dieu seul, car il sait éloigner de nous toute mauvaise inclination, et c'est lui qui rectifie tout.

C'est un tourment d'aimer sans retour, telle est la volonté de Dieu. Ménagez votre langue et votre bourse, évitez les procès et les disputes, et vous vivrez en paix. Ce n'est pas être sage que de rechercher ce que l'on possède; ne méprisez pas la paix, mais fuyez la guerre pour n'être point dupe par le défaut des forces; soyez tranquille au jeu, écoutez-moi, ayez l'âme paisible et la crainte de Dieu sans cesse devant vos yeux, et adressez au Seigneur toutes vos pensées et actions, car c'est lui qui rectifie tout.

Si Dieu vous éprouve par beaucoup de tribulations, persuadez-vous que c'est pour de bonnes raisons, et qu'il sait pourquoi; l'homme est créé avec différentes inclinations par un mystère de la Divinité : c'est elle qui a uni l'homme à la femme, souffrez donc mutuellement vos afflictions, puisque vous êtes obligés de vivre ensemble; si vous péchez, ne perdez point courage pour cela; si vous causez votre perte, vous apprenez à être prudent; étant courageux dans l'adversité comme dans la prospérité, vous vous mériterez l'estime et le respect de vos semblables, car c'est Dieu qui rectifie tout.

PRIÈRE (PRINCE)

Dieu tout-puissant, excitez-nous à la vertu, car qui ne la cultive pas sera puni; vous savez en effet humilier les hommes puissants par la diminution ou la perte de leurs biens; si nous y réfléchissions, nous mépriserions toutes les grandeurs de ce monde, car l'homme ignore sa destinée, et la fin de tous les plaisirs est la mort; la patience doit succéder au désespoir; persuadez-vous que la seule chose louable est une bonne fin; patience donc! si vous perdez soit votre argent, soit vos biens, ne vous découragez point, éprouvez plutôt une sage résignation, car c'est Dieu qui rectifie tout.

Ainsi se termine le manuscrit de G. Hoefnaghel, manuscrit complètement inédit, ainsi que voulait bien nous l'écrire M. Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles, nous déclarant en outre qu'une étude sur ce travail serait fort intéressante au point de vue des arts et de la littérature au XVIe siècle. M. Ruelens, chef de la section des manuscrits, qui est des plus familiarisés avec la langue flamande, avait bien voulu de son côté nous adresser une traduction du texte flamand dont la parfaite concordance avec le texte français ancien du manuscrit de la bibliothèque de Rouen nous a complètement rassuré sur l'exactitude de ce der-

nier. Nous souhaitons donc que le travail que publie aujourd'hui *le Livre*, indépendamment de l'attrait qui s'attache à toute œuvre ignorée, puisse intéresser tout spécialement les savants de la Belgique qui ont étudié la vie et les œuvres de Georges Hoefnaghel.

Mais qu'il nous soit permis en terminant de faire une remarque. M. Ed. Fétis, dans sa biographie de G. Hoefnaghel, raconte de quelle singulière façon la bibliothèque de Bruxelles entra en possession de la miniature représentant une vue de Séville, dont l'exécution est, paraît-il, de tous points admirable. Cette gouache sur parchemin, abandonnée en 1832 par un Anglais qui ne pouvait acquitter sa note d'hôtel, fut offerte à la ville de Bruxelles pour une somme relativement minime. Jusqu'à ce moment Bruxelles, ne possédait aucune production originale de G. Hoefnaghel.

Par suite de quelles vicissitudes le *Traité de la Patience* vint-il s'enfouir dans une collection privée? Nous n'avons pu le rechercher, et d'ailleurs les solutions de continuité sont trop nombreuses pour essayer même de les combler. Mais il n'en est pas moins singulier que cette œuvre d'un artiste dont les productions sont pourtant nombreuses, — cette œuvre à laquelle son auteur devait attacher une double valeur, puisqu'elle réunissait le talent du dessinateur et celui du poète, du littérateur, ou mieux du moraliste, — il n'est pas moins singulier de voir cet important manuscrit recueilli dans une collection privée, puis conservé loin du pays natal de l'auteur dans une collection publique où il était demeuré inconnu jusqu'à ce jour.

JULES ADELINE.

LES GRANDES COLLECTIONS

DU XVIIIe SIÈCLE

LE CABINET DES FÉES[1]

Madame de Murat.

V

La comtesse de Murat était fille du marquis Michel de Castelnau, mestre de camp de cavalerie et gouverneur de Brest, qui mourut âgé de vingt-sept ans d'une blessure reçue à l'attaque d'Ameyden, et petite-fille des maréchaux de Dognon et de Castelnau.

Elle se nommait Henriette-Julie et naquit en 1670. A l'âge de seize ans, elle vint à Paris, où elle était demandée en mariage par Nicolas, comte de Murat, brigadier des armées du roi, dont la famille était alliée à celle de La Tour-d'Auvergne ; et elle eut la fantaisie de paraître devant son prétendu sous le costume pittoresque des villageoises bretonnes. Cette singularité donne déjà la note de son caractère, de son goût pour les choses osées et originales. C'est pourquoi, au premier abord, nous lui avions fait l'application de l'historiette racontée par Tallemant des Réaux (chapitre des *Femmes vaillantes*), où

1. Voir la seconde et la quatrième livraison du Livre.

figure également une grande dame du nom de Murat, laquelle « alloit d'ordinaire à cheval avec de grosses bottes, la jupe retroussée, un chapeau avec un bord et des rayons de fer et des plumes par-dessus, l'épée au côté et les pistolets à l'arçon de la selle ». Devenue veuve, cette luronne, ayant eu querelle avec un de ses amants, l'appela en duel, et, plus tard, accompagnée d'un seul écuyer, elle attaqua trois gentilshommes de son voisinage qu'elle rencontra à la chasse et qui la tuèrent dans la lutte.

Mais ce ne saurait être la comtesse de Murat qui, comme on le verra, était alors en exil à Loches, et qui, d'ailleurs, mourut le 24 septembre 1716, c'est-à-dire longtemps après l'époque à laquelle Tallemant des Réaux fait mourir son héroïne, qui, du reste, n'avait, paraît-il, aucun titre nobiliaire et habitait l'Auvergne.

Quoi qu'il en soit, il peut paraître étrange que deux femmes portant le même nom et vivant à la même date aient attiré sur elles l'attention maligne du public par leurs excentricités ; car, à l'exemple de son homonyme (mais dans une moins large mesure toutefois), la comtesse de Murat s'est livrée à de certaines hardiesses que son sexe et sa naissance auraient dû lui interdire.

Mariée au comte de Murat, qu'elle charma sous ses habits de villageoise bretonne, elle brilla bientôt à la cour de Louis XIV, où sa beauté piquante et son esprit lui attirèrent un cortège d'adorateurs, en même temps que son imagination ardente lui créa des embarras de plus d'une sorte. En premier lieu, elle aimait passionnément le plaisir, qu'elle a chanté en prose et en vers, et qui l'entraîna à des écarts auxquels l'illustration de son nom ne servit qu'à donner plus d'éclat, et dont elle ne s'est pas suffisamment défendue dans une espèce de *Confession* qu'elle a laissée de sa vie ; ensuite son penchant à la satire lui fit composer un libelle contre Mme de Maintenon et quelques autres personnages de l'entourage intime du roi, ce qui lui valut son exil à Auch, selon les uns, à Loches, selon d'autres. Quoi qu'il en soit, après la mort de Louis XIV et sur la recommandation de Mme de Parabère, son amie, dont elle dictait les lettres, le Régent la rappela à Paris en 1715, faveur dont elle ne jouit pas longtemps : elle mourut l'année suivante, âgée de quarante-six ans, non à Paris, comme l'indiquent plusieurs biographes, mais à son château de la Bazardière, dans le Maine.

On doit à Mme de Murat un assez grand nombre d'ouvrages dont plusieurs ont été remarqués. Nous citerons : *Mémoires de Mme la comtesse de M***, avant sa retraite, pour servir de réponse aux Mémoires de Saint-Évremond,* Paris, 1697 ; Amst., 1698, 1711, 2 vol. in-12 ; *Nouveaux Contes de fées,* Paris, 1698, 2 vol. in-12 ; *Voyages de campagne,* Paris, 1699 ; la Haye, 1700, 2 vol. in-12 ; *Histoires sublimes et allégoriques de l'année 1699,* Paris, 1699, 2 vol. in-12 ; *Histoires galantes des habitants de Loches* (l'idée est empruntée au *Diable boiteux*) ; *les Lutins*

du château de Kernosy, nouvelle historique, Leyde (Paris), 1710, 1717, 2 vol. in-12. On cite ce dernier roman comme un des meilleurs de l'auteur, qui a publié, en outre, dans les recueils du temps, des poésies fugitives et des chansons. Nous croyons devoir reproduire quelques-uns des couplets qu'elle fit sur l'hiver de 1709, composition où, à l'occasion des malheurs du temps, elle trouva le moyen de chanter l'amour :

Les amoureux sont transis
  Auprès de leurs bergères ;
Dans ses doigts on voit Tircis
  Souffler et ne rien faire.
Ah ! que de cœurs engourdis
  Dans l'île de Cythère !

Jadis on allait semant
  Le grain en bonne terre ;
On faisait facilement
  Une récolte entière :
Que de déchets maintenant
  Au grenier de Cythère !

On apportait à foison
  Farine aux boulangères ;
Dans cette morte-saison
  A peine les meunières
Retirent-elles du son
  Des moulins de Cythère.

VI

Aussi dramatique que Mme d'Aulnoy, la comtesse de Murat a dans ses contes un langage moins familier, moins spontané, moins communicatif que son émule. Sa manière tient plus du roman que du conte. Elle y a mis un peu de sa vie, un peu de son tempérament. Ses héroïnes sont légèrement émancipées ; disposées aux sentiments tendres, elles écrivent des billets doux sans se faire prier, raisonnent sur l'amour dès l'âge de quinze ans, et ne reculent ni devant un rendez-vous ni devant même un enlèvement. Enfin, écrits avec infiniment d'esprit, — trop d'esprit peut-être, — les contes de Mme de Murat sont une espèce d'école de savoir-vivre et de galanterie raffinée ; et, si l'on n'y rencontrait pas çà et là des fées et des enchanteurs, on se croirait transporté au temps de la chevalerie, et avoir sous les yeux des héros attardés de *l'Astrée* et de *Clélie*.

Toutefois, les héros du beau pays de Tendre avaient généralement des vues sages, sinon toujours modérées ; leur but était l'hymen ; en l'attendant, ils couronnaient l'Amour de myrte et de roses. Les personnages de Mme de Murat, au contraire, ont un éloignement invincible pour le mariage ; elle évite le plus qu'elle peut de les unir, et, quand elle ne peut faire autrement, elle y apporte une restriction, un adoucissement, comme une excuse.

Par exemple, dans *l'Heureuse Peine*, en parlant du mariage de son héros et de son héroïne, elle dit que « la noce se fit avec toute la magnificence que l'on doit attendre des fées et des rois ; mais quelque heureux que ce jour dût être, ajoute-t-elle, je n'en ferai point la description, car, quoi que se promette l'amour heureux, une noce est presque toujours une triste fête ».

Elle termine ses réflexions par une espèce de leçon à queue d'épigramme, mais en vers assez joliment tournés :

> Tant qu'Amour fait sentir ses craintes, ses tourments,
> Et les doux transports qu'il inspire,
> Il reste cent choses à dire
> Pour les poètes, les amants ;
> Mais, pour l'hymen, c'est en vain qu'on réclame
> Le dieu des vers et les neuf doctes sœurs :
> C'est le sort des amours et celui des auteurs
> D'échouer à l'épithalame.

Elle finit le conte de *Jeune et Belle* par cette réflexion encore plus significative : « On assure qu'*Alcidor* et *Jeune et Belle* s'aimèrent toujours parce qu'ils furent toujours aimables, et que l'hymen ne se mêla point de finir une passion qui faisait la félicité de leur vie. »

Décidément, on doit croire que Mme de Murat eut personnellement à se plaindre du mariage, et que son imagination ardente et détrompée se reporta alors plus fortement vers l'amour. Aussi tout brûle, tout gémit, tout soupire autour d'elle ; les cœurs sont enflammés, les vœux vivement tendus vers un but unique : d'où il suit que les dénouements de ses histoires sont en général violents, même tragiques. La punition du vice et la récompense de la vertu lui paraissent chose bien fade, et elle a recours à des péripéties autrement saisissantes. Le conte du *Parfait Amour* a pour dénouement le suicide d'une reine, et le conte de *l'Anguillette* se dénoue d'une manière plus sanglante encore, attendu que le prince de *l'Ile-Paisible* et son rival, le prince *Atimir*, s'entre-tuent dans un tournoi ou plutôt dans un duel, et que la belle Hébé, leur idole, la dame de leurs pensées, se poignarde sur le corps de ses deux amants.

On voit que nous sommes loin des contes anodins de Perrault, et même de ceux de Mme d'Aulnoy. Nous nageons en plein mélodrame, en pleine aventure : c'est du roman de cape et d'épée.

Le Palais de la Vengeance est cité comme étant le conte le plus ingénieux, le mieux réussi de Mme de Murat. Dans ce récit, la jeune princesse *Imis* et son amant, le prince *Philax*, sont persécutés par un enchanteur devenu le rival de ce dernier, qu'il retient captif, espérant, en son absence, pouvoir se faire aimer lui-même de la belle Imis. Mais la princesse résiste et ne répond que par le mépris aux tendres propos de l'enchanteur. Or, pour la punir de sa constance, pour se venger des deux

amants, Mme de Murat a recours à un moyen diabolique et qui doit être le dernier mot de l'ironie féminine... elle les marie !! elle « les condamne, dit-elle, à se voir tous les jours... » Ils ne tardèrent pas, en effet, à s'ennuyer du bonheur même... et l'enchanteur fut vengé !!

Quoi qu'il en soit, le style de Mme de Murat a de l'éclat, du mouvement, de la passion. Elle avait un talent réel, et peut-être autant de fécondité d'indignation que Mme d'Aulnoy, bien qu'elle ait moins écrit que cette dernière, notamment dans le genre de littérature dont nous nous occupons et dont elle a forcé la note. Mais nous allons y revenir tout à l'heure, et le conte se relèvera et reprendra son allure première sous la plume élégante de deux autres femmes ingénieuses, Mmes de La Force et d'Auneuil.

Honoré Bonhomme.



PLANCHE HORS TEXTE

EXTRAITE DE LA *REVUE DES ARTS DÉCORATIFS*

7, RUE SAINT-BENOIT



Musee des Arts Decoratifs — A. Quantin Imp. Editeur

PORCELAINES DE CHINE (FAMILLE VERTE)

Appartenant au Musee de Limoges (Collection Gasnault)

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Le temps des grosses adjudications et de la Bourse des livres tire à sa fin; d'ici le mois de novembre prochain, les salles de la rue Drouot et de la rue des Bons-Enfants seront à peu près désertes. Nous relaterons cependant les dernières enchères, tout au moins celles qui présentent de l'intérêt, car les catalogues des livres de feu E. Viollet-le-Duc, de M. Troche et de M. Léopold Le Hon n'offrent rien de saillant, et la plupart des ouvrages contenus dans les bibliothèques de ces érudits se sont vendus à des prix plus que modestes.

Le catalogue des manuscrits et imprimés de la collection de M. de Sinety, dont la vente eut lieu les 7, 8, 9 et 10 juin dernier, a produit un total de 28,706 fr. 50. Parmi les adjudications les plus élevées nous pouvons citer : *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, édition originale de 1680, in-12, ouvrage attribué à Mlle de La Vallière, 1,120 fr. ; — les *Essais de Montaigne*, 1595, in-folio, 280 fr. ; — *Traicté contenant les secrets du premier livre sur l'espée seule, etc.*, 1573, in-4°, 500 fr. ; — *le Musée français, recueil complet des tableaux de la collection nationale*, Paris, 1803-1809, 4 vol. in-folio, 1,050 fr. ; — *Poésies historiques et satiriques sur le règne de Louis XIII*, de 1620 à 1628, près de 50 pièces in-8°, 136 fr. ; — les *Œuvres de Malherbe*, édition de 1630, in 4°, 600 fr. ; — *Fables de La Fontaine*, figures de Oudry, 1755-1759, 4 vol. in-folio, 185 fr. ; — *Athalie*, de Racine, édition originale de 1691, in-4°, 200 fr. ; — *le Ballet comique de la Royne*, 1582, in-4°, 325 fr. ; — *la Princesse de Clèves*, 1678, 2 vol. in-12, édition originale, 830 fr. ; — *les Soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté*, S. L., 1689, in-4°, 330 fr. ; — *Almanach historique de la Révolution française pour 1792*, 1 vol. in-16, avec vignettes de Moreau le Jeune, 215 fr. ; — *Chronologie historique militaire*, 1760-1778, 8 vol. in-4°, 980 fr. ; — *le Camp de la place Royale* (par de Porchières), 1612, in-4°, 339 fr. — *C. Crispi Sallustii de conivratione Catilinæ, etc.*, *Venitiis in ædibus Aldi*, 1509, in-8°, exemplaire de Grolier dont un des plats porte la devise, 750 fr. ; — *Polydori Virgilii Urbinatis de rerum inventoribus libri octo, etc.*, *Basileæ, in ædibus Joan. Frœbenii*, 1526, in-folio, exemplaire de Grolier, 1,400 fr. Ces deux derniers ouvrages ont été l'objet d'un article de M. Pawlowski dans la

livraison du *Livre* du 10 mai dernier; nous avons même reproduit la reliure du dernier volume cité.

— La magnifique et intéressante collection d'estampes anciennes et modernes, vignettes des XVIIIe et XIXe siècles, œuvre de Moreau jeune, de Gavarni, etc, provenant de feu M. Mahérault, ancien conseiller d'État, vient d'être livrée aux enchères à l'hôtel Drouot. Parmi les principales adjudications qui ont eu lieu dans cette vente qui n'a pas moins duré de sept jours et avait attiré une foule d'amateurs et de curieux, nous citerons :

Trois personnages réunis dans un élégant salon du temps de Louis XVI, par Freudeberg, 5,100 fr. ; — l'Iconologie par figures ou Traité complet des allégories, emblèmes, etc., 4,600 fr. ; — seize dessins pour les *Contes de Boccace*, 9,000 fr., par Moreau ; — trente dessins pour les cinq premiers chants seulement de *la Pucelle d'Orléans*, 16,000 fr. ; — *Oui ou Non*, 12,000 fr. ; — *le Lever*, 12,000 fr. ; — une famille assise sous une tonnelle, costume Louis XV, 2,550 fr. ; — l'Inoculation de l'Amour, 3,000 fr. ; — la Provocation, 4,000 fr. ; — neuf dessins pour *les Incas*, de Marmontel, 6,000 fr. ; — six dessins pour les *Métamorphoses* d'Ovide, 2,520 fr. ; — six dessins pour *le Comte de Valmont*, par l'abbé Gérard, 2,950 fr. ; — deux dessins pour Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, 5,500 fr. ; — un dessin pour *les Grâces*, ode de Pindare, 2,500 fr. ; — premiers essais aérostatiques (1783), par Charles et Robert, 5,900 fr. ; — douze dessins pour les œuvres de Racine, avec les gravures sur papier de Chine, 10,000 fr. ; — trois dessins par Monnet, pour *Vert-Vert*, 1,400 fr. ; — Joseph et la femme de Putiphar, par Prud'hon, 2,000 fr. ; — portrait de Mlle Mayer, miniature, par le même, 8,000 fr. ; — en-tête et fleurons pour *les Baisers*, épreuves avant la lettre et avec marges, d'après Eisen, 2,095 fr. ; — La robe fuit ses genoux ; Une nuit que j'étais en cet état, vignettes in-8e pour le *Temple de Gnide*, aussi d'après Eisen; Céphise et l'Amour, gravé d'après le même, par Le Mire, 500 fr. ; — suite complète de 22 gravures in-18 pour *la Pucelle*, de Voltaire, édition Cazin, de Duplessis-Bertaux, 1,100 fr. ; — Sept dessins in-4° pour les œuvres de Barthélemy, Crébillon, Mme Campan et V. Hugo, par Devéria, 300 fr. ; — deux dessins in-12 par le même, pour les *Contes* et les *Fables* de La Fontaine, 180 fr. ; — trois dessins in-8° par le même, pour les œuvres de Racine, 295 fr. ; — une collection de portraits par le même : le chevalier Bertin, Bitaubé, Bossuet, Bourdaloue, le général Clary, Collin, d'Harleville, Mme Deshoulières, Mme du Deffand, etc., 400 fr. ; — une suite de gravures d'après Fragonard pour les *Contes* de La Fontaine, 356 fr. ; — l'œuvre de P.-P. Prud'hon, gravures et lithographies, dont quelques-unes par P. Prud'hon fils, Hédouin, J. Boilly, Mausaize, Tony Johannot, Blanchart fils, Chapuis, etc., 8,000 fr. ; — l'œuvre de Gavarni, collection des plus complètes et pleine d'intérêt, 12,000 fr.

Cette vente a produit 125,762 francs.

— Le *Polybiblion* nous fournit quelques renseignements sur la vente de la bibliothèque d'un amateur lyonnais, M. Paradis, qui a été une des plus importantes de la saison.

Voici les prix de quelques ouvrages qui ont été adjugés au delà de 1,000 fr. ; il est inutile d'ajouter qu'il ne s'agit que de fort beaux exemplaires, élégamment reliés : *Missale romanum*, Venitici, A. de Zanchus, 1506, in-folio, 3,050 fr. ; exemplaire aux armes du cardinal de Gonzague, payé, en 1859, 91 livres sterling (2,259 fr.) à l'une des ventes Libri, à Londres ; — Bonifacius papa, *Liber sextus Decretalium*, Moguntiæ, P. Schoffer, 1470, in-folio ; exemplaire sur peau vélin,

1,120 fr. ; — *Essais* de Montaigne, Paris, Abel d'Angelier, 1588, in-8°, 2,000 fr. ; — *le Musée français*, Paris, 1803, 4 vol. in-folio, figures avant la lettre, 2,450 fr. ; — *Galeries du Palais-Royal*, 1786-1803, 3 vol. in-folio, figures avant la lettre, 3,400 fr. ; — *le Livre du roi Modus et de la reine Racio*, Chambéry, 1486, in-folio, 4,000 fr. ; cet exemplaire avait été payé 5,000 fr. à la vente de M. Potier. — *La Nef de santé avec le gouvernail du genre humain*, Paris, A. Vérard, s. d., in-folio, 5,000 fr. (acheté par M. le baron de Rothschild) ; — *l'Adolescence clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot*, Anvers, 1539, in-8°, 1,100 fr. ; — *le Palais des nobles dames*, par Jehan du Pré, s. l. ni d., 1,780 fr. ; — *En vers et rymes*, de Baïf, Paris, 1572-73, 4 vol. in-8°, 1,250 fr. (il est très rare de trouver réunis ces quatre volumes publiés séparément) ; — *les Diverses Poésies de La Fresnaye Vauquelin*, Caen, 1612, petit in-8°, 3,050 fr. ; exemplaire payé 3,105 fr. à la vente Sainte-Beuve ; — *le Tombeau de Marguerite de Valois*, Paris, 1551, petit in-8° très rare et curieux recueil de vers ; exemplaire adjugé à 700 fr., vente de W. Martin en 1869 ; — *Marguerites de la Marguerite des princesses*, Lyon, D. de Tournas, 1547, 2 vol. in-8°, 2,500 fr. ; exemplaire payé 1,450 fr., vente Ch. Brunet en 1869 ; — *Fables de La Fontaine*, Paris, 1753-1759, 4 vol. in-folio, figures d'Oudry, 2,110 fr. ; — *Choix de chansons*, par de Laborde, 1773, 4 tomes en 2 vol. in-8°, 2,900 fr. ; cet exemplaire avait été adjugé 81 fr. en 1853 à la vente de Bure, témoignage frappant de la hausse qui s'est déclarée sur les livres de ce genre ; — *Télémaque*, Paris, Didot, 1796, 2 vol. gr. in-18, grand papier vélin superfin, figures triples, 2,050 fr. ; — *la Mer des histoires*, Paris, P. Le Rouge, 1488, 2 vol. in-folio, 1,450 fr. ; — *les Hommes illustres qui ont paru en France*, par Perrault, Paris, 1696, 2 vol. in-folio : 1,258 fr. ; presque toujours les prix d'adjudication ont été supérieurs à ceux que ces mêmes exemplaires avaient atteints dans des ventes précédentes.

— La vente de la bibliothèque du palais de San-Donato, qui formait un catalogue de 6,902 ouvrages divers, a produit la somme de 118,142 fr. 50.

— On vient de vendre la bibliothèque et les caractères de la maison Perrin. Dans le monde des éditeurs, des imprimeurs, des bibliophiles, ceci est un événement.

En 1822, M. Louis Perrin, imprimeur, s'associait à M. Durand. C'étaient deux artistes, mais d'aptitudes différentes. Louis Perrin voyait dans l'imprimerie autre chose qu'un métier. En vrai Lyonnais, il voulait faire renaître ces éditions merveilleuses que s'arrachent les amateurs, se souvenant que Lyon fut une des premières villes de France où fut introduite l'imprimerie. En effet, Guttenberg la découvrit à Strasbourg de 1438 à 1440, et on imprima à Lyon en 1474.

Il rêvait d'ajouter son nom aux noms glorieux des Estienne, des Anisson, des Barbou, des Didot et des Crapelet. Malheureusement son associé, M. Durand, ne voyait dans l'imprimerie qu'un moyen de vivre ; il jouait du violon comme un virtuose et l'exécution parfaite d'une sonate le rendait plus heureux que l'impression sans faute d'un livre. Il le comprit d'ailleurs, et trois ans après, en 1825, il se retirait à la campagne et cédait l'imprimerie à M. Perrin.

Louis Perrin resta donc seul ; il put alors suivre son idée, qui était de restituer à l'imprimerie lyonnaise les types qui faisaient sa gloire au XVIe siècle. Cela fut long, car ce ne fut qu'en 1846 que parut son premier ouvrage imprimé en caractères augustaux. C'était : *Inscriptions antiques de Lyon, par M. Alph. de Boissieu.*

Les premières impressions étaient loin d'être parfaites ; lui-même avait des-

siné les lettres, les fleurons, les avait fait graver sous sa direction, et cela lui avait coûté beaucoup de temps et d'argent. Or il n'était pas riche. Ce ne fut guère que dix ans plus tard, en 1856, que Louis Perrin se fit connaître par des impressions qui font de lui une des gloires de l'imprimerie lyonnaise : *les Rymes de gentile et virtueuse dame D. Pernette du Guillet, Lyonoise*, un vol. in-8°; l'*Essai sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans*, cinq vol. in-8°; *les Recherches sur la vie et les mœurs du R. P. Ménestrier*, par Paul Allut, un vol. gr. in-8°, portrait-gravure et fac-similé (Scheuring, éditeur), sont des merveilles de typographie, de goût et d'érudition professionnelle.

Les années suivantes, une foule de beaux livres, parmi lesquels on peut remarquer ceux de l'éditeur Scheuring, virent le jour : *les Sonnets humoristiques*, de Joséphin Soulary ; *les Premières Poésies*, de Villiers de L'Isle-Adam ; et cette collection célèbre connue sous le nom de *Galerie historique des portraits des comédiens des troupes de Molière, Voltaire, Talma, Nicolet*, etc., par Hillemacher, Fugère, Lefort, etc., sans oublier le théâtre de Molière, avec les eaux-fortes de S. Hillemacher, huit vol. in-8°.

Le catalogue de la bibliothèque comptait 868 numéros, qui n'ont point été vivement disputés. On aurait pu croire que la municipalité de Lyon aurait acheté en bloc cette collection précieuse, non seulement pour garder le souvenir d'un grand concitoyen, mais encore pour avoir des documents sur l'histoire de l'imprimerie lyonnaise, car la plupart de ces ouvrages n'existent pas même à la bibliothèque de Lyon ; mais les municipalités, toutes à la politique, ne s'occupent guère de livres ou d'érudition aujourd'hui, et celle de Lyon est restée indifférente à ces adjudications.

Le fils de Louis Perrin a racheté tous les caractères gravés par son père ; tous les fleurons, vignettes, lettres ornées, bandeaux, culs-de-lampe, etc., dessinés par son père lui sont restés; de sorte qu'il est le seul à posséder les véritables caractères augustaux. Espérons que ce jeune homme saura être digne du nom qu'il porte en relevant cette maison illustre, qui n'aurait pas dû tomber.

— La *Société des Bibliophiles bretons* a tenu séance, le 19 mai dernier, dans l'une des salles de la bibliothèque publique de Rennes, sous la présidence de M. Arthur de La Borderie, président.

M. Lemeignen, vice-président, a rappelé l'origine de la Société. Née à Nantes, elle a toujours voulu, elle veut toujours être complètement et essentiellement *bretonne;* c'est ce que le bureau a entendu très expressément marquer en convoquant la présente séance à Rennes, capitale de la Bretagne. Cette pensée a été comprise : la preuve en est dans les nombreuses adhésions venues à la Société des divers points de la province, et particulièrement de Rennes ; la preuve en est dans l'empressement qu'on a mis à se rendre à cette séance, et dont le bureau tient à remercier les membres présents.

En répondant à M. Lemeignen au nom des bibliophiles d'Ille-et-Vilaine, M. de La Borderie l'a assuré des sentiments de cordiale confraternité qu'il rencontrera à Rennes, et a souhaité la bienvenue aux sociétaires de la Loire-Inférieure, du Morbihan et des Côtes-du-Nord présents à la séance.

Admission de nouveaux membres. — La Société a admis, au scrutin secret, vingt nouveaux membres, ce qui porte le chiffre total des sociétaires à 278.

Ouvrages offerts à la Société. — Par M. A. de La Borderie, un vol. in-8°, qu'il vient de publier sous ce titre : *Correspondance historique des bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de*

Bretagne (Paris, Champion, 1880). — Par M. J. Pilhon : *Archives du bibliophile breton, notices et documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne*, par A. de La Borderie (Rennes, J. Pilhon, éditeur, 1880).

Règlement de la Société. — Après une discussion à laquelle plusieurs membres ont pris part, l'assemblée a décidé :

1° Que le nombre des membres de la Société est limité à 350;

2° Que, quand ce nombre sera atteint, le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui voudra succéder à celui-ci sera proposé pour l'admission, de préférence à tout autre candidat;

3° Que dès maintenant le fils ou le gendre d'un sociétaire décédé qui succédera à celui-ci sera dispensé du droit d'entrée stipulé par l'article 6 des statuts;

4° Que, même au-dessus du chiffre de 350, les personnes auxquelles le bureau reconnaîtra la qualité de *bienfaiteur de la Société* seront admises comme sociétaires.

Publications. — L'impression des *Documents inédits sur la Ligue en Bretagne*, publiés par M. A. de Barthélemy, sera terminée en juin. La Société devait imprimer ensuite le poème du *Combat des Trente*, édité par M. Pawlowski; mais le bureau de la Société n'a pu encore, malgré ses instances, obtenir le manuscrit de M. Pawlowski. Dans ces circonstances, — si ce manuscrit ne vient pas à temps pour être imprimé après les *Documents sur la Ligue*, — la Société a décidé qu'elle publiera les *Œuvres nouvelles et choisies* de Desforges-Maillard; éditeurs, MM. Arthur de La Borderie et René Kerviler.

Les morceaux dont sera composé ce volume, *entièrement distincts de ceux qui forment les diverses éditions de ce poète* (1735, 1750, 1759), et de l'extrait qu'on en a fait récemment (chez Quantin), sont pour la plupart des lettres et des pièces en prose qui montrent le talent de Desforges sous un jour nouveau et très piquant.

Exhibitions. — 1° Le Livre de Marguerite de Bretagne, dame de Goulaine, ms. original, avec reliure ancienne (à M. le marquis de Goulaine); — 2° une glose du *Corpus juris*, ms. du XVIe siècle sur vélin avec enluminures (à M. Bouchinot); — 3° *Missel de Rennes*, in-folio, gothique, imprimé à Rennes en 1557 par Pierre Le Bret et Guillaume Chevau, seul exemplaire connu (à M. le baron de Wisme); — 4° un volume formé de 50 quittances sur parchemin, avec sceaux, délivrées en 1311 au receveur de la châtellenie de Vitré (à M. A. de La Borderie); — 5° deux albums remplis de dessins bretons, types, costumes, monuments et paysages, de M. Th. Busnel (à M. A. de La Borderie); — 6° un exemplaire des *Lunettes des princes*, de J. Meschinot, édit. du XVe siècle (à M. Léon Verdier); — 7° un exemplaire de *l'Œconomie spirituelle et temporelle de la vie et maison, noblesse et religion des nobles et grands du monde,* ouvrage peu connu, d'Antoine Mallet, dominicain, né à Rennes en 1593, mort en 1663 (à M. Pilhon).

M. Vétault, bibliothécaire de la ville de Rennes, a bien voulu mettre ensuite sous les yeux de la Société les principaux incunables de la bibliothèque publique et plusieurs autres volumes précieux, imprimés ou manuscrits, faisant partie du dépôt qu'il dirige avec tant d'habileté; — entre autres une dizaine d'éditions de la *Coutume de Bretagne*, imprimées en gothique, de 1480 à 1540.

— Voici la description du plus petit livre qui se trouve dans la bibliothèque d'un de nos abonnés. Nous en donnons la description pour joindre à la *Bibliographie des éditions microscopiques*. Ce volume a pour titre :

Exercice | *du* | *Chrétien* | à Paris | chez J. Fran | çois Hérissant | 1728. —

Il a 187 pages, plus 5 de table; — son texte, en petits caractères, très lisibles sans loupe, de 12 lignes à la page, a 0,024 de hauteur et 0,014 de largeur. Il est relié en maroquin grenat, avec fleurons et filets sur ses plats, le dos orné; rogné, doré sur tranches; la hauteur de la reliure est de 0,038 sur 0,02. Il est en parfait état de conservation.

Le questionnaire reste ouvert. — A nos lecteurs d'y répondre.

— Notre correspondant de Saint-Pétersbourg nous adresse les nouvelles suivantes :

La direction du Musée public et du musée Roumiantzoff, à Moscou, vient de présenter au ministre de l'instruction publique un rapport sur ces deux institutions pour l'exercice 1876-1878. Parmi les nouvelles acquisitions faites par ces établissements, il y a lieu de relever, dans la section des anciens manuscrits slaves, ceux qui leur ont été donnés par feu M. Grigorovitch, ancien professeur de philologie slave à l'université de Kazan, et dont la plus grande partie a été découverte et recueillie par ce savant, lors de son voyage, en 1844, 1845 et 1846, au mont Athos et dans les pays slaves.

— Le général d'infanterie Danzas, mort récemment à Saint-Pétersbourg, a légué au lycée Nicolas, de Moscou, sa riche bibliothèque, composée spécialement d'ouvrages historiques se rapportant aux XVIII[e] et XIX[e] siècles.

— M[me] la comtesse Nathalie Panine, née comtesse de Tiesenhausen, vient de faire don au musée Roumiantzoff, de Moscou, de la riche bibliothèque dont feu le comte Panine, ancien ministre de la justice, avait réuni, avec un zèle infatigable, les 5,877 ouvrages, formant ensemble 10,773 volumes. Les *Russica*, achetés à haut prix du prince Labanon, en forment la meilleure part; ce sont principalement des exemplaires précieux, richement reliés et ornés des armes du prince. Le comte Panine, en spécialiste expert, s'était aussi appliqué à acquérir des ouvrages sur la législation de tous les pays. A cette intéressante collection sont joints un catalogue alphabétique, un catalogue systématique et un registre-inventaire, qui ont été dressés avec un soin hors ligne par M. Elsholz, sur les ordres de la comtesse Nathalie.

L'année dernière, le musée Roumiantzoff avait également reçu en don de M. de Namburger, aujourd'hui ministre de Russie à Berne, toute sa bibliothèque, qui se compose d'environ 10,000 volumes, parmi lesquels se trouvent les documents les plus précieux sur l'histoire de Russie.

Si de telles donations font l'éloge de leurs auteurs, et témoignent hautement de leurs sentiments de générosité et de patriotisme, elles seront accueillies avec une profonde reconnaissance par tous ceux qui, dans l'intérêt de l'histoire nationale, pourront désormais en utiliser tous les trésors.

— Nous donnons, à titre de curiosité philologique, la restitution et la traduction accomplies par M. Michel Bréal du *Chant des Frères Arvales*, un des plus anciens monuments de la langue et de la religion du Latium, resté jusqu'ici en grande partie incompris :

ENOM, LASES, JUVATE (ter).
NEVE LUEM ARVES, MARMAR, SERS INCURRERE (ter).
IN PLEORES... (ter).
SATA TUTERE, MARS (ter).
CLEMENS SATIS. STA, BERBER (ter).
SEMUNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS (ter).
ENOM, MARMOR, JUVATO (ter).
TRIUMPE! (quinquies).

Ce qui veut dire : « Allons! Lares, secourez-nous! (trois fois). — Ne permets point, ô Marmar! que la contagion se répande sur les compagnes (trois fois). — (Ici, prêtre), implore... — Protège les semailles, ô Mars! (trois fois). — Sois favorable aux semailles, ô Berber! (trois fois). — (Ici le prêtre) invoquera l'un après l'autre tous les Sémous. — Allons, Marmor, prête-nous secours (trois fois). — (Ici?) la procession. »

Chaque invocation devait être répétée trois fois et l'inscription, conforme en cela au livret, la transcrit trois fois successivement; mais l'indication rituelle *in pleores — implores*, qui s'adresse au prêtre et lui commande de faire certain acte d'imploration, a été traitée, par erreur, comme une formule d'invocation et, toujours d'après le livret (suivi assurément par les prêtres durant la cérémonie), transcrite également trois fois. De même, plus loin, l'indication analogue : *Semunis... advocapit*, a été traitée comme faisant partie de la litanie et transcrite trois fois. Le dernier mot, *triumpe*, a été répété cinq fois. M. Bréal n'a pas dit s'il y reconnaissait une simple exclamation, analogue à *Io*, *Evohe*, ou bien un verbe, ou bien une indication concernant la procession qui alors commençait. En vieux latin *triumpus*, en grec *triambos*, désignaient la procession solennelle en l'honneur du dieu.

Ajoutons que Marmor ou Mamor, Marmar et Berber, sont des divinités voisines du Mars italique, dieu secourable et protecteur, qui n'avait rien de commun avec le mythe de l'*Arès* hellénique. Les Sémous sont des dieux champêtres.

Guildhall Library. — Dans la bibliothèque de la *Corporation de Londres*, pendant l'année écoulée, les principaux travaux des employés ont porté sur le catalogue et on a fait de grands progrès dans la préparation d'un catalogue sur cartes pour remplacer le catalogue actuel suranné avec ses 15 suppléments, dont l'inconvénient se fait de plus en plus sentir à mesure que la bibliothèque progresse. Ce catalogue se composera de deux parties : 1° une liste alphabétique des auteurs (y compris les éditeurs, traducteurs, illustrateurs, etc.), avec les noms propres, les pseudonymes et les titres quand cela sera nécessaire; 2° une classification systématique des sujets. La première partie, comprenant environ 40,000 cartes, est presque terminée, le titre complet, la marque du rayon, etc., étant fournis à chaque référence aussi bien que dans la liste générale. Les titres se composent de fiches coupées dans le vieux catalogue, les suppléments et les catalogues de collections spéciales. Un catalogue des livres imprimés, manuscrits et lettres autographes offerts à la bibliothèque par les autorités de l'église hollandaise d'Austin Friars a été aussi imprimé et sera bientôt publié. Le catalogue de la bibliothèque hébraïque va être mis sous presse, et le catalogue des manuscrits est à peu près aussi avancé, et enfin le catalogue entier imprimé de la bibliothèque a déjà quelques feuilles sous presse. Une importante addition a été faite à la collection de Londres par l'achat de 1,000 *London tracts*, choisis dans une grande et riche collection. Le nombre des visiteurs, pendant l'année 1878, a été : pendant le jour, 167,430; le soir, 43,334; au musée, 81,548; total, 292,312; augmentation, 16,433. Comme il n'y a pas d'autres romans que ceux de quelques auteurs de premier ordre, les ouvrages sont donc d'une classe supérieure à ceux qu'on lit généralement dans les bibliothèques publiques. Une intéressante reproduction d'une partie des archives de la Cité, préparée par M. W.-H. Overall, bibliothécaire, et M. H.-C. Overall, sous la direction du Comité de la bibliothèque vient d'être publiée : *Index analytique d'une série d'archives connues sous le nom de* Remembrancia, *conservées parmi celles de la corporation de Londres, années 1579-1664.*

— Une rare trouvaille vient d'être faite à Fribourg. On y a découvert un manuscrit qui, d'après les hommes compétents, date de la deuxième moitié du VIIIe siècle. Il contient des psaumes de David, et ses caractères sont tout à fait conformes à ceux de l'écriture du temps des Mérovingiens et des Carlovingiens. Il paraît provenir d'un ancien couvent, d'où il a passé à Fribourg. C'est incontestablement un des plus anciens manuscrits, tels qu'on en trouve quelques-uns, par exemple, dans la bibliothèque de Heidelberg.

— La Bibliothèque nationale va confier à la photographie la reproduction d'un certain nombre d'ouvrages précieux et rares. Nous félicitons l'administration de cette mesure, qui permettra d'envoyer des fac-similés aux bibliothèques de provinces et rendra de grands services aux chercheurs et aux érudits.

— Un très beau cabinet d'autographes, ayant appartenu à un riche amateur du Midi, M. Émile Michelot, vient d'être vendu à l'hôtel Drouot.

On a remarqué, parmi les prix : un document de La Fontaine, 150 fr.; une lettre de Benjamin Franklin, 77 fr.; une lettre historique de François Ier à Charles-Quint, 600 fr.; deux lettres intimes de Louis-Philippe, 46 fr. l'une et 50 fr. l'autre.

O. U.

LE LIVRE. — SUPPLÉMENT AU N° DU 10 AOÛT 1880

TABLEAU D'ASSEMBLAGE DE LA CARTE DE FRANCE A L'ÉCHELLE DE $\frac{1}{80,000}$, REPORT SUR PIERRE A 1 FR. LA FEUILLE.



CONDITIONS DE VENTE

CHAQUE NUMÉRO SE VEND SÉPAREMENT

En feuille	1 fr. »
— franco par la poste.	1. 25
Collé sur toile, avec couverture.	3. »
— franco par la poste.	3. 50

EXPLICATION DES SIGNES

employés dans la Nelle Carte de France

PF *Chef lieu de Préfecture*

SP *Chef lieu de sous Préfecture*

Les Vignettes Romantiques

LES OUBLIÉS :

Baour-Lormian ; — Édouard d'Anglemont.

I

Les romantiques s'égayèrent beaucoup jadis aux dépens de Baour-Lormian. *Baour* qui forme avec *giaour* une assonance somptueuse, *Lormian* rapproché d'*Ossian* qui amène une sorte de rime non moins riche, auraient dû faire respecter davantage le poète de Toulouse, le lauréat si souvent décoré aux Jeux floraux, celui qui fut peut-être de l'Académie ; mais la jeunesse est médiocrement respectueuse. Aux environs de 1830, Baour-Lormian fut regardé comme une des perruques les plus considérablement classiques de l'époque et sur cette perruque monumentale les Jeune-France s'essayaient à grands coups de poing.

Sans doute le poète avait eu le tort de faire jouer une tragédie intitulée *Omasis;* mais qui avait assisté à la représentation, qui avait étudié l'œuvre à la lecture avec l'attention que commande un si laborieux travail ? Personne parmi les adversaires : ils jugeaient la conception du poète par le titre ; ils se montrèrent injustes. Baour n'était pas si éloigné des romantiques que ceux-ci le croyaient : on en a une preuve par sa conception de *l'Atlantide ou le Géant de la Montagne bleue* dont le sous-titre montre une certaine tendance pour les préoccupations fantastiques d'alors.

Aussi bien Baour-Lormian s'est expliqué à ce sujet et nous qui recherchons pieusement les origines du romantisme et qui échappons aux misères des querelles littéraires d'une époque déjà archaïque, nous devons

étudier avec soin la poétique de l'auteur des *Légendes, Ballades et Fabliaux*, le sang nouveau qui y était infusé, les sages conseils du poète.

S'adressant aux poètes de la nouvelle école, Baour-Lormian disait :

> Je veux bien vous passer encore les ermites,
> Même les nécromans aux formes décrépites,
> Les cachots souterrains, les clochers en débris,
> Qu'aiment tant les hiboux et les chauves-souris ;
> De tout le moyen âge exhumez les annales ;
> C'est être accommodant. Mais plus de saturnales !

De ces thèmes qu'indique Baour se dégage une tentative de conciliation. Oui, Baour-Lormian eut raison de se dire « accommodant ». Malheureusement il avait poussé un cri d'autant plus dangereux qu'il devait trouver de l'écho : « Plus de saturnales ! »

Un lettré, contemporain de Baour, M. de Pongerville, qu'on croit également avoir fait partie de l'Académie, commentant le cri d'alarme du poète son ami, écrivait peu de temps avant la révolution de Juillet : « On touchait à cet interrègne des arts où la démagogie littéraire outrageait, renversait toutes les gloires passées et proscrivait le talent qui tentait de suivre les traces des maîtres. »

VIGNETTE DE DEVÉRIA



LE FIANCÉ DE LA TOMBE (ballade).

Baour-Lormian se retira sous sa tente « pendant la terreur du mauvais goût », dont parle son biographe. Il eut tort. Plein d'imagination, le poète pouvait prêter son concours à certains romantiques qui suivaient une voie parallèle à la sienne. Les *Légendes, Ballades et Fabliaux*, publiés en 1829 par Baour[1], ne sont-ils pas une des notes dans le grand concert d'alors ? Qu'importe le terrain sur lequel pousse une graine étrangère, si elle donne sa fleur !

1. Paris, Delangle frères, 1829 ; 2 vol. in-12.

Il y avait alors, a-t-on dit, dans le marché du Temple une boutique spécialement consacrée au débit d'accessoires mis à la mode par les novateurs. Baour-Lormian osa en franchir le seuil et en rapporta des *sorciers* et des *loups-garoux,* ainsi qu'une *grotte infernale* pour les y loger; il marchanda longuement *deux fiancés de la mort,* trouva dans un coin des *fabliaux dans le genre naïf* et s'entendit avec le fripier qui lui céda à bon compte un lot de *squelettes* pour animer ces fabliaux.

On a prétendu qu'en sortant de la boutique Baour-Lormian passa triomphant par la place Royale et qu'il défia l'auteur de *Han d'Islande* de trouver un matériel poétique plus complet que celui qu'il venait de se procurer. Des *fantômes* et des *revenants* emplissaient le fiacre; quant à l'*Hermite du Val-Noir à tête de mort,* donné par-dessus le marché au poète, il eût obtenu l'assentiment du baron Taylor lui-même s'il eût aperçu sur les boulevards son rictus macabre visible à travers les vitres de la portière.

Mais Baour-Lormian n'avait accompli que la partie la plus facile de sa tâche. Un collaborateur essentiel lui manquait pour donner quelque éclat aux divers morceaux de son recueil. Pas de livre possible alors sans un dessinateur en renom, et le plus en vue, Achille Devéria, qui tenait

VIGNETTE DE DEVÉRIA



LA PREMIÈRE ABBAYE
(*Légende du* v^e^ *siècle.*)

alors en maître le crayon des faiseurs de vignettes, était un romantique échevelé à qui le nom seul de l'auteur eût fait pousser des cris d'indignation.

Grâce sans doute à l'entremise de l'éditeur, une transaction eut lieu par laquelle l'artiste s'engageait à livrer les plus caractéristiques vignettes romantiques qui se pussent voir, à la condition de ne pas les signer. Ainsi parut le livre orné de dessins dans la facture desquels se mêlaient à la fois des ressouvenirs byroniens, Barbe-Bleue et une certaine nuance troubadour pour en adoucir la férocité.

Ce qu'en pensèrent les classiques, on l'ignore. Peut-être leur parut-il piquant qu'un homme de leur bord s'emparât des armes de leurs adversaires pour donner le change au public. Il est certain que pour nous, déjà éloigné de la mêlée, Baour-Lormian, déguisé en romantique, tenant en main une bonne dague de Tolède et de l'autre une coupe de poison, est invraisemblable. C'est ce qui explique pourquoi les *Légendes, Ballades et Fabliaux* ont été omis par les nécrologues de l'ancienne « nouvelle école ». Une telle omission doit être réparée aujourd'hui et j'estime que sur un rayon d'une véritable bibliothèque romantique ces deux volumes doivent trouver une bonne place.

II

Ils sont condamnés d'avance par les révolutionnaires en politique ou en littérature, les esprits mesurés et prudents que les Latins désignaient sous la qualification de *temperamentum temperatum*. Le public est ainsi fait qu'un acte audacieux se produisant, il en veut suivre le développement tout entier, quelles qu'en soient les conséquences.

Plus de saturnales! s'écriait l'honnête Baour-Lormian sans se douter qu'il allait contre la curiosité de la foule, qui ne trouve jamais les saturnales assez échevelées; aussi, pour avoir demandé que le rideau fût baissé avant la fin du drame, Baour fut-il traité en Cassandre bourgeois.

Le romantisme, que la génération actuelle personnifie par Victor Hugo, pour fixer une date par un homme, un homme par une date, remonte à quinze ans plus haut : sa pleine efflorescence se produit entre 1830 et 1840; mais les véritables parrains et marraines furent Mme de Staël et Chateaubriand. Également quelques-uns des hommes politiques qui prêtèrent un puissant concours à l'établissement de la République actuelle, furent des romantiques d'avant-garde, non pas à gilets rouges et faisant le coup de poing aux représentations dramatiques de leur époque, mais des gens du monde et se rattachant au *Globe* qui devaient fournir des hommes d'État après la chute de la Restauration. Ils n'en cultivaient pas moins les lettres. Pendant que M. Thiers combattait dans le *Constitutionnel* pour la nouvelle génération artistique, le jeune Charles de Rémusat lisait dans les salons un drame relatif à l'Amérique, et Baour-Lormian, déjà inquiet de cette gloire naissante, s'écriait de dépit :

> Dût *Charles Rémusat,* avec son drame *noir,*
> D'un succès colossal me ravir tout l'espoir.

Tout le monde, ajoute Baour-Lormian dans une note, connaît ou doit connaître une tragédie en prose nègre, composée par M. Rémusat, et lue par lui dans plusieurs salons[1]...

1. Voir, pour plus de détails sur ce drame, la *Correspondance* d'Ampère.

On a là une première couche de romantisme sourdement militant, mais qui préparait les hautes classes bourgeoises à accepter de bien autres audaces à quelques années de là.

Baour-Lormian, en compagnie de MM. Jay, de Jouy, Étienne, etc., put lancer divers mémoires à la tête de ses adversaires[1]; le public ne s'en inquiéta pas; la cause était entendue et jugée d'avance.

Je ne veux pas entrer dans plus de détails ; je tiens particulièrement à noter, parmi les gens broyés par le chariot de la nouvelle école pour avoir voulu mettre des bâtons dans les roues, quelques figures oubliées.

A côté de Baour-Lormian, se présente un poète, mort dans ces dernières années, M. Édouard d'Anglemont, à qui les journaux ont à peine fait l'aumône de deux lignes de faits divers. Celui-là, type plus marqué de girondin littéraire, eut le tort de s'attaquer à la Montagne. La Montagne, pour se venger, l'enveloppa avec mépris de son ombre.

Il existe un petit volume, *la Physiologie du poète*[2], qui parodie avec esprit la manière des principaux poètes de l'époque romantique. Le lyrique, l'échevelé, l'olympien, l'élégiaque, l'humanitaire y figurent; il manque à cette amusante galerie de portraits le poète vaniteux, aigri, qui, mécontent de son lot, gendarme ses confrères, met en lumière le défaut de leur cuirasse, proscrit toute ornementation qui ne porte pas sa marque de fabrique et laisse entrevoir que lui seul, l'esprit chagrin, suffit à la gloire des lettres, en France et à l'étranger.

M. Édouard d'Anglemont appartint, pour son malheur, à cette fâcheuse race irritable, déblatérante, dont la bile sans cesse en mouvement fait paraître jaunâtre ce qui est clair, terne ce qui est resplendissant.

L'homme était plus riche de biens que de génie; il possédait le château de Limay; le loisir ne lui manqua pas. Il avait débuté jeune au bon moment ; son premier volume d'*Odes,* sur lequel je reviendrai tout à l'heure, date de 1825. Mais soit par orgueil, soit par éloignement systématique, M. Édouard d'Anglemont ne paraît pas s'être rattaché aux groupes militants de son temps; il en donne la raison dans la préface des *Légendes françaises*[3], où il se plaint que toutes les places de la république des lettres sont prises :

> L'histoire de cet accaparement poétique serait très intéressante, si on osait l'écrire; ils [les romantiques] ont pris tellement possession des moindres lagunes qu'il est impossible de dire après eux : « Et moi aussi, je suis poète ! »

1. Baour-Lormian, *Encore un mot, seconde satire pour faire suite à la première satire du même auteur, le classique et le romantique.* Ambroise Dupont, 1827.

2. Sylvius, *Physiologie du poète.* Illustration de Daumier. J. Laisné, 1841, in-18. Ce volume est attribué à M. Edmond Texier.

3. Paris, L. Dureuil, 1829, in-8°. Vignette d'A. Devéria sur le titre.

Suit une grêle de critiques amères dont il faut recueillir un grêlon plus gros que les autres, visant spécialement Victor Hugo :

Le premier d'entre eux, peintre à touches larges et savantes, à luxe prodigieux de couleurs, enlumine quelques pieds de toile et s'écrie : « Ceci est l'Orient! L'Orient est à moi! N'y touchez pas! » Et les thuriféraires de battre des mains et de dire : « C'est vrai! »

Le chantre de l'Orient s'est encore réservé le champ de l'horreur : il s'est approprié les fantômes, les gnomes, les goules, les larves, les salamandres, les djinns, et enfin le diable, tout classique qu'il est.

M. d'Anglemont a ceci de commun avec Baour-Lormian, c'est que, sans vouloir l'avouer, les sentiers de la littérature romantique l'attirent. Ces fantômes, ces goules, ces djinns, ce diable qu'on y rencontre semblent lui appartenir aussi bien qu'au maître : un secret dépit perce, qui résulte de l'emploi de ces motifs par un autre poète. Le programme de l'auteur des *Légendes françaises* suffit pour montrer ce rapprochement :

J'ai parcouru les campagnes, les châteaux ruinés, les côtes de la mer; j'ai parlé en paysan à des paysans et ils m'ont fait, dans un langage rustique, des récits variés : les plaisanteries du diable, les miracles et les méfaits des moines, les infortunes des jeunes filles, les prodiges des sorciers, Richard sans Peur et Henri IV, la Normandie et la Bretagne, rien n'y a manqué; toute une histoire en contes merveilleux et étranges, mais qui risquent d'être vrais; tout un vieux poème gaulois, plein de naïveté et de bonnes terreurs; un vieux manuscrit taché de l'eau de la mer et jaune à force de vivre : voilà tous mes livres. Il n'y a rien de grec, rien d'oriental, rien de judaïque; c'est une chronique française...

Ah! les préfaces, les dangereuses préfaces, dans lesquelles la rancune perce et s'accuse! Véritablement d'Anglemont se croit en butte aux haines de ses confrères, quand sa vanité seule le fait buter :

A présent, puisse la nouvelle pléiade se retirer de mon soleil, me faire un peu de place dans l'attention, laisser à mes traditions assez d'allure pour faire un pas!

Il existe bien des sortes d'orgueil dans la gent littéraire ; on en trouvera rarement, si on excepte celui de M. Zola, un si excessif parmi les romantiques contemporains du poète d'Anglemont. Ouvrez *le Duc d'Enghien, histoire-drame*[1], conçu sous l'influence des scènes historiques de Mérimée et de M. Vitet, vous trouverez en tête : « Ceci est une préface. Lisez ceci; il ne faut plus mépriser les préfaces. »

Et avant que la toile se lève vous voyez un homme occupé à jeter des pierres dans les propriétés de Balzac, du bibliophile Jacob et de Sainte-Beuve :

Il y avait autrefois une littérature en France!

Une littérature, ce n'est pas les *Contes drolatiques*, véritable combinaison chimique

1. Paris, Mame-Delaunay, 1832, in-8°.

de Rabelais, de Boccace et de la reine de Navarre; ce n'est point du moyen âge distillé en poussière de mots comme il en pleut dans nos remouleurs de Walter Scott... Ce n'est pas non plus... J'allais vous parler de Joseph Delorme et autres... Respect aux morts!

Ce n'est pas non plus les chants étranges du chef de la pléiade moderne, qui, comme Ronsard, fit la roue à déployer toutes sortes de ressources de style... Jamais le cœur n'entre pour rien dans les élucubrations du cerveau de ce poète de la matière.

Où en est donc notre pauvre littérature ?

A en croire d'Anglemont, ce sont des reflets morbides que projettent les lettres sur la société de 1830 :

Si, puisque aujourd'hui votre littérature est sans couleur, fausse, exotique, votre société est donc nécessairement soumise à de funestes influences.

Il y a trois ans vous avez renversé la règle des trois unités : quel est le théâtre qui vous reste ?

Il y a deux ans vous avez sapé la base essentielle des trois pouvoirs : quel est le gouvernement qui vous reste?

Je ne me suis pas laissé entraîner sans but à citer des morceaux de cette médiocrité rancuneuse qui est fatigante dans ses plaintes incessantes contre son temps et les hommes de son temps. D'Anglemont me servira de trait d'union pour marquer l'emploi de la lyre par les poètes à l'époque où il débuta dans les lettres.

III

Les poètes du Directoire et de l'Empire s'étaient servis fréquemment de la lyre comme accompagnement à leurs versifications; les premiers romantiques de la Restauration tirèrent encore quelques sons de l'instrument. A diverses reprises, Corinne, ou plutôt Mme de Staël, est représentée sur le cap Misène, tenant une lyre et défiant les éléments de s'opposer à son chant. A cette époque, toute personne du sexe, inspirée, porte un turban sur la tête et une lyre à la main.

Mlle Delphine Gay faisait seule exception. On remarque en tête de ses poésies [1] une lyre se mêlant emblématiquement à un fuseau; mais Mlle Gay qui, à quelques années de là, devait devenir Mme de Girardin, était une femme d'esprit : pressentant le courant, elle laissa de côté les preux et les troubadours, passa à l'ennemi et fut une des premières à ouvrir son salon aux insurgés de la nouvelle école; et si elle ne tint pas précisément un fuseau dans les doigts, son esprit resta féminin.

On doit compter Casimir Delavigne comme un des derniers instrumentistes qui sut pincer de la lyre avec quelque habileté. Sans doute son

1. *Essais poétiques*, par Mlle Delphine Gay. Paris, impr. Gaultier-Laguionie, 1824, in-8°.

jeu manque de flamme; mais le musicien apportait de la conscience dans l'exercice de son art et c'était avec croyance qu'il prenait en mains la lyre à quatre cordes pour accompagner les *Messéniennes* dans les salons.

En regardant ces images de ces temps poétiques, je vois souvent une

VIGNETTE DE DEVÉRIA



LA JEUNE FÉE (fabliau).

lyre sur le premier plan et au fond le profil de tombes et de croix de pierres respectables; ou bien la lyre est posée sur le gazon au bord d'un torrent.

> Quelquefois seulement, quand mon âme oppressée
> Sent en rythmes nombreux déborder ma pensée,
> Au souffle inspirateur du soir, dans les déserts,
> Ma lyre abandonnée exhale encor des vers.

Ainsi dit Lamartine. Son instrument, il l'a promené à travers bois, en haut des montagnes, sur les lacs, et Elvire en a goûté les accents.

Mais j'admettrai plus difficilement l'emploi qu'Édouard d'Anglemont fit de la lyre. A mon sens, il ravala l'instrument; en voulant le moderniser, il le rendit bourgeois et vulgaire.

Comprend-on qu'en 1825, d'Anglemont, sans respect pour la tradition du cap Misène, se fit représenter prenant son repas du matin avec sa lyre sur la table?

La lyre entre la chocolatière et la tasse destinée à contenir la décoction de cacao !

Il faudrait un Henry Monnier pour décrire une pareille profanation. Le poète s'est levé matin : cela se voit à sa robe de chambre, à sa cravate roulée négligemment autour du cou, à ses pantoufles. La femme de ménage a balayé cet intérieur bourgeois. D'Anglemont va puiser ses inspirations dans sa tasse de chocolat.

> Quitte la lyre, ô ma Muse !

se serait écrié, à la vue d'un pareil spectacle, un pindarique du Directoire.

J'entends un Chênedollé ou un Lebrun dire à M. Édouard d'Anglemont :

Impose donc silence aux plaintes de ta lyre!

Il fut bien coupable, l'auteur des *Odes,* de ravaler ainsi un noble instrument. D'Anglemont avait gâté la lyre avec son chocolat : les Jeune-France de 1830 reléguèrent l'instrument au grenier.

CHAMPFLEURY.

Sèvres, juillet 1889.

VIGNETTE DE DEVÉRIA



IRMA (fabliau).
(*L'Inondation.*)



La Fonderie *dirigée par* MINERVE, *de même que l'*Imprimerie.

BALZAC

ÉDITEUR, IMPRIMEUR ET FONDEUR DE CARACTÈRES

Les biographes de Balzac ont tous, ou presque tous, indiqué l'essai qu'il fit, à certain moment, d'une entreprise industrielle, mais aucun d'eux ne paraît avoir réfléchi à l'importance de cette tentative, ni aux conséquences qu'eut son insuccès sur l'avenir du grand romancier. C'est là pourtant qu'il acheva de se débrouiller et que, d'écrivain jusque-là médiocre, il devint un véritable homme de génie. Il y a donc intérêt, si l'on veut se bien rendre compte de la formation de son talent, à le suivre dans cette période de sa vie et à l'y étudier d'un peu plus près.

On sait que reçu licencié es lettres, après de bonnes études, Balzac, contrairement aux vœux de sa famille, qui voulait faire de lui un notaire, déclara sa ferme intention de ne suivre d'autre carrière que celle des lettres. Son père consentit donc, bien qu'à regret, à lui servir une pension de 1,500 francs, jusqu'à ce qu'il pût se suffire avec sa plume; et, pendant cinq ans, le jeune homme s'essaya en tout sens, préludant à son œuvre future par des ébauches sans valeur, coulées dans le moule banal qu'il devait briser plus tard. Ce n'est pas que les germes de *la Comédie humaine* ne vinssent déjà flotter devant ses yeux; seulement ils ne lui apparaissaient encore que dans le vague; il avait besoin, pour les amener

à la vie, d'une plus longue expérience et de plus d'observation, comme il en informait le public en 1822, dans sa préface du *Vicaire des Ardennes,* où il annonçait trente ouvrages consécutifs qui ne demandaient qu'à paraître. On n'en connaît guère aujourd'hui que les titres ; les voici : *les Deux Hector, le Centenaire, Argow le pirate, la Dernière Fée, le Sorcier, Charles Pointel, Jean-Louis, l'Héritière de Birague, l'Israélite, le Tartare ou le Retour de l'Exilé, Jane la Pâle, Clotilde de Lusignan, le Vicaire des Ardennes, Michel et Christine, l'Anonyme, Annette et le Criminel, Wann-Chlore, le Corrupteur, Dom Gigadas, l'Excommunié,* etc.

Dès le premier jour, Balzac avait eu pleine conscience de son génie, mais il fut longtemps seul à y croire et sans pouvoir le prouver aux autres. On l'a représenté au milieu de ces tâtonnements beaucoup plus malheureux qu'il ne l'était, et lui-même exagère assurément, dans ses lettres, les petits ennuis de ce long début. En réalité, ses travaux, quoique peu remarquables, lui étaient parfois assez bien payés. Ainsi, en 1822, au retour d'un voyage à la campagne où il était allé voir ses parents, il rencontre, dès son arrivée à Paris, le libraire Pollet qui lui offre 2,000 francs, somme qui aujourd'hui vaudrait largement le double, pour une seule édition de deux romans in-8°. Dans la lettre où il annonce cette bonne aubaine à sa sœur, Balzac laisse échapper un aveu précieux à recueillir : « Pour Pollet, en un mois on fait un roman. » A ce compte, même en admettant qu'il perdît deux ou trois mois de l'année en recherches, préparations ou flâneries, il n'en aurait pas moins gagné une dizaine de mille francs, ce qui, pour un auteur de son âge et tout à fait inconnu, était déjà un joli denier.

Mais tous les libraires n'étaient pas, sans doute, aussi généreux que Pollet, car, dès 1825, Balzac, découragé et cédant aux instances de ses parents, se résout à tenter une autre voie. A l'exemple de son ami Sautelet, il se décide à quitter la littérature pour le commerce et, au lieu d'écrire des livres, à éditer ceux des autres. Moyennant quelque argent prêté par un de ses voisins à qui, avec son art de magnétiser les gens, il avait su faire partager ses vastes espérances, il ne tarda pas à mettre ce dessein à exécution.

Pour commencer, il eut une idée assez heureuse ; c'était de donner par livraisons illustrées, que l'on réunirait ensuite en un volume, les œuvres complètes de chacun des grands écrivains du XVIIe siècle. Il publia ainsi Molière et La Fontaine, que devaient suivre Corneille et Racine. Les deux premiers seuls parurent : le Molière en 1825, et le La Fontaine en 1826. Ce n'est même que le 29 juillet de cette année que le *Journal de la librairie,* en annonçant la septième et huitième livraisons de La Fontaine, désigne comme éditeur-propriétaire H. Balzac, rue des Marais-Saint-Germain, 17. C'est là qu'il demeurait en effet, non loin de la petite maison

où Racine était mort et qu'avaient habitée ensuite Mlle Lecouvreur, puis Mlle Clairon. Il avait eu soin, en prévision des risques commerciaux, de se désanoblir et de mettre pour quelque temps dans sa poche le *de* qui précède son nom ; telle est du moins l'explication qu'il donnait à ceux qui, plus tard, lui contestaient la particule.

La notice sur la vie de La Fontaine est un morceau fort curieux. Balzac y projette à son insu sa propre figure sur celle du fabuliste et se profile assez naïvement en lui. A la place du bonhomme à la vie facile et jusqu'à un certain point licencieuse, du génie aisé et charmant qui produisait sans effort les chefs-d'œuvre à mesure qu'on les lui demandait, cette préface nous offre une âme tourmentée, en proie à une extase voluptueuse, se dérobant à *tout ce que le monde offre de hideux pour monter vers un monde céleste et pur.* Voilà une transfiguration bien étrange, un Louis Lambert anticipé de deux siècles ! La Fontaine y est encore représenté comme un auteur méconnu, en compagnie de Bayle, de La Bruyère et de Fénelon. Je ne vois pas qu'aucun de ces écrivains ait eu à souffrir de l'injustice de son temps. Bayle et Fénelon furent dès l'abord célèbres et honorés. La Bruyère eut, il est vrai, des débuts plus pénibles ; il mit longtemps à étudier et à façonner son livre ; mais à peine l'eut-il publié qu'il passa, en un seul jour, de son obscurité à l'éclat de la vogue. Inconnu la veille, il était illustre le lendemain. Quant à La Fontaine, ses contemporains n'ont pas été, après tout, aussi ingrats à son égard que Balzac voudrait nous le persuader. Ici il a évidemment songé à lui-même, à ses propres efforts et aux peines qu'il eut de percer, d'arriver à la réputation et à la fortune. On y sent l'inquiétude et le tourment d'un homme qui n'est pas encore prisé à son titre. Mais, de bonne foi, peut-on en vouloir aux gens de n'avoir pas su nous deviner, tant que nous n'avons rien produit qui attire le regard ni qui force l'admiration ?

Outre la préface de Balzac, chaque volume était orné de trente vignettes sur bois dessinées par Devéria et gravées par Thompson. Elles sont aussi mauvaises que possible. Est-ce la faute du dessinateur ou celle de son interprète ? Balzac paraît s'en être pris à ce dernier, et nous le voyons écrire à Godart fils, pour l'engager à remplacer le graveur anglais. D'ailleurs l'édition était sur beau papier, imprimée avec des caractères très nets, et le prix du volume — 20 francs sur papier ordinaire et 30 francs sur papier vélin — n'avait rien d'excessif. Malgré tous ces appas le public ne se laissa pas allécher, et l'on ne vendit pas vingt exemplaires en un an. Afin d'économiser le loyer du magasin où ces éditions étaient entassées, il fallut les vendre au poids du papier.

Quelle fut la cause d'un tel insuccès? Mme de Surville, dans la biographie de son frère, l'attribue au mauvais vouloir des libraires. A l'en croire, ils auraient, par envie contre leur nouveau confrère, négligé de pousser à la vente. Il me paraît plus naturel d'y constater un de ces

guignons si communs dans les affaires. Là où l'un échoue, l'autre réussira. N'avons-nous pas vu sous nos yeux Jannet et Poulet-Malassis se ruiner à des publications qui, peu après, fructifiaient admirablement en d'autres mains?

Quoi qu'il en soit, l'échec, loin de décourager Balzac, ne fit que lui enfoncer l'aiguillon plus au vif. Puisque le métier d'éditeur ne rendait pas, il se fit imprimeur. Son père, heureux de le voir ainsi engagé, vint à son secours et lui avança 30,000 francs. Malheureusement, un brevet d'imprimeur coûtait alors 15,000 francs qui, ajoutés à ce que l'on dut payer en sus à Laurent aîné, à qui on l'achetait, eurent bientôt mis à sec la caisse. De plus Balzac s'était associé, pour l'exploitation de son imprimerie, à un sieur Barbier, prote fort habile, mais sans argent. Ils auraient eu besoin d'un fonds de roulement qui leur permît d'attendre les rentrées, toujours un peu lentes à venir lorsqu'on débute. Faute de ce viatique, ils recoururent aux expédients et n'hésitèrent pas à escompter l'avenir.

De nombreux ouvrages sortirent des presses de la rue des Marais-Saint-Germain: la troisième édition des *Mémoires de Mme Roland* et du *Cinq-Mars* de Vigny, un Lesage, le second volume des *Mélanges littéraires* de Villemain, des romans, des brochures, des Mémoires de toute sorte, enfin les *Annales romantiques,* où Balzac glissait de ses vers. Il y a encore trois petits volumes imprimés par lui, auxquels on le soupçonne d'avoir activement collaboré; ce sont : *le Petit Dictionnaire critique et anecdotique des enseignes de Paris; l'Art de mettre sa cravate* et *l'Art de ne pas payer ses dettes.* Ce dernier surtout pourrait bien être tout entier de lui, car le sujet lui devenait chaque jour plus familier et les embarras d'une situation obérée ne lui manquaient pas. Mais, comme tous les hommes d'imagination, qui embrassent d'autant plus que la fortune leur refuse davantage, il payait d'audace. Au moment même de sa gêne la plus grande, il joignit à son imprimerie une fonderie de caractères, guidé sans doute par l'espoir de trouver plus facilement du crédit à mesure qu'il offrirait une plus large surface et des gages plus importants. Ce n'est point ainsi que l'entendirent ses créanciers, et bientôt il en fut réduit à liquider. L'imprimerie fut laissée à Barbier et la fonderie vendue à un M. Deberny qui y gagna, paraît-il, plus d'un million. Balzac, sorti de là l'honneur sauf mais criblé de dettes, s'en alla demeurer rue de Tournon, auprès de son ami Henri de Latouche, et se remit résolument à la littérature, afin de réparer les brèches que l'industrie avait faites à sa fortune.

Il est facile de s'expliquer pourquoi un esprit si supérieur n'avait, dans ses opérations financières, rencontré que des échecs. Avec la fougue de son imagination, il était trop peu pratique. Tant qu'il ne s'agissait que de jeter les bases d'une affaire, d'en dresser le plan, il n'avait pas son pareil; mais, quand on venait à l'exécution, la patience lui faisait défaut.

Le succès, dans de telles entreprises, dépend beaucoup du soin que l'on met à chaque détail, d'une économie sévère et d'une surveillance de tous les instants. L'homme à grands projets ne voit que le beau côté de l'entreprise, néglige le menu de l'exécution, ne ménage pas la dépense et se trouve tout étonné quand, en fin de compte, le résultat n'a nullement répondu à son attente. Après cela, peut-être n'a-t-il manqué à Balzac qu'un milieu plus favorable, d'être né en Amérique, par exemple, ou même en France, vingt ans plus tard. Il aurait alors trouvé les moyens d'action, les ressources pécuniaires qui lui firent défaut.

Comme résultat définitif, nous y aurions vraiment perdu ; notre égoïsme doit se féliciter plutôt d'une déconfiture qui, en nous privant d'un grand industriel, nous a valu un tel peintre de notre époque. Ces deux années de luttes contre le sort ont en effet achevé de le mûrir ; il est initié maintenant à tous les mystères de la vie, aux beautés ainsi qu'aux laideurs de la nature humaine, dont il a vu l'envers et l'endroit. Le vaste champ que de bonne heure il s'était proposé de féconder se déroule maintenant devant lui ; le moment de la production est venu, la période d'incubation terminée. Il a entendu la voix du génie intérieur qui, après l'avoir longtemps déçu, va enfin tenir ses promesses.

Ses démêlés avec les manieurs d'argent et de papier timbré, les ruses souvent déployées pour échapper à la saisie ou même à la contrainte par corps, les protêts, le renouvellement des billets, tout ce tripot de la basse procédure en partie disparue aujourd'hui l'avait si bien initié aux ruses des gens de chicane que, lorsqu'il en introduit quelqu'un dans ses fictions, il l'y dresse vivant et réel. Les Gobseck, les Birotteau, les Crevel et *tutti quanti* n'ont pas d'autre origine. Je ne prétends pas cependant que Balzac les ait connus tels exactement qu'il les dépeint, non certes ; il ne calque pas la nature platement, mais il darde sur elle un vif rayon et met dans l'idéal le plus de réalité possible. Une part de création se mêle à ses souvenirs, le personnage saisi par l'observation va se réfléchir dans son cerveau comme en un miroir magique et s'y transforme, pour en sortir avec un relief et une intensité de vie extraordinaires.

Il serait puéril d'attribuer au désir de se libérer de ses dettes la prodigieuse fécondité qu'il déploya. Quelques années d'une si riche production eussent rendu facilement de quoi combler un plus gros déficit, mais Balzac entendait mener la vie large qui seule donne à l'homme son plein ressort ; il lui fallait les meubles, les tableaux qu'il avait rêvés. Amoureux en même temps de la gloire, pour elle-même d'abord, et aussi parce qu'elle est une source de jouissances, il la poursuivait sans répit ni relâche, soutenu et enflammé dans son labeur par un esprit aisément crédule à l'espérance, aux promesses de l'avenir.

Un profit certain qu'il tira de ses spéculations malheureuses fut de sentir mieux la puissance de l'argent et le grand rôle que joue cette force

dans nos sociétés modernes. Ne vous étonnez donc pas s'il lui a fait dans ses romans une place quelquefois débordante.

Tant de veilles et de tracas, de voyages à travers l'Europe, de coups de collier successifs pour mettre son œuvre au jour avaient rapidement usé cette constitution d'athlète. A peine âgé de cinquante et un ans, Balzac succombait à une maladie de cœur. Un énergique travailleur qui a sombré, lui aussi, avant l'heure, pour avoir trop ardemment labouré le terrain de la vie, me disait un jour : « Nous autres, voyez-vous, nous ne mourrons pas, nous crèverons. »

A.-J. Pons.

LA DERNIÈRE ŒUVRE

DU PRÉSIDENT BRISSON

I

Voici un livre composé de notes qui allaient être détruites par la poussière et la moisissure. Il voit le jour sur les sollicitations sans relâche de quelques hommes d'étude. Vaincu par leurs prières, l'auteur s'est mis au travail de tout son zèle, revisant ses commentaires pour en former un corps d'ouvrage, pendant que Paris investi, resserré de tous côtés comme par les mailles d'un filet, entendait retentir le tambour dans toutes ses rues, quand ses remparts et ses édifices tremblaient sous les coups du canon et de la mine, quand régnaient partout la terreur extrême et la mort sous tous ses aspects. Et il peut bien dire que le fracas et les clameurs de la guerre ne l'ont jamais arrêté, malgré le silence qu'imposent les Armes aux Muses aussi bien qu'aux Lois, ni pour siéger au jour fixé comme magistrat, ni pour redevenir écrivain pendant ses heures inoccupées. Ce n'est qu'ainsi qu'il a cherché le repos de l'esprit, en s'arrachant le plus possible à la contemplation des malheurs dont il était témoin, en travaillant à une plantation qui ombragera peut-être un des siècles à venir [1].

Cette page d'une si mâle éloquence, qui s'appliquerait trop bien à des

1. « ... Hosce... libros, ex Adversariis in quibus situ pænè ac pulvere obducti obsitique iacebant, importuna studiosorum quorundam efflagitatio in lucem aspectumque protulit. Eorum enim precibus victus auctor, urbe undique obsessa, et velut sagena circumvallata, dum pulsu tympanorum oppidum vicatim circunsonaret, dum machinis tormentisque bellicis mœnia ædesque quaterentur, dum multus ubique pauor, et plurima mortis imago, hisce commentariis recognoscendis, et in unum corpus colligendis, operam studiumque nauauit. Ac plane, licet non minus Musæ quam Leges inter arma sileant, eum tamen nec à jure assidue dicundo, nec subseciuis horis, à scribendo, bellici strepitus fragoresque retardarunt. In eoque uno adquiescens ille, animum à molestiis, quæ ante oculos obuersabantur, quoad potuit abduxit : arbores fortè serens quæ alteri sæculo prosint... » *De reg. Pers. princ.*, pag. 4-5 de l'éd. *princeps.*

événements beaucoup plus près de nous, est en tête du volume petit in-8°, dont le titre est ainsi disposé :

DE REGIO
PERSARVM
PRINCIPATV[1]
Libri tres
Ex aduersarijs V. C. B. B. S. P. P.
(et à la suite de l'ancre au dauphin des Alde)

PARISIIS
E Typographia Steph. Preuosteau.

Væneunt Exempla apud Robertum Colûbellum,
in monte D. H. Jarij, in Aldina Bibliotheca.

M. D. LXXXXI.

Au bas de la page 488, on lit :

EXCUDEBAT STEPH.
PREVOSTEAV TYPOGRAPHVS
LUTETIÆ PARISIORVM
MD. LXXXX

Dans l'avertissement au lecteur dont le texte vient d'être donné presque en entier, c'est l'imprimeur qui est censé prendre la parole (*Typographus lectori*); mais aucun des contemporains ne s'y sera trompé : tous y auront reconnu le style magistral, comme ils auront pénétré le secret des initiales de « très illustre personne Barnabé Brisson, Président du Parlement de Paris » (*viri clarissimi Barnabæ Brissonii, Senatus Parisiensis Præsidis*).

La date à laquelle son travail s'accomplissait est aisée à fixer avec précision d'après la durée du second siège de Paris par Henri IV, entre le 25 avril et le 29 août 1590. On voit que l'impression porte ce millésime; mais pour une raison qui m'échappe, de même que celle qui fit écrire par sigles le nom de l'auteur[2], le titre est daté de 1591. Le vendredi 15 novembre de la même année, Brisson, « l'un des arcs-boutans de la grandeur de la France[3] », périssait victime d'un assassinat politique, demandant en vain aux bourreaux qui lui lisaient sa prétendue sentence de le laisser vivre pour achever un livre « qu'il

1. Le *Dictionnaire des littératures* de Vapereau dit *apparatu*, et je lui en veux de prêter à Brisson un semblable non-sens. Les gens difficiles affirment que ce n'est pas sa seule erreur. Dans le même article, l'édition de Leyde est indiquée 1749 au lieu de 1747.

2. Je risquerai cependant la conjecture que l'impression eut lieu à ses frais et pour distribuer l'ouvrage entre ses amis. Des deux exemplaires que je connais, l'un, celui de la Bibliothèque nationale (O²h 80. Réserve) a appartenu à un religieux nommé Louis de Saint-Auzias (?), dont la signature « F. Ludovicus St Oxiensis Capucinus » est vers le milieu du titre, au bas duquel est la mention d'une autre écriture : « Ex dono Authoris V. C. Barnabæ Brissonij senatus Parisiensis Præsidis » ; l'autre, qui m'appartient, porte également sur le titre, après la date imprimée, les deux mots en écriture du temps — que je me plais à regarder, peut-être à tort, comme tracés de la main même de Brisson — « Dono Auctoris ».

3. Du Vair, *Traité de l'éloquence françoise*, cité dans la note de Léon Feugère, II, 359, des *Œuvres choisies d'Estienne Pasquier*. 1849, in-18.

auoit commencé pour l'instruction de la junesse, comme grandement nécessaire et utile au publiq[1] ». Je crois donc ne m'être pas trompé en appelant le *De regio Persarum principatu* le dernier de ses écrits. C'est aussi celui qui est le moins connu des bibliographes de profession, et voilà pourquoi j'ai voulu en dire quelque chose ici.

Ce traité est le produit des lectures immenses d'une vie entière. Il est évident que, lorsqu'il parut, Brisson avait, depuis de longues années, pris l'habitude de conserver par écrit les passages de tous les écrivains grecs ou latins, des temps les plus reculés jusqu'au seuil des temps modernes, où il est parlé des Perses, soit directement, soit par allusion[2]. Quand il ordonna ces notes en trois livres, l'un sur la constitution monarchique et administrative, l'autre sur les lois, la religion et les mœurs, et le troisième sur les institutions militaires de la nation qu'il avait tant étudiée, il ne se borna pas à une simple compilation. Il sut encore, par une comparaison de ses textes, en faire ressortir les contradictions, y démêler les solutions vraies, et partant, les corrections à faire subir à un certain nombre d'auteurs. Sa profonde érudition, mise au service de ce travail de critique, a fait du *De regio Persarum principatu* un répertoire indispensable encore aujourd'hui à ceux qui étudient les antiquités de la Perse. Aussi voyons-nous son autorité invoquée presque à chaque page des êranistes modernes, son témoignage cité par tous ceux qui ont eu à faire, pour l'histoire du vaste empire des successeurs de Cyrus, la comparaison entre les sources grecques et latines et les sources orientales, sanscrites, zendes, pehlevies, persanes et arabes, inconnues à Brisson et dont la très grande majorité est de découverte très récente[3].

Eh bien, ouvrons nos bibliographies en quelque sorte officielles : l'*Allgemeines bibliographisches Lexicon*, de F.-A. Ebert, le *Manuel du Libraire*, de Brunet, le *Trésor*, de M. Graesse : notre volume y est à peine mentionné ; à ce point que M. Graesse ne l'admet pas au nombre de ses livres rares au même titre que des remaniements faits à la fin du XVIII[e] siècle des manuels de droit romain de Brisson ; Ebert et Brunet, de leur côté, n'en connaissent pas d'autre édition que celle que donna Lederlin à Strasbourg en 1710[4].

1. L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, M[on] Jouaust, tome V (1878), page 124. Il n'y a peut-être pas contradiction, quant à la nature de l'ouvrage, entre L'Estoile et Pasquier. Celui-ci parle d' « un Œuvre de Droit qu'il auoit encommencé » dans le récit très détaillé des circonstances qui accompagnèrent la mort de Brisson. (*Œuvres* d'Est. Pasquier, édit. d'Amsterdam, 1723, tome II, 481-498.) Mais il ne paraît pas admissible qu'il s'agisse du *De formulis*, comme l'avancent (sans voir qu'ils se contredisent eux-mêmes, puisqu'une de leurs notes fixe l'impression du livre à 1583) les auteurs, Baur et Spangenberg, qui ont donné à l'Encyclopédie allemande d'Ersch et Gruber (tome XIII, 1824) une notice biographique sur Brisson, une des meilleures que j'aie vues du reste et une des plus complètes, en exceptant les *Mémoires* de Niceron, tome IX, 297-308.

2. Quand j'ai écrit ceci, je n'avais pas encore vu les *Opera minora* de 1747, dont il va être parlé. Dans la préface, j'ai relevé (fol. v°) le passage « ... omnino... credibile est auctorem per plures antea annos, in ipsâ veterum scriptorum lectione res eo pertinentes collegisse, ut ultimam tantum eo tempore manum huic operi admoveret » qui vient appuyer ce que j'énonce.

3. Ses travaux de jurisprudence ne sont pas moins au niveau de la science contemporaine. L'*Allgemeine Encyklopadie* dit de son *De verborum significatione* de 1557 et de son *De formulis* de 1580 que, pour l'étude du droit romain, ils sont encore aujourd'hui à peu près indispensables, « noch ietzt... kaum entbehrt werden können ».

4. La lacune n'a pas été comblée dans le *Supplément au Manuel du libraire* dont le second volume vient de paraître. Les spécialistes ne sont pas mieux informés; par exemple, Ternaux-Compans, dans sa *Bibliothèque asiatique et africaine*, dont l'excellente *Bibliographie de la Perse*, de M. M. Schwab (1876, grand in-8°), a simplement reproduit l'article, ne cite — et encore très inexactement — que l'édition de 1595. L'ouvrage ne figure pas, comme on s'y attendrait, dans

Celle-ci est réputée « la meilleure »[1]. Je le veux bien (et cependant on va voir qu'il y en a une autre valant beaucoup mieux). Seulement il faut alors qu'on me concède que les bibliophiles sont d'étranges fous de rechercher si ardemment le Molière de 1682 — pour ne parler que de celui-là — et de tant négliger le même Molière de l'édition des *Grands Écrivains* qui est incontestablement « meilleure ». A cette condition, je passe condamnation.

Nous retrouverons tout à l'heure l'édition de Lederlin : voyons d'abord celles qui ont suivi immédiatement 1591.

II

La première est de 1595, in-8°, chez Jérôme Commelin, à Heidelberg (ou à Francfort, on ne sait pas au juste, puisque le titre ne porte pas de nom de ville). Elle fut donnée par le savant helléniste Frédéric Sylburg qui, absorbé — comme il le fait entendre — par les exigences de son professorat, et déjà atteint de la maladie à laquelle il succomba l'année suivante, ne put y apporter des soins extraordinaires. Il ne fit que mettre à leur place les *Prætermissa* que Brisson avait rejetées à la fin, où elles occupent vingt-sept pages, et effectuer les corrections signalées dans les deux pages d'*Errata*.Toutefois il revisa un certain nombre des textes grecs allégués, mais ses *variæ lectiones* tiennent en six pages. Le livre en a en tout 372, plus 6 feuillets liminaires. La mention du titre, *Additi Indices tres*, ne doit pas faire croire que ces *Indices* sont une véritable accession : ils existent parfaitement dans l'édition primitive.

III

Quatre ans s'écoulent, et nous voyons paraître :

DE REGIO
PERSARUM
PRINCIPATV
Libri tres
Ex aduersarijs viri clarissimi BARNABÆ
BRISSONII Senatus Parisiensis
Præsidis.
Editio secunda
(la marque Aldus)
PARISIIS
Apud Robertum Columbellum, viâ ad D. Ioannem Lateranensem in Aldina Bibliotheca.

.MD XCIX.

la *Bibliotheca orientalis* de J.-Th. Zenker (1846-1861, 2 vol. in-8°). Dans l'avertissement du second tome, il explique qu'il réservait le catalogue des écrits relatifs à l'histoire, à la géographie, etc., des contrées de l'Orient pour un troisième volume, lequel, à ce qu'il semble, n'a jamais paru. Vogt, dans son *Catalogus librorum rariorum* de 1753, ne cite de Brisson qu'un traité *De cereo paschali;* mais c'est un livre si rare que, selon toute apparence, il n'a jamais existé.

1. C'est le *Dictionnaire de Moréri* qui dit cela en 1759, et on lui pardonne difficilement d'avoir ignoré l'existence du travail de Trekell, qui avait paru douze ans auparavant et qui a apporté à celui de Lederlin des améliorations considérables.

Ainsi Robert Colombel, en mettant *Editio secunda* sur ce titre, où figurent cette fois le nom et les qualités de l'auteur en toutes lettres, comme déjà dans l'édition de Commelin, ignore ou feint d'ignorer que cette dernière circule de par le monde. Ce n'est pas là assurément un bien grand crime : son péché est ailleurs. En effet, non seulement il nous laisse douter, ce que je reconnais très véniel, si, de 1591 à 1599, il a réellement déménagé, puisque le mont Saint-Hilaire et la rue de Saint-Jean-de-Latran se faisaient suite, mais encore il en impose à de graves auteurs, tels que Lederlin, Moréri et ses continuateurs qui ont cru de bonne foi, d'après lui, à une seconde édition de 1599[1], — je me demande comment ils conciliaient cela avec le titre de Commelin qui porte *editio altera.* — Or cette soi-disant deuxième édition est simplement la première rajeunie au moyen d'un nouveau titre. On n'a besoin, pour apercevoir le fil blanc dont la malice de « maistre Colombel » est cousue, que d'aller, sans autre collation, droit à la fin du volume : on y retrouve l'*excudebat* de Prevosteau de 1590 qui est figuré ci-dessus. Je ne sais si cette supercherie, si largement et moins maladroitement pratiquée depuis, a des précédents ou non. Je la crois cependant une des plus anciennes qu'on ait à enregistrer et une des moins divulguées ; mes lecteurs ne seront sans doute pas fâchés que je la leur aie fait connaître.

IV

Dans les temps troublés où le livre du président Brisson avait été imprimé pour la première fois, la formalité de l'obtention du privilège avait été entièrement mise de côté. Il n'en est plus de même pour l'édition qui va suivre. Barthélemi Macé, — aussi un habitant de la montagne Saint-Hilaire, à l'enseigne des Armes d'Angleterre, — qui la donna en 1606, ne manqua pas de s'en faire délivrer un, en date du 22 janvier de ladite année, pour l'espace de dix ans. On en trouve l'extrait aux premiers feuillets[2] du gros volume in-4° ayant pour titre *Barnabæ Brissonii regii consistorii consiliarii Amplissimique Senatus Parisiensis Præsidis Opera varia,* et il y est dit que le libraire « a recouvert de messieurs les héritiers du président Brisson » le droit d'impression du recueil, composé de huit traités roulant tous sur le droit romain, à l'exception de *De regio Persarum principatu,* qui est le dernier. Il y est sous une pagination séparée et, comme toutes les autres parties du volume, il a un titre à part portant la marque de l'éditeur ; il comprend en tout 356 pages. Le travail de Sylburg a été utilisé pour cette édition, mais le libraire a eu la sottise d'essayer de le dissimuler ; aussi le libellé du titre est d'un absurdité sans égale : après « *...Libri tres... Additi Indices tres,* etc. », Commelin disait « *Editio altera; in qua quid sit præstitum Sylburgii notis ad finem additis exponitur* » ; Macé remplace cela

1. Ce n'est pas là leur seule erreur ; ils ont indiqué (je parle des derniers éditeurs de Moréri) que le livre fut « imprimé en 1580 », quand il suffisait d'en tourner la première page pour le reconnaître postérieur de dix ans au moins. Et notez que l'Encyclopédie Ersen et Gruber a répété leur bévue. Je constate donc pour la deuxième fois ici, non sans un certain plaisir, que la *gründlichkeit* allemande est aussi sujette aux inadvertances que la *légèreté* française.

2. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, le premier de ces feuillets, après le beau titre rouge et noir, est signé *a iij.* Il contient, recto et verso, l'éloge de Brisson, extrait de Sainte-Marthe, et quatre vers de Papire Masson ; au folio *a* IV est la dédicace à René Daillon du Lude, évêque de Luçon, du traité *Antiquitates ex jure civili selectæ,* et le privilège occupe le verso de ce même feuillet et le recto du suivant. Mais on voit que le feuillet *a ij* manque. Il est probable qu'il contenait un portrait de l'auteur qui aura tenté quelque collectionneur flibustier, avec l'*Avertissement* de Claude Chrestien reproduit par Trekell.

par « ...*Libri tres, Ex adversariis,* etc... *Et in hac editione ultima ab eodem Auctore aucti ac recogniti et quid sit in ea præstitum notis,* etc... *cum tribus Indicibus* ». Y a-t-il rien de plus incorrect et de plus ridicule ? Où a-t-il jamais vu qu'une édition s'intitule *ultima ?* Et, avec son *idem Auctor,* voudrait-il nous faire accroire que Brisson est l'auteur des notes de Sylburg qu'il a placées à la fin ? En recopiant ces notes, il a aussi recopié l'avertissement de Sylburg au lecteur qui les précède. Il se fiait probablement, pour donner le change aux badauds, sur ce que la suscription de cet avertissement porte seulement les initiales F. (*ridericus*) S. (*ylburgius*) LECTORI S. (*alutem*). Et, pour mettre le comble à tous ses petits méfaits, il a outrageusement écorché cette suscription par l'ânerie F. S. LECTORIS ! Enfin il a pris sur lui de supprimer l'avant-propos *Typographus Lectori* des éditions précédentes.

Voilà ce qu'est l'édition de 1606 ; moins belle intérieurement que le titre ne le ferait supposer. Claude Chrestien, fils de Quintus-Septimius Florent, ancien précepteur de Henri IV, et l'un des correspondants de Scaliger[1], est annoncé comme y ayant pris part. Mais il est évident, par ce qui vient d'être dit, que son intervention n'a pas été plus loin que l'envoi de quelques lignes servant d'Avertissement à l'imprimeur[2]. Il était excellent humaniste, je ne puis croire qu'il ait été pour quelque chose dans la rédaction hétéroclite du titre ; bien sûrement, il n'a pas corrigé les épreuves[3].

V

Ces trois ou quatre éditions suffirent à tous les besoins des études savantes pendant plus d'un siècle ; mais, en 1710, on ne les trouvait plus en librairie. Un peu avant ce temps-là, l'imprimeur-libraire strasbourgeois Jean-Frédéric Spoor avait conçu le projet de rééditer le Traité sur l'ancienne monarchie des Perses. Vraisemblablement le succès très grand alors de la *Relation des voyages* du chevalier Chardin n'était pas étranger à la demande qui surgissait du livre de Brisson. Spoor s'adressa à son compatriote Jean-Henri Lederlin pour la préparation de la nouvelle copie. Il ne pouvait pas mieux tomber.

Lederlin était, depuis 1703, professeur ordinaire à l'université de sa ville natale pour les langues grecque et hébraïque. Sa puissance et sa ténacité de

1. Il était avocat au parlement. Tout ce qu'on sait sur son compte a été résumé dans *la France protestante,* de MM. Haag, III, 459, et ne se trouve nulle part ailleurs.

2. Comme le préambule *Typographus lectori* est d'une latinité assez pure et qui tranche avec celle du titre, je crois pouvoir l'attribuer à Claude Chrestien, malgré l'abréviation de *clarissimus vir* accolée à son nom. En voici les principaux passages : « Etsi varia B. Brissonii opera typis excusa sint... tamen mors inexpectata... meliorem eorum partem informem nobis subripuit, eripuissetque totam, nisi meliori quodam fato in ejus bibliotheca quam mihi comparavi, reperissem huc et illuc jacentia quædam opera, colligique consilio et hortatu Cl. V. Cl(audii) Christiani, Q. Septimij Florentis F. curassem. Quæ quidem partim ante hunc diem nunquam edita, partim editis multo locupletiora et auctiora in publicum prodire volui, ... ut memoria Amplissimi viri nunquam non colenda post mortem magis magisque florescat atque virescat. »

3. Trekell avait déjà dit avant moi dans sa préface (fol. *** v°, note) : « ... Illum enim (Cl. Christianum), vel alium virum doctum huic præfuisse editioni, ob supinam, quam in ea sæpe reprehendi, negligentiam vix credo. » — Quelque fautif que soit le recueil de Macé, il devint rare dès la fin du XVIIe siècle. Trekell rapporte qu'il n'a été connu ni de *Gronorius* ni de *Graerius,* de sorte que, dans leurs *Thesauri antiquitatum,* les dissertations de Brisson, qui y sont insérées ne contiennent pas les additions données par Macé d'après les manuscrits du président.

travail peu communes, dont il donna plus tard une preuve bien frappante[1], étaient déjà en germe lorsque le bourgmestre Froereisen le fit sortir de la boutique paternelle pour l'envoyer au collège, car, sans le judicieux coup d'œil du magistrat, il serait resté toute sa vie un estimable tailleur. Ses qualités natives s'étaient développées depuis dans la même proportion que sa science, acquise tant par l'étude que par les voyages. Lorsque, au sortir de Paris, où il avait, depuis 1702, passé plus d'une année, accueilli à bras ouverts par Nicolas Clément, que le vol du misérable Aymon n'avait pas encore rendu méfiant[2] et qui avait mis à sa disposition tous les trésors de la Bibliothèque du Roi, il revint à Strasbourg pour y occuper les deux chaires auxquelles on venait de l'appeler, il s'était déjà signalé par sa collaboration avec des savants de grande réputation, tels que Ulric Obrecht, Joachim Kühn et Tibère Hemsterhuys, à des éditions perfectionnées de Jamblique et de Julius Pollux. Celle que lui demandait Spoor, et qui ne fut publiée qu'après la mort de celui-ci et chez sa veuve, ne présentait donc aucune difficulté sérieuse pour un homme habitué au labeur autrement pénible des comparaisons de manuscrits et aux perplexités du choix de la meilleure leçon. La mise au jour de l'édition nouvelle fut cependant retardée, et — le croirait-on? — une des causes du retard fut que Lederlin chercha longtemps le prototype et ne put mettre la main, après beaucoup de peine, que sur l'édition de Commelin de 1595, dont il lui fallut bien se contenter, dit-il dans sa préface[3].

Le livre parut enfin et fut dédié à Nicolas Clément et à Jean Boivin, son

1. En 1717, il prit en pension chez lui un jeune Grec d'Antioche nommé Charles Dadichi, par lequel il se fit enseigner l'arabe, et il acquit de cette langue une connaissance telle, qu'il a laissé une traduction entière en latin, accompagnée d'un glossaire analytique de tous les mots du Koran, et, de plus, la traduction d'un manuscrit de la bibliothèque de la ville désigné sous le nom scientifique d' « Achmades », — que je soupçonne, sans en être autrement persuadé, le même qu'a édité partiellement à Bonn, en 1832, le grand lexicographe Freytag, et qui a pour auteur Ahmed ben Mohammed, autrement dit Ebn Arabschah. — Lederlin mourut en 1737. L'*Allgemeines gelehsten Lexicon* de Jöcher donne sur lui beaucoup d'autres détails qu'on chercherait vainement dans nos biographies. Son nom manque même tout à fait dans celle de Michaud.

2. Je ne laisserai pas passer l'occasion, puisque je parle de Clément, qui a été appelé si justement par M. Léopold Delisle (*le Cabinet des manuscrits*, I, 264) « l'un de ces hommes modestes et désintéressés dont les services, imparfaitement récompensés des contemporains, méritent la reconnaissance de la postérité », de crier pour qu'on efface une souillure qui paraît attachée à sa mémoire à la suite d'un moment d'oubli de Barbier. J'ai eu à examiner dernièrement une compilation intitulée *Mémoires et Négociations secrètes de la cour de France touchant la paix de Munster*, etc., à Amsterdam, 1710, in-folio ou quatre volumes in-8°. Il est vrai que la dédicace à l'électeur palatin est signée C***; mais, comme cette épître et la préface sont écrites dans un esprit des plus hostiles à la France; comme la publication a eu lieu dans le but avoué d'appuyer, par la révélation de ce qui s'est passé dans les coulisses du congrès de Westphalie, les prétentions de l'Électorat au moment de la réunion du congrès de Gestruydenberg, il serait aussi absurde qu'odieux de soutenir que Clément a une part quelconque dans une telle rapsodie, dont les auteurs confessent la source impure en disant dans la préface : « Il serait inutile de lui rendre compte (au public) de la manière dont ces importantes pièces nous sont parvenues. » Et cependant vous pouvez lire dans la récente édition du *Dictionnaire des anonymes* que l'ouvrage est « mis en ordre par N. Clément, publié par J. Aymon », ce qui implique un concert entre eux deux, personne ne peut dire le contraire. Ce que je trouve bien plus déplorable, c'est que la même mention soit reproduite au catalogue de l'histoire de France (L 96-164), au livre fondamental de cette bibliothèque où l'ombre de Clément doit errer encore! Qu'on se hâte donc de remplacer la mention que j'incrimine par celle-ci : « Mis en ordre par CLÉMENT, volés à celui-ci et publiés par AYMON. » Ce doit être l'expression de la vérité.

3. « Parebam monenti (Spoorio) et primam... evulgatam editionem, in diversis bibliothecis sed frustrà diù quærebam; donec me tandem doctissimi Sylburgii editione .... sola contentum esse oportuit. »

collègue. Il n'y faut pas chercher la beauté de l'exécution matérielle : on sait de reste que l'imprimerie allemande du XVIIIe siècle ne livrait que des produits en caractères indistincts sur du papier affreux, et Strasbourg, française depuis peu, n'avait aucune supériorité sous ce rapport sur Leipzick et sur les villes rhénanes ses voisines, qui semblaient vraiment prendre à tâche de faire oublier qu'elles avaient abrité les premiers ateliers typographiques d'où étaient sortis tant de chefs-d'œuvre. En voici le titre complet imprimé en rouge et en noir et la collation : *Barnabæ Brissonii Senatus Parisiensis Præsidis, De Regio Persarum principatu Libri Tres post Cl. Sylburgii editionem, Præter complures sublatos errores, Testimoniorum Græcorum Versione Latina Auctiores. Additis sparsim observationibus, Adjectisque Indicibus necessariis. Cura et opera Joh. Henrici Lederlini, Linguar. Orient. Prof. Publ. Ord. Argentorati, Typis et Sumptibus Viduæ Joh. Frid. Spoorii.* MDCCX. — In-8°, 26 feuillets, 800 pages et 101 feuillets d'*Indices.*

Le mérite de l'édition est donc tout à fait intrinsèque, et, cette fois, les promesses du titre ne sont pas mensongères. Les textes grecs ont été revus presque tous, en recourant aux sources les plus approuvées, et ont été traduits par Lederlin ; il donne le nom de deux de ses élèves qui l'ont aidé, l'un, Jean-Michel Lorenz, plus tard professeur distingué, mort au commencement de notre siècle, qui a participé à la revision ; l'autre, Samuel Nagel, à qui sont entièrement dus les copieux *Indices.* Voilà l'explication de l'expression *cura et opera.* Quant aux notes, elles sont à peine de la même étendue que celles de Sylburg dont j'ai montré le petit nombre, et ont rapport à la critique littérale exclusivement. Je toucherai quelque mots dans un instant des reproches qu'on peut adresser à Lederlin ; et, si l'on veut savoir par le menu en quoi il laisse à désirer, on n'a qu'à consulter Trekell.

VI

L'édition du Traité sur l'empire des Perses dont il me reste à parler présente ce cas singulier : l'éditeur ne l'eût certainement jamais entreprise, s'il n'eût eu pour mobile que sa prédilection pour le sujet. Je vais m'expliquer, et, pour cela, je n'ai qu'à faire connaître ce que j'ai appris de cet éditeur en lisant sa préface, car je n'ai trouvé son nom dans aucune biographie française ni dans le *Conversations Lexikon*, et l'on sait qu'il faudra attendre encore des années et des années avant que l'*Allgemeine Deutsche Biographie* et, à plus forte raison, l'*Allgemeine Encycklopædie* en soient à la lettre T.

Albert Thierri Trekell était Hambourgeois, ou du moins il résidait à Hambourg. Il était jurisconsulte, attaché sans doute au cabinet de Martin Luc Schele, premier consul de cette ville libre : en lui dédiant son ouvrage, il se dit son *cliens devotissimus.* En 1741, il avait publié sur l'édition des *Antiquitatum ex jure civili selectarum Libri quatuor*, mise au jour par Brisson, une édition nouvelle avec corrections et annotations, à Leipzick, in-4°, Deux ou trois ans après, il fut mis en relations, il ne dit pas comment, avec le célèbre Gérard Meermann. Le futur historien des *Origines typographiques* était encore fort jeune — il avait en 1743 vingt et un ans à peine — quand il commença à réunir l'importante collection qui, léguée par son fils à la bibliothèque municipale de la Haye, en constitue le fonds le plus précieux. Il possédait déjà le recueil de Macé de 1606, et il le communiqua à Trekell. Ce qui toucha particulièrement ce dernier, ce fut l'importance des augmentations contenues dans ce recueil par rapport au texte publié du vivant de l'auteur et sur lequel il avait

travaillé. De là son désir très naturel de compléter sa première élaboration en redonnant une édition des *Opera varia,* remédiant à la rareté de celle de 1606 et mieux faite qu'elle, car il eut bien vite aperçu les graves défectuosités qui la déparent. Ainsi l'œuvre de jurisprudence tenait le rang principal dans ses préoccupations ; le *De regio Persarum principatu* devait passer avec le reste comme huitième traité, mais c'était tout ; et, comme je le disais, il est clair que pour le seul amour de ce traité Trekell n'eût pas pris tant de peine. Je n'insiste là-dessus que pour la simple constatation du fait, car il est juste de reconnaître qu'il n'y a pas de partie de l'ouvrage qui soit élaborée avec plus de conscience, plus de soin, et je crois pouvoir dire plus de succès.

L'édition résolue, il ne s'agissait plus que de trouver un libraire qui voulût l'entreprendre. C'était là le difficile. En Allemagne, l'opération commerciale parut onéreuse à tous, et tous refusèrent de s'en charger. Les choses en étaient là en 1744, quand Trekell, appuyé de la recommandation de Meermann et aussi de David Rühnken (bien que celui-ci, encore tout jeune homme, ne fît que d'arriver en Hollande), put enfin s'aboucher avec le libraire de Leyde Jean Arnold Langerack. C'est, dit-il, à ce négociant accompli, *vir integerrimus,* que les jurisconsultes doivent une grande part de reconnaissance; c'est grâce à lui qu'ils possèdent, sous une forme enfin satisfaisante, les œuvres diverses de Brisson.

Sitôt l'accord conclu, Trekell se mit à la besogne et il la poursuivit pendant trois ans entiers avec ardeur, autant que le lui permettaient ses devoirs professionnels et une santé chancelante. Quand il put signer la préface, qui est datée « Hamburgi, idib. Iun. MDCCXLVII », ce fut certainement pour lui un beau jour, et sa joie dut être encore bien plus grande quand il put tenir entre ses mains le livre, magnifique fruit de son infatigable labeur, au sortir des presses de Langerack.

La Bibliothèque nationale en possède un exemplaire (F. 725) superbement relié en maroquin rouge aux armes royales, et, si le pareil était mis sur la table des ventes de l'hôtel Drouot, on en réaliserait un joli prix ; non point, hélas! à cause du contenu, mais à la faveur du contenant. Le titre, rouge et noir, commence par un libellé tout à fait semblable à celui de l'édition de Macé : *Barnabæ Brissonii J.-C. regii Consistorii Consiliarii Amplissimi Senatus Parisiensis Præsidis Opera minora, varii Argumenti Nimirum,* etc., mais les derniers mots diffèrent, puisqu'il n'est pas dit simplement *Opera varia,* et, de plus, la table des huit opuscules est sur le titre même, au lieu de se trouver au revers. Une autre innovation encore, c'est que les huit traités sont rangés ici dans leur ordre chronologique de composition. Après les avoir énumérés, le titre continue : *Quæ omnia recensuit, emendavit, variis annotationibus, præfationibus et indicibus instruxit ALBERTUS DICTERICUS TREKELL J.-C.* Lugduni Batavorum, apud. Joann. Arnold Langerack, MDCCXLVII.

Le volume, d'un format in-folio très maniable, a 24 feuillets, 615 pages et 52 feuillets de tables. Le texte, disposé sur deux colonnes, est d'une très grande netteté. Langerack se montre le digne rival des Wetstein et des Van der Aa.

Après avoir indiqué la forme, je ne m'arrêterai sur le fond que pour signaler la préface, dont la collation ci-dessus montre l'étendue comme une étude achevée, principalement au point de vue bibliographique, sur les ouvrages de Brisson ; je ne dis pas sur sa vie, car l'auteur déplore la pénurie de renseignements biographiques dans laquelle nous sommes, surtout en ce qui touche les années de la jeunesse du président ; il s'indigne que la veuve et les héritiers de celui-ci, son parent François Viète, son ami Claude Chrétien, aient négligé d'honorer sa

mémoire en faisant connaître aux générations futures les principales vicissitudes de son existence[1]. Pour le reste, je n'ai à m'occuper que du *De regio Persarum principatu*, qui est placé entre les pages 413 et 615 et a, comme toutes les autres parties, un faux-titre séparé, celui de Lederlin, avec l'addition : *Opus denuo recensuit et observationes adjecit A. D. TREKELL J. C.* L'édition de 1710 a en effet servi de base à celle-ci. Le nouvel éditeur a adopté la division de Lederlin de chacun des trois livres en chapitres, bien qu'elle ne soit pas toujours absolument rationnelle ; il a reproduit aussi sa traduction latine des passages grecs, bien que souvent ils eussent pu être plus heureusement rendus. Il excuse ses erreurs en rappelant qu'il n'avait pu se procurer que l'édition de Sylburg, laquelle fourmille de fautes typographiques. C'est là un hommage rendu de travailleur à travailleur, et, c'est chose consolante, parce qu'elle est assez peu commune, d'en rencontrer l'expression. Trekell a dû, en l'état, faire disparaître toutes ces altérations, et il se félicite de la chance heureuse qu'il a eue d'obtenir de Meermann la communication de l'édition *princeps*, faite sous les yeux de l'auteur, qui lui a fourni quantité de redressements. Il a réparé les erreurs de citation commises par Brisson lui-même, et, pour cela, il a eu recours aux meilleures éditions des originaux, et il s'y est référé par des renvois exacts ; ce que son prédécesseur avait souvent négligé de faire. Enfin ses notes ne se bornent pas à la critique du texte, elles sont pleines d'observations littéraires, historiques et bibliographiques, témoignant des vastes recherches faites pour les rédiger. Elles sont distinguées par une initiale de celles de Sylburg et de Lederlin, et rien qu'en parcourant une dizaine de feuillets on s'aperçoit de combien les contributions de Trekell l'emportent et par la quantité et par le mérite.

Je conclus. J'ai pris à cœur de montrer que l'édition originale du *De regio Persarum principatu* méritait mieux que le dédain de nos bibliographes autorisés. J'ai démontré surabondamment, par ce qui précède, que c'est un livre qui a, comme correction relative, une incontestable valeur, et que c'est un livre très rare. S'ensuit-il que c'est un livre recherché ? Ceci est une autre affaire. Si quelqu'un est tenté de croire que le volume est de ceux que les millionnaires achètent au carat, qu'il se détrompe bien vite en réfléchissant que je le possède.

JULES DUKAS.

1. Trekell se contredit, à ce qu'il semble, un peu plus loin. La biographie la plus complète de Brisson est, selon lui, celle qui a été mise au-devant du *De formulis* de 1731 par François-Charles Conradi, ce savant ayant eu exceptionnellement à sa disposition le *Discours sur la Mort de M. le Président Brisson* (publié par sa veuve) et les *Arrests donnés contre les Assassinateurs*, à Paris, par Claude de Montr'œil et Jean Richer, 1595, in-8° (que je n'ai pas trouvé à la Bibliothèque nationale, bien qu'il soit indiqué par le P. Le Long), pièce rarissime, qui fut payée en Belgique un prix très élevé vers 1745, ajoute Trekell, pour être envoyée, dit-on, en mains propres au pape Benoît XIV.



LA BIBLIOPHAGIE

Parmi les divers opuscules que le regrettable Octave Delapierre faisait imprimer à quelques exemplaires seulement et dans le but de conserver des notes prises dans le cours de ses incessantes lectures, il en est un qui porte le nom supposé d'Onésyme Durocher et qui a pour titre : *De la bibliophagie.* C'est un in-8° de seize pages, sans date, sans nom d'imprimeur, et qui, distribué à un fort petit nombre d'amis, est resté à peu près inconnu, même en Angleterre. Nous en avons sous les yeux un exemplaire, peut-être le seul qui ait passé la Manche; et, le sujet étant tout à fait neuf, nous pensons que les bibliophiles ne nous en voudront pas si nous en plaçons ici une analyse rapide. L'auteur débute dans ces termes :

« Les bibliothèques, comme les autres choses de ce monde, sont assujetties à de nombreuses vicissitudes, et, tour à tour, Mars, Neptune et Vulcain, comme disaient les savants du XVIe siècle, ont causé la destruction de milliers de livres, ce qui n'a fait que donner plus d'énergie à la presse pour les remplacer.

« Les bibliographes se sont occupés des livres brûlés ou engloutis par les eaux ou perdus par la dévastation de la guerre, mais ils ne paraissent pas avoir songé à nous parler des livres *mangés.*

« Schelhorn, qui a fait mention de tous les malheurs auxquels les livres sont soumis (*Hist. litter. de variis pœnis in libros statutis*, *in ejusdem Amœnitates litterariæ,* t. VIII, p. 338), oublia l'espèce dont je vais dire quelques mots.

« Qui croirait, si l'histoire ne nous l'apprenait, que l'on eût infligé à des auteurs la punition de dévorer leurs propres enfants ? »

Laissons de côté un docteur du XIIe siècle, Petrus Comestor.

La première mention relative à la bibliophagie se rencontre dans les prophéties d'Ézéchiel (chap. III, v. 1-3) : « Le Seigneur me dit : Fils de l'homme,

mangé ce livre et va parler aux enfants d'Israël. J'ouvris la bouche et il me fit manger le livre... et il devint dans ma bouche doux comme le miel. »

Cette même idée est reproduite, d'une façon presque identique, dans l'*Apocalypse* (ch. x, v. 8-10) :

« J'allai vers l'ange et il me dit : « Prends le livre et dévore-le ; il sera amer dans tes entrailles, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel. »

« Je pris le livre de la main de l'ange et je le dévorai. »

Mais ces expressions doivent être considérées comme symboliques, ainsi que l'ont établi de graves auteurs : A. Rechemberg, *Dissertatio de Ezechielis bibliophagia,* Leipsick, 1710 ; A. Schumacher (dissertation sur le même texte), Bremen, 1720.

Passons du sens figuré au sens propre.

Un célèbre diplomate flamand, qui fut à Constantinople ambassadeur de Charles-Quint, Auger de Gisten, seigneur de Busbec, nous apprend dans sa quatrième lettre [1] que les Turcs lui avaient raconté que les Tartares mangeaient des livres afin d'avoir en eux les connaissances que renfermaient ces feuilles de papier.

C'est au xive siècle que nous rencontrons le premier exemple d'un écrit mangé comme punition. En 1356, le pape Innocent IV envoya au duc de Milan Barnabus l'abbé de Marseille (qui devint pape plus tard sous le nom d'Urbain V) ; il était porteur de lettres apostoliques qui déplurent tellement au duc qu'il exigea que l'abbé les mangeât en punition de l'offense, — *pontificis litteras quas attulerat devorare coegit... rem procul dubio superbam et insolentem.* (Voir J.-B. Fulgosius in *Factis dictisque memoralib.*, lib. VIII, c. v. fol. 329.)

En 1668, il parut sous la rubrique supposée de *Cosmopolis, apud Levinum Ernestum von der Linden*, un volume in-12, intitulé : *Constantini Germanici ad Justum Sincerum epistola de peregrinationibus Germanorum;* il renfermait des assertions très désavantageuses à l'égard d'un prince allemand ; l'auteur avait en vain essayé de se cacher, il fut découvert; c'était Philippe-André Oldenburger, jurisconsulte alors renommé ; il fut condamné à manger un feuillet de son livre, et, par-dessus le marché, à être battu de verges. (Voir Jucher, *Lexic. erudit*, à l'article Oldenburger, et *Die Monathl. Novellen aus der gelehrt und curieus Welt* (auct. G. Zemiro, november 1692, p. 1036).

Un écrivain scandinave fit paraître en 1643, in-4°, un pamphlet politique intitulé : *Dania ad exteros de perfidia Suecorum;* il fut condamné à être décapité ou à manger son écrit dans sa bouillie; il choisit ce dernier parti. (Voir Pluccius, *Theat. anonym.*, p. 28, et J. Deckher, *in Conjecturis de scriptis.*)

Bernard le Grand, duc de Saxe, ayant pris la ville de Brisac, se saisit en même temps d'un certain Isaac Volmar qui avait lancé contre lui quelques pamphlets très mordants ; Volmar fut forcé de tenir une heure entière entre ses dents un de ses libelles et puis de le mâcher.

Oelrich, dans sa *Dissertatio de bibliothecarum et librorum fatis* (Sedini, in-8°, 1756), avance, d'après des journaux allemands de 1749, qu'un général autrichien, ayant souscrit un billet de 2,000 florins, força son créancier à l'avaler. L'empereur trouva que ceci passait les bornes d'une plaisanterie tolérable : le général fut exilé.

Nous n'avons pas rencontré d'autres exemples de livres mangés par des hommes, mais on connaît des ouvrages dévorés par des poissons.

1. Martin Zeller (*Epist. cut.*, I, ch.xxxix) dit que le secrétaire d'un comte allemand fut contraint à avaler un écrit calomnieux.

Un des faits les plus étranges en ce genre (mais est-il authentique ?) concerne quelques feuillets imprimés, trouvés en 1662 à Cambridge, dans l'estomac d'une morue; on y reconnut quelques fragments des écrits d'un certain John Fryth; on les réimprima sous le titre de *Vox piscis. or the Bookfish.* (Voir R. Burton, *Admirables Curiosités,* et Fuller, *The Worthies of England.*)

M. Delapierre signale ensuite la dissertation d'Oelrich, *De bibliotheca Neptuni* (Berolini, 1760); elle indique divers ouvrages ayant péri dans des naufrages, tels qu'une Bible in-8° publiée en 1637 (Lelong, *Bibliotheca sacra,* t. I, p. 318); la Polyglotte, imprimée à Anvers par Plantin, en 1568 (le navire qui transportait en Espagne la majeure partie des exemplaires disparut dans une tempête); une Bible en langue russe, imprimée en Hollande par ordre de Pierre le Grand.

Nous pourrions mentionner d'autres livres enfouis dans la *Bibliotheca Neptuni;* bornons-nous à l'ouvrage de Laurentius Lydus, *De Reipublicæ romanæ magistratibus græcis,* volume imprimé à Paris aux frais d'un grand seigneur et qui périt presque en totalité dans son voyage sur mer, avant d'arriver à Saint-Pétersbourg.

Il y aurait lieu également de signaler des livres dévorés par divers animaux *bibliophages,* mais nous n'aborderons point ce sujet, pour le moment du moins. Contentons-nous d'inscrire le *Lexicon heptaglotton,* de Castell, qui se joint à la Polyglotte publiée à Londres par Walton en 1657 : nombre d'exemplaires déposés dans un grenier furent dévorés par des rats. Finissons en citant ce que dit Renouard (*Catalogue d'un amateur,* II, 268) de l'édition elzévirienne des *Odes d'Horace en vers burlesques* (Leyde, J. Sambix, 1658): « Un amateur de Paris trouva plusieurs exemplaires en feuilles dans un vieux magasin de Lyon; tous étaient un peu rongés par les vers qui auraient bien dû les dévorer en entier. »

GUSTAVE BRUNET.



CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Exposition du cercle de la Librairie. — Le cercle de la Librairie, fondé en 1847 et qui s'est, depuis peu, installé boulevard Saint-Germain, dans le magnifique hôtel que lui a construit M. Garnier, a eu l'heureuse idée d'ouvrir cette année une exposition à laquelle il a convié tous ses membres.

Cette exposition comprenait deux parties bien distinctes, offrant chacune un intérêt particulier. La première, et ce n'était pas la moins intéressante, car jamais jusqu'ici elle n'avait été comprise ainsi, était en quelque sorte un musée des produits de notre art typographique national depuis l'origine jusqu'à la fin du siècle dernier, produits choisis (nous dit le catalogue de cette exposition) parmi les plus dignes de fixer l'attention des connaisseurs au point de vue du développement historique de l'imprimerie dans notre pays. C'est ainsi que nous avons remarqué nombre de premières impressions exécutées en province.

Citons notamment :

Le premier livre avec figures sur métal qui ait été imprimé en France. Il est en latin, a pour titre : *Méditations du cardinal de Torquemada,* et porte la date de 1481. Il sort des presses de Neumeister, à Albi.

Les *Traités de droit* d'Odofredi, de Bénévent, imprimés par Dominique Anselmi. Avignon, 1500.

On ne connaît en France aucun exemplaire de ce livre. Le seul cité, outre celui-ci, se trouve dans une bibliothèque d'Allemagne, et des bibliographes ont révoqué en doute son existence.

Lettres de Sénèque, imprimées par Georges Serra; Avignon, 1502.

Livre très rare dont on ne connaît que deux exemplaires.

Ces trois volumes sont la propriété du libraire bien connu M. Claudin.

Office à la Vierge. Jean Exertier, imprimeur, 1591.

Volume rarissime, orné de gravures sur bois. Appartenant à M. Didot.

Heures à l'usage de Saint-Malo. Pierre Le Bret, imprimeur. Rennes, 1560.

Volume de toute rareté, appartenant à M. Didot.

Arrêtons ici nos citations, car il nous faudrait tout mentionner, et le catalogue ne comporte par moins de 364 numéros.

La partie moderne n'était pas moins curieuse à visiter. Elle comprenait les publications faites depuis le 1er janvier 1878, en livres, musique, gravures, litho-

graphies, chromolithographies, et aussi des spécimens de produits de fonderie en caractères, de papeterie et de reliure de luxe ou de commerce.

Quatre-vingt-douze imprimeurs, éditeurs, libraires et relieurs avaient répondu à l'appel des organisateurs.

Nous aurons à revenir dans l'une de nos prochaines livraisons sur cette exposition qui mérite mieux que la description bien sommaire que nous venons d'en faire.

Il nous faut également parler du catalogue à la formation duquel ont concouru MM. Chamerot, Lahure, Pillet et Dumoulin, Martinet, Crété, Motteroz, Laloux et Quantin, qui ont réuni dans les feuilles qui leur étaient confiées les meilleurs types de leur fabrication.

Nous regrettons que M. Hachette, auquel revient l'idée première de cette exposition, ne l'ait pas conçue plus tôt, et nous souhaitons vivement que, encouragé par le succès de cette première entreprise, le cercle de la Librairie continue ce qu'il a si bien commencé.

— M. Hellot va publier une réimpression de la seconde partie des *Chroniques de Normandie* d'après l'édition princeps de Guillaume Le Talleur (1487). Cette seconde partie, s'étendant de 1223 à 1450, est surtout importante pour les années 1422 à 1444.

— M. Gabriel Hanotaux vient de donner à la *Camden Society* un document d'une rare valeur au point de vue littéraire comme au point de vue historique. C'est le texte du mémoire de Mme de Motteville qui a servi à Bossuet pour l'oraison funèbre de Henriette-Marie de France. Non seulement on y trouve les faits essentiels que Bossuet a racontés, mais Bossuet a souvent emprunté les expressions mêmes et les jugements de Mme de Motteville, en leur faisant subir une sorte de transfiguration oratoire.

— Un bouquiniste du quai d'Orsay vient de vendre, pour la somme de vingt-cinq centimes, un livre d'un prix inestimable, car vraisemblablement il n'en existe que deux exemplaires : celui qu'il a cédé et un autre qui orne les rayons de la bibliothèque du comte de Paris.

Il s'agit des fameux *Josephimanœ*, parus en 1807 sans nom d'éditeur, et dans lesquels le marquis de Sade racontait les fredaines de l'impératrice Joséphine, femme de Napoléon Ier.

L'empereur, qui craignait les petits écrits, fit saisir toute l'édition et mit en prison « le divin marquis ».

On ne sait par quel hasard deux exemplaires échappèrent à la saisie administrative.

— La bibliothèque de New-York vient de faire une acquisition importante, s'élevant à 8,000 francs. Il s'agit du premier livre qui ait été imprimé dans cet État, il y a environ deux siècles, sous les règnes de Guillaume III et de Marie II, et dont il n'existe plus que cinq exemplaires. Composé de 300 pages in-folio, il est modestement relié en peau. Son titre est le suivant : « Lois et actes de l'Assemblée générale de la province de New-York, de Leurs Majestés, tels qu'ils ont été arrêtés en diverses sessions, dont la première a commencé le 9 avril *anno Domini* 1691, à New-York, imprimé et vendu par Guillaume Bradfort, imprimeur de LL. MM. Guillaume et Marie, 1694. »

Parmi les dispositions législatives y contenues et qui concernent les Améri-

cains de ce siècle-là, encore sous la dépendance anglaise, s'y trouvent les suivantes :

« Tout chrétien qui tuera un loup adulte dans les îles de Long et de Staten recevra, en récompense, trente schellings.

« On ne devra tenir aucun compte du témoignage d'un esclave. Si plus de trois nègres s'assemblent, ils recevront cinquante coups de fouet sur le dos. Si un esclave est rencontré voyageant sans son maître à 40 milles de la ville d'Albany, il sera puni de mort. »

— Une vente d'autographes a eu lieu ces jours-ci à Leipzick. Parmi les plus intéressants, on remarquait une lettre de la reine Élisabeth d'Angleterre, adjugée 375 fr. ; une de John Locke à Thoyrard, de Paris, 201 fr. ; une de Calvin, 125 fr. ; un manuscrit de Haydn, 344 fr. ; un manuscrit de Schubert, 162 fr. ; une autre de Beethoven, 144 fr. ; une lettre de Weber, 175 fr. ; un petit billet de Fréderic le Grand, 99 fr. ; un de Voltaire, 149 fr. ; une lettre de Gœthe, 75 fr., et deux de Schiller, 349 fr. Deux lettres de Lessing ont atteint le prix relativement élevé de 351 fr. et 384 fr.

— Au musée de Nuremberg (Allemagne), on dispose actuellement une salle où seront exposées toutes les impressions pouvant donner une idée de l'imprimerie, depuis Gutenberg jusqu'à nos jours.

— Le prince Boncompagni vient de publier à Berlin une reproduction photolithographique de cinq lettres, dont trois inédites, de Sophie Germain à Gauss, d'après les originaux possédés par la Société royale des sciences de Gœttingue.

— M. de Rossi a publié, dans le journal *la Aurora,* un article dans lequel il passe en revue la série des catalogues de la bibliothèque Vaticane qui ont été successivement rédigés depuis le XIV[e] siècle jusqu'à nos jours.

Il paraît qu'aucune bibliothèque du monde ne doit posséder d'inventaires et de tables plus nombreux et rédigés avec plus de soin que la bibliothèque papale.

M. de Rossi, dans un second article, exposera le plan que compte suivre la commission récemment nommée pour la publication du catalogue de la bibliothèque Vaticane.

— Le directeur d'une grande bibliothèque de Paris ayant manifesté l'intention de vendre ou d'échanger les *doubles* que possède la bibliothèque à la tête de laquelle il est placé, le bibliophile Jacob écrit à ce propos dans *l'Intermédiaire :*

« Cette vieille question des *livres doubles* est une des moins étudiées et des plus redoutables qui se posent comme une menace perpétuelle devant les grandes bibliothèques publiques. On sait combien elle leur a été souvent fatale, en divers temps. Il y a telle bibliothèque publique qui ne s'en relèvera jamais. Or voici, dit-on, qu'un bibliothécaire, peu bibliothécaire et superbe (peu importe ici sa science en linguistique, grammaire comparée, étymologies sanscrites et autres guitares d'académie), s'avise, le malheureux ! de partir en guerre contre ce qu'il appelle les *doubles des bibliothèques*, et de réclamer l'échange de ces soi-disant doubles contre des livres étrangers allemands, s'il vous plaît.

« Je fais appel aux bibliothécaires et aux bibliophiles de *l'Intermédiaire* pour traiter *ex professo*, une fois pour toutes, cette question des doubles, que

notre bibliothécaire et sa docte cohorte ne connaissent pas. Il s'agit d'abord de lui apprendre ce que c'est qu'un *livre double* et de lui démontrer que les grandes bibliothêques n'ont qu'un bien petit nombre de *livres doubles,* qui d'ailleurs leur sont utiles, nécessaires et même indispensables.

« Malheur au barbare qui osera toucher à certains doubles! Exemple : On sait que le cardinal Mazarin avait chargé le savant Naudé, qui ne savait pas un traître mot de sanscrit, de former sa bibliothèque, laquelle fut considérée comme une des merveilles de son temps. Or, pendant les troubles de la Fronde, une partie de cette admirable collection fut vendue à l'encan, par arrêt du parlement; mais Mazarin, ayant eu le dernier mot avec les Frondeurs et redevenant premier ministre, ordonna à son bibliothécaire de se remettre en campagne et de refaire sa bibliothèque telle qu'elle était avant la Fronde. Aussitôt dit, aussitôt fait. Naudé, son catalogue en main, racheta tous les livres qui manquaient à l'appel, et les fit relier par les habiles relieurs qu'il employait, Le Gascon et Antoine Ruette ; mais, dans l'intervalle, beaucoup de personnes qui avaient acheté de beaux livres à la vente de la première bibliothèque du cardinal se firent un devoir et un honneur de lui rendre ces livres, qui devinrent les *doubles* de sa seconde bibliothèque.

« Sont-ce ces doubles-là qu'on voudrait vendre ou échanger, ô Mazarin, premier ministre bibliophile ? »

— On vient de trouver, dit *le Polybiblion,* dans une bibliothèque particulière de Dijon, un curieux livre d'heures enluminé. Il porte la date de 1533, et a été fait pour le duc Antoine de Lorraine, comme l'indiquent les chiffres, armes et devises (*J'espère avoir*) souvent reproduits dans les enluminures. Les miniatures, les vignettes et les encadrements sont d'un beau travail, avec de la finesse et de l'originalité. Ce qui donne un grand prix à ce livre, c'est un genre particulier d'ornementation. A partir du verso de la feuille 19 (le manuscrit en compte 93), l'artiste a peint les blasons de tous les princes lorrains, avec une légende indiquant à qui ils appartiennent; il remonte jusqu'aux temps pour ainsi dire préhistoriques. C'est ainsi qu'on voit, folio 28 v°, les armes d'Aberon, fils de Clodius (d'or à trois crapauds de sable); folio 29, celles « d'Argout, la fille Dagoubert » ; folio 32, celles de Clotilde, fille de Chilpéric. On est autorisé à croire que l'artiste, auteur de ce livre d'heures, est François Oudot, peintre enlumineur, demeurant à Metz, auquel le duc Antoine, par mandement adressé à la date du 24 octobre 1537 au gouverneur de ses salines de Dieuze, fit délivrer un muid de sel, « pour les agréables services qu'il nous a faits, tant en enluminant nos heures que faisant autres ouvrages de son art ». Ce livre en parchemin mesure $0^{m},22$ sur $0^{m},145$. »

IMPRESSIONS EN COULEUR

POUR LA LIBRAIRIE

La fabrication des livres a subi, comme toutes les autres productions, l'influence de notre époque. Les types, les papiers, les formats, les dispositions typographiques, tout a été transformé, avantageusement disent quelques-uns, d'une façon regrettable, affirment les autres.

Imprimeurs et éditeurs se sont efforcés de perfectionner l'exécution matérielle, et la plupart ont réussi.

Les plus exclusifs admirateurs d'incunables sont obligés de reconnaître que l'illustration, au moins, a produit des merveilles que ses débuts au xve et au xvie siècle ne faisaient guère prévoir.

La gravure sur bois, si grossière autrefois, a donné depuis quelques années des œuvres d'art, et de réservée qu'elle était pour quelques volumes de grand luxe, elle est devenue d'un emploi général dans les publications les plus modestes.

Ce fait a eu les conséquences les plus heureuses pour l'ornementation du livre.

Il a fallu des quantités considérables de dessins et de gravures, et aussitôt il s'est formé des séries d'artistes; les chercheurs ont découvert des procédés mécaniques, et tous ces éléments, réunis ou isolés, ont constamment donné des effets variés et nouveaux, avec les seules ressources de l'encre noire et du papier blanc.

Les anciens livres, aux dessins si originaux, avaient tous la même physionomie : l'un d'eux faisait connaître le style des autres.

Maintenant, dans le même ouvrage à gravures modernes copiées sur des précédentes, il n'est pas rare de trouver, en dehors du sujet, une saveur particulière à l'exécution de chaque illustration.

Le noir et le blanc, employés de façons différentes, ont satisfait jusqu'ici aux besoins les plus pressants de la librairie. Ils suffiront encore pendant une certaine période, mais on peut déjà prévoir qu'avant peu il faudra trouver des éléments nouveaux, plus parfaits et plus agréables à l'œil.

Il est peu problable que les recherches se fassent en dehors de l'illustration, qui répond à un besoin instinctif. On ne pourra que donner un nouvel aspect aux gravures, et, pour cela, il ne faut pas trop compter sur la diversité des procédés et du travail des artistes : ce sont des cercles qui ne s'élargissent plus guère.

Des essais assez nombreux ont été faits pour trouver d'autres genres d'illustration, et tous ont eu pour but l'impression des gravures en couleurs. Tous les chercheurs ont voulu introduire la *chromo* dans le livre.

Dès les premiers temps de la typographie, on a imprimé en rouge, en bistre, en bleu, etc., des initiales, des titres et même avec un certain succès de nombreux camaïeux et quelques gravures à rentrures. Les résultats furent si peu en rapport avec les difficultés d'exécution, que pendant trois siècles ce genre d'impression fut abandonné à peu près complètement.

Vers la fin du XVIIIe siècle on a fait, en plusieurs couleurs, de nombreuses aquatintes, dont quelques-unes, surtout parmi les portraits, sont fort justement admirées. Ces chromos imprimées en taille-douce s'obtenaient à l'aide d'une série de planches dont la gravure était combinée de façon à se superposer partiellement. La production était si lente et si coûteuse qu'on ne tarda pas à abandonner ce genre d'estampes.

Ce n'est que depuis l'invention de la lithographie, et surtout depuis celle des reports lithographiques, qu'on a pu établir à un bon marché relatif et sans difficultés trop grandes des impressions en plusieurs couleurs. Aux débuts de cet art, les chromolithographies se composaient de teintes plates, de dessins au trait et quelquefois de crayon lithographique : on ne faisait que des enluminures. Tout imparfaits qu'étaient ces premiers spécimens, ils suffirent cependant pour mettre en évidence les nombreuses ressources de l'impression sur pierre.

Des artistes de premier mérite se firent lithographes et en peu de temps formèrent cette école de chromistes qui aujourd'hui produit couramment des copies de tableaux ou des sujets d'après nature surprenants d'exactitude relative au triple point de vue du dessin, du modelé et de la couleur.

Depuis que la chromolithographie est arrivée à ce degré de perfec-



Imp. A. QUANTIN

LE VIEUX BIBLIOPHILE

tion, elle est employée avec succès pour les innombrables étiquettes du commerce, pour l'imagerie religieuse, les modes, les cartes géographiques, les frontispices de livres d'étrennes et de récompenses, pour les publications relatives aux étoffes, à l'ameublement et à l'architecture, etc. On ne lui demande presque jamais son concours pour la grande librairie. A peine a-t-elle collaboré à l'exécution de quelques volumes, contenant des reproductions de miniatures, ou des documents polychromes.

Ces spécimens, presque tous parfaitement exécutés, auraient dû être acceptés avec faveur par les bibliophiles et les bibliomanes. Il ne paraît pas en être ainsi, et l'on peut même supposer que l'effet contraire s'est produit, car, si ce genre d'illustration avait été dans le goût du public, son succès aurait encouragé les premiers éditeurs qui l'ont employé à multiplier leurs publications, et des concurrents les auraient imités. La place occupée par la chromolithographie, dans l'industrie du livre, est restée toujours à peu près aussi insignifiante.

Les quelques impressions en couleurs ayant eu des succès de vente en librairie sont celles qui ont été faites par la typographie. Tous les bibliophiles ont voulu posséder les trop rares volumes imprimés et édités par M. Quantin avec des gravures à deux teintes seulement. Les petits sujets pompéiens des *Amours d'Ovide* ont fait l'admiration des amateurs.

La *Visite à mon grenier,* imprimée par M. Danel, se trouve dans toutes les bibliothèques de choix.

En Angleterre, où les éditeurs s'occupent beaucoup plus du grand public que du petit cercle des amateurs, il existe déjà plusieurs maisons de premier ordre faisant constamment et exclusivement l'impression en couleurs sur relief.

Aux États-Unis, en Allemagne, partout on peut constater le succès de la chromotypographie, encore à ses débuts, et en même temps l'indifférence générale pour la chromolithographie, qui cependant, depuis plusieurs années déjà, s'est élevée à la hauteur d'un art véritable.

Cette préférence ne peut pas être le résultat d'un engouement du public, qui, pris en masse, ne connaît rien des procédés employés dans l'un ou l'autre cas ; elle ne s'explique que par l'aspect général des impressions, qui est sensiblement différent suivant qu'elles sont faites sur des reliefs ou sur des surfaces complètement planes.

Le type gravé donne son empreinte d'une façon un peu brutale, les contours sont frappés, les angles s'emparent de l'encre et s'accusent plus énergiquement que les milieux.

En lithographie, où l'encrage est basé sur les affinités des corps gras, c'est le contraire qui se produit. Les déliés, les traits fins ayant peu de surface acceptent difficilement l'encre, tandis que les lignes plus larges la prennent aux premiers coups de rouleaux.

L'épreuve lithographique, extrêmement harmonieuse lorsqu'elle est

vue seule, paraît mièvre et fade à côté des duretés précises d'un tirage typographique.

Si l'on ajoute à cette différence, déjà considérable, celle qui résulte du mouillage des couleurs pour l'impression des surfaces unies, et de leur emploi à sec pour le tirage sur reliefs, on aura, croyons-nous, les causes de cet aspect spécial qui caractérise les impressions typographiques et les fait préférer à la lithographie pour l'ornementation du livre.

Ces effets si opposés des deux genres d'impression ont depuis longtemps attiré l'attention des artistes, des éditeurs et des imprimeurs ; de nombreux essais ont été faits pour obtenir industriellement des chromotypographies. Quelques-uns ont en parti réussi ; la plupart ont échoué malgré des efforts persévérants et des sacrifices considérables. Ces insuccès plus ou moins complets, et la rareté des illustrations produites, suffisent à indiquer combien la chromo sur reliefs présente de difficultés d'exécution.

L'histoire de ces tentatives serait peut-être intéressante pour les bibliophiles; elle serait certainement utile aux imprimeurs qui voudraient faire de la chromotypographie. Connaissant ce qui a donné de mauvais ou de bons résultats, ils pourraient éviter les tâtonnements de leurs devanciers, et profiter de leur expérience.

La rareté des documents ne permet pas d'espérer que ce travail puisse être fait immédiatement; on ne peut qu'en préparer les éléments.

Nous ne savons presque rien des méthodes employées, même de celles qui ont servi pour les chromotypographies contemporaines. L'historique de ces dernières, plus particulièrement utile à connaître, exigerait, des praticiens qui les ont créées, une collaboration qu'on ne peut guère espérer de personnes ne parlant pas la même langue, et habitant des pays différents.

Ces renseignements ne peuvent être obtenus que si les journaux spéciaux s'occupent de cette question et provoquent des notes rectificatives et additionnelles. Il faudrait moins des traités *ex professo*, comme ceux déjà publiés, que des souvenirs anecdotiques.

Nous avons ébauché dans ce but un sommaire historique et technique des impressions en couleurs sur relief que nous donnerons dans un prochain numéro. Ce travail très incomplet motivera, nous l'espérons, des communications, à l'aide desquelles on pourra éliminer certaines erreurs et combler quelques lacunes.

Journalistes, praticiens, bibliophiles, tous ceux qui aideront à connaître, par le détail, les tentatives de chromo sur relief contribueront aux progrès de l'illustration des livres.

L'avenir de la librairie est à la chromotypographie et ce genre d'impression manque à peu près complètement de traditions et d'ouvriers.

MOTTEROZ.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

Fig. 41. — Bellarmin (*le cardinal Robert*), né le 4 octobre 1542, à Montepulciano (Toscane), mort à Rome le 11 septembre 1621. Ce fut le plus grand docteur des jésuites et l'un des plus savants controversistes de son époque, si fertile en talents de ce genre. Cependant la lutte n'était pas de son caractère, car il avait l'habitude de dire à ses confrères qui n'en tenaient cure : *Une once de paix vaut mieux qu'une livre de victoire.* Dans sa retraite au noviciat de Saint-André, où il mourut, il s'était entouré d'un grand nombre de livres imprimés ou manuscrits. Ceux à sa marque sont assez rares. Toutefois nos bibliothèques publiques en renferment quelques-uns.

Fig. 42.— Bidé de La Grandville (*Julien*), conseiller d'État, ancien chancelier de la maison du duc d'Orléans, et intendant de la province d'Alsace en 1744. Il avait épousé, le 12 avril 1714, Pétronille-Françoise Pinsonneau. Il mourut le 15 décembre 1760. Sa bibliothèque était nombreuse et la plupart de ses livres avaient été habillés par les plus habiles ouvriers de son temps. On y remarquait en outre quelques manuscrits orientaux.

Fig. 43. — Bignon (*l'abbé Jean-Paul*), conseiller d'État, doyen de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Dans *l'Armorial du bibliophile,* page 95, col. 1, nous avons donné et décrit la marque propre dont l'abbé Bignon frappait ses volumes et qui n'avait rien d'héraldique. Cependant nous avons trouvé des livres à ses armes accompagnés des insignes de sa dignité ecclésiastique. Ce sont des exemplaires de dédicace que les auteurs lui adressaient.

Fig. 44.— Bignon (*Armand-Rolland*), seigneur de Blansy, conseiller d'État ordinaire, intendant des finances et de la généralité de Paris ; décédé le 21 février 1724. Il était né le 23 septembre 1666.

Fig. 41. — Bellarmin.



D'azur à six pommes de pin d'or rangées en orle.

Fig. 42. — Bidé.



D'argent au lion de sable, accompagné en chef d'un croissant d'azur à dextre, et d'une étoile de gueules à senestre; en pointe, d'une seconde étoile aussi de gueules.

Fig. 43. — Bignon (l'abbé Jean-Paul).



D'azur à la croix de calvaire d'argent, posée sur une terrasse de sinople, d'où sort un cep de vigne accolé à la croix; le tout cantonné de 4 flammes d'argent.

Fig. 44. — Bignon (Armand-Rolland).



Comme le précédent.

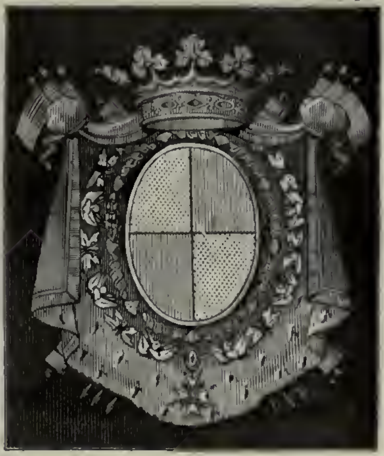
Fig. 45. — Bignon (*Jérôme*), neveu de l'abbé Jean-Paul, dont nous venons de parler, vicomte de Sémoine, conseiller d'État. Il avait été bibliothécaire du roi et l'un des honoraires de l'Académie des inscriptions

Fig. 45. — Bignon (Jérôme).



Comme le précédent.

Fig. 46. — Lauzun (le duc de).



Écartelé d'or et de gueules.

Fig. 47. — Bizeau (Claude-Gabriel).



D'azur à la fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.

Fig. 48. — Blondel d'Aubers.



De gueules à l'aigle d'or; accolé de calonne *qui est : d'azur à deux aigles éployées d'or, l'une au second quartier, l'autre en pointe; au franc-quartier d'argent chargé d'un lion de sable.*

et belles-lettres, puis intendant des armées en Flandre. Il mourut à Paris, le 7 mars 1743, âgé de quarante-cinq ans.

Fig. 46. — Biron (*Armand-Louis de Gontaut de*), connu sous le titre de *duc de Lauzun.* Né à Paris le 13 avril 1747; mort en la même ville le 31 décembre 1793.

Fig. 49. — Blondel de Gagny.



D'azur, au croissant d'argent surmonté de trois épis d'or tigés et feuillés de sinople.

Fig. 50. — Boecler (Philippe).



D'azur à une bande d'or chargée d'une chèvre élancée au naturel dont les pieds de derrière portent sur un mont de trois coupeaux de sinople, et accompagnée de deux fleurs de lys d'or, une en chef, l'autre en pointe.

Naissance, fortune, esprit, beauté, tout se trouvait en lui. Ardent, brave, léger; tour à tour galant, joueur, politique et soldat, aristocrate ou démagogue suivant le besoin, ce viveur élégant et musqué aimait les livres autant que les femmes. Sa bibliothèque était choisie, mais elle se ressentait toutefois un peu et beaucoup du milieu où il vivait. Sans se piquer d'écrire, il laissa des *Mémoires* remarquables par la simplicité du style, la vivacité du mouvement, et surtout par la peinture exacte d'un monde qui s'éteint au bruit des verres, des chansons et des baisers.

Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, on sait avec quelle insouciance il gravit les degrés de la lugubre machine, et avec quel dédain il envisagea l'inconnu.

Fig. 47. — Bizeau (*Claude-Gabriel*), chevalier, conseiller du roi en ses conseils, maître ordinaire de la Chambre des comptes, mort le 11 janvier 1768. Il fut inhumé en l'église de Saint-Paul, à Paris. Dans *l'Armorial du bibliophile,* page 98, col. 1, par suite d'une erreur de mise en page, on attribue à ce savant bibliophile un écusson qui n'est pas le sien. Nous rétablissons ici sa véritable marque en donnant de plus quelques indications biographiques qui nous manquaient alors.

Fig. 48. — Blondel d'Aubers (*Eugène-Rolland-Joseph*), chevalier, conseiller du roi en ses conseils, premier président du parlement de Flandre, mort sur la fin d'octobre 1767. Par son caractère et ses talents, il s'était, dit-on, concilié l'affection du grand Dauphin, père de Louis XVI,

qui l'appelait son ami, et le considérait comme le plus honnête homme du royaume. Cependant d'Argenson dans ses *Mémoires*, t. IV, p. 311, parle ainsi de lui : « On vient de mettre à la tête du parlement de Douai un M. d'Aubers, fils du fermier de Flandre, homme qui a fait assez bien ses études et qui écrit passablement. Il s'est donné à M. le chancelier et lui prépare ses harangues et des projets de déclarations. Il le loge chez lui. C'est lui qui a eu le plus de part à la harangue du lit de justice, et pour ce service, on l'a nommé premier président de son parlement. Il compte monter plus haut et parvenir au ministère ou à la première présidence du parlement de Paris. Enfin, c'est un homme horriblement vendu au despotisme. » Il avait épousé Marie-Anne de Calonne, sœur du célèbre ministre de ce nom, dont il eut un fils qui devînt conseiller à la cour de cassation.

Fig. 49. — Blondel de Gagny, trésorier général de la Caisse des amortissements. Mort vers 1756. Cet amateur avait non seulement réuni une magnifique bibliothèque, mais encore une collection de tableaux et d'objets de curiosité qui eut une certaine célébrité. Les volumes que nous avons vus, frappés à ses armes, étaient tous en très bonne condition.

Fig. 50. — Boecler (*Philippe-Henri*), docteur-médecin, né à Strasbourg le 15 décembre 1718, mort en la même ville, le 7 juin 1759. La bibliothèque de ce collectionneur contenait environ cinq mille ouvrages relatifs à son art et à la philosophie.

Catalogus bibliothecæ Philippi-Henrici Bœcleri... — Argentorati, 1760, in-12.

Joannis Guigard.





LES RÉCENTES PUBLICATIONS
SUR LE DUC DE SAINT-SIMON

I

Le grand critique du *Constitutionnel*, J. Barbey d'Aurevilly, dans la magistrale étude qu'il a consacrée aux *Papiers inédits du duc de Saint-Simon*[1], a comparé le terrible historien à Lazare, à un Lazare qui ne sortirait du tombeau que par débris. Rien n'est singulier, en effet, comme la destinée de cet écrivain qui n'entra dans la lumière de la gloire qu'après sa mort et qui, mort en 1755, vit tant de jours s'écouler entre son premier élargissement en 1828, et sa délivrance définitive en 1880. Pareille à ces plantes étranges qui ne fleurissent qu'au bout d'un siècle, la fleur éclatante et parfois troublante de ce génie était destinée à n'apparaître en son complet développement devant la foule qu'après cent vingt-cinq ans révolus.

L'heure de la libération est venue en tous cas, et Saint-Simon est l'objet de publications multiples ; il nous semble que les lecteurs du *Livre* s'intéresseront à un travail d'ensemble sur les ouvrages différents qui, se succédant depuis quelques mois, vont mettre enfin à sa vraie place l'homme et l'écrivain.

On nous pardonnera de parler tout d'abord d'une question qui semble, en apparence, être personnelle et qui en réalité est une question d'intérêt général. Le *moi* n'est pas toujours aussi haïssable que l'a dit Pascal. Il y a parfois ensei-

1. Un volume, chez Quantin

gnement à tirer du spectacle d'un homme d'initiative et de bonne volonté qui se débat contre la routine, qui défend une cause juste, qui démontre à des gens plus puissants que lui l'iniquité de ce qu'ils font. C'est du moins ainsi que j'interprète les sympathies innombrables que j'ai rencontrées dans cette campagne à propos des *Papiers inédits du duc de Saint-Simon.*

Dans ce chapitre d'histoire littéraire, d'ailleurs, se peignent merveilleusement nos mœurs françaises et la docilité des hommes les plus indépendants par situation à tout subir, docilité incompréhensible au point de vue philosophique et qui dénote une absence complète de ce sentiment du droit qui existe à un si haut degré chez les Anglais.

C'est Vivier, je crois, qui imagina de se poster à l'extrémité d'une rue, de placer un de ses amis en face et de tendre gravement une ficelle d'un trottoir à l'autre. La ficelle resta là toute la journée; voitures de maître, fiacres, passants, s'arrêtaient et rebroussaient chemin Nul n'avait même l'audace de demander pourquoi la circulation était interrompue.

Telle fut l'histoire des légendaires papiers du duc de Saint-Simon. On ne communiquait pas, voilà tout ; et des érudits qui sont dans de bonnes postures dans le monde, les Regnier, les Chéruel, les Boislisle s'en allaient devant cette réponse en poussant des gémissements vagues dans les introductions, en déposant des soupirs respectueux dans ces notes qu'Octave Uzanne appelle spirituellement les *sous-sols des préfaces.*

Pas un seul n'a eu l'idée d'aller remuer l'ancien directeur des Archives et de lui dire : « Voyons, mon ami, il y a quatorze ans que vous êtes assis sur ces manuscrits, soyez donc assez aimable pour vous reposer un peu plus loin et laissez-nous voir ce qu'il y a là-dedans. Avez-vous un papier qui interdise de consulter ? montrez-le ! discutons-le !... J'ai un cousin à qui la langue démange et qui, faute de mieux, interpellerait volontiers là-dessus... »

Je suis convaincu qu'à quelqu'un qui lui eût parlé ainsi M. Faugère n'en aurai nullement voulu. Au fond, sans me connaître, il a, j'en suis certain, plus de sympathie pour moi que pour toutes les dolentes victimes qu'il a désespérées dans sa vie. C'est à moi, et il le sait bien, qu'il doit d'avoir publié Saint-Simon; il aurait autant aimé ne pas y être forcé, mais au fond il s'y résigne. C'est l'histoire d'un ami qui vous réveille le matin ; on se révolte, on l'injurie, et après cela on est enchanté. — « Ah ! mon cher, quel service tu m'as rendu ! Sans toi je manquais tel rendez-vous. »

Je dis plus, et je le dis sans nulle pensée d'ironie, si des êtres vivants et un peu brusques étaient intervenus plus tôt dans l'existence de M. Faugère, il aurait peut-être accompli des choses très utiles. Les qualités que possédait l'ancien directeur des Archives étaient annihilées par une impossibilité totale à se déterminer ; il avait en toute occasion le mouvement de perpétuel va-et-vient du pendule ; il appartenait, en un mot, à cette classe d'individualités qui sont dans l'oscillation, au lieu d'être dans le rythme. Il a perdu en hésitations une vie littéraire qui aurait pu être belle parce qu'il n'a jamais eu la chance de trouver sur son chemin un de ces grands ministres d'autrefois qui s'intéressaient aux lettres pour se reposer des grandes affaires de l'État. Un homme de cette trempe, bâillant un matin, aurait fait venir son subordonné et lui aurait dit . « Voyons, mon cher directeur, il faut en finir avec cette ridicule question des Papiers de Saint-Simon ; le morceau est trop gros pour vous; confiez tel ouvrage à M. X..., tel autre à M. Z..., et que tout soit terminé à la fin de l'année. A propos... il paraît qu'il n'y a aucun catalogue dans les Archives ; en remontant chez vous, demandez immédiatement deux jeunes gens de l'École des chartes et

apportez-moi l'inventaire terminé dans trois mois... Je vous nommerai grand-officier à cette occasion. »

Ce que cet indécis aurait été content de trouver un homme résolu et actif, ce qu'il l'aurait admiré et aimé, ce qu'il aurait tenté pour le contenter est inimaginable...

Immobilisé dans son attitude bonzique, opposant la force d'inertie à des demandes mollement formulées, M. Faugère aurait pu se maintenir toujours s'il n'avait eu affaire à deux journalistes, M. Girard de Rialle qui avait envie d'une place qu'il eut et pour laquelle du reste il n'avait aucun titre, et moi qu'animait le généreux désir de consulter les *Papiers inédits du duc de Saint-Simon.*

Dès que la presse eut fait un peu de bruit dans ce palais de la Belle au bois dormant, qu'on nomme la direction des Archives, M. Faugère s'évanouit. Les circonstances, du reste, étaient particulièrement favorables. Le ministre arrivant au pouvoir n'était pas encore plongé dans cette atmosphère factice qui, semblable à l'air des chambres renfermées, si on le respire continuellement, anémifie les organisations les plus saines; il n'était pas encore empêtré d'une commission. Je m'adressais à son bon sens et lui demandais : « Trouvez-vous sensé que des documents qui datent de plus d'un siècle soient soustraits à la curiosité des hommes d'études ? » Il réfléchit sans doute une minute à peine, trouva cette séquestration inepte et délivra Saint-Simon.

J'ai conté, dans mon introduction aux *Papiers inédits,* comment le souffle libéral qui avait régné quelques jours au ministère des affaires étrangères était devenu une simple brise, puis s'était éteint tout à coup. Je dois me rendre cette justice que j'avais prévu ce résultat dès que j'avais connu la composition de la commission[1]. « Il y a sur cette liste trop de libéraux de profession, pensais-je, pour que je n'aie pas à souffrir de mesures vexatoires. » Le résultat ne donna point tort à ces prévisions, basées sur une connaissance exacte de mon temps. Les manuscrits dont j'avais eu communication me furent retirés au bout d'un mois.

Quel prétexte alléguait-on ? On m'opposait une autorisation précédemment accordée à M. Faugère.

Il convient de nous arrêter ici, car le principe en jeu dans cette circonstance est capital pour les lettrés.

Un fonctionnaire payé par les contribuables a-t-il le droit de faire une concurrence déloyale aux contribuables qui le payent ? A-t-il le droit, par exemple, de s'octroyer à lui-même une autorisation qu'il refuse aux autres ? Le bon sens le plus vulgaire, la plus simple honnêteté, le sentiment le plus élémentaire des convenances répondent : Non !

Un archiviste, un fonctionnaire salarié par l'État, est chargé de mettre en ordre, de classer, de communiquer; mais, gardien d'un dépôt public, il ne peut se réserver ce que ce dépôt a de plus intéressant; les facilités mêmes qu'il aurait pour le faire lui interdisent de l'essayer. Il tombe sous le sens qu'un ministre des finances ne peut être en même temps banquier, qu'un ministre du commerce ne

1. Voici du reste la liste complète des membres de la commission des Archives diplomatiques MM. Henri Martin, président; Emmanuel Arago, d'Haussonville, Maze, Proust, Spuller, Renan, de Rozières, Rousset, Geoffroy, Hauréau, Maury, Picot, Boutmy, Monod, Rambaud, Sorel, de Courcel, Guéroult, Girard de Rialle.

Sur la foi d'un renseignement inexact, j'ai cru longtemps que M. Eugène Pelletan faisait partie de cette commission. Il paraît qu'il n'en est rien, et je ne puis trop l'en féliciter.

peut être à la fois négociant. Si l'on admettait le système contraire, on verrait les conservateurs de la Bibliothèque mettre de côté pour eux les pièces les plus curieuses, les conservateurs de nos musées se réserver le monopole de la reproduction par la gravure, la photogravure ou la photographie de toutes les œuvres remarquables. Celui-ci prendrait Raphaël, celui-là choisirait Rembrandt. On ne laisserait plus aux travailleurs du dehors que les yeux pour pleurer et les mains pour verser leurs contributions.

Hâtons-nous de déclarer qu'une semblable pensée n'est jamais venue à des hommes comme MM. Léopold Delisle, Delaborde, Jules Cousin, Barbet de Jouy, Tauzia. Ils comprennent ce qu'a de magnifique cette expression : « Être le serviteur du public. » Ils travaillent sans doute, mais c'est à des travaux pénibles pour eux et profitables à tous ; ils dressent patiemment ces inestimables catalogues qui demandent des efforts qu'on soupçonne à peine, mais qui aussi rendent tant de services.

Nous ne prétendons pas — qu'on nous comprenne bien — interdire de publier aux hommes studieux qui gardent nos dépôts publics ; nous leur devons trop d'ouvrages remarquables pour désirer qu'ils s'abstiennent, mais nous prétendons qu'il y ait égalité absolue et que, s'il y a privilège, ce privilège soit pour le travailleur de l'extérieur. D'ailleurs le délicat scrupule que les hommes dont nous parlons mettent à séparer l'archiviste ou le bibliothécaire du concurrent n'a jamais été contesté, excepté au ministère des affaires étrangères. Le seul signe qui pourrait faire croire qu'ils se regardent comme chez eux dans un dépôt de l'État, c'est le bon goût parfait avec lequel ils se servent toujours les derniers. « Tirez les premiers, messieurs les contribuables, » nous disent-ils, après nous avoir remis les armes scientifiques et littéraires dont ils ont la garde

Le désir même de publier des œuvres inédites est si naturel que, dans le cas spécial dont il s'agit, on aurait parfaitement compris que M. Faugère, nommé directeur des archives en 1866, publiât en 1868 ou en 1869 un des manuscrits de Saint-Simon en laissant à ses confrères la jouissance du reste. Ce qui est monstrueux, c'est la prétention de s'approprier *tout Saint-Simon*, sans même le laisser consulter. Ce qui est grotesque, c'est de voir des républicains qui renversent tant de choses autrement respectables, approuver cette conduite et la récompenser en continuant le privilège accordé par M. de La Tour-d'Auvergne.

Ces vérités criantes, ces évidences faites pour frapper même des yeux d'aveugle étant proclamées encore une fois, il nous reste à examiner la question de droit strict qui se greffe sur la question de principe.

Pour accorder à un seul homme un monopole aussi étendu que celui de l'exploitation de *toute l'œuvre inédite* de Saint-Simon, il a fallu une autorisation écrite. Cette autorisation il serait intéressant d'en connaître les termes précis, l'étendue exacte, la date. M. de La Tour-d'Auvergne a pu autoriser M. Faugère sans prétendre exclure tous les autres. Qui ne voit, en outre, combien la date est importante ? Si par hasard la signature avait été donnée du 10 au 30 août 1870, il serait manifeste qu'à cette période de crise le ministre n'aurait pas eu la liberté d'esprit nécessaire pour apprécier la portée de ce qu'il faisait. Les Turcs se prosternent quand on leur présente un firman, mais ils le regardent ensuite ; la direction des Archives prétend forcer les lettrés à s'incliner devant un bref secret dont elle ignore elle-même le contenu.

Elle a raison, à son point de vue. La tendance à se laisser opprimer, dont nous parlions tout à l'heure, est si enracinée en France, le mot de Guizot : « Il y a chez nous plus de servilité que de servitude », est si profondément vrai que,

parmi ceux auxquels on fermait la porte au nez, personne n'osait demander à voir cette fameuse autorisation. Qui ne connaît d'ailleurs la légende du monsieur qui entra pendant vingt ans au Théâtre-Français en disant au contrôle : « Feu Wafflard !... »

J'ai été le seul à demander qu'on me montrât la pièce mystérieuse et je dois dire que l'on s'est empressé de ne pas me satisfaire. Tous les membres de la commission sont, je le répète, des fervents de la liberté; ils ont tous fait des discours, des conférences, des livres contre le bon plaisir. « Le droit, le droit égal pour tous, voilà, mes frères, la pierre angulaire de nos sociétés modernes, si différentes des sociétés d'autrefois, où l'autorité pouvait tout se permettre ! »

M. Renan a franchi récemment la Manche tout exprès pour y dérouler d'admirables périodes sur la liberté humaine; il eût mieux fait de rester en France et de faire triompher la cause de la liberté du travail dans la commission dont il faisait partie.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas un seul membre qui ait eu la franchise de répondre à mes observations en me disant : « Monsieur, voici un arrêté de M. le prince de La Tour-d'Auvergne libellé de telle façon, daté de telle époque; quoique dix ans soient écoulés, quoiqu'il attribue à un fonctionnaire public un privilège sur les écrivains du dehors, nous en reconnaissons la validité. » Cette réponse correcte et régulière ne m'a jamais été faite. Chose bizarre même, la direction des Archives, dans ses réponses officielles, ne fait nulle mention, pour expliquer ses refus, d'une autorisation antérieure ; elle sent parfaitement les côtés faibles d'une autorisation ainsi donnée et garde sur elle un silence prudent. C'est M. Monod seul, dans ses lettres insérées dans le *Soleil*, qui avance cet argument en s'efforçant de le justifier.

Les affections ne se commandent pas. Je suis certain que M. Faugère a un secret penchant pour moi qui, le premier, ai apprécié virilement sa façon d'agir; j'aime beaucoup M. Monod qui seul a répondu à mes protestations; ses arguments ne m'ont pas convaincu, mais je lui sais gré de les avoir produits. Saint-Simon écrit dans une de ses lettres inédites, adressées au cardinal Fleury : « Je scay qu'on répond à tout quand on est le maître et qu'on ne fait que ce que l'on veut [1]. » Il est déjà très bien, selon moi, dans une époque surtout où l'on

1. Voici du reste cette lettre tout entière qui, nous le croyons, intéressera nos lecteurs. Datée de la Ferté, 11 septembre 1742, elle nous montre Saint-Simon tel qu'il était dans la retraite, maussade, mécontent et n'oubliant pas, au milieu de sa mauvaise humeur, de chercher toutes les occasions d'obtenir quelque chose et, pour employer une de ses expressions, de décorer davantage sa maison. Copiée de la main de Saint-Simon, cette lettre porte cette mention : *tré du n° 173.* Le n° 173 de l'inventaire de Delaleu contenait, on se le rappelle, la correspondance du duc, et cette mention démontre une fois de plus que cette correspondance a été portée avec les autres papiers aux archives du ministère des Affaires étrangères. La question, d'ailleurs, n'est plus de savoir si cette correspondance est entrée; ce serait plutôt de savoir comment elle est sortie :

La Ferté, 11 septembre 1742.

« Quelque réservé que j'apprenne à estre avec V. E. par le peu de disposition que je trouve en elle surtout depuis quelque temps, il est des occasions où, quoi qu'il en arrive, je me reprocherois de ne me pas adresser à elle. Ce n'est point une plainte, j'en connois trop la valeur pour qu'il m'en échappe, mais une excuse de vous importuner.

« Le D. de Ruffec a quarante-quatre ans ou va les avoir. Il n'a point démérité, que je sache; sa conduite à la cour est unie et simple, il n'y a point cherché de destours. Sa santé malheureusement a été telle qu'on ne peut que le plaindre d'avoir quitté un mestier pour lequel il avoit du goust et de la volonté; d'avoir quitté n'a pas esté une raison qui ait empesché aussy tost après l'avoir fait M. d'Estissac d'estre fait duc, M. le Premier chev. de l'Ordre à l'âge tout juste, et à d'autres, pour abréger de recevoir des grâces. Quelque désirable que soit celle du cordon bleu, je ne

peut tout se permettre, de discuter avec quelqu'un qui vous interroge, de lui expliquer les motifs de la conduite que l'on a cru devoir tenir.

Malheureusement les explications, ici, sont difficiles, et M. Monod ne trouve aucune raison valable pour défendre une cause qui est détestable. Il abandonne la thèse que la direction des Archives avait eu l'habileté de faire prévaloir en se gardant bien de la soutenir ouvertement, la thèse en vertu de laquelle un directeur d'archives a le droit de garder pour lui, par l'exercice d'une sorte de droit de prélibation, les documents qui lui paraissent exceptionnellement curieux.

— M. Monod vous approuve alors ? me direz-vous. Nullement. Il exécute immédiatement une pirouette et se dérobe à la nécessité de conclure d'après ses prémisses en établissant une distinction subtile entre l'homme qui était fonctionnaire cinq minutes avant et le fonctionnaire qui vient immédiatement de cesser de l'être.

C'est un protestant qu'on sent rigide et épris de ce qui est régulier et honnête, mais c'est un protestant qui a lu Escobar et qui ne l'a pas bien compris. Suivez bien son *distinguo :* M. Faugère, homme public, est blâmable d'avoir séquestré Saint-Simon à son profit, mais M. Faugère, homme privé, a droit à toute notre protection. Il sort par une porte et nous l'accablons de malédictions; mais il rentre immédiatement par une autre porte et nous le couvrons de fleurs. Voici, du reste, la phrase textuelle :

« C'est vous dire, écrit M. Monod au directeur du journal *le Soleil,* que je suis loin d'approuver la conduite de M. Faugère séquestrant Saint-Simon sans le publier lorsqu'il était directeur des Archives. Mais aujourd'hui il ne l'est plus, et il bénéficie des mesures prises dans l'intérêt des savants du dehors. »

C'est le vieux cas des restrictions mentales qu'on a attribué bien à tort à l'illustre compagnie de Jésus, tandis qu'il n'était guère qu'un exercice d'esprit pour un jésuite amoureux du paradoxe et parlant individuellement. « Si M. Faugère, au moment où il séquestrait Saint-Simon, a pensé qu'il agissait comme fonctionnaire, il est coupable; mais s'il a pensé qu'il agissait comme homme de lettres, il est innocent. »

Ce raisonnement singulier serait à peine acceptable en admettant l'hypothèse où M. Faugère aurait donné sa démission. Dans ce cas, en effet, le dilemme

croy pas m'outrecuider de croire qu'elle a toujours esté donnée à la naissance et à la dignité, quand une démarche formelle ne l'a pas destournée. Le feu roy, que vous aimez quelquefois à imiter, la donnoit à tous les Ducs, et il ne dédaigna pas, en 1688, de s'expliquer en plein chapitre des raisons qui lui faisoient exclure les trois seuls en âge qu'il ne faisoit pas, Ventadour, Brissac et Rohan. Mon père y estoit et bien d'autres, de qui je le tiens. Mais cette mode a changé; je ne fais que la remettre sous les yeux de V. E. J'entends dire qu'elle trouve qu'il ne faut pas donner l'Ordre aux enfants et aux frères de ceux qui l'ont, mais je ne puis croire qu'elle le pense. Que je vive, par exemple, autant que mon père, quel âge aura mon fils quand l'exclusion sera levée ? Depuis la p^re^ prom. d'H. III jusqu'au temps présent, touttes sont pleines du contraire, et si vous me parlez de charges, elles ont nombre de pareils exemples de gens qui n'en avoient point. Sous les yeux de V. E. le M^al^ de Tallard vivoit, estoit chevalier de l'Ordre quand son fils l'a esté fait fort jeune, l'un et l'autre sans charge et longtemps avant que la duch de Tallard en eût. Je sçay qu'on répond à tout quand on est le maistre et qu'on ne fait que ce que l'on veut; mais je sçay aussi que, parmi tous les ducs, le M^al^ de Biron et moy sommes les deux seuls dans ce cas, et que luy et moy sommes ducs à près de quatre-vingt-dix ans de distance.

« En voilà trop pour quelqu'un qu'on veut bien traitter. Sans cette volonté, des volumes pleins de ce qu'il y a de plus convaincant sont inutiles. J'expose à V. E. ce que je croy suffire dans un temps où il arrive que j'ay besoin de raisons pour chercher à évitter la douleur de voir faire des chev. de l'Ordre sans que mon fils en fust. Je ne puis me persuader que V. E. ne me la veuille épargner ny qu'elle ait jamais pu doutter de mon plus entier attachement pour elle. »

serait le même : ou le directeur des Archives a abusivement exécuté ce travail, et il semble naturel de ne pas le laisser profiter de l'abus qu'il a commis ; ou il s'est correctement comporté en s'attribuant l'œuvre inédite de Saint-Simon et alors il semblerait équitable de ne pas le blâmer comme fait M. Monod.

La situation cependant est toute différente. M. Faugère est directeur en retraite, au lieu d'être directeur en activité, et je trouve fort étonnant que vous lui accordiez un privilège pour me faire concurrence à moi, contribuable, qui suis obligé de payer son traitement de retraite. Que vous ne l'empêchiez pas de publier, cela est fort bon, mais que vous m'en empêchiez, moi, pour sauvegarder les intérêts d'un fonctionnaire public, voilà ce que j'estime parfaitement inique, sentiment, du reste, qui est partagé par tous les esprits indépendants.

Ce n'est pas de ce principe que s'inspirent les membres de la commission qui se sont mis à vingt autour d'une table verte pour aviser au moyen d'empêcher un écrivain de travailler à sa guise sur des manuscrits qui ont plus d'un siècle de date. Parmi ceux qui composent cette commission, je n'en vois point auquel j'aie causé jamais aucun dommage. Quand Boutmy a fondé l'École des sciences politiques, j'ai applaudi à ses efforts dans la presse et souhaité de bon cœur que l'enseignement qu'il organisait nous procurât un Richelieu ou un Colbert. Jusqu'ici aucun homme n'a surgi encore, mais enfin il ne faut pas désespérer. Je me permets néanmoins de conseiller à M. Émile Boutmy de ne pas enseigner à ses élèves les singulières doctrines qui guident la commission des Archives quand il s'agit du droit de tous les citoyens sur des documents qui appartiennent à l'État, c'est-à-dire à tout le monde. Cette reconnaissance d'un titre de première hypothèque à tout gardien d'un trésor collectif nous procurerait d'étonnants administrateurs de la chose publique.

Il serait injuste, après avoir donné acte aux membres de la commission de leurs décisions injustes, de ne pas remercier chaleureusement la presse de toutes les opinions, depuis *le Figaro* jusqu'au *Petit Journal*, qui, dans ce débat si intéressant pour les lettres, s'est prononcée énergiquement pour la cause de la justice et du bon sens.

N'est-ce point, d'ailleurs, un spectacle attrayant au point de vue littéraire que de voir des hommes d'un tempérament différent profiter, pour parler de l'auteur des *Mémoires*, de l'occasion que leur offre une publication récente ? Chacun apprécie Saint-Simon à sa manière, mais on sent qu'il exerce une irrésistible fascination sur tous ceux qui appartiennent aux lettres, c'est-à-dire sur tous ceux qui sont capables de parler en connaissance de cause du don merveilleux de ce prodigieux artiste qui n'avait qu'à prendre sa plume pour être supérieur à tous les écrivains de profession.

Le Saint-Simon de Barbey d'Aurevilly est une page magnifique, d'une éloquence véhémente et superbe, une étude violemment brossée qui porte l'empreinte de force qui caractérise la puissante individualité du critique. Étranger à toute considération mesquine, le maître s'est levé le premier pour soutenir le bon droit de l'homme de lettres qu'on voulait empêcher de faire connaître au public des chefs-d'œuvre longtemps tenus sous clef.

« Il fallait, s'écrie-t-il, il fallait qu'une telle chose fût racontée ! Il ne suffisait pas, par ce temps de République, qui fait revenir les exilés, qu'on délivrât de captivité Saint-Simon qu'on ne craignait plus, comme on a délivré Blanqui que l'on craint peut-être toujours ! Il fallait de plus apprendre à toute la terre ce que les savants et les historiens savaient seuls, c'est que, depuis plus de cent ans, d'énormes manuscrits, laissés par un homme de génie et dont la gloire a ce côté grandiose et pur d'avoir été posthume, confisqués par l'État et traités comme

de vieilles momies égyptiennes, dormaient d'un sommeil qu'on pouvait croire éternel, sous leurs tristes pyramides de cartons *incommunicables* au ministère des affaires étrangères, qu'on avait bien le droit d'appeler, à ce propos, des affaires étranges! Oui, franchement, il fallait qu'on sût cela! Pour mon compte, je trouve d'un excellent exemple que M. Drumont ait dit la chose, — qu'il l'ait dite toute, — qu'il l'ait défilée de point en point dans tous ses amusants, grotesques et pourtant lamentables détails! Peut-être seulement a-t-il trop fait une gaieté de cette pitoyable histoire du fonctionnarisme français, toujours bête, important et despote, car c'est là une tristesse et une honte pour un pays qui a la prétention de l'indépendance... »

On reconstituerait un incomparable portrait de Saint-Simon en réunissant les traits divers mis en lumière dans les excellents articles qu'ont écrit M. Canivet dans *le Soleil*, M. Daniel Bernard dans *l'Union*, M. Albert Rogat dans *le Pays*, M. Ernest Lavigne dans *la Liberté*, M. Henri de Pène dans *Paris-Journal*, M. André Mecq dans *le Globe*, M. Georges Bell dans *la France*.

Il convient de ne pas oublier les journaux étrangers auxquels j'adresse tous mes remerciements. Les auteurs de ces articles, en effet, ont un double mérite. Rien n'est curieux comme leur effarement devant des choses qu'ils ne comprennent évidemment qu'après une opération compliquée du cerveau, devant l'aplomb de nos fonctionnaires s'attribuant ce qu'il leur plaît et écartant d'un geste dédaigneux les citoyens qui leur demandent à voir l'ordre en vertu duquel ils agissent. M. Child, qui a étudié la correspondance de Saint-Simon dans *the Nation*, le plus ancien et le plus autorisé des journaux littéraires de New-York, cherche, on le voit, des termes qui lui manquent quand il s'agit de caractériser certains abus de pouvoir. *The French officialism*, telle est l'expression qu'il emploie pour expliquer les faits bizarres que nous avons contés à ces libres Américains dont la devise est : *En avant!* qui construisent trois chemins de fer parallèlement l'un à l'autre et qui offriraient une sérénade de clefs forées et d'aboiements de chiens à un fonctionnaire public qui se permettrait d'accaparer une parcelle de la propriété générale à son profit.

II

Le *Parallèle*, qui a vu enfin la lumière du jour à la fin du mois de juin dernier, me rappelle quelques doux moments de la vie. J'ai dit dans mon introduction aux *Papiers inédits* comment, après le départ de M. Faugère, on se mit à pêcher les manuscrits de Saint-Simon dans l'océan des Archives. Certains jours étaient bons, d'autres mauvais ; parfois on prenait un mémoire, parfois une lettre, souvent rien du tout. Le roi des mers, le *Parallèle*, échappait toujours. Où était-il ? Existait-il ? Nul n'en savait rien. C'était absolument la même situation que celle des *Pattes de mouche*, de Victorien Sardou. Pour mieux dissimuler la pièce convoitée par les curieux, on l'avait placée dans la série de : France ordinaire. *Volume XVIII. France, 1685 à 1714...* Vous seriez-vous avisé de chercher le *Parallèle* là ? Une œuvre complète de Saint-Simon, une œuvre totalement inédite devait être, supposiez-vous, indiquée par quelque marque distinctive. Tout le monde se trompait, ce qui prouve qu'en toute occasion les moyens les plus simples sont toujours les meilleurs.

Notez en passant, puisque nous entreprenons une étude psychologique

autant qu'une étude bibliographique et littéraire, à quel point ceux qui nous gouvernent manquent à la fois du sens de l'autorité et du sens de la liberté ! Vous et moi, cher lecteur, qui sommes des hommes paisibles et doux, nous n'aurions jamais la pensée d'empêcher un écrivain de travailler tranquillement; vous et moi serions également, j'en suis sûr, prompts à faire respecter les droit de l'État si nous étions investis d'une fonction quelconque. Dans un cas analogue, nous aurions dépêché prestement une ordonnance à M. Faugère en lui disant : « Monsieur, vous avez été directeur des Archives pendant quatorze ans, vous devez connaître votre dépôt ; veuillez m'envoyer la liste exacte de tous les volumes dans lesquels se trouvent des manuscrits de Saint-Simon ou des papiers quelconques provenant de sa succession. »

Si despote envers un simple homme de lettres, la direction ne s'avisa point de ce moyen simple, qui lui eût épargné bien des recherches.

Enfin le *Parallèle* fut découvert, je le tins dans mes mains. M. Picot, membre de la commission, me l'emprunta pour son article de *la Revue des Deux-Mondes,* — ce qui était parfaitement légitime, — et onc jamais il ne me fut rendu, — ce que je trouve beaucoup moins juste.

L'œuvre, néanmoins, finit par paraître [1]. Jamais, depuis *la Pucelle* de Chapelain, aucun ouvrage assurément ne fut plus impatiemment attendu. Il semblait qu'après avoir dérobé si longtemps aux regards des indiscrets ces manuscrits devenus mythiques, après les avoir transportés dans son appartement privé pour les étudier plus à loisir, M. Faugère allait nous offrir, en tête de son premier volume, une analyse minutieuse, exacte, approfondie de toutes les pièces composant *le fonds de Saint-Simon.* Cinq semaines absorbées en partie par les travaux du journaliste, interrompues par les congés que les employés s'accordent de temps en temps, réduites en outre aux heures seules des séances m'avaient suffi pour donner au public une idée encore incomplète, mais intéressante déjà, de ces célèbres papiers que nul ne connaissait. Que n'allait pas produire un labeur de quatorze années!

On s'attendait évidemment à avoir le cœur net de toutes les obscurités qui enveloppaient la question. M. Faugère nous révélerait certainement pourquoi il avait refusé toute communication, pourquoi il n'avait pas publié et pourquoi il publiait. Au moment du départ il allait, ajoutait-on, nous montrer son passeport, cette autorisation dont on parlait toujours comme du testament de Pierre le Grand, et que des yeux humains n'avaient jamais pu contempler.

Des gens qui ne mettent pas de bornes à leurs désirs affirmaient qu'on allait avoir, par la même occasion, des éclaircissements sur la correspondance de Saint-Simon. Quand on aborde ce sujet, tout le monde officiel se voile la face et a l'air de vous accuser du crime de lèse-majesté. Le public aimerait cependant qu'on le renseigne sur ce point. On envoie une commission parlementaire au bout de la France pour savoir si un candidat a payé chopine à un électeur; on n'admet pas qu'un écrivain se préoccupe de ces lettres qui seraient peut-être plus précieuses encore pour l'histoire que les *Mémoires* eux-mêmes. C'est maintenant ou jamais cependant qu'il convient de discuter ce problème ; si tous les directeurs disparaissent en emportant dans la tombe les indices qu'ils peuvent avoir recueillis par tradition, il est évident qu'on n'arrivera jamais à aucun résultat [2].

1. Librairie Hachette.

2. L'inventaire de M. Delaleu publié par M. Armand Baschet dans son remarquable ouvrage : *le Duc de Saint-Simon et son cabinet,* mentionne de nombreux paquets de lettres qui ont été portés aux archives du ministère des affaires étrangères par M. Le Dran avec le reste des *papiers.*

La désillusion, il faut le reconnaître, fut énorme et un immense éclat de rire retentit sous le ciel. L'introduction, qui avait demandé pour être parfaite un si long espace de la vie d'un homme, contenait quinze pages ! Les amoncellements de notes, que les bien informés annonçaient, se réduisaient à neuf petites notes, formant en tout vingt-six lignes.

On lut avec stupéfaction des phrases comme celle-ci : *Sans nous étendre, à ce sujet, au delà des étroites limites que nous impose l'urgence de cette publication...* Un homme qui se plaint de manquer de temps et qui gémit d'être obligé d'aller trop vite après être resté *quatorze ans* sur un manuscrit copié d'une écriture de calligraphe, n'est-ce pas vraiment ce que dans le langage parisien on appelle un *comble?*

En constatant ces lacunes dans l'édition du *Parallèle*, en nous étonnant de voir l'ancien directeur garder le silence sur tant de choses dont il se devait à lui-même de nous parler, je n'obéis, qu'on le croie bien, à nul sentiment d'hostilité. Si la valeur de l'écrivain et de l'érudit n'est pas rehaussée par cette publication incomplète et mal venue, il est permis de dire que le caractère de l'homme grandit jusqu'à un certain point par cette manière de procéder. M. Faugère apparaît à la vraie place qu'il occupera dans l'histoire des lettres ; ce n'est pas un original (ce terme suppose toujours une sorte d'affectation et de préméditation), c'est une originalité. C'est un excentrique convaincu qui adopte un principe déplorable, mais qui a le courage d'y rester fidèle. Il n'admet pas une seconde que le public ait des droits, il ne s'abaisse pas à justifier d'un titre quelconque. La commission lui a assuré un privilège aux dépens des lettrés du dehors et il ne daigne même pas condescendre jusqu'à la remercier ; il ne la connaît pas, il ne gratifie même pas ses membres d'un : *Merci, bonnes gens !* Il les traite comme ils demandent à être traités. Il a gardé pendant quatorze ans le *Parallèle* sous clef sans même informer le monde savant de son existence ou de sa non-existence ; il l'imprime aujourd'hui parce que cela lui convient, mais il ne s'excuse en aucune façon de ce long retard, il n'invoque même pas l'excuse banale : « Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont retardé. » Il y a dans cet archiviste du froid dédain de ce dandy que Barbey d'Aurevilly a peint dans son *Brummell*, de ce dandy qui se sent supérieur à tous et qui ne tolère pas que la foule discute avec lui.

Lemontey, mort seulement en 1828, témoigne de son enthousiasme pour cette volumineuse correspondance dans son *Histoire de la Régence*. Voici du reste ses propres expressions : « Sa correspondance, qui dura toute sa vie, offre à l'histoire un élément plus pur et plus substantiel ; quelquefois elle explique ou rectifie les injustices de ses *Mémoires*. Au lieu de réminiscences équivoques, on y entend, pour ainsi dire, en présence des faits, le langage de l'homme vrai et du citoyen courageux. » M. Monnier, dans son livre intitulé *le Chancelier d'Aguesseau* et publié en 1860, parle encore de cette correspondance, mais en termes beaucoup plus vagues : « Encore écrivit-il (Saint-Simon) dès lors des lettres nombreuses sur les principaux événements. Ces lettres sont conservées encore inédites au ministère des affaires étrangères. Saint-Simon y continue ses *Mémoires*, et, si nous en jugeons par les courts fragments que nous en avons vus, il y mettait autant de verve, de hardiesse et d'inépuisable fécondité que dans ses *Mémoires*. »

Depuis trente ans, époque où les recherches auraient été beaucoup plus faciles qu'aujourd'hui, où cependant elles seraient encore possibles, aucun fonctionnaire payé par l'État pour s'intéresser à son dépôt n'a consenti à s'occuper de ces lettres ; aucun n'a même daigné dire formellement aux curieux : « Ces lettres existent ou n'existent plus. » Il est à peu près démontré que c'est la seconde hypothèse qui est la vraie ; mais à quelle époque a eu lieu la disparition ? Dans quelles circonstances ? A qui incombe la responsabilité de ce manque de surveillance ? Voilà les administrateurs modèles que protègent MM. Henri Martin, Boutmy, Sorel, Maze, Renan, etc., etc., contre un écrivain de bonne volonté qui ne demande rien à personne et qui, s'il avait été directeur des Archives, n'aurait jamais laissé dérober la correspondance de Saint-Simon.

Dans le pays du dandysme, une telle manière d'agir ne serait pas possible. On subira une influence qui repose sur une chose de convention qu'on appelle *la mode;* on n'accepterait pas un empiètement sur ses droits. Si on avait annoncé qu'une pièce inédite de Shakespeare existait dans un dépôt public, je vous prie de croire que le fonctionnaire qui se serait avisé de la tenir sous les verrous et de vouloir l'exploiter à son profit n'aurait pas fait long feu. Le plus modeste des écrivains aurait trouvé immédiatement un bon membre du Parlement, whig ou tory et probablement un whig et un tory unis dans cette circonstance qui seraient venus de compagnie pour tirer le litige au clair.

La grande force de M. Faugère a été de bien connaître son pays et c'est à cette connaissance qu'il a dû de réussir en se donnant beaucoup moins de mal pour défendre un privilège parfaitement injuste — si tant est qu'il ait pris la peine de le défendre — que je ne m'en suis donné pour défendre sans succès une cause absolument juste.

III

Au Saint-Simon inédit qui sort enfin de prison vient se joindre le Saint-Simon définitif dont M. de Boislisle commence la publication dans la belle collection des *Grands Écrivains de la France* [1], que dirige M. Regnier. On éprouve tout d'abord quelque embarras a parler de cette admirable édition, de cette édition qui est complète, c'est-à-dire qui se compose d'un nombre infini de notes, de pièces justificatives, d'annexes. Ce n'est point que l'abondance de biens — comme il arrive quelquefois — amène ici la confusion ; tout au contraire le plan est d'une netteté merveilleuse; la disposition générale témoigne d'une préoccupation incessante d'éviter tout ce qui fait longueur, tout ce qui pourrait apporter quelque incertitude dans les recherches. Malgré tout, M. de Boislisle a subi le sort de ceux qui possèdent des trésors en livres ou en œuvres d'art; quelque soin qu'on prenne pour classer, exposer et ranger, il faut toujours mettre les objets quelque part et leur donner la place qui leur revient.

Avant d'étudier en détail chacune des parties qui constituent un ensemble si complet et si harmonieux dans sa diversité, avant de parcourir chacune des pièces de ce musée dédié à Saint-Simon, nous voudrions indiquer l'économie générale de cette édition.

Ce travail d'érudit a été inspiré par une étude de penseur. Montalembert, on le sait, a formulé un rêve non de bibliophile seulement, mais de lecteur d'élite; il a ébauché le canevas d'une édition idéale de Saint-Simon, comme on construit avec quelques coups de crayon le palais qu'on souhaiterait habiter. Ce sont ces pages, il est permis de l'affirmer, qui ont inspiré à M. de Boislisle la première idée de la difficile entreprise que nous voyons grandir sous nos yeux et dépasser déjà les fondations de deux étages, c'est-à-dire de deux volumes.

Que demandait Montalembert pour l'édition qu'il rêvait ? Beaucoup de choses ou plutôt tout. Qui de nous, bâtissant une demeure en projet, ne s'est pris à prodiguer l'or, le bronze, le marbre, à planter autour de l'habitation des futaies pleines d'ombres, à faire couler dans le parc des eaux murmurantes et fraîches ?

1. Deux volumes parus, librairie Hachette.

« Montalembert, dit M. Gaston Boissier qui a publié un remarquable article dans la *Revue des Deux-Mondes* à propos de l'édition nouvelle de Saint-Simon, Montalembert accumule comme à plaisir toutes sortes de difficultés; il exige de l'éditeur les qualités les plus rares et qui ne se rencontrent pas souvent dans la même personne, une érudition infinie dans toutes les branches, le sentiment le plus vif des beautés littéraires, une connaissance approfondie des hommes, des faits et de la langue du XVIIe siècle. »

Les désidérata de Montalembert ne s'arrêtent pas là.

« Aucun écrivain, aucun historien surtout, écrivait-il, n'a plus besoin d'être commenté, éclairé, rectifié, corrigé. Son récit est souvent confus, obscur, contradictoire. On éprouve à chaque pas le désir de savoir de qui et de quoi il est question, quand l'auteur a parlé pour la première fois du sujet ou du personnage qu'il fait tout à coup reparaître, ce qu'il en dit et surtout ce qu'il faut en croire et ce qu'on peut en savoir d'autre part. Je ne parle pas seulement des détails biographiques et chronologiques, des alliances et des parentés, des particularités d'étiquette ou de mœurs contemporaines sur lesquelles on est arrêté littéralement à toutes les pages par l'absence d'explications ou de renseignements nécessaires. »

Il ne s'agissait de rien moins, on le voit, que d'entreprendre, en marge de Saint-Simon, une véritable histoire de Louis XIV. Saint-Simon avait écrit ses *Mémoires* sur le Journal de Dangeau, il fallait en quelque façon faire entrer les *Mémoires* de Saint-Simon lui-même dans une sorte de cadre rectificatif, l'entourer d'un commentaire en quelque manière continu où le regard n'aurait eu qu'à se reporter pour trouver la vérité à côté des imaginations toujours brillantes mais parfois singulièrement outrées du grand artiste.

Ce programme était de nature à séduire un noble esprit. Saint-Simon, emporté presque toujours par son tempérament, n'a trop souvent qu'un souci médiocre de l'exactitude. Il se trompe même de très bonne foi, sur les faits qui le touchent de plus près, nous l'avons constaté d'une façon saisissante dans notre *Introduction* à l'ambassade d'Espagne, où il nous affirme que le Régent lui a annoncé en juin des faits qui ne se sont produits que deux mois après. N'était-ce point accomplir une œuvre de justice que de rendre la parole à tous ces obscurs et à tous ces demi-inconnus qui ont eu la mauvaise chance d'avoir pour ennemi un homme de génie, que de leur permettre de protester contre des calomnies devenues immortelles parce qu'un styliste sans égal les avait recueillies et enchâssées dans sa prose faite pour durer toujours?

En dehors même du désir si noble de réhabiliter des victimes ou du moins de les mettre en état de se défendre, combien n'était pas attrayante la pensée de nous montrer l'écrivain lui-même, tel qu'il fut! Chaque homme, a-t-on dit, a trois caractères : celui qu'il croit avoir, celui qu'il veut qu'on lui croie, et celui qu'il a réellement. Jusqu'ici nous n'avons guère connu de Saint-Simon que les deux premiers caractères, grâce aux soins qu'il a pris lui-même de se peindre tel qu'il se voyait. Nous révéler le revers de cette médaille dont nous n'apercevions que la face magistralement burinée en vue de la postérité, quelle tentation pour un érudit au courant des moindres particularités du XVIIe siècle!

Que de problèmes enfin à élucider pour arriver à découvrir et à fixer exactement les conditions dans lesquelles les *Mémoires* ont été composés, à quelle source Saint-Simon a puisé de préférence, à quels hommes d'État ce grand collectionneur de documents s'est plus particulièrement adressé!

Il ne suffisait pas de se rendre compte des grandes lignes de cette publication, il fallait en rassembler tous les matériaux, il fallait surtout coordonner bien

des éléments différents, afin d'en constituer un tout homogène. La façon dont M. de Boislisle a réussi à exécuter un programme a la fois si vaste et si varié est digne de tous les éloges.

Pour faire comprendre à tous l'étendue du mérite du patient érudit, il faudrait insister sur chaque détail ; c'est par le scrupule, par l'attention, par la passion apportée à des minuties en apparence insignifiantes que vaut surtout cette œuvre patiemment amenée au degré de perfection que peut atteindre une édition.

Prenez pour exemple les notices biographiques. Chaque personnage, la première fois qu'il est cité dans les *Mémoires,* a sa notice comprenant ses noms et prénoms, les dates principales de sa vie, la chronologie de ses fonctions, l'indication même des portraits qui ont été faits de lui. Chaque notice a été établie d'après des données authentiques sévèrement contrôlées les unes par les autres. Des journées entières ont parfois été consacrées à la vérification d'une date, d'un doute qui paraîtrait d'un intérêt secondaire à des superficiels. Les généalogies ont été l'objet du même travail.

Il n'est pas une assertion de Saint-Simon qui ne soit comparée avec les affirmations des Mémoires contemporains. L'éditeur a eu la patience de dépouiller non point seulement tous les Mémoires, mais tous les pamphlets, toutes les gazettes, toutes les chansons, tous les *noëls,* toutes les correspondances du temps ; il n'a point consulté uniquement ce qui est imprimé, il a feuilleté tout ce qui dort encore dans nos différentes archives.

Tel est l'accompagnement du texte, mais en dehors du texte, qu'ils auraient encombré outre mesure, figurent d'autres documents qui feront de ce livre plus encore que l'édition désormais définitive de Saint-Simon, qui en feront, comme je le disais plus haut, une véritable histoire du XVIIe siècle. Les *additions* au Journal de Dangeau, placées à la fin de chaque volume, permettent de rapprocher les récits de Saint-Simon de la version du consciencieux annaliste que l'auteur des *Mémoires* a si durement traité après l'avoir mis à contribution tant qu'il a pu. Enfin des appendices seront consacrés à certaines questions qui demandent, pour être creusées, des proportions qui dépassent les conditions d'une note. Certains de ces appendices sont de véritables études sur des sujets encore mal éclaircis jusqu'ici, des mémoires qui isolément assureraient à leur auteur un rang considérable parmi les lettrés. La généalogie de Saint-Simon, cette généalogie si étrangement travestie par le duc et pair de fraîche date, qui avait fini par se persuader qu'il descendait de Charlemagne, ne contient pas moins de quarante-trois pages. La *Biographie de Claude de Simon, les Mousquetaires sous Louis XIV,* la *Bataille de la Hogue* représentent autant de chapitres détachés d'un haut intérêt, des monographies très curieuses. Des pièces inédites, des lettres, des fragments de Saint-Simon, des renseignements de toute sorte trouvent là leur place naturelle.

L'ouvrage terminé contiendra, ainsi que nous l'annonce M. de Boislisle, des annexes destinées à faciliter les recherches :

1° La table analytique dressée par Saint-Simon et publiée pour la première fois en 1877, dans le tome XX de l'édition de MM. Chéruel et Adolphe Regnier fils ;

2° Une table analytique générale qui donnera, outre les noms des personnages, lieux et choses qui auront figuré dans la table alphabétique de chaque volume, la nomenclature des principales matières traitées dans les *Mémoires ;*

3° Une bibliographie des *Mémoires* de Saint-Simon ;

4° Un recueil ou tout au moins une bibliographie des articles que les prin-

cipaux critiques depuis Marmontel jusqu'à Villemain, Sainte-Beuve, Montalembert, Barante, M. Taine ont consacrés à l'appréciation des *Mémoires;*

5° Le lexique qu'il est d'usage de joindre aux éditions des *Grands Écrivains;*

6° Un album de portraits et de vues.

Quel nombre de volumes comprendra cette édition monumentale? L'auteur ne peut le dire exactement. Montalembert, en énumérant complaisamment les merveilles de l'édition qu'il rêvait, écrivait : « Cette édition, à laquelle il ne manquera rien, qui ne laissera rien à désirer aux plus exigeants sous le rapport historique, généalogique, philologique, sera immense, je le veux bien; mais quand elle aurait trente volumes comme le *Cicéron* de M. Le Clerc, serait-ce trop pour un tel océan de faits, de vérités et de beautés? » « Il serait imprudent, dit aujourd'hui M. de Boislisle, de se prononcer dès à présent sur l'étendue de cette édition. Si l'on sait à l'avance que le texte ne représente pas moins de dix-neuf à vingt forts volumes in-octavo, les proportions des commentaires, des appendices, seront jusqu'au dernier moment très variables, et nous ne pouvons rien préjuger des résultats que donnent actuellement nos deux premiers volumes, si ce n'est que le chiffre fixé par Montalembert sera certainement atteint et probablement dépassé. Quant à la rapidité de l'exécution, elle dépendra des deux conditions premières qui ne font que trop souvent défaut aux travailleurs : le temps et la force. »

Ne trouvez-vous pas touchantes ces paroles d'un savant plein de jeunesse qui, considérant la longueur du chemin qu'il a à parcourir, a peur de voir la vigueur lui manquer pour une route aussi vaste?

Pour moi, j'avoue que je ne puis jamais considérer sans admiration ces belles entreprises, condamnées forcément à n'être comprises dans toute leur difficulté et appréciées dans tout leur mérite que par quelques-uns, destinées à n'assurer jamais à ceux qui en acceptent le lourd fardeau qu'une gloire mesurée et restreinte.

Dieu, et je l'en remercie, m'a donné deux qualités en apparence contraires : il m'a donné le manque absolu de respect pour le bonze, pour l'être inutile qui n'a qu'une dignité de parade, qui s'enveloppe d'une sorte de pompe artificielle pour cacher sa paresse, son désordre, son absence de toute passion généreuse pour l'art; il m'a donné le respect profond, ingénu, presque enfantin pour ceux qui travaillent, qui servent aux autres, qui agrandissent le patrimoine intellectuel du pays. Au bonze, qu'il sorte des rangs conservateurs ou des officines républicaines, je frappe volontiers sur le ventre, ce qui d'ailleurs est la seule façon de le *débonzer*, de lui prouver par un geste éloquent qu'on le connaît. Devant ces hommes, chargés de jours et de travaux, qui épuisent leurs dernières forces à produire encore, devant Victor Hugo, devant Littré qui vient de raconter dans ses *Études et Glanures* comment il a mené à bonne fin cette œuvre colossale du Dictionnaire, je retrouve mes plus juvéniles impressions et j'admire avec la fraîcheur d'enthousiasme de la vingtième année.

J'éprouve le même sentiment pour cette nouvelle génération de savants qui, éprise de la perfection, ne regarde pas à une semaine d'investigations pour éviter une erreur, même légère. Que d'œuvres d'un incomparable intérêt nous devons à ces consciencieux, pour ne citer que celles qui viennent à l'esprit immédiatement! Ici ce sont les *Épopées françaises*, de M. Léon Gautier; là, le *Caffieri*, de M. Guiffrey, qui est une merveille d'érudition, de justesse dans les appréciations et de bonheur aussi dans les trouvailles. Dans un autre ordre, vous rencontrez des bénédictins de l'art, comme M. Courajod, qui ont le courage de passer un an tout entier et d'exécuter de longs voyages pour reconstituer telle

qu'elle était une statue équestre disparue de Léonard de Vinci. Voici enfin un homme de notre âge, M. de Boislisle, qui s'enferme en tête à tête avec Saint-Simon et qui, dans ces temps où tout est instable, nous entretient avec confiance d'une œuvre qui ne sera peut-être terminée que dans vingt ans.

Nous suivrons avec attention le sympathique érudit dans le pèlerinage qu'il entreprend à la suite de Saint-Simon à travers le XVIIe siècle. Aujourd'hui nous avons voulu surtout grouper dans un tableau d'ensemble les publications récentes dont Saint-Simon vient d'être l'objet. Ces publications, en dehors de lectures faites à l'Académie des inscriptions et à l'Académie des sciences morales et politiques, sont au nombre de trois :

1° La publication de M. Faugère, à peu près nulle au point de vue des notes et des commentaires, mais qui, je crois, doit être assez fidèle au point de vue du texte. Si, en quatorze ans, l'ancien directeur des Archives n'était pas parvenu à collationner exactement ses copies sur les manuscrits, il faudrait décidément jeter le manche après la cognée;

2° La publication des *Lettres et Dépêches sur l'ambassade d'Espagne*, faite trop vite, pas assez scrupuleusement vérifiée, peut-être, au point de vue du texte, mais vivante, colorée et montrant bien à l'aide des documents diplomatiques un intéressant épisode de l'existence politique de Saint-Simon ;

3° Le Saint-Simon définitif de M. de Boislisle, dont nous venons de parler longuement et auquel je ne vois véritablement aucun défaut à reprocher.

Si les membres de la commission n'avaient pas été des libéraux, c'est-à-dire des gens possédés par une idée fixe et qui se réveillent la nuit en se disant : « Comment pourrais-je bien diminuer la portion de liberté dont jouissent mes semblables ? » ces publications auraient pu sans inconvénient aucun marcher parallèlement.

M. Faugère avait eu les manuscrits à sa disposition exclusive pendant quatorze ans, il était juste que les autres en jouissent à leur tour. On ne le lésait en aucune façon dans ses intérêts, puisqu'il avait terminé toutes ses copies. Sa situation de fonctionnaire public étant exceptionnelle, on n'avait ni à le gêner ni à le protéger aux dépens des autres. S'il s'était décidé à publier, il n'aurait pas eu un acheteur de moins. Notre pays, révolutionnaire par instinct et fétichiste par habitude, aura toujours pleine confiance en tout ce qui vient d'un mandarin.

Votre serviteur, qui, d'ailleurs, n'aurait probablement pas tout publié, aurait eu pour lecteurs ceux qui aiment moins la précision philologique que l'effort que fait un écrivain pour ressusciter les personnages et les milieux en laissant aux hommes et aux choses l'accent et le relief de la vie.

Un éditeur populaire, l'éditeur de la *Bibliothèque nationale* par exemple, qui publie les chefs-d'œuvre de nos auteurs classiques dans des volumes à vingt-cinq centimes, aurait peut-être eu l'idée, lui aussi, d'imprimer du Saint-Simon inédit. On ne voit pas bien effectivement pourquoi des gens qui se prétendent républicains empêcheraient tous les citoyens qui n'ont pas 7 fr. 50 à dépenser de lire du Saint-Simon inconnu.

Enfin M. de Boislisle aurait repris ces œuvres à son tour dans son admirable édition.

Chaque publication en un mot aurait eu ses partisans, son intérêt, sa saveur, sa raison d'être, son caractère distinct.

Les papiers inédits de Saint-Simon sont une propriété nationale, indûment séquestrée pendant de longues années ; c'est à tous qu'il faut la rendre. Voilà le système que j'aurais proposé si j'avais été directeur des Archives, la thèse simple et sensée que j'aurais défendue si j'avais été membre de la commission.

Au lieu de faire de l'équité, de la liberté et de l'égalité, les membres de la commission ont préféré faire du privilège, du favoritisme et de la camaraderie. Cela ne les honorera pas beaucoup, et nul ne leur en saura gré même parmi ceux qui ont profité de leur singulière manière de comprendre leur mission.

M. Faugère, en effet, que je commence à très bien connaître et dont je ferai un joli portrait plus tard, m'a su gré probablement de l'avoir réveillé en publiant du Saint-Simon, mais il est très douteux qu'il ait été reconnaissant de leur zèle intempestif à ces mouches du coche qui sont venues le harceler, le perturber, le pousser, l'agiter, l'entraîner à une publication hâtive. L'ancien directeur, je l'ai dit, est un fantaisiste au fond sous des allures graves. Il prépare depuis vingt ans, pour la collection des *Grands Écrivains de la France*, un Pascal qui ne paraîtra probablement jamais ; il avait jadis voulu se réserver pour un travail projeté tous les documents des Archives qui se rattachaient de près ou de loin par des affinités plus ou moins vagues à Mme Roland et à Talleyrand. S'il avait eu l'idée de publier le *Parallèle*, il l'aurait publié depuis longtemps ; il mettait probablement tout son bonheur, au contraire, à avoir chez lui tout Saint-Simon inédit, à le relire à loisir ; il recommençait, lui aussi, sous une autre forme, le rêve de Montalembert ; — il se figurait une édition idéale qu'il n'aurait jamais faite et dont il jouissait d'avance comme nous jouissons de la plupart des choses, par l'imagination.

Dès qu'il ne gênait plus personne, pourquoi ne pas le laisser tranquille ?

Les bourgeois, frottés de lettres qui, en majeure partie, composent la commission, n'entendent pas de cette oreille. Ils appartiennent comme tous les bourgeois à cette espèce diabolique qui est fidèle à l'étymologie de son nom : *dia bouleuo*, je veux ou je marche de travers ; il faut toujours qu'ils se jettent dans les jambes de quelqu'un. Ils ne comprennent jamais l'originalité, sous quelque aspect qu'elle se manifeste. Quand ils rencontrent un artiste qui dort « la tête à l'ombre et les pieds au soleil », ils le tourmentent pour qu'il travaille ; quand cet artiste veut travailler, ils lui mettent des bâtons dans les roues. Ils ont cette fois trouvé leur expression complète dans M. Guéroult, le directeur des Archives actuel, qui s'est remué comme un possédé pour obtenir ce résultat mirifique : forcer à publier quelqu'un qui n'en avait pas la moindre envie et empêcher de publier quelqu'un qui ne demandait qu'à le faire...

ÉDOUARD DRUMONT.



LES LIVRES ET LEURS ENNEMIS[1]

I

JE demandai il y a quelque temps à un libraire, M. Claudin, qui parle et écrit parfaitement l'anglais, et peut satisfaire dans de bonnes conditions à tous les désirs des *chasseurs de livres*, une plaquette récemment publiée sous le titre de : *les Ennemis des livres*, par un bibliophile, in-12. Lyon, 1879. — J'étais curieux de voir ce qu'un « bibliophile » avait à dire sur un sujet aussi intéressant et de quelle façon surtout il parlerait d'un « petit ennemi », qui a imprimé sa signature trop visible sur maint livre rare, et dont le travail aussi persistant que peu décrit a donné à la fameuse Grub strett (rue des Vers) le nom qu'elle porte. — C'est le « ver de livres » que je veux dire. Lorsque, en 1877, je tâchai d'en obtenir quelques spécimens pour les présenter à la solennité de Caxton, c'est à peine si je pus trouver un bibliothécaire ou un libraire qui en eût actuellement vu un, et personne ne put me donner la moindre notice biographique sur son compte. A présent, pensais-je, mon ignorance va se dissiper, et je vais tout apprendre sur ce mystérieux animal, — le plus maltraité et le moins connu de sa race.

Sa vie, depuis sa sortie de l'œuf, comme ver, comme chrysalide, comme insecte, me sera exposée ; sa taille, sa livrée, ses mœurs, son mode de reproduction, ses goûts, tout cela me sera raconté en détail. Mais non ! quelle désillusion m'était réservée ! Car le « bibliophile » n'a trouvé que peu à dire sur le ver des livres et sur leurs autres ennemis, rien que ce qui avait été mieux dit auparavant, et l'histoire naturelle de ce véritable, quoique funeste petit amateur de bouquins est encore à écrire. Néanmoins l'ouvrage a stimulé mon esprit et m'a conduit, après réflexion, aux remarques suivantes sur *les ennemis des livres :*

1. Traduction de l'anglais.

Le plus grand destructeur des livres est par excellence le feu, — un ennemi passé sous silence par l'écrivain français. — Il serait fatigant de dresser seulement la liste des innombrables trésors bibliographiques que le despote s'est appropriés pour toujours. Qui pourrait calculer la perte qu'a faite l'humanité lorsque furent brûlés les 400,000 manuscrits de la grande bibliothèque d'Alexandrie ? En 476, la bibliothèque Théodosienne, riche de 120,000 volumes, fut réduite en cendres, et, au XI[e] siècle, celle des califes d'Égypte, qui passe pour avoir contenu 1,600,000 volumes, devint la proie des flammes. Sans doute ces chiffres sont fortement exagérés ; sous le coup de pareilles pertes, l'exagération est une tendance habituelle. Si nous arrivons aux temps modernes, la consternation fut immense dans le monde littéraire lorsque, en 1731, une grande partie des manuscrits cotoniens furent brûlés à Ashburnham House. On fit preuve de beaucoup d'habileté dans la restauration partielle de ces volumes, roussis au point d'être méconnaissables ; ils furent séparés avec soin feuille par feuille, trempés dans un solution chimique et pressés ensuite à plat entre des feuilles de papier transparent. Un curieux amas de pages à demi brûlées, n'ayant subi aucune préparation, se voit dans une vitrine au département des manuscrits du British Museum.

Je me pris à trembler lorsque je lus, il y a quelques jours, qu'un incendie s'était déclaré à Osterley House, près de Brentford. Il existe dans ce bel hôtel une merveilleuse bibliothèque formée, il y a plus d'un siècle, par sir John Childs, le banquier de Temple Bar. On y trouve, entre autres, de nombreux volumes imprimés par Caxton, sans compter ceux qui sont sortis tout récemment des presses d'Allemagne, d'Italie et de France. Heureusement, le feu fut éteint avant d'avoir pu causer de grands dommages ; mais comme nous l'avons échappé belle !

La magnifique bibliothèque de Strasbourg fut brûlée par les bombes de l'armée allemande en 1870, et l'on vit, au-dessus de tout le vacarme de la guerre, les feuilles enflammées de maint volume sans prix voler dans l'air échauffé à plusieurs milles de distance.

Lorsqu'on vendait chez Sotheby la collection Offor, et trois jours environ après l'ouverture de la vente, le feu prit dans la maison avoisinante, et, gagnant les salles, mit un terme rapide à l'existence de l'unique Bunyan et d'autres raretés qui y étaient alors exposés. Il me fut permit de visiter les ruines le jour suivant, et, grimpant le long des échelles, je parvins à rentrer dans la salle où il restait encore une partie du parquet. Un fait digne de remarque, c'est que les flammes, brûlant d'abord le dos des volumes, avaient alors couru le long des rayons, attaquant ainsi la partie antérieure des livres qu'ils supportaient et en laissant la plus grande partie avec le centre parfaitement intact, tandis que le papier tout autour n'était plus qu'une masse de cendres noires.

De même, lorsque la vieille et curieuse bibliothèque située dans une galerie de l'église hollandaise Austins Frias fut presque détruite dans l'incendie qui dévasta l'église en 1862, les livres qui en réchappèrent furent cruellement maltraités.

Quelque temps auparavant j'avais passé là quelques heures à la recherche d'ouvrages anglais du XV[e] siècle, et je n'oublierai jamais l'état de malpropreté dans lequel j'en revins. Personne ne prenait soin des volumes; on n'y avait pas touché depuis bien des années, et une couche de poussière humide, d'un demi-pouce d'épaisseur, les avait recouverts : alors survint l'incendie, et des torrents d'eau chaude, comme un bouillant déluge, noyèrent le tout. Il est même étonnant que les livres n'aient pas été convertis en une pâte bourbeuse.

Après que tout fut terminé, la bibliothèque entière, dont la moindre portion ne pouvait légalement être cédée à personne, fut *prêtée pour toujours* à la corporation de Londres. Roussie et bouillie, le sauvetage en fut confié à M. Overall, l'infatigable bibliothécaire. Il suspendit les volumes qui pouvaient supporter l'opération dans une mansarde louée *ad hoc*, sur des cordes, comme des vêtements pour les faire sécher, et là, pendant des semaines entières, les livres tachés, disloqués, souvent sans couverture, souvent encore en feuilles détachées, reçurent de lui les tendres soins d'un père nourricier. Le lavage, le collage, la pression et la reliure effectuèrent des merveilles, et parmi ceux qui aujourd'hui contemplent l'intéressante petite chambre de la bibliothèque Guidhall, désignée sous le nom de *Bibliotheca ecclesiæ Londino-Belgicæ*, et admirent ces rangées de volumes élégamment reliés, personne ne pourrait s'imaginer qu'il n'y a pas encore bien longtemps la plus curieuse portion des collections littéraires de la cité était dans un état tel qu'un billet de 5 livres eût paru trop la payer.

II

C'est un bien utile serviteur que le *Gaz*, et nous crierions bien fort si l'on devait le bannir de nos demeures. Cependant pas un de ceux qui aiment véritablement leurs livres ne permettra qu'on en pose un seul bec dans sa bibliothèque, à moins que ce ne soit sous la forme de *Sun light* (lumière solaire); c'est ainsi qu'on l'emploie dans quelques bibliothèques publiques, et avec ce système la totalité des vapeurs est aussitôt entraînée au grand air. Malheureusement, je puis parler par expérience des effets désastreux du gaz dans un espace resserré.

Il y a quelques années, en disposant les rayons tout autour de la petite chambre que, par euphémisme, j'appelle ma bibliothèque, j'eus soin d'y faire placer deux ventilateurs automatiques en communication directe avec l'air extérieur, et situés juste au-dessous du plafond. Faute d'espace, et pour ménager en même temps ma patience (car les lampes de tous les systèmes sont un sujet de douloureuses épreuves), j'avais au-dessus de ma table un lustre à gaz de trois becs. L'effet immédiat fut la production d'une forte chaleur dans les régions supérieures de l'appartement; au bout d'une année ou deux, la cantonnière de cuir qui pendait à la fenêtre, la bordure qui dépassait chaque rayon pour l'abriter de la poussière, tout cela ressemblait à de l'amadou, et, à l'heure qu'il est, des morceaux en sont tombés à terre, détachés par leur propre poids; en même temps, les dos des volumes qui reposaient sur les rayons supérieurs étaient détruits, s'émiettaient au toucher, en prenant la consistance du tabac à priser. Cela était dû, sans aucun doute, au soufre que contiennent les vapeurs du gaz et qui attaque très rapidement le maroquin, tandis que le veau et le cuir de Russie n'en souffrent pas à beaucoup près autant.

Je me rappelle avoir tenu jadis un livre pris sur un rayon supérieur dans la bibliothèque de l'Institut de Londres, où l'on se sert de gaz, et le dos m'en resta dans les mains.

Comme le papier des volumes ne subit aucun dommage, on pourrait objecter qu'après tout le gaz n'est pas tant l'ennemi du livre lui-même que de sa couverture; mais les reliures successives laissent toujours le livre plus petit et veuf souvent de quelques feuilles du commencement ou de la fin, que le relieur, dans sa haute sagesse, a jugées inutiles. Oh! quels massacres n'ai-je pas vu commettre

aux relieurs! Mais laissons de côté ce sujet calamiteux : le relieur, comme ennemi des livres, mérite à lui seul un chapitre complet.

Il est beaucoup plus facile de décrier le gaz que de trouver un remède à ses dégâts. Les *Sun lights* exigent des dispositions spéciales, et sont fort coûteux au point de vue de la quantité de gaz consommée. Pour les bibliothèques, l'éclairage de l'avenir sera très probablement la lumière électrique. Si l'on parvient à l'obtenir fixe et à bas prix, ce sera un véritable cadeau pour les bibliothèques publiques, et peut-être le jour n'est-il pas bien éloigné où cet éclairage remplacera le gaz, même dans les maisons particulières. Ce sera là un jour de jubilé pour le littérateur. Le mal causé par le gaz est si généralement reconnu par les directions de nos bibliothèques nationales qu'elles l'ont impitoyablement exclu de leurs domaines; les chances d'explosion et d'incendie, en admettant même l'innocuité du résultat de la combustion, seraient encore des motifs suffisants pour légitimer cette exclusion.

L'*humidité* est une autre ennemie destructrice des livres, attaquant l'intérieur aussi bien que l'extérieur, et réduisant le papier à une sorte de détritus blanchâtre dans lequel il ne reste plus rien de la matière fibreuse. Des milliers de livres rares ont ainsi péri. Quand son action est modérée, elle provoque la croissance d'un champignon moisi, et l'on peut souvent en découvrir les traces au dedans des jointures aussi bien que sur toute la surface extérieure du volume. A travers un verre grossissant, cela devient une véritable forêt d'arbres au blanc et délicat feuillage. Le séjour dans l'eau est heureusement beaucoup plus rare que la simple humidité, et naturellement beaucoup plus destructif. Les quelques vieilles bibliothèques que nous avons ne sont plus aujourd'hui aussi complètement négligées qu'elles l'étaient il y a vingt ans. L'état de beaucoup de nos bibliothèques collégiales et cathédrales était, à cette époque, tout simplement terrifiant. Je pourrais citer pas mal d'exemples, un, entre autres, dans lequel, une fenêtre ayant été brisée, le lierre avait fait irruption par cette brèche, étendant ses branches au-dessus d'un rayon de volumes dont chacun valait des centaines de livres. Lorsqu'il pleuvait, l'eau était amenée comme par des tuyaux au sommet du rayon, qu'elle noyait de fond en comble. Dans une autre collection plus petite, la pluie pénétrait par une lucarne, inondant continuellement les planches supérieures, sur lesquelles reposaient des Caxton et d'autres livres anglais fort anciens, dont l'un, malgré son état déplorable, fut vendu 200 livres quelque temps après par permission de la Commission de charité. D'après une lettre qui parut il y a quelques mois dans l'*Academy*, la magnifique collection de livres anciens de Wolfenbüttel, en Saxe, subit en ce moment même des dommages irréparables par suite d'une semblable négligence, et il n'existe pas de fonds disponibles pour les réparations.

Le *Printer's Register*, je le sais, a des lecteurs en Allemagne, et si ce rapport, monsieur l'éditeur, contient quelque exagération, peut-être l'un de vos confrères voudra-t-il bien se charger de le dire.

L'*ignorance*, dans une autre catégorie que le feu et l'eau, est un aussi grand destructeur des livres que de la vie humaine. A l'époque de la Réforme, si violent était l'antagonisme du peuple en général contre tout ce qui ressemblait à la vieille idolâtrie de l'Église romaine, qu'on détruisait par milliers des livres séculaires et sacrés, pour peu qu'ils continssent des lettres enluminées. Incapables de lire, ces hommes ne firent aucune différence du roman au bréviaire; les livres de papier s'en allèrent chauffer le four des boulangers; le parchemin échut aux relieurs et aux bottiers.

(A suivre.) WILLIAM BLADES.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Livres champenois. — Nous allons, dit *la Revue de Champagne et de Brie* dans son numéro de juillet, faire connaître, sous cette rubrique, quelques livres champenois rarissimes. Nous devons cette première note à l'obligeance d'un de nos savants bibliophiles parisiens, qui, contrairement à tant de collectionneurs avares et jaloux, aime à faire connaître ses richesses.

Nous citerons d'abord un livre dont nous croyons l'exemplaire unique et qui fait connaître un auteur champenois absolument inconnu :

Discovrs de l'instrvction des ieunes seigneurs. Paris, Charles Sevestre, 1612, petit in-8° de 129 pages encadrées d'un double filet, dédié à Henri de Levis, comte de La Voute, par Fr.-Antoine de La Porte : portrait du comte, jeune, et grand écusson à ses armes. — Le texte du privilège, daté du 18 novembre 1612, nous apprend que La Porte était conseiller du roi, élu en l'élection d'Épernay. — C'est un discours assez ampoulé, conçu dans un excellent esprit, avec une épître dédicatoire des plus louangeuses.

Vient ensuite un petit in-4° :

Nicolas Querculi Turtronensis Rhemi epigrammatvm libri dvo ad Nicolaum Jucundum abb. Belvallum. Eiusdem *Endecasyllaborum* liber unus, ad Claudium Aubertinum canonic. cathalaunensem, Quibus subiicitur *Sibyllinorum oraculorum Periveha* ad Franciscam Verriensem mulierem cum primis nobilem. — Parisiis apud Thomam Rhichardum, sub Bibliis aureis, es regione collegii Remensis, 1553. — Nicolas Chesneau, dit Querculus, est né à Tourteron (Ardennes) : il était en 1580 doyen du chapitre Saint-Symphorien de Reims. Lacroix du Maine cite plusieurs traductions de lui, mais ne paraît pas avoir connu le volume que nous indiquons. Celui-ci est excessivement curieux. Il commence par une épître dédicatoire à Nicolas de Joyeuse (Nicolao Jucundus), abbé de Belval (de Belvaco) ; à la suite on trouve une épigramme de Louis Micquellus, Rémois ; une autre de Nicolas Beschefer. Ensuite s'ouvrent les épigrammes de l'auteur, divisées en deux livres et où nous en rencontrons adressées, en fait de Champenois, à Robert de Joyeuse, comte de Grandpré ; à Charles Chesneau, père de notre poëte ; à Nicolas, Christophe, Jules et Simon, ses frères ; à Louis Beschefer, archi-

diacre de Châlons; à Pierre Beschefer, médecin; à Barthélemi Alexandre, modérateur de lettres de l'Académie de Reims; à François Beschefer, à Nicolas Beschefer et Julienne Chesneau, à Pierre Domballe. Après ces épigrammes commence le livre des *Endécasyllabes*, dédié au chanoine Aubertin, avec des pièces dédiées à Jean Aubertin, chanoine et secrétaire de l'évêque de Châlons, à François Hocart, à Jean Vulteins, poète rémois, et Jean Roland. Le livre dés oracles termine le volume dont nous citerons seulement l'épitaphe de Jean Vulteins :

HOC RHEMUS TUMULO JACET POETA
VULTEINS VIRIDI SEPULTUS ÆRO;
CUJUS POSTERITAS LEGIS PHALENCAS,
ET PLURES ELEGIS PROBE SONANTES :
HIC DORMIRE IGITUR NEGAS POETAM ?

Plus cette épigramme de Nicolas Beschefer qui se qualifie de *jurisperitus;* elle est adressée au lecteur :

ERRANT QUI DICUNT ALIENIS IMITA PLANTIS
NATURAM SEMPER QUÆQUE REFERRE SUAM.
JUSSERE SORBA PYRIS QUANTAMIU DISTRIHUA, AIUNT,
AB RADICE SAPOR QUI FUIT INQUE VIGET.
LUX TRIOMPHALI QUORUM TIBI COMITA LAURO
NIL AGRESTE SAPIT; NIL NISI LAURUS INSERT.
HUIC FRUCTUS BANA EST : ET QUÆ DODONA NEGAVIT,
HÆC PHŒBO SUDAT ROSCIDA MELLA SUO.

Le troisième volume est encore plus curieux. C'est un petit in-4° de VII et 130 et 65 feuillets. Son titre est :

Academica Parentalia a collegio remensi soc. Jesv. persolvta reverendissimo domino D. Francisco Brularto abbati olim Valliregio christianissimi regis a consiliis intimis eivsdem collgeii fundatori munificentissimo. — Remus apud Nicolavm Constant, typographum regivm, ad insigne Coronæ armæe. M.D.C.XXXI. Une vignette représente un cartouche très élégant sur lequel est une couronne fleurdelysée soutenue par deux anges tenant une palme à la main.

Le livre est dédié par les professeurs du collège de Reims à Noël Brulart, bailli de l'ordre de Malte, et à Pierre Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, et Ludes, conseiller d'État.

Nous trouvons ensuite la *Delineatio luctuosæ domus*, divisée en cinq parties : *vestibulum, atrium, cubiculum, lararium, monumentum.*

L'*atrium*, comprenant cinq odes, se termine par une généalogie en prose de la famille Brulart depuis Gaspard, « præfectus machinarum gallicarum » sous Charles VI et Charles VII, avec un quatrain pour chacun de ses membres.

Le *cubiculum* comprend une épître familière de la grammaire aux autres sciences et facultés : une ode sur la mort de l'abbé de Laval-Roi, « ce cher mignon des cieux » ; la relation des obsèques du même personnage qui eurent lieu magnifiquement à Reims en l'église Saint-Maurice ; une démonstration mathématique prouvant qu'en fondant la maison de Jésus à Reims l'abbé Brulart s'était bâti une maison dans le ciel; une consolation philosophique; une exhortation théologique à la résignation.

Le *monument* s'occupe d'épitaphes. Après se trouve le drame : « Nobilissimi reverendissimi D. Francisci Brularti christianissimi regis a consiliis intimis, col-

legii remensis societatis Jesus fundatoris munificentissimi piis manibus domus æternæ a Joannis Eleemosynarii drama. » Une pagination différente comprend des panégyriques, deux en latin, deux en français, dont l'un en vers, et un en vers grecs.

On voit que les jésuites n'ont pas marchandé l'expression de leur reconnaissance à leur généreux bienfaiteur. Reims, d'après le panégyrique en prose française, avait désiré posséder François Brulart comme archevêque; « elle l'avoit connu quand elle voulut (comme les Tyriens firent à leur dieu) l'attacher avec des chaînes d'or au soin de son salut. Mais tous ces témoignages de bienveillance ne purent préjudicier au dessein d'une vie privée, ni ce dessein au plaisir qu'on eut de le faire prélat. Toute la Champagne sçait qu'ensuite de plusieurs autres bénéfices on donna l'abbaye de la Valle-Roy plutost à sa vertu qu'à son désir et aux vœux du public qu'au crédit des siens. » Une planche reproduit les armes des Brulart avec la crosse d'abbé sur un fond semé de larmes, avec cette légende : « Defigam partibus arma. »

Ce livre est certainement l'un des ouvrages rémois les plus rares et les plus curieux.

— Sous ce titre : *Le Dossier de Jacques Casanova, dit de Seingalt, auteur des Mémoires*, notre érudit confrère Armand Baschet prépare pour cette première partie du *Livre* une longue étude pleine de révélations et de documents curieux, d'après les recherches qu'il a faites en des archives et collections diverses, particulièrement à Venise et en France.

Ce travail produira assurément une grande sensation dans le monde des lettrés et des bibliophiles, car M. Baschet suit Casanova dans ses *Mémoires* avec des pièces justificatives qui en affirment l'authenticité et il vient ainsi anéantir cesassertions qui faisaient des *Mémoires de Casanova* un roman d'aventures arrangé à plaisir par un auteur d'imagination, Bayle ou Mérimée, n'a-t-on pas craint de dire !

Pures chimères que tout cela, comme on le verra.

— Nous sommes heureux d'annoncer que *l'Intermédiaire*, cet intéressant petit organe des chercheurs et des curieux, va, dans les mains d'un nouvel éditeur, M. Édouard Rouveyre, prendre un nouvel essor et tâcher de conquérir une plus grande place dans le monde des savants et une importance plus réelle à tous les points de vue. *L'Intermédiaire* est du reste dirigé avec habileté et érudition par Carl de Rash (lisez Charles Read), et ce petit périodique est déjà aussi complet et peut-être mieux ordonné que son grand frère d'Angleterre : les *Notes and Queries*, si en faveur au delà de la Manche.

LA

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDOUARD FOURNIER

TOUT Paris — du moins tout le Paris littéraire et un peu tout le Paris artiste — a connu Édouard Fournier. C'était un petit homme, au front bombé et dégarni de cheveux, à la longue mèche ramenée sur le sommet du crâne, à l'œil éveillé, aux allures vives. On le trouvait toujours ardent, enfiévré pour quelque idée généreuse ou luttant contre quelque sottise; il parlait avec feu, appuyait son discours de gestes nombreux, se passionnait facilement pour ce qu'il trouvait bien ou pour ce qu'il estimait juste.

Il touchait, par ses aptitudes diverses, à deux mondes fort éloignés l'un de l'autre, ordinairement : le monde de l'érudition et celui du théâtre. Aussi une sorte de fusion des deux éléments s'était-elle opérée en lui; il écrivait des livres de sciences aussi intéressants que des feuilletons et il signait des feuilletons remplis de science.

C'était là sa spécialité, la figure qu'il s'était donnée dans cette république des lettres, où ceux qui n'arrivent pas à se créer une physionomie originale restent obscurs. L'influence des critiques du lundi est presque tuée aujourd'hui par les « comptes rendus à la minute » des journaux pressés; néanmoins chacun sait que M. Paul de Saint-Victor se distingue par la magnificence de son style fulgurant, M. Sarcey par la sincérité de son bon sens, M. Vitu par son élégance châtiée, M. de La Pommeraye par

la bienveillance de son esprit et par la facilité de son langage ; Édouard Fournier avait une érudition qui s'étendait aux hommes et aux choses. Un vaudeville de Saint-Agnan Choler lui servait à expliquer la diffusion de l'imprimerie ; à propos d'une reprise quelconque au Théâtre-Français, il démontrait que les Chinois n'avaient pas inventé la poudre. Et cela venait à propos, en son lieu et place, sans effort ; cette science formidable avait le naturel et l'ingéniosité d'une fable de La Fontaine ou d'une leçon de Claude Bernard.

Il nous a été donné pourtant de pénétrer dans le mystère de la fabrication d'un pareil savoir ; nous avons pu nous expliquer petit à petit comment, nouveau Pic de La Mirandole, notre sympathique confrère avait réussi à discuter *de omni re et de quibusdam aliis*. La critique moderne, plus méticuleuse que l'ancienne critique, arrive à analyser les intelligences comme la chirurgie dissèque les corps.

Édouard Fournier (première condition de l'érudition) possédait une mémoire qui tenait du prodige. Sur n'importe quel sujet, son souvenir restait précis et exact ; sa large tête, dont la boite osseuse très développée devait contenir un vaste cerveau, était remplie de faits, de citations, d'anecdotes ; le tout rangé méthodiquement dans des casiers idéaux dont le propriétaire ne perdait jamais la clef.

De plus, Édouard Fournier prenait — nous ne dirons pas des pages — mais des volumes de notes. Il travaillait vite et fiévreusement, écrivant d'une petite écriture serrée, parfaitement lisible, tracée avec une plume de fer ; le crayon ne suffisait pas ; il fallait la marque plus indélébile de l'encre. Un jour, Édouard Fournier nous montrait son portefeuille ; il y avait dedans un système des plus compliqués, un porteplume garni, un morceau de gomme à effacer, un encrier microscopique, je ne me rappelle plus quoi encore ; toutes les pensées de l'hommet étaient dirigées vers le travail.

Il couvrait d'innombrables « pattes de mouches » des carrés de papier grands comme la main, quelquefois de simples cartes de visite. Ainsi, je lis l'annotation suivante sur une carte portant au revers le nom de l'ex-éditeur Duprey de La Mahérie :

« Le plus petit commis eût pu en affaires tromper Corneille et Newton. (Voltaire, *Pensées*, p. 18.....)

« Corneille dit tout ce qu'il peut plutôt que ce qu'il doit... » (*Ibid.*, p. 28.....)

C'est un commencement de notes sur Corneille ; nous ne les citerons pas toutes ; il y en a une montagne, une avalanche, un déluge. Tantôt l'auteur se renseigne auprès de Castil Blaze : « *Polyeucte* sert toujours pour la clôture de l'année théâtrale au dix-huitième siècle... » ; tantôt il détache deux lignes d'une dissertation de Duroza, imprimée à Londres en 1773 : « Le plus grand éloge de Corneille n'est pas d'avoir fait *Po-*

lyeucte ; il est d'avoir eu lui-même l'âme de Sévère. Aussi en allant à la cour disait-il : « Je n'ai pas le mérite de ce pays-ci. »

Il faudrait voir avec quel soin ces autographes sont traités ; pas une tache, pas une éclaboussure. Nous trouvons une enveloppe de lettre, portant le timbre de la poste : Orléans, 5 mai 1866, et au revers :

« Corneille gentilhomme de 2,000 escus de rentes. Cousin. Société au XVIIe siècle, I, p. 404. »



ÉDOUARD FOURNIER

Comment Corneille prononçait-il le français ? Il parait que Dezobry l'a dit dans un article sur le mot NORMAND :

« L'articulation *ai* qui hésitait sur le seuil de notre langue y fut introduite par les Normands de la littérature : des Portes, du Perron, des Yveteaux, Malherbe, Bois-Robert, Corneille, etc. C'est depuis celui-ci que *In* et *Im,* en tant qu'initiales, se prononcèrent de même. »

Ces notes, prises au hasard et éparpillées, n'intéressent-elles pas déjà comme les fondations d'une maison qui commencent à sortir de terre ? La maison sera-t-elle chaumière ou palais ; le bloc de marbre, dieu, table ou cuvette ? A l'avenir de décider. En attendant, nous croyons

avoir démontré, par les quelques exemples que nous venons de rassembler, que la science d'Édouard Fournier n'était rien moins que spontanée ; elle s'établissait assises par assises, pierre à pierre, et l'ouvrier — convenons-en — était d'une patience rare et admirable.

Son cabinet de travail — que nous avons eu l'honneur de visiter — présentait tous les signes du « beau désordre » recommandé par Boileau. Les cloisons de la pièce disparaissaient sous des étagères garnies quelquefois d'une quadruple rangée de livres. Oh ! des livres ! il y en avait partout, jusque sous les pas des entrants et des sortants, jusque sur le rebord des fenêtres et sur les plaques de zinc de la terrasse ornée d'un buste de Gutenberg.

Il y en avait sur la cheminée, il y en avait sur la couchette qui servait à l'écrivain de lit de repos, il y en avait sur les chaises, sur les meubles, sur les objets d'art, sur les fauteuils, sur le plancher, sur les tapis ; partout on se heurtait à un livre. Le propriétaire de céans savait seul se diriger sans boussole au milieu de cette mer immense de papier imprimé. Il manœuvrait sûrement, d'ailleurs, — comme un pilote exercé. — Jamais sa surprenante mémoire, dont nous parlions plus haut, ne se trompait sur la place occupée par tel ou tel volume : « Cherche-moi donc, disait-il à sa fille, *le Tableau de Paris,* de Mercier ; il doit se trouver sur le troisième rayon à gauche, derrière la seconde rangée de la collection du *Magasin pittoresque.* »

Et, en effet, *le Tableau de Paris* était là.

A ce propos, que d'ouvrages rares, curieux, intéressants (justement sur l'histoire de Paris) avaient été collectionnés par Édouard Fournier ! Nous relevons dans le catalogue inédit, dressé par M. Labitte, les mentions suivantes ; on sait que la bibliothèque d'Édouard Fournier sera vendue aux enchères dans le courant de l'hiver prochain :

Le Diable à Paris. Géographie de Paris. Histoire de Paris. 2 parties gr. in-8°, relié et broché. — Ces deux extraits avaient été pour l'écrivain l'occasion d'un travail minutieux. Des notes supplémentaires sont insérées dans l'intervalle des feuillets qui sont eux-mêmes couverts dans tous les sens.

Dictionnaire des rues de Paris, par de La Tynna. Paris, 1816, in-12 v. — « Cet exemplaire extraordinaire, dit M. Labitte, est couvert de notes archéologiques et historiques sur chacune des rues de Paris, écrites d'une écriture fine et fort lisible. C'est un immense travail qui se complète encore par des notes détachées placées dans le volume. »

Près de deux cents ouvrages sur Paris ont été catalogués par M. Labitte. Voici maintenant d'autres livres précieux qui faisaient partie de la même bibliothèque :

La Comare, a raccogliarice dell' sign. S. Mercurio. In Verona, 1642, in-4° v. f. fig. (aux armes de de Thou). — Bel exemplaire d'un ouvrage rare



CABINET DE TRAVAIL D'ÉDOUARD FOURNIER

D'après le croquis original de Louis Edouard Fournier

dont les figures singulières ont rapport à l'art de l'accouchement à cette époque. Il est dédié à un chanoine de Saint-Marc.

Opuscules de divers genres par Mme la comtesse de Rochefort, depuis duchesse de Nivernois. Paris, Didot, 1784, in-16 v. vert, tr. dorées (Thouvenin). Tiré à petit nombre et donné en présents.

Praxile. Paris, an VII, p. in-12. v. fil. tr. dorées. Cet ouvrage sur papier vélin est de Joseph de Girard, frère aîné de Philippe de Girard, fameux inventeur de filature mécanique du lin.

Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin. Cologne. Jacques l'Endormy, 1690, p. in-12, d. rel. Édition rare et peu connue; c'est la première où les vrais noms des personnages soient imprimés. Édouard Fournier lui a consacré une note manuscrite sur la garde et trois pages imprimées signées de lui sont jointes à l'exemplaire.

D. Erasmi Roterodami divæ Genovefæ præsidio a quartana febre liberati Carmen votivum. Parisiis, Wechel, 1536, in-12, 4 feuillets. Édition originale de ce poème d'Érasme en l'honneur de sainte Geneviève.

Les Métamorphoses d'Ovide. Nuremberg, 1776, 2 vol. Exemplaire interfolié et couvert de notes manuscrites par Bast.

On voit que la collection de livres d'Édouard Fournier était riche et variée. Il n'aurait eu qu'à s'entourer de ses propres ouvrages pour se créer une bibliothèque où l'utile se serait joint à l'agréable. Quel homme de lettres, digne de ce nom, ne connaît *le Vieux-Neuf*, *l'Esprit des autres*, *l'Esprit dans l'histoire!* Ce sont des compilations, et on nous répondra que l'abbé Trublet compilait aussi, — grand sujet de moquerie pour Voltaire!... — Oui, mais il y a compilations et compilations, comme il y a fagots et fagots; Édouard Fournier ne s'appropriait pas le bien d'autrui; il le dénichait, ce bien-là, dans les endroits les plus introuvables et il prouvait, par exemple, clair comme le jour, que l'art de la photographie était décrit dans un recueil du XVIIe siècle et que Cyrano de Bergerac avait fait concurrence à Nadar pour la direction des ballons.

Au lendemain de la guerre prusso-autrichienne, on ne parlait que du fusil à aiguille : « Quelle superbe invention ! » s'écriaient les militaires qui avaient dédaigné la chose deux mois auparavant. « Invention! répondit Édouard Fournier en haussant les épaules; rien n'est nouveau sous le soleil ! »

Et il se mit à citer tous les essais de fusils se chargeant par la culasse; le fusil du chevalier d'Arcy, approuvé, dès 1776, par l'Académie des sciences; le fusil du colonel Pauly, en 1809. Napoléon Ier récompensa Pauly, lui donna une somme d'argent, la croix de la Légion d'honneur et un brevet; mais on ne se servit pas du fusil.

Or, c'est ici que l'histoire racontée par Édouard Fournier devient palpitante.

Parmi les ouvriers employés par le colonel se trouvait un jeune

homme d'Erfurt; celui-ci, jadis serrurier, devenu artisan plus habile, ramassa l'arme que nos maréchaux du premier Empire regardaient comme un joujou. Il était fort habile, fort intelligent, cet ouvrier tudesque auquel personne jusque-là n'avait prêté la moindre attention. Alors que tout le monde condamnait le fusil Pauly, lui ne le condamna pas. Il en reprit l'idée pour son compte; il en perfectionna la fabrication et, revenu en Prusse, il n'eut pas à se repentir de n'avoir point désespéré des inventions du génie français.

Cet ouvrier se nommait Dreyss; cinquante-six ans plus tard, il donnait à son pays la victoire sur le champ de bataille de Sadowa.

On a accusé Édouard Fournier de pousser trop loin les conséquences de son immense érudition; nous ne savons si le reproche est fondé et nous n'avons point qualité pour nous prononcer là-dessus. Qu'est-ce que cela prouverait, d'ailleurs? Que le critique de *la Patrie* avait le feu sacré, comme on dit, et qu'il aimait à suivre les filons découverts par lui jusqu'aux dernières ramifications de la mine exploitée. Le mineur s'égare quelquefois; ne doit-on pas lui savoir gré (quand même) de la houille, de l'or, de l'argent, du cuivre, qu'il jette dans la circulation?

Nous ne pouvons avoir assez de reconnaissance pour les pionniers intellectuels comme Édouard Fournier; ils ouvrent la voie à la civilisation et aux progrès; ils retrouvent les vérités perdues, ils en font profiter la foule; ils nous donnent l'exemple du travail; quand ils ne sont plus là, la nuit se fait.

Tous les journaux ont répété le mot célèbre de Jules Janin:

« Cet Édouard Fournier, il sait tout; il ne sait que cela, mais il le sait bien. »

Notre regretté confrère avait coutume d'ajouter:

« Je suis fier de cet éloge de Jules Janin; je veux que ces paroles me servent de devise et qu'elles encadrent, dans l'avenir, mes armoiries de bibliophile et de savant. »

DANIEL BERNARD.

LA RELIURE ILLUSTRÉE

FIG. 51. — BÉTHUNE (*Henri* DE), archevêque de Bordeaux, né à Rome, pendant que son père y était ambassadeur; mort le 11 mai 1680. Louis XIII le nomma d'abord à l'évêché de Narbonne, ensuite à celui de la Rochelle. Puis Louis XIV l'éleva au siége archiépiscopal de la métropole d'Aquitaine.

Tout enfant, Henri de Béthune se fit remarquer par son aptitude au travail et son amour des livres. Cette généreuse passion ne fit que se développer avec le temps. Aussi, peu à peu, se forma-t-il une bibliothèque très estimée et qui contenait de nombreux manuscrits et des articles précieux tant par la rareté que par le sujet. On y remarquait aussi une belle collection d'ouvrages sur les matières ecclésiastiques. Toutes ces richesses bibliographiques furent léguées par disposition testamentaire à la communauté des jésuites.

Fig. 52. — BOISGELIN (*Renaud-Gabriel* DE), chevalier, marquis de Cucé, baron de La Roche-Bernard, et, en cette qualité, pair de Bretagne et président des États de cette province, conseiller du roi et président à mortier au parlement de Rennes. Né au mois de juin 1699, mort le 19 septembre 1774, il avait épousé en premières noces Jeanne-Françoise Riscoët, et en secondes Thérèse-Pauline Le Prestre de Châteaugiron.

Une partie de sa bibliothèque passa dans celle de sa fille Marie, comtesse de Boisgelin, chanoinesse de Remiremont.

L'empreinte de sa marque a été relevée sur un volume in-4°, relié en maroquin rouge, qui nous a paru sortir des mains d'un Derôme. Il est conservé à la bibliothèque nationale sous la cote $LK\frac{2}{1063}$.

Fig. 53. — BOLLIOUD (*François-David*), écuyer, seigneur de Saint-Julien et de Bourg-d'Argental en Forez, receveur général du clergé de France. Il naquit à Lyon le 12 juillet 1713, et mourut vers 1789. Par contrat du 18 décembre 1748, il épousa demoiselle Anne-Madeleine-Louise-Charlotte de La Tour du Pin, fille de Jacques-Philippe-Auguste, marquis de Charce, chevalier de Saint-Louis, mestre de camp de dragons,

gouverneur de la ville de Nyons en Dauphiné, et de dame Antoinette-Grabrielle de Choiseul de Lauques.

« C'était bien un magnifique mariage, dit M. de La Tour-Varan, et, sans son immense fortune, François-David Bollioud n'eût point osé porter si haut ses prétentions. Mais que n'ose-t-on pas avec de l'or? »

M. Bollioud désirait un garçon ; cela se conçoit : songez donc ! une race aussi fameuse ! si elle allait s'éteindre ! Sa femme combla ses vœux mais lui fit payer cher sa descendance. La naissance du fils faillit coûter la vie à la mère qui, dans les douleurs d'un atroce enfantement, s'écriait affolée : « Dieu ! est-il possible de tant souffrir pour ne faire qu'un Bollioud ! » Après ses relevailles, dégoûtée du mariage et du mari, elle se retira chez ses parents et ne voulut jamais revoir son noble et puissant époux.

Pour se consoler du départ de sa femme, Bollioud se prit à aimer les livres. Il avait fait quelques études et se piquait de littérature. Sa passion fut grande, à ce qu'on rapporte. Il achetait, il achetait... que c'était merveille de le voir revenir, chargé de bouquins, à son antique manoir. Cependant il ne paraît pas, d'après son catalogue, qu'il eût le goût bien exercé. Ses volumes ne se distinguaient ni par le choix de l'édition ni par l'élégance de la reliure. Mais en revanche il portait sur les plats son illustre blason surmonté d'une couronne comtale, quoiqu'il n'eût aucun comté :

Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

Notice des livres du cabinet de feu M. Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé. — Paris, de Bure l'aîné (1789), in-8° de 16 pages.

Marque prise sur un *Almanach royal,* année 1741, faisant partie du cabinet de M. H. de L'Isle.

Fig. 54. — Bonneau du Chesne (*Pierre*), sieur de Fondeleire et des Potinières, né à Paris le 26 septembre 1694. Il fut d'abord avocat au parlement de Paris, et mourut secrétaire du roi en 1754.

Pierre Bonneau était un amateur sincère et instruit. Sa collection embrassait les principales branches des connaissances humaines, et contenait sur chaque partie des traités curieux. A sa mort, ses livres furent vendus et le produit de la vente atteignit le chiffre de 30,000 livres environ, somme énorme pour cette époque.

Catalogue des livres de feu M. Bonneau, secrétaire du roi. — Paris, Damonneville, 1754, in-8° de 306 pages, comprenant 3,243 numéros, avec une table des noms d'auteurs.

Fig. 55. — Bonnelles (*André* des), né à Paris en 1701, mort en la même ville vers 1784. Il avait amassé une fort belle collection qui fut dissipée après sa mort.

Fig. 51. — Béthune.



D'argent à la fasce de gueules.

Fig. 52. — Boisgelin.



Écartelé : au 1 et 4 de gueules à la molette d'argent à cinq raies; au 2 et 3, d'azur plein.

Fig. 53. — Bollioud.



D'azur, au chevron d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois besons ou seconds.

Fig. 54. — Bonneau.



D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un bassin d'argent avec un jet d'eau d'or.

Fig. 56. — Bouchet (*Olivier-Henri-Charles-Roger du*), duc de Tourzel, petit-fils de Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de Louis XVI. Ce bibliophile distingué appartenait à l'une des plus illustres

Fig. 55. — Bonnelles (des).



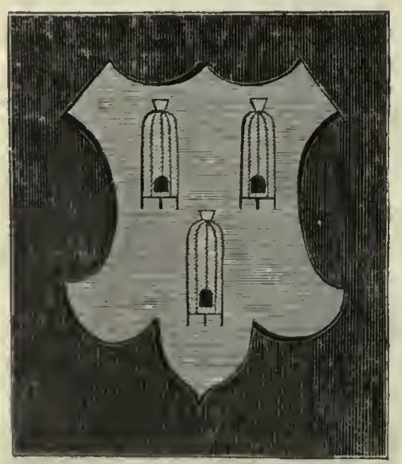
De gueules au chevron accompagné en chef de deux étoiles, et en pointe d'un croissant; le tout d'or.

Fig. 56. — Bouchet (du).



D'argent à deux fasces de sable.

Fig. 57. — Boucq (Le).



D'azur à trois ruches d'or.

Fig. 58. — Boufflers.



D'argent à six molettes d'éperon à six raies de gueules posées 2, 2, 2; accompagnées de neuf croisettes recroisettées, rangées trois en chef, trois en fasce et trois en pointe qui est de Boufflers. L'écu accolé de Montmorency qui est : *d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.*

maisons de la province du Maine par son ancienneté, ses services militaires et ses alliances. Le dernier de sa lignée, il mourut jeune encore, après

Fig. 59. — Boullongne.



D'argent à la bande de sable, accompagnée de trois lions de sinople, 2 en chef, 1 en pointe, dans le sens de la bande.

Fig. 60. — Bourgevin.



D'azur à la fasce d'hermine, accompagnée de trois vannets d'or.

avoir perdu sa femme, née Crussol-Uzès, et un fils unique décédé en bas-âge.

La bibliothèque qu'il laissa devait être riche et les volumes habilement reliés, si nous en jugeons par le spécimen qui portait le joli fer que nous reproduisons ici.

Fig. 57. — Boucq (*Jacques* Le), fils de Noël Le Boucq et de Marguerite Vivien, héraut d'armes sous Charles-Quint, et lieutenant de la Toison d'or. Mort le 2 mai 1573.

D'après son testament, publié dans les *Archives du nord de la France,* et d'après son épitaphe qui se voyait dans l'église Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, où il fut inhumé, Jacques le Boucq aurait été à la fois archéologue, héraldiste, peintre et musicien. Du reste, au dire de Foppens en sa *Bibliotheca belgica,* il passe pour avoir introduit la science généalogique en Belgique; et il laissa sur cette matière plusieurs ouvrages manuscrits de sa composition, dont quelques-uns ont été signalés et décrits par M. Amédée Le Boucq de Ternas dans l'édition qu'il a donnée de l'*Histoire des choses les plus remarquables advenues en Flandre,* par Pierre Le Boucq, son aïeul.

Tous ces manuscrits, quoique Jacques Le Boucq en eût ordonné la vente au moment de sa mort, tous ces manuscrits, dis-je, vinrent, on ne sait comment, enrichir la bibliothèque de la cour de Bruxelles ; en 1631, lors de l'incendie du palais, il furent en partie ou brûlés ou perdus. Quelques-

uns ont été retrouvés depuis, dont un est à la bibliothèque de Mons et un autre à la bibliothèque impériale de Vienne.

De notre côté, un heureux hasard nous a permis de mettre la main sur une œuvre héraldique du célèbre héraut d'armes, restée jusqu'à ce jour ignorée, du moins quant à son attribution.

Cette œuvre figure au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale sous la cote 11463, F. f. Le volume se compose de 355 feuillets et forme deux parties. La première contient 55 feuillets y compris deux feuillets de garde dont celui de tête porte : *Ce petit liure appartient à Jacques Le Boucq, filz de Noël demorant en Valen. sur la Croix au noef boucq, à l'enseigne de la petit. Ntr. Damme. 1542.* Et à la fin du 55e feuillet v° : *Faict et acheué le* XXIXe *jour du mois de mars mil cincq cens quarante trois. 1543.* La seconde partie compte 300 feuillets renfermant les armes des principaux États de l'Europe, et d'un grande nombre de villes, seigneuries et abbayes de la Flandre. L'écriture, nette et soutenue, nous semble tout à fait du temps, et la langue celle du pays. Et ce qui légitime notre attribution, c'est d'abord la note que nous venons de rapporter ; puis les armes de l'auteur peintes au commencement de la première page, avec celles de quelques membres de sa famille au courant du travail. En effet, qui aurait été intéressé à représenter ces ármes, qui aurait pu, à cette époque, exécuter un pareil traité en Belgique, si ce n'est Jacques Le Boucq ?

Dans le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale M. Léopold Delisle inscrit ainsi l'ouvrage de Le Boucq : *Traité de blason avec armoiries coloriées, in-fol. papier, 1542;* rien de plus.

Et, puisque nous y sommes, ajoutons que sur notre chemin s'est encore trouvé un autre ouvrage manuscrit de Jacques Le Boucq, intitulé : *La Troisième Vollume de la noble ordre de la Thoison dor chélébrée par les tres puissants princes Charles empereur des Romains Ve de ce nom et par son filz Filippes daustris roy despaigne et dangleterre. Le tout faict et recœuillies par Jacques Le Boucq demourant en la ville de Vallencienes,* 1557 ; de format in-16, avec 122 écussons coloriés.

Ce manuscrit, oublié par M. de Ternas ou alors inconnu de lui, figure, sous le numéro 2,309, dans le catalogue Dancoisne, *Paris, Bachelin,* 1874, in-8°.

L'épitaphe de Jacques Le Boucq nous a paru assez curieuse pour mériter de prendre place ici. Nous la reproduisont textuellement dans toute sa prétentieuse ingénuité, telle que l'a donnée Foppens :

Pictor Jacobus Le Boucq, imitator Apellis
Egregius, jacet hoc marmore sub gelido ;
Occidit in maio florente, dieque secundo,
Corpore projecto gaudet in ætherreis

Annalistes lecteurs, si entre les mortels
Aucuns ont mérité de se rendre immortels,
Ce preux Jacques Le Boucq dont le nom bruict encore
Ne se peut éloigner des Filles de mémoire,
Car de prendre entre l'art qui mille et mille traicts
Fait les hommes revivre en ses divins pourtraicts.
Et fust tant bien appris en faict des armoiries
Qu'il sçavoit les quartiers de toutes seigneuries ;
Les descentes des roys et princes composoit
Et leur progéniteurs tant dextrement comptoit
Qu'au tems de Charlequint, empereur magnanime,
Hérault d'armes fust fait et tenu en estime.
Depuis au veuil du roy, tant ordre en la saison
Que fust renouvellé dedans Gand son Toison.
Mais les fatales Sœurs aiant sur luy envie,
Luy ont tranché le faict de si honeste vie
Deux jours en may, l'an mil cinq cens septante trois.
A la terre est le corps, l'esprit au roy des roys.

La versification laisse bien un peu à désirer, « savez-vous ? » ; mais, à travers l'emphase des éloges et les formes de terroir, Jacques Le Boucq nous apparaît à peu près comme le voyaient ses contemporains.

Fig. 58. — Boufflers (*Marie-Anne-Philippine-Thérèse de Montmorency-Lagny, duchesse de*), fille de Louis-François de Montmorency, comte de Lagny, appelé le *prince* de Montmorency, et de Marie-Anne-Thérèse de Rym, baronne de Belhem. Elle avait épousé, le 23 avril 1747, Charles-Joseph de Boufflers, mort à Paris le 14 septembre 1751 à peine âgé de vingt ans.

Empreinte prise sur *Amélie,* roman de Fielding, traduit par Mme Riccoboni, 1752, faisant partie du cabinet de M. H. de L'Isle.

Fig. 59. — Boullongne (*Jean-Nicolas* de), conseiller d'État, intendant des finances honoraire et associé libre de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris. C'est le fils de l'ardent amateur Jean de Boullongne, comte de Nogent, mentionné dans *l'Armorial du bibliophile,* t. I, p. 114, col. 1. Le fils se montra digne du père et sa collection égalait la sienne. Elle fut vendue après la mort du propriétaire ; mais le catalogue n'en mentionna qu'une partie. Le reste fut acheté en bloc par des libraires. Né le 11 novembre 1726, Jean-Nicolas de Boullongne mourut en 1787.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu de M. de Boullongne, conseiller d'État. — Paris, né de la Rochelle, 1787. In-8° de 55 pp. comprenant 880 numéros.

Fig. 60. — Bourgevin de Vialart de Moligny (*Charles-Paul-Jean-Baptiste* de), conseiller au parlement de Paris, mort vers 1795.

Sa famille était originaire de Champagne où elle possédait entre autres fiefs celui de *Burgum-Vinorum,* de là le nom de Bourgevin.

Charles-Jean-Paul, son père, avait épousé Marie-Élisabeth-Jeanne-

Baptiste Guyart, fille de Jean Guyart et de Marguerite-Élisabeth de Vialart. A cause de cette alliance, les Bourgevin, depuis, écartelèrent leur écusson de ceux des Guyart et des Vialart.

La bibliothèque de ce collectionneur d'élite contenait un grand nombre d'articles recherchés par les délicats. On y remarquait surtout le *Missale anglicanum,* manuscrit du XIV[e] siècle, sur vélin, connu sous la rubrique de *Manuscrit de Shirborn,* et si remarquable par les nombreuses et splendides miniatures dont il est orné. Ce chef-d'œuvre de calligraphie appartenait autrefois à l'ancienne abbaye de Shirborn, dans la province de Dorset, diocèse de Sarum, *vulgo Salisbury.* De main en main, il vint grossir les richesses bibliographiques de l'abbé Rothelin, à la vente duquel il fut acquis 1810 liv. 1 s. ; et à la mort de Bourgevin le prix monta à 4,421 liv., soit 22,000 fr. environ de notre monnaie actuelle. Ensuite venait le *Preces piæ*, manuscrit in-4°, sur vélin, à peu près de la même époque que le précédent, accompagné de miniatures précieuses et d'ornements peints en or et couleurs, vendu 549 liv. ou 2,745 fr.

Parmi les imprimés brillaient : *le Roman de la Rose*, exemplaire sur vélin, avec figures, or et couleurs, d'une grande valeur artistique, vendu 4,000 liv., soit 20,000 fr. ; *la Bible de Mortier,* 1,700 liv., 2 vol. in-fol. sur gr. papier; beaucoup de romans de chevalerie des plus rares, et la collection *Ad usum Delphini,* en 63 vol. reliés maroquin rouge.

La marque de Bourgevin a fait jusqu'ici le désespoir des amateurs. D'abord elle se présente sous deux formes : la première montre ses armes propres frappées seules sur les plats des reliures : elle est très rare. La seconde, la plus fréquente et qu'il adopta définitivement, reproduit en semé, entre les nervures des volumes habillés pour lui, quelques pièces de son écu composé : c'est-à-dire les *fleurs de lys* des GUYART, l'*hermine* et *les vannets* des BOURGEVIN, de la sorte alternés : *fleurs de lys — hermine — vannets — fleurs de lys — hermine — fleurs de lys* et *vannets* mêlés.

Nous ne donnons ici que la première de ces deux marques.

Catalogue des livres rares et curieux dn citoyen *** (Bourgevin-Vialard de Moligny) *dont la vente se fera le 22 floréal* (11 mai 1795). — *Paris, de Bure l'aîné, l'an III[e] de la République.* In-8° de 32 pp.

Nous avons trouvé en outre le catalogue de la bibliothèque de l'aïeul de notre bibliophile Charles-Antoine-Jacques, décédé le 29 juin 1764. ce qui montrerait que l'amour des livres était héréditaire en cette famille.

Catalogue des livres de feu M. de Bourgevin. — Paris, Gueffier fils, 1765, in-8° de 15 pp.

JOANNIS GUIGARD.

EXCURSIONS BIBLIOGRAPHIQUES

DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE

Au nombre des anciennes villes, honnêtes et vaillantes, qui naguère enceignaient la France d'une ceinture armée, Metz est assurément celle dont le rôle fut le plus considérable comme capitale de l'Austrasie, chef-lieu du vaste royaume appelé Loher-raine, puis, en troisième lieu, comme cité républicaine, exerçant sa souveraineté sur deux cent quarante bourgs et villages. Ce bien petit, bien chétif État avait eu le tort de s'être constitué trop tard, à la lisière de trois puissances malveillantes, et d'y prétendre vivre politiquement, avec des institutions démocratiques libres, avec un idiome national, un système électif pondéré, une magistrature suprême renouvelable chaque année[1], un conseil échevinal, un maître échevin chef du gouvernement.

Deux bourdons se balançaient en deux tours parallèles au faîte de *la grande église :* celui du chapitre, appelé *Marie,* annonçait les offices; l'autre, dit *Mutte* ou *Ban-Cloche*[2], n'avait rien à démêler avec l'évêque ni les chanoines; il demeurait au service exclusif du maître-échevin ou de son conseil, et représentait par son poids, son ampleur, sa sonorité majestueuse, la supériorité du pouvoir civil sur le pouvoir ecclésiastique.

1. Les *Treizes.*

2. La cloche du ban, ou *cloche du commun,* du peuple, « qu'on sonnoit pour assembler les habitants d'une commune ». (La Curne de Sainte-Palaye, *Dictionnaire hist. de l'ancien langage français,* t. I, p. 385.)

Les alarmes, les joies, les triomphes des Messins se personnifiaient dans leur *Ban-Cloche;* elle parlait aux oreilles charmées la langue vibrante des grands cœurs.

Il serait difficile, impossible peut-être, d'indiquer l'époque précise, certainement antérieure au XIIe siècle, où surgirent pour la première fois, du sein des murailles messines, certaines velléités d'indépendance urbaine. Ces velléités furent-elles cléricales, bourgeoises ou populaires? Dépendirent-elles d'un sentiment mixte et réciproque de besoins, d'aspirations nouvelles? L'explosion morale des croisades y fut-elle pour quelque chose? Et quand, au XIIe siècle, régularisant le mouvement d'idées qui se produisait avec trouble, sanctionnant des droits réels déjà reconnus, l'évêque saxon Bertram eut l'habileté d'inféoder à l'autorité religieuse la population tout entière, n'est-ce point un spectacle curieux de voir le prélat législateur se dépouiller des vieux préjugés de caste et d'origine teutonique, tandis que ses ouailles apaisées, soumises par réciprocité d'estime, s'asseyent satisfaites dans le delta que forment, en se joignant, la Moselle et la Seille[1], où va rayonner sur elles le soleil de l'avenir?

Comment, si proches voisins des électorats d'Allemagne; des princes régnants de Salm, de Sarrebrück et de Luxembourg ; des palatinats de Bareuth, Manheim et Deux-Ponts; de la Lorraine, dont la maison ducale est d'origine allemande et dont le tiers au moins de la population jargonnait un teuton barbare; comment, enivrés des souvenirs vivaces, vertigineux, de Karl-Magne, qui se plaisait à Metz où mourut sa femme chérie l'impératrice Hildegarde ; nonobstant les nombreux évêques appelés d'Allemagne pour occuper le siège pontifical du diocèse, et qui maintenaient autour d'eux un personnel étranger, bien que durant d'interminables luttes belliqueuses beaucoup d'Allemands *soldoyeurs*[2] eussent vécu avec leurs gens dans la cité messine; comment donc se fait-il qu'aucune infiltration de germanisme n'y ait eu lieu, soit sous le rapport des mœurs, soit au point de vue du langage? Peut-on ne pas reconnaître là l'influence secrète, intraduisible d'antipathies nationales, de répulsion entre races, force intime qui crée les peuples, qui leur donne un caractère, une physionomie distinctifs?

L'idiome indigène, patois d'appartenance d'*oil,* demeuré presque pur d'importations tudesques, semble avoir voulu repousser systématiquement les avances d'un langage alors très barbare, qui ne lui inspirait nul penchant, tandis qu'il respectait les traditions celtiques, grecques, latines, celles même de la langue lusitanienne parvenues dans le territoire messin, qui sait par quelles voies, qui sait quand, qui sait d'où? La *jota* castillane et portugaise s'y prononce comme sur les rives du Guadalquivir et du

1. Ces deux rivières, la Seille surtout, avaient été jadis l'objet d'un culte.
2. Guerriers temporairement à la solde de la république messine.

Tage, et c'est par la phonation gutturale de l'*x* que le patois messin a remplacé la *jota*, sans que le son diffère : similitude des plus intéressantes pour l'histoire comparative des deux langages et de laquelle j'avise les linguistes, car personne ne l'a dit encore. Nos origines latines se conçoivent aisément puisqu'elles furent imposées par la conquête; les celtiques forment l'une des bases fondamentales des dialectes d'*oïl;* quant aux expressions grecques, d'une source si lointaine, elles sont beaucoup moins rares qu'on ne le supposerait, surtout en ce qui touche les jeux de l'enfance, les habitudes et les travaux domestiques. Ailleurs nous avons dit comment et pourquoi.

Ce dialecte naïf, rempli d'expressions agricoles et viticoles, de mots techniques militaires, industriels et commerciaux, dépeint nettement par son genre de richesse, son abondance relative, les aptitudes, les occupations habituelles, le goût, le tempérament et la tournure d'esprit des divers groupes populeux, qui ne s'en servaient pas seulement dans l'usage ordinaire de la vie, mais aussi dans les actes ou contrats civils. Le français s'y introduisit de bonne heure; on allait au-devant de lui. Le latin demeura confiné dans l'Église et dans la diplomatie. Nous avons vu, aux archivives municipales de Metz, des rôles, des cédules, d'une date antérieure à l'année 1220, écrites en français, et voici que, le 4 août 1880, M. Havet, employé de la Bibliothèque nationale, veut bien nous communiquer l'épreuve d'un article du docteur W. Wiegand, qui paraîtra tout prochainement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (n[os] 393-395); article où se trouve reproduite une *charte messine* d'excellent français, portant la date de 1212. Le contrat est passé entre *lo conte Henri de Douspons* (Deux-Ponts) *sa femme madame Hawy, la contesse* et *li abbes de Vileirs* (l'abbé de Villers Bettnach, ancien diocèse de Metz), représenté par le prieur du couvent. *Hues li escriuains lo conte*, tenait peut-être la plume; il mérite bien qu'on le nomme, car ce libellé, jusqu'à présent, est le plus ancien contrat français d'incontestable authenticité qu'on connaisse.

Presque aucun bourgeois de Metz ne sachant la langue latine, le gouvernement municipal avait, aussi bien que les princes du voisinage, ses *escriuains,* interprètes, orateurs officiels, jurisconsultes ou médecins *idoines,* tels qu'étaient le médecin espagnol André Lacuna, l'astrologue-jurisconsulte Henri-Corneille Agrippa, les jurisconsultes Chansonnette, et Claude Félix, le médecin-prêtre Rabelais, etc., tous payés avec mesquinerie ou générosité, selon l'état précaire des finances.

Le patois messin possédait sa grammaire, différenciée suivant les cinq dialectes principaux du pays; il avait ses chants rustiques de Noël ou du *renouveau*, du mois de *Maye*, des Rogations, de naissances et d'épousailles; ses rondeaux grivois, ses couplets d'occasion, ses poèmes chevaleresques ou de gestes; ses légendes et ses chroniques rimées et non rimées; il enfanta des œuvres dramatiques, écrites avec l'esprit gaillard,

facétieux d'une population joviale, avide de plaisirs autant qu'elle l'était de voyages, d'aventures et d'expéditions guerrières.

Rien n'influe comme les révolutions sociales, sur la physionomie linguistique d'un peuple. La Grèce, Rome, la France, l'Angleterre l'ont prouvé. Metz qui s'arracha, non sans secousse, de la domination ecclésiastique pour passer au pouvoir des nobles, ensuite au pouvoir populaire, tombé plus tard dans la main des riches (seigneurs et bourgeois ligués entre eux), subit les conséquences de chaque transition violente, dont l'action déteignit sur le langage. Cela n'empêcha point l'influence successive, mais plus lente, des contacts nés de peuple à peuple par la guerre ou le commerce[1].

Après d'importants emprunts à la langue wallonne du Luxembourg français et du pays de Liège, aux patois bourguignons et barrisiens, le langage messin s'enrichit d'expressions champenoises, puis françaises de la France parisienne. Il repoussait ou modifiait toute phonation rude, laissant prédominer les voyelles, adoucissant la finale des mots en appuyant sur la syllabe anté pénultième, comme le font les langues méridionales. Des expressions écossaises, galloises, toscanes sont venues aussi prouver les rapports d'industrie, les conformités d'inclination des races, le résultat de l'action permanente, profonde, d'alliances matrimoniales entre des familles qui, s'étant introduites dans les *paraiges*, y composèrent avec les indigènes le corps électoral de l'État[2].

Le patois national toutefois s'altéra moins, par ces emprunts bénévoles, souvent utiles, qu'il ne le fit dans les tourmentes révolutionnaires. Le caractère original d'*oil*, né de son essor même, n'y perdit rien, tandis qu'on redoutait, avec raison, l'intrusion des formes linguistiques du germanisme dont ses apôtres répandaient déjà la semence autour d'eux.

Lorsque d'une appellation de certaines rues, les savants prussiens allèguent l'usage général de la langue allemande parmi les Messins d'autrefois, ils se trompent. Rien aux archives municipales ne confirme cette supposition gratuite ; sur aucun registre du moyen âge vous ne trouverez le nom de n'importe quelle rue inscrit en langue allemande. A plus forte raison ce fait ne s'est pas produit sous la domination française depuis 1552. D'où viennent donc les noms bizarres *Chandellerue, Chappelérue, Fournirue, Jurue, Nexirue*, etc., qu'on ne rencontre nulle part ailleurs ? Ils dérivent évidemment d'une forme germanique qui place le qualificatif radical derrière le substantif, d'une mesure policière très naturelle et très

1. Le commerce dut apporter surtout de nombreux idiotismes dans le langage, car au XVe siècle soixante *changeurs* suffisaient à peine au cours des monnaies en circulation. Ils tenaient leurs étaux sur une longue place dite du Change, entourée d'arcades ogivales dont la devanture, à hauteur d'appui, formait le comptoir devant lequel, chaque jour de marché, les clients faisaient queue.

2. Il y eut à Metz cinq paraiges, puis un sixième, le *paraige du commun*, conquête des démocrates de bas étage sur la bourgeoisie.

simple. Au temps de la *soldoyrité* des hommes d'armes servant la république, ces derniers, disséminés chez la bourgeoisie, étaient exposés, s'ils rentraient tard, à ne pas retrouver leur logis. On dut inscrire dès lors, contre les angles des rues dénommées ci-dessus, leur traduction allemande. qui convertit la rue de la Chapelle ou des Chappes en *Chappel-rue;* la rue des Chandelles en *Chandelle-rue;* la rue des Fournitures ou des Fourniments en *Fornel-rue,* et ainsi des autres.

Depuis quatre siècles, les soldoyeurs sont disparus, mais le peuple, moins oublieux qu'on ne l'imagine, a maintenu les anciennes dénominations dans leur formes allemandes, par la substitution du mot *rue* au mot *gass,* qui signifie la même chose.

Comme en Languedoc, aux Jeux floraux de Toulouse, le langage messin eut ses mainteneurs dans une association académique dite *Société de Ville-Franche,* dont nous avons retrouvé les statuts et les *Compaignons* à différentes époques de sa durée, deux fois et demi séculaire. C'étaient tous de gais compères, jeunes ou vieux, prêtres ou laïques, qui faisaient de la météorologie, des almanachs à la main, des ballades, des mystères et toutes sortes de joyeusetés musicales et dansantes, accompagnées de libations plus ou moins copieuses, avec la *cervoise* de Moselle ou le vin clairet des côtes voisines. Ils se réunirent d'abord dans la maison dite *la Joïeuse-Gairce, sur les murs;* lieu de tolérance municipale occupé par eux depuis le XIVe siècle, qu'ils ont quitté beaucoup plus tard pour l'*Ostei de Ville-Franche,* devenu leur propriété.

Les populations faibles, se gouvernant soi-même, subissant d'incessantes vicissitudes, n'en sont que plus attachées au sol qui les a vues naître. Elles aiment leur ville, le langage vulgaire qu'on y parle, avec ses idiotismes et son accent, leurs vieilles coutumes, l'église avec le tintement de ses cloches, ses cérémonies et ses fêtes, le cimetière où reposent les ancêtres, les lieux témoins des jeux enfantins, des folies et des amours de chacun, la patrie enfin, car la patrie n'est autre qu'un ensemble de menues choses inhérentes à la vie sociale. Tels ont été les Messins. Si parcimonieux d'habitude, tranchons le mot, si ladres, ils n'épargnaient aucun sacrifice pour célébrer d'augustes anniversaires, honorer des morts célèbres ou captiver les bonnes grâces de hautes puissances dont ils redoutaient la colère ou sollicitaient la protection bienveillante. On s'étonne qu'une cité qui, dans sa plus grande gloire, n'a jamais eu plus de soixante mille habitants, ait pu subvenir aux dépenses considérables qu'exigeaient ses pompes, ses largesses obligatoires, ses guerres, ses constructions monumentales, l'entretien du pavage, des fontaines, des magasins publics de prévoyance, et les arsenaux, et les murs crénelés, et le régime industrialisé de deux rivières. Les chroniques locales sont remplies de faits qui s'y rapportent. Ils en accroissent l'intérêt par leur liaison naturelle avec l'histoire générale. Ces annales, la plupart inédites ou mal éditées, four-

millent d'anecdotes saisissantes d'à-propos, fruits verts tombés avant l'heure, fruits mûrs cueillis sur de hautes branches qu'ont battues tous les vents ; elles laissent échapper des sons plaintifs, aigres quelquefois, jamais menaçants ni vantards. Si le narrateur, et cela s'observe souvent, manque de science, d'étendue, de profondeur et de perspicacité d'esprit, il sait le compenser par d'autres mérites, la bonne foi, l'exactitude des détails et l'allure aisée de la phrase.

En général nos chroniqueurs, *citains*, *hômes de v'leige*, sont des ouvriers : ceux-ci, chaussetiers, tailleurs ; ceux-là, métayers, vignerons, petits marchands ; d'anciens soudards retirés du service ; des ecclésiastiques et des bourgeois roturiers, auxquels échurent certaines fonctions publiques. Leurs manuscrits ont joui d'une vogue extraordinaire ; c'était à qui les copierait : je possède onze exemplaires manuscrits de la même chronique rimée ; ils ne diffèrent pas beaucoup entre eux, mais ils ne sont point identiques.

Malheureusement, par rapport aux études linguistiques et littéraires actuelles sur les dialectes patois de la langue d'*oil*, la France s'étant arrogé le protectorat des trois évêchés (Metz, Toul et Verdun) crut devoir faire disparaître tous souvenirs, toutes les traces d'indépendance municipale. On interdit les chants patriotiques, les lectures en commun ; on saisit le plus d'annales possible, provenant des religionnaires ou des catholiques signalés comme *vaches à Colas*, et les visites domiciliaires ordonnées chez eux servirent d'occasion pour faire main basse sur quantité d'écrits, innocents ou coupables, livrés ensuite aux flammes du bourreau. Un arbitraire aveugle, émané tantôt de l'autorité militaire, tantôt de quelque commission spéciale, saisissait tout, livres, brochures, plaquettes de circonstance, chansons, pamphlets imprimés ou tracés à la main, dialogues satiriques, comédies de mœurs locales, harangues, sermons patriotiques. Cet arbitraire eut beau ne pas être continu, il s'exerça par intermittences pendant un siècle et demi. La révocation de l'édit de Nantes, véritable cataclysme moral, consomma l'œuvre destructive antérieurement poursuivie ; des monceaux d'archives, des bibliothèques précieuses furent lacérées, pillées, dispersées ; Metz, ville des plus éprouvées, perdit vingt mille habitants non besogneux, parmi lesquels beaucoup d'hommes d'une rare intelligence, difficiles à remplacer ; elle subit le contre-pied de sa destinée actuelle : délivrée avec violence du protestantisme qui ne l'incommodait guère, elle redevint protestante par la force politique des événements.

Lorsque Rabelais, serviteur de Duperron, ambassadeur de Henri IV vers le pape, au lieu de le suivre à Rome, préférait demeurer à Metz pour en étudier le patois, il était certes loin de prévoir la révolution bibliographique qu'éprouverait cette ville ; mais son intuition lui faisant pressentir que l'imminente popularité du français effacerait celle du patois,

au moins dans les grands centres populeux; il s'ingéniait à rapprocher, sous un titre original, les principaux caractères et certains mots choisis des idiomes de Touraine, d'Anjou, de Bretagne, du Languedoc, du Lyonnais et du Pays messin. Étudiés par lui sur place, Rabelais en avait saisi la phonétique, indispensable quand on veut acquérir une connaissance exacte des dialectes d'*oïl* et d'*oc* et de leurs types primitifs.

Pour le patois messin, c'est assurément un titre de noblesse d'avoir fixé l'attention d'un penseur éminent comme Rabelais; c'en est un aussi d'avoir attiré sur lui les réflexions ingénieuses du prince Lucien Bonaparte et de notre ami commun le regrettable philologue Burgaud des Marets. Les érudits venus depuis ne feront qu'étendre et confirmer, à cet égard, les vues de devanciers restés maîtres.

Dr Émile Bégin.

LETTRES D'UN PÉDANT

Le Dr Chrysostome II Mathanasius, président-fondateur et membre unique de la Société des Bibliophiles de Saint-Mathurin, à Monsieur Octave Uzanne, directeur du Livre.

II

POÉSIE. — VOYAGES

Mon cher Directeur,

Ma première lettre était consacrée à la prose; voulez-vous, dans celle-ci, me permettre de vous parler poésie ?

..... *amant alterna Camœnæ,*

comme aurait dit mon illustre aïeul, grand ami des citations.

La poésie, jadis la langue des dieux, est encore appelée chez nous à chanter la Divinité; je ne vous rappellerai ni les hymnes, ni les proses de l'Église, — qui sont des vers; ni les grands poèmes, comme ceux de Vida, de Sannazar en latin, d'Arnaud, de Louis Racine ou de tant d'autres en français. Je m'arrêterai avec vous, si vous le voulez bien, sur un Recueil de cantiques encore connus et chantés dans tout le Midi : je veux parler des *Cantiques de l'âme dévote, divisez en XII livres, par M.* Laurens Durand, *prêtre du diocèse de Toulon.* J'ai acheté ici une « nouvelle et dernière édition », qui est de Marseille, 1741 ; mais comme le « permis d'imprimer » a été donné déjà pour une « nouvelle édition » le 10 octobre 1693, par « J.-J. de Foresta Colongue, prévôt, vicaire général et official, » il est facile de voir que ce pieux Recueil a été composé dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et non au XVIIIe.

L'auteur — trop modeste, comme vous le verrez — déclare dans son Avis au Lecteur qu'il ne se pique pas du raffinement de la poésie. « J'ai cherché seulement, dit-il, la netteté et la facilité; et s'il y a quelques défauts contre la langue, vous les réparerez par la disposition du cœur. » — Voyons donc si l'auteur a fait preuve de la netteté et de la facilité qu'il a cherchées, et si nous aurons besoin de la « disposition du cœur » pour réparer ses fautes.

Comme nous l'avons vu, l'ouvrage comprend douze livres, suivis de trois « continuations » qui valent trois nouveaux livres, le tout contenu dans 642 pages in-12, formant deux tomes sous une même pagination.

Les Cantiques du bon Laurent Durand ont pour sujet les principaux mystères de la foi, les vertus de la religion chrétienne, la gloire de Dieu, la louange des saints et beaucoup d'épisodes bibliques; ils sont « accommodés à des airs vulgaires » et prennent parfois la forme d'un dialogue avec des personnages plus ou moins nombreux. C'est dans ces dialogues, dont la naïveté rappelle celle des Mystères, que l'on voit éclater, dans toute sa puissance, le génie du pieux auteur : car il ne faut pas moins que du génie pour produire les merveilles que nous allons citer.

Voici d'abord le cantique de saint Eustache[1], martyr, qui se chante sur l'air : *Où êtes-vous, Birenne, mon amour?*

Jésus lui-même se charge de convertir à sa foi Placide, général romain, et de le conduire au baptême, où il prend le nom d'Eustache :

JÉSUS.

Va sans délai, va prendre tous les tiens,
Va recevoir avec eux le baptême;
Dès le moment que vous serez chrétiens,
Vous souffrirez pour l'amour de moi-même.

Eustache est gagné par ces séduisantes promesses :

EUSTACHE.

Je suis chrétien, et tout prêt à souffrir
Que vous m'ôtiez enfants, et biens, et femme...

JÉSUS.

Tu perdras tout, enfants, et femme, et biens...

Théophiste, femme d'Eustache, n'est pas moins ardente que son mari pour embrasser la foi chrétienne et courir au-devant de la douleur :

THÉOPHISTE.

Éloignons-nous des terres de l'Empire;
Allons gémir tous quatre dans un bois.

Ils partent donc; en route, Eustache demande à un « nautonier » :

Voudriez-vous bien nous passer en Égypte?

1. Quelle n'a pas été notre surprise en lisant dans un grand journal de Paris, à la date du 13 avril 1880, de longs extraits de *Saint-Eustache*, précédés et suivis des notes que voici : « On me communique un drame en vers, joué *l'année dernière* dans un établissement de maristes » ! — Puis : « On m'assure que le drame de *Saint-Eustache* est d'un professeur de l'établissement en question. » — On s'est moqué de vous, confrère!

Suit une scène navrante :

LE NAUTONIER.

Embarquez-vous et traversons les mers;
Parmi ces eaux, je me sens tout en flamme.
Au premier bord, malgré tes pleurs amers,
Te débarquant, je veux ravir ta femme.

EUSTACHE.

Quel déplaisir! hélas, quel crève-cœur!
Ce nautonier me ravit ma colombe!

Théophiste rassure son mari; mais celui-ci, débarqué par le « nautonier », pleure avec ses enfants un malheur irréparable... Les pauvrets lui sont enlevés à lui-même par deux bêtes féroces. Tout lui manque à la fois. Un paysan a pitié de lui et lui confie la garde de ses moutons, à lui,

Lui qu'on a vu commander une armée!

Ce souvenir est habilement évoqué pour préparer un coup de théâtre : l'empereur Trajan envoie chercher Eustache qu'il veut remettre à la tête de ses troupes.

Pendant qu'il combat, ses deux fils se rencontrent, se reconnaissent, retrouvent leur mère, qui, de son côté, retrouve son mari. Mais hélas! nous sommes maintenant sous le règne d'Adrien, et la famille d'Eustache ne sera pas longtemps réunie :

EUSTACHE.

Mes chers enfants, pour qui j'ai tant pleuré,
Embrassez-moi, mon cœur tressaillit d'aise.
Tenons-nous prêts, car il est assuré
Que nous mourrons tous quatre sur la braise.

La sinistre prophétie s'accomplit; Adrien les fait enfermer tous quatre dans un taureau d'airain : ils y meurent, rôtis, en bénissant Dieu.

Le sacrifice d'Abraham, le patriarche Joseph[1], « vendu, chaste, élevé aux honneurs de l'Égypte et reconnu de ses frères », l'histoire de Suzanne, celle de sainte Geneviève de Brabant, l'Enfant prodigue, offrent des beautés du même genre; mais il semble que la légende de Judith et Holopherne efface toutes les autres : l'auteur s'est surpassé. — Cela se chante sur l'air : *Je suis un prince bien heureux*.

Les personnages mis en scène et mêlés à l'action sont nombreux : outre

1. Autre surprise. — Le même grand journal dont nous avons parlé plus haut a publié, dans son numéro du 18 mai 1880, — sous la signature G. Duval, — la note suivante :

« *Mercredi :* Un homme vient de disparaître, totalement inconnu. C'est le nommé Jean Grison, l'auteur de l'*Histoire de Joseph mise en cantique.* — Jean Grison, de la compagnie de Jésus, était un poète. Nous recevons communication de son ouvrage, tiré à cent exemplaires, dont un figure, paraît-il, dans la bibliothèque du Vatican. On y trouve des choses inouïes. — Exemple, cette scène entre Putiphar, sa maîtresse, et le fils de Jacob. »

Ici l'auteur de l'article, l'inventeur de Jean Grison, donne un extrait du cantique de Joseph, tel qu'il figure dans le Recueil de Laurens Durand. « Un bijou de naïveté », dit M. G. Duval. Comment qualifierons-nous son article? — Vous vous moquez de nous, confrère.

Holopherne, « si méchamment mis à mort par Judith », voici Achior, les prêtres et les magistrats, les sentinelles des ennemis, les soldats, puis Vagao, « serviteur fidèle », le pontife et les prêtres de Jérusalem. Judith a su s'introduire dans le camp ennemi; Holopherne, qui l'a vue et en est tombé amoureux, donne à Vagao l'ordre de l'inviter à « un grand banquet » :

> J'espère que par ton caquet
> Judith sera bientôt charmée.

C'est ce qui arrive.

> JUDITH, *à Holopherne.*
>
> Je n'attendois pas, monseigneur,
> D'être ce soir à votre table.
> Je vois bien clair que votre cœur
> Brûle d'un amour véritable :
> Je vais donc m'asseoir, sans façon,
> Entre vous et votre échanson.
>
> HOLOPHERNE.
>
> Je prends un singulier plaisir
> De vous voir prendre cette place;
> C'étoit là mon plus grand désir :
> Vous m'obligez de bonne grâce.
> Mangez, buvez à votre goût :
> Je m'en vais vous servir de tout.
>
> JUDITH.
>
> Il ne faut point de compliment;
> Pensez à faire bonne chère...
> Mais trouvez bon qu'en ce festin
> Je ne goûte point votre vin.
>
> HOLOPHERNE.
>
> Nous allons du moins boire à vous,
> Avec tous nos braves gens d'armes,
> Jusqu'à ce que nous soyons saouls.
> Il faut faire feste à vos charmes.
> Beuvons, messieurs, à la santé
> De cette charmante beauté.

Holopherne s'endort après boire; Judith remplit sa mission et s'empresse de quitter la tente. Aussitôt paraît Vagao :

> Grand colonel, réveillez-vous.
> Il est temps de livrer bataille;
> Voici l'ennemi dessus nous,
> Qui nous défie et qui nous raille.
> Hélas! que vois-je! justes cieux
> Je n'ai qu'un tronc devant mes yeux.
> Ah! chers amis, quel coup fatal!
> Judith, par sa fine conduite,
> A décollé mon général.

Nous ne pousserons pas plus loin nos explorations dans ce volume; nous le quittons avec le regret de n'avoir pu faire connaître, d'après l'auteur, les peines de l'enfer et les joies du paradis. Mais ce qui précède permet d'appré-

cier son talent peu commun, même parmi les contemporains de Racine et de Bossuet, comme l'était Laurens Durand.

Heureux temps que celui où de telles choses étaient écoutées, apprises et chantées avec un respect profond, une foi sincère! La Muse n'avait pas besoin d'être harcelée, fatiguée et prise de force pour les produire; il suffisait d'une confiance naïve en elle pour qu'elle vînt, à tire d'ailes, prendre le poète et l'enlever jusqu'aux hautes régions où s'épanouissent l'inspiration et l'enthousiasme.

Je l'ai dit : ces cantiques se chantent encore; j'en ai entendu quelques-uns à Nice, d'autres jusqu'en Bourgogne, et la musique, qui en est aussi simple que les paroles, a du moins le mérite de nous faire connaître les airs en vogue à la fin du règne de Louis XIV, par exemple : *Si vous voulez sçavoir le secret de mon âme*, ou *Vous êtes charmante et blonde*, ou *Rocher, vous estes sourd, vous n'avez rien de tendre*, ou *Pourquoi soupirer, Tircis?* ou encore *Rendez-vous, beauté cruelle*, ou enfin *Que peut-on vous chanter de plus doux que l'amour?* et bien d'autres, dont le caractère profane jure avec les pieux sujets de ces cantiques.

Passer des poésies d'un prêtre marseillais à celles d'un chantre et chanoine de Paris, c'est rester dans le même milieu. Mais si Laurens Durand et Guillaume Dubois, plus connu sous le sobriquet de *Cretin* ou *Petit-Pannier*, ont porté l'un et l'autre l'habit ecclésiastique, tous deux diffèrent par le choix des sujets et par le style de leurs poésies. Autant le pieux auteur de cantiques est simple et sans prétention, autant Guillaume Cretin est recherché, affecté, ami de ces tours de force absurdes qui expliquent ce vers de Marot :

> Le bon Cretin, au vers équivoqué.

Clément Marot cependant avait pour lui grande estime, puisque, en lui dédiant le recueil de ses épigrammes, il le traitait de « souverain poète français ». Charles Bourdigné, dans son *Épître de maître Pierre Faifeu à MM. les Angevins*, prétend

> *Que* cil Cretin a eu la théorique
> Plus melliflue entre les bien sçavans
> Que n'ont pas eu tous autres escripvans.

Rabelais en faisait moins de cas; c'est lui qu'il introduit dans son *Pantagruel* sous le nom du vieux Rominagrobis. Panurge le consulte sur son mariage :

> Prenez-la, ne la prenez pas,

répond Rominagrobis. Sa réponse est un rondeau de Cretin, et ce rondeau fait suite à une épître adressée à Christofle du Refuge qui lui avait demandé un conseil analogue. — Molière s'en est souvenu.

En saisissant l'occasion d'acheter les poésies de Cretin, j'ai visé à acquérir un ouvrage plutôt rare qu'intéressant : ses ballades, ses chants royaux, ses rondeaux, ses oraisons pieusement chrétiennes côtoyant des complaintes mythologiques, ses essais d'églogues font peu d'honneur à son talent poétique. Remarquons cependant une glose sur l'*Ave Maria*, parce que nous retrouverons au XVII[e] siècle, dans Sarazin et ailleurs, cette forme de poésie qui consiste à prendre chaque mot d'une pièce quelconque, comme l'a fait Cretin, ou chaque vers d'un

sonnet, comme Sarazin, et à en faire soit le premier mot, soit le premier ou le dernier vers d'un couplet plus ou moins long : c'est là un caprice ingénieux, un jeu d'esprit qui peut avoir son mérite. Mais que dire du vers *équivoqué?* surtout comment comprendre que, dans la belle période du XVIIe siècle, il se soit trouvé quelqu'un pour écrire une pièce en vers de cette nature? C'est cependant ce que fit un jour le voyageur Monconys, dont j'ai également trouvé ici les œuvres en trois volumes in-4°.

Peut-on se figurer un homme sérieux, un magistrat, lieutenant criminel au présidial de Lyon, assez intelligent pour aimer les voyages et en tirer profit, un savant mathématicien, prenant un jour plume et papier, et se creusant la tête pour y trouver des sottises ? Balthazar de Monconys, ami de Gassendi, membre actif des conférences scientifiques tenues chez Habert de Montmor, eut cette fantaisie, et l'on peut lire dans le troisième volume du Journal de ses voyages, entre des problèmes d'arithmétique et un recueil de recettes, une poésie en « coc-à-l'asne », c'est-à-dire une série d'absurdités rimées :

Dessous l'écliptique nocturne,
Le grand bisayeul de Saturne
Fit la guerre à sept limaçons
Proche l'evesché de Soissons;
Dont sortit Pallas la Sorciere
Qui fit despuis bastir Forviere.
Lors le puissant Anatocisme,
Monté dessus un solécisme,
Se garnit de l'Animodard,
Pour s'en servir comme d'un dard.
Mais passant sur le mont Vesuve
Il se noya dans une cuve
Qui servoit de fort gabion
Contre la lyre d'Amphion.
Pleurez donc, Filles de l'Ecob,
Le trépas de feu sieur Bartob, etc.

Par ce spécimen, on peut juger du reste, non seulement de la pièce, mais de toutes les poésies. Nous ne parlerons donc ni du sonnet glosé à la façon de Sarazin, ni des bouts rimés, ni surtout d'une « Lettre burlesque à des Dames, en coc-à-l'asne », écrite dans la forme favorite du comte de Cramail et, plus tard, du marquis de Bièvre; nous ne voudrions pas arrêter le lecteur sur des absurdités comme celle-ci : « Mes Dames *d'atours*, vos vers *de terre* ont tant de grâces *d'après le repas*, qu'il faudroit plus d'esprit *de nitre* que je n'en ay pour y bien répondre *la messe*..., etc. » Nous aimons mieux signaler aux historiens, qui n'iraient peut-être pas la chercher là, une longue et intéressante lettre sur les derniers moments du cardinal archevêque de Lyon, Alphonse-Louis du Plessis, frère aîné de Richelieu. Ce n'est point la mort d'un homme d'État que l'on y verra, mais la fin d'un chrétien fervent et désabusé, et tout autre qu'on est disposé à le considérer, en se rappelant son nom et les vicissitudes de son existence (23 mars 1653).

Un des grands plaisirs du voyage d'exploration que j'ai entrepris, c'est l'imprévu. Rien n'est mieux fait qu'une trouvaille de ce genre pour faire oublier les sottises des vers en coq-à-l'âne et les niaiseries des bouts-rimés. Sans doute cette lettre serait d'un plus haut intérêt si elle parlait du cardinal de Richelièu

lui-même; mais c'est quelque chose pour l'histoire de sa famille qu'un document où son frère mourant, et qui lui devait tout, ne lui a pas même réservé un souvenir, et où l'on voit une fois de plus l'influence qu'exerce la peur de la mort pour ramener un pécheur à la dévotion.

Les vers latins où Monconys célèbre le retour à la santé de Gassendi, guéri d'une péripneumonie par Guy Patin, ont aussi leur intérêt; nous y voyons le grand philosophe enseignant, non sans provoquer la jalousie de Harvey, la circulation du sang :

..... novus audet aruspex
Conjicere, inspectis animantum cominus extis,
Quos agat (Harvæo licet indignante) recursus
Volvendus sine fine cruor.....

L'auteur montre ensuite, avec un bonheur d'expression que la langue française lui refusait, Gassendi entremêlant à ses recherches sur la lumière, le son et la chaleur, l'étude de Virgile, de Lucain, de Catulle, de Sénèque le Tragique, qu'il pouvait réciter par cœur; il fait enfin une allusion aux querelles que fit au philosophe l'astronome Morin, à qui même il écrivit une lettre fort dure, conservée dans le même volume.

Une autre de ses poésies, une épître adressée à Scarron, en français cette fois, nous fait du pauvre poète burlesque un portrait qui confirme ce qu'on sait de cette étrange figure :

Il dit qu'il est mal à son aise,
Tant sur son lit que dans sa chaise,
N'estant ny debout, ny couché,
Le chef sur l'espaule penché,
Les deux bras toujours en escharpe,
Les deux mains en joueur de harpe,
Les jambes en double festu,
Toujours les talons dans le cu :
Bref n'ayant plus figure d'homme,
Quoique fils du mangeur de pomme ;
Son corps de mille maux grevé
Est un Z bien achevé :
Cependant, en cette figure,
C'est un miracle en la nature,
Car son esprit illuminé
Est un ange en un corps damné.

Sur le cardinal de Lyon, sur Gassendi, sur Scarron, nous avons trouvé, on le voit, des notes intéressantes que nous n'aurions pas cherchées là. Si nous suivons Monconys dans ses voyages, que de détails imprévus nous trouverons aussi sur plusieurs personnages illustres vivant à l'étranger! A Leyde (août 1663), voici Mieris : « Il n'avoit qu'un de ses tableaux commencé, d'une femme esvanouye entre les bras des siens, et un médecin qui regardoit son urine. Il n'y avoit de finy que le juste-au-corps de velours rouge doublé d'hermine de la femme, et sa jupe isabelle, si bien faite qu'on eût asseuré que c'estoit de l'estoffe. Il en vouloit 1,200 livres du pays. De là, je fus chez son maître nommé Dau (Gérard Dow), qui est incomparable pour la délicatesse du pinceau. Il n'avoit qu'un tableau d'une femme qui estoit à une fenestre, dont il vouloit 600 livres du pays. » A Amsterdam (août 1663), voici Van der Veld : il vend

pour deux sequins à Monconys une de ces marines où il excellait. A Alcmar, voici Metius, sans doute Quentin Metzu, marié avec une Française de Châlons. A Hambourg, qui rencontrons-nous le 12 octobre 1663? Le comte de Guiche : « A midy, messieurs le comte de Guiche et de Louvigny arrivèrent; ils alloient en Pologne... Le 13, M. le comte de Guiche partit à sept heures pour Lübeck. » Nous notons avec empressement ces deux faits qui préparent l'alibi du galant gentilhomme à l'époque où le libelle si connu sous le nom de *la Fameuse comédienne* fait de lui, avec l'abbé de Richelieu qui était en Hongrie, un des amants de Mlle Molière! — Le surlendemain nous retrouvons le comte à Lübeck, et nous sommes tout surpris d'apprendre que c'est un lettré : « Le soir, je fus voir M. le comte de Guiche, qui me fit souper avec luy, avec lequel je m'entretins plus de quatre heures, pendant lesquelles il me dit une infinité de vers de Lucain et de Lucrèce, qu'il sçait à merveille, avec une infinité d'autres belles sciences dont il a connoissance. » Si nous passons en Italie, nous suivons le voyageur artiste et savant chez les peintres et marchands de tableaux : à Venise, il trouve deux peintres français, Regnier et Cochin « qui fait des paysages »; là il achète pour 140 écus, soit 700 livres du temps ou 3,500 environ des nôtres, « deux Bassans et une tête du Tintoret »; à Rome, il échange une de ces pierres nommées œils-de-chat contre un tableau du Poussin, un autre du Titien et un troisième du Guaspre, et va rendre visite à Poussin lui-même, à la place d'Espagne; le sculpteur du pape lui avait offert pour 600 écus un tableau du maître, une *Bacchanale d'enfants,* qu'il finit par lui céder pour 64 pistoles ou environ 3,200 francs de notre monnaie; il se rend aussi chez Claude Lorrain, dont le même marchand lui avait vendu pour 200 écus une toile que le peintre promit de remettre en état. — Avons-nous besoin d'insister sur l'intérêt que présente, pour l'histoire de l'art, le récit d'un voyage écrit par un homme dont le premier soin, dès qu'il arrive dans une ville, est de chercher les œuvres d'art et les artistes? Ses achats de tableaux, les prix qu'il en donne, nous fournissent sur la valeur vénale des œuvres d'art à cette époque les plus précieux renseignements.

Balthazar de Monconys était donc un « curieux »; dans chaque ville qu'il traverse, une partie de ses visites sont pour les artistes; mais c'est aussi un savant, et le reste du temps dont il dispose est pour les savants comme lui, mathématiciens purs, chimistes et physiciens. Ici l'homme de goût, d'intelligence disparaît : Monconys se révèle admirateur crédule de tous les « secrets » qu'on lui révèle. On ne saurait croire, si on n'avait ses « recettes » sous les yeux, que la naïveté pût aller aussi loin, et l'on se demande avec effroi dans quelles aberrations pouvaient s'égarer les ignorants si les gens instruits croyaient, sans vérification ni contrôle, et simplement parce qu'on les leur avait dites, des absurdités comme celles qu'enregistre gravement Monconys. C'est vraiment faire connaître l'état des esprits que de donner quelques-unes de ses formules. Voici, par exemple :

« *Pour la pleurésie :* Prenez le blanc qui est au bout de la fiente des poules, en quantité d'une bonne pincée ou le poids d'un escu, et le beuvez dans du bouillon.

« *Pour les personnes empoisonnées :* Prenez un oignon et le couppés en deux, et appliquez chaqu'une de ces moitiez à la plante des pieds du malade.

« *Ivrognerie :* Un gros sel de choux (fait par calcination de l'herbe) mis dans un pot de vin le fait bouillir, et, l'ébullition estant cessée, ledit vin n'est plus capable d'enyvrer et n'en est pas moins bon.

« *Pour les grandes chutes de lieu fort haut :* Il faut prendre un coq et luy coupper avec des ciseaux une piece de la creste, et recevoir le sang qui en sort, et le faire boire tout chaud au malade, qui reprendra un peu de sentiment *s'il n'est tout à fait mort;* après quoy, recouppez une autre piece de ladite creste, et lui refaites boire ce qui viendra encore de sang, et réitérez tant qu'il n'y ayt plus de creste; laquelle, estant d'un gros coq, fournira bien trois ou quatre cuillerées de sang, qui donnera tant de vigueur et de force au malade qu'il sera en estat de s'aller faire panser. »

Arrêtons-nous ici : aussi bien, ne sommes-nous pas arrivés aux dernières limites de la sottise ? Ah! ce n'est pas le bon P. Lana, dont parlait ma première lettre, qui aurait ainsi proclamé les vertus d'un spécifique sans l'essayer, si ses moyens le lui eussent permis! Or, quoi de plus facile que de tomber « de lieu fort haut » et de trouver un coq dont on coupe la crête ? Monsieur de Monconys, vous deviez essayer votre recette avant de nous la livrer!

Nous voici bien loin de la poésie : la faute en est au voyageur-poète, qui nous a entraînés à sa suite et nous a promenés ainsi parmi les richesses de la poésie, de l'art, de la science, et de la sottise. J'ai fait sans fatigue, et surtout sans ennui, cette longue excursion : je souhaite, mon cher directeur, qu'elle ne vous ait pas laissé un trop mauvais souvenir.

Dr Chrysostome II Mathanasius.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Les journaux de Prague nous apprennent que la célèbre Bible de Luther se trouve actuellement en la possession du docteur Schlechta, à Nuremberg, qui l'a eue en cadeau du Dekant Marck, à Libun. Auparavant, elle appartenait à la communauté catholique de la bibliothèque royale à Dresde, qui s'en est débarrassée avec d'autres ouvrages, sans se rendre compte de sa valeur. Ce livre est relié en carton, couvert de peau de porc et de parchemin. Sur le dos, on lit en lettres d'or : *Biblia catholica*, et au-dessous l'observation suivante : *Notis manuscriptis Lutheri corrupta*. C'est l'édition bien connue de 1519, publiée à Lyon, chez Jean Maréchal.

— Le British Museum vient d'acquérir une riche collection de documents relatifs à Thomas Wentworth, comte de Strafford. Ils comprennent une correspondance de famille qui commence en 1692 et des papiers politiques concernant les négociations de la paix d'Utrecht.

— On vient de faire une intéressante découverte de manuscrits au mont Athos.

M. Bokkos, étudiant en théologie, a découvert dans le cloître des Pères, des manuscrits du célèbre patriarche Photius, de Constantinople, comprenant 16 homélies, 2 discours sur l'âme et sur les principes du corps, 25 lettres inédites, un traité sur la foi irréprochable, et enfin l'exposé des délibérations du premier et du deuxième synode de Constantinople. Tous ces écrits seront prochainement publiés.

— La bibliothèque de l'université d'Amsterdam a reçu, il y a quelques jours, un don précieux. Le rabbin Rosenthal, décédé à Hanovre en 1868, a laissé une collection de livres et manuscrits *hebraïca* et *judaïca* connue dans le monde entier ; cette collection, unique en son genre, et qui ne le cède qu'à celle de la bibliothèque Bodléienne, à Oxford, se compose de six mille volumes qui ont été catalogués il y a quelques années. Elle avait été léguée par le défunt à ses fils et beaux-fils. Ces derniers, qui habitent actuellement Amsterdam, ont repoussé toutes les offres d'acquisition que leur ont adressées des particuliers et des directeurs de musées nationaux ; ils viennent de faire don à la bibliothèque de l'université d'Amsterdam de leur magnifique collection.

— Le Pentateuque de la bibliothèque de Lyon. — On se rappelle les exploits légendaires du fameux comte Libri, cet étrange académicien et inspecteur général bibliothèques de France, sous le gouvernement de Louis-Philippe, qui profitait de ses hautes fonctions pour mettre au pillage les bibliothèques et en dérober les documents et les ouvrages les plus curieux. Lors du bruyant procès qui lui fut intenté en 1848, on parvint à dresser un état sommaire et approximatif de ce qu'il avait volé. Cette liste est bien longue, et l'on évaluait, à cette époque, à plus de 500,000 francs la valeur approximative des imprimés et manuscrits dont il s'était emparé et dessaisi en Angleterre. Depuis lors, on a trouvé çà et là, un peu partout, un certain nombre de volumes de grande valeur et de documents, non mentionnés sur cette liste, et vendus à des collectionneurs et amateurs étrangers. Ainsi, il y a quelque temps, un amateur anglais, lord Ashburnham, découvrait, dans la bibliothèque léguée par son père, des fragments du *Pentateuque,* qui avaient appartenu à la bibliothèque de Lyon, où Libri les avait dérobés en 1847. Son père les avait alors achetés de la meilleure foi du monde; et, dans une correspondance récemment échangée entre lord Ashburnham et M. Léopold Delisle, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il fut établi et reconnu officiellement :

1° Qu'en sa qualité de sujet anglais, lord Ashburnham était autorisé par les lois de son pays, quelles que soient à cet égard les dispositions de la loi française, à rester légitime et unique propriétaire de ces fragments;

2° Qu'il serait constaté dans toute mention qui serait faite de la restitution qu'il effectuait, à titre purement gracieux, de ces fragments à la bibliothèque de Lyon, que ce n'est qu'un an après la mort de son père et onze ans après la découverte par lui de leur importance, que la véritable provenance en a été établie ou même soupçonnée. *(France.)*

— Contribution a la liste des éditions microscopiques. — Celui-ci est un « grand frère » de ceux dont nous avons déjà parlé, — mais c'est encore un « Tom Pouce », — et dans tous les cas bien curieux : in-64 carré, 7 centimètres sur 6 et demi, imprimé à Lille, chez Castiaux, libraire, vers 1825. Titre :

La Clef des Rébus, ouvrage propre à faciliter la lecture des petits symboles ou figures parlantes, qui accompagnent, dans tous les festins, les bonbons offerts pour l'amusement des convives.

On le voit, ses prétentions son bien modestes et ne s'étendent pas au delà de la littérature de mirliton; point n'est besoin d'être un sphinx pour deviner ce qui est contenu dans ses 154 pages; d'ailleurs il y a à la fin 16 pages non chiffrées qui contiennent, en texte ordinaire, l'explication de la partie en rébus; ce sont des axiomes et des phrases de morale galante du genre dit « troubadour », en vogue à l'époque; — en face du titre, un rébus qui signifie : « Ne blâmez pas une entreprise faite dans le dessein de vous amuser. » Sur le titre, deux tourterelles se becquetant, et percées d'une même flèche. Non rogné. Après le titre, 16 pages d'un *Dictionnaire des rébus*, non chiffrées.

Cantique

FAUSSEMENT ATTRIBUÉ A BUSSY-RABUTIN

Peut-on dire que Bussy soit l'auteur du fameux cantique inséré dans quelques éditions de l'*Histoire amoureuse des Gaules?* On lui attribue généralement cette triste paternité, ainsi que celle de la *Carte du pays de Braquerie,* imprimée avec son nom en 1668, mais sans son aveu, sous le titre de *Carte géographique de la cour.* La raison qu'on en donne est qu'il était bien capable d'avoir écrit ces saletés et ces médisances, et l'on croit avoir tout dit. Il est clair que cela ne suffit pas. Néanmoins, cette présomption est en partie justifiée quant à la description du *Pays de Braquerie* que Bussy connaissait si bien. Le prince de Conty, frère du grand Condé, y est certainement pour quelque chose. M. Bazin veut même qu'il y soit pour le tout. La vérité est qu'ils sont l'un et l'autre les auteurs de ce pamphlet. S'il est médisant et souvent faux, du moins est-il spirituel et dégagé d'ordures grossières. Il en circula des copies plus ou moins exactes et additionnées, même avant celles de l'*Histoire amoureuse.* Les plus amples ont été publiées en Hollande.

Quant au cantique qui commence par : *Que Deodatus est heureux!* il est simplement médisant dans les deux premières strophes; mais il devient ordurier à partir de la troisième et il reste tel jusqu'à la fin. On ne reconnaît pas dans cette ineptie le goût fin et délicat de Bussy. Cependant l'erreur se perpétue

et se reproduit constamment. Elle s'étale même de nos jours, en décembre 1879, à la page LX de l'excellente préface placée par M. Émile Raunié en tête du *Chansonnier historique du* XVIII[e] *siècle.* « On sait, dit-il, que Bussy-Rabutin fut disgracié à tout jamais et sans miséricorde, pour avoir inséré, dans un Noël du temps, ce quatrain railleur sur les amours de Louis XIV et de M[lle] de La Vallière :

> *Que Deodatus est heureux!*
> *Il baise ce bec amoureux,*
> *Qui d'une oreille à l'autre va,*
> *Alleluia.* »

En critiquant ces quelques lignes de la préface de M. Raunié, nous n'entendons nullement en infirmer la valeur. Elle est aussi convenablement pensée que correctement écrite. Elle annonce et fait pressentir le mérite et le sel de l'intéressante publication dont cinq volumes ont paru. Les indispensables annotations de cet éditeur, qui possède à fond son XVIII[e] siècle, contribuent à donner aux textes reproduits tout leur piquant et toute leur valeur. Si nous ne sommes pas de son avis relativement au cantique de Roissy, si nous allons essayer de démontrer qu'il s'est trompé, nous sommes loin de vouloir le condamner. Il n'aura même pas besoin de plaider les circonstances atténuantes tirées de ce qu'il parle seulement de la première strophe du cantique, et qu'il paraît admettre que le reste n'est pas de Bussy. Nous l'absoudrons volontiers, puisqu'il s'est trompé en fort bonne compagnie en reproduisant l'erreur commune sur l'authenticité d'une pièce dont la discussion ne rentrait pas dans son sujet. — C'est précisément parce que cette erreur est presque générale que nous croyons opportun de recourir à la grande publicité du *Livre* pour traiter à fond cette question. En bibliographie et en histoire littéraire on n'a jamais fini. Bien des questions douteuses resteront peut-être toujours sans solution. Quant à celle de l'attribution de tout ou partie du cantique à Bussy, notre conviction est faite depuis longtemps. Il n'en est pas l'auteur.

Au risque de passer pour pédant et d'encourir le reproche adressé par Brunet à Leber d'avoir traité ses *Plaisantes recherches sur un farceur* (Tabarin) avec le sérieux d'un rapport au ministre, nous allons établir le plus sérieusement possible que le cantique imprimé pour la première fois à la fin de 1665, ou au commencement de 1666, n'est pas de Bussy-Rabutin, et que le « bec amoureux » dont il est question dans la strophe citée ci-dessus n'est pas celui de M[lle] de La Vallière.

On ignore et l'on ignorera sans doute toujours quelle est la première édition de l'*Histoire amoureuse des Gaules.* Nous ne disons pas quelle est l'édition *originale;* à vrai dire, il n'y en a pas. En effet, Bussy n'eut aucune part à cette publication. Le manuscrit était composé et relié depuis

plusieurs années, lorsque la coupable indiscrétion d'une des amies de Bussy fit circuler des copies de cette curieuse histoire.

Bussy avait composé l'histoire de Mme d'Olonne et autres dames galantes pour l'amusement de sa maîtresse en titre, Mme de Monglat, qui n'y était pas maltraitée. Elle fut écrite au château de Bussy. Nous en avons pour garant l'auteur lui-même qui a écrit ceci sous la date de 1660 : « Pendant ce séjour je m'amusai à écrire les amours de Mmes d'Olonne et de Châtillon, par complaisance pour Mme de Monglas (mieux Monglat) qui m'avoit témoigné que cela la divertiroit, et mon intention alors n'était point que personne les vît qu'elle ; mais je fus trompé comme on verra par la suite. » — Mme de Monglat eut la primeur de cette histoire qui lui fut lue en août 1660.

Jusqu'en 1662, l'auteur ne s'était jamais dessaisi de son manuscrit relié en vélin blanc et intitulé *Histoire de Madame d'Olonne*. Ce titre était certainement insuffisant, car bien des noms de la haute galanterie viennent se grouper autour de celui de cette grande pécheresse. Il avait lu cette histoire à plusieurs personnes, surtout à des femmes, et notamment à cinq de ses amies. Une sixième, Mme de La Baume, qui ne pouvait en entendre la lecture à la grille du couvent de la Miséricorde, où elle était en 1662, supplia Bussy de lui laisser le fameux volume qu'elle lui rendit deux jours après, sans lui dire qu'elle en avait pris copie[1]. Bussy apprit plus tard qu'il en circulait des exemplaires. De là une scène entre Bussy et Mme de La Baume en présence de Mme de Monglat. Tout cela est consigné dans les *Mémoires* de Bussy.

Au commencement de 1665, trois années après la communication à Mme de La Baume, une copie prise sur celle qu'elle avait faite, et surchargée d'additions plus malhonnêtes que le texte, fut mise sous les yeux du roi qui cependant ne paraissait pas disposé à sévir. Mais Condé exigea l'arrestation de son ancien ami avec lequel il était brouillé depuis plus de douze ans. Bussy fut conduit à la Bastille le 17 avril 1665.

Dans une lettre adressée le 12 novembre 1665 au duc de Saint-Aignan, le prisonnier explique à son ami que l'exemplaire remis au roi et qui avait motivé l'arrestation était une des copies falsifiées qui circulaient, et il ajoute que cette copie contenait des additions scandaleuses faites par Mme de la Baume devenue son ennemie. Il rappelle que, pour se justifier, il avait remis son manuscrit à Saint-Aignan qui le fit tenir au roi, afin qu'il pût juger des différences, en comparant la copie falsifiée avec l'original déjà communiqué à Sa Majesté, avant l'arrestation, par Bussy lui-

1. Dans son interrogatoire à la Bastille, Bussy dit que Mme de La Baume eut pendant *vingt-quatre* heures son manuscrit entre les mains. — Plus tard, il écrivit à Saint-Aignan, le 12 novembre 1665, que la belle infidèle conserva l'ouvrage pendant *quarante-huit* heures. — Cette dernière version paraît plus vraisemblable.

même. Ces interpolations compromettantes existaient-elles effectivement, comme le prétend Bussy, dans la copie frauduleuse, et le cantique en faisait-il partie ? Cela est vraisemblable. Dans l'interrogatoire subi par Bussy à la Bastille, il soutient que Mme. de La Baume avait dit ou écrit à Louis XIV que le manuscrit remis au roi par Bussy n'était pas le véritable original ; qu'il y avait bien d'autres choses de la plus grande conséquence et qu'il parlait du roi, de la reine mère, de Monsieur, de Madame et autres membres de la famille royale. L'interrogatoire constate les énergiques dénégations de l'accusé. Du reste, il reconnaît que le livre « relié en carton (vélin) blanc à lui représenté » est bien de sa main ; or le fameux cantique ne s'y trouvait pas. Il est de toute évidence que si cette monstruosité avait fait partie du manuscrit représenté au prisonnier par le lieutenant criminel Tardieu, coté et paraphé à chaque page, toute dénégation eût été impossible.

Il est d'ailleurs certain que Bussy déclara par écrit que jamais sa plume n'avait été souillée d'une injure adressée au roi et à sa famille, se soumettant aux peines les plus sévères dans le cas où le contraire serait établi. Jamais cette preuve n'a pu être faite ; tout s'est borné à des présomptions.

Parmi les nombreuses copies qui ont circulé, et dont plusieurs ont été conservées, on n'en signale aucune qui contienne le fameux cantique. C'est ce qui a fait dire à M. Paul Boiteau (Préface de l'*Hist. amoureuse*, éd. Jannet) que ces strophes ordurières ont été intercalées après l'apparition première du livre, et que ces couplets ont été pris au hasard dans un recueil de chansons. Cela est à peu près vrai quant aux imprimés ; mais il n'en est pas moins certain qu'avant toute publication en Hollande, l'auteur avait été accusé (à tort sans doute), d'avoir écrit le cantique dont une copie paraît avoir été envoyée au roi par Mme de La Baume. Cette copie était-elle la seule ? Nul ne peut le dire. En tout cas, il est vraisemblable que la première strophe où il est question du « bec amoureux » avait été chantée à l'orgie de Roissy dans la matinée de Pâques 1659. — Nous disons chantée, mais non écrite par Bussy.

Quant aux copies de l'*Histoire amoureuse* qui sont venues jusqu'à nous, et aux premières éditions hollandaises, aucune ne contient le cantique ; et il est remarquable que ces éditions et ces copies ne diffèrent entre elles que par des variantes sans intérêt. En fait, il y a sept éditions qui se ressemblent, sans interpolations, sauf celle de la page finale. Toutes ont précédé l'édition où le cantique apparaît pour la première fois. Serait-ce donc à tort que Bussy accuse Mme de La Baume d'avoir fait circuler des copies frauduleusement interpolées ? Jusqu'à présent on n'en connaît aucune. Reste cependant une forte présomption qu'une copie falsifiée a été remise au roi. En tout cas il est certain que les sept premières éditions hollandaises reproduisent assez fidèlement le texte avoué

par Bussy. Quant au titre : *Histoire amoureuse des Gaules*, il a été forgé par les éditeurs hollandais. Il n'appartient pas à l'auteur, non plus que celui de quelques éditions postérieures aux sept premières qui portent : *Histoire amoureuse* de France. Au demeurant, le premier titre a définitivement prévalu.

Il est impossible de reconnaître à un caractère certain la priorité d'une de ces éditions sur les autres. Elles sont toutes de format petit in-12, sans date, et souvent sans indication de lieu. Les premières sont incontestablement celles dans lesquelles les noms sont supposés *et qui contiennent une clef*. Ces éditions sont les suivantes :

A la Sphère, s. d. (Elz.), de 260 pages;

Liège (s. d.), 259 pages;

» » 208 pages, plus un feuillet pour la clef;

» » 190 et 69 pages, plus la clef occupant trois pages;

» « 190 pages. La seconde partie n'a que 68 pages.

Ces deux dernières éditions sont à la croix de Malte. Leur texte est conforme à celui des précédentes. Toutes reproduisent le texte de Bussy sans interpolation importante.

Vient enfin la première édition avec date. (Elz.) 1666, *à l'hopital des fous, chés l'auteur*, 190 pages; plus un feuillet pour la clef. — Toujours sans aucune interpolation ni addition d'aucune sorte, ce qui est généralement le cachet des premières éditions.

Quant au cantique, il n'apparaît *dans les imprimés* qu'à la fin de 1665 ou au commencement de 1666 et alors que Bussy était à la Bastille depuis plusieurs mois (17 avril 1665). En effet les deux éditions elzéviriennes s. d. *avec une Renommée au frontispice* contiennent non seulement le cantique, mais aussi la lettre à Saint-Aignan dans laquelle Bussy en répudie la paternité. Or cette lettre était du 12 novembre 1665, elle n'a pu être imprimée au plus tôt qu'en décembre; ou même, plus vraisemblablement, en 1666. Dans ces deux éditions, le drapeau que tient la Renommée porte *Histoire amoureuse* des Gaules; mais le titre courant est *Histoire amoureuse* de France.

C'est encore à l'année 1666 qu'appartiennent les éditions portant *Histoire amoureuse* de France. Elles contiennent le cantique, et les noms véritables remplacent dans le texte les noms supposés, ce qui a fait supprimer la clef. Ces noms vrais sont aussi dans l'édition elzévirienne de 1666 (*à l'Hopital*), laquelle est, comme nous l'avons dit, conforme aux précédentes quant à l'absence du cantique et de toute interpolation.

Il résulte de ce qui précède : 1° que l'*Histoire amoureuse* a été publiée pour la première fois en Hollande, après le bruit qui s'était fait autour du nom de Bussy depuis son emprisonnement; 2° que les premières éditions sont, à peu de chose près, conformes à son manuscrit; et, en tout cas, qu'elles ne contiennent pas le cantique qui n'a pu paraître

avant 1666. — Si donc on ne doit pas dire avec Brunet que l'édition à la « Renommée » (la première avec le cantique) est moins ancienne de plusieurs années que celle dont il a donné précédemment la liste, il est certain qu'elle a suivi de quelques mois celles qui ne contiennent pas les strophes qu'on suppose avoir été chantées à Roissy.

On ne peut nier toutefois qu'il ait été chanté de fort vilains couplets pendant cette nuit de débauche. Bussy l'avoue dans ses *Mémoires* et dans l'*Histoire amoureuse.* « Les bons amis, dit-il, commencèrent le cantique qui s'ensuit... »

Dans les premières éditions de l'*Histoire amoureuse,* l'alinéa se termine ainsi par des points et le cantique est absent. L'alinéa suivant commence par cette phrase : « On peut bien juger qu'ayant débuté par là, tout fut compris dans le cantique, à la réserve des amys de chacun de ces quatre messieurs ; mais comme le nombre en estoit petit, le cantique fut grand et tel que *pour n'en rien oublier, il faudrait pour luy seul un volume.* »

Il y a loin du *volume* ainsi annoncé aux treize strophes se terminant toutes par *Alleluia* et dont la première commence par « Que Deodatus... » — Quel était le vrai cantique ? Nul ne peut le dire ! Bussy lui-même n'aurait-il pas été embarrassé pour retrouver une partie de ses souvenirs ? En tout cas, à supposer que lui ou ses amis eussent chanté quelque chose d'approchant à ce qu'on a joint à son ouvrage, il n'a jamais avoué rien de semblable.

La strophe commençant par : « Que Deodatus est heureux ! » et la suivante sont les seules qui ne soient pas ordurières. Quant au « bec amoureux » que baise le jeune roi et qui « de l'une à l'autre oreille va » ce ne pouvait être celui de Mlle de La Vallière. On en a pour garant Mme de Motteville qui raconte la débauche de Roissy. Elle admet, d'après le bruit public, que des strophes scandaleuses avaient été chantées à Roissy, et son récit désigne clairement la première du cantique. On parla beaucoup à la cour et à la ville de cette orgie à laquelle avaient pris part l'abbé Le Camus, Vivonne, Manicamp et Mancini, neveu du cardinal. Comme toujours, les faits avaient été singulièrement exagérés. Mancini, pour l'exemple, fut le plus puni. Les autres en furent quittes pour un court exil dans leurs terres. Celui de Bussy dura quatre mois[1]. C'est ce qui a fait dire à Mme de Motteville qu'après avoir fait punir sévèrement son neveu, le cardinal engagea le roi à pardonner aux autres. Elle termine le récit de l'anecdote par ces mots : « Le peu de beauté de sa nièce (du

1. Cet exil assez court se rattache uniquement à la partie scandaleuse qui eut lieu à Roissy, dans la matinée de Pâques 1659. L'*Histoire amoureuse des Gaules,* composée seulement l'année suivante, n'a été connue que d'un très petit nombre de personnes avant 1665. Les nombreuses copies qui en coururent alors motivèrent l'emprisonnement de Bussy à la Bastille. Il n'en sortit que pour subir un exil qui dura dix-sept ans.

cardinal) fut célébré par un couplet qu'ils firent qui eut grande vogue et qui n'était pas à sa gloire. »

Le « bec amoureux » était donc celui de Marie Mancini. Mme de Motteville en donne une nouvelle preuve en parlant ailleurs de *sa grande bouche à dents blanches* (t. IV, p. 395). Il y a d'ailleurs une raison péremptoire pour exclure Mlle de La Vallière. C'est que la partie de Roissy eut lieu à la fin de la semaine sainte de 1659. A cette époque Mlle de la Vallière n'avait pas encore quinze ans[1] et elle n'était pas à la cour. Ce ne fut que trois ans après, en juin ou juillet 1661, que commença la liaison de Louis XIV avec la jeune fille qui devint la sœur Louise de la Miséricorde.

L'impossibilité d'assigner au cantique une époque contemporaine des amours du roi avec Mlle de La Vallière résulte encore de ce que la troisième et la quatrième strophe contiennent une allusion peu déguisée aux amours de Mazarin et d'Anne d'Autriche. Cette allusion aurait pu trouver place en 1659; mais elle ne pouvait cadrer avec la liaison du roi et de Mlle de la Vallière en 1661. Mazarin était mort le 9 mars 1661 et le mariage du duc d'Orléans, à la suite duquel on forma la maison de Madame Henriette, eut lieu le 30 du même mois.

Oh! les dates! — Elles sont impitoyables.

Puisque nous sommes en train de rectifier les applications données à certaines strophes du fameux cantique, nous placerons ici un éclaircissement qui peut intéresser les possesseurs des éditions où il se trouve. Le lieutenant criminel Tardieu, chargé d'interroger Bussy à la Bastille, avait été averti que le prisonnier était inculpé d'avoir scandaleusement outragé le roi, la reine mère, Monsieur (Philippe d'Orléans), *Madame* et autres membres de la famille royale. Suivant les instructions données à Tardieu, ces inculpations se trouvaient dans les cinq premières strophes. L'indication était exacte, sauf en ce qui concernait *Madame* la duchesse douairière d'Orléans. On la croyait désignée par ces deux vers :

La d'Orléans et la Vaudis
Se servent de godmichis.

L'auteur inconnu du cantique désigne ici la grande Mademoiselle et son intime amie, Mlle de Vaudi. Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston, n'y est pour rien. Quant aux autres membres de la famille régnante, ils ne sont pas désignés dans le cantique; mais les instructions de Tardieu visaient sans doute le grand Condé dont le portrait avait été défiguré dans les additions faites à celui qui se lit dans l'*Histoire amoureuse*.

1. Elle a été baptisée à Tours, le 16 août 1644. (L'abbé Duclos, *Mlle de La Vallière*, p. 103.)

En résumé, il est très vraisemblable qu'on a chanté à Roissy, dans le médianoche de Pâques 1659, des couplets peu édifiants. Cela est à peu près certain en ce qui concerne la première strophe « Deodatus ». On a pu aussi, quant aux autres strophes, chanter quelque chose d'approchant. Mais il est certain que Bussy n'a jamais rien écrit de ce cantique dont l'auteur est resté inconnu. Il est non moins certain que Bussy avait reçu son pardon avant la fin de 1659. Il est donc impossible qu'un fait remontant à cette année, connu et amnistié dès cette époque, ait donné lieu à l'arrestation opérée plus de cinq ans après. D'ailleurs, les contemporains avaient singulièrement exagéré ce qui s'était passé à Roissy. L'abbé Le Camus, depuis évêque de Grenoble et cardinal, était au nombre des convives. On a prétendu qu'il avait baptisé un cochon de lait, et il y a des chansons qui font allusion à ce bruit. Si le fait eût été vrai, comment admettre que l'auteur de ce sacrilège aurait pu devenir prince de l'Église [1] ?

Nous terminerons par une remarque fort juste empruntée à M. Paul Boiteau : « Les *alleluia* de Roissy étaient des impiétés, et ce cantique est toute autre chose. L'*Histoire amoureuse des Gaules* est un livre d'une agréable lecture, et durant laquelle le goût n'est offensé par aucune ordure, et le cantique est un ramassis de grossièretés. »

E. Meaume.

1. Il s'agit ici d'Étienne Le Camus, évêque de Grenoble, cardinal en 1686, mort en 1707, et non de Jean-Pierre Camus, surnommé *Pont-Carré*, mort en 1653. — Voir, sur Etienne Le Camus, Saint-Simon, t. VI, p. 121, et une piquante notice de M. P. Boiteau, *Histoire amoureuse*, p. 280 et suivantes.

JAMET LE JEUNE

> Ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste première, et n'en a retenu qu'un général et informe visage ; un peu de chasque chose et rien du tout, à la françoise.
>
> Mont., *Ess.*, l. I, c. xxv.

I

EST-IL un bibliophile, jusque dans les rangs des simples curieux, qui, en entendant ce nom de Jamet le jeune, ne dresse aussitôt l'oreille et n'éprouve un sentiment de satisfaction ou de convoitise, suivant que son imagination lui montre sur ses tablettes, en réalité ou en espoir, quelque volume noirci de la petite écriture du cynique philologue ?

Ce Jamet, il faut l'avouer, est, dans les modestes annales de la bibliophilie, un de ces exemples, rares partout, d'une destinée parfaitement heureuse à laquelle nul terme ne paraît assigné. Je ne puis que lui appliquer, dans toute son énergie un peu vulgaire, un mot qui lui appartient si bien par la qualité peu relevée de son mérite et par la perpétuité de sa bonne chance : « C'est un veinard ! » Pendant cinquante ans, il a savouré sans trouble, presque sans interruption, la joie de collectionner, de lire, d'annoter ses livres, le tout au gré de sa fantaisie et en

véritable épicurien. Ce qui n'était pour lui qu'un plaisir lui a fait, sans qu'il y prétendît, une réputation, lui a valu des amitiés illustres et nombreuses. Et voilà que, lui mort, la fortune, fidèle à celui qu'elle avait ainsi comblé, a voulu sauver sa mémoire et lui a fait parmi nous, bibliophiles, toute une postérité attentive, dévote, vouée avec émulation à la recherche et à la conservation de ses moindres reliques.

Certes, ce ramasseur insouciant de livres de toutes lignées, qu'il maculait sans vergogne, ne se doutait pas du sort heureux qui l'attendait, grâce à ces notes répandues, avec tant de facilité et si peu de préméditation, sur de misérables ou chétifs bouquins.

Il n'avait pas compté sur notre humeur de bibliophile, humeur si fantasque, si opiniâtre aussi, qui se fixe un peu au hasard, mais qui reste longtemps et presque indissolublement liée à ce qu'elle a une fois adopté.

Toutefois, il faut le reconnaître, le renom qui s'est attaché aux livres de ce singulier collectionneur ne date pas de très loin. On peut dire que c'est Nodier qui a attaché le grelot, un grelot strident et clair, qui n'a plus cessé de retentir aux oreilles des amateurs.

Nodier était un maître en ces sortes de réclames; il s'y complaisait d'ailleurs avec une malice toute bourguignonne. Le goût du paradoxe, le plaisir de révéler du nouveau quand même à des gens blasés ou facilement enthousiastes, le soin de placer sur des sujets peu connus l'étiquette destinée à allumer une future enchère, cela lui a suffi pour précipiter toute l'armée des collectionneurs dans mille directions nouvelles et vers des personnages ou des livres jusque-là peu choyés. Ah! quel *embellisseur*, ce Nodier! Lisez les pages qu'il a consacrées à Jamet le jeune dans ses *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, et vous me direz si je n'ai pas raison de lui chercher noise pour ce beau piédestal où il juche notre cynique, sans préjudice du brûle-parfums qu'il dépose à ses pieds; à vrai dire, le brûle-parfums est ici bien à sa place.

Je n'en demande pas moins la permission de rapporter, dès le début de cette étude, les appréciations de Ch. Nodier, parce qu'elles sont restées, à bien peu de chose près, celles de nos bibliographes et des amateurs actuels. J'extrairai librement et non sans l'intention d'opérer un peu avec le scalpel sur cette prose de Nodier, d'une si fallacieuse contexture.

« Jamet, dit-il, doit sa célébrité parmi les amateurs de livres aux notes dont il aimait à couvrir les gardes, le frontispice et la marge de ses volumes. Ces notes ne sont cependant guère remarquables que par un cynisme peu commun de pensées et d'expressions. Il ne lui faut qu'un prétexte pour étaler à plaisir le luxe le plus effréné d'athéisme et de libertinage, et ce prétexte n'est jamais difficile à trouver pour son imagination débauchée : il brode des polissonneries sur un moraliste et des impiétés sur un sermon. On ne peut lui refuser, toutefois, une vaste et curieuse érudition, et l'art de deviner les étymologies [1]. Sa biblio-

1. A la vérité, il n'a pas poussé très loin cet « art de deviner les étymologies », et il est un bien médiocre disciple de Ménage, à ne le juger sur ce point qu'eu égard à la science de son temps. Je m'en tiendrai à un seul exemple, où Jamet paraît bien avoir voulu chercher un peu de quoi rire; mais je l'ai constamment trouvé de même force dans les sujets les plus sérieux. Il s'agit d'un passage du Cl. Marot, de *Niort*, 1596, in-16; à la page 435, sur le nom de Colette, Jamet écrit : « Colette, *Coleta*, apparemment *quasi à Colendo*. »

thèque était d'ailleurs fort peu nombreuse et il n'y a pas plus d'une douzaine de volumes annotés par Jamet qui puissent prendre place sur les tablettes d'un amateur. L'écriture de Jamet est fort jolie, et ses commentaires manuscrits sur le premier volume venu sont des modèles dans ce genre de bavardage spirituel qui est à la lourde science des scoliastes du XVI[e] siècle ce qu'est une chanson de Lainez à la « Cassandre » de Lycophron[1]. »

Je ne m'attacherai pas à relever les contradictions qui se rencontrent dans ces quelques lignes ; j'y note seulement la préoccupation, qu'elles semblent accuser chez notre merveilleux fantaisiste, de faire reporter sur quelques volumes de sa collection le lustre et l'engouement qu'il prodigue si chaleureusement à Jamet.

Disons simplement la vérité. Le luxe de cynisme et d'athéisme, le bavardage spirituel que lui prête si complaisamment le plus éminent de ses critiques, doivent être ramenés à cette mesure du médiocre que Jamet, il faut bien le dire, ne me paraît avoir dépassée en rien. Les divers biographes de notre érudit-bibliophile — et il a l'honneur de compter parmi eux Quérard, Weiss, M. Gustave Brunet — n'ont pas éclairé complètement sa physionomie, qu'une pénombre un peu trop flatteuse enveloppe encore. Je veux essayer de mettre en pleine lumière cette figure étrange et cynique, ce satyre docte et bibliomane. (Où la bibliomanie et la science vont-elles se nicher ?)

Sa statuette, dûment restituée et ramenée à de justes proportions, n'est pas une des moindres curiosités du musée bibliophilique.

Que savons-nous de la biographie de Jamet ?

Que faut-il penser de lui comme bibliophile et comme érudit ?

Qu'était sa bibliothèque ? que valent et en quoi consistent les annotations dont il a couvert ses livres ?

Que connaît-on et que nous reste-t-il de ce genre de curiosités bibliographiques sorties de sa main ?

En voyant tant de plumes savantes ou illustres citer Jamet, tant d'amateurs à l'affût de ses moindres bouquins ; en retrouvant si constamment dans les catalogues les plus fameux la mention élogieuse des volumes chargés de son écriture, j'ai été amené à me poser cette série de questions, et les amis des livres me sauront gré sans doute des recherches que j'ai faites pour y répondre.

II

Dans quel milieu s'est trouvé Jamet, quelle éducation a-t-il reçue en ses premières années ?

Il est difficile de rien préciser à cet égard. Je n'ai pu recueillir aucun détail sur le mode d'existence de sa famille. Elle était certainement de bourgeoisie campagnarde, peut-être même tout à fait rurale : c'est ce que témoigne l'acte

1. *Mél.*, 1829, in-8°, p. 40 à 56.

de baptême de Jamet, que je produis ici pour la première fois et qui complète ou rectifie les assertions des biographes :

« Aujourd'hui, huitième de février 1710, j'ai, Jullien Hémon, curé de Louvières [1], baptisé François-Louis Jamet, fils d'Ollivier Jamet et de Marie Gosselin, ses père et mère, et tenu sur les fonts sacrés du baptême et nommé par François-Louis Viel et Catherine Lecourt, parrain et marraine.

« Signé : HÉMON. »

Ainsi, le curé signe seul : est-ce donc que toutes les autres personnes présentes étaient illettrées ? D'autre part, faut-il s'arrêter devant ces noms de petite roture ou bien, par compensation, chercher à Jamet une illustre origine ? Un de ses biographes, en effet, prétend que Jamet est un fruit de la même souche sur laquelle avait fleuri, au XVIe siècle, le poète Lyon-Jamet, qui eut son heure d'éclat et fut honoré de l'étroite amitié de Clément Marot et d'Étienne Dolet [2]. Si l'on essaye de rattacher par quelque lien le poète du temps de la Réforme à son arrière-neveu du siècle philosophique, on peut trouver un trait de ressemblance dans leur esprit indépendant et tourné vers le culte nouveau de la libre-pensée ; mais c'est tout. Pour ce qui est de la poésie, aucune influence assurément n'est descendue du vieux rimeur sur les Jamet du XVIIIe siècle. Je dis les Jamet, car Louis-François fut surnommé *le Jeune*, à cause de Pierre-Charles Jamet, son aîné d'une dizaine d'années, qui a fourni une carrière aussi longue que la sienne et s'est acquis un nom dans les lettres.

La parenté entre eux s'accuse d'une façon bien étroite dans la nature même de leurs goûts et la tournure de leur esprit. La passion des recherches de philologie, un fonds de scepticisme et de prédilection pour les écrivains libres et hardis, caractérisent également les deux frères. Voués tous deux aux études érudites, on les trouve sur la même pente et dans la même voie. Une seule chose les sépare, c'est que Jamet l'aîné, moins adonné aux livres et plus militant, a beaucoup plus fait œuvre d'écrivain et a pu marquer sa place tout près du groupe des Le Duchat, des La Monnoye et des Lenglet-Dufresnoy ; tandis que notre Jamet, bibliophile avant tout, est resté à peu près un spéculatif, un égoïste n'allant guère au delà de son plaisir, un sybarite qui borne paresseusement son horizon littéraire aux quatre murs de son cabinet.

Nous verrons tout à l'heure Louis Jamet témoigner de son goût pour Bayle et couvrir ses volumes de citations de Rabelais et de Montaigne. Or les principaux travaux de Jamet l'aîné ont été précisément sa collaboration aux éditions de Montaigne (1725) et de Rabelais (1732) ; ses « Nouvelles notes sur Rabelais » (1732) ; enfin, ses « Lettres critiques sur Bayle » (1740).

Ce parallélisme n'est-il pas à remarquer ? N'est-il pas curieux aussi de noter la rencontre, dans le fond de la province, à l'aube du XVIIIe siècle, de ces deux personnages, sortis d'une même famille et des derniers rangs du *tiers*, déjà remplis l'un et l'autre du souffle qui allait s'enfler et se répandre sur la vieille France comme une tempête ? Il y avait donc, durant les austères années du

1. Petite commune de l'arrondissement d'Argentan (Orne).

2. V. une savante note de M. G. Guiffrey, dans le t. II de son édition de Cl. Marot, 1875, p. 155.

déclin de Louis XIV, sous le règne de Mme de Maintenon, il y avait dans les idées et les mœurs provinciales elles-mêmes un courant souterrain, nullement soupçonné, aujourd'hui encore peu connu, et qui explique la violence du torrent déchaîné un peu plus tard et à ciel ouvert.

Faut-il insister sur ce point de vue et penser que les Jamet ont trouvé au sein de leur famille cette éducation de libre allure dont leurs études et leurs livres portent le témoignage ? Ou bien, faut-il se persuader que Jamet l'aîné devint sceptique de bonne heure sous une influence toute fortuite ou par tendances personnelles, et qu'ayant eu, grâce à sa différence d'âge et à la précocité de son instruction, la mission de former son cadet, il lui a insufflé ses goûts, ses préférences et jusqu'à sa manière de voir et de penser ?

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier la parité de leurs études et de leurs prédilections littéraires, et il est certain que les deux frères reçurent une instruction peu commune, surtout parmi ceux de leur classe. Mais, il faut l'avouer, nous ignorons absolument où et comment avait commencé et s'était achevée pour Jamet le jeune cette éducation dont il paraît avoir tiré un véritable profit intellectuel. Je n'ose dire si le curé Hémon ou son successeur à Louvières, encore moins si les jésuites qui ont élevé, vers ce même temps, Voltaire et tant d'autres de leurs futurs ennemis, y eurent quelque part ; toutefois je le soupçonne fort.

L'ambition de la famille de Louis Jamet, quand l'éducation de ce dernier se trouva terminée et eut révélé ses aptitudes, fut de le pousser aux emplois. C'était, dès lors, avec le préceptorat, la voie ouverte à tous ceux qui cherchaient à s'élever au-dessus du niveau bourgeois et à posséder cette indépendance relative nécessaire au culte des lettres. Collé, Marmontel, passèrent par ce chemin. Jamet n'était pas de si haute volée : s'il souhaitait l'air libre du ciel, son désir ne l'emportait que vers des régions moyennes et calmées; mais il fallait en obtenir l'accès. Son attente ne fut ni vaine ni longue. Il avait vingt ans à peine quand il entra, comme secrétaire, chez un intendant de province, M. de La Galaizière, qui, d'abord, établi dans le Soissonnais, passa, vers 1737, en Lorraine et y amena Jamet ; c'est ainsi que l'auteur des *Stromates* alla se fixer à Nancy, où il séjourna plus de vingt ans auprès de son protecteur.

Cette installation et ce long séjour de Jamet chez M. de La Galaizière forment l'événement capital et presque unique de son existence ; c'est là, du moins, ce que nous savons à son sujet de plus certain et de plus précis. Sa vie, comme celle de presque tous les bibliophiles, s'est écoulée surtout en face de ses livres ; son activité est toute à l'intérieur et ne se produit guère au dehors du cercle de l'intimité. Jamet n'a pas de biographie. Cela seul trahit en lui l'un des traits essentiels de son caractère, que je veux relever ici. Il était foncièrement adonné à son plaisir et, par suite, trop ennemi de l'agitation et de l'intrigue pour accumuler les péripéties dans son existence, en vue d'une situation plus brillante ou même de la renommée. Il n'appréciait guère qu'un seul *moyen de parvenir*, c'était celui de l'effréné dégoiseur d'amphigouris rabelaisiens qu'il appelle quelque part, avec une sorte d'effusion attendrie, « le gentil Béroalde[1]. » Lui, l'intime

1. Il possédait un exemplaire du *Moyen de parvenir*, avec des additions manuscrites de La Monnoye ; c'était probablement un cadeau de ce dernier. Cet exemplaire a figuré dans les collections d'Aimé Martin (*Catal.* de 1847, n° 799).

ami des Lancelot, des Lebeuf, de tant d'autres académiciens ; lui qui faisait presque officiellement partie de la phalange d'érudits que se disputaient alors les sociétés savantes, il ne fut d'aucune académie parisienne ou provinciale[1]. Bien plus, ayant, par sa situation auprès de M. de La Galaizière, qui était si avant dans les bonnes grâces du roi Stanislas, la facilité de se pousser dans cette cour où tout lettré était assuré de trouver appui et protection, il ne paraît avoir sollicité aucune faveur de ce prince que la voix publique appelait le Bienfaisant, et on ne voit pas qu'il en ait obtenu même un titre simplement honorifique. Que lui importait ? Il ne se souciait que d'accroître ses jouissances de chercheur et de liseur : c'est un voluptueux et partant un profond égoïste. Ses nombreuses relations allaient toutes au même but : il lui suffisait qu'elles entrassent dans les intérêts de sa passion favorite. C'est l'histoire de beaucoup de ses pareils. Les avances gracieuses, les paroles flatteuses, les amabilités, les actes d'obligeance, qui lui acquirent et lui conservèrent beaucoup d'amis, lui coûtaient peu et ont pu donner le change à ceux qui en furent l'objet ; je reviendrai tout à l'heure sur le chapitre de ses amitiés ; je tiens seulement à constater qu'en lui le sentiment était tout en apparence et de surface. Je n'en veux qu'une preuve. Quand Jamet perdit l'abbé Lebeuf, un ami de vingt années, le plus sincère, le plus généreux de ses amis, il crut devoir mentionner cette perte sur l'un des nombreux volumes qu'il devait à l'excellent homme ; il ne trouva pour tout panégyrique que cette phrase de procès-verbal : « Ce savant ecclésiastique mourut le 10 avril 1763 ![2] »

Mais n'anticipons pas. Jamet, donc, avait trouvé le genre de vie qui pouvait le mieux lui convenir. Il avait fait sa trouée et s'était établi, comme le rat de La Fontaine, dans un gras fromage de Hollande, suffisamment spacieux et commode. C'est dans les loisirs de son secrétariat, dans les douceurs d'une charge qui ne paraît pas avoir été très absorbante et qui lui permettait des dissipations de jeunesse dont il ne s'est pas toujours privé de nous faire confidence ; c'est, dis-je, dans cette heureuse situation, merveilleusement faite pour le tenir en haleine et aiguillonner sa passion, qu'il a commencé sa chasse aux bouquins et préludé à ses élucubrations d'érudit-amateur.

Je ne crois pas que ce soit sous l'influence de son patron — car les grands seigneurs d'alors étaient bibliophiles autrement que Jamet — mais par simple vocation naturelle, que le secrétaire de M. de La Galaizière s'éprit d'amour pour les livres, sans préjudice de ses autres amours. Car Jamet aimait à se répandre dans une certaine limite ; son journal, dont il sera parlé en détail un peu plus loin, entremêle, au butin bibliographique du racoleur de brochures et de pièces volantes, le récit de ses soupers, de ses voyages, de certaines aventures où l'on oublierait tout à fait qu'on a affaire à un bibliomane, n'était le goût bien connu du héros pour les choses de « haute graisse ».

Cependant, il paraît certain que, malgré le décousu de sa vie privée et ses

1. Pas même de l'Académie du roi Stanislas, à Nancy.

2. Cette note a été écrite par Jamet au verso du titre d'un assez curieux volume qui a fait partie des collections de feu Parison : *le Clerc tonsuré*, sans tonsure, sans habit, sans modestie et, dans la transgression des principales obligations de sa profession, par Lambert, prêtre-curé, *La Flèche, Vve Griveau, 1663*, petit in-8°. La susdite note était précédée de cette autre : « M'a été donné par l'abbé Lebeuf, de l'Acad. roiale des belles-lettres, surnommé le Pausanias françois, à Paris, ce 8 février 1754. »

allures tant soit peu libertines, Jamet tenait d'un heureux naturel, peut-être des façons qu'il avait acquises dans le commerce du monde, le don assez rare de plaire à ceux qu'il approchait, de s'insinuer dans leurs bonnes grâces, de les conquérir pleinement, malgré la différence des humeurs, des sentiments et des caractères. Des mœurs faciles, une parole aisée, un caractère souple, une complaisance toujours en éveil et prompte à obliger, lui acquirent, sans nul doute, les relations nombreuses et fort diverses[1] qu'il contracta de bonne heure et conserva jusqu'à la fin. On ne s'explique pas autrement celles de ses amitiés dont les témoignages d'intimité et de persévérance sont parvenus jusqu'à nous et qui nous montrent le cynique et silencieux Jamet — silencieux à l'instar de Conrart — en commerce assidu et également affectueux avec l'abbé de Saint-Pierre, Dom Calmet, Ant. Lancelot, l'abbé Sellier, l'abbé Lebeuf, Louis Racine, Meusnier de Querlon, Dreux du Radier, Antoine Le Camus, Mercier de Saint-Léger[2]. Ces noms et la disparité des personnages en disent assez.

C'est durant son séjour en Lorraine qu'il noua toutes ces belles et honorables relations, et certainement grâce à ses goûts d'érudition et à son ardente bibliomanie. Toutefois, en ce qui concerne l'abbé de Saint-Pierre, je dois observer que je n'ai trouvé d'autre trace des relations de Jamet avec le paradoxal abbé que cette mention de la main même de notre bibliophile, sur son exemplaire des « Œuvres de Bruscambille » (*Rouen, Robert Séjourné*, 1629, petit in-12) : « Paris, 1730. M'a été donné par l'illustre abbé de Saint-Pierre. » S'il faut s'en rapporter à cette date de 1730[3], Jamet aurait été bien précoce dans ses goûts pour les livres, et pour les livres aux *fantaisies* plus que risquées et aux *paradoxes* ultra-licencieux. Fort jeune aussi, il aurait inauguré son procédé si commode et si constant de grossir sa bibliothèque aux dépens de ses amis. De plus, il paraîtrait que son entrée chez M. de La Galaizière aurait été précédé d'un séjour à Paris, durant lequel il aurait eu le temps de se lier avec l'auteur du *Projet de paix perpétuelle.* Enfin, l'abbé de Saint-Pierre compterait parmi les plus anciennes amitiés de Jamet ; il faudrait même le placer le premier en date. Avouons que le vieux rêveur était fait pour plaire au bibliophile qui fut toujours fanatique des singularités et des hardiesses de toute sorte. Jamet devait d'ailleurs particulièrement goûter l'auteur du *Célibat des Prêtres,* lui qui, plus tard, n'hésitait pas à copier en entier de sa main le traité d'U. Grandier sur le même sujet.

Mais une autre liaison plus sérieuse et plus durable attendait le jeune secrétaire dès son installation auprès de M. de La Galaizière.

Où et comment Jamet connut-il le pieux abbé Lebeuf, l'un de ses plus anciens et plus fidèles amis ? Je n'ai pu saisir aucune trace de leurs premiers rapports. Le docte biographe du chanoine d'Auxerre, M. Hippolyte Cocheris, n'en dit rien ; il ne nomme pas même Jamet parmi les nombreux correspondants

1. Bien entendu, il ne s'agit ici que de ses relations littéraires.

2. Il faut ajouter à cette liste, sur le témoignage même de Jamet, l'abbé de Grécourt et le président Hénault, deux bons compagnons, ceux-là, et tout à fait dignes d'être de ses amis.

3. Ce n'est que beaucoup plus tard que Jamet annota son *Bruscambille,* car on trouve cités dans son commentaire : *la Berlue* (1759), qu'il qualifie de « joli ouvrage moral et satirique », et attribué à Diderot ; *la Chandelle d'Arras* (1765) ; *Bélisaire*, de Marmontel (1767). Au surplus, j'établirai que les annotations de Jamet sur un même volume ont eu lieu à différentes dates.

de Lebeuf[1]; il se borne, quant à leurs relations, à une lointaine allusion, en mentionnant tout à la fin de son étude, d'après une note de Jamet lui-même, la collaboration des deux amis à une réimpression, restée à l'état de projet, du *Discours du Voyage d'outre-mer*, d'Ant. Régnaut. Il est probable que c'est à l'époque de ses travaux assez nombreux sur le Soissonnais que l'abbé Lebeuf eut occasion de se lier avec Jamet, récemment attaché à M. de la Galaizière. L'intimité s'établit vite entre eux; elle fut des plus étroites et sans le moindre nuage. Le persévérant chanoine, en tout égal à lui-même, ne se refroidissait pas plus dans ses bons procédés d'amitié que dans son ardeur au travail; il stimulait le zèle de son jeune disciple, et c'est à son instigation, sans doute, que Jamet quitta son *far niente* de bibliophile pour écrire les petites dissertations dont je citerai plus tard les principales. Nous avons vu que l'abbé Lebeuf lui avait proposé une publication en commun. Mais ce qu'il faut ici remarquer et admirer par-dessus tout le reste, ce sont ses incessantes largesses en livres qui firent passer une partie de sa bibliothèque dans celle de Jamet. Ce dernier a pris soin de noter au frontispice même des volumes de cette illustre provenance le nom du donateur et la date du présent. Nous voyons ainsi, et jusqu'à sa fin, le modeste savant prodiguer à Jamet les témoignages, qui pouvaient lui être le moins suspects et le plus sensibles, de sa bienveillante attention. A vrai dire, Jamet prit au moins une fois sa revanche : il offrit à son vénérable ami le *rara avis*, même en ce temps-là, des petites curiosités bibliographiques, le *Maranzakiniana*[2]. Qu'était-ce, toutefois, à côté de l'incessante libéralité du bon chanoine? L'abbé Lebeuf n'hésita jamais à se défaire d'un rare ou curieux volume pour en enrichir les collections de son ami : au total, ses dons montèrent à *cent cinquante-deux* volumes[3]! Générosité d'autant plus méritoire que l'abbé Lebeuf n'était pas chargé de fortune, tant s'en faut!

Jamet ne fut pas aussi heureux auprès d'un autre savant contemporain, avec lequel cependant il ne se lia pas moins étroitement : Antoine Lancelot. C'est à l'occasion de la mission confiée à cet érudit pour l'inventaire des Archives de la Lorraine que Jamet entra en relations avec lui. Cette liaison n'a pas lieu de surprendre, entre deux esprits également libres, également amateurs de littérature croustilleuse[4] et des bribes de l'érudition. Lancelot ouvrit sans doute sa bibliothèque et ses portefeuilles à la curiosité de Jamet : celui-ci a cité, dans ses notes sur les *Fantaisies* de Bruscambille, des additions manuscrites au *Ducatiana*, qui étaient l'œuvre du savant archéologue; il lui dut aussi de connaître le fameux manuscrit du *Traité du célibat des prêtres*, d'Urbain Grandier. Mais tout se borna entre eux à de simples communications, et nous savons que Jamet ne

1. Voy. *Lebeuf, sa vie et ses œuvres*, par M. Cocheris. *Paris, A. Durand*, 1863, in-8°. Cette excellente étude n'a pas été mise dans le commerce.

2. Jamet, dans ses notes manuscrites sur cet *ana*, rapportant une addition au texte imprimé, addition que lui avait donnée Grécourt lui-même, en 1742, ajoute : « J'avais alors un *Maranzakiniana*, que je cédai à l'abbé Lebeuf, lequel le donna à M. de Maurepas. » Qu'est devenu cet exemplaire?

3. Sur le titre des *Dialogues satiriques et moraux, par M. Petit*, suiv. la cop. à Paris, *Amsterdam, P. Mortier*, 1688, in-12, appartenant, je crois, aujourd'hui à un amateur parisien, on lit cette note de la main de Jamet : « Un des cent cinquante-deux volumes que l'abbé Lebeuf, de l'Acad. des belles-lettres, m'a donnés. »

4. Le fait est attesté par Jamet lui-même, en ses *Stromates*, t. I, p. 1014.

put même tirer copie du manuscrit de Grandier que lorsque le don de ses collections par Lancelot eût fait entrer ce manuscrit à la Bibliothèque du roi[1].

Si la passion des recherches, la communauté des goûts pour certaines curiosités de la bibliographie secrète, avaient pu rapprocher Jamet de Lancelot, comment expliquer l'étroite intimité de notre bibliomane et de l'austère Louis Racine ? Il y a là une énigme. Il est pourtant certain qu'une correspondance suivie exista entre eux, et que l'auteur de *Stromates* se plut à rendre des services à l'auteur des poèmes de *la Grâce* et de *la Religion*. Entre le rimeur grave et dévot et le collectionneur si peu hospitalier pour les poètes, si rabelaisien entre toutes choses, je ne trouve que des motifs d'antipathie. Au milieu de ces contradictions, il y a place toutefois pour une conjecture. Louis Racine était, par les attaches paternelles et le monde où il vivait, fort à portée d'offrir à un amateur aussi passionné et aussi curieux que Jamet d'inappréciables satisfactions. Lui en procura-t-il quelques-unes du genre de celle dont La Beaumelle abusa si étrangement lorsqu'il publia les prétendus *Mémoires* et *Lettres* de Mme de Maintenon ? La facilité dont usa Louis Racine en cette circonstance laisse aisément supposer ce qu'il a pu faire en faveur d'un quémandeur aussi insinuant que Jamet.

Jamet, du reste — nous l'avons vu à propos de l'abbé Lebeuf — savait s'attacher les personnages les plus graves ; il donna une nouvelle preuve de son savoir-faire à cet égard en entrant dans la familiarité même de Dom Calmet, qu'il connut à Nancy et qu'il alla, depuis, visiter si souvent dans son abbaye de Senones. Il en obtint aussi quelques livres en « pur don » ; et c'est surtout à l'école du docte bénédictin, dans sa fréquentation assidue, que Jamet acheva de s'initier aux secrets de la bibliographie et aux arcanes de l'érudition.

Dom Calmet, Louis Racine, l'abbé Lebeuf! ne voilà-t-il pas un bien sérieux et dévot cénacle autour de cet effronté cynique, de cet annotateur pétrophobe, qui a laissé sur tous ses livres, dès ses débuts et jusqu'en ses dernières années, le témoignage de son inguérissable libertinage d'esprit et de son impénitence finale ?

Mais il ne faut pas ici prendre le change. Si singulier que puisse nous paraître à distance ce commerce d'un homme sans mœurs et sans croyances avec de graves et pieux personnages, sachons comprendre que la passion de s'instruire chez un bibliophile qui avait, du moins, la religion du livre, faisait entre eux réciproquement éclipse à tout le reste dans ces relations qui nous étonnent. Et puis, n'oublions pas que ces merveilleux savants, les Calmet, les Lebeuf, étaient aussi remplis de naïveté que de doctrine. Pour n'en citer qu'un exemple, ne sait-

1. Cet original a disparu depuis. C'est sur la copie faite par Jamet fort tardivement, en 1774, que M. Robert Luzarche a publié pour la première fois le *Traité du célibat* (*Paris*, 1866, in-12). L'éditeur n'a pas utilisé la copie du XVIIe siècle, présentant d'utiles variantes, qui faisait partie des collections de M. Victor Luzarche. Une note du catalogue de cette bibliothèque (1868, in-8°, t. I, n° 294) ajoute que cette copie, « ayant appartenu à Fontette, porte à la fin une mention autographe du président de la Marre, de Dijon, attestant que l'auteur est Urbain Grandier ». Cette attribution est aujourd'hui d'une certitude absolue : le curé de Loudun, lors de sa première affaire, avoua dans les interrogatoires et suivant les procès-verbaux authentiques, « lorsqu'on lui présenta le *Traité du célibat*, qu'il en était l'auteur. » V. le livre si curieux, mais insuffisamment dégagé de tout parti pris : *Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, par le Dr G. Legué; *Paris*, 1880, in-8°, p. 201.

on pas que Voltaire eut des rapports suivis avec le même Dom Calmet ; qu'il lui écrivait, le 13 février 1748, pour lui demander l'hospitalité de l'abbaye de Senones ; qu'après avoir nourri ce projet et paru y renoncer, il le réalisa six ans plus tard, et vint s'enfermer dans la riche bibliothèque de l'abbaye, dont les trésors furent mis à sa disposition avec une libéralité que Dom Calmet eut lieu, sans doute, de regretter depuis ?

Revenons à Jamet et à ses amis. J'ai passé en revue ses principales et ses plus honorables liaisons. C'est dans ce commerce que s'est formé Jamet, commerce rempli de charme et de revenants-bons de toute sorte pour notre bibliophile : les témoignages qui nous en restent l'attestent. Avec cela, chose surprenante, ces relations fréquentes et si étendues n'ont laissé presque aucune trace de correspondance. Il y aurait, de ce côté, à continuer des recherches qui seront, un jour peut-être, couronnées de succès. Toutefois, je suis assez porté à croire que Jamet, paresseux et fort occupé (le tout à la façon des bibliomanes), se mettait peu en frais de style épistolaire. Ses rapports avec les meilleurs de ses amis consistaient surtout en conférences et entretiens sur les matières d'érudition ou de bibliographie ; en prêts, dons, échanges de livres ou de documents. Jamet, en pareil cas, savait être libéral et communicatif, et montrer aussi qu'il n'avait pas toujours

..... Cette passion goulue
Qui n'en veut que pour soi.

Nous allons en voir bientôt un exemple, où le bibliophile se sacrifie (n'oublions pas que, chez lui, de pareils sacrifices ne furent jamais désintéressés) ; une autre fois, c'est l'érudit qui se dépouille en faveur de Meusnier de Querlon ; car, suivant la remarque du docteur Payen, les notes de l'édition du *Journal du voyage de Montaigne en Italie* (*Paris*, 1874), ont été rédigées sur celles fournies par Jamet le jeune.

Tel fut, sous les divers rapports rendus appréciables par l'étude des faits, le *modus vivendi* de Jamet avec ses illustres amis, les Lancelot, les Calmet, les Lebeuf.

A côté de ces relations intimes et durables, il en eut d'assez nombreuses, quittées et reprises sans suite — amitiés plus superficielles et à la passade — comme celle dont le témoignage nous a été conservé par une lettre à Le Franc de Pompignan, lettre d'autant plus curieuse qu'on ne connaît pour ainsi dire rien (je viens de le dire) de la correspondance de Jamet. Je crois devoir citer tout entière cette pièce où notre personnage se peint si bien et où l'on voit, à travers les lignes, se dessiner son profil de satyre et de bibliomane sous le voile des aménités et des gracieuses avances, tandis que sa prose discrète met la sourdine scientifique sur un propos libre et un sujet tant soit peu.... *shocking !*

« Paris, 23 décembre 1763[1].

« Monsieur,

« En 1759, M. l'abbé d'H... me demanda pour vous un exemplaire que je possédois de votre belle dissertation latine sur les antiquités de Cahors, imprimée

1. Je réimprime cette lettre d'après le texte fourni par *l'Amateur d'autographes* (1853, p. 53), mais je rapporterai les intéressantes variantes offertes par la minute jointe à l'exemplaire des

en 1746, qui vous manquoit alors et que vous étiez fort curieux d'avoir. Je fis volontiers l'abandon de cette curiosité, rare ici, par considération pour vous, Monsieur, et par bonne volonté pour lui. J'avois joint, manuscrit à la suite de l'ouvrage (à l'occasion du nom de famille *Colombiano*) [1], une anecdote avec une petite estampe singulière de l'an 1615, qui prouvent qu'autrefois nos rois et nos reines, dans les premiers jours de leur mariage, étoient accompagnés à la ruelle du lit d'une vieille dame de qualité, experte et rompue au métier, choisie pour modératrice (*arbitra*) de leurs plaisirs nuptiaux [2]. L'estampe en question représentoit ce manège aux noces de Louis XIII [3]. Je prouvois de plus que cet usage bizarre eut encore lieu au mariage de don Carlos, roi de Naples, en 1738 [4], par une lettre de feu M. l'abbé de Beauvau, primat de Lorraine, écrite de Ferrare, que je rapportois.

« M. le président Hénault, à qui je communiquai, il y a plusieurs années, ce fait qu'il ignoroit, le regarda comme un trait d'histoire tout à fait plaisant inconnu à nos anecdotiers et méritant de plus amples éclaircissements que ceux que je produisois et que vous avez. J'ignore s'il en sera touché quelque chose dans les curieuses recherches sur nos reines et les concubines de nos rois, du savant M. Dreux du Radier, qui viennent de paroître ; mais cela vaut pour le moins l'anecdote unique sur l'antipathie de Louis XIII pour les tétons que j'ai fait insérer dans *le Conservateur* et qui ne se trouve que là.

« M. d'H... m'assura, Monsieur, que vous lui aviez témoigné à mon égard toute sorte de sensibilité et que dans l'occasion vous me feriez raison de ce petit sacrifice. En voici une toute naturelle [5]. J'ai toujours été admirateur de vos excellentes poésies sacrées. Vous venez de les reproduire [6] d'une manière digne d'elles. Oserois-je donc, Monsieur, vous en demander un exemplaire ? Ce cadeau reçu de vos mains me sera encore plus précieux, et il tiendra bien son rang avec quelques raretés typographiques que je possède [7] et dont la communication vous est tout acquise.

« J'ai l'honneur d'être [8], etc. »

Poésies sacrées, de Pompignan, venant de chez Jamet et conservé à la bibliothèque de Rouen (fonds Leber). Je désignerai ces leçons par la signature M. L.

La suscription portait : « Monsieur Le Franc de Pompignan, conseiller d'honneur au parlement de Toulouse, de l'Académie françoise, en son château de Pompignan, par Grizolles en Languedoc. » (M. L.) — A propos de la date qui figure en tête de cette lettre, Jamet a rectifié sur la minute : « Je me suis trompé; ce fut le 16 septembre 1760. » (M. L.)

L'abbé d'H... mis ici en abrégé est l'abbé d'Hébrail, bibliographe, qui rédigea avec l'abbé de La Porte les deux premiers volumes de la *France littéraire*, 1769, petit in-8°.

1. Cette parenthèse n'existe pas dans la minute.

2. On trouverait peut-être ces pièces à la bibliothèque de Toulouse, où passa celle de Le Franc de Pompignan. M. Baschet a-t-il cité le fait, ici relaté, dans son livre *le Roi chez la Reine?*

3. La minute ajoute ici : « J'y ai mis au bas ces vers de Juvénal :

> *Dicet quis viduam prægnantem fecerit, et quo*
> *Mense, quibus verbis concumbat quæque, modis quot* (*Sat. VI*). » (M. L.)

4. La fin de cette phrase et tout l'alinéa suivant manquent à la minute.

5. La minute ajoute : « Monsieur. » (M. L.)

6. « Décorées. » (M. L.) L'édition de 1763 est ornée de huit vignettes de Cochin et d'Eisen.

7. Au lieu de : *que je possède*, lisez : « que renferme mon cabinet. » (M. L.)

8. Dans *l'Amateur d'autographes*, cette lettre est suivie d'additions et observations fort curieuses, auxquelles je dois renvoyer le lecteur.

Toute cette lettre a été évidemment écrite en vue de la demande qui la termine. Jamet, cette fois, en fut pour ses frais. Le poète, usant quelque peu de ses prérogatives de grand seigneur, lui répondit laconiquement (vingt jours après !) :

« Des circonstances, dont je supprime le détail, ne me laissent actuellement la disposition d'aucun exemplaire des Poésies sacrées. Je serai plus heureux dans une autre occasion. »

Pourtant, Jamet plaça le volume dans sa collection, comme en fait foi l'exemplaire possédé par M. Leber et aujourd'hui à Rouen[1]. Le Franc de Pompignan s'était-il exécuté et Jamet tenait-il de sa libéralité ce volume, moins dédaigné que la malice de Voltaire n'a pu le faire croire ?

(A suivre.) GUSTAVE MOURAVIT.

1. *Poésies sacrées et philosophiques*, tirées des livres saints, par M. Le Franc de Pompignan. *Paris, Prault*, 1763, in-4°; dem.-rel., fig. Ce précieux exemplaire, qui porte le n° 1774 dans le catal. Leber, est enrichi de remarques autographes de Jamet, qui y a joint la minute de sa lettre a Pompignan et la réponse de ce dernier, relatées ci-dessus.



RELIURE DU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE EN MOSAÏQUE DE MAROQUIN

(Bibliothèque Ambroise Firmin-Didot)

A. Quantin, Editeur, Paris

Imp. Lemercier & Cie Paris

LES MANUSCRITS ET LES IMPRIMÉS

DE LA SECTION RÉTROSPECTIVE

A L'EXPOSITION NATIONALE DE BRUXELLES

Le but que se sont proposé les organisateurs de cette exhibition se voit bien clairement au premier coup d'œil général jeté sur les merveilles bibliographiques accumulées à l'étage du pavillon de l'art ancien à l'Exposition nationale belge. C'est l'histoire du livre écrit et imprimé qui se déroule là chronologiquement au double point de vue paléographique et artistique; quels documents importants, en effet, pour l'histoire de l'art que ces miniatures si naïves, si archaïques du VIIIe au XIIe siècle, progressant fortement aux XIIIe et XIVe siècles, et atteignant une perfection inouïe au XVe et même jusqu'au commencement du XVIe siècle! Puis vient le livre imprimé qui, à son début, doit lutter vigoureusement contre l'aristocratique manuscrit : la victoire n'est pourtant point douteuse, et la merveilleuse main de bois et de fer remplaçant celle de l'homme répand en un instant par le monde la science et la pensée, apanage jusque-là exclusif de quelques rares esprits d'élite.

Au résumé, l'histoire du livre est celle de l'humanité; non-seulement de l'humanité pensante mais vivante; n'est-ce pas dans le livre principalement que l'on trouve des documents précieux reconstituant la vie matérielle des ancêtres?

Chacun des livres exposés venant donner sa note dans cet ensemble si bien réglé, on devrait les citer presque tous; mais il faut se borner à quelques spécimens plus rares ou plus curieux, soit par la matière dont ils traitent, soit par la provenance ou les illustrations.

Le plus ancien document exposé date du VIe siècle; c'est un fragment de l'Évangile selon saint Matthieu, appartenant au séminaire de Namur; puis viennent quatre pages de la même époque servant de garde à un manuscrit du XIIe siècle. Plusieurs chartes du VIIIe attirent l'attention, à côté d'un *Evangeliorum liber*

des plus intéressants, écrit par les Sœurs Herlinde et Relinde, fondatrices du monastère d'Alden-Eyck; ce livre, décoré de personnages et d'architecture, avec bordures à entrelacs des plus typiques, date du VIIIe siècle et est précieusement conservé à l'église de Maeseyck. Un autre *Evangéliaire* du IXe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale de Belgique, renferme des miniatures remarquables, parmi lesquelles une *Flagellation* et un *Christ en croix;* de la même provenance, mais datant du Xe siècle, un troisième *Liber Evangeliorum* nous montre de grandes et superbes miniatures et des ornements d'un vif intérêt. Au XIe siècle, nous voyons le manuscrit autographe de la *Cronica Sigerberti Gemblacensis* (Bibliothèque royale); la très curieuse charte, avec sceau, du comte de Louvain, Balderic (Lambert II), érigeant le chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, en 1047 (Archives du royaume); une autre charte d'une admirable écriture, datant de 1086 et donnée par Henri, évêque de Liège (Archives de Liège).

La Bibliothèque royale expose encore un seul des quatre tomes, le premier, d'une *Bible* du XIIe siècle, d'une grande dimension et ornée de lettrines et de figures archaïques; aussi un beau *Liber Dialogorum B. Gregorii P.* De la même époque date le manuscrit original du *Cantatorium;* cette chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, ornée de dessins à la plume, a été publiée par M. de Robaulx de Soumoy; elle appartient à M. Jullien. La Bibliothèque de Mons envoie le *Roman de Percheval le Gallois,* par Chrestien de Troyes (XIIIe siècle), et les Archives du royaume l'acte de fédération du Brabant et de la Flandre, avec un grand nombre de sceaux (1339). Signalons encore, du XIVe siècle, un manuscrit de Jean de Ruysbroeck, prieur du monastère de Groenendael, près de Bruxelles, *dat Boec van den gheesteliken tabernacule, enz* (le Livre du tabernacle spirituel); la *Rym Bibel* (Bible rimée) de Jacob van Maerlant.

Notre tâche devient plus difficile dans ce XVe siècle, où l'art du miniaturiste atteint son apogée, et le choix ne sait guère où s'arrêter parmi toutes les merveilles exécutées en grande partie pour les opulents ducs de Bourgogne, ces protecteurs éclairés des arts et des lettres. Plus qu'ailleurs, il faut ici savoir se borner et ne prendre que le dessus du panier. En première ligne arrivent les superbes *Chroniques du Hainaut,* de Jacques de Guyse; un seul des trois volumes, le premier, de ce manuscrit exécuté de 1446 à 1449 pour le duc Philippe le Bon, est exposé; rien ne peut atteindre l'admirable coloris, le dessin étonnant et la finesse de détails de la première miniature qui représente l'auteur offrant son œuvre au bon duc. Le même sujet, supérieurement traité, orne un recueil de *Sermons sur l'Oraison dominicale,* par Jean Miélot, secrétaire de Philippe. Le *Breviarium* ayant servi à la chapelle du même prince contient aussi d'admirables miniatures. Un manuscrit exécuté pour la femme de Charles le Téméraire, Marguerite d'York, renferme des enluminures des plus intéressantes, entre autres une nous montrant la princesse en prières devant l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles. La *Forteresse de la Foi* est ornée de superbes bordures de rinceaux, de fleurs, d'oiseaux et d'armoiries, de quelques sujets intéressants, entre autres la défaite des ennemis de la foi, parmi lesquels les partisans de Mahomet, vaincus par les soldats chrétiens enrôlés sous la bannière fleurdelysée et sous la croix de Jérusalem. Les *Chroniques martiniennes* ou de Martinus Polonus, exécutées pour Charles de Croy par Jacqmart Pilavaire,

s'intitulant « *escripvan et enlumineur, demeurant à Mons, en Haynault, natif de Péronne, en Vermandois* ».

Tous ces manuscrits appartiennent à la Bibliothèque royale de Belgique.

Parmi les œuvres de la même époque, nous remarquons trois livres ornés de grisailles et qu'une main intelligente a réunis sur le même rayon. Ce sont la *Vie de saint Adrien,* traduite par Jean Miélot (1458), et envoyée par M. le comte de Waziers, de Lille; la *Composition de la sainte Écriture,* œuvre due à la plume de David Aubert (1462), et la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ,* de Gerson. Ces trois manuscrits, dont les deux derniers sont conservés à la Bibliothèque royale, contiennent, comme nous venons de le dire, des miniatures en grisaille, rehaussées d'or, de la plus grande beauté; elles sont, très probablement, l'œuvre d'un même artiste inconnu. Les grisailles d'un autre volume, le tome II des *Conquêtes de Charlemagne,* par David Aubert, sont des plus remarquables et ont été exécutées par Jean Le Tavernier d'Audenaerde, l'un des miniaturistes de Philippe le Bon; la découverte récente de cette origine est due à M. l'abbé Dehaisnes, de Lille.

Le xve siècle nous offre encore un livre d'heures, celui de Philippe le Bon; la reliure, très remarquable, de ce volume est en soie, à coins et fermoirs en vermeil avec ornements en émail de plusieurs couleurs, les boutons de plat sont en cristal de roche et émail. (Bibliothèque royale de Munich.) Mentionnons aussi une traduction de Quinte-Curce, le *Livre des faits d'Alexandre,* par Vasque de Lucène, très curieux manuscrit avec huit grandes miniatures d'un style naïf, prêté par la Bibliothèque royale de Copenhague; de la même source, les *Commentaires* de César, ayant appartenu à Philippe de Clèves, seigneur de Ravestein. La bibliothèque de l'Université de Gand fournit des *Horæ romanæ* renfermant soixante-huit miniatures de toute beauté, sans compter les lettrines curieusement ornées; Tournai envoie un *Psalterium* contenant des grisailles rehaussées d'or, d'un dessin superbe; les plis admirables des vêtements, l'expression angélique, l'onction profonde des têtes de saints personnages, font de ces miniatures d'inimitables chefs-d'œuvre, bien complétés par des bordures d'une délicatesse de fouillis et d'une harmonie de couleur incroyables.

Au xvie siècle, décroît rapidement le nombre des manuscrits; ils ne sont plus qu'un pur objet de luxe que le livre imprimé va bientôt détrôner; cependant, c'est à cette époque que remonte une véritable perle, un *Livre d'heures* sur vélin, de la même valeur artistique que le *bréviaire Grimani,* de la bibliothèque Saint-Marc; il est pour ainsi dire hors de doute que les mêmes artistes de l'École flamande ont exécuté les deux œuvres; le format seul varie, le *Livre d'heures Hennessy* (du nom de son dernier propriétaire) étant un petit in-8°. Le calendrier est orné de scènes de la vie familière et qui changent avec les saisons; nous citerons le jardinage au printemps, une promenade en bateau, un tir à l'arc, etc., admirables d'exécution, de couleur et de détail; quatre superbes figures d'*Évangélistes* d'une large facture, deux portraits d'hommes d'Église, etc. Ce splendide manuscrit, fort peu connu encore, a été acquis en 1874 par la Bibliothèque royale de Belgique.

Appartenant au même dépôt, il nous faut mentionner encore une admirable vue de Séville, d'un fini et d'une ténuité d'exécution inimaginables; cette vue, de forme oblongue, est entourée d'une large bordure dont la composition

fort compliquée est des plus originales; cette œuvre d'art, datant de 1570 à 1573, est due à Georges Hoefnaghel, d'Anvers, auquel le *Livre* consacrait récemment un intéressant article.

L'*Album amicorum* d'Otto Venius, le maître de Rubens, avec des aquarelles et des autographes précieux (XVIe, XVIIe siècles), prêté par M. Geelhand, et le manuscrit *Preces Missæ,* œuvre de Jean-Pierre Rousselet (1723) ayant appartenu au prince de Windischgrætz et ensuite, dit-on, à Marie Leczinzka, reine de France, aujourd'hui la propriété de M. Gielen, clôturent avec le XVIIIe siècle cette revue des principaux chefs-d'œuvre bibliographiques réunis à la IVe section de notre Exposition nationale.

Le manuscrit cède maintenant la place au livre imprimé, et quel vaste champ n'offre-t-il pas à parcourir. Aussi, en raison même de l'immense étendue du sujet, est-il absolument impossible d'entrer dans aucun détail. Les productions des imprimeurs sont placées par villes d'abord, selon l'ordre des dates ensuite; on trouve là un spécimen de toutes les officines belges du XVe siècle et des principales seulement pour le XVIe et le XVIIe siècle; quant au XVIIIe, ère de décadence pour l'art typographique, il a été totalement négligé.

Parmi les livres les plus intéressants de la première époque, citons ceux de Thierry Martens d'Alost (1473), l'introducteur de l'imprimerie en Belgique; de Godefr. Bac, d'Anvers (1495); d'Ar. de Keysere, d'Audenaerde (1480); de Colard Mansion, de Bruges (1479); des Frères de la Vie Commune auxquels est dû le premier livre imprimé à Bruxelles, le *Gnotosolitos,* d'Arnoldus de Gheilhoven (1476); à Gand, les œuvres typographiques d'Ar. de Keysere (1483); à Louvain, celles de Jean de Westphalie (1475), de Guilles Van der Heerstraeten (1486), et de Rud. Loeffs de Driell (1484).

Pendant le XVIe siècle, Anvers nous présente, parmi un grand nombre d'imprimeurs, quelques éditions des Hillenius ou van Hoochstraeten (Jean et Michel), de Thierry Martens (1607), de Pierre Phalèse, et enfin de l'illustre Plantin et de ses successeurs Moretus; le Ve volume de la célèbre *Bible polyglotte,* un admirable exemplaire sur vélin, est exposé, entre autres œuvres remarquables, par le musée Plantin, d'Anvers.

Les maîtres établis à Louvain, la ville savante, sont représentés à cette époque par Thierry Martens (1516), R. Velpius (1556), et ceux de Mons par ce dernier imprimeur, établi dans la capitale du Hainaut dès 1580.

Terminons par deux monuments des plus anciens et des plus importants; leur arrivée tardive n'a pas permis l'insertion au catalogue. Le premier est la *Biblia Pauperum* universellement connue, l'autre un exemplaire unique de l'*Exercitium super Pater Noster.* On se rappellera que la Bibliothèque nationale de Paris possède de ce livre xylographique, datant de 1440 environ, un exemplaire en dix feuillets, avec texte latin gravé, et un autre exemplaire en huit feuillets, avec texte flamand manuscrit; or, celui exposé à Bruxelles par la Bibliothèque de Mons contient les huit feuillets, mais le texte latin est gravé au haut de la page et le commentaire flamand au bas. D'où l'on pourrait conclure que l'œuvre de Henri Van den Bogaerde ou Bogaert (Henricus ex Pomerio ou du Verger) aurait eu trois éditions; rappelons aussi que cet auteur composa également le *Pomerium spirituale,* dont le seul exemplaire connu repose à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

On a joint encore à cette exhibition bibliographique quelques spécimens de reliure destinés à mettre rapidement sous les yeux l'histoire de cet art depuis la *couverture empraint* du xve siècle, en soie, *veluyau* frappé (velours), ou à ais de bois recouverts de veau et fixé par une chaîne de fer au lutrin, jusqu'à celles à arabesques d'un goût douteux de style Louis XV. Relevons à la hâte quelques curieuses reliures; celles en veau frappé, du xve siècle, exécutées dans les monastères des environs de Bruxelles, dans la forêt de Soignes, et portant les noms des prieurés de Rouge-Cloître *(Roedencloester)*, Groenendale *(Gruenendale)*, Sept-Fontaines, etc., cette dernière maison ayant pour marque le chandelier à sept branches et les lettres S. F. Du xvie siècle, une superbe reliure en maroquin à dorure à petits fers d'un goût exquis, avec la célèbre inscription : *Tho. Maioli et amicor.*; une autre en veau, aux armes et chiffres entrelacés de François de Bourbon, prince de Conti, et de sa femme Louise-Marie de Lorraine; celle qui recouvre une généalogie manuscrite de la famille Haller de Hallerstein et qui porte enchâssée dans les plats une superbe médaille représentant d'un côté la tête de l'auteur du recueil, *Bartholmes Haller vom Hallerstain*, de l'autre ses armoiries; des plaques dorées à sujets et le titre sur le plat complètent l'ornementation. Enfin de la même époque une des rares reliures, si pas l'unique connue, provenant de la bibliothèque de Mansfeld, gouverneur général des Pays-Bas; sur les plats, aux armes, on lit : M. FORCE. MEST. TROP. — MANSFELT. — 1556.

Le xviie siècle nous montre une riche reliure en veau, dorée à petits fers et dont l'ornementation appartient certainement à l'école de Vredeman de Vriese, si elle n'a pas été dessinée par le célèbre architecte flamand lui-même; les tranches du volume sont dorées et ornées au pointillé des armes des archiducs Albert et Isabelle; deux autres spécimens représentent bien encore ce siècle, l'un en maroquin rouge au chiffre de Pereisc, conseiller au parlement d'Aix, et l'autre aux armes et chiffre de Henri IV, tout le plat semé de fleurs de lis.

Une somptueuse reliure en maroquin rouge, noir et soie verte, à dorure à petits fers et aux armes enluminées de la famille Tulleken, nous présente cette curieuse particularité de tranches dorées, pointillées et peintes à la gouache; les sujets diffèrent à chacun des dix volumes exposés : ce sont des rinceaux entourant un médaillon contenant tantôt des scènes mythologiques, tantôt des portraits de souverains des Pays-Bas, tantôt encore des représentations de médailles. Cette dernière ornementation se rapporte au sujet même du livre : l'histoire métallique des Pays-Bas, ouvrages de van Loon et van Mieris; ce curieux exemplaire est conservé au cabinet de numismatique de la Bibliothèque royale.

Une autre classe de la même section, dont il faut dire en finissant cette revue au moins quelques mots, puisqu'elle se rapporte tout à fait à notre sujet, c'est celle des manuscrits et des livres complétant l'exposition musicale exclusivement belge. On trouve dans cette très intéressante bibliographie spéciale qui s'étend du xe au xviiie siècle un plan fort savamment conçu et une ingénieuse disposition des documents. D'abord les manuscrits formant l'histoire de la notation musicale et se continuant depuis le xe siècle jusqu'à l'invention de l'imprimerie et l'apparition des incunables dans lesquels d'habitude les portées s'imprimaient, tandis qu'on écrivait encore les notes à la main; une grande

simplicité se remarque dans tous ces manuscrits, sauf ceux du xve siècle où les ornements apparaissent.

Des spécimens curieux montrent des impressions musicales avant, pendant et après Plantin; citons particulièrement, avec les productions de l'officine plantinienne, celles du célèbre Pierre Phalèse ou Van der Phaliezen, qui produisit à Louvain et à Anvers, au xvie siècle.

Une intéressante collection de chants populaires de la même époque, une autre des tablatures de luth et leur interprétation aux xve et xvie siècles, ainsi que les œuvres des maîtres carillonneurs et clavecinistes du xviiie, complètent ce magnifique ensemble réuni pour la première fois.

Il nous reste à cueillir, de ci de là, quelques œuvres des plus remarquables; tels sont : un missel du xiiie siècle ; un graduel du xvie, contenant une particularité : le scribe a placé dans toutes les majuscules, en caractères microscopiques, des détails sur son œuvre, le nom de la supérieure du couvent pour lequel il travaillait, etc.; le célèbre recueil intitulé : *Flores musicæ artis per Hugonem, sacerdotem Reutlingensem,* contenant des traités de Jean de Muris, de Gui d'Arezzo, de Jean Tinctor (Tinctoris), y figure également.

Enfin mentionnons encore, avant de déposer la plume, deux manuscrits de la Bibliothèque de Bruxelles, ayant appartenu à Marguerite d'Autriche; l'un, son *Album musical,* renferme, entre autres, des œuvres de Josquin du Près; le second, intitulé : *les Basses Danses,* est écrit en lettres d'or et d'argent sur fond noir.

A.-G. DE MANET.



LES LIVRES ET LEURS ENNEMIS[1]

(SECOND ARTICLE)

IL est une autre sorte d'ignorance qui a été bien souvent une cause de destruction; si je cite surtout comme exemple les dégâts causés aux livres qui sont sortis des presses de Caxton, le lecteur voudra bien m'excuser; mais c'est là-dessus spécialement qu'ont porté mes recherches. A la bibliothèque Mazarine de Paris, le bibliothécaire me dit qu'on avait jadis allumé le feu avec une feuille ou deux d'un Caxton in-folio : *The Golden Legend.* — Un fait exactement semblable s'est produit à Londres, à l'église protestante française, Saint-Martin le Grand : il y a plusieurs années, j'y découvris dans un petit renfoncement poudreux, près de la grille de la sacristie, un exemplaire épouvantablement mutilé d'une édition de Caxton des *Contes de Cantorbéry*, avec gravures sur bois. De même qu'à Paris, on s'en était longtemps servi, feuille par feuille, pour allumer le feu dans la sacristie. Sa valeur primitive étant de 800 livres au moins, il en valait encore la moitié, et, comme on pense, j'appelai énergiquement là-dessus l'attention du ministre. Plusieurs années s'écoulèrent avant que la commission ecclésiastique ne s'en occupât; mais lorsqu'enfin on eut nommé des délégués et que la précieuse bibliothèque eut été cataloguée, ce volume avait complètement disparu en même temps qu'un autre sorti de la première presse d'Oxford.

Une anecdote encore. Pendant l'été de 1877, un gentleman de mes amis vint se loger dans la rue de Preston, à Brighton. Le lendemain de son arrivée,

1. M. William Blades vient de faire paraître son étude : *The Enemies of Book*, en une très élégante édition de bibliophile, chez l'éditeur Trubner and C°, de Londres. Ce petit volume in-12 est délicieusement imprimé par Blades, avec eaux-fortes et ornementation japonaise. — Prix : 5 shillings. — Un portrait en médaillon de John Bagford, cordonnier et biblioclaste, sert de frontispice à cet ouvrage du savant biographe de William Caxton. — Voir la livraison de septembre.

il trouva dans les water-closets quelques feuilles d'un vieux livre qu'il demanda la permission de garder, et il s'enquit ensuite de celles qui pouvaient encore exister. On en trouva deux ou trois autres fragments, et la propriétaire conta que son père, qui était un amateur de livres, en avait une caisse pleine; qu'après sa mort, elle les avait gardés quelque temps, et qu'alors, les jugeant sans valeur, s'en était servie comme de vieux papier; elle en était précisément au dernier ouvrage. Les fragments sauvés de cette façon, et qui sont aujourd'hui en ma possession, sont une assez forte portion d'un des livres les plus rares imprimés par Wynken de Worde, le successeur de Caxton. Le titre, *Gesta romanorum*, est une curieuse gravure sur bois, et le reste du volume est parsemé de nombreuses et grossières gravures. C'est dans cet ouvrage que Shakespeare a pris très probablement son histoire des trois cassettes du *Marchand de Venise*. Et penser que les *cloaca* étaient ainsi journellement approvisionnés avec de pareils trésors bibliographiques!

Dans la collection Lansdown, au British Museum, il existe un volume contenant trois pièces manuscrites de l'époque d'Élisabeth, et, sur une feuille volante, une liste de cinquante-huit autres pièces, avec cette note au bas, où l'on reconnaît l'écriture de l'antiquaire bien connu, Warburton : « Après de longues années passées à collectionner ces pièces manuscrites, par mon manque de soin et l'ignorance de mon domestique, elles ont été malheureusement brûlées ou ont servi à mettre sous des pâtés. »

III

Le ver de livres. — Le plus funeste ennemi des livres a été le ver de livres. Je dis « a été », car heureusement ses ravages, dans tous les pays civilisés, se sont trouvés fortement restreints pendant ces cinquante dernières années. Ce résultat est dû en partie à l'accroissement et au développement universel du respect pour l'antiquité, — plus encore au sentiment de cupidité qui a engagé les possesseurs de livres à prendre soin de volumes dont chaque année augmente la valeur, — enfin, et pour une part considérable, à ce qu'on ne produit plus de livres *mangeables*. Les moines, qui étaient les principaux faiseurs et en même temps les gardiens des livres pendant cette longue suite de siècles que nous appelons « obscurs », à cause du peu que nous en connaissons, n'avaient nulle crainte du ver de livres, car, malgré sa voracité, il n'a aucun goût pour le parchemin, et à cette époque le papier n'existait pas. A-t-il, à une période bien antérieure, attaqué le papyrus, ce papier des Égyptiens? Je ne sais, mais c'est fort probable, le papyrus étant une substance purement végétale; et, s'il en est ainsi, il est bien possible que le ver d'aujourd'hui soit le descendant en ligne directe d'ancêtres égyptiens.

Rares et précieux comme ils étaient avant l'invention de la typographie, les manuscrits furent entourés de soins; mais lorsque l'invention de la presse vint multiplier en tous lieux les livres de papier, le nombre des bibliothèques et celui des lecteurs augmenta; on se familiarisa avec les livres, qui naturellement

subirent une dépréciation : ils furent empilés sans ordre, négligés, et le ver de livres, si souvent cité, quoique rarement aperçu, devint l'hôte reconnu de la bibliothèque et l'ennemi mortel du bibliophile.

Mais en attendant, comme une biographie est le plus communément précédée d'un portrait, le lecteur se sera demandé peut-être avec surprise à quoi ressemble ce « ver ». Il n'est cependant pas très facile de décrire son existence d'une façon complète et détaillée, car personne encore que je sache ne s'est occupé de son histoire naturelle. Pour mon compte, j'en ai rencontré deux seulement; mais, jugeant par analogie, je suis porté à croire que ce qui suit est bien l'exacte vérité.

L'œuf est déposé à l'intérieur ou à l'extérieur du livre, et son éclosion donne naissance, non point à un ver ni à une chenille, mais à une larve, qui commence immédiatement à se creuser un gîte dans la masse du papier. Cette larve ou cette mite est longue d'environ un demi-pouce, large d'un huitième, et possède une tête cornée, munie de solides mâchoires. L'encre d'imprimerie et l'encre ordinaire ne paraissent pas lui être trop désagréables; cependant la première doit être, selon moi, souvent nuisible à sa santé, à moins qu'elle ne soit de constitution robuste, car, dans les livres où l'impression est perforée, la plupart des trous que j'ai vus sont de trop courte étendue pour avoir suffi à la nourriture de la larve jusqu'à son complet développement. Mais, que cela leur soit malsain ou non, beaucoup de larves survivent, mangent jour et nuit dans le silence et l'obscurité, s'acquittent de leur destinée, et laissent, selon leur force et leur vigueur, de plus ou moins longs tunnels au dedans du volume. Au bout d'un temps fixé, la larve perd tout appétit; elle se métamorphose en nymphe dans un léger cocon blanc dont j'ai souvent vu les débris, et se change enfin en un petit insecte brun qui, sorti de sa prison, ne commet de dommage que par la propagation de son espèce. La chaleur et le calme sont nécessaires à l'existence de ce ver, qui, dans de telles conditions, se multiplie avec une effrayante rapidité : le lecteur qui n'a pas eu l'occasion de visiter les vieilles bibliothèques serait terrifié en voyant les dévastations que ces petits fléaux sont capables de faire.

J'ai en ce moment devant moi un in-folio de prix, imprimé sur fort papier écru, en l'année 1477, par Pierre Schœffer, de Mayence. Malheureusement, après avoir été longtemps négligé, et grandement maltraité par le « ver », il fut jugé digne, il y a environ cinquante ans, d'être relié à nouveau; pour cette raison, l'état dans lequel se trouvait la reliure primitive est inconnu, mais le dommage causé aux feuilles peut être encore décrit avec précision.

(A suivre.) WILLIAM BLADES.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

La *Librairie des bibliophiles* vient de publier dans la collection dite le *Cabinet du bibliophile* le *premier texte de Mme de Sévigné.* A ce sujet, nous extrayons du dernier numéro de la *Revue des Documents historiques* deux pièces intéressantes sur la première édition des lettres de Mme de Sévigné. Ces documents, conservés aux Archives nationales, dans le fonds du Châtelet, ont été communiqués à la *Revue* par M. E. Campardon.

Jusqu'en 1726, les lettres de Mme de Sévigné n'étaient connues que par les *Mémoires* de Bussy-Rabutin, publiés en 1696. Il existait cependant deux manuscrits de la correspondance de la célèbre marquise avec sa fille ; l'un d'eux avait été confié au fils de Bussy-Rabutin ; l'autre était entre les mains de l'abbé d'Amfreville. En janvier 1726, ces deux manuscrits furent publiés en même temps, le premier en Hollande et le second à Rouen. L'édition de Rouen avait été faite par les soins de Thieriot, secrétaire de Voltaire. Cet ouvrage fut bientôt débité à Paris, chez le libraire Pissot, qui tenait boutique sur le quai des Augustins ; mais, comme il ne portait ni privilège, ni permission, ni nom d'auteur, ni nom d'imprimeur, le lieutenant de police Hérault donna l'ordre de saisir tous les exemplaires du livre.

« Je prie M. le commissaire Camuset de se transporter avec le sieur Tapin chez le sieur Pissot, libraire, et autres endroits qui lui seront indiqués, à l'effet de saisir tous les exemplaires du livre intitulé : *Lettres de Marie Rabutin de Candalle (*sic*), marquise de Sévigné, à madame de Grignan,* et d'en dresser procès-verbal.

« Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

« HÉRAULT.

« Ce 8 février 1726. »

Le commissaire Camuset se rendit chez le libraire Pissot et dressa de sa visite le procès-verbal suivant :

« L'an 1726, le mercredi, 13e jour de février, neuf heures du matin, nous Jean-Jacques Camuset, etc., en exécution de l'ordre à nous donné par M. Hérault, lieutenant général de police, du 8 de ce mois, nous sommes transporté en

la maison de Noël Pissot, marchand-libraire, quai des Augustins, lequel ayant trouvé dans sa boutique, nous lui avons enseigné le sujet de notre transport et que c'est à l'effet de faire saisir tous les exemplaires du livre qui a pour titre : *Lettres de Marie Rabutin Chantal, marquise de Sévigné, à madame la comtesse de Grignan, sa fille*, imprimé sans privilège, ni permission, ni nom d'auteur, ni d'imprimeur. Dans l'instant, ledit sieur Pissot nous a représenté trois exemplaires dudit livre, broché et couvert de papier marbré, qui sont les seuls qu'il nous a dit avoir. Et, en effet, ayant fait perquisition, en sa présence, dans les lieux qu'il occupe et dans sa boutique, ne s'en est trouvé d'autres exemplaires. Et nous, commissaire, ayant interpellé ledit sieur Pissot de nous déclarer pourquoi il vend des livres imprimés sans privilège, ni permission, ni nom d'auteur ni d'imprimeur ; il nous a dit qu'il les vend en vertu d'une permission qu'il a de monseigneur le garde de sceaux, laquelle lui a été donnée de sa part par M. l'abbé Brissart, et, en effet, il nous représenta une lettre dudit sieur abbé Brissart datée de Paris du 25 janvier dernier, contenant que monseigneur le garde des sceaux lui ordonne de mander à lui, sieur Pissot, qu'il peut vendre en toute sûreté les *Lettres de madame la marquise de Sévigné à madame la marquise de Grignan;* laquelle lettre lui avons laissée, et, en conséquence, lesdits trois exemplaires lui ont été laissés en sa garde jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, et lesquels exemplaires il nous a dit lui avoir été apportés par un homme dont il ne sait pas le nom, lequel, au fur et à mesure que la vente s'en fait, lui en apporte d'autres.

« De quoi nous avons dressé le procès-verbal.

« CAMUSET — PISSOT — TAPIN. »

— Une exposition de reliures aussi riche qu'intéressante a lieu actuellement à Vienne. Les reliures anciennes donnent une excellente idée des travaux exécutés par les Allemands, les Français, les Anglais, les Turcs, les Persans et les Japonais. Elles sont en parchemin, en bois, en peau, garnies de métaux précieux et ornées de véritables chefs-d'œuvre de peinture. La collection embrasse huit siècles, du xe au xviiie.

En outre, l'exposition possède la reproduction photographique de plusieurs reliures en ivoire du xe siècle, et des galvanos de la reliure byzantine de la Bible appartenant à la bibliothèque de Venise. Une des armoires renferme le livre de prières de Marie Stuart. Parmi les reliures modernes, celles de Vienne et de Leipzig brillent par le fini de l'exécution, ce qui n'empêche pas les reliures françaises et anglaises de soutenir la comparaison sans désavantage.

— Le trouvère Henri d'Andely, le fameux auteur des *Lais d'Aristote*, est connu des bibliophiles et des archéologues. Ces derniers surtout savent combien sont nombreux les bas-reliefs du moyen âge représentant le sage Aristote amoureux fou d'une belle jeune fille et se prêtant à sa fantaisie de la laisser chevaucher sur son dos, préalablement chargé d'une *selle de palefroy*, à seule fin d'être plus *honnestement assise* [1].

1. V. *Les Sculptures grotesques* (Rouen et ses environs), par Champfleury et J. Adeline. Rouen, Augé, 1879.

Les églises de Lyon et de Rouen offrent de singulières représentations de cet épisode, et *le Char* de Paul Arène et d'Alphonse Daudet, représenté, il y a un an ou deux, à l'Opéra-Comique, n'était que la mise en scène de l'œuvre du trouvère normand.

La Société rouennaise de bibliophiles va distribuer prochainement à ses membres les œuvres complètes de Henri d'Andely auxquelles seront jointes les chansons de Roger d'Andely. Cette publication sera accompagnée de notes fort étendues et d'un glossaire dus à l'un de ses membres les plus érudits, M. A. Héron. Un très petit nombre d'exemplaires de cet important travail sera mis dans le commerce.

— M. Isidore Lisieux, bien connu des amateurs pour ses éditions soignées et artistiques, a entrepris la publication d'un recueil intitulé : *la Curiosité littéraire et bibliographique*, paraissant par livraisons, sans périodicité fixe, et qui est destiné à donner place soit à des opuscules recherchés des bibliophiles, mais de trop peu d'étendue pour former un volume, soit à des extraits, des analyses ou des reproductions d'ouvrages dont quelques morceaux seulement sont célèbres, soit à des notices sur des livres rares, des auteurs mal connus ou tombés dans l'oubli. Les six livraisons qui composent la première série sont actuellement parues et forment un beau volume petit in-8°, imprimé sur papier de Hollande. Elles contiennent, entre autres, une savante étude de M. Paul de Saint-Victor sur la nouvelle édition du *Songe de Polyphile;* un fragment d'une *Vie de Jésus* bien ignorée, due à la plume de P. Arétin ; le *Forno*, célèbre pièce badine en *terze rime* de Mgr Della Casa, archevêque de Bénévent (xvi° siècle); une poésie inédite d'Alfred de Musset ; une analyse de *Justine*, le trop fameux roman du marquis de Sade ; *les Quatre métamorphoses*, poésie de Népomucène Lemercier, un des plus charmants produits de l'art païen du Directoire, etc. ; tous morceaux aussi curieux que le promet le titre du recueil.

— Un de nos abonnés nous envoie le renseignement suivant :

« Pour faire suite à votre article, page 360, sur le *Pentateuque de la Bibliothèque de Lyon*, soustrait par M. Libri, cet inspecteur ou plutôt ce pillard général des Bibliothèques de France, vendu en Angleterre à lord Ashburnham ; son fils, Earl of Ashburnham, découvrant dans la Bibliothèque léguée par son père des fragments du Pentateuque dérobés en 1847 et achetés de la meilleure foi du monde, vient de les offrir gratuitement à notre Bibliothèque nationale.

« Tout dernièrement, en reconnaissance de ce don généreux à la France, le ministre des affaires étrangères (M. Freycinet) lui envoya la croix de la Légion d'honneur, qu'il n'a pas voulu accepter et qu'il renvoya, motivant son refus de ne rien devoir au gouvernement actuel. Beau sentiment de délicatesse faisant honneur à ce gentleman, que ce refus d'une distinction si recherchée par tant de Français.

« Le jeune comte d'Ashburnham, avec son immense fortune, ami des sciences et des arts, place son véritable bonheur, sa vraie joie dans les tableaux, les livres, les gravures, il vit avec son cœur généreux, son imagination et ses sentiments élevés. »

L'ART

ET LA

LITTÉRATURE ROMANTIQUE

De l'Art typographique appliqué aux ouvrages de la Littérature romantique.

Ceux qui recherchent aujourd'hui les ouvrages romantiques sont non pas seulement des amateurs de curiosités, mais des amis de la typographie bien ordonnée. En effet, quoique les éditions des Renduel, des Mame, des Gosselin et des Fournier fussent imprimées en vue des cabinets de lecture, leur prix assez élevé permettait d'apporter du soin dans le tirage, d'employer un papier durable et d'orner ces livres de frontispices à l'eau-forte ou gravés sur bois.

Ce n'est pas, il est vrai, que les auteurs tirassent un parti considé-

rable de leurs productions. Les favorisés étaient rares qui passaient d'abord par le format in-12 pour arriver à la majesté de l'in-octavo. Deux éditions d'un roman équivalaient alors à un succès considérable ; trois éditions étaient rarement *réelles*, car dès 1830 quelques écrivains affamés de gloire et soutenus par des éditeurs leurs complices trichèrent considérablement sur le chiffre du tirage de leurs livres, ne soupçonnant pas qu'un jour la bibliographie donnerait la clef de ces supercheries.

Dans la plupart des livres de cette époque la vignette joua un grand rôle. Importée d'Angleterre, la gravure sur bois faisait bon ménage par ses tailles et le brillant de son relief avec le titre des livres ; la fameuse « taille douce » des romans de la Restauration était abandonnée aux éditions des ouvrages de piété.

Un certain nombre de peintres et de dessinateurs, lancés dans le mouvement romantique, s'attelèrent de grand cœur au succès des livres. C'était un honneur qui n'appartenait pas à tous que d'apposer sa signature sous le dessin de la couverture d'un ouvrage depuis longtemps annoncé : fournir un frontispice à l'eau-forte en tête d'un poème, d'un roman, d'une œuvre dramatique payait déjà le graveur de ses efforts. La question d'argent n'entrait pour rien dans ces camaraderies d'écrivains et d'artistes. Si l'on excepte Tony Johannot et son graveur habituel Porret, tous deux appelés incessamment à apporter à la plupart des livres nouveaux l'appui de leur crayon et de leur burin, les autres, Célestin Nanteuil, Jean Gigoux, Louis Boulanger, Camille Rogier travaillaient plus spécialement pour la gloire.

Tout ce monde était jeune, insoucieux, préoccupé de succès ; dans certains salons de jolies femmes dans le complot montraient aux peintres une gloire facile à conquérir. Ce fut la fleur de leur talent que donnèrent les vignettistes de l'époque; mêlés aux combats que livraient leurs amis les poètes, ils s'inquiétaient médiocrement de la valeur des produits intellectuels que leurs images devaient faire valoir, regardant comme égaux devant les éditeurs Victor Hugo et le vicomte d'Arlincourt.

Aussi bien l'invention des publications dites « pittoresques » allait offrir un champ plus fructueux à « l'illustration. »

Deux ouvrages de cette époque qui devaient participer de ces deux formes, sont restés deux conceptions fantasques et humoristiques auxquelles l'imprimerie devait faire fête : *l'Histoire du roi de Bohême* de Charles Nodier et le *Deburau* de Jules Janin.

Il n'est pas une bibliothèque romantique qui ne place aux premiers rayons ces deux ouvrages ; mais par rang de date *l'Histoire du roi de Bohême* prend le pas. L'édition publiée par les frères Delangle est de 1830. Tony Johannot y donna la monnaie de sa fantaisie dans une série de petites vignettes, habilement gravées par Porret.

Au point de vue du décor d'un livre il ne se peut guère de concep-

tion mieux entendue. Cet ouvrage, de format in-8°, contient 398 pages : un homme de peu de goût eût émaillé d'images un texte qui y prêtait. Une faute. Tout écrivain qui a souci de sa pensée doit user avec une extrême sobriété de la vignette, sous peine de faire de son œuvre un prétexte à images, c'est-à-dire un livre qu'on regarde mais qu'on ne lit pas.

Nodier voulait être lu ; toutefois l'époque actuelle ne lui a pas donné raison. *L'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux* est de la fantaisie à outrance, plus voulue que spontanée. Rabelais, Sterne sont des modèles dangereux, et Nodier était plus nourri d'érudition que de caprices.



On voit dans le courant du volume un vieil homme méditatif sur l'épaule duquel s'appuie familièrement un jeune romantique en toilette de soirée. C'est le portrait de Nodier et celui de Roger de Beauvoir, dit-on. Il me semble qu'un esprit philosophique, détaché des choses de son temps, écoute les propos d'un Méphistophélès qui a endossé la toilette d'un Jeune-France élégant. Toutes sortes de diables bleus, de chimères cornues, de mandragores fantastiques voltigeaient dans l'air que le bonhomme Nodier tenta de fixer dans les feuillets de son livre. Il se trompa ; et cependant ne disons pas trop haut qu'il eut tort : par son impression, par l'accent de ses vignettes, *le Roi de Bohême* est resté une note très particulière du courant romantique.

A cette fantaisie je préfère toutefois un petit livre de Jules Janin, de beaucoup supérieur, à mon avis, à *l'Ane mort et la Femme guillotinée.* Livre qui restera que ce *Deburau,* comme la meilleure œuvre du critique, la plus courte et la mieux venue de son œuvre. Lors de la réception de Janin à l'Académie, il ne fut pas question de ce livre. Comment le rapporteur eût-il osé mentionner un ouvrage dont le titre est à lui seul une

profanation : *Deburau, histoire du théâtre à quatre sous, pour faire suite à l'Histoire du Théâtre-Français ?* Impiété que de rapprocher les Funambules de la Comédie-Française, crime que de s'étendre à plaisir pendant trois cents pages sur le compte d'un comédien enfariné, d'un acrobate !

Il est vrai que les volumes contenant la biographie du célèbre mime étaient minces, d'un format modeste, et qu'à eux deux ils contenaient tout au plus la matière d'un feuilleton du *Journal des Débats*. Pour atténuer l'impudence de l'écrivain, l'éditeur Charles Gosselin et l'imprimeur Éverat s'étaient associés et de cette collaboration résulta un véritable bijou typographique ; mais l'Académie ne se laissa pas toucher par les frontispices, les vignettes, les caractères, la justification et les sommaires des alinéas « en manchettes », quoique cette typographie fût empruntée aux auteurs du XVIe siècle.

Les bibliophiles, les écrivains se sont prononcés dans un autre sens. Ils estiment que ce petit livre, protégé par l'humour du conteur, suffit à lui seul à sauver de l'oubli le nom de Jules Janin.

Pas une faute typographique dans ces deux volumes. Tout est d'un goût parfait, jusqu'à la couverture toile à matelas de l'ouvrage, qui annonce que l'auteur va traiter de Paillasse.

Auguste Bouquet, le peintre ordinaire de Deburau, avait représenté le mime dans deux de ses meilleurs rôles ; Tony Johannot introduisit de délicates lettres ornées et quelques vignettes dans le texte.

Jules Janin avait dû passer au moins une journée à écrire cet immortel ouvrage. Tout était venu à point. Ce sont de ces œuvres qui doivent rendre heureux éditeur et imprimeur. Chacun sent qu'il y a là un ouvrage réussi et se flatte d'y avoir prêté son concours.

J'aime les œuvres à côté qui sont difficiles à faire entrer dans un cadre. Au milieu de la mêlée romantique se détachent *le Roi de Bohême* et le *Deburau,* qui n'appartiennent à aucune classe. Ils sont d'essence libre, fantasque, et c'est pourquoi cette indépendance, cet humour ont groupé dessinateurs, graveurs, imprimeurs pour présenter au public dans de gais habits ces livres curieux.

Les Oubliés. — Émile Cabanon.

Celui-là, Émile Cabanon, est l'écrivain réellement humoristique de 1834 ; non pas que les gens d'esprit fissent défaut à cette époque, mais l'absolue croyance imposée aux disciples de l'école romantique, leur embrigadement, le zèle dont ils devaient faire preuve pour défendre la doctrine, gênaient quelque peu ceux qui sentaient une personnalité en eux.

Cabanon n'appartint donc en rien aux moyenâgistes, aux tortureurs de femmes, aux échevelés. Les bosquets de Trianon, la galanterie, l'élégance, sont la toile de fond sur laquelle se détache une Cydalise, un Julio dans le roman publié par Cabanon.

En 1834, quelques esprits étaient fatigués du roman historique, des truands, des orgies de mauvais lieux; le placage de mots recueillis facilement dans d'anciens glossaires ne semblait guère plus solide que les coquillages fixés à des boîtes à l'aide de la colle forte. D'un bond certains novateurs sautèrent du XIIe au XVIIIe siècle. Après Théophile Gautier[1] Cabanon franchit ce large espace, sans s'inquiéter de la tradition; il fit même preuve d'une certaine ironie à l'endroit de la phraséologie habituelle des romanciers.

J'ai plongé mes mains dans l'or, mes bras dans l'or et j'ai joui. Oh! oui, j'ai eu des bonheurs qui auraient dû me tuer, frêle que je suis. Je puis dire que j'ai vécu, moi! que j'ai été heureux, moi! que j'ai eu de tout, moi! Je puis me permettre d'être blasé, moi!

Un tel redoublement de *moi* ne se produit pas sans une certaine malice.

C'est habituellement dans les préfaces que les écrivains mettent leur âme à nu et laissent percer leurs secrets sentiments. « Arrivé au bout de ma première page, écrit Cabanon, je ne sais encore si je dois conter ou dramatiser l'histoire véritable dont j'ai résolu de gracieuser le public. »

Gracieuser le public est peut-être d'une langue tant soit peu précieuse; mais Cabanon est-il sincère lorsque, se posant en néologiste sans vergogne, il entreprend de faire passer l'adverbe *avunculairement* dans la langue ?

« Que Lucifer m'enrhume, s'écrie l'auteur de la même préface, si je sais à quoi me résoudre. » Cette apostrophe au dieu des enfers par quelque « escholier » eût été en situation employée par l'auteur de *l'Hôtel du Pet-au-diable;* mais Cabanon est un de ces êtres narquois d'autant plus récréatifs qu'ils n'ont pas l'air de railler; aussi pour n'en pas être la victime, ai-je étudié attentivement son héros, Julio de Clémantine : dans ses attitudes familières, dans son costume, dans son langage et même dans son mobilier.

La physionomie de Julio est illuminée par « un regard plein de feu et de suavité, d'homme vendu au diable. » Un peu usée la caractéristique du personnage qui a fait un pacte avec Satan ; mais le regard *plein de feu et de suavité* ne relève-t-il pas le poncif?

Si on passe aux vêtements on trouvera que « le costume de Julio était

1. La première édition de *Les Jeune-France, romans goguenards,* est de 1833.

d'une rare simplicité; il portait une robe de chambre en cachemire orange, un gilet de satin mauve et un pantalon du matin en velours vert. » Cabanon se moque évidemment à la fois de ses lecteurs et de son héros, qu'il habille en perroquet. Si j'ajoute que sur la tête de Julio était posé « un bonnet grec en brocart d'argent, » il est difficile d'admettre avec l'auteur que le costume du héros était « d'une rare simplicité. »

Passons au langage de Julio :

— Je n'ai jamais, dit-il, su compter en rien : ni en amour, ni en finances. Mon intendant et mon alcôve peuvent me tromper aisément.
— Fat et fou ! s'écrie un de ses compagnons.
— Fat parce que je suis fou, et fou parce que je suis fat.

Voilà une piquante danse de mots qui me paraît railler les procédés de dialogue chers à Alexandre Dumas.

Si j'étudie le mobilier du personnage je constate avec Cabanon que « Julio de Clémantine se tenait à la renverse dans un de ces fauteuils gothiques dont on s'est ressouvenu de nos jours avec tant de bonheur. »

Avec tant de bonheur ! Hum !

Passant des détails à l'ensemble du *Roman pour les cuisinières,* j'avoue qu'après l'avoir relu à des époques différentes, une sensation assez semblable à celle que laisse *le Diable amoureux* de Cazotte m'est restée dans l'esprit. Sensation qui tient de celle d'un songe agréable, d'un nuage bizarrement coloré au lever du soleil et dont on ne peut fixer la description sur le papier. Certains détails paraissent ingénieux, d'autres charmants; des hardiesses de situation ont été remarquées. Fermez le livre. Cherchez à vous rappeler les qualités; tout est envolé comme à la suite d'un rêve.

La vignette de Camille Rogier, qui sert de frontispice au roman, est plus visible.

Quelques heures après, Cydalise se réveilla en sursaut. Son premier mouvement, aussi rapide que sa pensée, fut de s'assurer si elle était seule dans le lit. Tranquille sur ce point, elle tourna la tête vers Julio. Le paisible jeune homme, à demi vêtu, dormait dans son fauteuil d'un honnête sommeil. Il était beau à voir; elle s'amusa à le regarder.

Ne me demandez pas de faire subir aux images romantiques un système quelconque de pédagogie ; elles sont aimables, galantes, bien dans l'esprit de l'époque et elles font pressentir ce qui va se passer, car un beau jeune homme, en l'année 1834, ne pouvait rester ainsi tranquille toute une nuit dans un fauteuil, près du lit occupé par une jolie créature.

La pensée et la vue de Cydalise se promenaient ainsi depuis quelques instants quand Julio ouvrit les yeux.

— J'ai froid, dit-il ; un peu de place, veux-tu ?
Agile et souple comme un serpent, Julio se glissa à son côté et la remercia dans une modeste étreinte.

Le mot de la fin est joli; mais cette situation, si délicatement exprimée, pouvait-elle être comprise par la classe de personnes auxquelles Cabanon prétendait s'adresser?



C'est là qu'éclate la précieuse liberté de l'école romantique. Renduel fut vraisemblablement étonné quand l'auteur lui apporta le manuscrit : *un Roman pour les cuisinières;* il se laissa aller et inscrivit le titre sur son catalogue, à côté de celui des *Paroles d'un croyant,* sans demander de concessions au romancier : bien différent en cela de Michel Lévy qui, s'imaginant un jour que les écrivains n'ont pas le génie des titres, fit confectionner par un homme à ses gages une longue pancarte de titres à effet, que chaque écrivain (moi le premier) devait endosser, comme on prend un faux nez pour aller à l'Opéra.

Aussi bien Cabanon ne mentait pas à son titre; lorsque l'auteur a bien joué en compagnie de Rosalinde et de Julio, qu'il les a fait promener tout le long du roman, pendant trois cents pages, en se tenant les discours les plus galants, il termine par un dénouement qui a dû plus d'une fois troubler les nuits de Monselet.

Julio de Clémantine ayant hérité d'un oncle (c'est ici que se place le fameux mot *avunculairement*) oublie Cydalise, entre dans la garde nationale, devient de première force aux dominos, combine une existence tout à fait pot-au-feu et cherche la meilleure combinaison pour accommoder les cailles. Après l'avoir longtemps méditée dans le silence du cabinet, il en est si fier qu'il en donne la recette aux cuisinières. Ainsi finit le roman.

La fantaisie de l'auteur parut même si considérable qu'un critique du temps appelait le romancier : Cabanon de Bicêtre. Surnom injuste, car

le Roman pour les cuisinières est resté amusant en 1880, c'est-à-dire après quarante-six ans. L'éternité pour les gens de lettres !

A comparer ce livre aux *Jeune-France* de Théophile Gautier, on remarquera dans l'œuvre de Cabanon une légèreté française et un laisser-aller qui ne sont pas le lot du poète-feuilletonniste. Cabanon s'est laissé entraîner au courant de son humour sans l'appesantir par les touches empâtées du styliste trop appliqué qui, n'ayant pas la plaisanterie facile, la remplaçait par quelque cocasserie travaillée.

Il faut n'avoir rien à demander au public, rien à attendre des lecteurs, pour se permettre de semblables *hoax;* aussi Cabanon ne laissa-t-il qu'un volume. C'est peu, c'est beaucoup. N'est-ce pas avec une sympathie toute particulière que le bibliophile se trouve en face de l'auteur d'un seul volume? Si peu qu'elle compte, l'œuvre a grande chance de tenir sa place sur les rayons d'une bibliothèque. C'est à côté de Lassailly, de Théophile de Ferrière qu'Émile Cabanon doit occuper un rang. Une collection romantique est incomplète qui ne fait pas marcher *le Roman pour les cuisinières* avec *les Roueries de Trialph* et *les Contes de Samuel Bach.*

La vie de Cabanon est restée ignorée comme celle des grands génies. On dit qu'il fut rédacteur du *Corsaire* et qu'il signa quelques articles dans *le Journal des Enfants.* Asselineau, dans sa *Bibliographie romantique,* le pose en mystificateur. Sur sa naissance rien; rien sur sa mort. Aucuns détails sur le groupe auquel il appartenait; je crois l'entrevoir avec Gérard de Nerval, Roger de Beauvoir, qui se rattachèrent vite au XVIIIe siècle. Camille Rogier naturellement devait faire partie de cette gaie compagnie; mais si le gros public ne s'est pas préoccupé du nom de l'auteur, les bibliophiles le connaissent et réservent une belle reliure à ce rare ouvrage.

Aujourd'hui que plus d'un lettré se préoccupe du mouvement romantique, ne serait-il pas équitable de découvrir l'endroit où repose l'humoriste, d'élever une pierre sur ses restes et d'y tracer ces simples mots?

ÉMILE CABANON
Un Roman pour les Cuisinières
1834.

CHAMPFLEURY.

Sèvres, 28 novembre 1880.

LA RELIURE ILLUSTRÉE[1]

FIG. 61 *bis*. — Dans la livraison d'octobre de cette Revue, nous terminions notre article en indiquant une marque très curieuse de BOURGEVIN, dont les volumes portent sur le dos, entre les nervures, *fleurs de lys*, *hermine* et *vannets* alternés.

Nous donnons aujourd'hui la reproduction exacte du dos d'un de ces livres dont la marque ainsi combinée a fait le désespoir des amateurs.

Fig. 62. — BOURGUIGNON (*Jean-Joseph de*), chevalier, marquis de la Mure, reçu page du roi en 1738. Il servit d'abord dans les gardes françaises et devint sous-lieutenant dans ce régiment. En 1756, Louis XV lui accorda une commission de capitaine de cavalerie à la suite du régiment d'Orléans. Cette commission portait : *Louis ..... à notre cher et bien-amé le sieur Jean-Joseph de Bourguignon Bussière de la Mure, sous-lieutenant dans le régiment de nos gardes françaises...* Nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1751, il servit en qualité d'aide de camp du maréchal de Richelieu, au siège de Port-Mahon. En 1758, il épousa Philippine-Charlotte de Chastres de Cangé. Quelque temps après, s'étant retiré du service, il consacra ses loisirs à la formation d'une bibliothèque que l'on disait fort belle et mourut dans un âge fort avancé.

Marque prise sur : *Lettre de la marquise de Villars*, 1759, de la collection de M. H. de l'Isle.

Fig. 63. — BOYLESVE (*Joseph-Hyacinthe-François* DE), seigneur de Chamballan, conseiller de la grand'chambre du parlement de Bretagne, où il avait été reçu le 25 juin 1701; mort à Paris, à l'hôtel de Tours,

1. Dans notre dernier article sur la *Reliure illustrée*, nous avons par erreur mis l'écusson de *Lescoet* à la place de celui de *du Bouchet* qui est absolument semblable, sauf les attributs extérieurs. Nous rétablirons l'un et l'autre en leur lieu et place. N. D. L. R.

âgé de soixante-douze ans. Il laissa une bibliothèque assez importante à son fils aîné François-Joseph-Marie de Boylesve, qui devint président de la première chambre des enquêtes au même parlement, le 18 août 1728, et mourut à Paris le 8 avril 1779, âgé de soixante-seize ans.

Fig. 61 *bis*. — BOURGEVIN



Fig. 64 et 65. — BOYS (*Antoine-François, baron* DU), comte de Riocour, seigneur de Damblain, premier président de la cour des comptes de Lorraine, né à Nancy le 14 avril 1724, mort en la même ville le 20 novembre 1796. Le comte de Riocour avait une collection de livres dont la plupart sortaient des mains d'artistes tels que Derome, Angrand, Pasdeloup et même de Le Gascon. Il eut deux fers : le premier quand il n'était encore qu'auditeur à la cour des comptes; le second, lorsqu'il devint président à ladite cour. L'un nous a été communiqué par M. H. de l'Isle; l'autre par son petit-fils le comte de Riocour.

Fig. 66. — BOYS (*Madeleine-Claire-Jeanne Morel, baronne* DU), comtesse de Riocour, née en 1735, morte en 1812. Elle avait épousé Antoine-François du Boys, objet de l'article précédent. L'élégance de la marque semble indiquer que la collection de ce bibliophile avait été faite avec beaucoup de soin et de goût.

Empreinte prise sur : *Office de la semaine sainte de Paris,* 1741, in-8° provenant du cabinet de M. le comte de Riocour, au château de Vitry-la-Ville.

Fig. 67. — BOZE (*Claude-Gabriel* DE), trésorier de France au bureau de la généralité de Lyon, garde des médailles du cabinet du roi, membre de l'Académie française, pensionnaire et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; et, comme l'on disait alors, intendant des devises et inscriptions des édifices royaux. Il naquit à Lyon le 28 janvier 1680 et mourut à Paris le 10 septembre 1753.

La bibliophilie proprement dite semble avoir été l'objet constant de toute sa vie. Du reste, ses livres s'alliaient à la nature de ses études, et l'instinct de la possession l'excitait moins que le désir d'augmenter ses connaissances scientifiques et littéraires. Ses rapports avec les érudits de

Fig. 62. — Bourguignon.



Écartelé : au 1 et 4 d'argent au porc-épic de sable, au chef cousu du champ chargé de trois étoiles de gueules; au 2 et 3, d'or au sautoir de gueules.

Fig. 63. — Boylesve.



D'azur, à trois flanchis d'or.

Fig. 64. — Boys de Riocour (du).



D'azur au chêne arraché et fruité d'or.

Fig. 65. — Boys de Riocour (du).



Comme le précédent.

toute l'Europe lui permirent de recueillir des sujets d'un prix inestimable et que nul, du moins en aussi grand nombre, n'avait amassés avant lui. Cet infatigable chercheur s'était particulièrement attaché aux incunables, aux plus anciens monuments de la typographie, dont l'ensemble présentait en quelque sorte l'histoire de l'art.

Fig. 66. — Boys de Riocour (du).



D'azur au chêne arraché et fruité d'or, qui est de du Boys; *accolé de* Morel, *qui est : d'or à la tête de More de sable tortillée d'argent, soutenue d'un huchet de sable.*

Fig. 67. — Boze (de).



D'or au chevron dentelé de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées 2 et 1.

Fig. 68. — Bragelongne.



De gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accompagnée de trois molettes d'or posées 2 et 1 ; à la bordure denchée d'argent.

Fig. 69. — Brancas.



D'azur au pal d'argent chargé de trois tours de gueules, accompagné de quatre pattes de lion d'or affrontées en barre et en bande mouvantes des flancs de l'écu, qui est de Brancas; *accolé de* Clermont-Gallerande, *qui est : d'azur à trois chevrons d'or, le premier brisé.*

Au temps de de Boze, la connaissance des livres n'était pas aussi répandue qu'elle l'est aujourd'hui. L'amateur en était souvent réduit à

Fig. 70. — BRANCAS.



BRANCAS *accolé de* MORAS *qui est : d'argent au chevron de gueules soutenant deux perroquets affrontés de sinople, et accompagné en pointe d'un arbre du même.*

Fig. 71. — BRANCAS.



D'azur au pal d'argent chargé de trois tours de gueules, accompagné de quatre pattes de lion d'or affrontées en barre et en bande mouvantes des flancs de l'écu.

tirer de ses propres ressources les éléments nécessaires pour le fixer sur la valeur de telle ou telle œuvre typographique. A cet égard, au dire de ses contemporains, de Boze se trouvait merveilleusement doué. Son vaste savoir et ses aptitudes d'archéologue lui firent découvrir et apprécier maintes productions échappées à ses devanciers et que se disputèrent ses successeurs. Le catalogue de ses richesses bibliographiques dressé de son vivant et sous sa direction contient, en effet, une suite de raretés bien dignes de provoquer la convoitise du collectionneur.

Par exemple, au courant de la plume citons : le *Christianissimi restitutio* de Servet, livre unique ; le *Vergine venetiana* de Guillaume Postel, ouvrage dont les érudits contestaient l'existence; le *Speculum humanæ salvationis,* regardé comme l'un des premiers essais de l'imprimerie naissante et réimprimé à Londres selon sa vraie physionomie par les soins de Ph. Berjau ; le *Montbritius,* de 1470, qui passa dans le cabinet Rothelin; la *Guirlande de Julie,* exemplaire original, que M. O. Uzanne a publié il y a quelques années, avec une notice sur ce chef-d'œuvre de calligraphie et de galanterie ; le *Speculum vitæ humanæ,* Lugduni, Guill. Regis, 1477, premier livre imprimé à Lyon; la *Biblia sacra latina.* antérieure à celle de Mayence selon l'abbé Sallier ; le *Psalmorum codex,* Moguntiæ, 1457, in-folio, premier ouvrage imprimé avec une date certaine; la *Béatitude des chrestiens ou le Fléo de la Foy,* par Geoffroy Vallée, qui passa successivement de la collection du maréchal d'Estrées

dans celle de de Boze, Gaignat, La Monnoye, La Vallière, pour arriver enfin à la bibliothèque publique d'Aix. Exemplaire original, seul connu aujourd'hui, tant la sainte bande eut soin de faire disparaître les autres. Songez donc, par cet opuscule de seize pages, écrit en langage populaire, Geoffroy Vallée proclamait la liberté de conscience : l'impertinent ! Aussi l'auteur fut-il pendu haut et court en place de Grève, le 9 février 1574, et son corps livré aux flammes.

Rien que la mort n'était capable
D'expier un pareil forfait.

En outre, de Boze, possédait quelques épreuves xylographiques, presque toutes les éditions princeps des auteurs grecs et latins, trois Grolier et un grand nombre de médailles, d'estampes et de pièces historiques.

Sans trop se préoccuper de la forme extérieure, notre bibliophile ne dédaignait pas les belles reliures et la plupart des volumes habillés par lui étaient couverts de beau maroquin du Levant qui rouge, qui bleu ou vert.

Nous avons relevé sa marque sur son catalogue in-folio, conservé à la Bibliothèque nationale.

Cette magnifique collection fut vendue à la mort de son auteur. Deux amateurs distingués, le président de Cotte et le conseiller d'État Boutin, l'acquirent en bloc au prix de 80,000 livres, soit 400,000 francs de notre monnaie actuelle. Toutes les éditions du xve siècle furent cédées à Gaignat ; puis après avoir pris chacun ce qui entrait dans ses vues, ils livrèrent le reste aux enchères.

Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze (*s. l.*), 1745, in-folio de 332 pages sur grand papier. Catalogue dressé par Boudot, sous la direction de de Boze, comme nous l'avons dit, imprimé à l'imprimerie royale, et tiré à très petit nombre.

Catalogue des livres du cabinet de M. de Boze. — *Paris, G. Martin,* 1753, in-8° de 552 pages, comprenant 2,733 numéros. Catalogue exécuté pour la vente et sur lequel MM. de Cotte et Boutin firent leur choix.

Catalogue des livres provenant de la bibliothèque de feu M. de Boze. — *Paris, G. Martin,* in-8° de 192 pages, comprenant 1,319 numéros. Catalogue des livres que l'on avait distraits de la vente. Cependant cette partie contenait encore des ouvrages rares, de bonnes éditions et de belles reliures.

Fig. 68. — Bragelongne (*Godefroi-Dominique-Charles* de), comte de Brioude, doyen et vicaire général de Beauvais, abbé de Longuai, diocèse de Langres, né le 21 novembre 1700, mort à Paris, le 23 novembre 1764.

La bibliothèque de cet amateur était fort estimée. Elle fut vendue 5,335 livres, environ 26,675 francs.

Catalogue des livres de feu messire de Bragelongne, abbé commendataire de l'abbaye de Longuai, diocèse de Langres. — *Paris, Osmont*, 1764, in-8° de 56 pages, comprenant 510 numéros.

Fig. 69. — Brancas (*Louise-Diane-Françoise de Clermont de Gallerande, duchesse* de). Veuve de son cousin Georges-Jacques de Clermont, marquis de St-Aignan, elle épousa en secondes noces, le 24 février 1738, Louis de Brancas, duc de Villars, mort le 24 janvier 1739, à l'institution de l'Oratoire de Paris, où il s'était retiré. Née en 1711, morte vers 1784.

La bibliothèque de Mme de Brancas se composait de quatre mille volumes environ, tous d'un très bon choix et très bien reliés. On n'eut pas le temps de rédiger un catalogue complet. Elle devait renfermer des choses précieuses, car en 1782 notre bibliophile au petit pied fit don à la bibliothèque du roi d'un exemplaire des *Chroniques de Saint-Denis*, orné de miniatures.

Catalogue de quelques livres d'histoire naturelle enluminés avec soin après le décès de Mme la duchesse de Brancas, dont la vente de la bibliothèque commencera le mardi 27 décembre. — *Paris*, *Monory* (1784), in-8° de 4 pages, comprenant 30 numéros.

Fig. 70. — Brancas (*Marie-Angélique Frémyn de Moras, duchesse* de), fille de Guillaume Frémyn de Moras, président à mortier au parlement de Metz, et de Marie-Angélique Cadeau. Elle avait épousé Louis-Antoine de Brancas, duc de Villars, comte de Lauraguais, dont elle resta veuve en 1760, et mourut le 7 juin 1763, dans la quatre-vingt-septième année de son âge.

C'est l'auteur des piquants *Mémoires* publiés pour la première fois, en 1802, par le comte de Lauraguais son petit-fils, qui suit, et réédités en 1865 par M. Louis Lacour, avec une remarquable introduction. Le nouvel éditeur, dans ses notes à la fin, dit : « Mme de Brancas dictait ses mémoires en 1770. Nous ignorons l'époque de sa mort. »

En ce qui touche la mort de la duchesse, la *Gazette de France*, année 1763, page 218, colonne 2, et *le Mercure*, juillet 1763, page 209, disent tous deux qu'elle eut lieu, comme nous venons de le mentionner, le 7 juin 1763.

Maintenant, si les renseignements fournis par ces deux publications périodiques sont exacts — ce qu'il faut bien admettre — la duchesse ne pouvait donc dicter ses mémoires en 1770 puisqu'elle mourait en 1763. C'est peut-être 1760 qu'il faudrait dire.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feue Mme la duchesse de Brancas, dont la vente se fera... le lundi 14 novembre 1763. — *Paris, Prault*, 1763, in-8° de 81 pages, comprenant 750 numéros.

Fig. 71. — Brancas (*Louis-Léon-Félicité, duc* de), comte de Lauraguais, petit-fils de la précédente, pair de France, membre de l'Académie des sciences, né le 3 juillet 1733, mort le 9 octobre 1824. Savant, homme de lettres, poète à ses heures et publiciste éminent, le comte de Lauraguais ne put manquer de se créer une bibliothèque : d'ailleurs il tenait de race. Il eut des livres et beaucoup et choisis. Le mouvement prodigieux de sa vie et des dépenses exagérées l'obligèrent à se séparer de sa collection : elle fut vendue en 1770. On rapporte qu'en voyant partir ses volumes, l'auteur de *Clytemnestre* s'écria :

Chacun fuit, mais en Parthe, en vous perçant le cœur.

Ils s'en allèrent tous confortablement vêtus et munis en grande partie de l'écusson de leur maître, écusson que nous avons relevé sur un volume inscrit au catalogue Sinéty, 1880, sous le numéro 506.

Catalogue d'une collection de livres choisis provenant du cabinet de M. X*** (le duc de Brancas, comte de Lauraguais). — *Paris, Guill. De Bure,* 1770, in-8° de 171 pages, avec un supplément de 10 pages.

Joannis Guigard.





LES BIBLIOPHILES

ÉTUDES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

SUR LES LIVRES A CLEF

> « Les *monographies* sont le moyen le plus assuré de faire progresser la science bibliographique. »

A PLUSIEURS reprises et dans cette Revue même, nous avons eu occasion de dire que la science des livres devait désormais s'accroître et s'enrichir, surtout à l'aide des « Bibliographies spéciales ». Cette opinion nous paraît se confirmer de jour en jour, car, de divers côtés, nous voyons annoncer et publier des études de genres souvent fort opposés, mais qui toutes répondent aux besoins des diverses catégories de bibliophiles. Certains sujets n'ont été pour ainsi dire qu'effleurés, soit parce qu'on n'avait voulu faire qu'un simple essai, soit parce qu'ils étaient trop importants et trop étendus pour qu'un seul bibliographe les pût épuiser. Parmi ces derniers, *les Livres à clef* ont particulièrement attiré notre attention : bien qu'en effet ils eussent fait l'objet d'une étude spéciale déjà assez développée, il nous a semblé qu'il restait encore beaucoup à y ajouter. — Des notes recueillies au cours de nos lectures et de nos investigations bibliographiques, nous avons à la longue formé un petit dossier de renseignements complémen-

taires sur les livres à clef. — Telle est l'origine de cette modeste étude qui s'applique à cent cinquante ouvrages environ. Nous ne nous dissimulons pas combien elle est imparfaite et, pour ainsi dire, rudimentaire ; mais nous espérons que, malgré son insuffisance, elle pourra, telle qu'elle est, rendre service aux amateurs en comblant quelques-unes des lacunes des travaux précédents, et que même elle pourra donner à un bibliophile patient et courageux l'idée de faire une monographie véritable et complète (si l'on peut jamais être complet en matière de bibliographie) du genre de livres que nous allons étudier.

Voici, avant d'aller plus loin, la liste des notices partielles déjà publiées sur ce sujet et l'indication de travaux plus importants restés, par malheur, inédits jusqu'à ce jour :

1° Dans son excellent ouvrage intitulé : *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque* (Paris, 1829. In-8°), Ch. Nodier a consacré deux articles fort curieux (Chap. IV et VIII), à des livres à clef dont nous parlerons plus loin ;

2° C'est encore Ch. Nodier qui, dans la 1re série du *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* (Paris, J.-Techener, octobre 1834), a publié deux articles aussi spirituels qu'ingénieux sur les ouvrages à clef, articles qui ont servi de guide aux bibliophiles qui ont traité depuis le même sujet et dont nous n'avons point hésité à nous inspirer comme avaient fait nos devanciers ;

3° Ce serait manquer d'exactitude et, en ce qui nous concerne, de reconnaissance, que de ne point citer ici le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne* (Paris, 1843 à 1845. 11 parties in-8°), rédigé si consciencieusement par M. Paul Lacroix. Le tome II et surtout le tome III de ce précieux répertoire théâtral contiennent (notamment à la section des « pièces satiriques et libres ») une quantité de renseignements sur les ouvrages dramatiques à clef ;

4° M. Gustave Brunet qui, à l'exemple de G. Peignot, semble n'avoir voulu demeurer étranger à aucune branche de la bibliographie, s'est occupé, à plusieurs reprises, des écrits allégoriques.

C'est d'abord dans le *Bulletin du Bibliophile* (année 1853), qu'il insère une notice « De quelques livres satiriques ou allégoriques et de leurs clefs ». Ce travail de neuf pages ne porte que sur une quarantaine d'ouvrages cités sans grands développements ;

Puis dans le *Dictionnaire de bibliologie catholique* de la collection Migne (Paris, 1860. Gr. in-8°, p. 1085), il donne d'utiles indications sur les « Livres à clef » ; mais on comprend que dans un recueil de cette nature, il ne pouvait s'étendre beaucoup, ni faire des révélations bien piquantes ;

Enfin, dans le *Bulletin du bibliophile* (décembre 1862, pp. 1393 à 1400), l'éminent Philomneste Junior fournit encore une trentaine de renseignements sur « Quelques livres à clef ». — Nous allons voir un peu plus loin qu'il a traité de nouveau le sujet plus à fond ;

5° Nous ne citons presque que pour mémoire un court article du *bibliophile Job* (?) sur les « Livres à clef », que l'on trouve dans les *Miscellanées bibliographiques* d'Octave Uzanne (Paris. Éd. Rouveyre, 1878, p. 83) ;

6° Nous voici arrivés au seul ouvrage vraiment important publié, jusqu'à ce jour, sur le sujet qui nous occupe ; il est intitulé : *Œuvres posthumes de J.-M. Quérard*, publiées par G. Brunet. — *Livres à clefs*, Bordeaux, Lefebvre, libraire-

éditeur, 6, allées de Tourny, 1873. — Deux fascicules formant ensemble un volume de IX-224 pages, tiré à 300 exemplaires sur papier vergé.

L'introduction de cette trop courte bibliographie résume tout ce qui a été dit par Ch. Nodier sur les livres à clef ; ensuite viennent des notices sur cent quarante et un ouvrages rangés par ordre alphabétique ; le livre se termine par une *Lettre d'un bibliophile* (pages 181 à 222), qui donne des renseignements sur trente-six autres écrits allégoriques ; en tout cent soixante-dix-sept ouvrages. Certes, cette publication est déjà d'un grand intérêt ; nous lui reprocherons cependant d'être encore beaucoup trop succincte et de laisser à désirer, tant sous le rapport de la typographie, les noms supposés et même les mots étant parfois étrangement mutilés, qu'au point de vue purement bibliographique. Les ouvrages, en effet, sont à peine décrits ; bien des anonymes et pseudonymes faciles à connaître ne sont pas dévoilés ; enfin, et c'est ce qu'on doit le plus regretter, l'éditeur des Notes laissées par Quérard, dans lesquelles il a, d'ailleurs, inséré plusieurs de ses trouvailles personnelles, se contente trop souvent de ne donner les clefs que partiellement, d'indiquer que telle clef peut se trouver dans tel ouvrage, ou bien de dire qu'elle ne mérite pas d'être recherchée ou reproduite. En vérité, ces critiques, que l'excellent Philomneste Junior ne saurait, nous le savons, prendre en mauvaise part, vont paraître bien sévères, surtout si on compare notre propre travail à celui dont il s'agit ; mais nous nous permettrons de faire observer à nos lecteurs que nous ne prétendons nullement leur offrir un travail parfait et que, comme nous l'avons dit plus haut, nous bornons notre ambition à préparer des matériaux pour le futur auteur d'une vraie « Bibliographie des livres à clef ».

Indépendamment des études spéciales que nous venons d'énumérer, il convient de citer encore comme autant de mines à explorer pour la découverte des *clefs : la Biographie universelle, la France littéraire, la Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*, de J. Gay ; *le Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, de J. Techener ; *les Supercheries littéraires, le Dictionnaire des anonymes et pseudonymes*, et en général tous les grands recueils bibliographiques, puisque, comme le disait si justement Ch. Nodier, il n'est pas douteux « que les clefs des auteurs satiriques ne soient un peu partout, mais on ne les trouve réunies nulle part ».

Un mot maintenant sur les travaux encore inédits relatifs aux livres à clef ; c'est à M. G. Brunet que nous empruntons les deux premières indications qui suivent :

Née de la Rochelle, bibliographe zélé, né en 1751, mort en 1838, avait laissé, parmi de nombreux manuscrits, des *Récréations bibliographiques*, où se trouvaient des recherches sur divers ouvrages à clef ; notamment sur le *Peruviana*, de Morisot, sur *Don Ranuccio d'Aletés*, du père Porée, sur *Tanastès*, de Mlle Bonafous, sur les *Mémoires de Mme de Barnevelt*, par d'Aubigny, sur *Tarsis et Zélie*, par Le Vayer de Boutigny, sur *l'École de l'homme*, par Gérard.

Un autre philologue laborieux et instruit, *Éloi Johanneau*, né en 1770, mort en 1837, avait également dirigé sur les livres à clefs son goût d'investigation ; on trouve dans le catalogue de la vente de sa bibliothèque quelques indications qui montrent qu'il avait donné une grande étendue à ses travaux à cet égard : Clef de Voltaire, 93 pages in-4° ; clef historique de *Télémaque*, environ 200 feuillets in-8° ; clef de Rousseau ou *Dictionnaire donnant l'origine, le sens*

caché et l'esprit des noms et qualifications pseudonymes qui se trouvent dans ses œuvres, 50 pages in-4°.

Le plus intéressant des ouvrages inédits sur les clefs, c'est à coup sûr celui de *Gabriel Peignot,* décrit comme suit par P. Deschamps, dans son excellente *Notice* sur cet auteur (p. 59) :

« Histoire littéraire des ouvrages à clef, c'est-à-dire des ouvrages satiriques, moraux, politiques, etc., dans lesquels les noms des lieux, des personnages sont déguisés, et les événements cachés sous le voile de l'allégorie; avec la clef de chaque ouvrage rapportée en entier, expliquée et accompagnée de notes historiques ou littéraires selon la nature du sujet. — Ce livre intéressant commence à la satire de Pétrone et analyse tous les ouvrages à clef parus jusqu'en 1829. Manuscrit pouvant former deux volumes in-8°. »

A la lecture de ce titre plein de promesses, nous avons dû, on le comprend, nous préoccuper de la destination qu'avait reçue ce précieux manuscrit; voici tout ce que nous avons découvert à ce sujet : Dans une lettre qu'il adresse à M. Auguste Aubry, directeur du *Bulletin du bouquiniste* (15 février 1869), M. Paul Lacroix, énumérant les manuscrits laissés par Peignot, s'exprime en ces termes : « ..... Je crois vous avoir fait part du projet que j'avais de publier, de concert avec mon ami M. Gustave Brunet, l'*Histoire littéraire des livres à clef,* dont le manuscrit doit être encore entre ses mains. » M. G. Brunet paraît donc seul pouvoir dire ce que le manuscrit en question est devenu depuis 1869. Peut-être nous réserve-t-il la surprise de le publier quelque jour, en le complétant à l'aide de ses propres recherches, et nous serions fort heureux qu'il pût puiser d'utiles indications dans notre modeste étude.

Quoi qu'il en soit, il est aisé de voir, d'après tous les documents que nous venons de citer, que la *Bibliographie des livres à clef* constitue une œuvre considérable. Le laborieux érudit qui l'entreprendra devra être plus qu'un compilateur; il lui faudra souvent faire œuvre de critique pour adopter ou rejeter avec jugement certaines clefs souvent très fantaisistes, ou pour choisir, entre diverses conjectures, la seule bonne interprétation. Souvent il rencontrera des ouvrages dont les clefs ont donné lieu à de véritables polémiques; sans parler ni de Rabelais, ni de La Bruyère, qui se plaignait lui-même de « ce déluge de clefs » faites sur ses *Caractères,* nous citerons seulement un ouvrage sur lequel la sagacité des chercheurs s'est exercée à plusieurs reprises : c'est le *Cymbalum mundi* de Bonaventure des Périers. Nous voyons, en effet, sur ce seul petit livre des clefs proposées tour à tour par Éloi Johanneau (*Bulletin du bibliophile,* 1836-37); Charles Nodier (même recueil, 1847-48); J.-G. A.-L. (même recueil, 1849-50); Quérard (*Livres à clef,* pp. 54-55); P. Lacroix, dans son excellente édition, enfin plusieurs autres lettrés dont les noms nous échappent. Quel travail de comparaison à faire avant de se décider sur le choix d'une version!

En outre, le futur auteur de la *Monographie des livres à clef* ne devra pas perdre de vue que certains auteurs satiriques ne manquent point de protester de l'innocence de leurs intentions et d'affirmer que leur ouvrage est purement imaginaire, alors que c'est bel et bien un livre à clef : il devra se défier aussi de quelques autres écrivains qui donnent des indications plus ou moins fallacieuses, comme Wieland, par exemple, qui dans sa *Clef de l'Histoire des Abdérites,* ne fait qu'ajouter une page humoristique, mais nullement interprétative, à son roman.

Il faudra enfin que le bibliographe des livres à clef pousse l'abnégation au plus haut degré en s'effaçant autant que possible dans son œuvre, pour toujours citer les sources où il aura puisé ses renseignements. Assurément c'est là une tâche aussi ardue qu'ingrate à entreprendre, mais quel monument bibliographique à élever! quel beau livre à placer près du *Manuel du libraire*, du *Dictionnaire des anonymes*, et des *Supercheries littéraires*, qu'une *Bibliographie complète des livres à clef*, contenant peut-être plus d'un millier d'articles rangés dans l'ordre alphabétique rigoureux, accompagnée d'une courte notice analytique, et terminée par une double table, l'une des *noms supposés*, l'autre des *noms véritables*, avec renvois aux divers ouvrages cités. Quelle mine de renseignements pour les travailleurs et quelle source de découvertes et de révélations pour l'étude de l'histoire, de l'histoire littéraire surtout!

Mais, trêve d'enthousiasme, car voici le moment d'offrir à nos lecteurs notre pauvre travail plein d'indications arides et de répétitions inévitables : aussi réclamons-nous de nouveau toute l'indulgence des bibliophiles qui pourraient être tentés de dire de nous, après un si long préambule :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

Adventures of an Atom, par Tobie Smollet, 1769. — Maintes fois réimprimé.

Dans ce roman politico-satirique l'auteur passe en revue, sous des noms prétendus japonais, les hommes d'État qui, depuis 1754, avaient dirigé ou contrarié la marche du gouvernement anglais; il y rétracte alors le jugement qu'il avait porté dans son *Histoire d'Angleterre*, sur plusieurs d'entre eux, particulièrement lord Bute et le comte de Chatham. — On trouve une clef complète de ce curieux pamphlet dans l'ouvrage de *Davis : Second journey round the library of a bibliomaniac.*

Alerte, ou *Bruit de recensement dans une petite ville*, comédie en cinq actes et en vers, par M. *Manein* (*Barthélemy*). Dessins de M. *Gustave Dicat.* — Toulouse, J.-B. Paya, 1842. Gr. in-8°.

« L'auteur a mis en scène des personnes notables d'une ville du Midi, sous les noms de Delair, Coligni, Mimique, Sarre, La Harpe, etc. Les dessins au trait reproduisent très exactement, dit-on, la ressemblance caricaturale des individus que l'auteur a eu l'intention de peindre. » (Catalogue de Soleinne, n° 3824.) — Clef à trouver.

Alida et Dorval, ou *la Nymphe de l'Amstel, députée par les États-Généraux à la recherche de la Liberté*, par *B. Robineau, dit Beaunoir.* Veropolis, — Amsterdam, 1785. In-18.

Roman allégorique dont la clef est à trouver et qui se rattache aux préludes de la révolution batave. (Catalogue J. Techener, 1858, n° 11849).

Amitié (L') désunie par l'amour, ou *les deux Veuves infortunées.* In-4°. — Manuscrit.

Ce roman a pour auteur le dernier prince de *Gavre*, président de l'Académie

royale de Bruxelles, mort à la Haye, le 2 août 1832. Le manuscrit devint la propriété du célèbre bibliophile T. de Jonghe, à la vente de qui il fut achete pour la somme de 21 francs (!) par la bibliothèque du roi. Au bas du titre, le prince de Gavre avait écrit cette note : « Cette histoire est exactement arrivée; l'auteur a seulement changé les noms des personnes. » Or on a tout lieu de croire que ce roman contient des mémoires personnels déguisés; mais qui pourra jamais en donner la clef?

Amours (Les) du chevalier du Tel et de dona Clémentina, histoire nouvelle et véritable. S. L., 1716. Petit in-8° de 103 pages.

Roman allégorique sur la bulle *Unigenitus*. L'auteur (inconnu) a fait de la constitution une *dona Clémentina; le chevalier du Tel* n'est autre que le père Le Tellier. On y trouve une clef. — (Catalogue J. Techener, 1858. N° 11845.)

Amsterdam hydropique, comédie burlesque de *M. P. V. C. H.* Paris, Claude Barbin, 1673. Petit in-12 de IV-52 pages. — Rare.

Le savant rédacteur du catalogue de Soleinne (n° 3750), attribue cette pièce satirique à un sieur *Calotin*, avocat, auteur d'une autre pièce burlesque. L'auteur satirise vivement la Hollande, qui soutenait, avec ses alliés, une guerre terrible contre Louis XIV. Cette allégorie politique est fort gaie, mais souvent très libre. Dans une scène du second acte, on voit *Amsterdam*, ex-comte de Hollande, assis sur la chaise percée, entre ses domestiques *Wic* (Jean de Witt) et Vambennin (?), rendant avec effort ses provinces et ses villes, que lui arrache une violente médecine. — Il y a là une clef intéressante à trouver.

Antiquorum poëtarum interlocutio, eorumque præscientia, ad sempiternam palmæ victricis memoriam quam Ludovicus magnus de Hollandis, Allemanis et Hispanis reportavit, à *Theodoro Desjardins* opus elaboratum. — Avenione, Petrus Offray, 1680. In-4°.

« Ouvrage de circonstance, dans lequel il y a des poésies allégoriques et une clef donnant les noms des personnages; 8 à 12 francs et plus en grand papier » (Brunet, Manuel, t. II, col. 631). Un très bel exemplaire de ce livre curieux et singulier est coté 35 francs par Techener, en 1851. Il est vrai qu'il était couvert en maroquin rouge, fleurdelisé sur les plats, orné d'une large dentelle parsemée d'un dauphin et que, suivant toute probabilité, ce superbe exemplaire était celui qui avait été présenté au Dauphin. — Clef à rechercher.

Arabella, drame en trois actes, par MM. *Félix Pyat* et *Théo* (Théodore Burette), publié par l'*Europe littéraire*. Paris, Duvernois, 1834. In-8°. — Rare.

On lit dans le Catalogue de Soleinne (n° 3823) : « Ce drame représente, sous des noms espagnols, les auteurs supposés de la mort du dernier duc de Bourbon, trouvé pendu dans sa chambre à coucher, au château de Saint-Leu. *Arabella Manzoni, comtesse Gusman d'Alvarez*, n'est autre, dit-on, que la baronne de Feuchères. » — Clef à chercher.

Aristandre, ou *Histoire interrompue*. Paris, Dubreuil, 1646. In-12.

Ce livre de l'abbé Fr. Hédelin d'Aubignac, n'ayant eu aucun succès, l'auteur le fit reparaître, au bout de plusieurs années, en changeant les pièces

liminaires et en modifiant le titre comme suit : *L'Histoire galante et enjouée*, interrompue par des entretiens de civilité, d'amitié et de passe-temps. Paris, 1673, Loyson. In-12, 516 pages. »

D'après une note d'un catalogue rédigé chez J. Techener (Paris, 1864; n° 551), l'auteur, dans ce livre, s'est lui-même mis en scène (sous le nom de *Edelian*), ainsi que ses parents et ses amis. C'est donc une clef à chercher.

Arsène, ou *la Vanité du monde*, dédié à Mme de Maintenon. Paris, Jean Guignard, 1690. In-12.

Ce roman pieux, dit M. P. Lacroix, fait évidemment allusion à la disgrâce de Fouquet. Aussi l'auteur inconnu, qui signe *J. D. D. C.* son épître dédicatoire, commit-il une double maladresse, en offrant à la favorite, alors à l'apogée de sa fortune, cette histoire d'Arsène « dans laquelle vous verrez, lui dit-il, des événements qui font connaître le peu de sûreté qu'il y a dans les richesses, dans les honneurs et dans les amitiez du monde ». Il faudrait une clef à ce roman, qui contient diverses allusions peu claires.

Art (L') iatrique, poème en quatre chants; œuvre posthume de *M. L. H. B. L. J.* Recueilli et publié par M. *de L****. Amiens et Paris, 1776. In-12 de 92 pages.

Les initiales ci-dessus semblent désigner M. L. H. Bourdelin le jeune, comme auteur de cette ingénieuse plaisanterie; mais, suivant Quérard et Barbier, c'est une supercherie, l'auteur est M. *Philipp*, Anglais ou Irlandais d'origine; l'éditeur serait M. *de Lisle.* On a vu passer en vente deux exemplaires de *l'Art iatrique*, accompagnés d'une clef manuscrite; l'un figurait dans un des catalogues de J. Techener; l'autre est décrit au catalogue Duputel, Rouen, 1837, page 18.

Atlantiade (L'), ou *la Théogonie newtonienne*, poème en six chants, par *Népomucène-Louis Lemercier*, membre de l'Institut de France. A Paris, Pichard, libraire, quai Voltaire, 21. De l'imprimerie de Didot jeune, 1812. In-8° de LXXXII-270 pages. — Prix : 4 francs.

Ce poème est assurément une des plus surprenantes productions du fécond L.-N. Lemercier sur le compte duquel la *Biographie universelle des contemporains* a pu porter ce jugement : « Les qualités qui caractérisent les ouvrages de M. Lemercier sont la hardiesse de pensées et d'expressions. Il est éminemment doué du génie poétique, mais on lui reproche d'abuser quelquefois du néologisme et de ne pas donner toujours à son style assez d'harmonie et de clarté. » En ce qui concerne *l'Atlantiade*, nous partageons entièrement cette manière de voir, et nous ajouterons qu'il fallait avoir le génie plus qu'éminemment poétique pour écrire un poème de plus de six mille vers, dans le goût des suivants, que nous prenons au hasard et qui ne sont pas les plus extraordinaires de l'ouvrage :

> « ..... Les hôtes ailés de ces nocturnes lieux
> Escortent Syngénie au dehors de l'enceinte,
> Dont la turquoise, l'or, l'opale, l'hyacinthe,
> La nacre et l'améthyste, en cailloux cristallins,
> Sèment tous les lambris, pavent tous les chemins.
> Ces vaporeux démons des cavernes obscures,

Aux lampes où brûlaient la poix et les sulfures,
Allument le bismuth, dont l'éclat verdoyant
Se mêle au feu vermeil d'un carbure ondoyant.

. . . .

Là, les poisons du cuivre azurent les ruisseaux;
Là, le nickel épand l'émeraude en leurs eaux :
Le liquide cobalt en un lit qu'il arrose
S'écoule nuancé des couleurs de la rose;
Ailleurs, peint de safran, rayé du blanc des lis,
Un torrent qui serpente, entraînant dans ses plis
L'homicide arsenic, et l'ocre et le titane,
S'irise en s'alliant le platine et l'urane. »

On peut juger, d'après cette courte citation, des charmes que peut offrir, à qui ne sait ni le grec, ni la chimie, ni la cosmographie, ce poème théogonique que vient obscurcir encore la foule des noms étranges des personnages, noms forgés par l'auteur pour les besoins de son œuvre. L'excellent Lemercier l'a d'ailleurs si bien senti lui-même, qu'il a joint à son *Discours préparatoire* (80 pages!), la note et la clef suivante que nous reproduisons textuellement :

« J'inscris une liste de personnages allégoriques, ainsi qu'on place en tête d'un drame théâtral les noms des acteurs qui doivent y figurer. Cette précaution me paraît indispensable pour éclaircir mieux encore ma nouvelle *Théogonie :*

NOMS ET ATTRIBUTS DES DIVINITÉS DE « L'ATLANTIADE »
QUI REPRÉSENTENT LES ATTRIBUTIONS DES CHOSES ET LES PROPRIÉTÉS
DE LA MATIÈRE.

Théose, dieu suprême, principe de la création.
Nomogène, qui engendre les lois.
Psycholie, âme universelle, déesse de l'intelligence.
Syngénie, puissance de l'affinité et de la cohésion entre les molécules des corps.
Bione, la vie.
Barythée, force centrale, fils et époux de Nomogène.
Proballène, force centrifuge, frère de Barythée.
Curgyre, mouvement curviligne, fils de Barythée et de Nomogène.
Hélion, le soleil.
Ménie, la lune.
Lampélie, lumière du soleil.
Pyrophyse, calorique, feu de la nature, sœur de Lampélie.
Pyrotonne, feu fulminant, force des détonations.
Phoné, le son, l'acoustique.
Electrone, l'électricité.
Magnényne, l'aimant.
Sider, le fer.
Sulphydre, eau et soufre, nymphe.
Axigères (les), demi-dieux des pôles.
Métrogée, génie de l'analyse.
Nomes (les), mouvements résultant des lois de l'équilibre ».

(A suivre.) FERNAND DRUJON.

LES LIVRES

ET LEURS ENNEMIS

(TROISIÈME ARTICLE)

Les « vers » ont attaqué les deux extrémités. Sur la première feuille se voient 212 trous bien distincts dont la grosseur varie depuis celle d'un trou d'épingle jusqu'à celle du trou que produirait une forte aiguille à tricoter, c'est-à-dire de $\frac{1}{16}$ à $\frac{1}{32}$ de pouce. Ces trous courent, pour la plupart, en lignes plus ou moins rectangulaires avec les couvertures; très peu sont creusés le long de la page, et l'on n'en trouve ainsi que sur trois ou quatre feuillets. Voici comment peut se représenter l'énergie de ces petits fléaux :

Sur la feuille	1	sont	212	trous.
»	11	»	57	»
»	21	»	48	»
»	31	»	31	»

Sur la feuille	41	sont	18	trous.
»	51	»	6	»
»	61	»	4	»
»	71	»	2	»
»	81	»	2	»
»	87	»	1	»
»	90	»	0	»

Ces 90 feuilles ont ensemble l'épaisseur d'un pouce environ.

Passons à la fin du volume, qui a 250 feuillets. Nous trouvons, sur le dernier, 81 trous, creusés par une compagnie de vers un peu moins voraces.

A partir de la fin, on compte :

Sur la feuille	1,	81	trous.
»	11,	40	»
»	66,	1	»
»	69,	0	»

Il est curieux de remarquer la façon dont les trous diminuent en nombre, rapidement d'abord, puis de plus en plus lentement. On peut suivre le même, feuille par feuille, jusqu'à ce qu'on le voie tout à coup réduit, sur un feuillet, à la moitié de son diamètre normal, et un examen attentif montre alors la surface du feuillet suivant légèrement entamée à l'endroit même où le trou percerait s'il était continué. Il semble qu'il y ait eu comme une course à travers ce volume. Dans les dix premières feuilles, les vers les plus faibles sont laissés en arrière; dans la seconde dizaine, il y a encore 48 mangeurs; puis leur nombre se réduit à 31 dans la troisième et à 18 seulement dans la quatrième. Sur la page 51, six vers seulement tiennent bon, et, avant d'arriver à la page 61, deux d'entre eux se sont rendus. Jusqu'à la page 71, deux vigoureux gourmands se serrent de près, creusant chacun un beau trou bien large; l'un d'eux est de forme ovale. A la page 71, à la page 81, nous les retrouvons encore tête contre tête. A la page 87, le ver ovale succombe; le rond continue encore à dévorer trois feuillets et entame le quatrième. Les feuilles du livre sont alors intactes jusqu'à ce que nous arrivions à la 69e à partir de la fin; sur celle-ci, nous trouvons un seul trou, puis le nombre augmente graduellement jusqu'à la fin du volume. J'ai cité cet exemple parce qu'il est à ma portée, mais beaucoup de vers creusent encore plus loin qu'aucun de ceux qui habitaient ce livre. J'en ai vu quelques-uns percer complètement une couple de volumes épais, couvertures et tout.

Je me rappelle encore fort bien ma première visite à la bibliothèque Bodléienne, en 1858. Le docteur Bandinel en était alors le conservateur; il se montra très complaisant, et me donna toute facilité pour examiner la précieuse collection de « Caxtons » qui était l'objet de mon voyage. En jetant les yeux sur quelques fragments en caractères gothiques qui depuis longtemps avaient été laissés au fond d'un tiroir, je trouvai une petite larve que, sans réfléchir, je jetai à terre pour l'écraser ensuite sous mon pied. Bientôt après, j'en rencontrai une autre, celle-ci grasse et luisante, de la longueur du trait suivant (————), que je serrai précieusement dans une petite boîte de papier, afin d'observer ses mœurs et son développement. Apercevant près de moi le docteur Bandinel, je

le priai de donner un coup d'œil à ma curieuse trouvaille. A peine avais-je retourné sur la table couverte de cuir ma petite victime toute frétillante que le docteur abattit sur elle l'ongle de son gros pouce, et une longue tache graisseuse vint me confirmer la perte de mes espérances. Le grand bibliographe, essuyant son doigt sur la manche de son habit, se contenta de me dire : « Parfaitement! elles ont quelquefois la tête noire. » C'était là quelque chose de bon à savoir, un fait de plus pour l'entomologie; car mon petit prisonnier avait une tête dure, luisante et complètement blanche, et je n'ai jamais, depuis lors comme auparavant, entendu parler du ver de livres à tête noire. Peut-être la grande abondance de caractères *gothiques* dans les livres de la bibliothèque Bodléienne est-elle une explication suffisante de cette diversité [1].

J'ai parlé plus haut de la rareté des livres *mangeables* à notre époque. En effet, la falsification du papier telle qu'elle a lieu de nos jours a pour premier résultat que les vers n'y veulent pas toucher. Leur instinct leur défend de manger l'argile, les matières à blanchir, le blanc de Paris et tant d'autres ingrédients qu'on mélange aujourd'hui avec la fibre végétale; et ainsi les pages de la vieille littérature sont cruellement battues dans la course qu'elles soutiennent avec la *drogue* moderne contre les ravages du temps. Grâce à l'intérêt que chacun porte aujourd'hui aux vieux livres, les temps deviennent durs pour le ver, et il ne lui reste que bien peu de chance de trouver encore ce calme parfait si nécessaire à son existence. Raison de plus pour que quelque patient entomologiste, tandis qu'il en est temps encore, prenne sur lui d'étudier les mœurs de cette petite créature, comme l'a fait sir John Lubbock pour les mœurs de la fourmi.

Les quelques auteurs qui ont parlé du ver de livres l'ont fait d'une façon fort incompétente et inexacte. La plus ancienne description qu'on en connaisse se trouve dans l'ouvrage intitulé *Micrographia*, par R. Hooke, in-folio. Londres, 1665. Cet ouvrage imprimé aux frais de la Société royale, contient le détail d'une foule de choses observées par l'auteur au microscope; il est fort intéressant par la minutie de ses observations, et fort amusant aussi par ses nombreuses bévues. Ses remarques sur le ver de livres, qui sont longues et très minutieuses, sont tout simplement un tissu d'absurdités. Il commence par l'appeler « petit ver ou teigne. » « Sa tête, dit-il, est grosse; son corps s'effile en approchant de la queue et devient de plus en plus petit. Il possède deux longues cornes curieusement annelées ou noueuses. Ses pattes sont écailleuses et poilues. Cet animal se nourrit probablement du papier et des couvertures des livres, dans lesquels il creuse un certain nombre de petits trous ronds. » La peinture ou « image » qui accompagne cette description est à elle seule une merveille. Très certainement R. Hooke, membre de la Société royale, a mis ici son imagination à contribubution, et c'est de cette source apparemment qu'il a tiré sa gravure aussi bien que sa description.

Le docteur Dibdin consacre, dans son *Décaméron*, une page au ver de livres, et commence par donner six pattes à ce qui n'est en réalité qu'un ver apode.

1. Il y a ici un jeu de mots intraduisible dans le texte. « Caractère gothique » s'exprime en anglais par « black-letter, » qui veut dire aussi littéralement « lettre noire. »

J'ai sous les yeux quelques feuilles d'un livre qui, mises au rebut, furent utilisées par notre premier et économe imprimeur, Caxton, pour faire des couvertures, en les collant ensemble au moyen d'une pâte. Que cette pâte ait été une attraction pour le ver, ou quelle qu'en soit la raison, le ver qui s'y est introduit n'a pas, comme d'habitude, creusé droit son chemin jusqu'au milieu du livre; il l'a creusé dans le sens de la longueur, laissant de forts sillons à travers ces feuilles sans sortir de la reliure, et elles sont tant et si bien percées qu'il est difficile d'en enlever une sans la faire tomber en miettes.

Tout cela est assez déplorable; mais nous devons encore nous réjouir de n'avoir pas sous nos climats tempérés des ennemis pareils à ceux que l'on trouve dans les contrées plus chaudes, où l'on voit par exemple une bibliothèque complète détruite en une nuit par une armée de fourmis.

Nos cousins des États-Unis semblent être fort heureux sous ce rapport et n'avoir rien à craindre pour leurs livres. Il est vrai que tous les vieux livres gothiques leur viennent de l'Europe, et comme ils coûtent pas mal de dollars, on les examine avec grand soin : cependant ils ont des milliers de livres du XVIIe et du XVIIIe siècle, imprimés en caractères romains aux États-Unis et sur papier pur et de premier choix, et le ver ne manifeste pas, chez nous du moins, de goût plus particulier pour telle ou telle sorte de caractère, si le papier lui convient.

Il est amusant de lire dans l'excellente *Encyclopédie de l'Imprimerie*, de Ringwalt, à Philadelphie, non seulement que le ver de livres est là-bas un étranger, car chez nous il est personnellement inconnu au plus grand nombre, mais que ses ravages sont considérés comme une rareté et une curiosité.

Après avoir cité Dibdin et y avoir fait plusieurs additions de son propre cru, Ringwalt termine par cette phrase, dont la naïve simplicité paraîtra charmante à quiconque a vu les ravages causés par les vers dans des centaines de volumes :

« Il existe en ce moment », dit-il, et il en parle évidemment comme d'un grand objet de curiosité, « il existe, dans une bibliothèque particulière de Philadelphie, *un livre* perforé par cet insecte. »

O heureux Philadelphiens ! qui peuvent se vanter de posséder la plus vieille bibliothèque des États-Unis, et qui doivent cependant aller trouver un collectionneur particulier s'ils désirent voir le seul trou de ver qui existe dans toute la ville !

W. BLADES.



N° 84

LE DOCTEUR FAUSTUS

Planche tirée de l'*Œuvre complet de Rembrandt*, par Charles Blanc.

Éditée par la maison A. Quantin.

CHRONIQUE DU LIVRE

RENSEIGNEMENTS ET MISCELLANÉES

Livres aux enchères. — Depuis le milieu d'octobre, le marteau d'ivoire de Me Maurice Delestre et de ses collègues voltige de nouveau et fixe les adjudications. La salle Silvestre n'est plus déserte, et les libraires-experts clament à qui mieux mieux les titres et conditions des livres mis aux enchères. Cependant notre rôle de chroniqueur se trouve assez mal indiqué vis-à-vis des ventes qui viennent d'avoir lieu. Le catalogue des livres français composant la *Bibliothèque de feu M. Tr.* (Lisez M. Léon Tripier), mis en vente le 8 novembre et jours suivants par M. Labitte, nous offrait des ouvrages en bonne condition de reliure et présentant un ensemble de très curieuses et excellentes œuvres, mais pas un seul livre qui sortît de l'ordinaire et qui méritât d'être mentionné. — Plus intéressante était la vente faite par Jules Martin à l'hôtel des commissaires-priseurs, les 8 et 9 novembre. La *Bibliothèque de M. le comte de R...*, qui ne contenait que 200 numéros, s'offre à nous comme le cabinet d'un délicat. Nous y pouvons relever *la Sainte Bible*, édition Lefèvre, 1828-34, reliée par Bauzonnet, vendue 225 fr.; *les Évangiles* de Curmer, 1864, in-4°, 235 fr.; *les Heures* de Simon Vostre, in-8° gothique de 1498, reliées par Hardy et Marius Michel, 300 fr.; *l'Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval*, Paris, Nivelle, 1625, in-folio, 520 fr.; *Platine*, in-4° de 1529, 70 fr.; *la Flore médicale*, Panckoucke, 1814-1818, 285 fr.; *Palais, châteaux, hôtels*, par Sauvageot; Morel, 1867, 235 fr.; *le Sacre de Louis XV*, in-folio, 1723, avec reliure de Pasdeloup, aux armes du roy, 400 fr.; le *Cicéron* de Simon Coline, 1543, 315 fr.; *le Roman de la rose*, de 1531, gothique à 2 colonnes, 301 fr.; *les Contes de La Fontaine*, édition de Barraud condamnée, exemplaire en grand papier, 131 fr.; *les Œuvres de Molière*, 8 volumes, édition de 1682, 300 fr.; *les Aventures de Télémaque*, imprimées par Crapelet en 2 volumes in-8°, avec différentes suites de gravures ajoutées, 850 fr.; *Manon Lescaut*, édition Didot, an V (1797), 370 fr.; *le Temple de Gnide*, Paris, Le Mère, 1772, 400 fr.; *les Voyages de Gulliver*, de 1797, imprimés par Didot, 290 fr. — Le total de cette vente a produit 20,179 fr.

Nous ne parlerons pas de différents catalogues sans importance qui ne méritent pas qu'on les mentionne. Nous avons à l'horizon, pour le courant du mois de janvier, la vente de la très originale bibliothèque de l'érudit Édouard Fournier.

On annonce également pour le printemps de 1881 la vente d'une nouvelle série du trésor de la bibliothèque de feu Ambroise Firmin-Didot. M. Pawlowski en prépare le catalogue, et l'on sait avec quel savoir le secrétaire de l'illustre maître y révèle ses connaissances bibliographiques si variées et si étendues.

Le *Livre* aura de belles enchères à acclamer au cours de l'année prochaine.

— La *Revue critique* nous apprend que le manuscrit 179 *bis* de la bibliothèque de Genève (xve siècle) contient un recueil de fabliaux et autres pièces en vers français. Après avoir donné ailleurs (*Bulletin de la Société des anciens textes*, etc.) le dessus du panier, M. Eug. Ritter vide, nous dit-il, le fond du sac en publiant douze pièces de poésie tirées du même manuscrit. (*Poésies des* xvie *et* xve *siècles, publiées d'après le manuscrit de la bibliothèque de Genève*. Genève, Bâle, Lyon. Georg. In-8°, 71 p.) Ces pièces sont malheureusement à l'état de fragments, le manuscrit ayant passé dans de mauvaises mains qui l'ont mutilé. Ainsi le *Dit des enfens Adam et des enfens du pape* (I, p. 9-10) est interrompu après la première page. Il ne manque au *Dit de chascun* (II, p. 10-13) que le titre et les deux premiers vers, que M. R. a rétablis d'après le texte donné par M. de Montaiglon dans le *Recueil des poésies françaises des* xve *et* xive *siècles;* le manuscrit de Genève offre quelques bonnes variantes. Pour les morceaux suivants (III, p. 14-15, et IV, page 16-19), le IIIe peut s'ajouter à la compilation *le mal qu'on a dit des femmes,* et les premiers vers subsistants du IVe se retrouvent avec quelques variantes dans le *Dit de haute honneur*, de Watriquet de Couvin. La ballade, qui forme le Ve morceau, est la seule pièce complète parmi celles que publie M. R. (p. 19-20). Viennent ensuite vingt quatrains (VI, p. 21-24) qui sont de ces *Proverbes aux Philosophes* qu'on rencontre dans divers manuscrits. Les morceaux qui suivent (VII, VIII, IX, p. 26-39) sont mutilés, le VIIe à la fin, le VIIIe au commencement, le IXe aux deux bouts. La patenôtre (X, p. 39-43) est plus ancienne que les pièces analogues publiées par M. de Montaiglon; ainsi que les morceaux VIII et IX, elle a une certaine valeur historique, parce qu'elle contient, non pas des préceptes moraux, mais des plaintes sur l'époque où vivait l'auteur. Suit une longue épître de 508 vers (XI, p. 43-60), adressée par un nommé Malingre, qui paraît être né en Savoie, et qui était maître d'hôtel du prince de Morée, à Pierre de Hauteville, à Paris; elle offre quelque intérêt pour l'histoire littéraire, parce qu'elle signale un groupe de poètes et de lettrés que Malingre avait fréquentés à Paris (Guillaume Maygret, Tignionville, le sénéchal d'Eu). Le XIIe morceau (p. 61-71) se compose de 34 stances d'une *Complainte d'amours* et des deux premiers vers d'une 35e; on y sent le souffle poétique.

— Tout le monde connaît de réputation les célèbres *Heures d'Anne de Bretagne* que possède notre bibliothèque Nationale, ou en a vu soit l'original, soit la remarquable reproduction éditée par Curmer. La question de l'attribution des miniatures merveilleuses que ce manuscrit contient n'avait pas encore été élucidée. Ce problème, qui a passionné tant d'érudits, vient d'être résolu par la découverte d'un document que vient de faire un bibliophile lyonnais, M. André Steyert. C'est un mandat original portant ordre au trésorier général des finances de la reine de payer à Jean Bourdichon, peintre et valet de

chambre du roi, la somme de mille et cinquante livres ou six cents écus d'or, pour avoir « richement et somptueusement historié et enluminé unes grans heures pour nostre usaige et service, où il a mys et employé grant temps ». Il est daté du 14 mars 1507 (v. s.), signé *Anne* et contresigné *Deforest.*

Cet document vient d'être publié *in extenso* avec un commentaire bien étudié dans les *Nouvelles Archives de l'Art français* (première livraison de cette année).

Jean Bourdichon, le peintre lyonnais, dont le nom n'avait jamais été cité encore comme celui d'un artiste ayant pu peindre quelques miniatures, se trouve être ainsi aujourd'hui, d'une manière irrécusable, le principal auteur des *Heures d'Anne de Bretagne.*

— Les reliures en liège font en ce moment fureur en Angleterre : livres, buvards, agendas, tout est couvert en liège frappé d'ornements multicolores en relief. C'est fragile, coûteux, mais assez agréable d'aspect.

— On vient de découvrir dans les archives du ministère des affaires étrangères, archives que personne n'avait pu encore consulter, un manuscrit des plus curieux.

Ce manuscrit n'est autre que les *Mémoires de Lucien Bonaparte*, mémoires écrits tout entiers de la main de l'auteur, et qui présentent sous un jour absolument nouveau les dessous du 18 brumaire.

D'ici peu, ces mémoires seront, croyons-nous, livrés à la publicité.

— On a découvert tout récemment à Florence un *Office de la Vierge*, imprimé à Venise, *apud Juntas*, en 1649, formé de 856 pages minuscules prises dans une seule feuille ordinaire, lettres rouges et autres, et relié en maroquin rouge avec tranches dorées, filets, appliques et fermoirs en argent. Ce petit chef-d'œuvre typographique, y compris sa belle reliure, n'a que 30 millimètres de large sur 50 de long.

Les fameuses éditions modernes de Dante (Milan) et de Pétrarque (Venise) ont, brochées, 35 millimètres de large sur 55 de long. L'*Office* décrit ci-dessus est donc le plus petit livre connu.

Impression miniscule. — M. H. Kistemaeckers, libraire-éditeur bruxellois, bien connu en France, nous fait parvenir un véritable bijou typographique que nous tenons à signaler aux lecteurs du *Livre* et dont voici la description exacte :

Cinquantenaire belge, 1830-1880. — Poésies de Victor Hugo ; reproduction autorisée par lettre spéciale. Bruxelles, groupe ouvrier de l'imprimerie A. Lefèvre, 9, rue du Pilote, 1880. Plaquette in-64 de 16 pages, imprimée en rouge et en noir, avec encadrements, tirage fait à l'aide de la presse mécanique de H. Jullien, de Bruxelles.

A l'occasion de l'exposition qui a eu lieu cette année dans leur ville, les ouvriers imprimeurs bruxellois ont voulu donner au public l'idée du degré de perfection qu'ils avaient atteint dans leur art ; on ne saurait nier qu'ils y ont parfaitement réussi, et, pour notre part, nous n'hésitons point à dire que le

spécimen de typographie minuscule que nous avons sous les yeux est de beaucoup supérieur à tout ce que les presses allemandes ont produit en ce genre et peut rivaliser avec les compositions analogues de l'Angleterre. Il faut cependant reconnaître aussi que, sur ce point comme sur tant d'autres, notre pays tient le premier rang et n'a point encore été dépassé. A l'appui de ce que nous venons de dire, qu'il nous suffise de citer les spécimens de typographie minuscule que nous avons comparés entre eux. Pour l'Allemagne, nous avons choisi un charmant petit volume intitulé : *Hel. Eobani Hessi Venus triumphans ad Joach. Camerarium*, etc. Rudolphopoli (Rudolstadt), par C. P. Frœbelium, 1822 (in-48 de VI-98 pp.). Certes, cette publication est déjà fort jolie, surtout pour l'époque, mais les caractères employés sont du cinq et ne sauraient être avantageusement mis en parallèle avec le remarquable caractère diamant trois points Fournier, employé par les typographes bruxellois. L'Angleterre nous offre un assez grand nombre de compositions minuscules ; les plus parfaites et les plus connues sont les *Miniatures classics*, de W. Pickering, qui nous a laissé une série si recherchée d'auteurs latins, grecs et italiens et, en particulier, ce merveilleux Shakspeare diamant, imprimé par Corral en 1823. Beaucoup plus jolies que tout ce qui avait été fait jusqu'alors, les éditions de Pickering nous semblent cependant inférieures, sous le rapport de la finesse, au petit livre qui nous occupe. Mais, à notre avis, ce qui est et restera, croyons-nous, longtemps encore supérieur à toutes les impressions minuscules, c'est l'*Imitation de Jésus-Christ* publiée par Edwin Tross (en latin) et imprimée par Guiraudet et Jouaust (Paris, 1858, petit in-64 de 153 p.). Nous ne doutons pas que tous les bibliophiles qui possèdent cette exquise curiosité typographique ne partagent notre avis. Ce n'est point une raison d'ailleurs parce qu'ils ont ce chef-d'œuvre de deux points, pour qu'ils se refusent le plaisir d'acquérir la plaquette décrite en tête de cet article ; elle mérite à tous égards d'être conservée en raison tant de sa belle et rare exécution que du choix des poésies qui la composent (ce sont trois pièces extraites des *Orientales :* les Djinns, Canaris et les Bluets). On devra la rechercher encore parce qu'elle servira un jour de jalon aux bibliophiles qui feront l'histoire des progrès de la typographie belge. On s'étonnera peut-être de nous voir consacrer tant de lignes à une si mince brochure ; c'est qu'il nous a paru qu'on ne devait point juger des choses seulement d'après leur volume, mais surtout d'après leur valeur ; or, nous le répétons, cette modeste production typographique ne fait pas moins d'honneur à l'habile éditeur H. Kistemaeckers qu'au fondeur G. Schildknecht et aux ouvriers typographes N. de Konink, Ch. Maladry, A. Laboureur et J. Morel. Que ces messieurs, qui tous ont concouru à la composition de ce petit bijou, reçoivent donc les félicitations que leur adresse, au nom des bibliophiles parisiens,

O. U.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

☞ *Dans l'Index qui suit et que nous eussions appelé* Index documentaire, *si le qualificatif* documentaire *était admis par l'Académie, nous n'avons inséré que les noms de personnages et titres d'ouvrages qui présentent aux chercheurs un intérêt de recherches assuré. — Tous les noms cités simplement au cours de cette* Bibliographie rétrospective *ont été écartés avec soin. Un Index, à notre sens, doit guider les recherches et non pas les égarer. — Celui que nous venons de rédiger avec le plus grand soin indique des sources abondantes et ne contient aucunes désignations stériles en documents.*

INDEX ALPHABÉTIQUE

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

Z

A. Quantin imprimeur
r. S. Benoît, 7. à Paris